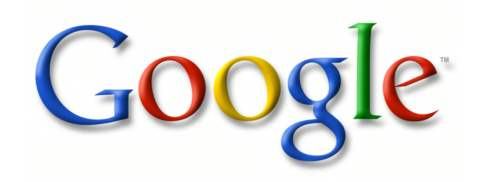
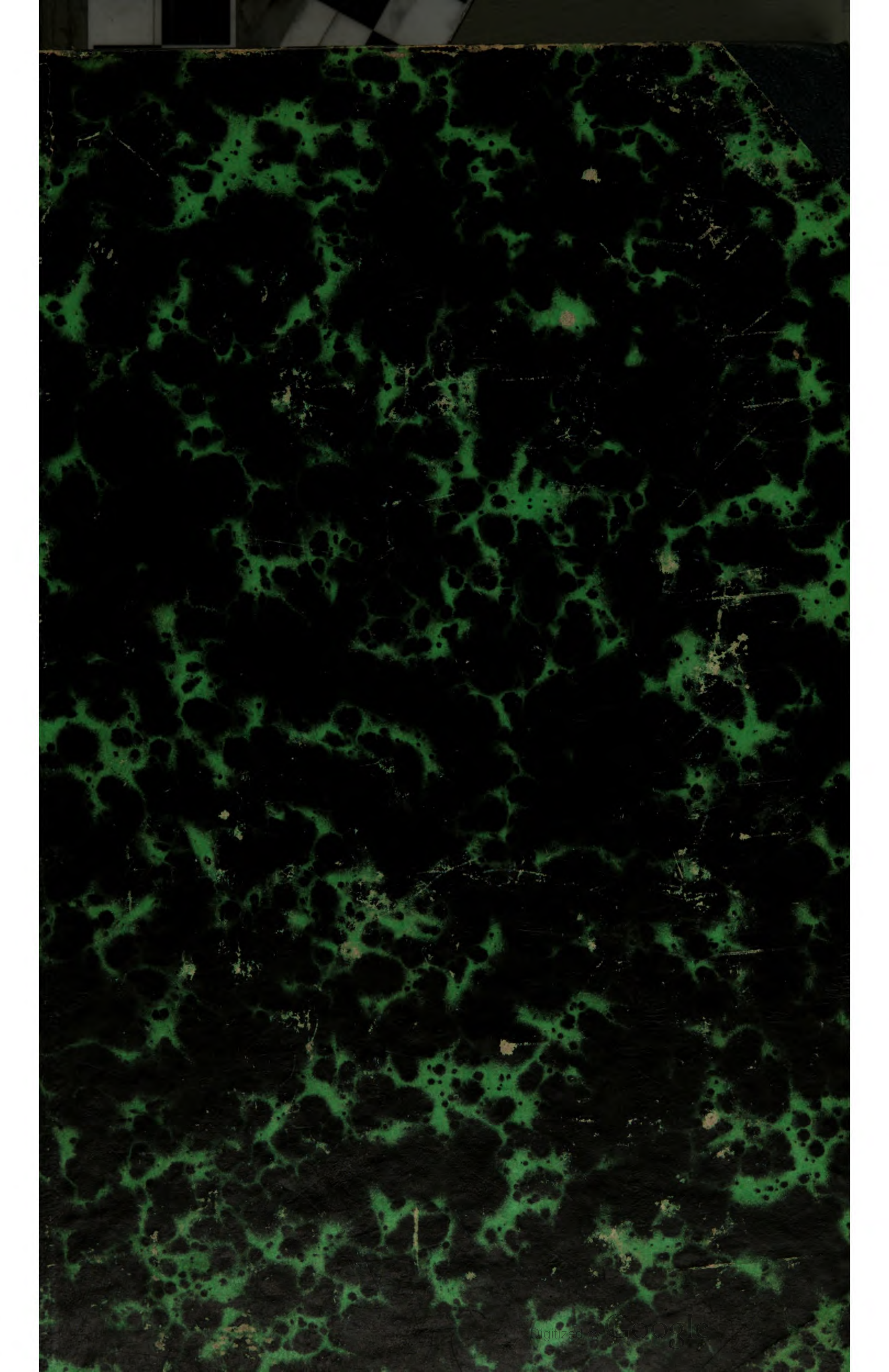
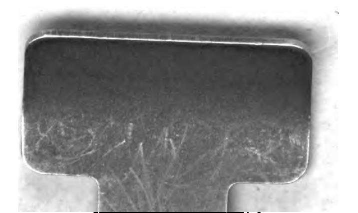




Bulletin



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

PUBLIÉ PAR J.-M. HEBERLÉ,

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE, 5, RUE DES PAROISSIENS, A BRUXELLES;

SOUS LA DIRECTION DE M. CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

Collaborateurs principaux :

MM. Borgnet (Jules), à Namur.
Brou (Ch. de).
Brunet (G.), président de l'Académie de Bordeaux.
Chalon (R.).
Dinaux (Arthur), de Valenciennes.
Helbig (H.), à Liége.
Héricourt (le comte d'), d'Arras.
Heuschling (Xavier).
Hoffmann (F.-L.), de Hambourg.
Jonghe (Th. de).
Kervyn de Volkaersbeke (Ph.), à Gand.

MM. Nève (E.), à Louvain.
Péricaud (A.), de Lyon.
Pinchart, (Al.).
Polain (M.-L.) à Liége.
Poltoratsky (S.), de Moscou.
Reume (A. de), capitaine d'artillerie.
Schayes (A.-G.-B.), membre de l'Académie royale de Belgique.
Serrure (C.-P.), à Gand.
Stassart (le baron de), membre de l'Académie royale de Belgique.
Vander Meersch, archiviste, à Gand.

TOME VII. —



Le 1er cahier du tome VIII paraîtra incessamment.

COLOGNE, BONN ET BRUXELLES,
J.-M. HEBERLÉ.

1850

On s'abonne à Paris, chez MM. Borrani et Droz, rue des Saints-Pères, n° 7.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, avec vignettes et planches, au prix de 10 francs pour la Belgique, et 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles. La souscription est ouverte chez tous les libraires.

L'éditeur se trouvant en possession du fonds des tomes I à VI, publiés par MM. Vandale et Jamar, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 20 francs, et fournira des volumes détachés à proportion de ce prix.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile* doivent être adressés francs de port à M. J.-M. Héberlé, 5, rue des Paroissiens, où l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

LE

BIBLIOPHILE BELGE.

IMP. D'EM. DEVROYE ET Ce.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

FONDÉ PAR M. LE BARON DE REIFFENBERG,

PUBLIÉ PAR J.-M. HEBERLÉ,

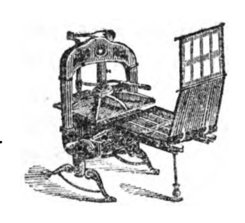
SOUS LA DIRECTION DE M. CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

Collaborateurs principaux :

MM. Borgnet (Jules), à Namur.
Brou (Ch. de).
Brunet (G.), président de l'Académie de Bordeaux.
Chalon (R.).
Dinaux (Arthur), de Valenciennes.
Helbig (H.), à Liége.
Héricourt (le comte d'), d'Arras.
Heuschling (Xavier).
Hoffmann (F.-L.), de Hambourg.
Jonghe (Th. de).
Kervyn de Volkaersbeke (Ph.), à Gand.

MM. Nève (E.), à Louvain.
Péricaud (A.), de Lyon.
Pinchart, (Al.).
Polain (M.-L.) à Liége.
Poltoratsky (S.), de Moscou.
Reume (A. de), capitaine d'artillerie.
Schayes (A.-G.-B.), membre de l'Académie royale de Belgique.
Serrure (C.-P.), à Gand.
Stassart (le baron de), membre de l'Académie royale de Belgique.
Vander Meersch, archiviste, à Gand.

TOME VII.



BRUXELLES, COLOGNE ET BONN,

J.-M. HEBERLÉ, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

1850

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Extrait des tablettes d'un bibliophile.

Nous connaissons un amateur de livres qui s'amuse à noter dans un vaste registre et par ordre alphabétique les renseignements divers que lui fournissent, sur une multitude de sujets, des lectures assidues et variées. Il ramasse ainsi les matériaux d'un répertoire qui réaliserait ce *Manuel du travailleur* dont M. Leber demandait l'exécution ; malheureusement un homme seul, eût-il la patience, l'ardeur et les loisirs de plusieurs bénédictins, ne pourrait accomplir cette œuvre herculéenne. Quoi qu'il en soit, nous relevons au hasard dans les notes qui nous sont communiquées celles qui concernent deux femmes dont l'une est fort équivoque.

PAPESSE JEANNE. 14 ouvrages concernant ce personnage fabuleux sont indiqués au catalogue Barré, nos 4990-5003, et 16 autres ouvrages sont mentionnés au catalogue Sewasse, nos 918-932.

M. Beuchot (*Journal de la Librairie,* 1831, page 59), cite cinq pièces de théâtre relatives à la papesse Jeanne ; l'une d'elles est de Flins des Oliviers ; elle fut jouée en 1793. Charles Bordes de Lyon

fit paraître en 1777 un poëme en dix chants, intitulé : *la Papesse Jeanne*.

Dans les anciennes éditions de la *Silva de varia lecion* de Pedro Mexia, on trouve l'histoire de la papesse ; elle a été supprimée dans les réimpressions suivantes.

Dans le tome Ier des *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn, une dissertation de Wagenseil, dans le tome IX, une autre d'Allatius et des traités sur le même sujet.

Il existe une pièce satirique en allemand, intitulée : *Jean VIII* ; elle est indiquée au *Manuel du Libraire*, tome Ier, p. 407.

Une romance sur la papesse Jeanne se rencontre dans le *Cancionero llamado Flor de Enamorados*, par Juan de Linares. *Barcelona*, 1638, folio 110, verso.

Indiquons aussi :

La Papesse Jeanne par Cooke, traduit en français. Sedan, 1633, in-8°.

E. Settle, *The female Prelate, being the history of Pope Joan, a tragedy. London*, 1680, 1689.

Stalennus (J.) *Papissa monstrosa et mera fabula, adversus* E. Grimm. *Coloniæ*, 1639.

A present for a papist: the life and death of Pope Joan, 1675 ; (indiqué dans la *Bibliotheca Grenvilliana*, page 566).

Deckherren (C.) *De papa romano et papissa romana. Oppenheim*, 1612 (catalogue Debure, 4e partie, n° 1747).

S. Ciampi, *Disamina sull opinione di Boccacio interno alla cosi detta Papessa Giovanna. Firenze*, 1828, in-8°.

G. Bianchi, *Esume critico degli atti e documenti relativi alla favola della papessa Giovanna. Milani*, 1845.

Dans les *Reliquiæ antiquæ*, publiées par Wright et Halliwell, on trouve, 1842, part. XI, quelques vers anglais relatifs à la papesse. Consulter aussi les *Annales de philosophie chrétienne. Paris*, t. XXIII, page 458.

MARIE STUART. Une publication anglaise, *the Crypt*, contient une liste chronologique de 168 ouvrages relatifs à cette reine.

Caussine. *Istoria di Maria Stuarta. Bologna*, 1646, in-8°, volume

peu commun et recherché en Angleterre ; 1 liv. st. 11 sch., comte Hanrott.

Collections relative to the funerals of Mary, queen of Scots; petit volume tiré à 125 exemplaires et offrant la réimpression de onze opuscules curieux et rares, avec une introduction et des notes par Pitcairn.

Boursault a fait une tragédie de Marie Stuart ; il est impossible d'entasser en cinq actes plus d'absurdités, plus de démentis à l'histoire et au bon sens, en plus mauvaise poésie. (R. (Biquet), *Journal des Débats,* 26 décembre 1834.)

Contributions to the British history, by F. von Raumer, London, 1836, xii et 464 pages. Ce volume est entièrement consacré à Marie Stuart.

Dans le *Recueil des dépêches, rapports, instructions et mémoires des ambassadeurs en Angleterre et en Écosse, au* XVIe *siècle*, publié par Purton Cooper, on trouve dans la correspondance de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénélon, vingt lettres de Marie Stuart et beaucoup de détails et de documents qui la concernent.

Nous pouvons indiquer encore :

Savaro, *la Maria Stuarda, opera scenica ; Milani,* 1669 (catalogue Hibbert, n° 7188).

Teatro delle peripezie, poema eroico di A. M. Lenti, Napoli, 1686, in-8°. Poëme curieux dont Marie Stuart est l'héroïne.

Lettera di Sartorio Lescho su la morte della reina di Scotia; Bergamo, 1587, in-4°. Il a été fait de cet opuscule une réimpression *fac-simile* à petit nombre, dont un exemplaire sur vélin.

La *Revue britannique,* avril 1841, contient un article sur Marie Stuart, extrait de la *Quarterly Review.* La *Vie* (en anglais) de M. S., par Chalmers, 1824, 3 vol. in-8°, est écrite avec partialité, mais elle renferme des documents précieux.

Memoirs of Mary, queen of Scots, by Stanhope Buckingham, London, 1844, 2 vol. in-8°.

Life of Mary, queen of Scots, by Benger, 1823, 2 vol. in-8°.

Letters of Mary, queen of Scots, edited with on historical introduction and notes, by A. Strickland, 1843, 2 vol. in-8°.

Copie d'une lettre de la royne d'Ecosse écrite de sa prison de Chei-

feild, Paris, 1572 ; une réimpression à dix exemplaires a été faite à Milan en 1839.

Des documents historiques sur Marie Stuart se trouvent dans le *Bulletin de l'Alliance des Arts,* tome III, nᵒˢ 3, 4 et 5 ; voir dans le même *Bulletin*, tome II, nᵒ 17 (25 février 1844) des extraits d'un volume resté inachevé : *Life of Thomas Egerton.* Des lettres ont été imprimées dans la *Revue française,* tome III (1ᵉʳ novembre 1837). Dans le tome II des *Poems* de Graham, 1807, in-8ᵒ, il y a un drame relatif à Marie-Stuart. Le catalogue Soleinne présente une tragédie de Tronchin sous ce même titre. Un drame en allemand de Müller a paru à Altona en 1839.

En 1839, le prince Labanoff publia à Paris un volume de lettres de Marie Stuart ; la *France littéraire,* tome XXXVI, p. 182-193, rendit compte de cette publication. Depuis cette époque, l'éditeur a réuni en sept gros volumes le résultat de ses immenses recherches dans toutes les bibliothèques de l'Europe au sujet de la reine d'Écosse. C'est d'après cette publication que M. Ph. Chasles a consigné dans la *Revue des Deux Mondes* des considérations sur l'histoire de Marie Stuart.

G. Brunet.

Variétés bibliographiques

« Sensuyt Tulles des offices, cest a dire des operations humaines » vertueuses et honnestes, traduict de latin en françoys, par lequel » chascun peult apprendre la vertu de bonnes meurs et dresser sa » forme et maniere de viure qui est le souuerain bien et la felicite » humaine. » Imprimé à Paris par maistre Pierre Vidoue, pour honneste personne Galliot du Pré, 1529.

Il paraît que le savant auteur du *Manuel du Libraire* n'a pas eu cette édition, car en la mentionnant, tome Iᵉʳ, p. 695, d'après le catalogue la Vallière, en trois volumes, il ajoute qu'il croit qu'elle

reproduit la traduction de David Miffant, gouverneur de la ville de Dieppe, traduction dont il signale deux éditions, Paris, 1502 et 1509. Quoi qu'il en soit, l'édition de Galliot du Pré est rare et bien exécutée. C'est un petit in-8° de 127 feuillets chiffrés (30 lignes par page) et 4 feuillets non chiffrés pour la table. Le frontispice est orné de la première marque de Galliot du Pré, telle que le *Manuel* l'a donnée d'après le *Champion des Dames* de Martin Franc, imprimé également par Pierre Vidoue.

Afin de donner un échantillon du style de cette traduction, nous reproduirons ici le chapitre 40 du livre Ier. « Quelle doit estre la maison dung honorable homme. »

« Et pour ce que nous voullons parler de tout ce qui appartient aux meurs et a lhonnestete de lhomme, il nous plaist de dire quelle doibt estre la maison dung homme honorable et autorise qui veult faire et edifier de laquelle la fin est pour son vsaige. Auquel vsaige toute la fortune de lediffice doit estre appropriee et appointee, et auec ce quelle soit prouffitable et belle. Cayus Octavius qui fut le premier de sa lignee et famille consulle de romme pour ce quil auoit fait ediffier vne tres belle maison, il fut tant aggreable et honnore du peuple que a luy qui estoit homme nouueau venu, cela comment lon creoyt, fut cause en ayde de obtenir celle belle dignite de consule. Laquelle maison Scaurus pour eslargir et accroistre ses maisons ioingnans a y celle fist depuis demollir et abatre, cestuy la apporta en sa maison et lignee le premier honneur de consulle, et cestuy cy cest assauoir Scaurus qui estoit filz dung grant homme et excellent, yssu de maison tres honnoree en rapporta, non pas seullement repulse de la consulite, mais aussi honte, deshonneur et misere. L'homme est a honnorer pour sa noble maison, mais cela seullement ne suffit pas, car le seigneur nest pas pour lamour de sa maison mais la maison pour lamour de son seigneur est faite honnorable. Et ainsi comment es autres choses ne deuons point besongner pour nous seullement, mais aussi pour les autres. Semblablement la maison dung hault homme doit estre ediffiee en telle capacite et amplitude que en icelle il puisse receuoir et loger ses amys et ses seruiteurs. Autrement la grant et haulte maison mal-ediffiee et de peu seruant est plus au deshonneur que a l'honneur de son maistre

de laquelle ceulx qui par la passent dient : O noble ancienne maison, tu as bien change de despareil maistre. Ainsi comment en noz iours on le peult dire de plusieurs maisons. On doit aussi escheuer songneusement que en edifiant on ne ysse et excede au coustaige et magnifiance la mesure de sa faculte, car plusieurs sont qui a lexemple et voullans ensuyr les plus grans et plus puissans en symptuosite de edifices se sont mis au bas. Ainsi comment de Luculus tres grant et singulier homme. Tres peu de gens lont ensuy en ses vertus. Mais plusieurs lont ensuy en magnificences de edifices, en quoy touteffois on doibt adviouster et tenir et auoir manière et mesure. Et reuocquer tout a mediocrite et moyen, laquelle nous deuons rapporter a toutes les œuvres dont nous vsons en ceste vie. »

« Les Œuvres de maistre François Philon, docteur ez droicts et » aduocat en Parlement. *Agen,* Jean Gayon, 1640, in-12 ; 8 feuillets » non chiffrés, 472 pages et 8 feuillets. »

Nous n'avons trouvé nulle part de détails sur ce Philon, qu'il faut ajouter à la liste des poëtes français ; nous ne rencontrons son livre sur aucun des catalogues les plus riches en ouvrages de ce genre ; tous les bibliographes que nous avons consultés sont muets à son égard. Nous lui consacrerons donc quelques lignes, afin qu'il ne coure pas le risque d'être livré à un oubli où il s'engloutirait tout entier.

Son volume assez gros et imprimé en caractères fort menus se compose d'une traduction complète de l'Enéide. Nous convenons que cette traduction est fort loin de valoir celle de Delille, de Gaston ou de Barthélemy ; sa rareté seule peut lui faire obtenir une minute ou deux d'attention et justifier les courts extraits que nous en donnerons.

Voici en quels termes débute le premier livre :

Moy qui chantois mes vers sur mon tendre pipeau
Et sortant des forets où paissoit mon troupeau,
Forçois les champs voisins de la pleine champestre
D'obeïr paresseux aux souhaits de leur maistre,
Soigneux de recueillir les fruits de ses trauaux,
OEuvre fort agréable aux courages ruraux.

Ie chante ores de Mars l'horreur et les alarmes
La valeur, les combats, les exploits et les armes,
D'un prince fugitif, qui conduit du destin,
Vint de Troye surgir au riuage latin.

Transcrivons encore une partie de l'épisode de Laocoon :

Un cas espouuentable et plus grand que cela,
D'une estrange façon les maux amoncela.
Laocoon faisoit le divin sacrifice,
Grand prestre de Neptun, esleu pour cet office
Offrant d'un cœur devot deuant les saincts autels
Un taureau pour offrande à nos dieux immortels,
Voicy deux grands serpens entortillez ensemble,
(En racontant cecy de grand horreur ie tremble)
Ils estoient marquetez de taches sur le dos
Et nageoient sur les eaux de l'isle Tinedos,
Leurs cols estoient sanglans, et leurs poitrines nuës,
S'esleovient à tous coups sur les vagues chenuës,
Leurs queuës en rondeaux serpentoient à l'entour,
Et l'escume des flots couloient en longs détours.......
Ces deux dragons estoient de noir venin remplis,
Leurs queues s'enlaçoient en cent plis et replis ;
Et ce même venin souilla la bandelete
Que le prestre auoit mise à l'entour de sa teste ;
Leur bluastre couleur les rendoit fort hydeux,
Il fit tout son effort de se despetrer d'eux,
Mais l'effroy fut si grand qu'il fit un cri terrible,
Comme fait le taureau fuyant la hache horrible,
Lorsque pour appaiser l'ire des immortels
On le mene lié deuant les saincts autels.

A la suite de l'Énéide, Philon a placé quelques sonnets et stances adressés à une belle qu'il a nommée Lyrie. Ces vers sont d'une médiocrité qui en interdit toute citation.

G. Brunet.

Supplément à la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.

(*Voy.* t. V, pp. 25, 67.)

L'archiduchesse Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas, était une grande princesse, qui mangeait toujours seule, pour conserver sa dignité, et allait au théâtre escortée de deux confesseurs jésuites, lesquels tournaient le dos à la scène et faisaient semblant de marmotter leurs heures, très-attentifs en réalité à ce qui se disait dans la loge de Son Altesse.

Marie-Élisabeth était très-dévote et faisait cependant célébrer les fêtes des saints par des opéras ou des oratorio. Il est vrai que ces opéras et ces oratorio étaient dans le genre sacré, et que ce qu'il y avait de mondain d'un côté se rattrapait de l'autre.

Pour le jour de St-Thomas, de l'an 1728, le père Jean Chrysostome Arrigoni déploya toute son imagination. Cet Arrigoni m'a tout l'air d'un jésuite, car ces pères ont toujours aimé la comédie et persistent encore aujourd'hui à la faire jouer dans leurs colléges. Quant au compositeur, le signor Carlo Arrigoni, c'était nécessairement un de ses parents, peut-être son frère.

Le révérend composa un oratorio intitulé : *Le repentir d'Achab d'avoir fait mettre à mort Nabot.*

Repentimento d'Acabbo, doppo il rimprovero della strage di Nabot, oratorio à cinque voci, cantato nella reale capella della serenissima archiduchessa d'Austria Maria-Elisabeth. Bruxelles, appresso Eug. Enrico Frickx, stampatore de Su Majesta Imperiale e Catholica, 1728, in-4° de 34 p.

Si tout se passait comme cette fois, il n'y avait rien à dire. Le poëme composé par un jésuite et exécuté dans la chapelle royale, quoi de plus orthodoxe? D'ailleurs l'oratorio est dans les règles : il est assommant, et beaucoup plus que celui de la *Création du monde,* qui m'a si souvent ennuyé dans ma jeunesse.

Je suis hors d'état de parler de la musique que je n'ai pas sous les yeux, et que, par conséquent, je ne saurais montrer à M. Fétis,

pour avoir un avis tout fait, mais il semble établi qu'à la cour de Bruxelles, en 1728, c'était la musique italienne qui dominait.

De Rg.

Obsèques de Charles-Quint, à Bruxelles.

Les Belges, qui ont su, de tout temps, surpasser les autres peuples en jeux publics et marches triomphales, ne restèrent pas en arrière lorsqu'il fallut célébrer des pompes funèbres en l'honneur de leurs souverains. Ici leur zèle religieux venait s'ajouter à leur amour des représentations publiques et à leur habileté dans ces sortes d'exhibitions. Les funérailles somptueuses de l'archiduc Albert, qui eurent lieu à Bruxelles en mars 1622, sont assez connues, mais celles de Charles-Quint, célébrées soixante ans plus tôt, et qui peut-être donnèrent l'idée des dernières, le sont beaucoup moins; aussi est-ce avec un grand plaisir que nous en avons rencontré une description gravée des plus curieuses (1).

Le savant et ardent bibliophile Van Hulthem, qui avait réuni tant de livres sur l'histoire des Pays-Bas et notamment des ouvrages à figures et des recueils sur toutes les cérémonies, marches triomphales, fêtes publiques, jubilés, joyeuses entrées et obsèques royales, n'avait pas trouvé (du moins son catalogue n'en parle pas à l'endroit propice) la pompe funèbre exécutée à Bruxelles, lors de la mort de Charles-Quint. L'ouvrage qui renferme cette représentation en estampes doit être peu commun, à en juger par son absence dans la célèbre bibliothèque que nous venons de citer, dans d'autres

(1) On connaît aussi les obsèques de Guillaume-Louis, comte de Nassau, qui eurent lieu à Leeuwarde, le 13 juillet 1620, gravées par *P. Harlingensis, Amsterdam, Claes Jans. Visscher,* pièce en rouleau; et celles de Frédéric-Henri, prince d'Orange, exécutées le 10 mai 1647, *Françoys Van Beusekom, excud.*

collections non moins curieuses d'ouvrages sur le pays, et dans le *Manuel* si complet du savant *Brunet*. Il est cependant mentionné par plusieurs auteurs d'ouvrages sur la gravure, tels que *Joseph Strutt*, *M. Huber* et *C.-C.-H. Roost.*

L'exemplaire que nous possédons de ce rare volume n'a point de titre proprement dit; il est de format gr. in-folio oblong, et contient 34 pièces numérotées 1-34 (après coup selon nous), et trois pièces non chiffrées, ce qui porte le recueil complet à 37 pièces.

Au bas du premier feuillet, représentant *la chapelle ardente* des funérailles, on lit : *Henricus Hondius excudit* 1619. *Hagœ comit.* Cette inscription, toute mercantile, pourrait bien être de la même date que les numéros, et avoir été placée sur les exemplaires qui n'ont point été distribués ou vendus dans leur nouveauté; car il tombe sous le sens que Charles-Quint étant mort dès le 21 septembre 1558, ce n'est pas soixante ans plus tard que la pensée est venue de perpétuer, par la gravure, la mémoire des cérémonies faites aux obsèques de cet auguste défunt.

A l'aide de quelques recherches bibliographiques, d'ailleurs, on retrouve facilement la première main qui a tracé ces dessins lugubres mais intéressants pour l'histoire.

La pièce n° 34 (la dernière chiffrée) représentant les insignes, armoiries et devises héraldiques du célèbre empereur et roi, porte la date de 1558, que l'on ne doit considérer que comme un rappel de l'année de la mort du monarque.

La pièce n° 2, représentant les seize trompettes et timbaliers tenant la tête du cortége, est signée des noms : *Joannes à Duetecum, Lucas Duetecum, fecit.* Selon Strutt (*Biographical Dictionnary of engravers,* London. 1785, in-4° t. Ier, p. 265), les deux frères Jean et Lucas Duetecum ou Doetecum, auxquels il faut peut-être joindre un troisième frère du prénom de Baptiste, florissaient comme graveurs vers 1559. Au haut de la même planche on lit les mots suivants qu'on doit regarder comme le titre de l'ouvrage : *Amplissimo hoc apparatv et pvlchro ordine Pompa fvnebris Brvxellis à Palatio ad Divœ Gudulœ templvm processit cvm Rex Hispaniarvm Philippvs Carolo V, Rom. imp. parenti mœstissimvs jvsta solveret.*

Selon M. Huber et C.-C.-H. Roost (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art,* Zurich, 1801, in-8°;—*École des Pays-Bas,* pp. 77-78),

cette suite aurait d'abord paru en un long rouleau, formant une très-grande frise en plusieurs planches et elle était signée : *Hieronymus Cock invent.* 1559. Tel fut sans doute son premier état. C'est à Jérôme Cock, peintre, graveur à la pointe et au burin, imprimeur et marchand d'estampes à Anvers, où il naquit vers 1510, pour y mourir en 1570, qu'il faut attribuer l'invention de ces figures, d'autant plus qu'on avait déjà vu sortir de chez lui, en 1556, une suite de douze pièces sans le titre, représentant, sous la signature *Hieronymus Coccius,* les victoires et triomphes du même Charles-Quint, dont trois ans plus tard il décrivait la triste marche funéraire.

C'est donc bien à 1559 que l'on doit reporter la confection de cet ouvrage. Henri de Hondt, le jeune, de La Haye, n'a fait qu'en réunir les cuivres ou les exemplaires invendus pour en former un volume avec quelques autres pièces analogues au sujet. C'est encore lui qui mit au jour la suite suivante qui rappelle l'entrée triomphale de Charles-Quint à Bologne : *Pompa introitus Caroli V in vrbem Boloniam, figuris æneis à Henrico Hondio expressis.* Hagæ comitum (sine anno) in-folio (*Biblioth. Slusiana,* p. 640).

Si nous continuons à parcourir le recueil de la pompe funèbre de l'empereur, mort moine à Saint-Just, nous voyons que la planche 5, plus grande que les autres, figure le vaisseau emblématique de l'État, pavoisé des drapeaux aux armes de toutes les provinces de la domination de Charles-Quint, et monté par les trois vertus théologales : la *Foi*, l'*Espérance,* et la *Charité ;* chacune d'elles trône au pied d'un des mâts de ce somptueux navire, dont les flancs sont garnis de médaillons représentant les victoires impériales. Dressées sur des flots mouvants, deux immenses colonnes d'Hercule, auxquelles sont attelés de monstrueux chevaux marins, suivent le vaisseau de l'État. En tête de la planche on lit : *Effigies navis exhibitæ Bruxellis in exeqviis cæs. Caroli V quæ et in festivitate annali per vrbem circvmvehitvr.* La pièce est signée au bas : *Gillis Hendricx excudit Antwerpiæ.* Cette figure a dû être ajoutée par Henri de Hondt au recueil qu'il a formé.

De la pièce 7 à la pièce 20, il règne un titre courant en lettres colossales très-élargies, lesquelles rassemblées forment la légende suivante : *Ordo fvit Pompæ fvnebris et iste paratvs cvm Rex ivsta Patri solveret Hesperiæ.*

Toutes ces planches représentent, en costume officiel, les seigneurs d'Espagne et des Pays-Bas et les grands dignitaires de l'Empire qui suivirent le convoi du monarque. On y aperçoit *Stephano Doria,* levant le grand étendard des couleurs ; *Philippe de Lannoy,* hissant celui de Flandre ; le sire *de Maingoval,* avec celui de Tolède ; *de Rassinghien,* soutenant celui de Castille ; le vicomte *de Gand,* portant le guidon ; don *Pedro de Ulloa* et le sire *de Vertain,* conduisant chacun un des nombreux coursiers de guerre vêtus du caparaçon ; le comte *du Rœulx,* le prince *de Sulmone,* tenant l'un, l'écu de Bourgogne, l'autre, la cotte d'armes de l'Empire ; les comtes *de Boussu, d'Arenberg, d'Egmont, d'Arschot,* le baron de *Berlaymont,* les sires *de Molembais* et *de Courrières,* le marquis *de Berghes,* suivaient tous en grande robe de cérémonie de l'ordre de la Toison d'or ; le Roi Philippe II et le duc de Savoie en grande cape de deuil, fermaient à peu près le cortége. Les figures, au nombre de 213, sont tellement soignées pour l'âge, la pose, les habitudes et les costumes de chaque individu, qu'on dirait de petits portraits en pied. Les ornements, décorations, insignes, bannières, dais et caparaçons, sont exactement reproduits et fournissent de bons renseignements sur les modes et les usages du milieu du XVIe siècle. C'est là qu'on voit ces énormes hampes à fer de lance d'un côté, et à poignée de l'autre bout, soutenant les étendards impériaux dans ces cérémonies solennelles, lances singulières par leur taille, que nous avons encore revues dans l'*Armeria real* de Madrid, à côté de la modeste litière noire en forme de grande barcelonnette, dans laquelle Charles-Quint se faisait porter à dos d'homme, dans les montagnes du Tyrol.

Les trois dernières planches de notre recueil, non chiffrées et non signées, qui nous semblent appartenir à la manière de graver de Pierre Van der Borght, d'Anvers, ne représentent plus rien de la cérémonie des obsèques, mais elles reproduisent néanmoins des tableaux analogues au sujet traité. C'est une *danse macabre,* en trois feuilles, dans laquelle on remarque, comme d'ordinaire en ce genre de représentations, la mort aux prises avec toutes les conditions de la vie. Ce sont des groupes de squelettes couverts de casques de guerriers, de bonnets de docteurs, de tiare, de mitres et de barettes, de couronnes impériale, royale et ducale, et au bout de tout

cela une horloge au sable et un cercueil. Ces tableaux peu agréables, mais philosophiques, sont pleins de vérité et d'énergie.

ARTHUR DINAUX.

Annulaire agathopédique et saucial, imprimé par les presses iconographiques à la congrève de l'ordre des Agath. Chez A. Labroue et Ce, Cycle IV, Bruxelles, 1850, in-8° de 130 p., fig. et 4 pp. de musique gravée.

Ce ne sont pas ici les mémoires d'une académie qui n'en est pas une, comme ceux de l'académie de Troyes, qui ont inspiré quelques pages curieuses à M. le docteur Payen. Les Agathopèdes existent en chair et en os, ils existent depuis quatre ans, et la société mère, de Bruxelles, a même fondé une succursale à Mons, cette cité des *bons drilles.*

Il ne faut pas être très-fort sur le grec ni se faire embrasser par Philaminte ou Armande, pour savoir qu'*agathopèdes* signifie *bons enfants.* Ces bons enfants, plus malins que naïfs, sont des gens d'esprit qui ont imaginé de se réunir périodiquement pour dire des folies et mourir de rire, s'ils le peuvent. Le rire est ami de l'homme: il est ordinairement la marque d'une bonne conscience et d'un caractère franc et aimable, mais il me semble que si je devais sortir à certain jour de chez moi avec l'idée d'être d'une gaieté folle, de débiter une foule de divertissantes bêtises et de laisser toutes mes préoccupations à la porte, j'arriverais au rendez-vous avec un sérieux patibulaire que rien ne saurait dérider. La saillie est primesautière, comme disait Montaigne, elle s'improvise et ne se commande pas. Il ne faut pas non plus l'immobiliser en la sténographiant ainsi qu'un discours parlementaire, pour la jeter ensuite en moule. Telle facétie, qui s'élance en petillant du sein de la conversation, ne conserve pas son succès quand elle est fixée sur le papier et devient une niaiserie insipide dès qu'elle peut être soumise à l'examen

d'une froide raison. Il est peu de bons mots qui, admirés à leur naissance, conservent leur sel et leur à-propos.

MM. les Agathopèdes, on le voit, ne parlent pas comme tout le monde. Ce que nous appelons un *annuaire* est pour eux un *annulaire*. Le *bureau des longitudes et des éphémérides* est changé en *bureau des platitudes et des éphéméroïdes*, ainsi du reste. Le calembour obtient chez eux des honneurs réactionnaires.

En entrant dans cette société on ne choisit pas un nom de berger en Arcadie ([1]), mais un nom d'animal; le grand maître est le *cochon*. Cela ne nous paraît pas prodigieusement folâtre ni de très-bon goût.

L'*Annulaire*, puisque *annulaire* il y a, ne se vend pas; c'est un très élégant volume, orné de jolies vignettes sur bois. Après une préface fort extraordinaire, vient l'almanach agathopédique, qui n'est pas sans quelque ressemblance avec l'almanach républicain: analogie dont je ne lui ferai pas compliment; puis un choix des travaux de la classe des *sciences* (des sciants) et de celle des belles-lettres (*bêtes-laides*). On y lit des vers, de la prose, souvent un peu lestes, et des mémoires sur les sujets les plus bouffons, qui sont traités avec une gravité et un semblant d'érudition grotesques.

Encore un coup, il y a dans cette brochure plus d'esprit et de talent qu'il n'en faudrait pour faire un ouvrage utile. Son grand tort, selon nous, c'est d'être une débauche d'intelligence trop prolongée.

De Rg.

([1]) Mirabeau, dans un livre qu'on n'ose guère citer, a donné une nomenclature des académiciens d'Italie, affublés des épithètes les plus extravagantes: *Confusi, Somnolenti, Excentrici, Insipidi, Infernati*, etc.

La presse espagnole en Belgique.

—

EXTRAITS DE DIVERS CATALOGUES [1].

(Voy. t. VI, p. 284.)

(Catalogus bibliothecæ selectissimæ hispanicæ, gallicæ, anglicæ, nec non italicæ Hamburgi in publica auctione vendendæ d. X Februarii anni 1807. H. 1816, in-8°.)

E. de Garibay y Famaloa. *Compendio general de las cronicas de Espana.* Amberes, 1751, 4 tomes, in-fol.

E. de Garibay y Famaloa. *La misma obra.* A. 1711, in-fol.

L. de Avila y Zuniga. *Coment. de la guerras de Alemania de Carlos V.* A. 1550, in-8°.

E. Sueyro. *Anales de Flandes.* A. 1624, 2 tom., in-fol. (Bull. II, 1.)

C. Coloma. *Las guerras de las estados baxos desde* 1588 *hasta* 1599. A. 1625, in-4°.

Bendivoli. *Guerras di Flandes,* traduc. por Baulia Varen. A. 1687, in-fol.

J. Estrada. *Decades de las guerras de Flandes.* Trad. por Al. de Novar. A. 1701, 3 tom., in-8°.

B. Aldrete. *Varias antiguedades de Espana, Africa y otras provincias.* A. 1614, in-4.

M. de Faria y Sousa. *Historia del regno de Portugal.* A. 1730, in-fol.

[1] Plusieurs des ouvrages indiqués ici l'ont déjà été dans les articles précédents.

J. de Comerce. *Memorias*, trad. por F. Vitrian. A. 1703, 2 tom. in-fol.

P. Fexeira. *Relacion de l'origen de los reges de Persia y de viage hecho por el mismo autor*. A. 1610, in-8°.

J.-E. Calvete de Estrella. *El felicissimo viage del principe don Felipe*. A. 1552, in-fol.

Inigo Lopez de Mendoza. *Proverbia*. A. 1581, in-12.

Em. Sueyro. *Obras de facito*. A. 1613, in-4.

Gonzalo Perot. *La Ulyxea de Homero*. A. 1556, in-8°.

Juan de Mena. *Obras*. A. 1562, in-8°.

Cristoval de Castillejo. *Obras*. A. 1598, in-12.

F. de Quevedo. *Obras*. Brusselas, 1660, 3 tom. in-4.

F. de Laraba. *Libro de vidas y dichos graciosos de notablos varones*. A. 1549, in-8°.

Boscan. *El cortesanos*, trad. del italiano. A. 1561, in-8°.

Flor de Apolo, por el cap. Don Aligl. de Burrios. Bruzelas, 1665, figg., in-1°.

(Verzeichniss einer auserlesenen Samlung von älteren lateinischen, spanischen, italienischen und französichen Werken. — Verk. d. 13 märz 1826, in Hamb., H., in-8°.)

Alonso Tostado de Madrigal. *Questiones XIIII*. Anvers, Alt. Nucio. (In fine : 1551), in-8°. (Lat. 2.). Conf. Antonii Bibl. hisp. vetus. Tom. 2, p. 260, Ed. Matr.

Seb. Tern. de Medrano. *Los seis primeros libros, onze y doze de los elementos de Euclides, augment. de muchas proposiciones curiosas que facilitan su uso*. Brusselas, 1688, figg., in-8°.

— *Breve descripcion del mundo y sus partes.* Brusselas, 1686. C. tabb. geogr.

Filipe de Commines. *Memorias,* trad. de frances con escolios proprios por J. Vitrian. Amberes, 1643, 2 tom. in-fol.

(Verzeichniss einer Sammlung Bücher [du négociant *Böhl,* qu'il ne faut pas confondre avec Böhl v. Tabor]; verk. 11 apr. 1831, zu Hamburg, H.)

Ant. Carnero. *Historia de las guerras civiles que havido en los estados de Flandes des del ano* 1559-1609. Brusselas, 1625, in-fol.

Ant. de Guevara. *Epistolas familiares.* Anvers, 1633, in-8°.

(Catalogue de livres espagnols rares et de toute espèce, etc., qui se trouvent à la librairie espagnole de Rodriguez. Paris, 1820.)

Antiquedades (varias) de España, Africa y otras provincias, por el D.-B. Aldrete. Amberes, 1614, in-4°.

Arte de conocer à los nombres, etc. Amb., 1755, in-12.

Avisos para soldados y gente de guerra. Brux., 1597, in-12.

Celestina, etc. En la oficina Plantiniana, 1595, In-8°.
— ib., 1599, in-8°.

Cervantes. *Persiles y Sigismunda.* Brucellas, 1618, in-8°.

Decada de las guerras de Flandes. Amberes (s. a.) 8 figg., 3 tom.

Dichos (los) y hechos del rey Phelipe II. Brusselas, 1666, in-12.

Epitome de la vida y hechos del invicta emperador Carlos V, por D.-J.-A. de Vera y Figueroa. Bruxelas, 1656, in-4°.

Espeja de consolacion de tristes, etc. Anveres y Barcelona, de 1551 à 1580. 5 tom. in-8°.



Mistica ciudad de Dios. Amberes (s. a.) 3 tom. in-fol.

Obras de Cayo Crispo Salustio, trad. por Emanuel Sueiro. Anvers, 1615, in-8°.

Obras de D. Fr. Quevedo y Villegas. Amb., 1726, in-4°, figg. 4 tom.

Obras de la madre Agrada. Amb., 1736, in-fol., figg., 3 tom.

Ocios del conde de Rebolledo. Amb., 1650, in-24.

Oratoria de religiosos y exercicia de virtuosos, por D. Ant. de Guevara. Anvers, 1569, in-8°.

Pastor (el) fido, poema de Baptista Guarino, trad. del italiano en metro español. Amberes, 1694, in-8°.

Quevedo. *Poesias.* Brusselas, 1670, 3 tom. in-4°.

Questiones (las 14) del Tostado, etc. Anvers, 1551, in-8°; vid. supra.

Selva de aventuras, compuesta por Hieronimo de Contreras. Brux., 1592, in-8°. Rarissimo.

Teatro moral de la vida humana, en cien emblemas, con el enchiridion de Epitecto y la tabla de Cebes. Amberes (s. a.) in-fol. figg.

Viage (el felicissimo) del muy alto y muy poderoso principe don Philipe, hijo del Emperador don Carlos V maximo, desde España a sus tierras de la baxa Alemana, con la descripcion de todos los estados Brabante y Flandes, escrito en cuatro libros, pro Juan Christoval Calvete de Estrella. Anveres, 1552, in-fol. (46 fr.)

(A catalogue of spanish portuguese books, on sale by Vincent Salva. London. Part. II, 1829. *Voir* les n°s 2355, 2357, 2365, 2381, 2426, 2451, 2496, 2612, 2653, 2743, 2766, 2772, 2903, 2904, 3069, 3093, 3094, 3095, 3125, 3134, 3139, 3154, 3166, 3319,

3369, 3370, 3652, 3683, 3720, 3912, 3935, 3956, 3962, 3995, 4015, 4027, 4039, 4049, 4050, 4054, 4118, 4150, 4165, 4166, 4167, 4173.)

(Spanish literature catalogue by *Rich*. Lond. Febr. 1, 1841.)

Apiano (Pedro). *La cosmographia corrigida y anadida, por* Gemma Frisio (with numerous curious wood-cuts, maps and moveable planispheres). Anvers, 1575, in-4°.

Boscan. *Las obras de, y algunas de la Vega* (wants a title and leaf of the preface). Anvers, 1544, in-12.

Cervantes. *Don Quixote,* 192 parte. Bruss., 1662, 2 tom. in-8°, Terst. ed. w. plates.

(Catalogo de Domingo y Monpié de Valencia, 1817.)

Historia de la conquista de Mexico, poblacion y progresos de la America septentrional, conocida por el nombre de nueva España, por D. Antonio Solis. Amberes, 1774, in-fol.

(Catalogo de la libreria hispano-americana. Paris, 1832.)

Estrada. *Guerras de Flándes.* Amberes, 1749, figg., 3 tom. in-4°.

(*H. Bohn*. Catalogue. Lond. 1841.) *Voir* les nos 12786, 87, 88, 12834 (cancionero. A. 1557), 12942, 12962, 13000, 13023, 13099, 13137, 13139, 13193, 13207, 13208, 13213, 14, 15, 13221, 13229, 13248, 13262.

L.-P. Hoffmann, de Hambourg.



Singularités bibliologiques.

I. — IMPRIMERIES PARTICULIÈRES.

1. *Dissertation sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou revenants*, par le R. P. dom CALMET, Ensidlen, dans la *princière abbaye*. 1769, 2 vol. petit in-8°.

2. *De l'institution du prince*, fait et composé par G. BUDÉ, imp. par le commandement de ... J. de Luxembourg, *à l'Arrêceour, abbaye dudit seigneur*, et par maistre NICOLLE. Paris 1547, petit in-fol.

3. Explications de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des Chartreux, *à la Correrie*, par ANDRÉ GALLE, imprimeur de Grenoble. S. d. in-4°.

M. Peignot n'a cité aucune de ces imprimeries dans sa table-prospectus.

II. — IMPRIMERIES IMAGINAIRES.

1. *Minet*, poëme, par M. L. Amsterd., au *Matou couronné*. 1738, petit in-8°.

2. *Les actes du Synode universel de la sainte réformation, tenu à Montpellier le* 15 *may* 1548 (par S. D. C. REBOUL). Montpellier, *chez le libertin* et se vendent au coing de la loge. 1600, in-12.

3. *Le Temple du Goût*, par VOLTAIRE, *à l'enseigne de la Vérité*; 1733, in-8°.

4. *Les privilèges du cocuage*, ouvrage nécessaire tant aux cornards actuels qu'aux cocus en herbe, *à Vicon, chez Jean Cornichon, à l'enseigne du Coucou*. 1721, petit in-12.

5. *Errotika Biblion* (par MIRABEAU). Rome, *de l'imprimerie du Vatican*. 1783, in-8°.

6. *Sermon pour la consolation des cocus,* prononcé au sujet de A** B**, cocu par arrêt. *Rouane, chez Dominique Vendu.* (Imprimerie de Carpentier-Méricourt, à Paris.) 1833, gr. in-8°.

7. *Le moyen de parvenir. Chinon, de l'imprimerie de François Rabelais.* S. d, in-12.

8. *Le Livre de quatre couleurs* (par Caraccioli) *aux quatre Éléments, de l'imprimerie des quatre Saisons,* 4444 (1760); petit in-8°.

9. *L'esclavage rompu* ou la *société des Francs-Péteurs,* à Pordépolis, *à l'enseigne de Zéphyr artillerie.* 1755, petit in-8°.

10° *La Parisienne,* poëme héroï-comique, dédié au comité d'inquisition, par un Hottentot. Cap de Bonne-Espérance, 1789, in-8°.

11. *Le nouvel an,* poëme héroï-fou., à Brochero-Manie. 1751, in-8°.

12. *Les plaisirs secrets d'Angélique* ou ses *Voyages au bout du monde;* Londres, P. Confonlk, *à la Poule plumée,* 1751, 2 tom., 1 vol. in-12.

13. *Le pour et le contre de la possession des filles de la paroisse de Landes, diocèse de Bayeux* (par le P. Porée, de Caen), *à Antioche, chez les héritiers de la bonne Foy, à la Vérité.* 1738, in-8°.

14. *Le Taureau Blanc, trad. du Syriaque, par dom Calmet* (Voltaire), *à Memphis.* 1774, in-8°.

15. *La Chézonomie ou l'art de ch...,* poëme didactique en quatre chants, par Ch. R. (Charles Renard), *à Scoropolis* et Paris. 1806, in-12.

16. *Lettres nouvelles, galantes, historiques, etc.,* de mad. D... (Desnoyer). *Nismes* (Holl.) 1713, petit in-12.

17. *L'hymen réformateur des abus du mariage. Dans l'univers,* l'an 1756, in-12.

18. *La princesse de Babylone* (par Voltaire). *London* (Amsterdam), 1768. in-8° ; édit. originale.

19. *Les cent Nouvelles nouvelles*. Cologne, P. Gaillard (Holl.). 1701, 2 vol. petit in-8°.

20. *Journal amoureux d'Espagne*. Cologne, E. Egmont (Holl.). 1672, 2 vol. petit in-12.

21. *Hist. du prince Charles et de l'impératrice douairière*. Cologne, P. Revell (Hollande), 1675, petit in-12.

22. *Les conquêtes amoureuses du Grand Alcandre*. Cologne, P. Bernard (Hollande), 1684, petit in-12.

23. *Mémoires histor. et secrets concernant les amours des rois de France*. Paris, vis-à-vis *le Cheval de Bronze* (Hollande), 1731, in-12.

24. *Intrigues galantes de la cour de France* (par Vanhel). Cologne, P. Marteau (Hollande), 1694, 2 t. en 1 vol.

25. *Almanach des honnêtes femmes, pour l'année* 1794 *; de l'imprimerie de la société joyeuse,* in-8° de 30 pp.

Ce pamphlet, très-rare, dirigé contre la reine et les dames de sa cour, est d'une audace inouïe. Les saints du calendrier y sont remplacés par des femmes prétendûment galantes ou débauchées et qui portent les noms les plus illustres. Chaque mois forme une classe à part.

Janvier, Fricatrices.
Février, Tractatrices.
Mars, Fellatrices.
Avril, Lesbiennes.
Mai, Corinthiennes.
Juin, Samiennes.
Juillet, Phéniciennes.
Août, Syphniassiennes.
Septembre, Phicidissiennes.
Octobre, Chalcidisseuses.
Novembre, Tribades.
Décembre, Hircines. — (*Voy*. t. VI, p. 173.)

De Rg.



Manuscrits composés par ordre de Guillaume Fillatre, évêque de Tournai.

1470. A maistre Jehan des Prés, seelleur de Bruges, qu'il avoit payé à s^re^ *Hugues Domie*, pour les escriptures d'un livre qu'il avoit fait pour monseigneur, comme il appert par sa cédule donnée à Gand, le xviiie jour de mars aud. an LXX, xx l.

Payé et exposé à cause de ung livre nommé *Opus insigne S^ti^ Thome*, que monseigneur avoit fait escripre par *messire Jehan Mauclerc*, pbre, ainsy qu'il s'ensieut : est assavoir pour xii xiie (douzaines) et iiii peaulx de vellin à liiii solz le xiie, sont xxxiii l. vi s. — Aud. Mauclerc, pour la parpaie de l'escripture dud. livre, sur quoy il avoit receu de monseigneur vi l. délivré par led. receveur, xxiii l. xii s. ; — pour l'enluminage dud. livre x l. viii s., et pour le losage d'icelluy xxvi s., montent lesd. parties à lx l. xii s., comme appert par la cédule de mond. S^r^, donnée à Lille le ixe de janvier aud. an LXXI (1).

Le baron De la Fons-Melicocq.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Un bibliophile belge.

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que l'on compte en Belgique d'illustres et ardents amateurs de livres qui ont colligé de superbes

(1) Extr. des arch. d'Arras.

et nombreuses bibliothèques : Guichardin, Grammaye, le bibliophile Louis Jacob, Valère André, Sanderus et beaucoup d'autres, nous en ont laissé la liste; mais ce qui ne nous est pas resté, du moins pour les plus anciens, c'est le catalogue complet de leurs collections, amassées avec tant de peines, de soins et de dépenses. L'inventaire d'une bibliothèque formée par un homme intelligent et éclairé est pourtant une notion essentielle pour le bien connaître : c'est le portrait moral du propriétaire, qui trahit, par le choix de ses livres, ses goûts, ses opinions, ses qualités et ses faiblesses. C'est en même temps un tableau de la littérature d'un siècle, un thermomètre qui marque la hauteur des connaissances humaines d'une époque, et un enseignement précieux sur les tendances du pays où les matériaux qui le composent ont été accumulés.

Un des catalogues les plus curieux de la fin du XVIIe siècle est celui qui porte le titre de *Bibliotheca Slusiana. Romæ,* ex typogr. *Jo. Ja. Komarck.* Bohemi, MDCXC. In-4° compacte de 700 pages, imprimé sur deux colonnes. Il se vendait chez *Jean Crozier,* libraire, à l'enseigne de *Saint Louis.* Ce vaste répertoire comprend les titres des ouvrages composant la riche et nombreuse bibliothèque de *Jean Gualter de Sluse* ou *Sluze,* cardinal de la sainte Église romaine, né à Visé, petite ville de l'ancienne province de Liége, en l'année 1628. Le portrait et les armes de cet intrépide bibliophile, gravés par *N. Billy,* se trouvent en avant du frontispice du volume, qui a été rédigé et mis en ordre par *François Deseine,* bibliographe parisien, et publié par les soins du baron *Pierre Aloysius de Sluse,* frère du cardinal, qui le dédia à *Jean Gaston*, prince d'Étrurie. Ce livre, imprimé en Italie, n'est pas très-commun dans nos contrées. La municipalité de Liége eut un jour le bon esprit d'en offrir un exemplaire, en prix, à un petit-neveu du cardinal. On y lisait, sur la garde, le quatrain suivant :

« Slusius in toto studiis celeberrimus orbe,
« Nobilis ad palmam te vocat ingenii.
« Incipe, parve puer, doctos cognoscere patres;
« Patribus a doctis degenerare probrum. »

On conserve encore cet exemplaire dans la famille de M. le baron

de *Stembier*, qui possède aussi un beau portrait à l'huile du cardinal de Sluse.

Mais revenons au catalogue : il contient plus de 20,000 titres d'ouvrages, et il est divisé en cinq parties, savoir : 1° la théologie; 2° la jurisprudence; 3° la philosophie, la médecine et les mathématiques; 4° l'histoire; et 5° les belles-lettres et les mélanges. Ces grandes divisions et leurs nombreuses subdivisions sont assez bibliographiquement observées, sans égard aux différents formats que l'on séparait encore en plusieurs lieux à cette époque. Les livres latins dominent, surtout dans les premières parties ; cependant on y trouve une curieuse collection d'auteurs français, italiens, et particulièrement d'espagnols. L'histoire des Pays-Bas y tient une belle place ; on y rencontre aussi beaucoup d'ouvrages à figures, principalement de ceux dits *livres d'emblèmes*, qui forment à eux seuls une subdivision du catalogue. Les auteurs liégeois ont égalcment obtenu les honneurs d'un sous-titre.

Le cardinal de Sluse fut le neveu et le filleul de Gualter du Château, né à Visé comme lui, secrétaire des brefs et de la chambre apostolique du pape Alexandre VII; il attira à Rome son jeune parent, qui se fit bientôt remarquer par sa science et son aptitude au travail. Il succéda à son oncle dans sa charge, et monta de grade en grade jusqu'à la pourpre romaine; devenu prince de l'Église, il se fit un devoir, comme son oncle, de répandre ses faveurs sur les artistes de son pays qui venaient s'éclairer au soleil de l'Italie, et méditer sur les précieux restes de l'antiquité que recélait la capitale du monde chrétien.

C'est le 2 septembre 1686 que Gualter de Sluse fut promu au cardinalat par le pape Innocent XI, en même temps que de Furstemberg, prince de Strasbourg, et le prince de Médicis et d'Este ; cette promotion fit naître un bizarre opuscule, rempli d'acrostiches et de chronogrammes sur le nom du nouveau cardinal liégeois, qu'un pauvre poëte, fort bien nommé : *Hermann a Sancta Barbara*, publia sous le titre de *Carmelo-Parnassus in xenium oblatus D. J. G. Slusio; Leodii*, 1687, in-4° d'une quarantaine de pages. Le cardinal mourut empoisonné, à ce que disent des contemporains, cette même année, le 7 juillet, à l'âge de 59 ans ; il fut enterré dans l'église de l'*Anima*, où on lisait son épitaphe en latin. Il suivit de près au tombeau son

frère aîné, l'illustre mathématicien liégeois *René Sluse,* dont M. *Félix Van Hulst* a refait (après Villenfagne) la biographie. *Liége, F. Oudart,* 1842, in-8° de 72 pages. Cette famille était du nombre fort restreint de celles où l'on compte plusieurs frères célèbres contemporains.

ARTHUR DINAUX.

Napoléon et le CITATEUR *de Pigault-Lebrun.*

Voici une anecdote que j'ai entendu raconter, il y a des années, par le général baron de Pommereul, alors réfugié à Bruxelles, où il amusait les loisirs de sa vieillesse à traduire Milézia et Martial :

Le 5 janvier 1811, l'empereur convoqua, de grand matin, le conseil d'État. La colère se peignait dans tous ses traits, et les conseillers qui en ignoraient la cause, étaient frappés de stupéfaction et de terreur. Tout à coup il s'adresse avec emportement au comte Joseph-Marie Portalis, fils du célèbre Jean-Etienne-Marie, et qui, chargé en considération de son père, de la direction générale de la librairie, n'avait pas su arrêter la publication dans Paris du bref du pape, relatif au cardinal Maury ; il l'accable de reproches et d'injures très-peu impériales et finit par le chasser à coups de pied de la salle des séances. Je laisse à penser si les assistants étaient dans la consternation. Cependant une circonstance plaisante vint se joindre à cette scène d'anxiété et d'effroi. L'empereur, échauffé par l'expulsion qu'il venait d'opérer, arpentait le conseil à grands pas, murmurant entre les dents quelques mots mal articulés, entre autres celui de *bigot.* Ce qu'ayant entendu le ministre des cultes Bigot de Préameneu, il faisait à l'empereur, chaque fois qu'il passait devant lui, une profonde révérence, comme s'il était question de sa personne.

Quand la fureur de Napoléon fut un peu calmée, il parla de remplacer Portalis. Pommereul comprit qu'appartenant au parti philosophique du conseil, la réaction pourrait bien tourner sur lui

les yeux du maître. C'est ce qui arriva en effet ; il fut chargé, séance tenante, de la direction de la librairie, et reçut l'ordre étrange de jeter dans le public cent mille exemplaires du *Citateur*. Le restaurateur de l'église en France répondait à un bref aggressif du pape, par un tissu d'impiétés sacriléges.

Le *Citateur*, en effet, n'est pas autre chose. La Bible expliquée par les chapelains du roi de Prusse, c'est-à-dire par Voltaire, est, en comparaison, un chef-d'œuvre d'exactitude et d'impartialité. Il est cependant rédigé avec une certaine adresse et consiste surtout dans des rapprochements superficiels, aussi propres à faire illusion à l'ignorance, qu'à entraîner l'incrédulité.

De Rg.

L'abbé Monlezun. — Manuscrits historiques gascons.

M. l'abbé Monlezun a donné à la Gascogne une histoire qu'elle ne possédait pas encore, et, s'il est permis à propos d'un homme si grave, de se permettre une mauvaise plaisanterie, il n'a pas fait œuvre de gascon.

Dans la préface du premier volume il rend compte des manuscrits qu'il a consultés.

Vers le milieu du siècle dernier, M. d'Aignan de Sendat, vicaire général sous trois archevêques et collecteur infatigable, entassait des documents et commençait à rédiger une histoire assez complète. Un autre prêtre, l'abbé Duco, et le docte Larcher, avaient réuni les annales du Bigorre; à Condom, un théologal de Bossuet, M. de Lagutère; à Dax et à Bayonne, un avocat du présidial, M. Compaigne; à Saint-Bertrand, un chanoine, laissaient des matériaux qui n'attendaient qu'une main pour les coordonner, quand la révolution éclata. Trente ou quarante ans après, quand les études historiques se réveillèrent, et qu'on voulut s'assurer des richesses que l'on possédait encore, on s'étonna du nombre et de l'importance

des documents échappés à la faux du temps ou au vandalisme des hommes.

Outre les manuscrits du père Montgaillard et de MM. d'Aignan, Auch a conservé ses livres *noir* et *vert* et une copie de son nécrologe. Les archives de l'hôtel de ville sont complètes. Condom a perdu les livres du chapitre, mais il possède encore quatre ou cinq grandes chartes, les procès-verbaux des jurandes, et le manuscrit de M. l'abbé de Lagutère. Si Lectoure déplore la perte des archives du chapitre et du sénéchal, elle a du moins l'original de ses coutumes et presque toutes ses chartes particulières. Tarbes a peu de chartes, mais, en revanche, elle possède, aux archives de la préfecture, le cartulaire de Saint-Bertrand de Comminges, avec quelques titres de trois ou quatre monastères, et, à l'hôtel de ville, vingt-deux volumes de *glanages*, recueillis par Larocher et par M. l'abbé Vergès, historiographe de France. Pau conserve une foule de chartes et les archives de l'évêché de Bayonne, les plus complètes peut-être que l'on puisse montrer dans toute la France. L'évêché de Bayonne, dépouillé de ses archives, a du moins un manuscrit annoté et complété par un jeune prêtre que les travaux des missions menacent d'enlever aux lettres, dont il eût été un des ornements. Oleron et Dax ont aussi un manuscrit. Aire possède l'histoire de tous ses prélats jusqu'à la fin du siècle dernier, et tout porte à croire que ce travail était destiné à voir le jour. La chronique bazadoise est connue. A ces documents ajoutons l'immense chartrier du séminaire d'Auch, composé de 15 ou 20,000 pièces, quelques-unes originales et les autres authentiques.

Tel est l'aperçu donné par M. de Monlezun ; on s'aperçoit que les révolutions ont plutôt épargné les monuments modernes que les anciens, dont le prix cependant est infiniment plus considérable pour le savant et pour le critique. M. de Monlezun ne nous dit pas non plus comment ces matériaux historiques sont gardés, si leur sûreté est garantie. En France surtout on a le droit de trembler sur le sort des trésors littéraires.

De Rg.

Imprimeurs, libraires, fondeurs, etc., qui se sont fait connaître à divers titres, principalement comme écrivains.

(*Voy.* t. VI, p. 409.)

32. Chasles (*Philarète*), professeur au collége de France.

Après avoir fait tant d'études sur les temps, sur les nations, sur les individus, sur les mœurs, sur les livres et les auteurs, M. Chasles, quoique parfaitement éclairé sur cette faiblesse qui nous porte à nous poser comme centre de notre époque, sur ce vice qui nous pousse à prendre sans cesse des attitudes théâtrales en présence du public, n'a pu résister au désir de s'étudier lui-même ou plutôt de se montrer comme il désirait être vu. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* ne le laissaient pas dormir. En esquivant les défauts et les ridicules de la plupart des auteurs de mémoires et de confessions personnels, il s'est cependant traité avec un certain amour, il a soigné toutes les parties de la mise en scène et n'a pas oublié qu'il faisait exhibition de son individu. N'importe ; il y a dans les *Souvenirs* qu'il vient de publier (¹), des pages fort attachantes, et, dans tous les cas, cela vaut infiniment mieux, à notre sens, que ses prétentions de politique et d'organisateur.

Fils d'un père républicain et d'une mère royaliste, M. Chasles fut élevé à la Jean-Jacques. Le temps vint où il fallut, d'après la loi de l'auteur d'*Emile,* lui choisir un métier. On choisit l'imprimerie, et on le mit en apprentissage chez un pauvre diable, appelé Jacques, qui n'avait que quelques cases délabrées, une presse en ruine, une poignée de caractères usés, et pas un ouvrier, tant sa misère était grande. Mais Jacques avait été jacobin, et quand on a sucé ce mauvais levain, on meurt dans l'impénitence finale. En 1815, la présence du jeune Chasles, fils d'un républicain, chez le terroriste Jacques, dans un moment où l'on conspirait partout, éveilla l'attention de la

(¹) *Études sur les hommes et les mœurs au XIXe siècle.* Paris, Amyot, (1850), in-18.

police, et Chasles, quoique seulement âgé de 14 ans, fut arrêté avec une rigueur bien cruelle, si la police française n'avait depuis longtemps des traditions qu'elle tient à conserver.

Je ne suivrai pas l'auteur dans le récit de sa captivité et des démarches de sa mère éplorée. C'est dans son livre que ces détails doivent se lire. Il me suffit que M. Philarète Chasles ait pratiqué, bien ou mal, l'art typographique, et je le place dans cette nomenclature en toute sûreté de conscience.

33. Chevé, fondeur de caractères, nommé membre de la Constituante de 1848, dans la Sarthe, par 66,000 suffrages.

34. Guyot de Merville (Michel), né à Versailles, le 1er février 1696, et fils du président du grenier à sel de cette ville. Il eut le goût des voyages dès sa jeunesse, parcourut l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, se fit libraire à La Haye, vendit des livres, en composa. Il travailla pour le théâtre et sa comédie intitulée : *le Consentement forcé* est loin d'être sans mérite. Le dérangement de ses affaires le détermina à mettre fin à ses jours, quoiqu'il professât les principes les plus respectables. (*Annales poétiques*. Paris, t. XL, 1788, p. 237-256.)

35. Kersten (Pierre), imprimeur à Liége, né en 1789, à Maestricht, professait la littérature grecque à l'athénée de cette ville, lorsqu'il vint s'établir à Liége, en 1821, pour y rédiger le *Courrier de la Meuse*, qui a exercé une si grande influence. M. Kersten possède des connaissances très-étendues, très-variées et une aptitude singulière à traiter les questions religieuses. Il a publié les ouvrages suivants : *Epitome Novi Testamenti* (en grec), Liége, 1821.— *De rebus belgicis lib. XV, ab ortu gentis ad hæc tempora*. Liége, 1828 et 1830. — *Petites instructions à l'usage de MM. les curés des villes et des campagnes*. Liége, 1831, 5 vol. in-12. — *Entretiens d'un père avec sa fille*. Liége, 1834. Diverses éditions de livres liturgiques, vespéraux, graduels, etc.

36. Michaud (jeune). C'est aujourd'hui un vieillard moins connu comme frère de l'auteur du *Printemps d'un proscrit*, que comme

éditeur, imprimeur et collaborateur actif de la *Biographie universelle,* à laquelle on a attaché son nom. Il vient de publier, à la fin de 1849, une *Biographie de Louis-Philippe*, qu'il donne pour un livre impartial, mais qui nous semble dictée par une haine violente et injuste.

37. Pougens (le chev. Marie-Charles-Joseph), né à Paris en 1755, fils naturel du prince de Conti, connu d'abord par ses amours avec la fille du baron de Tott. Frappé de cécité dans sa jeunesse, il ne s'en dévoua pas moins, pendant toute sa vie, à la culture des lettres. En 1795, dans le moment où il fut reçu à l'Institut, il fonda une maison de librairie, où, ce qui est assez surprenant, de la part d'un aveugle, il fit d'assez grandes et d'assez bonnes affaires et ne fut pas souvent trompé. Ayant néanmoins éprouvé une perte considérable par suite d'une faillite à l'étranger, il eut recours à Napoléon, et Napoléon lui fit prêter 40,000 francs, qui, avec 10,000 autres, fournis par une dame restée inconnue, remplirent son déficit. Il décéda à Vauxbains, près de Soissons, le 19 décembre 1833, frappé d'apoplexie foudroyante.

En 1802 la contrefaçon était florissante à Bruxelles. Au lieu d'imprimer de misérables volumes à 12 ou 15 centimes, on y faisait des entreprises lucratives. Messieurs les beaux-esprits de Paris, en criant fort haut contre ces corsaires, étaient cependant flattés de se voir contrefaits. Ceux qui ne l'étaient pas se sentaient humiliés. Mon excellent ami Félix Bodin, m'envoyait son roman de *l'Avenir,* avec des changements; M. Pougens, son *Abel,* tout rempli de corrections, écrites non pas de sa main, il en était alors incapable, mais de celle de Mme de Saint-Léon. Malheureusement pour lui cet ouvrage pâle et flasque ne convenait pas à nos éditeurs qui vivaient sur la vogue du jour.

38. Setier (L.-P), mort en 1835, était imprimeur-libraire du consistoire central des israélites, à Paris. La *Biographie universelle,* t. LXXXII, p. 167-168, indique ses différents écrits.

De Rg.

François Guantari, habile calligraphe et miniaturiste napolitain du XIVᵉ siècle et du commencement du XVᵉ.

La riche collection d'objets d'art de M. Debruge-Dumenil, à Paris, contient, sous le nº 645, un bréviaire petit fol., daté de 1404, reliure du temps en veau gauffré.

Les dix vers suivants, inscrits sur le recto de la feuille de garde, et qui ont du être mal copiés, malgré nos corrections, nous revèlent le nom du calligraphe qui a exécuté le livre, la date de sa confection et le grand personnage à qui il a primitivement appartenu :

Anno milleno bis centum bis numerato
Et quarto juncto quo Christus Virgini natus,
Menseque septembris duodeno indictionis,
Tempore quo noni regnabat pontificatus
In Christo, patris de natu divinitatis,
Almicifique satis domini pape Bonifati,
Henricus Thomacellus civis napolitanus
Abbas, sacra domus [1] quam regit san Benedictus,
Hunc librum ascribit manus egit compatriota
Francisci dompni *Guantari* fama renota.

C'est-à-dire :

« En l'an mille deux fois cent deux fois comptés et quatre ajoutés, à partir du jour où le Christ naquit de la Vierge, au mois de septembre de la douzième indiction, dans le temps que régnait pontificalement, au nom du Christ et par la volonté de Dieu, Boniface IXᵉ, seigneur plein de bonté, Henri Thomacelli, citoyen de Naples, abbé de la sainte maison que régit St-Benoît (le mont Cassin), fit écrire ce livre par la main d'un contemporain, maître François Guantari, dont la réputation est bien connue. »

Henri Thomacelli, issu d'une noble famille de Naples, fut élu abbé du mont Cassin en 1396, par Boniface IX (Pierre Thomacelli),

[1] Il y a *domo* dans le texte imprimé : alors *sacra* est un spondée, mais avec *domus* la phrase manque de liaison.

son parent, qui était bénédictin. Il mourut, prisonnier du roi de Naples, en 1414.

Bien que ce manuscrit ait été exécuté soixante-huit ans après la mort du Giotto, ses peintures ont cela de particulier, qu'elles ont conservé un reflet très-prononcé de l'art byzantin. La première page qui suit le calendrier offre l'un des plus curieux modèles de l'ornementation des livres. Les premiers mots des Psaumes : *Beatus vir,* sont écrits en grosses lettres d'or, soutenues par des anges.

Descript. des objets d'arts qui composent la collection Debruge-Dumenil, précédée d'une introd. hist. par Jules Labarte. Paris, 1847, gr. in-8°, pp. 547-550.

De Rg.

AUTOGRAPHES.

(Ces autographes, réunis par Pixérécourt, ont été achetés pour la Bibliothèque royale, à la vente de ce dernier, le 27 novembre 1847.)

—

I

Lettre d'Arnaud Baculard à Monsieur Feydeau de Marville.

Monseigneur,

L'espérance de vous revoir hier, comme vous aviés eu la bonté de me le promettre, semblait devoir adoucir l'amertume de mes maux. Vous sçavés que vous êtes à la fois et mon juge et mon protecteur. Ma jeunesse est la seule voix qui vous demande mon pardon, et celle que vous devés le plus écouter. Obtenés ma grâce de M. de

Maurepas, vous obtiendrés ma vie et je vous regarderai comme mon second père.

Je ne sçais si vous avés reçu l'épître que j'ai eu l'honneur de vous adresser; j'en ai composé deux autres, dont l'une est pour Monsieur le cardinal, et l'autre pour Monsieur de Maurepas. Si j'osais me flatter du bonheur de vous voir, je vous prierais de vous en charger et de les présenter vous même puisque vous êtes mon seul soutien.

Je vous prie de faire remettre cette lettre au comte de Cuïssi, qui est un de mes meilleurs amis et qui pourra agir pour ma liberté.

Monseigneur, ayés pitié d'un jeune homme malheureux, qui n'a recours que de vous. Hélas! si vous voyiés ma douleur et les larmes que je verse nuit et jour. Je pourrois vous toucher, j'attends ma délivrance de vos bontés. Je n'ai point de linge, je ne reçois aucune nouvelle de personnes qui me touchent le plus. Si vous pouviés me procurer l'honneur de votre présence, je joindrois ce bienfait à ceux dont je pourrai vous être redevable dans la suite. Je suis avec toute la soumission possible,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

D'Arnaud.

De la Bastille, ce 22 février 1741.

Oserois-je vous prier de me faire avoir les *Tristes* d'Ovide en latin? j'en aurai un grand soin et je vous aurai mille obligations.

François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud était né à Paris, le 15 septembre 1718. Ainsi il avait environ 23 ans quand il écrivit cette lettre où les fautes d'orthographe et de ponctuation abondent. Il avait cependant déjà composé trois tragédies qui ne furent pas jouées, *Idoménée, Didon* et *Coligni*. Nous ignorons ce qui l'avait conduit au donjon de la Bastille. Ce ne peut être qu'une peccadille d'auteur.

II

A Mlle de P**.

Personne plus que moi n'est dévôt à la Vierge,
Mais comment aspirer au sort des bienheureux,



Moi qui ne peux offrir le moindre petit cierge,
Et que le temps réduit à des (*de*) stériles vœux?
Je donnerais pourtant le reste de ma vie
Pour être ce pigeon qui d'un bec amoureux
Bectera le premier les lèvres de Marie.

M. Cailhava, membre de l'Institut.

Ce petit morceau ne vous a-t-il pas ravi? Trissotin aurait-il fait mieux, et cette licence *bectera* pour *becquettera* n'est-elle pas digne d'un membre de l'Institut?

De Rg.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Vente Brisart, à Gand, le 10 décembre 1849 et jours suivants. — La Bibliothèque royale a fait à cette vente des acquisitions importantes. Indépendamment de quelques volumes rares, tels que le *Livre de monseigneur Saint-Pierre de Luxembourg* (n° 45), des *Maximes morales et politiques tirées de Télémaque*, impr. sur satin (n° 426), et du *Promptuaire des conciles*, par Jehan le Maire de Belges, édition que M. Brunet n'a pas indiquée, elle s'y est procuré un grand et magnifique dessin, chaudement exécuté en couleur par Rubens, représentant l'*éternelle* charité romaine (n° 40), et a acheté toute la division des Nielles qui, ayant été décrite avec de grands éloges par M. Duchesne aîné, avait fait la réputation du cabinet de M. Brisart. Le n° 627, entre autres, a été payé 341 francs, compris les frais.

Le public gantois a eu l'air de regretter que les belles estampes de Durer, J. Van Mecken, Martin Schoen, etc., n'eussent pas été acquises, au moins en partie, par la bibliothèque centrale de l'État. Mais ce dépôt en possédait déjà et a des œuvres de Durer, Rembrandt, Rubens, etc., d'une grande richesse.

Une remarque que nous avons faite de notre côté, c'est qu'on a

peine à s'expliquer que M. Brisart, arrivé à un âge très-avancé, jouissant d'une grande aisance, ait vendu le cabinet qui faisait son occupation de tous les jours, son bonheur, son orgueil, sa réputation. Ce cabinet disparu, la personnalité de M. Brisart est détruite.

Nous avons parlé de ce cabinet au t. III du *Bulletin*, p. 231. *Voy.* aussi le *Messager des sciences histor.*, 1849, 4e liv., pp. 505-507.

Ascétiques et mystiques du moyen âge. — Plusieurs de ces écrivains, dont le plus remarquable est sans contredit l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, méritent d'être lus pour la pureté de leur morale, l'élévation et la tendresse des idées, et cette tendance idéaliste qui sauva le moyen âge de ses appétits grossiers. M. J.-M. Heberlé a imaginé de publier un choix de ces contemplateurs, dont les anciennes éditions sont rares et incommodes. Il les fait imprimer en petit format, avec élégance et à un prix qui les met à la portée du lecteur le plus indigent. Déjà trois volumes ont paru. Les *Méditations sur les mystères de la Passion du Sauveur* ont surtout fixé notre attention. Cet opuscule est de Guillaume II, comte de Hollande et roi des Romains, le beau-frère, l'ami et le soutien de Jean d'Avesnes, fils de Bouchard et de Marguerite de Constantinople, qui avait voué une haine si implacable à ce fruit de son premier lit.

M. V. Cousin. — Un des derniers numéros de la *Revue des Deux Mondes*, le meilleur recueil périodique de France, signale M. Cousin comme l'espérance de la saine philosophie, et son noble défenseur contre les doctrines impies qui, chaque jour, font brèche dans la société. Nous aussi nous avons toujours admiré M. V. Cousin, peut-être plus encore comme écrivain que comme philosophe, et nous nous sommes incliné devant sa logique puissante et soutenue dans ses déductions par je ne sais quel souffle poétique. Mais lorsque dernièrement, il eut à payer sa part de membre de l'Institut, par la publication d'une brochure destinée à servir de contre-poison aux vénimeux pamphlets et journaux des socialistes, il nous semble s'être complétement trompé en réimprimant la confession déiste du Vicaire savoyard. Ce morceau en lui-même est d'une grande beauté, mais pour les insurgés de juin, pour les émeutiers habituels

de la rue et de la place publique, je trouverais plus efficace (je le dis sans hésiter) le catéchisme du diocèse, dans les mains d'un bon et zélé pasteur.

Nécrologie. M. Alexandre Delhasse, ancien professeur à l'école normale de Bruxelles, ancien rédacteur du *Radical*, puis des deux journaux qui ont paru successivement à Spa, frère de M. Félix Delhasse, auteur de l'*Annuaire dramatique* et correspondant de M. Quérard, auquel il a fourni plus d'une note caustique, est mort subitement au faubourg St-Josse-ten-Noode, rue St-Lazare, le 20 février 1850, à l'âge de 39 ans.

L'Indépendance du 17 février annonce que M. Thomas Vermeiren, éditeur de la *Feuille d'Ostende* depuis trente-deux ans, vient de mourir dans cette ville, à l'âge de 77 ans.

Un des plus honorables et des plus anciens représentants de la littérature flamande, M. Augustin d'Huygelaere, est décédé à Audenarde, le 9 décembre 1849, à l'âge de 76 ans. Il a laissé un grand nombre de poésies qui ne sont pas sans mérite. Une bonne partie a été publiée en 1844, dans un volume intitulé *Nationale poezy*, St-Nicolas, Landrieu, in-8°.

Banquet typographique. — Le quatrième banquet des typographes de Bruxelles a eu lieu le jour de Noël dans la *Maison des Brasseurs*, hors la porte de Louvain. Les souscripteurs qui sont venus y prendre part étaient au nombre de deux cent soixante-dix-sept. M. Louis Schoonen y représentait la Société des gens de lettres belges. Beaucoup de maîtres imprimeurs, éditeurs de journaux, rédacteurs de la presse belge, plusieurs députations des ateliers typographiques des villes voisines et deux délégués de l'association typographique de Paris assistaient à ce banquet.

Des drapeaux et des oriflammes aux armes de la ville de Bruxelles et des neuf provinces de la Belgique, décoraient la salle du banquet. On y pouvait lire aussi les noms chers aux typographes de *Guttenberg, Faust, Schœffer, Thierry Maertens* d'Alost, *Laurent Koster, Elzévir, Estienne, Didot*, etc. Franklin, le poëte Béranger et le maréchal Brune furent imprimeurs ; les commissaires de la fête s'en

étaient aussi souvenus, et leurs noms se mêlaient à ceux des vieux maîtres de l'art typographique.

Plusieurs toasts ont été portés; un poëte liégeois, M. Sottiau, compositeur typographe, et M. Louis Schoonen ont lu plusieurs strophes chaleureuses. Nous reproduisons quelques vers de M. Schoonen qui ont été fort applaudis :

L'épi vient mal à l'éclair des batailles
Dans les sillons du monde épouvanté,
Et le bonheur s'enfuit loin des murailles
Où le canon défend la liberté !
Qu'enfin la presse apaise les discordes,
Reine du monde, elle unit mœurs et temps;
A tous les luths mettons de triples cordes,
N'en mettons plus aux arcs des combattants !

Enfants de Dieu, plus de folles barrières
Entre nos champs par la paix enrichis !
Les arts sont faits pour unir les frontières,
L'intelligence est de tous les pays.

L'année passée, un membre actif de la mauvaise presse était parvenu à troubler un moment cette réunion. Cette fois les instigateurs ont manqué et rien n'est venu déparer cette fête intéressante. Quelques idées socialistes, quelques sophismes incompris sur l'organisation du travail se sont bien fait jour dans une allocution ou deux, mais le bon sens, la raison, le sentiment moral ont eu l'immense majorité.

Autographe de Milton. — Vente à Londres. — On vient d'adjuger en vente publique, à Londres, un autographe de Milton, qui se composait de la signature du grand poëte, avec quelques insignifiantes indications : *Jo. Milton. Pre* : 2 *s. C. D ;* 1621. Cet autographe, qui se trouvait sur un livre de peu de valeur par lui-même, mais enrichi de plusieurs annotations de Milton, s'est vendu, avec le volume, 40 liv. 19 sh. (1,012 fr.).

On a adjugé, à la même vente, la première édition des œuvres de Shakspeare, moyennant 35 liv. 10 sch. (890 fr.).

Journal de l'instruction publique. — Ce journal poursuit sa carrière avec succès, grâce à M. l'abbé Louis, esprit étendu et fin, qui sait passer des grandes choses aux petites. Le soin donné à la rédaction, la solidité des sujets, la réunion de tous les actes et dispositions relatifs à l'enseignement, la modicité du prix enfin (6 fr. par an), tout recommande ce recueil particulièrement à MM. les professeurs.

De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

1. *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie*, par Ch. Ouin Lacroix, Dr. en théologie, etc. Rouen, Lecointe, 1850, gr. in-8° de VII et 763 pp. figg.

Pp. 333-345. Imprimeurs, libraires, relieurs, fondeurs de lettres, afficheurs, colporteurs de livres.
Pp. 578-682. Statuts des imprimeurs-libraires, en 1723.

2. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique*, t. Ier, Paris, impr. nationale, 1849, in-4° de VII et 901 (903) pp. fig. et *fac-simile*.

Que le millésime ne vous fasse pas illusion, ce catalogue, œuvre de solide et saine littérature, n'est pas un produit de la république où fleurissent les *instituteurs* de M. Carnot, plutôt que les vrais savants et littérateurs. Dès le 3 août 1841, une ordonnance royale, rendue sur le rapport en date du même jour, de M. Villemain, ministre de l'instruction publique, en prescrivit la rédaction et l'impression.

L'impression des inventaires d'Autun et de Laon était terminée en 1846. C'est donc une conception monarchique, mesure excellente destinée à révéler aux hommes studieux une foule de richesses qu'ils ignorent et à arrêter la dilapidation des bibliothèques départementales. Cependant soyons juste : si la monarchie a commencé ce travail, il est honorable pour le gouvernement présidentiel d'en poursuivre l'exécution. Cela est un symptôme du respect des traditions et des bonnes maximes. Outre les deux bibliothèques nommées, ce volume énumère encore les manuscrits de Montpellier et d'Albi. Chaque codex est parfaitement signalé, avec son âge et sa provenance. On en fait quelquefois l'histoire et on en donne des extraits. Enfin des tables rendent facile l'usage de ces sortes de répertoires qui, sans cet appendice indispensable, sont une occasion de fatigue et d'impatience. — A la fin, on a imprimé en entier avec d'autres pièces importantes le traité célèbre dit *Liber diversarum artium*, d'après le MS de l'école de médecine de Montpellier.

Pp. 739-811. Nous recommandons aux calligraphes modernes le chapitre intitulé : *quidam modus deaurandi literas*. (Pp. 809-810.)

3. *Bibliothek der neueren Sprachen*, 1800-1849. Herausg. von Wilh. Engelman. Suppl. Heft. Leipz., 1850, in-8° de VIII et 167 pp.

4. *Deutscher Zeitungs-Katalog für* 1850, Leipz., B. Lorck, 1850, in-8° de 182 pp., sans les préliminaires.

Voilà la nourriture du peuple, quelquefois bienfaisante et féconde, plus souvent empoisonnée. Dans l'état de fièvre où est l'Allemagne, que de journaux naissent et meurent, la plupart attisant le feu, dénaturant la vérité, égarant la multitude, organes qu'ils sont des partis et des intérêts personnels ! Ce catalogue donne au moins la statistique de ce mouvement des esprits. Il est rédigé avec tout le soin que nous avons loué dans les précédents.

5. *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique,* par le conservateur baron de Reiffenberg, Bruxelles et Leipzig, C. Muquardt, 1850, charmant volume in-18 de 249 pp. avec un *fac simile*.

Dédicace à MM. le baron Jules de Saint-Genois, G. Duplessis, H.-R. Duthillœul de Douai, et E.-G. Vogel de Dresde. — Coup d'œil sur la bibliothèque royale. — Notices et extraits de divers manuscrits. — Mémoires pour l'histoire des lettres, des sciences et des mœurs en Belgique. — Éloge de l'abbé Mann. — Enfants naturels du duc Philippe le Bon. — Mélanges bibliologiques. De la reliure. — Observations rétrospectives. — *Versiculi ex tempore*. Civilités. — Fables littéraires. Notes. Table.

6. ***Bulletin du bibliophile,*** **n° 7, nouv. série. Paris, Techener, 1849, in-8°.**

Pp. 227-232. Sur le recueil publié par la Fontaine en 1671. (J. F. Adry.)
233-241. Note sur les bibliothèques des cathédrales d'Angleterre ; par Bériah-Botfaild.
241-242. Lettre de Nodier.
243-247. Clef de *cymbalum mundi.* C'est la clef connue que M. Nodier disputait à Éloi Johanneau. (J. G. A. L.)
248-251. Vente du cabinet de M. Tarbé. (J. T.)
252-253. Chronique.

7. ***Journal de l'amateur de livres,*** **t. III, n° 1, janvier 1850, Paris, P. Jannet, successeur de Sylvestre, in-8°.**

M. Jannet est un jeune homme instruit qui entend les langues vivantes, notamment l'allemand, la plus utile aux bibliologues et la moins connue en France. Il est possédé d'un goût très-vif pour la bibliographie et l'histoire littéraire ; mais, connaissant l'esprit de la plupart de ses confrères, il est convaincu qu'un libraire soupçonné de lire un livre est un homme commercialement perdu et que celui qui serait atteint et convaincu d'écrire serait mis de droit au ban de la librairie.

En conséquence, ne pouvant résister à son goût favori, il a pris un masque : il s'est déguisé aux yeux de la digne corporation des bibliophiles et fait passer ses recherches et ses articles sous le nom de M. H. Haensel.

Quoi qu'il en soit, M. Haensel nous a toujours traités avec une faveur dont nous sommes profondément touchés. Dans son n° 13-14 de 1849, il donne une table analytique de nos quatre premiers volumes, et dans un préambule du ton le plus aimable, il va jusqu'à dire que notre bulletin est *le mieux fait et le plus attrayant de tous les journaux bibliographiques.* C'est à lui que nous renverrons le compliment, qui est au moins une marque de bienveillance à laquelle nous attachons le plus grand prix.

Le premier numéro de 1850 nous entretient d'abord d'un livre attribué au trop fameux de Sade, dont l'excellent Van Praet me montrait il y a vingt-cinq ans, dans l'Enfer de la Bibliothèque royale, un roman infâme, plus infâme que *Justine,* d'une écriture reposée comme une bonne conscience, et orné ou plutôt défiguré d'une multitude de dessins obscènes lavés à l'encre de la Chine.

Vient ensuite une longue lettre de M. Ed. Fournier sur *les livres imaginaires* et adressée à M. Haensel qui a publié, il y a de cela tantôt un an et demi, un fort spirituel et fort savant article sur les *livres supposés.* Des notices sur la vente Brizard (*Brisart*) de Gand, sur des suites de médailles et un bulletin bibliographique terminent le cahier qui promet une série de livraisons encore supérieures à celles qui ont précédé.

8. SERAPEUM, herausgegeben von Dr ROBERT NAUMANN, n° 22, Leipzig, 30 nov. 1840, in-8°, pp. 337-350.

Sur l'édition des fragments de l'Ancien Testament du manuscrit palimseste d'Éphraïm le Syrien, par le prof. Tischendorf, à Leipzig (1845, petit in-folio), article de M. Adelb. Lipsius.

Pp. 350-352. Matériaux pour la connaissance des anciennes bibliothèques. Catalogue de la bibliothèque de l'église de St-Anschaire, à Brême, en 1363. Communiqué par M. Merzdorf, bibl. à Oldenbourg.

Même recueil, n° 23, 15 déc. 1849.

Pp. 352-363. Pensées fugitives d'un bibliothécaire, par M. L. Preller, 1er bibl., à Weimar.

Pp. 363-368. Fin de la notice bibliographique du Dr. Dibdin, par M. E. G. Vogel, à Dresde.

Même recueil, n° 24, 31 déc. 1849.

Pp. 369-373. Fin des pensées d'un bibliothécaire.

Pp. 378-379. Sur le catalogue des livres grecs de l'Escurial, par M. Miller (Dr. Merzdorf).

P. 379. Mss. éthiopiens à Tubingue (A. Keller), etc.

9. *Messager des sciences historiques et archives des arts de Belgique*, année 1849, 4e liv., Gand, Hebbelynck, in-8°.

Pp. 361-384. Suite des excellentes recherches bibliographiques de M. Ch. de Brou, sur quelques incunables précieux de la bibliothèque du duc d'Arenberg.

Pp. 433-453. Lettres inédites d'Aubert le Mire, communiquées par M. Léon de Burbure.

10. *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 3e série, t. Ier, nov.-déc. 1849, Paris, J. B. Dumoulin, in-8°.

Pp. 192-193. Article de M. N. L. B., sur la *Bibliographie biographique* de M. OEttinger. *Voir* t. VI, p. .

11. *Hamburger litterarische und kritische Blätter*, n° 14, 20 nov. 1849.

Pp. 1102-1103. Sur le Report from the select committee on public libraries (F. L. Hoffmann).

N° 18, 10 déc., p. 1168. Sur le catalogue des accroissements de la bibliothèque royale, 10e partie, 1848. Brux., Hayez, in-8° de VIII et 106 (107) pages. (F. L. Hoffman.)

12. *Verzeichniss der Bücher, Landkarten, etc., welche vom Juli bis zum December* 1849 *neu erschienen oder neu aufgelegt worden sind*, 1849, in-12 de XLVIII et 272 pp.

13. *Catalogue d'une précieuse collection de livres anciens et modernes, rares et curieux... principalement remarquable par un choix d'ouvrages espagnols, et dont la vente publique aura lieu le* 25 *février et jours suivants*, au domicile et sous la direction de J. M. Heberlé à Bruxelles, Bruxelles, 1850, in-8° de 93 pp.

14. *Catalogue of the extensine curious and valuable Library and manuscripts of eminent collector.* To be sold by auction on Thursday, Feb. 21st. 1850, and following dags, by MMr Puttik and Simpson, 191 Piccadilly, in-8° de 152 pp.

C'est encore un fragment de bibliothèque de M. G. Libri, dont l'affaire, par parenthèse, reste toujours couverte des mêmes nuages. M. Libri est inépuisable en livres et en manuscrits; quand on croit qu'il a tout sacrifié à sa position, le voilà qui reparaît avec de nouveaux trésors bibliologiques. C'est l'*Aladin* de la bibliophilie. Ce catalogue contient une foule d'articles capitaux. *Cicero de officiis,* Mayence, 1465, Mss. sur peau de vélin; *l'Orloge de Sapience,* Paris, 1493, sur peau de vélin; *Lancelot du Lac*, Paris, 1494, id.; *Les controverses de noblesse,* (Colard Mansion); *Fier-à-bras,* Lyon, 1497; *le roman de Troye le Grant,* vers 1475, première édition excessivement rare; *Danse macabre,* Paris, 10 avril 1491, inconnue à tous les bibliographes; *libro del Antichristo,* Caragoça, 1496, également inconnu, etc.

15. *Catalogue de livres anciens et modernes en vente au prix marqué chez* A. Franck, libr. à Paris, 67, rue Richelieu, Paris, 1849, in-8° de 256 pp.

16. *Notice sur un fragment de manuscrit de la fin du VIe siècle ou de la fin de la première moitié du VIIe siècle*, par M. Polain, membre

de l'Académie royale de Belgique, in-8° 12 pp. avec un *fac-simile*. (Extrait du t. XVI, n° 12 du Bull. de l'Acad.)

M. L. Polain est un véritable bibliophile, c'est-à-dire qu'il ne se borne pas à aimer sincèrement, chaudement les livres, mais qu'il les connaît bien et qu'il sait le parti que l'on en peut tirer. Il se sépare ainsi de ces *ardeliones* de Phèdre, qui, ne sachant quelle position prendre en littérature, font grand bruit de leur passion pour les livres, quoiqu'ils restent pour eux lettre close, se donnent un mouvement infini pour multiplier des relations subreptices, et, possédant quelques curiosités littéraires, s'imposent aux curieux, aux amateurs, même aux savants.

M. Polain fait souvent à l'Académie des communications intéressantes. Quoi de plus important que la découverte de la chronique de Jean le Bel, qui a servi de base au commencement de celle de Froissart? Dernièrement il l'a entretenue de deux feuillets ayant servi de gardes à un manuscrit de Stavelot et offrant des fragments du sixième livre d'Orose. La bibliothèque royale possède aussi deux autres feuillets d'Orose, du même *codex* et provenant de la même source. Ils sont écrits les uns et les autres en lettres onciales mérovingiennes, mais ne peuvent fixer l'attention que sous le rapport calligraphique, le texte étant suffisamment établi et le manuscrit ne contenant pas de variantes. M. Polain fait très-bien ressortir tout ce que le diplomatiste avait à remarquer dans la forme matérielle. On n'est pas en droit de lui demander davantage.

17. Germania *Archiv zur Kenntniss des deutschen Elements in allen Laendern der Erde*... von Dr. W. Stricker, 3r Band. Frankf. Bronner, 1850, in-8°, vi et 504 pp. avec une carte.

Pp. 1-27. Extraits raisonnés de l'ouvrage de M. G. Hofken, sur la *Belgique flamande,* pp. 9-27, *de la presse flamande.* M. Nolet de Brauwere est toujours traité avec un causticité méprisante. (*Voir* notre t. VI, p. 334.)

18. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothek-Wissenschaft.* (Deutschlands und des Auslandes), von Dr. Jul. Petzholdt, Halle, Schmidt, 1850, in-8°.

Le livre de M. Petzholdt, attaché à la maison de S. A. R. le duc Jean de Saxe, est, on le sait depuis longtemps, le manuel indispensable du bibliothécaire. Ce qu'il faut de travaux pour rédiger un pareil répertoire passe toute imagination. Jusqu'ici, chaque année avait produit un volume achevé dès son apparition.

M. Petzholdt veut changer ce mode de publication et le distribuer périodiquement par parties au public. Nous souhaitons que cette innovation soit heureuse. En attendant, nous dirons qu'aux chapitres ordinaires, il ajoutera chaque fois un catalogue d'anciens livres à vendre chez son éditeur. La tyrannie des éditeurs se fait encore ici sentir d'une manière bien palpable.

Nous devons, en ce qui nous concerne, remercier l'auteur de ce qu'il dit d'aimable de ce Bulletin, et de notre *Annuaire de la bibliothèque royale pour* 1850. Nous relèverons cependant une petite erreur. L'éloge de l'abbé Mann n'a pas été rédigé par M. Podevin, mais sur quelques-unes de ses notes. Il est notre œuvre indigne.

19. *Verzeichniss einer werthvollen Sammlung von Büchern...* welche den 25 Mærz 1850... in Frankfurt am Main œffentlich versteigert werden sollen. (Frankf.) Kettembeil, in-8° de 436 pp.

Il y a, à chaque instant, en Allemagne, des ventes de livres considérables, où l'on ferait les marchés les plus avantageux, sans l'énormité des frais qui s'élèvent ordinairement à 30 p. °/₀. Ces ventes offrent toujours des articles importants. C'est que dans ce beau pays, où le raisonner a troublé la raison, et où les idées sont malheureusement tombées dans une confusion dangereuse, tout le monde lit, lit trop peut-être, et possède au moins une petite bibliothèque. Le moindre professeur de gymnase, l'instituteur le plus indigent, se procurent, au prix de durs sacrifices, les ouvrages essentiels à leurs études. Que ne font pas alors ceux que favorise la fortune? Le catalogue que nous annonçons est rédigé sans ordre, comme tous ceux qui servent au même usage, mais il contient sur les littératures étrangères des articles réellement précieux.

On n'a que six volumes de l'ouvrage intitulé : *Anecdotes et recueil de coutumes et de traits d'histoire naturelle particulière aux différents peuples de la Russie, par un voyageur qui a séjourné treize ans dans cet empire.* Londres, 1792. Ici (p. 1540), il est accompagné du 7ᵉ et dernier volume *manuscrit.*

Le n° 5657 est une des pièces les plus rares du théâtre anglais : *Love's mistress; or, the Queen's masque.* 1640, réimprimé à Londres, en 1824.

Il doit être curieux de comparer la trilogie de *Wallenstein* de Schiller avec la tragédie de Henri Glapthorne :

The tragedy of Albertus Walkenstein. London, 1639. Ces rapprochements tournent toujours au profit de l'art, quand ils sont faits dans un judicieux esprit de critique.

Un grand nombre des publications des sociétés de bibliophiles de Stuttgart et de Camden, fixeront l'attention des amateurs.

20. *Viertel-jahrs-catalog aller neuen Erscheinungen im Felde der*

Litteratur in Deutschland, 1849, IVtes heft, October bis December. Muquardt, 1849, in-8° de 24 et 414 pp.

21. *Catalogue des livres rares et précieux de la* **bibl.** *de M. E.-B. Baudeloque,* dont la vente se fera le 10 avril 1850, etc. Paris, Potier, 1850, in-8° de IV et 376 pp.

Hâtons-nous de jouir de ces fruits rares et savoureux de la littérature, avant que le socialisme, nouveau calife Omar, ne livre à la flamme ou au pilon, les livres autres que ceux des Proudhon et des Cabet. M. Baudeloque, comme bibliophile, donnait la préférence aux *anciens poëtes français,* surtout aux *dramatistes,* mais particulièrement aux *contes et facéties.* Les bibliothèques de Labedoyère, Pixerécourt, de Soleinne, et principalement l'exquise collection de Nodier, ont formé le noyau de la sienne, et les Derome, les du Seuil, les Padeloup, les Bozerian, les Thouvenin, Bauzonnet, Duru, Niédrée, Capé, se sont disputé à qui embellirait le mieux ces charmants volumes. Mais, nous le répétons avec une conviction que le 10 mars n'a fait que confirmer, gare au socialisme !

22. *L'Europe monarchique* du vendredi 8 mars 1850. Bruxelles, journal quotidien.

« Ces jours derniers, à la vente du cabinet de M. Debruge-Duménil, le missel de Juvénal des Ursins a été acquis par le prince de Soltikoff pour le prix de 9,900 francs.

Ce livre est l'un des produits les plus riches et les plus exquis de la calligraphie et de la peinture du xve siècle. On y voit figurer, sous l'éclat des plus vives couleurs, les hommes de toutes les conditions, avec leurs costumes et leurs armes ; les monuments, l'intérieur des habitations, les ustensiles de la vie privée y sont reproduits ; les usages, les cérémonies de l'Église, les combats, les supplices mêmes y sont exprimés dans leur vivante réalité.

Les contours des figures sont ravissants de souplesse et de grâce, les têtes pleines d'intention et de sentiment.

Les larges bordures du livre sont couvertes de rinceaux dont les ramifications figurent un joli feuillage broché de fleurs, de fruits, de personnages et quelquefois d'animaux bizarres, de figures capricieuses et de grotesques piquants. Les devises, les armoiries, les chiffres se mêlent à cet ensemble et forment de délicieuses compositions, resplendissantes d'or, de carmin, d'outremer qui révèlent tout le luxe du gothique fleuri.

Ce livre, de 50 centimètres de hauteur sur 34 de large, renferme 227 feuillets. Il est décoré de 2 grandes miniatures à pleine page de 33 centimètres de haut

sur 17 centimètres de large, non compris une large bordure historiée, et de 138 autres miniatures toutes encadrées dans de grandes lettres initiales richement enjolivées. Les lettres *tourneures,* toutes en couleur, sur un fond d'or enrichi de rinceaux, de fleurs, de fruits et d'armoiries sont au nombre de 3,223. 238 pages sont enrichies de bordures; 28 sont complétement embordurées, 86 le sont aux trois quarts, les 124 autres sont décorées sur la marge extérieure seulement.

Cette immense quantité de miniatures, de vignettes, de lettres ornées, présente une variété infinie dans les compositions, et bien que quatre siècles se soient écoulés depuis la confection de ce beau livre, les peintures sont dans le plus bel état de conservation et presque aussi fraîches que si elles sortaient des mains de l'artiste. L'écriture en gros caractères jusqu'au cent quatre-vingt-quatrième feuillet, et ensuite en caractères moyens, est toujours belle et nette.

Un grand nombre d'antiennes, de préfaces et ce que le célébrant chante à la messe, est noté.

Ce missel a été exécuté pour Jacques Juvénal des Ursins, pair de France, alors qu'il était administrateur perpétuel de l'évêché de Poitiers, après s'être démis de l'archevêché de Reims, c'est-à-dire de 1446 à 1456. Il passa ensuite dans les mains de Raoul du Fou, qui monta sur le siége épiscopal d'Évreux en 1478. Cet évêque fit couvrir de ses armes les armoiries des Ursins, qui étaient répandues à profusion dans les vignettes de ce beau volume; mais les armoiries de Raoul du Fou ont été presque effacées en quelques endroits où l'on voit reparaître au-dessous l'écu des Ursins. Ainsi, dans la bordure de la grande miniature à pleine page du folio 135, où l'on voit Jacques Juvénal lui-même, à genoux, élevant les yeux vers le Rédempteur, un ange, qui se tient devant lui, soutient l'écusson de ses armes.

Donné par Raoul du Fou à son église, le précieux manuscrit fut conservé dans la bibliothèque de l'évêché ou de la cathédrale d'où il fut tiré à la révolution. Il passa dans la bibliothèque de M. Masson de Saint-Amand, préfet de l'Eure, en l'an VIII, et de là dans la collection créée par M. Debruge-Dumesnil, et possédée en dernier lieu par M. Labarte. M. du Sommerard lui a emprunté de nombreuses vignettes pour son grand ouvrage *des Arts au moyen âge,* et M. Lassus, architecte de la Sainte-Chapelle, en a tiré le dessin du magnifique autel qui décorera ce beau monument. « (*Voir* la description du cabinet Debruge-Dumesnil, par M. Jules Labarte, pp. 550-557.) »

Dr Rc.

Marques d'imprimeurs belges.



Reynier de Diest imprimait à Louvain en 1551 ; son graveur était Pierre van der Boercht.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Diatribe contre le curé et le barbier livrant aux flammes la bibliothèque de don Quixotte.

D'un pas leste et discret quittant le presbytère,
Où vas-tu, don Péro, sous cet air de mystère?
D'un riche paysan faut-il fermer les yeux
Et recueillir les dons du mourant généreux?
Ou bien, d'un pauvre diable abrégeant l'agonie,
Dépêches-tu déjà répons et litanie?
Des noces, un baptême, une confession
Causent-ils, dis-moi, ta méditation?
Mais le front soucieux, ton fidèle acolyte,
Le barbier Nicolas, de loin marche à ta suite,
Nicolas, bel esprit, Figaro de l'endroit,
A raser, à saigner, également adroit,
Du pays connaissant les plus fraîches nouvelles,
Et dont l'avis jamais ne trouva de rebelles.
Vers le toit immortel d'un hidalgo fameux
Je vous vois vous glisser, conjurés ténébreux.
Par des détours enfin vous touchez à la porte;
On vous ouvre aussitôt: silencieuse et morte,
La maison vous reçoit comme le franc taupin
Qui par la sape a su se frayer un chemin.
La nièce de céans vous mène au sanctuaire,
Dont baiserait le seuil tout bibliothécaire;
Cabinet retiré, renfermant un trésor,
Qu'on ne formerait plus, même en prodiguant l'or.
Ce paisible séjour, fait pour la rêverie,
Rassemblait les héros de la chevalerie,
Livres dont aujourd'hui le plus humble feuillet
Serait couvert d'écus pesés au trébuchet;

Et d'un auto-da-fé vous préparez le crime !
Le bûcher déjà fume attendant la victime.
Cruels ! que vous ont fait ces nobles écrivains,
Extravagants parfois et sans goût, j'en conviens,
Mais toujours amusants, et pleins de fantaisie,
Même dans leurs écarts, nourris de poésie ?
Du preux Esplandian respectez les grands coups,
Devant les Amadis mettez-vous à genoux,
Ou, si votre critique est par trop difficile,
Implacables censeurs, tempérez votre bile,
A Palmerin d'Olive au moins faites merci
Et pour Bélianis que je sois sans souci.
Non, vous n'écoutez rien ; votre main forcenée
Arrache des rayons la masse condamnée
De ces épais romans dont les mille lenteurs
Au sein d'un labyrinthe enferment les lecteurs,
Et ces récits moins longs dont la marche rapide
Jusques au dénoûment suit le fil qui la guide.
Que de tomes détruits, anéantis, perdus,
Sur le hêtre embrasé jetés et confondus !
Tomes dont le néant effaça les chapitres
Et dont la science à peine a retenu les titres !
Pour ces affreux excès, pour tous ces attentats,
Toi, don Péro Pérez, toi, maître Nicolas,
Soyez maudits de ceux qui consacrent leur vie
A cultiver, aimer la bibliophilie !
Que votre nom flétri soit toujours en horreur
A quiconque d'un livre a compris la valeur,
Et que de cet arrêt la terrible menace
Dans toute *librairie* (1) ait une large place !

Et toi, des chevaliers le modèle accompli,
Sur un lit de douleur un moment affaibli,
Tu dors : on te dépouille, on te fait violence,
On t'outrage, et j'attends l'effet de ta vengeance !
Ces pages, disent-ils, ont troublé ton esprit ;
Aussi de tes amis aucun ne te comprit,
Ces sages prétendus te taxaient de folie !
Et tu venais finir une époque vieillie,
Séparant, par un trait aussi ferme que vif,

(1) Ce mot est pris ici dans la signification de *bibliothèque*, comme dans la langue romane, en anglais, etc.

D'un siècle d'ironie, un siècle tout naïf.
Allons, réveille-toi, paladin de la Manche,
Sur tant de trahison prends enfin ta revanche,
Et frappe sans pitié du glaive de Mambrin
Cet indigne pasteur et ce vil carabin !

De Rg.

Essai sur la musique ancienne et moderne (par La Borde). Paris, 1780, 4 vol. in-4°. Exemplaire de la Bibliothèque royale, enrichi de notes manuscrites de Grétry et d'un grand nombre d'autographes.

Jean-Benjamin De la Borde, né à Paris, le 5 septembre 1734, a été confondu quelquefois avec Jean-Joseph De la Borde, banquier de la cour et aïeul de M. le comte Léon De la Borde, membre actuel de l'Institut. Premier valet de chambre de Louis XV, dont il fut le favori, il avait été fermier général à vingt ans. Riche, fastueux, prodigue, prompt à se lancer dans les entreprises les plus hasardeuses, il se vit souvent au moment d'être ruiné. Mais son génie fécond en ressources et la faveur du roi le soutinrent. Avide de la réputation d'auteur, il payait généreusement un grand nombre de gens de lettres et de personnes instruites pour préparer ses publications. Sa passion, passion malheureuse, était celle de la musique. Il a composé un grand nombre d'opéras, tous tombés sans pitié, malgré la table splendide et les libéralités de l'auteur : quelques chansons ont seules échappé au naufrage. Grimm, dans sa *Correspondance*, le traite à peu près comme le parterre d'alors. En annonçant, par exemple, la première représentation de *la Meunière de Gentilly*, le 13 octobre 1768, il en qualifie la musique d'assommante, baroque, sans génie, sans goût, sans idée. « Cela, dit-il, a « été sifflé suivant son mérite ; mais ce premier valet de chambre « ne se tient rien pour dit. C'est toujours à recommencer. Le public « lui a donné en toute occasion les avis les moins équivoques ; mais « on ne l'a pas sitôt noyé avec une pièce, qu'il revient sur l'eau

« avec une autre. Il a même fallu siffler sa *Meunière de Gentilly* « cinq ou six fois avant de le déterminer à la retraite, et je suis « persuadé que, si les comédiens y consentaient, il se ferait siffler « trois mois de suite, sans interruption. C'est une singulière manie « dans un homme fort riche dont ce n'est pas la profession, et que « Dieu créa pour l'inutilité ([1]). » Ailleurs il le dit infatigable à excéder le monde de sa *musique plate et barbare* ([2]). Il paraît que Voltaire avait une opinion bien différente. Le 4 novembre 1765, il le remerciait, comme d'une immense faveur, de son dessein de refaire la musique de *Pandore*, opéra détestable du patriarche ([3]). L'année suivante, La Borde était à Ferney et son hôte écrivait à son ami Damilaville : « J'ai chez moi M. De la Borde qui met *Pandore* « en musique ; je suis étonné de son talent. Nous nous attendions, « madame Denis et moi, à de la musique de cour, et nous avons « trouvé des morceaux dignes de Rameau ([4]). » Mais Voltaire manquait du sens musical, lui poëte, et puis La Borde était favori de Louis XV, et le philosophe songeait toujours en secret à se ménager une porte de retour en France.

La Borde n'était doué que d'une facilité malheureuse. Par suite d'un défi, on le vit mettre un jour en musique un privilége de librairie. Ce morceau singulier a été gravé.

Malgré ses travers et ses prétentions, il n'était pas moins un galant homme, un homme excellent, aimable, spirituel et plein de connaissances variées. La mort de Louis XV lui fut très-préjudiciable et sa fortune éprouva, par sa faute, une décadence continue. Pendant la révolution il se retira en Normandie, dans l'espoir d'y vivre inconnu, mais il fut arrêté et amené à Paris, sous prétexte de rendre ses comptes. Le compositeur Champein ([5]), qui avait été

([1]) *Corresp.*, édit. de 1829, t. VI, p. 64.
([2]) *Ib.*, t. VIII, p. 88.
([3]) OEuvres, édit. de Desoer, t. X, p. 962.
([4]) *Ib.*, p. 1095. Cf. 1096 et 1100.
([5]) Nous avons connu, il y a plusieurs années, à Bruxelles, M. Stanislas Champein, fils du compositeur. Il donnait des leçons de chant et de piano et rédigeait *le Franc-Juge*. Quand il fut dans le dénûment, les journalistes, avec lesquels il était en escarmouche fréquente, l'appelèrent *Sans-Pain*, par un jeu

appelé à des fonctions administratives en 1793, et que la révolution n'en avait pas moins fort appauvri en supprimant les pensions dont se composait tout son avoir, eut le courage de s'intéresser à son sort. La Borde lui adressa, de sa prison, une espèce de biographie en huit pages, dans le but de prouver qu'il avait toutes sortes de raisons de n'être pas aristocrate et d'être partisan de la révolution. La crainte lui avait probablement tourné la tête; ce factum, au lieu de lui servir de défense révolutionnaire, devait l'envoyer tout droit à l'échafaud, comme un de ceux qui avaient le plus profité des scandaleuses dilapidations de l'ancien régime. En effet, le malheureux opprimé n'avait, de son aveu, que *vingt-huit pensions;* il était administrateur des postes et jouissait du privilége de faire battre monnaie dans tous les hôtels de France. De plus, il était revêtu du gouvernement du Louvre, et le roi lui avait promis pour se marier la bagatelle de 950,000 livres, promesse que sa mort seule l'empêcha de tenir! Champein probablement eut la prudence de ne pas faire usage de cette pièce, ce qui n'empêcha pas son ami de périr, par la main du bourreau, le 22 juillet 1794. Dans ce temps, être incarcéré, c'était être condamné, et voilà ce que ne rougissent pas d'excuser, de préconiser même des écrivains qui ont quelques ménagements à garder avec la postérité!

Grétry, qui savait à quoi s'en tenir sur la capacité musicale de La Borde, et qui n'ignorait pas que, si la partie d'érudition de l'*Essai* appartenait à l'abbé Rosier et à d'autres savants, les jugements prononcés sur les artistes et sur l'art étaient au moins de l'auteur *putatif* de l'ouvrage, fut blessé de plusieurs de ces sentences, en le lisant lorsqu'il fut livré au public, et jeta sur les marges de son exemplaire des réflexions dont il employa plusieurs

de mots cruel. Livré à la vie d'artiste, vie trop souvent décousue et peu morale, tandis que la dignité de l'art en devrait faire une existence d'ordre et de réserve, il abandonna une jeune femme estimable qu'il abreuvait de chagrins. Restée dans l'isolement, elle ne perdit pas courage, et, pour nourrir son enfant et se mettre elle-même à l'abri du besoin, elle eut le courage de se faire peintre. Ses tableaux sont recherchés à Bruxelles plutôt par les personnes bienfaisantes que par les amateurs. — *Voy.* F.-J. Fétis, *Biogr. univ. des musiciens,* t. III, p. 97.

dans ses *Essais* à lui sur la musique ([1]), ainsi que le remarque une note manuscrite de Boieldieu.

Ces notes rendent cet exemplaire extrêmement précieux. Boieldieu l'acheta à la vente du célèbre compositeur liégeois et en fit cadeau plus tard à Pixerécourt, intrépide collecteur de toute sorte de curiosités littéraires, qui en augmenta la valeur en y annexant quantité de pièces autographes.

Avant le titre du premier volume et l'intéressant mémoire rémis par La Borde à Champein, et que nous publions plus loin, puis en face de l'avant-propos on voit un beau portrait de Grétry, gravé par L.-J. Cathalin.

Le premier volume contient bon nombre de notes dont la plupart sont dignes d'être recueillies. En voici quelques-unes que je prends au hasard :

Page 14. « Un jour que je célébrais une fête avec mes amis, je fis cesser un excellent orchestre qui avait tellement captivé l'attention des convives, qu'aucun ne mangeait plus ; et je leur dis : « Vous croiriez peut-être, mes amis, que je vous donne de la « musique par économie. »

Ib. « La joie et la tristesse sont aisées à caractériser par la musique ; du reste, elle a toutes les inflexions de la parole, mille manières de dire *oui, non ; je vous aime, je vous déteste.* Un amateur, M. de Chabanon, a voulu prouver le contraire, et il m'a prouvé seulement que ses sensations sont très-limitées. O Jean-Jacques, que tu sentais différemment que M. de Chabanon ! »

Page 22. « Rameau n'a jamais déclamé juste dans sa musique. Lulli a eu plus de mélodie que Rameau, mais sans vérité de déclamation. Je ne parle point du récitatif qui n'influe pas sur une scène bien écrite. — C'est un ignorant. — Pergolèse a déclamé. Mon instinct m'a toujours porté à déclamer, sans abandonner le charme de la mélodie : cette réunion est difficile, c'est un talent donné par la nature. »

Page 27. « Remarquez avec quelle complaisance M. De la Borde

([1]) *Mémoires ou Essais sur la musique.* Paris, 1789, 1 vol. in-8°, réimprimé par le gouvernement en 1797 (an v), avec deux autres volumes.

nie et voudrait nier les effets que la musique produit : *Cet homme assurément n'aime pas la musique,* pourrait lui être appliqué. En effet, il ne l'aime plus ; il en fait beaucoup cependant, mais elle n'a servi qu'à le dégoûter lui seul de cet art charmant. Il restera de lui quelques chansons assez bonnes. Mais je doute qu'on entende jamais parler de 20 ou 30 opéras-comiques ou sérieux sortis très-rapidement de la plume de cet auteur. »

Page 40. « J'ai demeuré près de neuf années à Rome. J'ai entendu improviser plus de cent fois, et j'ai toujours payé par beaucoup d'ennui le plaisir de quelques saillies. Je crois être arrivé à Rome l'an 1759. »

Page 46. « J'ai vu de la musique du roi de Prusse ; elle est bien faite et digne d'un professeur, mais d'un vieux style. Il mettait plus d'ambition à être bon musicien qu'à être grand général, ce qui prouve qu'il était médiocre musicien. — Un habile professeur de flûte, ayant joué devant le roi, offrit à Sa Majesté le concerto qu'il avait exécuté. Quelques jours ensuite, autre concerto ; le roi exécuta un concerto de sa composition. Le professeur fit l'éloge du concerto et de la manière dont Frédéric l'avait joué. Il offrit, à son tour, la partition au professeur, et c'est tout ce qu'il eut pour s'être transporté à Berlin. »

Page 49. « Tous mes ouvrages sont joués toute l'année; jamais aucun musicien n'a eu autant d'ouvrages restés au théâtre et joués aussi souvent que les miens ; par conséquent, mes honoraires sont au *prorata* du nombre des représentations. Cependant le plus qu'ils m'aient rapporté n'a pas évalué (*égalé*) la moitié du revenu d'un comédien, c'est-à-dire dix-huit mille francs. »

Page 43. « L'opéra commence à être en état d'exécuter de la musique au lieu du plain-chant auquel il était habitué. »

Page 123. « Étant à la Rocheguyon, chez M[me] la duchesse d'Anville, M. le duc de Chabot, frère du vicomte, me dit : « Allez voir « dans quel état vous avez mis mon frère. » Je cours à sa chambre, je le trouve sur son lit fondant en larmes et saisi d'un tremblement universel. Je venais de lui chanter le monologue de M[lle] Saint-Yves, au 2[e] acte, dans *le Huron*. »

Le deuxième volume, où il est traité des troubadours et des trouvères, n'a inspiré aucune note à l'auteur de la délicieuse ballade

de Blondel, à celui qui a retrouvé le chant des troubadours. Il ne contient non plus aucun autographe.

Le troisième volume est mieux nanti.

Indépendamment de quelques notes manuscrites de Grétry, il renferme dix-sept autographes, entre autres une lettre de Philidor, de la musique copiée par J.-J. Rousseau et une lettre de D'Alembert à Sédaine, que l'on trouvera plus loin avec d'autres.

Le quatrième volume, dénué de notes de Grétry, contient vingt-deux autographes, une épigramme de Collé, des lettres de Ducis, de François de Neufchâteau, de La Harpe, de Laujon, du savant P. de Leyre, de Monval, de Palissot, de Sédaine, de Thomas, de Vadé avec une quittance signée de Quinault, le 21 décembre 1676.

Indépendamment des pièces intercalées dans les volumes, on a réuni dans un portefeuille 38 autographes dont deux ont déjà figuré dans ce recueil.

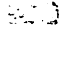
Tel qu'il est, cet exemplaire est d'une importance réelle surtout pour les Belges. Nous n'avons pû nous faire restituer le cœur de Grétry, au prix d'un léger sacrifice d'argent. La Bibliothèque royale vient de recouvrer des traces de son intelligence si sensée et si pure et l'accessoire dont Pixerécourt a entouré ce compositeur, modèle ravissant de charme et de naturel, ne peut projeter sur lui l'ombre la plus légère. Loin de là, il le montre dans son vrai domaine, l'art et le théâtre.

De Rg.

Bibliographie des ouvrages contenant des FAC-SIMILE *pour faire suite au Manuel de l'amateur d'autographes.*

OEuvres poétiques de Mme Dufrenoy, *précédées d'observations sur sa vie et ses ouvrages.* Bruxelles, Hayez, gr. in-18 de 303 pp. 1827.

Avec une lettre autographe de Mme Dufrenoy à sa fille. Cette lettre est signée : Dufrenoy, née Bille.



Paris, ou le Livre des cent-et-un. Édition de Bruxelles, J.-P. Meline, 15 volumes in-18. 1831-1835.

Le tome XV contient le *fac-simile* des signatures de tous les auteurs de cette publication.

Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon, précédée d'un tableau politique et militaire des puissances belligérantes, par le général Foy. Bruxelles, P.-J. Voglet, 4 vol. in-12, 1827.

Contient un fragment d'une lettre autographe du général Foy, plus le portrait du général.

Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et quelques événements de l'empire, depuis 1805 *jusqu'au* 1er *mai* 1814, *pour servir à l'histoire de Napoléon,* par L.-F.-J. De Bausset, ancien préfet du palais impérial, 2 vol. in-18. Bruxelles, 1827, H. Tarlier.

Contient 125 *fac-simile* de contemporains ou galerie autographique.

Silius Italicus, suivi de poésies diverses, par J.-G. Modave, 1 vol. in-8°. Liége, 1842, Félix Oudart.

Après la page 126, se trouve le *fac-simile* d'une lettre datée de Bade-Bade, 30 janvier 1841, de l'illustre auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots* (M. Meyerbeer), à M. Modave.

Interrogatoires du comte d'Egmont, par le baron de Reiffenberg (tiré à 50 exemplaires), gr. in-8°. Bruxelles, A. Vandale, 1843.

A la fin du volume se trouve le *fac-simile* de la signature de Lamoral d'Egmont.

Fables anciennes et nouvelles, par Frédéric Rouveroy, 2 vol. in-18. Liége, Félix Oudart, 1843.

A la fin du tome second, se trouve le *fac-simile* d'une lettre de Grétry à M. Rouveroy.

Recherches historiques et bibliographiques sur les Elzevier, par le capitaine A. De Reume, 1 vol. in-8°. Bruxelles, Ad. Wahlen, 1847.

Contient le *fac-simile* des signatures de tous les Elzevier et le portrait de Mathieu Elzevier.

Documents inédits ou peu connus sur Montaigne, recueillis et publiés par le docteur J.-F. PAYEN, 1 vol. in-8°. Paris, J. Techener, 1847.

Contient les *fac-simile* de Michel Montaigne, Ant. de la Boëtie et Marie de Gournay, ainsi que le portrait de Montaigne.

Mémoires et mélanges historiques et littéraires, par le PRINCE DE LIGNE, 4 vol. in-8°. Paris, Ambroise Dupont et Cᵉ, 1827.

Le tome Iᵉʳ est orné du portrait du prince, le tome III, du *fac-simile* de son écriture.

Correspondance de J.-H. Bernardin de Saint-Pierre, précédée d'un supplément aux Mémoires de sa vie, par L. AIMÉ-MARTIN, 4 vol. in-8°. Paris, Ladvocat, 1826.

Au tome II se trouvent les *fac-simile* de plusieurs lettres de H. Bernardin de Saint-Pierre.

Histoire de P.-P. Rubens, par ANDRÉ VAN HASSELT, 1 vol. in-8°. Bruxelles, Société des Beaux-Arts, 1840.

Renferme le portrait de Rubens et le *fac-simile* d'une quittance signée et écrite entièrement de la main de ce peintre célèbre (1624).

Mémoires et documents inédits sur A. Van Dyck et P.-P. Rubens. Traduit de l'anglais par L. HYMANS, 1 vol. gr. in-8°. Anvers, Busschman, 1845.

Contient le *fac-simile* d'une lettre signée Ant. Van Dyck, ainsi que les portraits de ces célèbres peintres.

Notice biographique sur François de La Noue, surnommé Bras de Fer, par PH. KERVYN DE VOLKAERSBEKE. Gand, F. et E. Gyselinck, 1848, gr. in-8° de 31 pages (tiré à 100 exemplaires).

A la page 30 se trouve le *fac-simile* d'une lettre autographe signée François de La Noue, ainsi que la signature d'Odet de La Noue, dit Téligny.

Annales de l'imprimerie des Alde, ou Histoire des trois Manuce et de leurs éditions, par A.-A. Renouard, troisième édition. Paris, Jules Renouard, 1844.

Orné des portraits de Pius Aldus Romanus et de Paulus Manutius.

A la page 520 se trouve le *fac-simile* d'une lettre autographe grecque de Marco Musuro, signée Marcus.

A la page 532, le *fac-simile* d'une lettre autographe de Paul Manuce.

A la page 534, le *fac-simile* d'une lettre autographe signée Aldus Manutius.

Et dans la notice sur la famille des Junte qui termine le volume, le *fac-simile* d'une lettre autographe de Bernard Junta, de Florence.

Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël, ornée d'un portrait, par M. Quatremère de Quincy. Paris, librairie de Charles Gosselin, 1824, un vol. in-8° de 477 pages.

Contient un *fac-simile* de l'écriture de Raphaël.

Annales de l'imprimerie des Estienne ou Histoire de la famille des Estienne et de ses éditions, par Ant.-Aug. Renouard, deuxième édition. Paris, Jules Renouard, 1843, in-8° de 584 pages, non compris la table et l'avertissement.

A la page 368 le *fac-simile* d'une lettre de Henri second (signée : H. Stephanus).

Almanach de la France démocratique, 1846, deuxième année. Paris, Victor Bouton, éditeur.

A la page 130 se trouve une planche avec *fac-simile* des signatures de Lamartine, G. Cavaignac, F. Lamennais, F.-V. Raspail, Victor Hugo, Timon, Chateaubriand, Béranger.

Études biographiques sur les chanteurs contemporains, par MM. Escudier frères. Paris, Just Tessier, 1840, in-18 de 240 pages.

Avec les portraits et *fac-simile* des signatures de L. Lablache, Rubini, Tamburini, Giulia Grisi, Fanny Persiani, Pauline Garcia, G. Duprez, Me J. Dorus-Gras, Me Cinti-Damoreau et Me Eugénie Garcia.

Promenades historiques dans le pays de Liége, par le docteur Bovy. Liége, A. Jeunehomme, imprimeur, 1841, 3 vol. in-8°.

Le tome III est orné du portrait du docteur Bovy, au bas duquel se trouve le *fac-simile* de sa signature.

Voyage en Belgique, dédié au Roi, et *Conférences sur les divers systèmes d'emprisonnement*, dédiées à la Reine, par B. Appert. Bruxelles, A. Garcin et Aug. Beelaerts, éditeurs, 1848, 2 vol. in-8°.

Le tome Ier est orné du portrait de l'auteur, au bas duquel le *fac-simile* de son écriture avec signature.

Colard Mansion et les imprimeurs brugeois du xv*e siècle*, par M. l'abbé C. Carton. Bruges, imprimé chez Vande Casteele-Werbrouck, 1848, in-8° de 44 pages.

A la page 42 se trouve le *fac-simile* d'un billet autographe signé C. Mansion.

Mémoires posthumes, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort de Charles-François duc de Rivière, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général, pair de France, gouverneur de S. A. R. M. le duc de Bordeaux. Paris, Ladvocat, libraire, 1829, in-8° de 304 pages.

A la fin du volume plusieurs *fac-simile* de lettres autographes signées : Duc de Rivière et Charles de Rivière, le *fac-simile* d'une lettre autographe signée : Charles Ferdinand, Charles X.

Biographie de Napoléon, par M. Arnault. Bruxelles, P.-J. De Mat, 1825, 4 vol. in-32.

Le tome Ier contient le portrait de Bonaparte, 1er consul, le tome II le portrait de Napoléon, empereur.

Le tome III le *fac-simile* de l'acte d'abdication de l'empereur, en date du 6 avril 1814.

Recherches historiques et critiques sur la vie et les ouvrages de

Rembert Dodoens (Dodonæus), par P.-J. Van Meerbeek, de Malines. Malines, P.-J. Hanicq, in-8° de 340 pages, 1841.

Contient le portrait de Dodonée d'après le buste exécuté par Joseph Tuerlinckx. Au bas le *fac-simile* de la signature du premier des botanistes belges.

Études sur André Vésale, précédées d'une notice historique sur sa vie et ses écrits ; ouvrage publié sous le patronage des médecins belges, par Ad. Burggraeve, professeur d'anatomie à l'université de Gand. Gand, chez C. Annoot-Braeckman, 1841. Grand in-8° de 33 et 439 pages.

Ce volume est orné du portrait de Vésale, gravé par Ch. Onghena ; au-dessous le *fac-simile* de la signature du célèbre anatomiste ; à la page 1, le *fac-simile* d'une lettre de A. Vésale.

Histoire de la vie et des ouvrages de Molière, par J. Taschereau. Brux., 2 vol. in-18, 1826.

Le tome Ier est orné du portrait de Molière.

Le tome II contient une planche *fac-simile* de la signature de J.-B. Molière, et un *fac-simile* de la signature de Mlle Molière, Armande-Guérinde-Claire-Eslisabet Béjart.

Dix-huit lettres de Frédéric-Guillaume de Brandebourg, surnommé le grand électeur, précédées d'une notice sur la vie de ce prince, par le baron De Stassart. Bruxelles et Leipzig, Ch. Muquardt, in-8° de 31 pages, 1848.

(Extrait du tome V du *Bibliophile belge.*)

Cette brochure est ornée de deux portraits au bas desquels se trouve le *fac-simile* des signatures de Guillaume-Frédéric, et de Frédéric, rois de Prusse.

Mémoires historiques et militaires sur Carnot, rédigés d'après ses manuscrits, sa correspondance inédite et ses écrits, précédés d'une notice par M.-P.F. Tissot. Bruxelles, P.-J. De Mat, petit in-18, 1824.

Ce volume est orné du portrait de Carnot et d'un *fac-simile* de son écriture.

Notice sur H. Delmotte, publiée par la société des Bibliophiles belges. Mons, typographie de Hoyois-Derely, 1836, in-8° de 42 pp.

Contient un portrait de Delmotte, dessiné et lithographié par Madou, et un *fac-simile* de son écriture. Lettre de Delmotte à M. Hennebert, en date du vendredi saint de l'année 1834.

OEuvres facétieuses de Henri Delmotte. Mons, gr. in-8°, illustré. E. Hoyois, 1841.

Ce volume contient un portrait de notre savant compatriote Delmotte ainsi que le *fac-simile* de deux couplets signés Delmotte.

Vie du maréchal Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, etc. Bruxelles, 2 vol. in-12. P.-J. Demat, 1816.

Le tome Ier est orné du portrait du maréchal Ney.
A la page 92 de ce même volume se trouve le *fac-simile* (fragment d'une lettre autographe), signée maréchal prince de la Moskowa.

Catalogue des curiosités composant le cabinet de feu M. Versturme-Roegiers, etc. Gand, 1847, orné du portrait de M. Versturme au bas duquel se trouve le *fac-simile* de sa signature.

Bibliotheca Willemsiana. Gand, in-8°, 1847, imprimerie de Gyselinck, avec portrait de M. Willems et le *fac-simile* de sa signature.

Almanach de Carlsbad, par le chevalier JEAN DE CARRO, docteur en médecine des facultés d'Édimbourg, 14e année. Munich, 1844, gr. in-16, avec portrait de l'auteur au bas duquel est le *fac-simile* de sa signature.

M. le chevalier de Carro a publié à Bruxelles en 1847, la traduction de *Jean Guttenberg,* né en 1412 à Kuttenberg en Bohême, par le révérend CHARLES WYNARICKY.

Annales de la Société Royale des beaux-arts et de littérature de Gand; t. Ier, 1844-1845. Gand, chez De Busscher frères, imprimeurs, n° 42, rue de Savan.

Contient un fragment signé E. Surlet de Chokier, régent de la Belgique, ainsi qu'un *fac-simile* écriture et signature de Léopold Ier, Roi des Belges.

Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique, par MM. Aimé Leroy et Arthur Dinaux ; t. IV (1re série), 1844. Valenciennes, imprimerie de A. Prignet.

Le *fac-simile* d'une lettre autographe de Mlle Duchesnois, la célèbre tragédienne.

Mémoires historiques sur le marquis de Saint-Silvestre, lieutenant général des armées de France, sous Louis XIV, par M. Du Faure de Vercours, *son arrière-neveu*, avec le portrait de M. de Saint-Silvestre et le *fac-simile* de plusieurs lettres inédites prises dans sa correspondance. Bruxelles, in-8° de 3 et 107 pages. Baudouin frères, éditeurs, 1825.

Les *fac-simile* sont au nombre de six :
1° Une lettre autographe signée Philippe d'Orléans ;
2° Une lettre de Turenne ;
3° Le maréchal duc de Noailles ;
4° Fragment d'une lettre de Boufflers ;
5° Le maréchal de Cannas ;
6° Lettre autographe du maréchal Silvestre du Faure.

Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique, par F.-V. Goethals, bibliothécaire de la ville de Bruxelles. Bruxelles, 4 vol. in-8°, 1837, chez l'auteur. Imprimerie de Vandoren frères.

Cet ouvrage contient un grand nombre de portraits, gravés sur cuivre. Ainsi qu'une planche de *fac-simile* de De Vivario, R. Dodonée, Goyers, Ch. Van Hulthem, etc.

Jaarboekje voor den boekhandel voor 1841, sans nom d'auteur. M. S'Gravenhage, by J.-M. Van T'Haaf, avec *fac-simile* d'un billet écrit et signé par Bonaventure et Abraham Elsevier.

Turin et Charles-Albert, par Alphonse Balleydier, auteur de Rome et Pie IX. Paris, Plon frères, éditeurs, 1848, in-8° de 375 pages, orné de quatre portraits (le roi Charles-Albert, le marquis César Alfieri di Sostegno, le marquis Brignole-Sale, le comte César Balbo), et du *fac-simile* d'une lettre de M. Gioberti à l'auteur.

Le Prisonnier de Ham. Paris, librairie de Plon frères, 1849, in-18,

de 153 pages, orné du portrait du prince Louis Napoléon et du *fac-simile* d'une lettre du prince en date de Londres, 20 juillet 1846, à M. Fr. Briffault, à Brighton.

Histoire de la famille Bonaparte depuis 1815 *jusqu'à ce jour,* par Félix Wouters. Paris, librairie ethnographique, 1849, gr. in-8° de 448 pages.

Ce volume est orné de tous les portraits de la famille de l'empereur Napoléon ainsi que d'un *fac-simile* de leur écriture.

Mémoires de don Juan Van Halen, chef d'état-major d'une des divisions de l'armée de Mina en 1822 *et* 1823, *écrits sous les yeux de l'auteur;* par Ch. Rogier. Bruxelles, H. Tarlier, 2 vol. in-8°, 1827.

Accompagné de *fac-simile*, dont voici les plus importants :
José Pizarro, premier ministre d'État de S. M. C.
Don Antonio Quiroga, colonel.
Mina, général espagnol.
Yermoloff, général en chef, commandant le corps d'armée du Caucase.
Ainsi que des portraits des généraux *Van Halen* et *Yermoloff*.

Biographie historique et artistique de J.-C. De Meulemeester, de Bruges, graveur en taille-douce, éditeur des loges de Raphaël d'Urbin, par Edmond De Busscher. Gand, de l'imprimerie de De Busscher frères, in-8° de 133 pages.

Au frontispice le portrait de J. De Meulemeester, gravé par Ch. Onghena; à la page 77, le *fac-simile* d'une lettre de De Meulemeester.

Encore une lettre inédite de Montaigne, accompagnée d'une lettre à M. Jubinal, relative aux livres, imprimés et manuscrits, et aux divers fragments précieux qui ont été soustraits à différentes époques de la Bibliothèque nationale de Paris, et qui se trouvent en Angleterre, par Fr. Lepelle de Bois-Callais. Londres, Barthès et Lowell, in-8° de 32 pages, 1850.

Avec un *fac-simile* d'une magnifique lettre de Montaigne, dont l'importance sera appréciée par tous les admirateurs de Montaigne.

Le capitaine A. De Reume.

Singularités bibliologiques.

IMPRIMERIES IMAGINAIRES.

(2e article, *voy.* t. VII, p. 20.)

26. *L'Ane promeneur ou Critès promené par son âne, chef-d'œuvre pour servir d'apologie au goût, aux mœurs, à l'esprit et aux découvertes du siècle;* seconde édition, revue, corrigée et précédée d'une préface à la mosaïque, dans le plus nouveau goût. (*Deum adorare, regem, patriam mores summo studio colere : deinde irridere, irrideri.... ridere.* Asinius Gallus.) (Par A.-J. Gorsas.) *A Pampelune, chez Démocrite, imprimeur-libraire de Son Allegresse Sérénissime Falot Momus, au Grelot de la Folie,* 1786, in-8°.

La préface de l'Ane promeneur, p. 29, ajoute à cette indication : *et se trouve à Montmartre chez Martin l'Anier, le second moulin à gauche, et aux quatre coins du monde.*

Cette longue et confuse facétie, qui a des prétentions à l'*humour* de Sterne, alors fort à la mode, et à l'originalité, et dont on a peine à comprendre le but, ne laisserait pas deviner le folliculaire qui attira le peuple à Versailles au mois d'octobre 1789 et qui contribua aux fatals événements du 10 août 1792. Il est vrai que son exaltation révolutionnaire finit par se calmer et qu'il mérita l'honneur d'être envoyé à la guillotine en 1793. Sauf quelques citations sur l'âne et des allusions à Mesmer, il n'y a pas une anecdote littéraire ou politique, pas un trait de mœurs à extraire de ces 302 (304) pp.

A la fin est un catalogue en deux pages de livres chimériques, sujet qui a été traité si agréablement dans le *Journal de l'amateur de livres,* par MM. Haensel et Fournier.

27. *Vie privée, libertine et scandaleuse de feu Honoré-Gabriel Riqueti, ci-devant comte de Mirabeau, député du tiers-état etc.... à Paris, rue de l'Échelle, en Suisse, à Londres, en Prusse et en Hollande. Chez tous ses créanciers.* 1791, in-8° de iv et 192 pp., fig.

Ce pamphlet semble avoir été écrit chez la Gourdan par un habitué du lieu. Les ennemis de Mirabeau ne lui font pas son procès politique, mais nous le montrent comme un de ces libertins effrénés, dont Juvénal nous a tracé des

portraits énergiques. C'est une orgie de la première page jusqu'à la dernière, et une orgie de l'obscénité la plus révoltante. Les figures sont dignes du texte.

Mirabeau mourut d'épuisement, le 2 avril 1791. Son oraison funèbre, on le voit, ne se fit pas attendre.

28. *Le Goualana ou Collection incomplette des œuvres prototypes d'un habitant de la ville de Cena* (Caen), *département du Salvocad* (Calvados), par une société d'oisifs, première et dernière édition. *De l'imprimerie de Caravac aîné.* Pet. in-12 de 22 pp.

Attribué à M. Hécart, mort secrétaire de la ville de Valenciennes et qui a fait une prodieuse quantité de brochures et de livres de toute espèce. Il n'avait pas néanmoins vidé son portefeuille, à en juger par un petit volume in-12, tiré à vingt exemplaires et qui parut à Valenciennes, en 1828, sous ce titre :

29. *Manuscrits de l'auteur. Lettres à M. Lerouge*, etc. 72 pp.

Parmi les ouvrages inédits on remarque :

Notice sur Jean Molinet.
Capelliana.
Cotiniana.
Pictoriana.
Sculptoriana.
Hecartiana.
Augiasiana.
Boulyana.
Essai d'une bibliographie spéciale des recueils de proverbes.
Moribondiana.
Fanebriana.
Betisiana.
Loiseliana.

M. Hécart n'a cité aucun de ces *ana* parmi les ana restés en manuscrit.

Dans cette lettre, M. Hécart nie formellement que le *Goualana* soit de lui. « J'en ignore absolument l'auteur, dit-il ; je tiens cet opuscule de M. Beuchot, « qui veut garder le silence ou qui ne peut le rompre. » (P. 9). Quoi qu'il en soit, c'est à M. Hécart que je dois mon exemplaire.

Le *Goualana*, mot traduit dans la préface par *Gouaillerie*, est un recueil de phrases grotesques, où un mot est employé pour un autre : *original* pour *originel*, archiduc pour *aqueduc*, *méditation* pour *médiation*.

30. *Anagrammeana, poëme en huit chants*, par l'anagramma

d'Archet (Hécart), ouvrier maçon, l'un des trente associés à l'abonnement d'un journal littéraire. 95me édition, revue, corrigée et augmentée. *A Anagrammatopolis, l'an* XIV *de l'ère anagrammatique.* In 18° de 58 pp.

Début :

Lecteur, il *sied* que je vous *dise*
Que le *Sbire* sera la *brise,*
Que le *Dupeur* est sans *pudeur,*
Qu'on peut *maculer* sans *clameur,* etc.

31. *L'ambassadeur de la Folie auprès du Carnaval, ou le ministre le plus accrédité dans le monde, ouvrage en vers, composé par l'auteur connu sous le nom de Singe du Parnasse français.* 100070068. A ..... Ipres, pas loin de Rome, in-4° de 10 pp. non chiffrées.

L'auteur a la candeur de dire :

« Quand mes vers ont leurs pieds, c'est par un pur hasard. » En effet, quinze lignes plus bas son alexandrin prend héroïquement treize syllabes.

Il y a cependant deux ou trois vers probablement tournés dans cette niaiserie écrite à Ipres par un SINGE du *Parnasse français.*

32. *L'Occasion et le Moment, ou Recueil de poésies fugitives ; par un amateur sans prétention, qui n'est pas méchant, mais qui croit le rire bon pour la santé* (Mérard de Saint-Just). *A Bonhomiopolis, chez l'Ingénu* (Paris, P. Didot, 1782), in-18, 4 tom., 1 vol.

33. *OEuvres du marquis de Villette* (publ. par Léorier de Lisle). *Londres* (*Montargis*), 1786, in-18°, imprimé sur papier d'écorce de tilleul, avec 19 échantillons de plusieurs sortes de papiers fabriqués avec des écorces d'arbres.

34. *Alaric ou Rome vaincue,* par de Scudéry. *Jouxte la copie, à Paris, chez Aug. Courbé* (Holl., Elsevir), 1665, in-12, fig.

35. *Organt* (par Saint-Just) *au Vatican.* (Paris), 1789, petit in-12.

36. *Épître à M. Desforges-Boucher,* par de Bolin. *A l'île de Bour-*

bon (Paris, Paroce), 1778, pet. in-8°, tiré à 12 exempl. Catalogue Châteaugiron, n° 825.

37. *Le Tremblement de terre de Lisbonne;* par M. André, perruquier privilégié. *Amsterdam* (Paris), 1756, in-8°.

38. *Il Lamento di Ceceo da Varlungo;* da Francesco Baldovini. *L'anno secolare della morte di Ceceo.—Stanze* del poeta Sciarra Fior. (Piètro Strozzi), *sopra la rabia di Macone, testo di lingue recato a buona lezione d'all'* abb. Jacopo Morelli. *Constantinopoli,* 1550 (Parigi, L. Didot, a spese di A.-A. Renouard, 1811), gr. in-8°.

Édition tirée à 12 exemplaires, tous sur *peau de vélin.* Celui du marquis de Châteaugiron portait le n° IX, cat. n° 1025.

39. *Scherzi poetici e pittorici* (de G.-G. de Rossi, cont. 41 fig. du G. Tekeira). *Roma* (*Parma,* Bodoni), 1794, gr. in-8°.

40. *Raccolta della opere* di G. Baffo. *Cosmopoli* (Venegia), 1789, in-8°, 4 vol.

41. *Anecdotes de la cour de François Ier*, par Mlle de Lussan. *Londres* (Paris), 1748, in-12, 3 vol.

42. *Baliverneries, ou Contes nouveaux d'Eutrapel* (par Noël Dufail). Paris, Estienne Groulteau, 1548. (A Chiswick, sur les bords de la Tamise, chez Wettingham, 1815), pet. in-12, tiré à 100 exemplaires sur pap. vélin.

43. *L'art de péter* (par Hurtaut, maître de pension en Westphalie), *Westphalie, chez Florent Q. Pétengueule, au soufflet* (Paris), 1776 in-12, fig.

44. *Pasquillarum* tomi *duo Eleutheropoli* (Basiliæ), 1544, petit in-8, 2 t. 1 vol.

45. *Il divortio celesti* (di Ferante Pallavicini) *in Villa franca* (Oll., Elsevir), 1666, petit in-12.

46. *Relation de l'île de Borneo* (par Fontenelle), *en Europe*. (Paris, Didot l'aîné), 1807, in-12.

47. *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte* (par de Margon, des Fontaines et d'autres). *Maropolis* (c'est-à-dire, ville de la folie).

48. *Sauce au verjus* (par Fr. de Warendorp). *Strasbourg* (Holl. Elsevir), 1674, petit in-12.

49. *Le cochon mitré, dialogue entre Furetière et Scaron,* par Franç. de la Bretonnière. *Paris,* chez *le cochon* (Holl.), d. petit in-8°, fig.

50. *Le gazetier cuirassé,* ou anecdotes scandaleuses de la cour de France (par de Morande). Imprimé à cent lieues de la Bastille, 1777, in-12.

50. (*Voy.* n° 63.) *Lettres purpuracées,* ou lettres consulaires et provinciales, écrites contre les conseils d'Aix et procureurs du pays de Provence (par l'abbé Rive), *Dicaiopolis* (Nismes), 1789, in-8.

52. *Misys, ou le visage qui prédit, histoire* (par le comte de Cayelus). *Troyes* (Paris), 1745, in-12.

53. *Lettre sur les Mémoires de l'académie de Troyes* (par Lefebvre). *Amsterdam* (Paris), 1755 (1765), in-12.

54. *Histoire du camouflet, souverain potentat de l'empire d'Équivopolis, à Équivopolis,* 1751, in-12.

55. *Marottes à vendre,* ou Triboulet tabletier. *Au Parnasse burlesque.* (Londres, Marding, 1812), in-12.

56. Joan. Meursii, *Elegantiæ latini sermonis* (cura et studio Petri Moet). *Lugd.-Bat., ex typis Elzevirianis* (Parisiis, Grangé), 1757, in-12.

57. (*Voy.* n° 6.) *Sermon pour la consolation des cocus,* suivi de plusieurs autres. *Amboise, J. Coucou, à la Corne de fer,* in-12.

58. *Histoire secrète du prince Croquétorn, et de la princesse Foirelle, à Grinquenaude* (Pois), in-12.

56. *Oratio pro crepitu ventris habita ad patres crepitantes,* ab Em. Martinio. *Cosmopol.* (Holl.), 1768, in-16.

60. *Relation d'un voyage en Angleterre* (par Sarbière). *Cologne, P. Michel* (Holl.. Elzevier), 1666, pet. in-12.

61. *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales,* par une escadre commandée par Duquesne en 1690 et 1691 (mis au jour par Challes). *Rouen, Macherel* (Holl.) 1721, 3 vol. in-12.

62. *Voyage pittoresque et industriel dans le Paraguay-Roux et la Palingénésie australe,* par Tridan-Nafé-Théobrome de Kaout't' chouk, gentilhomme breton, sous-aide à l'établissement des Clyso-pompes, etc. *Au Meschacébé, chez Ylered-Sioyoh* (Hoyois-Derely), *Yorcks-Streed* (street), 10 1835 (imprimé par le moyen de la presse à vapeur), in-8° de xxx pp. | Cette facétie pleine d'esprit et de philosophie, qui fixa l'attention de Nodier, est tombée avec tant de choses imprévues, originales, de la plume de feu Henri Delmotte qui eut la bonté de me l'envoyer le 29 mars 1835.

Elle est précédée de ce plaisant avis : « Tiré à 50 exemplaires, dont un sur « peau de promerops, 2 sur perkaline et 6 sur papier de couleur. L'imprimeur « n'ayant pu tirer deux exemplaires sur la même feuille de papier, et conséquem- « ment chacun des exemplaires étant unique, aucun d'eux n'a été numéroté. — « Cet ouvrage ne se vend pas. »

Nous avons déjà vu que M. Delepierre, en publiant sa *Description bibliographique et analyse d'un livre unique,* avait imité M. Delmotte, quant au nom prétendu de l'auteur et au lieu de l'impression.

63. *Lettres violettes et noires,* ou antiépiscopales et antigrand-vicariales, touchant les administrations de Jean-de-Dieu de Boisgelin, archevêque d'Aix ; d'Emmanuel-François de Bausset de Roquefort, évêque de Fréjus etc. (par l'abbé Rive) *Dicaiopolis* (Nismes), 1789, in-8°.

64. *Lettre vraiment philosophique,* à monseigneur l'évêque de

Clermont, sur les différentes motions qu'il a faites dans notre auguste assemblée nationale, par l'abbé Rive, *à Nomopolis* (Aix), *chez le compère Eleuthere,* 1790, in-8°.

65. *Lettera di stef. Arteaga* a Gio. B. Bodoni, intorno alla censura publicata du Clem. Vannetti contro l'edizione parmense dell'Orazio del MDCCXCI. *Crisopoli* (Parma, Badoni), 1798, gr. in-8°.

66. *Le livre jaune,* contenant quelques conversations sur les logomachies etc. (par Gros de Boze) *Bâle* (Paris), 1748, in-8°.

67. *Les OEuvres d'Estienne* et de Nic. Pasquier. *Amsterdam* (Trévoux), 1723, in-fol.

68. *OEuvres de Pavillon* (publiée par Lefèvre de Saint-Marc). *Amsterdam, Châtelain* (Paris), 1750, pet. in-12.

69. *Le livre à la mode,* imprimé en vert (par Caraccioli), *à Vertefeuille, de l'imprimerie du Printemps, au Perroquet,* l'année nouvelle (1759), in-12.

70. *Le livre à la mode* (par Caraccioli), nouvelle édition, marquetée, polie et vernissée. *En Europe chez les libraires,* 1000700509 (1759), imprimé en rouge, in-12.

71. *Tableau de l'amour considéré dans l'estat de mariage,* divisé en quatre parties. *A Parme, chez Franc d'Amour,* 1688 (*à la Sphère*), petit in-12.

72. *Ah! que c'est bête,* par M. Timbré (le marquis de Saint-Chamond). *Berne, imprimerie des frères calembourdiers, à la Barbe-Bleue.* 10007006016 (1776), gr. in-8° avec une fig.

73. *De la vitesse relative et anaclastique de l'akénesie d'un corps solide en repos.* Mémoire présenté à l'Académie petré-laionique et bomboraxale (section des sciences exactes) par Heleno Cranir de Mnos en Argolide (RENIER CHALON de Mons), *à Morlanwelz* (Mons), imprimé par ordre de l'Académie, 1840, in-8°.

Tiré à 16 exempl. sur papier rose ; le n° 3, avec envoi autographe de l'auteur.

était dans la bibl. de Nodier, d'où il a passé dans celle de M. Baudeloque, vendue le 10 avril 1850, nº 1371 du cat.

74. *Almanach perpétuel d'amour selon les observations astronomiques de Cupidon,* diligeamment supputé et réduit au méridien du cœur, par Joly Passionné, professeur en mathématiques d'amour, *à l'isle d'Adonis,* par Fedillo soupirant *à la vue des belles, à l'enseigne de Vénus,* 1681, pet. in-12.

75. *La pipe cassée,* poëme épitragipoissardihéroïcomique (par Vadé). *A la Liberté, chez Pierre Bonne-Humeur, avec permission du public,* petit in-8º de 45 pp.

Voici la conclusion de ce chef-d'œuvre :

Ma pipe, dit-il, est cassée !
Ma pipe est en bringue, mille guieux !
Je l'vois ben, oui je l'vois d'mes yeux !
Quand j'pense comme elle était noire !
N'y pensons pus; il faut mieux boire...
Pour l'oublier il se soula,
Et la scène finit par là.

76. *La Raméide,* poëme. Prix, 1, 3, 6, 12, 24, 48, 96, *à Pétersbourg, aux Rameaux couronnés,* 1766, à la fin *du dimanche des Rameaux*, 1366.

L'auteur de cette rapsodie est Rameau, le neveu, que Diderot et Gœthe ont presque immortalisé. Il se plaint de sa misère, surtout de l'abandon de sa famille et se vante de l'amitié de Piron.

Peu de temps après, il publia la *Nouvelle Raméide,* poëme revu, corrigé et presque refondu, par M. Rameau, fils et neveu de deux grands hommes qu'il ne fera pas revivre. Amsterdam (Paris) 1766.

77. *La Pr.... ade* (Procopiade) ou l'apothéose du docteur Pr... pe (Procope), poëme en six chants par Giraud, *à Londres, chez Vaillant* (Paris), 1754, pet. in-8º de 69 pp.

78. *Le diable cosmopolite ou les aventures d'Astarot,* dans diverses régions du monde, poëme en vers marotique (sic), précédé de Belphegor etc. (par le P. Joly), *aux Champs-Élysées, de l'imprimerie infernale,* 1761, pet. in-8º de 74 pp.

De Rg.

HISTOIRE DES AUTEURS, DES BIBLIOPHILES; ETC.

Notice biographique sur Guillaume-Benjamin Craan, auteur du plan de la bataille de Waterloo, etc.

Coup d'œil général sur les travaux graphiques exécutés en Belgique jusqu'à ce jour.

« Vendredi, 16 juin, est décédé subitement à Schaerbeék lez-« Bruxelles, M. Guillaume-Benjamin Craan, ancien ingénieur-véri-« ficateur du cadastre de la province de Brabant. M. Craan, né à « Batavia, est l'auteur du plan si renommé de la bataille de Waterloo « et du beau plan géométrique de la ville de Bruxelles, lithographié « et publié par les soins de M. Ph. Van der Maelen, fondateur de « l'établissement géographique de Bruxelles. Sa perte laisse de vifs « regrets à sa famille et à ses nombreux amis. » Voilà ce qu'on lisait dans plusieurs journaux de Bruxelles, du 21 juin 1848 (¹).

Les nécrologies, comme les épitaphes, ne suffisent pas à la mémoire des hommes supérieurs à quelque titre que ce soit, et de ce nombre était M. Craan, dont le nom se rattache à la naissance et au développement des arts graphiques dans les provinces belges. Les nombreuses applications des sciences exactes parmi nous trouveront probablement un jour leur historien. Recueillir les matériaux de cette histoire, est un devoir pour quiconque est en position de le faire. Quelques rares relations avec M. Craan m'avaient fait distinguer en lui les caractères de l'homme de mérite. Des notes, que j'avais conservées de lui, m'ont remis sur la trace de particularités qui, pour n'être pas aperçues du vulgaire, n'en intéressent

(¹) Notamment dans le *Moniteur belge*, *l'Indépendance*, *l'Émancipation*, *l'Observateur*. L'article a été reproduit, avec une légère variante, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, tome V, pag. 194 et 195.

pas moins l'homme d'intelligence et d'étude. Toutefois la Notice qu'on va lire aurait été fort incomplète, si, pour l'écrire, j'avais dû me borner à mes seuls souvenirs. La plupart des détails qu'elle renferme reposent sur des matériaux que sa famille a obligeamment mis à ma disposition.

Les parents de Guillaume-Benjamin Craan (1), d'origine hollandaise, étaient établis dans les Indes orientales. Il naquit le 23 août 1776, à Batavia, où son père occupait une fonction élevée, et fut baptisé au temple de la communion réformée. Venu en Europe, il étudia le droit à l'université de Leyde, et fut promu au doctorat le 27 août 1795. Il n'avait alors que dix-neuf ans. La jurisprudence ne paraît pas avoir été dans ses goûts, car, livré à lui-même, il l'abandonna entièrement pour embrasser les sciences exactes qui devinrent son étude de prédilection. Esprit positif et léger tout à la fois, il cultiva la musique et la peinture autant que les mathématiques. C'était une nature d'artiste, tempérée par de solides qualités d'esprit : le penseur faisait contre-poids au peintre et au musicien. Né un demi-siècle plus tard, il aurait pu briller dans la Bohême littéraire d'aujourd'hui ; il en avait les talents et les dispositions.

Fixé à Aix-la-Chapelle, il fut connu du préfet qui, par arrêté du 10 décembre 1810, le nomma ingénieur-géomètre de 1re classe du cadastre dans le département de la Roer (2). Il s'acquitta si bien de ses fonctions, qu'en moins de deux ans il fut promu à un grade supérieur : le 15 septembre 1812, le ministre des finances, duc de Gaëte, le nomma ingénieur-vérificateur du cadastre dans le département de la Lippe, dont Munster était le chef-lieu.

La chute de l'empire l'amena à Bruxelles où, selon son habitude, il se lança dans la haute société, vers laquelle le portaient ses manières distinguées (3) et son savoir. Contrairement à ce qui se

(1) Il ne faut pas le confondre avec J.-H. Kraane, auteur d'un livre intitulé : *La littérature française, poëme en quatre chants*. Leyde, Murray, 1804, in-8° de 266 pp. De Rg.

(2) Le préfet du département de la Roer était alors M. Ladoucette, baron de l'empire et administrateur distingué, mort le 19 mars 1848. M. le baron de Stassart lui a consacré une notice fort intéressante dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, année 1849, pag. 121 et suiv.

(3) Dans les dernières années de sa vie on le voyait souvent se promener dans

voit d'ordinaire, à un goût si prononcé pour le grand monde il ne joignait nullement l'ambition des places et des distinctions; aussi ne rechercha-t-il qu'une position analogue à celle que les événements l'avaient obligé de quitter dans le département de la Lippe. A la formation du royaume des Pays-Bas, tous les services publics, dépendant de l'administration centrale, étaient à créer. C'est aux démarches que M. Craan fit alors, qu'on dut la reprise des travaux du cadastre. Il avait présenté un mémoire au gouvernement dans ce but. Pour l'en récompenser, le prince souverain des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui avait été son condisciple à l'université de Leyde, le nomma ingénieur-vérificateur dans le département de la Dyle. La manière dont il en fut informé est assez curieuse pour mériter d'être rapportée; l'agréable s'y mêle au sérieux qui ne figure qu'au second plan. Le baron Van der Capellen, secrétaire d'État, lui écrivit, le 23 octobre 1814, une lettre qui commençait ainsi : « Au moment de mon départ pour la Hollande, je reçois les « valses que vous avez eu l'attention de m'envoyer, ainsi que la « lettre qui les accompagnait... » L'enveloppe renfermait ces mots : « J'ajoute une enveloppe à ma lettre pour vous annoncer que « S. A. R. vous a nommé à la place d'ingénieur-vérificateur du « cadastre pour le département de la Dyle. Je vous en félicite de « tout mon cœur et me recommande à votre souvenir. » L'arrêté de nomination, donné à La Haye, porte la date du 21 octobre 1814.

En 1835, après l'achèvement des opérations cadastrales, le gouvernement belge accorda à M. Craan la pension qu'il avait si bien méritée par ses longs et honorables services. Mme Craan a survécu à son mari, et leur fille unique (¹) a épousé M. le comte de Bylandt, général-major, commandant de la province du Brabant méridional sous le gouvernement des Pays-Bas.

Nous avons maintenant à apprécier les services que M. Craan a

les rues de Bruxelles, l'air préoccupé, le menton relevé par une haute cravate, et conservant encore cet air de la *jeunesse dorée* de la révolution, dont le type original avait été conservé par le sieur Jullian, qui habita longtemps la capitale de la Belgique, où il rédigeait la *Galerie des contemporains*. Bruxelles vit mourir en lui le *dernier des incroyables*. De Rg.

(¹) Elle était d'une rare beauté dont elle a conservé longtemps les traces. De Rg.

rendus à l'art et à la science en dehors de l'administration; ils embrassent trois objets distincts : l'introduction de la lithographie en Belgique; le plan de la bataille de Waterloo; le plan de la ville de Bruxelles.

I

Représentons-nous la Belgique telle qu'elle était au sortir des guerres de l'Empire. La disposition des esprits n'était pas aux études, que rien ne favorisait; l'Académie des sciences n'existait pas, ou plutôt n'était pas encore réorganisée, pas plus que l'enseignement supérieur ; on était loin de songer à créer un observatoire : bref, les sciences, aussi bien que les arts, dépourvues d'un centre commun, se trouvaient entre les mains d'un petit nombre d'amateurs, dont les efforts réunis, dans ce temps de transition, méritent la reconnaissance de la postérité.

Ce fut un de ces cercles, dont M. Craan faisait partie, qui donna naissance à l'exercice de la lithographie en Belgique.

Vers le milieu de l'année 1817 vint à Bruxelles M. Charles Senefelder, frère d'Aloys, l'inventeur de la lithographie [1]. Il offrit, par la voie des journaux, d'enseigner cet art nouveau à raison de 50 fr. par mois, et réunit ainsi un certain nombre d'amis des beaux-arts, parmi lesquels se trouvaient MM. Craan, le professeur Dekin, Benjamin Mary [2], deux ingénieurs hollandais, les artistes dessinateurs Goubauld, Noël, Landsheer, etc. M. le professeur Dekin fournit un local au bas du Jardin Botanique, situé, à cette époque, près du Musée. L'atelier fut souvent visité par le duc Englebert d'Aremberg qui soutenait généreusement les efforts de Charles Senefelder : celui-ci avait inventé une presse lithographique qui, exécutée aux frais du duc, servit aux exercices qui durèrent jusqu'à l'hiver. Charles Senefelder, appelé à La Haye pour enseigner la

(1) Y aurait-il erreur dans l'indication du prénom Charles? Les biographies allemandes, en parlant des frères d'Aloys Senefelder, en mentionnent deux : Thibaud et George.

(2) Mort aux eaux de Bagnères, le 2 août 1846; il était chargé d'affaires de Belgique au Brésil et en dernier lieu en Grèce.

lithographie aux officiers de l'état-major, laissa à Bruxelles son beau-fils qui, quelques années plus tard, alla fonder un établissement à Liége.

Au retour du printemps, en 1818, M. Craan reprit seul les travaux de l'année précédente, et, aidé seulement du jeune beau-fils de Senefelder, il parvint à des essais assez satisfaisants pour pouvoir être mis sous les yeux du ministre de l'instruction publique, M. le baron de Falck. Voici la réponse du ministre à l'envoi que M. Craan lui avait fait de ses produits, les premiers qui fussent sortis d'une presse nationale :

« La Haye, 10 juin 1818.

« Vos coups d'essai, monsieur, ressemblent beaucoup à des coups « de maître. J'ai vu avec un extrême intérêt les échantillons litho- « graphiques dont vous avez eu la bonté de me faire l'envoi par « votre lettre du 6 de ce mois.

« Leurs Majestés y verront, ainsi que moi, un gage des succès « que votre facilité pour tout ce qui tient aux beaux-arts vous « promet dans l'exercice de celui-ci. Nous vous devrons, j'espère, « de le voir un jour perfectionné chez nous, et, dans tous les cas, « vous nous aurez rendus plus indépendants des étrangers qui nous « apporteraient, avec des talents remarquables d'ailleurs, des pré- « tentions exagérées et trop d'inégalité de caractère ou d'humeur.

« Agréez, je vous prie, monsieur, l'assurance de toute ma consi- « dération.

« A.-R. Falck [1]. »

Parmi les essais de M. Craan, on cite les portraits du duc d'Aremberg, de la duchesse sa femme et du prince Paul d'Aremberg. Je me

[1] M. de Falck, ambassadeur des Pays-Bas en Belgique, membre honoraire de l'Académie royale de Bruxelles, est mort dans cette ville, le 16 mars 1843, à l'âge de 66 ans, et sa veuve, née baronne de Roisin, grande maîtresse du palais de S. M. la reine des Pays-Bas, vient de mourir à Paris, au mois de février 1850, Il existe, à ma connaissance, deux biographies de M. Falck : l'une, de M. Quetelet. dans l'*Annuaire de l'Académie,* année 1844 ; l'autre, de M. le baron de Reiffenberg, dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale* pour 1845. La première de ces notices a été reproduite en flamand par M. le professeur Kesteloot à Gand ; l'autre, en hollandais, par M. Sysbrandi, professeur à Harlem.

rappelle avoir vu de lui un effet de lumière de la plus frappante vérité. Je possède même deux de ses essais, qui représentent : l'un une tête de femme espagnole d'après Isabey ; l'autre, un portrait en pied de Jean-Jacques Rousseau. Ce sont des incunables de la lithographie, vraies reliques d'un art encore au berceau.

Cependant vers l'automne de 1818, les occupations obligées de M. Craan ne lui permirent plus de se livrer à la lithographie, et M. le duc d'Aremberg fit don de sa presse à l'académie de dessin de Louvain.

Donc, à M. Craan l'honneur d'avoir, dès 1817 et avant tout autre, exercé et propagé la lithographie en Belgique; la lettre ci-dessus reproduite du ministre de l'instruction publique en fait foi. Le duc d'Aremberg contribua à son succès en faisant faire les presses.

Telles furent les premières tentatives dans un art qui ne tarda pas à faire des prosélytes parmi nous, puisque, à partir de la même année 1818, Bruxelles vit s'ouvrir un établissement lithographique, rue de Loxum, et plus tard le bel établissement rue de la Chancellerie, appartenant l'un et l'autre à M. Jobard, inventeur de plusieurs perfectionnements importants, qui ont été loués sans réserve dans les écrits de M. le comte de Lasteyrie, le principal propagateur de la lithographie en France (1).

II

Le *Plan du champ de bataille de Waterloo, avec notice historique*, a paru à Bruxelles au mois de septembre 1816. La notice, qui forme

(1) M. Jobard, étant à Paris en 1818 ou 1819, recueillit d'Aloys Senefelder des détails sur les exploits de son frère en Belgique; M. Jobard les raconte ainsi dans son *Rapport sur l'exposition de l'industrie française de* 1839, Bruxelles, 1842, tome II, pag. 276 et 277 : « Quand nous lui parlâmes de son frère, il nous dit que « c'était un malheureux *soiffeur,* qui s'était enfui de Munich en croyant em- « porter ses recettes, à l'aide desquelles il extorqua quelques secours au duc « d'Aremberg et à plusieurs jeunes gens de Bruxelles, auxquels il ne put jamais « rien montrer de bon; le savant bibliothécaire Marchal, ainsi que l'ingénieur « Craan et Benjamin Mary, furent les premières victimes de sa maladresse. Le « duc d'Aremberg qui lui avait ouvert un atelier chez lui, qui avait mis ses gens « à ses ordres, fut obligé de le renvoyer à cause de son inconduite. »

une feuille à part, est divisée en deux parties, consacrées : la première à la légende ; la seconde, à un précis historique qui occupe les deux tiers de la feuille. Ce double texte était indispensable à l'intelligence du plan.

Ceux qui, s'intéressant à la littérature militaire, ont pu connaître et apprécier l'œuvre de M. Craan, seront charmés d'apprendre l'existence d'un supplément, dans lequel il s'attache à réfuter et à rectifier les erreurs des écrivains qui n'ont fait que copier leurs devanciers sans esprit de critique. Ce manuscrit, de 69 pages in-folio, est trop volumineux pour pouvoir être reproduit en entier dans cette courte notice, écrite principalement au point de vue bibliographique. A ce titre, et considérant l'espace dont je puis disposer, je ne crois pouvoir mieux faire que d'en détacher le passage où l'auteur énumère les sources auxquelles il a puisé les matériaux de son travail. Je transcris textuellement.

« Mon travail primitif, que j'ai dû faire en partie sur le terrain « et le reste à Bruxelles, a été, j'ose le dire, assez pénible, attendu « l'éloignement des armées et de leurs états-majors, qui occupaient « alors la France. Quoique j'aie obtenu des renseignements pré- « cieux par correspondance, j'ai encore dû, non-seulement péné- « trer dans les hôpitaux et dans les habitations particulières, mais « me rendre aussi auprès de ceux qui étaient déjà en état de conva- « lescence. C'est ainsi que j'ai recueilli de nombreux renseigne- « ments pris contradictoirement, et dont j'ai profité pour en conclure « la vérité de part et d'autre.

« Je suis redevable des meilleures informations obtenues à cette « époque à l'obligeance extrême d'une quantité d'officiers supé- « rieurs français, soit blessés ou prisonniers sur parole. J'en citerai « plusieurs dont j'ai conservé les notes avec un souvenir reconnais- « sant. Dans le nombre figurent les noms honorables et glorieux « des généraux Mouton, comte de Lobau, Excelmans, Gérard, Mel- « linet (??). Je dois une égale reconnaissance, pour le même objet, « aux officiers supérieurs blessés des armées anglaise, prussienne « et des corps hanovriens, brunswickois, hollandais et belges ; je leur « dois à tous l'obligation d'avoir secondé mes faibles talents pour « une telle entreprise.

« Afin d'en tirer bon parti, j'avais dressé d'avance une carte bien « détaillée, avec les accidents et les ondulations du terrain, à l'é-« chelle de 1 à 10,000 mèt.; par ce moyen j'ai pu placer les corps « et leurs subdivisions exactement dans leurs positions respectives « sur mon projet de plan du champ de bataille, d'après les nom-« breux et divers avis obtenus. Je dois cet heureux résultat, qui « certes est unique, au grand avantage d'avoir pu mettre cette carte, « bien figurée, sous les yeux d'un grand nombre de militaires des « divers corps d'armée, pour les orienter et fixer leurs souvenirs en « ce qui concerne les localités faciles à reconnaître. Assurément, « pareilles circonstances si favorables à l'exécution d'un tel projet « se présentent rarement; aussi je n'ai pas négligé d'en profiter « pour traiter mon sujet avec tous les soins que méritait son « importance.

« Pour ce qui concerne la tactique militaire, j'ai eu recours au « *Mémorial topographique et militaire* du bureau de la guerre de la « France, vol. V.

« Mais je conserve encore grande obligation pour les conseils « reçus de deux officiers hollandais, MM. de Stuers frères, dont « l'aîné avait servi comme lieutenant-colonel des chasseurs dans la « vieille garde, et l'autre comme chef d'escadron des lanciers de la « même garde de Napoléon. Ces officiers supérieurs d'un grand « mérite avaient, par un heureux hasard, assisté à ces batailles, « sans avoir été blessés. Leurs avis et instructions m'ont fort éclairé « sur la position des corps et sur les opérations de l'armée française. « C'est ainsi que j'ai pu insérer dans ma notice historique et sur le « plan beaucoup de détails pour expliquer des faits qui paraissaient « de vraies énigmes à cette époque.

« Le général Mellinet, chef d'état-major de la jeune garde sous les « ordres du lieutenant général Duhesme, et qui commandait une « brigade pour renfort à Plancenoit, a bien voulu aussi me donner « des explications sur la coopération de sa brigade.

« On est généralement d'accord que la belle et opiniâtre défense « du village de Plancenoit, jusqu'à neuf heures du soir, a rendu « possible encore la tardive retraite de Napoléon et d'une partie de « sa garde. C'est à la bienveillance du brave général comte de « Lobau, qui commandait le sixième corps, que je suis redevable

« d'avoir pu rendre compte de ce remarquable épisode, d'une « manière authentique. Plus d'une fois, il est venu me voir à mon « ouvrage. Je conserve encore de ce vaillant maréchal de France, « tant regretté depuis, les lettres et les informations, qui m'ont été « si utiles pour compléter mon récit.

« Je ne puis omettre ici de citer encore la source où j'ai puisé le « récit de ce qui concerne la puissante coopération de l'armée « prussienne, car il sera superflu de me vanter des excellents ren- « seignements obtenus de la bienveillance d'une grande quantité « d'officiers des autres corps de l'armée alliée, retenus à Bruxelles « et aux environs, pour blessures.

« Le prince Frédéric des Pays-Bas, qui a bien voulu s'intéresser « au travail que j'avais entrepris, me fit un jour l'honneur d'intro- « duire dans mon cabinet de travail LL. AA. RR. les princes de « Prusse, accompagnés de plusieurs généraux, ayant assisté à la « bataille de Waterloo : ces généraux m'ont donné des renseigne- « ments, certes, bien authentiques. J'ai lieu d'être fier de cette « visite, lorsque je me persuade que l'un de ces princes de Prusse « était peut-être le roi actuel, ce monarque aussi éclairé que sage, « et que l'on peut féliciter d'avoir eu pour conseil et pour guide un « Humboldt, ce savant par excellence.

« Pour terminer ce long exposé des sources où j'ai puisé à cette « époque, je ne puis me défendre d'exprimer encore combien j'ai « été désolé de n'avoir pu mettre mon premier travail sous les yeux « de S. A. R. le prince d'Orange. Ce valeureux guerrier, le plus « noble des blessés de Waterloo, était à cette époque retenu pour « sa blessure, d'abord à la Haye, ensuite à Spa, plus tard à Paris, et « finalement il partit pour Saint-Pétersbourg. Ce prince n'a fait alors « que passer par Bruxelles, sans y séjourner. Par suite de ces cir- « constances, fatales pour moi, j'ai dû éprouver un bien grand « désagrément, et dont je puis administrer la preuve. Le lieute- « nant général Krayenhoff, chef du génie du royaume des Pays-Bas, « avait adressé de ma part au prince d'Orange, alors à Saint-Péters- « bourg, une supplique pour que Son Altesse Royale daignât agréer « la dédicace du plan; mais assez longtemps après sa publication, « j'ai appris, à mon grand regret et de la bouche même de ce « prince, que ma demande ne lui était aucunement parvenue et

« qu'il n'en avait pas connaissance. Cependant, à la même occasion, « le prince daignait, à ma grande satisfaction, m'assurer qu'il « trouvait mon plan très-exact et très-véridique : ce sont ses expres- « sions restées bien profondément gravées dans ma mémoire.

« Dans cet intervalle, le plan, ayant été achevé et gravé, a dû « paraître, bien malgré moi, sans cette dédicace, que j'eusse tant « désiré pouvoir adresser au jeune héros de Waterloo, depuis « Guillaume II, roi des Pays-Bas.

« Il m'importait, avant tout, de faire connaître au lecteur les « autorités imposantes desquelles j'ai pu, à cette époque, recueillir « les renseignements et les matériaux pour construire mon œuvre, « afin que l'on puisse accorder quelque confiance aux réfutations et « rectifications des erreurs, dans lesquelles ont dû tomber les écri- « vains qui n'ont pu puiser à ces sources, et n'ont fait que copier « leurs devanciers.

« Je crois, du reste, avoir démontré que mon travail, malgré ses « imperfections, a obtenu l'approbation des juges les plus compé- « tents. Je puis ajouter encore, pour terminer, qu'à son passage par « Bruxelles, l'empereur Alexandre Ier a daigné me témoigner aussi sa « haute satisfaction, en me gratifiant d'un beau bijou, digne de sa « royale munificence. »

Ce bijou était une bague en brillants; l'auteur a toujours été très-sensible à cette marque d'attention de la part d'un des plus puissants monarques du monde; il se plaisait à dire, en parlant de l'empereur de Russie : « Il pense noblement et récompense de « même. »

III

Comme fonctionnaire, M. Craan n'était pas du nombre de ceux qui se renferment strictement dans le cercle étroit de leurs devoirs obligés, et ne vont pas au delà. Ayant passé plusieurs années de sa vie en Allemagne, il a pu y apprendre le sens que les savants attachent à ce qu'ils appellent *Brodwissenschaften*; il avait compris de bonne heure que le développement de l'intelligence, pour ne pas être absolument incompatible avec les occupations administratives,

n'en est pas moins soumis à des conditions particulières, que la carrière des emplois ne comporte que bien rarement. Doué d'une telle disposition d'esprit, il n'a pu lui échapper que l'administration, à laquelle il appartenait, pouvait servir à d'autres fins qu'à établir la répartition proportionnelle de la contribution foncière. Son plan de la bataille de Waterloo a donné, sur l'application du cadastre à la topographie, un exemple qui a eu de nombreux imitateurs, non-seulement parmi les hommes privés, mais jusque dans les administrations publiques. Il lui était réservé d'en donner un second exemple, sur une plus vaste échelle, par la publication de son plan de la ville de Bruxelles. Avant de parler de ce nouveau plan, il ne sera pas sans intérêt de jeter un regard rétrospectif sur l'ensemble des travaux graphiques dans les provinces belges.

La première œuvre nationale en ce genre est la carte de Ferraris, exécutée sous les auspices de Marie-Thérèse et de Joseph II. Jusque-là les travaux topographiques, dans les Pays-Bas autrichiens, se faisaient par des ingénieurs français pour servir de base aux cartes militaires des pays conquis par Louis XV ; le dépôt de la guerre était établi à Versailles. La fameuse carte de Cassini de Thury était alors en voie d'exécution : on sait que ce grand ouvrage consistait non-seulement dans la détermination des points des grands triangles embrassant toute la surface de la France, mais encore dans le lever du plan topographique du royaume entier, de manière à déterminer par ce moyen la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris et à la perpendiculaire de cette méridienne. La collection des cartes de Cassini avait, en 1815, 182 feuilles, y compris la carte des triangles [1].

Ferraris prolongea sur la carte, dont la construction lui était confiée, les méridiennes de la carte de France, ainsi que les différentes lignes qui y désignent les longitudes et les latitudes. Il n'y a pas longtemps qu'on connaît les détails historiques qui se rapportent

[1] La grande carte de la France a été refaite, par les soins du dépôt de la guerre et sous la direction du général Pelet : commencée en 1818, elle pourra être terminée, paraît-il, dans quelques années. Ce n'est plus la triangulation de Cassini qui sert de base au nouveau travail, mais celle de Delambre, la même qui a servi à la détermination du système métrique.

à la rédaction et à la publication de la carte de Ferraris ; M. Gachard les a publiés en 1843 dans le tome XVI des *Nouveaux Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles* [1].

Sous le gouvernement des Pays-Bas, une grande triangulation ayant été faite pour la Hollande [2], une triangulation de premier ordre fut également entreprise pour les provinces qui, depuis, sont devenues le royaume de Belgique. Rattachée à la triangulation hollandaise du général Krayenhoff, qui elle-même se rattachait à un des triangles de Delambre en traversant les Flandres et la province d'Anvers, la triangulation de la Belgique fut soumise, en 1846, à l'examen d'une commission royale, qui l'a jugée trop imparfaite pour pouvoir servir de base à des opérations géodésiques ultérieures [3]. Pour remplir la lacune que la Belgique laisse dans l'immense réseau de triangles qui couvre actuellement toute l'Europe et s'étend, comme dit le rapport de la commission, jusqu'au fond de la Sibérie, l'Académie royale des sciences, sur la proposition de deux de ses membres, qui ont aussi fait partie de la commission de 1846, a exprimé au gouvernement le vœu qu'il fût fait une triangulation du pays. Cette proposition se fonde « sur ce qu'il n'existe pas de triangulation com- « plète de la Belgique, sur ce que notre royaume est le seul pays de « l'Europe encore dépourvu d'un travail scientifique aussi impor- « tant, sur ce que les positions géographiques de la plupart de nos « villes manquent de déterminations en rapport avec les progrès « des sciences, enfin sur l'impossibilité actuelle de former une carte « topographique qui puisse offrir les garanties exigées en pareille

(1) M. Van der Maelen, fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles, a de nouveau édité la *Carte de la Belgique* d'après Ferraris, augmentée du plan des villes de Bruxelles, Anvers, Gand, Liége, Mons, Namur, et de l'indication des routes, canaux et autres travaux exécutés depuis 1777 jusqu'en 1831 ; 42 feuilles grand-impérial.

(2) Les résultats en ont été publiés sous le titre de : *Précis historique des opérations géodésiques et astronomiques, faites en Hollande, pour servir de base à la topographie de cet État,* exécutées par le lieutenant général baron Krayenhoff. La Haye, 1827, in-4°.

(3) *Voy.* le rapport raisonné de la commission dans le *Moniteur belge* du 14 juin 1847, n° 165. C'est à cette triangulation qu'il est fait allusion dans le tome VII des *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles,* page 281, en note.

« circonstance [1]. » Jusqu'ici aucune décision n'a été prise sur cette proposition. A juger sur les apparences, il n'est pas à penser que le gouvernement, pas plus que les chambres législatives, consentent à faire les frais d'une nouvelle triangulation générale ; alors force sera de tirer le meilleur parti possible des éléments qui existent, en coordonnant et en combinant entre eux les résultats des grandes triangulations de Ferraris et de Krayenhoff, des triangulations partielles par commune du cadastre et des reconnaissances militaires par les officiers d'état-major. En attendant, le dépôt de la guerre se met en mesure de rédiger la carte du pays ; le budget des dépenses du ministère consacre tous les ans une somme aux reconnaissances militaires, à des achats d'instruments, à la réduction des plans parcellaires du cadastre pour servir à la confection de la carte topographique, etc. [2].

A défaut de bonnes données géodésiques, il est fort heureux pour la Belgique qu'elle puisse trouver dans les plans cadastraux des éléments capables d'y suppléer. Le cadastre, comme on sait, est établi par commune, et comprend, en ce qui concerne la partie graphique, deux opérations distinctes : la *triangulation* et la *construction du plan*.

La triangulation a pour but d'assurer à l'avance la corrélation positive de l'ensemble et des détails du plan, en fixant la position respective de plusieurs points remarquables ; elle consiste à mesurer une base, à l'orienter, à choisir sur le terrain les points disposés le plus convenablement pour la formation des triangles, à observer les trois angles de chaque triangle, et à calculer les triangles et la distance de leurs sommets à la méridienne du lieu et à sa perpendiculaire, parallèle à l'équateur. Le géomètre détermine les points immuables qu'il doit observer, de telle sorte qu'il y en ait au moins un pour 100 hectares, et les rapporte sur un canevas trigonomé-

(1) *Bull. des séances de l'Académie,* du 10 juillet 1847 et du 7 août suivant, pag. 19 et 99.

(2) *Voy.* les développements des budgets dans les *Actes des Chambres.* — On trouve quelques détails sur les travaux géodésiques et topographiques, déjà exécutés dans les *Annuaires militaires officiels* des années 1848, pag. 7 ; 1849. pag. IV et VIII ; 1850, pag. I et IX.

trique construit à l'échelle de 1 sur 50,000, lequel s'étend autant que possible à des points pris dans les communes limitrophes. Le résultat des observations et des calculs s'inscrit sur un registre présentant, par colonnes, la désignation des triangles, la valeur des angles en degrés et minutes, la longueur en mètres des côtés, et les distances des points trigonométriques à la méridienne du lieu et à sa perpendiculaire.

Quant à la construction du plan, l'échelle généralement adoptée est celle de 1 sur le papier pour 2,500 sur le terrain. Pour les plans de communes ou portions de communes qui exigent plus de développement à raison d'un plus grand morcellement, comme les villes, bourgs, villages, on fait usage de l'échelle de 1 à 1,250, et pour les communes très-peu morcelées on se sert de l'échelle de 1 à 5,000. Les plans sont composés pour chaque section ou division de commune, d'une ou de plusieurs feuilles de papier de la dimension grand-aigle; dans le cas où une section est portée sur plusieurs feuilles, les parties ainsi fractionnées doivent, autant qu'il est possible, avoir des limites fixes. Lorsqu'il se trouve sur le plan des parcelles très-petites et qu'il serait difficile de relever au compas avec précision, le géomètre cote leurs dimensions sur un état à part. Chaque feuille de plan doit être orientée (en ayant égard à la déclinaison nord-ouest de l'aiguille aimantée) au moyen d'une méridienne et d'une perpendiculaire passant sur l'une des feuilles par le point du clocher de la commune et placées sur les autres feuilles à une distance en nombre rond de 250 mètres de ce même point. Chaque feuille porte le nom de la commune, le nom et la lettre de la section, et, de plus, un chiffre qui la distingue des autres. La réunion de toutes les feuilles du parcellaire, réduites à l'échelle de 1 sur le papier pour 5,000 sur le terrain, de 1 à 10,000 ou de 1 à 20,000, selon l'étendue de la commune, forme un tableau d'assemblage présentant la circonscription de la commune, la division en sections, les principaux chemins, les montagnes, les rivières, les forêts, les villes et les villages.

Cet ensemble de documents se complète par le grand établissement de M. Van der Maelen, où sont réunis tous les moyens d'exécution qui tiennent de près ou de loin à l'art de la cartographie.

C'est là qu'a été gravé, imprimé et publié, en 1836, le *Plan géomé-*

trique de la ville de Bruxelles, avec ses faubourgs et communes limitrophes, par W.-B. Craan; 4 feuilles grand aigle (1).

Le plan de Bruxelles est basé sur la triangulation que l'auteur a faite en 1821 pour servir à l'arpentage cadastral ; le canevas en est reproduit sur le plan même à l'échelle de 1 à 12,500. L'arpentage, primitivement à l'échelle de 1 à 500, a été réduit à 1 sur 2,500, ce qui a encore permis d'en reproduire le parcellaire, de sorte que le plan présente distinctement toutes les parcelles de propriété, les maisons avec leurs numéros, les rues, ruelles, impasses, places publiques, quais, etc. Dans les marges latérales du plan sont indiqués les renvois, légendes, notes, ainsi que des relevés statistiques et la chronique abrégée des monuments et des édifices remarquables par leur destination ou leur antiquité, ainsi que d'autres renseignements indispensables à l'intelligence du plan, complété par un tableau synoptique et descriptif en deux feuilles détachées, qui peuvent être rejointes très-exactement. La première partie du tableau synoptique présente, par ordre alphabétique, les rues, ruelles, places publiques, carrefours, impasses, promenades, bassins, etc. ; la seconde, l'indication des églises, palais, édifices publics, hospices, hôtels, auberges, cafés et autres établissements remarquables, avec des notes abrégées sur leur origine et leur état actuel, suivie des hauteurs comparées aux degrés d'élévation de la tour de l'hôtel de ville, qui n'ont pu trouver place en marge du plan. Sur ce dernier, les chiffres placés aux intersections de quelques rues indiquent approximativement les hauteurs au-dessus de la tablette du mur du grand bassin au canal.

Depuis la publication du plan de Bruxelles, un plan général de nivellement de la ville a été dressé par M. l'ingénieur le Hardy de Beaulieu, pour le compte de l'adminisiration communale, qui l'a accepté en 1849 après vérification. Les plans particuliers des diverses voies publiques sont coordonnés dans un grand plan d'ensemble. Les niveaux de la voie publique y sont tracés de deux manières, tels qu'ils sont établis maintenant et tels qu'ils devraient l'être. On a placé sur la voie publique 138 plaques de repère, indiquant la

(1) A propos des initiales W. B., il est bon d'avertir le lecteur que W (illem) signifie Guillaume en hollandais, langue maternelle de l'auteur.

hauteur où elles se trouvent par rapport à la tablette du pont Léopold, base de nivellement particulière à la ville de Bruxelles, et par rapport au niveau moyen de la mer, base générale, adoptée dans tout travail de ce genre, et qui permettrait, au besoin, de rattacher le nivellement de la ville à celui de n'importe quelle autre commune. Plus loin l'occasion se présentera de revenir sur les travaux de nivellement, appliqués à toute la surface du pays.

Le plan de Bruxelles a aussi été réduit en une feuille à l'échelle de 1 à 5,000.

Soit effet de l'exemple, ou d'une pure coïncidence, toujours est-il que, depuis la publication du plan de la ville de Bruxelles, les travaux cartographiques, basés sur les plans cadastraux et exécutés par les soins de M. Van der Maelen, ont pris un développement qu'on était loin de soupçonner auparavant.

A partir de cette époque, on a vu successivement sortir de l'établissement géographique une foule de cartes topographiques, hydrographiques, orographiques, géologiques, dont l'absence prolongée aurait été extrêmement fâcheuse dans un pays comme le nôtre, où les travaux publics ont pris, depuis 1830, un si grand développement. Sans doute, ces productions ne sont pas toutes irréprochables, quoiqu'elles répondent entièrement au but d'utilité qu'elles ont eu en vue; mais les principales se recommandent par un mérite réel et font honneur à la Belgique : par exemple, la belle carte topographique du royaume, à l'échelle de 1 à 80,000, composée de 25 feuilles, dont 15 ont paru jusqu'à présent. Les véritables connaisseurs, les juges impartiaux, la rangeront au nombre des meilleures cartes géographiques modernes, tant sous le rapport géodésique et topographique, que pour le fini de l'exécution. M. Gérard, inspecteur du cadastre de la Flandre orientale, sous la direction duquel elle a été construite, était chargé spécialement, sous l'ancien gouvernement, de la direction des reconnaissances militaires, des calculs géodésiques et de la construction des cartes topographiques ; il était donc parfaitement compétent pour établir, par la combinaison des moyens indiqués plus haut, la triangulation qui sert de base à sa grande carte de la Belgique.

Cette œuvre, si remarquable à tant d'égards, laisse cependant à désirer dans sa partie orographique : au lieu d'exprimer les mou-

vements du terrain géométriquement, il paraît qu'on s'est borné à un *nivellement par cheminement*, à peu près de la même manière qu'on trace les montagnes sur les tableaux d'assemblage du cadastre, ce qui ne peut donner qu'une idée approximative de la forme générale des mouvements, de la rapidité des pentes et de leur étendue. Le dépôt de la guerre, qui attache une grande importance au nivellement, le fait exécuter, par les officiers d'état-major, d'après les méthodes rigoureuses de la topographie : un premier nivellement, exécuté au niveau-cercle, donne des points cotés, au moyen desquels, à l'aide de la boussole nivelante, on détermine d'autres points en grand nombre, également cotés, et qui servent à la détermination des points de passage des diverses courbes de niveau. De pareils éléments permettront d'établir un jour le nivellement exact de tous les points du royaume.

En attendant, un arrête royal du 5 avril 1840 a chargé le directeur de l'administration des chemins de fer de procéder au nivellement général du royaume, en prenant le chemin de fer pour base. Une carte spéciale, à l'échelle de 1 à 160,000, publiée par ordre du ministre des travaux publics, indique les points de repère et les résultats de ce nivellement. Elle comprend neuf feuilles et sort des presses de l'établissement géographique.

Citons encore, comme œuvres d'un grand mérite, dont l'exécution a été confiée à cet établissement, la carte géologique de la Belgique en neuf feuilles, exécutée par ordre du gouvernement et sous les auspices de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, par M. le professeur Dumont, membre de l'Académie, et la carte des mines et carrières de la Belgique, dressée par les ingénieurs des mines et publiée sous la direction de M. l'ingénieur en chef Cauchy, par les ordres du ministre des travaux publics, neuf feuilles, accompagnées de feuilles spéciales pour les profils, coupes, etc.

M. Craan, quoiqu'il ne prît pas une part directe à tous ces travaux, les suivait avec intérêt. Comme c'était lui qui avait donné l'élan et tracé la voie dans laquelle tous, hommes de science et d'administration, étaient entrés si largement, il pouvait, avec un légitime orgueil, contempler là les fruits de ses œuvres.

Il s'était aussi livré, en amateur, à des observations météorolo-

giques; on en trouve la preuve dans deux correspondances qu'il avait fait insérer dans *le Vrai Libéral* du 23 janvier 1820, n° 23, et dans le *Journal de Bruxelles* du 22 février 1825, n° 53.

La première traite de la concordance des baromètres sans laquelle leurs résultats ne seraient point comparables; par la seconde il avertissait le public des hautes marées que l'*Annuaire du bureau des longitudes*, de Paris, annonçait comme devant être très-fortes en 1825, si elles étaient favorisées par les vents. Tous les ans, à partir de 1838, l'*Annuaire de l'Observatoire de Bruxelles* reproduit la hauteur de 96^{m},50, attribuée par M. Craan à la flèche de l'hôtel de ville de Bruxelles au-dessus du pavé, au lieu de 110^{m},76, donnés erronément par l'abbé Mann dans sa Description de Bruxelles.

On doit à M. Craan la détermination de la distance de la lunette méridienne de l'Observatoire de Bruxelles, à la méridienne passant par le centre de la tour nord de l'église de Sainte-Gudule, où se trouvait autrefois un petit observatoire et où ont très-probablement été faites les observations géodésiques de Cassini; M. Quetelet a consigné ce fait à la page 5 de son *Mémoire sur la longitude de l'Observatoire de Bruxelles* (dans le tome XII des *Mémoires de l'Académie royale*). La méridienne qui a servi de base à la triangulation faite en 1821 passe par l'axe de la tour de l'hôtel de ville, situé au centre de la ville. Il est regrettable que l'Observatoire d'aujourd'hui n'ait pas existé à l'époque où M. Craan a opéré. Compter, chez nous, les longitudes d'après l'un ou l'autre méridien étranger à cet établissement, est une anomalie qui, malheureusement, existera peut-être longtemps encore, si on la fait dépendre de l'exécution fort problématique d'une nouvelle triangulation.

Xavier Heuschling.

Autographes ajoutés par Pixerécourt à l'exemplaire de La Borde, annoté par GRÉTRY.

(*Voy.* t. VII, p. 29.)

I

*Extrait du t. III de l'*ESSAI SUR LA MUSIQUE, *exempl. de la Bibl. royale.*

Ce dimanche 19.

J'ai entendu votre pièce, Monsieur, avec un si grand plaisir, que je désire de le faire partager à ceux qui en sont dignes. Mademoiselle de Lespinasse qui demeure dans la même maison que moi, meurt d'envie, sur ce que je lui ai dit de votre ouvrage, et sur ce qu'elle a vu d'ailleurs de vous, de connaître cette pièce et l'auteur. Elle vous demande en grâce, Monsieur, s'il n'y a point en cela d'indiscrétion, de lui faire l'honneur de venir chez elle jeudi prochain sur les cinq heures ou tel autre jour qui pourra vous convenir, pour y lire votre ouvrage; elle vous demande aussi la grâce, Monsieur, d'admettre à entendre cette lecture, quelques personnes qui n'ont pas moins d'empressement qu'elle de connaître la pièce, et qui n'admirent pas moins qu'elle vos talents pour le théâtre et l'expression aussi vraie que sensible que vous savez donner à la nature. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien m'honorer d'un mot de réponse, et d'être bien persuadé des sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

D'ALEMBERT.

A Monsieur,
Monsieur SEDAINE, *secrétaire de l'Académie d'architecture, au Louvre.*

II

Épigramme de Collé.

Extrait du t. IV de l'Essai, etc.

LES CONVERSIONS A LA MODE, DE CE SIÈCLE-CI.

Un théologien expert,
Et maître en l'art du syllogisme,
Se flattait qu'au christianisme
Il saurait amener Robert,
Et le plier au catéchisme.
De gloire il se croyait couvert,
Pour avoir, d'abord, à Robert,
Fait presque abjurer l'athéisme.
Mais voyez à quoi cela sert,
Robert s'est réduit au déisme ;
Encore, dit-il qu'il y perd !

III

Le citoyen Ducis *au citoyen* Framery.

Ibid.

A Paris, le vendredi 4 octobre 1793.

Je viens, mon cher confrère, de remettre chez vous le manuscrit de mon *Othello*, avec son épître dédicatoire, avec son avertissement, les deux dénoûments, l'un funeste, l'autre heureux, avec une note sur ma romance du *Saule*, et ma romance plus étendue que celle qui est chantée sur la scène, en douze couplets.

On va donner et reprendre mon *Othello* dans la semaine prochaine.

Il s'agit de l'imprimer avec l'air gravé de Grétry, votre voisin.

Jusqu'à présent je ne puis faire imprimer chez MM. Gueffier, dont le plus jeune a cédé son imprimerie à son cousin.

Ma condition était : je payerai tous les frais d'imprimerie, moi seul, que la pièce se vende ou non. Vous serez à couvert de tous frais, dans tous les cas.

Quand nous serons en profit, vous aurez le tiers net et moi les deux autres ; sur trois écus vous en aurez un et moi, deux.

Je continuerais bien sur le même pied et avec les mêmes conditions, mais on n'achète plus comme autrefois les tragédies imprimées, et j'en serais pour mes frais.

Vous m'avez dit, mon cher confrère, et je m'en souviens, que je ferais mieux de vendre mon *Othello* à forfait, pour une somme et une certaine quantité d'exemplaires. J'ai recours à vous pour cette opération dont je suis incapable, comme de toute autre. Il faudra que la romance y soit avec l'air gravé de Grétry. Vous tâcherez d'en tirer le meilleur parti pour un homme entièrement ruiné par la destruction de l'Académie, parce qu'on ne peut plus jouer ces pièces, *à cause qu'il y a des rois dedans,* et parce que la *révolution m'a dépouillé pièce à pièce et mis à nu comme le pauvre Léar*. Je dis comme lui, à tout homme qui a une cabane :

Que je te trouve heureux d'avoir une retraite !

Mais comme il faut être honnête et juste, dans toutes les situations, pauvre ou riche ; si le cousin de M. Gueffier, imprimeur, voulait l'acheter, il faudrait lui donner la préférence. Ainsi c'est une proposition à lui faire ; il demeure rue *Gilles-cœur* (sic), sur le quai de la Volaille.

Vous voudrez bien, mon cher ami, venir à mon secours, et vous mêler de toutes mes affaires et intérêts littéraires, théâtre et impressions, circonstances et dépendances.

Mes respects à madame Framery ; je vous embrasse de tout mon cœur.

Le citoyen Ducis.

Si ma tragédie pouvait paraître avec la reprise, on la donne dans la semaine prochaine.

Au citoyen (*on avait d'abord tracé* une M *pour Monsieur*) ; Au citoyen Framery, maison du citoyen Poirier, à St-Ouen.

IV

De la Borde à Champein du fond de sa prison.

Tu me demandes un petit précis de mes malheurs, mon cher Champein ; je vais le faire le plus succinctement possible pour te moins ennuyer, et tu jugeras si je suis et puis être aristocrate.

A vingt ans j'étais fermier général adjoint à mon père, destiné à être, non pas millionnaire, mais fort à mon aise et à jouir un jour du fruit des travaux et des veilles du plus respectable des pères. Deux ans après je troquai ma place de fermier général avec la charge de receveur général des finances qu'avait M. Boulogne de Preninville, et je comptais garder toute ma vie cet état qui m'assurait plus de cinquante mille livres de rente.

Louis XV, qui me connaissait depuis ma jeunesse, désira de m'avoir comme premier valet de chambre et me promit de me dédommager de la perte de ma place. J'achetai 40,000 écus la survivance de M. de Marchais, mon beau-frère, et je l'ai conservée jusqu'à la mort de Louis XV ; mon beau-frère vivait alors encore, et s'étant réservé tous les fruits de ma place sa vie durant, mais m'ayant cédé tout le service. Ainsi je n'ai jamais touché d'appointements comme premier valet de chambre, et, pour avoir eu l'honneur de servir Louis XV, il m'en a coûté par an : 1° 12,000 livres, intérêts à fonds perdu des 40,000 écus que j'avais payés ; 2° 50,000 livres que me valait par an ma place de receveur général.

Il est vrai que Louis XV, qui connaissait les sacrifices que j'avais faits pour lui, m'avait donné en dédommagement plusieurs grâces : 1° une pension considérable sur sa cassette ; 2° une sur le trésor royal ; 3° un bon pour m'arranger avec quelque financier pour ma place de fermier général et une d'administrateur des postes, de manière que, sans faire de fonds, j'aurais eu la moitié de ces deux places, mais les circonstances ont empêché que jamais cette grâce ait pu avoir lieu ; 4° le privilége général de faire battre monnaie dans tous les hôtels de France, privilége que j'avais, avec la permission de Louis XV, cédé à MM. De la Borde, Nogués et La Balue,

à condition de donner par an 100,000 livres à Champcenetz, et 100,000 à moi. Mais cette grâce n'a pas subsisté trois mois, Mme Du Barry nous ayant fait ôter ce privilége pour le donner à Beaujon qui rendait la même somme aux Du Barry ; 5° le gouvernement du Louvre, que j'ai conservé jusqu'à sa mort et qui m'a été ôté alors ; enfin 6°, la grâce que je t'ai contée hier, au moyen de laquelle j'aurais touché 950,000 livres qu'il me donnait pour me marier, le 1er juillet 1774. Mais son successeur a pris le bon et je n'en ai jamais entendu parler depuis. Je suis donc resté à sa mort, noyé de dettes, parce que sans avoir jamais été ni libertin ni joueur, accoutumé dès ma jeunesse à une grande aisance, et comptant toujours sur l'effet des grâces promises par Louis XV, j'avais outre-passé mes revenus.

Pendant sa maladie et après sa mort, ne pouvant voir son successeur à cause du genre de cette maladie, Thierry qui était devenu mon camarade, ayant acheté la charge de Bontems, se douta bien qu'ayant été très-bien traité par Louis XV, et encore mieux par le feu Dauphin, son fils, je n'aurais pas de peine à me faire aimer de Louis XVI, et de m'emparer de sa confiance, et que, par conséquent, il aurait en moi un surveillant qui ne lui conviendrait pas. Il vit donc qu'il ne lui restait que le moyen de me calomnier, ce qu'il fit complétement. Il lui fit croire que j'étais fort bien avec la Du Barry, elle qui était cause de ma ruine, puisqu'elle m'avait fait ôter 100,000 francs de rente. On le crut ou on voulut faire semblant de le croire, et je reçus ordre de vendre ma charge. De plus, pour récompense de quinze ans de mes loyaux et fidèles services, on m'ôta plus de la moitié de mes pensions, et on ne m'en laissa que *huit* sur la cassette et *six* sur le trésor royal (1) ; ce qui fut ensuite porté sur la liste civile, et composait tout mon bien, car j'avais abandonné le reste à mes créanciers.

Je vendis donc ma place à M. de Livri, fermier général, et le

(1) On demeure confondu en entendant un valet de chambre parler, comme de la chose la plus simple, d'émoluments fabuleux et tels que le chef de la politique de la plus grande nation n'oserait les rêver pour lui-même aujourd'hui. Quatorze pensions ne formaient pas la moitié de toutes celles dont il jouissait sans une foule d'autres faveurs exorbitantes !



prix en fut donné à mes créanciers, à l'acquit de mes dettes. Comme je me trouvais trop jeune pour ne point avoir d'état, j'exigeai de Livri de me donner pour pot de vin l'adjonction à sa place de fermier général et je l'obtins; mais sans avoir un sol ni d'honoraire ni de bénéfice.

J'ai été huit ans de cette manière, ne touchant rien, ne manquant pas une assemblée, travaillant de mon mieux, faisant des tournées à mes frais dans tout le royaume, excepté 1,500 livres qu'on me donnait pour mes postes, et ayant tenu deux fois la foire de Beaucaire, pour laquelle on me donnait 10,000 livres de gratification, mais j'en dépensais vingt.

Au bout de ce temps M. Necker détruisit la ferme générale, et la refondit. Quoique je ne fusse que l'adjoint de M. de Livri, comme il sut que j'étais travailleur et que mon titulaire ne paraissait aux fermes que pour recevoir ses mois, il l'éconduisit entièrement et me donna une des nouvelles places. La difficulté de trouver 1,560,000 de fonds me contraignit à faire des sacrifices si énormes, qu'il me fallut presque *renoncer à tous* les bénéfices de ce bail pour me mettre au niveau de mes affaires. Enfin je venais de commencer un bail qui, s'il eût été achevé, m'eût produit, toutes dettes payées, environ 5 à 600,000 livres de fortune, et c'en était au moins assez pour mes désirs. Je comptais me reposer alors, et mettre mon fils à ma place, mais la fortune a renversé tous mes projets, la ferme a été entièrement détruite et toutes mes espérances avec elle.

Pour comble de malheur, j'étais absent de Paris avec ma femme et mon fils, depuis six semaines, lorsqu'arriva la journée du 10 août. Nous étions tranquilles dans une terre d'une de nos amies, sans imaginer qu'on dût me brûler tout ce qui me restait au monde. Le 12 j'appris qu'on avait mis le feu à ma maison, non par malveillance pour moi, mais pour se frayer un passage pour entrer dans les cours, bref j'ai tout perdu, une *bibliothèque charmante, composée de* 15,000 *volumes des plus belles et plus rares éditions; c'était mon unique maîtresse, et elle a péri entièrement* (1)! Plus de 2,000 dessins des grands maîtres que j'avais rapportés de mes voyages en Italie et en Espagne, plusieurs excellents tableaux, tous mes meubles, mon

(1) Voilà donc La Borde au rang des Bibliophiles!

linge, mes habits, ma vaisselle d'argent, ma cave, où il y avait, comme bien des gens le savent, pour plus de 25,000 livres de vins (1), enfin tout ce que j'avais au monde, excepté ce que j'avais à la campagne, y a passé ; le tout valait plus de 300,000 livres. Mais la perte la plus irréparable pour moi a été un ouvrage sur l'*Histoire universelle,* à laquelle je travaillais depuis dix ans et dont le manuscrit a été brûlé entièrement. Il y en avait déjà deux volumes in-4° imprimés, qui ont été donnés au public, et les quatorze autres qui étaient prêts à être imprimés sont perdus pour jamais.

N'ayant plus rien qui pût me retenir à Paris, je pris la résolution de venir demeurer à Caudebec, avec mon beau-frère, qui avait acheté les Capucins et qui me proposait de venir y former quelque établissement de commerce. J'y vins donc avec ma femme et mon fils, mais mon beau-frère ayant bientôt fait de sa maison une tuerie de bœufs pour des viandes salées, je ne me souciai pas d'un pareil commerce ; nous nous séparâmes, et je louai un appartement chez le juge de paix, où j'ai demeuré dix mois.

A cette époque, le juge ayant vendu sa maison, je me trouvai dans la rue, et ne trouvant point d'appartement convenable à louer, étant de plus tourmenté par l'affreuse maladie qui me désole, je pris la résolution de venir me rétablir à Rouen, pour être plus près des secours. En arrivant, je louai du district un appartement aux Carmélites, et fis ma soumission pour acheter ce couvent, afin d'y établir des mécaniques et placer, en ce commerce, le peu de fonds qui me restaient. Dès que j'y fus établi, on manqua à la parole qu'on m'avait donnée de me louer le couvent, si je ne pouvais l'acquérir, et on en fit des greniers d'abondance. J'avais, sur cette parole, commandé vingt-cinq métiers, il fallait bien les placer. Le district me loua une grande maison à trois étages, qui est au fond du jardin des Dames de Bellefond, et, après y avoir fait les réparations nécessaires, j'y fis établir mes métiers, comptant y en faire établir encore vingt-cinq de plus, pour mener cette affaire en grand, faire du bien à la ville, en employant une centaine d'ouvriers, et y trouver un bénéfice peu considérable, mais assez fort pour vivoter tranquillement dans la retraite que je m'étais choisie.

(1) Miséricorde !



A peine mes métiers y ont-ils été portés, qu'on m'a mis en prison, sous prétexte de rendre mes comptes, moi qui n'ai jamais eu un sou de recette ni de dépense entre les mains, et qui, depuis trois ans, n'ai pas mis le pied aux fermes.

Si c'est à cause de la solidarité, il n'est pas besoin de m'arrêter pour cela; car tout ce que j'ai au monde est en récépissés des fermes; je n'ai plus aucun mobilier, puisque tout a été brûlé; ainsi la nation a tout entre ses mains, puisque tous les récépissés des fermes sont dans les siennes. Il me paraîtrait fort simple que les fermiers généraux, qui ont été appointés vingt mois pour apurer leurs comptes depuis trois ans, fussent arrêtés jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait aux ordres qu'on leur avait donnés, mais que je le sois, moi, pauvre malheureux, qui n'ai jamais rien géré, et qui suis malade comme je le suis, je t'avoue que cela me tue. De plus, tu sais qu'on ne peut suspecter mon civisme. J'ai été trop maltraité de l'ancien régime (1), et, de plus, je suis bardé de tous les certificats que l'on peut me demander et que la municipalité de Caudebec a composés exprès pour moi, ne trouvant pas assez forts ceux qui sont ordonnés par la loi.

De plus, mon ami, il y a bien longtemps que tu me connais tel que je suis, et je n'ai pas attendu la révolution pour faire connaître quel est mon caractère. Ma pauvre petite femme pense absolument comme moi, et mon fils est, à mon gré, par trop républicain (!), non qu'on ne puisse trop l'être (!!), mais parce qu'étant fils d'un fermier général, on est tenté de croire qu'il affecte ce sentiment (2), et assurément il n'y a rien que de naturel en lui.

Je te demande pardon de t'ennuyer, mon ami; je suis si reconnaissant de tous les soins que tu veux bien prendre pour moi, que j'ai voulu t'ouvrir mon âme tout entière, afin que tu connusses la chaîne inconcevable des fatals événements qui me sont arrivés, toujours à la porte de la fortune, sans que jamais elle ait pu s'ouvrir pour moi, et sans que jamais, j'ose le dire, j'aie mérité toutes ses rigueurs.

Je te conjure de te charger de toute ma reconnaissance pour le

(1) Il veut dire de la révolution, mais la peur le gagne.

(2) Voilà l'explication très-juste de ces timides palinodies.

bon et l'honnête Grenier. Ma femme est revenue comblée de ses politesses, et presque heureuse, après avoir été consolée par lui. Je m'abandonne entièrement à ses bontés et à son humanité. J'attendrai patiemment, dans le fond de mon cachot, qu'il daigne me rendre à tout ce que j'aime au monde et à ce qui peut seul encore m'attacher à la vie. J'espère que si je suis assez heureux pour recouvrer ma liberté, il voudra bien venir avec toi dans mon petit ermitage jouir du plus grand plaisir permis dans ce monde, des bénédictions d'un ménage vertueux qui vous devra plus que l'existence!

V

Billet de Champein en envoyant ce mémoire de La Borde à Pixerécourt.

Paris, 18 janvier 1826.

Mon cher Monsieur de Pixerécourt,

Je vous envoie la lettre de mon pauvre La Borde. C'est une biographie triste et précieuse.

Me permettez-vous de vous dire que je suis très-généreux, en ce que vous m'aviez promis de la venir prendre vous même chez moi, en acceptant aussi une façon de dîner, et qu'au lieu de cela je vous l'envoie?

Peut-être vous piquerez-vous aussi de générosité en m'indiquant le jour où je pourrai vous tenir encore une fois à ma splendide table.

Recevez l'assurance de mon sincère attachement.

VI

Goldoni à Palissot.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de me renvoyer les deux premiers tomes de mes Comédies reliés en un seul volume ; mes domestiques

ont laissé partir le vôtre sans que j'aie eu le plaisir de le voir, et m'ont fait perdre l'occasion de vous remercier de vos attentions et de vos bontés à mon égard.

Mon projet était d'aller vous voir sur-le-champ, mais il y a un mois que je travaille à force pour envoyer en Italie tous mes manuscrits, et des notices essentielles et des avis intéressants pour la nouvelle édition de mes ouvrages, que M. Zaffa, célèbre imprimeur de Venise, s'est proposé de faire avec soin et avec des décorations typographiques.

Aussitôt que j'en serai débarrassé, je m'appliquerai à rendre traitable le rôle de marquis dans mon *Avare fastueux,* et j'aurai l'honneur de vous faire part de mes corrections et nous causerons ensemble sur cette pièce, et sur celle de *Paémla,* que vous devez avoir lue et jugée.

Voilà, Monsieur, avec quelle audace je compte sur vos bontés, comme si je les avais méritées.

Vous m'avez offert un couvert à votre table sans nous prévenir; j'en profiterai le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Goldoni.

P. S. Mes respects, s. v. p., à Mme Palissot.

Palissot a écrit au dos : *Lettre du bon et estimable Goldoni.*

Introduction de l'imprimerie à Malmedy (1703).

M. *Ferdinand Henaux* assure dans ce *Bulletin,* t. III, p. 133, que l'imprimerie fut introduite à Malmedy en 1699 ; — dans ses *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans le pays de Liége,* p. 29, il

avait reculé cette introduction jusqu'en 1713. Je vais essayer de prouver que ce n'est ni à l'une ni à l'autre de ces dates qu'il faut s'arrêter.

Le typographe Lambert Thonon commença à imprimer à Liége en 1699 : *Nemesis Karulina: Divi Caroli V Leges Rerum Capitalium,* in-4°, *ad insigne Mallei Aurei prope Forum.* M. Henaux parle de ce livre et de sa dédicace adressée aux échevins de Liége. — Or, c'est cette dédicace datée de 1699 qui a induit M. Henaux en erreur, parce que l'imprimeur y assure que c'est sa première production, et que plus tard, lorsqu'il avait transporté ses presses à Malmedy, il vendit ce livre avec un nouveau titre : *Malmundarii, typis Lamberti Thonon.* Je me suis assuré que ce nouveau titre était le seul changement apporté à cette impression, en confrontant deux exemplaires, l'un daté de Liége 1699, l'autre de Malmedy, 1706.

Ce ne fut qu'en 1703 que Thonon transféra ses presses de Liége à Malmedy, et fit paraître dans la dernière de ces villes :

Loix, statuts, réformations, ordonnances, et règlemens generaux de la justice du pays et principauté de Stavelot, et comté de Loigne. Faits et publiez par ordonnance et commandement de Son Altesse Sérénissime Ferdinand de Bavière, archevêque et électeur de Cologne, prince et évêque de Liége, administrateur] de Stavelot et comte de Loigne, et cæt. *Édition nouvelle réimprimée. A Malmendy* (*sic*), *chez Lambert Thonon, imprimeur et marchand libraire vis-à-vis du Vivier proche du Grand-Pont MDCCIII* (1703). *Avec approbation et permission de mes supérieurs,* petit in-4° de 4 feuillets prélim. non chiffrés et 72 pp.

Cette impression est suivie du : *Réglement au regard de la principauté de Stavelot et comté de Loigne,* etc. *Malmendy* 1703, de 4 feuillets non chiffrés.

Ce n'est donc ni en 1699, ni en 1713 que l'imprimerie fut introduite dans la petite ville de Malmedy, mais bien en 1703.

H. Helbig.

Reynier de Diest.

Lettre au directeur du Bulletin du Bibliophile.

Mon cher confrère,

Le Reynier de Diest, dont vous donnez la marque, page 48 du *Bulletin,* me paraît être évidemment le *Reinier Velpius* de Diest, qui imprimait à Louvain en 1552 la Grammaire hébraïque de Jean Isaac, lévite, et dont le fils, Rutger Velpius (*Velpen*), aussi imprimeur à Louvain, introduisit l'imprimerie à Mons, où le prince de Parme l'appela, en 1580, pour imprimer ses ordonnances et divers écrits politiques. Ce dévouement à l'*ordre* fit sa fortune : en 1585, Farnèse l'amena à Bruxelles. Il devint l'imprimeur officiel du gouvernement, et son fils Hubert lui succéda dans cette position avantageuse.

La vertu quelquefois trouve sa récompense.

Voici le titre de cette grammaire dont j'ai parlé plus haut : *De hebraicorum grammatica liber methodo dilucida admodum ac facili a* Joanne Isaac *levita germano concinnatus,* etc., etc. Lovanii apud Martinum Rotarium Bibliopolam Iuratum. An. M.D.LII. Cùm privilegio. In-8°.

A la fin (qui est au commencement) : *Lovanii Typis Reyneri Velpij Diestensis Typographi Iurati.*

Mais peut-être que je me bats ici les flancs pour vous apprendre ce que vous savez mieux que moi. C'est un danger qu'on court toujours auprès de vous : heureusement votre indulgence pour les autres surpasse encore votre immense et étonnant savoir. Il sied aux forts d'être généreux.

Croyez, je vous prie, à mon inaltérable attachement.

R. Chalon.

Bruxelles, 3 avril 1850.





D. O. M.

LE XVIII AVRIL MDCCCL

A SIX HEURES DU MATIN,

M. FRÉDÉRIC-AUGUSTE-FERDINAND THOMAS BARON DE REIFFENBERG,

NÉ A MONS (HAINAUT) EN 1795,

Conservateur de la Bibliothèque royale,
Membre effectif
de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts
de Belgique, etc., etc., etc.,
Chevalier de l'Ordre de Léopold, etc., etc., etc.,

est mort à la suite d'une longue et cruelle maladie.



BIBLIOPHILES DE TOUS LES PAYS, PLEUREZ ET PRIEZ.

R. I. P.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Cœsarii monachi Heisterbacensis (vixit circ. 1200) *Dialogus Miraculorum*, — denuo edidit Jos. Strange. — II VOLUMINA. — César de Heisterbach naquit, d'après la tradition la plus vulgaire, à Cologne, et entra vers la fin de l'an 1200 dans le monastère Cistercien de Heisterbach, près de Bonn. Il était prieur quand il y mourut vers 1350. Les ouvrages de cet auteur, très-estimés par ses contemporains, font parfaitement connaître l'état intérieur des anciens monastères, ainsi que la vie et le caractère des peuples des provinces rhénanes. Ils peuvent être classés parmi les meilleurs pour l'histoire des traditions religieuses et des apparitions mystiques.

Ce livre, considéré comme son chef-d'œuvre, contient une riche collection de légendes et d'anecdotes, rassemblées depuis longtemps et écrites en 1222. Le texte de cette nouvelle édition revue d'après toutes les éditions connues et divers manuscrits du temps de l'auteur, a été enrichi des principales variantes.

Réimpression d'ouvrages singuliers et rares. — M. Jannet vient de faire réimprimer, chez M. Crapelet, le 9 février 1850, d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque de l'Arsenal :

Discours de l'antagonisme du chien et du lièvre, ruses et propriétez d'iceux, l'un à bien assaillir, l'autre à se bien défendre, composé par messire JEHAN DU BEC, abbé de Mortemer, à la noblesse françoyse, 1593, in-16.

Tiré à 62 exemplaires, dont deux sur vélin.

M. J. Wolters. — Cet ingénieur en chef de la Flandre orientale

poursuit ses laborieuses et utiles explorations historiques dans la province de Limbourg et particulièrement dans l'ancien comté de Looz. Il vient de publier un *Codex diplomaticus loszensis, ou recueil et analyse de chartes servant de preuves à l'histoire de l'ancien comté de Looz.* Gand, Gyselinck, 1849, in-8°, de IV et 452 pp. avec 2 pl. Nous avons vu avec plaisir que les bulletins de la commission royale d'histoire ne lui ont pas été inutiles. M. Wolters, maintenant, vend ses livres, et il a raison, pour le public et pour lui-même, pour le public qui profite de ses estimables études, pour lui-même qui allége ainsi ses généreux sacrifices.

Théâtres. — Il y a maintenant en Allemagne, dit un journal de Leipzig du 21 février, 123 théâtres de premier et de second ordre, auxquels sont attachés 12,185 artistes, savoir : 3,398 acteurs (1,982 hommes et 1,416 femmes), 612 chanteurs (330 hommes et 282 femmes), 2,340 danseurs (1,209 hommes et 1,131 femmes), et 5,835 instrumentistes d'orchestre ; le nombre des souffleurs est de 148, dont 8 femmes, et celui des autres employés de 2,070, ce qui forme un total de 14,398 personnes.

Parmi les artistes dramatiques d'Allemagne se trouvent *un comte, deux barons*, et *trente-six* nobles sans titre.

Pour compléter ces renseignements statistiques, il faudrait rentrer dans la bibliographie et nous dire combien ces diverses troupes ont représenté, dans un temps donné, de pièces anciennes et nouvelles, en les divisant par genres ; combien de ces pièces ont réussi? combien sont tombées? combien ont été livrées à l'impression ? enfin combien d'autres ont alimenté ces théâtres? etc.

Van Helmont. — M. E. Chevreul, de l'Institut, en poursuivant l'analyse de l'*histoire de la chimie* de Hoefer, dans le *Journal des savants* de février 1850, examine, d'une manière fort instructive et fort intéressante, les découvertes scientifiques de notre Van Helmont, sur lequel M. Henri Delmotte-Poultier, capitaine, colonel commandant de place, etc., qui vécut quelques années en Belgique, a fait un roman si ridicule. M. Chevreul achèvera son examen dans le cahier de mars.

A.-G. de Busbeck, ambassadeur de Ferdinand Ier et de Maximilien Ier en Turquie. — M. G.-G. Vogel, bibliothécaire à Dresde et bibliographe d'un savoir infini, va mettre au jour une vie de ce célèbre diplomate flamand, tirée de ses écrits et d'autres sources. Elle sera publiée en allemand en un vol. in-4° de 277 pp. Ce livre doit obtenir du succès, particulièrement en Belgique.

Littérature flamande. — On sait que M. Henri Conscience, né à Gand en 1812, a rendu au vieux dialecte germain parlé dans les Flandres un éclat littéraire depuis longtemps affaibli. Son roman historique de *Jacques d'Artevelde* a été traduit en allemand par M. O.-L.-B. Wolff, Leipzig, 1849, 6 petits vol. in-8°, ensemble de 709 pages, et c'est sur cette traduction que la *Bibliothèque universelle de Genève* en porte un jugement flatteur, quoique mêlé de quelques critiques. Décembre 1849, 509-512 pp.

A. Chenu. — Cet individu, qui vient de faire des révélations si piquantes sur les misérables qui s'emparèrent de la France en 1848, parle aussi de l'histoire de l'imprimerie, et à propos d'une mission qu'il avait reçue pour révolutionner les bords du Rhin, il dit qu'il vit à Mayence la statue de *Guttenberg,* que trois villes se disputent l'honneur d'avoir vu naître : Mayence, Strasbourg et Harlem ! Édit. de Brux. Muq., in-18, 171 p.

Photographie. — Dans sa dernière séance, la classe des beaux-arts de l'Académie a en quelque sorte couronné les efforts intelligents tentés depuis deux ans par MM. Jacopssen et Claine pour introduire et populariser en Belgique la science de la photographie sur papier. Une commission, composée des hommes les plus compétents, a été choisie dans son sein, pour juger du mérite de leurs œuvres, de la valeur et de la précision de leurs procédés et de leurs innovations ; la classe avait aussi à se prononcer sur la question d'intérêt et d'utilité qu'offrirait une collection photographique des monuments de la Belgique, au point de vue de l'histoire, de l'archéologie, de l'architecture, de l'art lui-même, recueil qui mettrait pour ainsi dire en présence tous les édifices de notre pays dont le souvenir est digne d'être conservé.

M. Ern. Buschmann, nommé rapporteur, a traité ce sujet de main de maître, avec une précision et une connaissance de cause parfaites ; c'est bien plutôt le praticien que l'académicien qui parle. Nos lecteurs liront avec un vif intérêt ce travail que nous trouvons dans le Bulletin des annales de l'Académie, qui vient de paraître, et dont les conclusions ont été adoptées par la classe entière ; nous le reproduisons ci-dessous.

PHOTOGRAPHIE SUR PAPIER.

(Extrait du rapport de M. Buschmann.)

... Pour en arriver à l'appréciation des travaux de MM. Jacopssen et Claine, je dois déclarer d'abord qu'après avoir vu, je crois, les plus belles épreuves obtenues en Angleterre, en Allemagne et en France, aucune d'entre elles ne m'a paru surpasser en netteté, en harmonie et en vigueur les productions dues à nos deux compatriotes.

Pour qui sait quelle difficulté présente la transmission pure, sur un autre papier, d'une image négative, c'est-à-dire offrant des ombres à la place des clairs, transformée en image positive, difficulté qui a pour cause l'obstacle plus ou moins grand qu'opposent à l'action de la radiation solaire l'épaisseur et la contexture du papier ; pour qui sait quelle intelligente et délicate appréciation il faut savoir faire des conditions atmosphériques et de l'intensité de lumière, pour leur proportionner avec certitude la sensibilité du papier et la durée de l'exposition ; pour qui sait enfin que des causes presque insaisissables peuvent complétement empêcher le succès le plus légitimement espéré, les productions de MM. Jacopssen et Claine seront des preuves irrécusables de longues et studieuses recherches, d'une foi ardente qui ne ploie ni devant les obstacles ni devant les sacrifices, en un mot, d'un succès éclatant et mérité.

Je citerai les principales de leurs découvertes : un mode d'opération peu compliqué, aussi certain que la chose est possible dans des opérations capricieuses ; diverses préparations nouvelles ou améliorées, dont la plus importante a pour résultat l'augmentation de la sensibilité du papier ; le prolongement géométrique et optique de la chambre obscure ; l'emploi de presses en verre et de cylindres en

cristal ; l'introduction de personnages et d'accessoires dans une vue déjà faite ; l'agrandissement quadruple de l'image avec une absence presque complète d'aberration de sphéricité, produit au moyen d'un seul objectif, dont le diamètre ne correspond qu'à l'unité de grandeur ; la formation, dans les portraits, de fonds d'une harmonie de teinte et d'une régularité parfaites ; un mécanisme faisant descendre et monter la planchette de l'appareil, et permettant, lorsqu'on reproduit un grand édifice, toujours plus éclairé au sommet qu'à la base, de proportionner la durée de l'exposition aux différentes intensités de la lumière; une aiguille solaire qui abrége de moitié le temps d'exposition au soleil, nécessaire pour obtenir l'image positive ; enfin, M. Jacopssen vient d'ajouter à ces résultats le moyen de reproduire les usages et de compléter ainsi les vues et les paysages, sans être obligé de recourir aux moyens artificiels, dont on a fait usage jusqu'aujourd'hui, sans arriver à l'imitation de la nature.

Je crois savoir que bientôt de nouveaux progrès, dus à l'infatigable activité de MM. Jacopssen et Claine, viendront, sinon compléter la science, du moins la porter encore à un degré plus élevé de perfection.

Arrivons à l'objet de la lettre adressée par M. Claine à M. le ministre de l'intérieur.

M. Claine demande à être encouragé dans la vaste entreprise qu'il a conçue, et qui consiste à reproduire sur de grandes dimensions les monuments civils et religieux de la Belgique. Certes, une collection de cette nature rendrait le plus grand service à l'archéologie, à l'architecture et à l'art en général. Que l'on songe surtout à la précision admirable, à la vérité du caractère dont la photographie empreint ses productions, et l'on avouera qu'il n'est guère de publications qui puissent rivaliser avec celle-là.

J'ai entendu exprimer la crainte qu'à la longue les dessins photographiques ne vinssent à pâlir et à s'altérer. Cela peut arriver si l'exposition au soleil du papier positif n'a pas été suffisante, ou si l'épreuve n'a pas été dégagée complétement de l'hyposulfite de soude dans les lavages subséquents, cas dans lequel l'action de ce dernier, continuée par les temps humides, pourrait provoquer l'altération de l'image.

Le véritable danger, c'est, au contraire, que les dessins, par

l'action de la lumière, ne prennent une teinte trop noire; ce qui arrive quand l'action de l'hyposulfite n'a pas été assez puissante pour absorber toute la quantité du sel d'argent impressionnable à la lumière que renferme le papier. Du reste, lorsque les opérations sont conduites avec habileté, ces sortes de mécomptes ne se présentent jamais.

Remarquons, en passant, que cette science, par sa nature, ne peut être exploitée par des mains vulgaires, comme la photographie sur plaques métalliques. Elle demande des études chimiques sérieuses, du goût et le sentiment de l'art.

D'autres différences, et j'ajouterai, d'autres avantages, la distinguent encore de la photographie exécutée sur la couche d'argent. D'abord, ses productions offrent un véritable aspect artistique, une largeur de touche, si je puis m'exprimer ainsi, et une puissance d'effet que ne présentent pas les plaques métalliques, caractérisées au contraire par quelque chose de morne et de froid.

On sait que ces dernières ne peuvent être vues que sous un certain angle de réflexion, inconvénient que ne présentent pas les épreuves sur papier. Celles-ci peuvent, en outre, être reproduites à un nombre considérable d'exemplaires, au moyen d'un seul cliché; et enfin, tandis que les épreuves sur plaques métalliques représentent les objets dans le sens opposé à celui qu'offre la nature, à moins que l'on n'emploie le prisme ou la glace parallèle, qui ont leurs inconvénients, les dessins sur papier les reproduisent dans leur position normale, avantage incontestable pour les portraits et les monuments.

De ce qu'elle ne constitue point par elle-même un art, il ne faut pas conclure que la photographie ne saurait être d'une grande utilité pour l'art. Peintre exact de la nature, elle reflète les splendeurs de sa beauté, elle reproduit ses harmonies intimes et les énergiques effets de sa réalité objective. Elle constitue ainsi, en quelque sorte, un souvenir vivant et fidèle qui va ensuite s'empreindre de la personnalité de l'artiste dans le foyer sacré de son intelligence et de son cœur. De plus, elle reproduit sur un plan uni les contrastes d'ombre et de lumière, les insaisissables délimitations des tons, l'influence des plans les uns sur les autres, féconds sujets d'étude et de méditation pour l'artiste. Enfin, la possibilité de saisir pour

toujours, en quelques secondes, des effets de lumière, la réverbération des eaux, les caractères du sol, des plantes, des arbres, l'aspect des nuages, le type des animaux, la physionomie si variée de l'homme, tout cela ne constitue-t-il pas un incontestable avantage pour l'art?

D'après tout ce qui précède, mon opinion ne peut laisser place à aucun doute; je me bornerai donc à exprimer le désir de voir adopter par mes honorables confrères l'avis d'engager vivement M. le ministre de l'intérieur à encourager l'homme de talent qui s'apprête à doter la Belgique d'une belle et utile publication.

Typographie anglaise. — Les Anglais sont et seront longtemps nos maîtres en fait de typographie après avoir été nos élèves. Depuis l'époque où Caxton venait étudier cet art en Flandre, depuis les Martens et les Plantin, quelles révolutions l'imprimerie a essuyées en Belgique! — En Angleterre les livres se payent et se payent même très-cher, tandis qu'en Belgique ils se donnent ou peu s'en faut, et que bien souvent on serait tenté de les refuser même pour rien. Cette raison est capitale et explique bien des choses. — La Bibliothèque royale vient de s'enrichir d'un nouveau petit chef-d'œuvre de la typographie anglaise, dont nous croyons devoir parler, à cause de certains procédés d'exécution qui pourront être appliqués par nos imprimeurs à des publications du même genre. L'ouvrage en question est un traité descriptif des monnaies frappées en Angleterre, pepuis l'établissement des Romains jusqu'à la reine Victoria. — Des planches reproduisent les types des différentes époques. Les monnaies sont imprimées sur fond bleu d'outremer, avec une composition métallique qui donne l'aspect exact du cuivre, de l'argent et de l'or. Enfin, le type de la couronne à l'effigie de la reine Victoria est frappé à l'aide d'un coin monétaire sur une feuille d'argent qui adhère à un carton assez épais pour produire un relief égal à celui d'une pièce de monnaie. Tout est d'une exécution parfaite dans ce volume, jusqu'au cartonnage qui offre une imitation fidèle des anciennes reliures à fermoirs.

Le Baron de Munchhausen. — On vient de mettre en vente à Paris, une nouvelle édition de la traduction de ce facétieux ouvrage.

L'histoire littéraire allemande attribue généralement cet ouvrage populaire, publié pour la première fois, en 1788, au poëte G.-A. Burger. La préface dit qu'il y a tout lieu de croire que Burger y eut une part très-importante, la plus grande peut-être, mais que, en réalité, il n'en fut pas l'auteur unique, car il n'est pas moins certain que deux de ses célèbres contemporains, Kaerstner et Lichtenberg, ses condisciples à l'université de Gœttingue, y contribuèrent aussi pour une bonne part.

M. Quérard. — Le plus laborieux des bibliographes, annonce, pour janvier 1851, un ouvrage en 15 volumes, intitulé : *Encyclopédie du bibliothécaire et de l'amateur de livres français.* Il n'y a que M. Quérard qui ne s'effraye pas de ces entreprises colossales dont une seule exigerait presque la vie d'un homme. Quand obtiendra-t-il la récompense de sa persévérante ardeur et de son courage à stigmatiser les mauvaises doctrines et les caractères qui s'abaissent ?

Biographie générale des Belges, par M. Roger, 2e et dernière partie. — Ce répertoire finit aussi bien qu'il a commencé. On conçoit que les hommes politiques y prennent le haut du pavé, comme dans le monde. Cependant l'art, la science et les lettres sont bien loin d'être oubliés. On a poussé même la minutieuse exactitude jusqu'à nous découvrir un de nos meilleurs poëtes, dans la personne de M. W., le *poëte borain.* On ne saurait pousser plus loin le désir d'être à peu près complet. Le rédacteur du *Bulletin* ne se plaindra certes pas d'avoir été maltraité : il n'a au contraire qu'à se louer de la courtoisie du biographe, mais, après tout, on ne cite, dans sa notice, que ses travaux d'éditeur et aucun de ses ouvrages originaux, quoiqu'il ait annexé à quelques-uns des textes qu'il a publiés pour la première fois plusieurs véritables ouvrages, tels que l'Histoire de la langue française en Belgique, celle des traditions épiques, un Mémoire sur les croisades et Godefroid de Bouillon, considéré sous un point de vue entièrement neuf. Puis on ajoute que sa *famille vint s'établir dans le Limbourg en* 1840. A ce compte, il lui faudrait renoncer à l'honneur d'être Belge. C'est dans *le Luxembourg, vers* 1420, qu'on a

voulu dire. Toutefois, grande est la différence. Cela prouve du moins que M. de Reiffenberg n'a pas fait ses affaires lui-même.

M. Roger a adopté l'opinion moderne qui donne au fameux musicien montois le nom de *De Lattre*. Nous croyons être assuré qu'il s'est toujours appelé *Lassus*.

Journaux belges. M. J. Thiebaut, après avoir informé le public le 3 mars 1850, qu'il publierait, particulièrement pour les communes de Schaerbeék et de St-Josse-ten-Noode, qui à elles deux comptent environ 30,000 habitants, un journal d'annonces intitulé : *le Faubourien* et dont l'abonnement annuel serait de 8 francs, le journal ne paraissant que le dimanche, a distribué son premier numéro le 12 mars.

Les frères Schott, éditeurs de musique à Bruxelles, viennent de distribuer, sous la date du 21 février 1850, le 1er numéro d'un journal hebdomadaire, devant paraître tous les jeudis et intitulé : *le Diapason, revue musicale de Bruxelles*. Il est clair que *le Diapason comble une grande lacune;* le lecteur sait le reste. Ce journal a adopté le format in-4°.

M. Carlier, préfet de police de Paris. — Après avoir pris des mesures pour interdire l'exposition scandaleuse des gravures, dessins, statuettes et livres licencieux, il vient d'ordonner la formation d'une bibliothèque centrale établie au chef-lieu de la préfecture de police, d'où seront envoyés successivement dans les prisons un certain nombre de volumes destinés à redresser les idées des prisonniers, à leur inspirer de meilleurs sentiments, et à remplacer par de saines lectures le poison des principes anarchiques.

Un journal d'agriculture théorique et pratique vient de paraître à Bruxelles, sous le titre de *Moniteur des campagnes,* revue des progrès agricoles. Les différentes branches de l'agriculture y sont traitées par des hommes spéciaux, habitant les diverses régions agricoles de la Belgique; des professeurs d'agriculture, de médecine vétérinaire, des cultivateurs, des propriétaires, des naturalistes,

des ingénieurs dont les noms font honneur à la Belgique, figurent en tête du prospectus comme collaborateurs.

Autographes.—Voici la copie, puis la traduction d'un bien curieux autographe pris dans la collection de feu M. Villenave, collection qui a dû être vendue le 22 février.

Josotto scritto dichiaro d'auricevuto dal signore Abram Levi centicinque live p. le quali retiene in pegno una spada del mio padre, sei camilie quatro sensogli, due lovaglie!

A di 2 *di Marzo* 1570.

TORQ°. TASSO.

C'est-à-dire :

« Je soussigné déclare avoir reçu de M. Abraham Levi vingt-cinq livres, pour lesquelles il retient en gage une épée de mon père, six chemises, quatre draps de lit et deux nappes.

« Ce jour 2 mai 1570.

« TARQ°. TASSO. »

A l'époque où l'illustre auteur de la *Jérusalem délivrée* écrivait ces lignes si curieuses et si tristes, il avait 20 ans... c'était un an avant que le cardinal d'Este l'amenât à la cour de Charles IX.

Sa profonde misère l'obligeait à mettre en gage l'épée dont il avait hérité l'année précédente, et avec laquelle son père, un poëte aussi, avait brillamment servi le duc de Mantoue. (*Journal de l'instr. publ.*, de M. l'abbé Louis, 3 mars 1850, p. 170.)

Publications de Bibliophiles.— A Lyon, cette ville où gronde sans cesse l'émeute dans les ateliers de l'industrie, multipliés et agglomérés avec tant d'imprévoyance et de joie par les gouvernements et par les économistes, quelques hommes se livrent à l'amour paisible des livres. M. V. Yemeniz, riche négociant, se partage entre ses affaires et sa bibliothèque. Pour faire des gracieusetés à ses confrères en bibliophilie, il a fait imprimer en 1846 avec beaucoup d'élégance, le traité de Jo. Fustaillées : *De urbe et antiquitatitas matis conensibus ... ex codice autographo erutus à J. Baux.*

Lugduni, Lud. Perrin, in-8° de VIII et 60 pp. plus un feuillet orné d'un fleuron. Tiré à petit nombre, ce livre n'est pas dans le commerce. — Non moins zélé, M. Péricaud aîné vient de nous donner

de courts *Fragments biographiques sur Jacques Sadolet*, évêque de Carpentras. Lyon, Guyot, 1849, in-8° de 15 pp. « Qu'on ne s'étonne pas, dit-il, p. 9, si les presses de notre ville produisirent un très-grand nombre d'ouvrages qui avaient des Italiens pour auteurs. Vers la fin du xve siècle plusieurs familles nobles de différentes provinces de l'Italie étaient venues s'établir à Lyon dans l'espoir de s'y enrichir par le commerce. Quelques-unes même, et de ce nombre celle des Pazzi, s'y étaient réfugiées par suite d'événements politiques ; plusieurs imprimeries étaient aussi dirigées par des Italiens ; il était donc naturel que Sadolet, dans le diocèse duquel l'art typographique n'avait pas encore pu se fixer, dût s'adresser aux imprimeurs de Lyon, et s'il préféra Sébastien Gryphe, ce fut probablement à cause de la beauté de ses impressions. »

Nécrologie. — L'auteur de l'*Histoire des Français des divers états*, M. Amant-Alexis Monteil, est mort le 20 février à l'âge de 81 ans.

Iconographie. — L'iconographie fournit aux livres un de leurs ornements les plus beaux et les plus naturels : aussi est-il important de suivre la trace des portraits authentiques qui peuvent fournir aux graveurs de ces illustrations intéressantes. M. Feuillet de Conches, dans la *Revue des Deux Mondes*, est entré dans les détails les plus instructifs et les plus approfondis sur l'authenticité des portraits historiques, et ce morceau d'esthétique fait le plus grand honneur à ses connaissances et à sa pénétration. Voici une indication qui nous est fournie par M. F. Grille et qui mérite d'être relevée.

Francisco Zurcheralli, né à Rome en 1702, et qui a fini par y mourir en 1788, fut un peintre coureur et voyageur des plus féconds, des plus fêtés. Il passa un temps à Vienne, puis à Berlin, puis à Londres, et là il fit le portrait de tout ce qui avait de la célébrité et de l'argent.

Il vint à Paris, s'y arrêta, vit Marly, Trianon, Versailles, et, sans être en France aussi goûté qu'ailleurs, il y fit pourtant des conquêtes et surtout des portraits.

Il vit la Fayette, et le peignit en pied. Il fit de plus, et c'est là ce qui nous intéresse, un tableau représentant la reine Marie-Antoinette, Mme de Polignac, Mme de Lamballe, à Trianon, en bergères.

Ce tableau était à Marly. Volé en 93 par un perruquier, il est tombé dans les mains d'un moine défroqué, chez lequel M. Grille vient de le découvrir et qui vit, âgé de 86 ans, à la Celle-St-Cloud. Mais il y a peu d'espoir de lui enlever cette toile, attendu qu'il répète sans cesse qu'il ne donnerait pas son *chef-d'œuvre* pour une tonne d'or de la Californie.

Exposition industrielle des Flandres, le 15 juillet 1849.—M. C. Annoot-Braeckman, le premier des imprimeurs de Gand, y a exposé, pour échantillon de ses presses, un tableau généalogique et biographique des trois grandes familles d'imprimeurs-libraires les plus illustres, savoir : les Estienne en France, les Alde en Italie, les Elsevier aux Pays-Bas. Ce tableau, exécuté en petit-texte, et disposé par cartouches, donne une idée très-favorable à l'établissement typographique de M. Annoot.

Vixere fortes ante Agamemnona. Avant M. Annoot, la typographie belge avait dressé, pour se montrer dans tous ses avantages, des tableaux en caractères minuscules. Tel est celui de la loi fondamentale, imprimé d'un seul côté d'un feuillet petit in-fol., en caractères de Didot tellement fins, que pour les assembler, il a fallu user de pinces délicates. Ce tableau fut destiné à l'exposition de l'industrie de 1830, et quelques jours après, la même charte était déchirée violemment par l'insurrection !

Manuscrits de la Bibliothèque royale. — Depuis quelque temps surtout ces manuscrits sont explorés avec une grande ardeur. A l'étranger on sait parfaitement, ce qui est profondément ignoré à Bruxelles, que peu de dépôts littéraires contiennent autant de richesses que notre bibliothèque centrale. Ce ne sont que des demandes d'élucidations, de transcriptions, de collations, et les bibliothécaires ont, dans cette lutte honorable, leur large part de labeur. Transcrire un manuscrit n'est pas l'affaire de tout le monde; une tête vive voit ce qui lui semble, le défaut d'une connaissance rigoureuse de la langue du manuscrit et des usages du temps où il a été confectionné fait tomber dans de graves erreurs; la distraction, une mauvaise vue, car il faut aussi porter cette infirmité en

ligne de compte, donnent lieu à d'autres méprises. Le vrai copiste est impossible, il n'aperçoit que le mot dont il connaît la forme et la signification précises, et il reproduit l'original avec une fidélité irréprochable. Tel est M. Louis Trost, de Hamm, en Prusse, qui vient encore de tirer d'un de nos manuscrits du XIIe siècle, pp. 723-727, les *Œuvres poétiques* d'un certain Gilbert, in-8°, XVI et 93 pp. M. Trost est un philologue de goût, de beaucoup de savoir et de critique. Sans avoir aucune preuve positive à administrer, il suppose que Gilbert était Belge, ou du moins écrivait en Belgique son manuscrit, qu'on peut considérer comme original et qui provient de l'abbaye d'Heylissem. C'était un religieux d'une grande piété et fort modéré, quoiqu'il s'élève avec force contre la simonie et les autres vices du clergé. M. Trost a dédié son opuscule à M. Bock. On ne pouvait choisir un plus digne patronage. Les *Gilberti carmina* n'ont été imprimés qu'à 150 exemplaires en petit papier, cinquante en grand papier et *quatre* sur magnifique peau de vélin; le tout aux frais de l'éditeur.

Journaux publiés en Belgique. — Par malheur pour l'appréciation sincère et réelle de nos intérêts, la plupart des journaux imprimés en Belgique le sont par des étrangers : il y a même un préjugé, et dans le gouvernement, et dans le public, qu'eux seuls peuvent remplir chez nous les graves fonctions de publicistes. Ce sont encore des étrangers [1] qui viennent d'annoncer le *Moniteur de l'avenir*, journal hebdomadaire; mais leur haute raison, la franchise avec laquelle ils établissent leur doctrine et repoussent celle des ennemis de la société, gagne dès l'abord la confiance. Point de faux-fuyant, point de compromis entre le mal et le bien : une parole mâle et sans ambages; voilà ce qui distingue ces nouveaux champions d'un système qu'il est temps de ramener dans le mouvement politique et que la France aurait déjà dû avoir le courage d'examiner en face.

[1] M. le comte de M... C...

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Traité des droits d'auteurs dans la littérature, les sciences et les beaux-arts, par M. Aug.-Ch. Renouard, conseiller à la cour de cassation. Paris, Renouard, 1850, 2 vol, in-8°.

Bulletin du Bibliophile, n°s 8 et 9, neuvième série. Paris, Techener, 1849, in-8°.

Pp. 288-293. L'imprimerie royaliste aux premiers jours de la Restauration, par un imprimeur légitimiste.

Pp. 294-298. Correspondance inédite de Nodier, avec MM. Auger et Kératry. Dans cette dernière lettre, il raconte que son père, quelque temps avant sa mort, lui recommanda de *faire contre la révolution* ce qu'il avait fait pour elle : *Ne l'embrasse jamais, lui disait-il, dans quelques mains qu'elle tombe; ne lui prête jamais ni ta voix, ni ta plume, ni ton épée; je meurs dans cette espérance,* CAR LA RÉVOLUTION VIENT DE L'ENFER.

Pp. 299-305. Lettre inédite de Chateaubriand adressée en 1825 à M. de Kératry.

Pp. 300-305. Sur les livres qui ne se vendent pas, par M. J. Techener. Extrait des *Fanfreluches antidotées,* de notre excellent ami Vanden Zande.

Pp. 306-308. Nouvelles.

309-340. Notice des travaux bibliographiques de M. J.-M. Quérard, de Rennes (Ille-et-Vilaine), né le 25 décembre 1797, avec les jugements portés par les critiques.

C'est le cas de s'écrier : *Stupete, gentes!*

Catalogue d'une belle collection de livres en plusieurs langues et facultés, délaissés par M.-E.-N. Cornelissen et autres défunts (vente jeudi 21 février 1850). Gand, Verhulst, 1850, in-8° de 22 pp., contenant 379 n°s.

La bibliothèque du respectable et excellent Cornelissen ressemblait à sa vie, négligée et décousue, quoique rigoureusement honnête; c'est en général un assemblage de bouquins, souvent dépareillés. Mais les *Cornelissen Miscellanea,* en 21 vol., sont un recueil du plus grand intérêt et qu'il serait impossible de

refaire. Nous pensions savoir de source certaine que le défunt avait légué ce petit trésor à l'Académie? Est-ce qu'on aurait ignoré sa volonté, ou la connaissant, aurait-on osé la transgresser?

Verzeichniss der Bücher Landkarten welche vom juli bis zum december 1849 *neus erschienen oder neus aufgelegt worden sind.* Brux. Muquardt, in-12 de XLVIII et 272 pp.

Il y a quelque chose de consolant à parcourir ce catalogue; il démontre, en effet, que la fièvre qui agite l'Allemagne n'a pas étouffé les bonnes études, en les détournant souvent de leurs voies. La philologie classique conserve encore une certaine influence qu'on ne peut trop respecter. Aristote, Arrien, Cicéron, les Byzantins, Quinte-Curce, Démosthènes, Dion-Cassius, Horace, Théocrite, Tite-Live, Plaute, Homère, etc., ont trouvé, comme dans des jours plus calmes et plus raisonnables, des éditeurs, des commentateurs et des traducteurs.

Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet, précédée d'un avertissement, suivie de plusieurs fac-simile *et de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies, depuis un certain nombre d'années, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* par Achille Jubinal, ex-professeur de faculté. Paris, Didier, 1850, in-8° de xvii et 116 pp. avec 3 pl.

La collection des frères Dupuy, à la Bibliothèque nationale, se compose de 777 vol. in-folio, plus, 21 in-4°, et renferme une foule de pièces originales du plus haut intérêt.

De 1821 à 1823, on publia à Paris la *Galerie française,* ouvrage dans lequel la plupart des articles relatifs aux hommes célèbres de la France, sont accompagnés d'un *fac-simile* de leur écriture. Celui de Montaigne, par M. Villemain, fut enrichi du *fac-simile* d'une lettre de Montaigne, d'après l'original contenu dans le tome 712 de Dupuy.

Quelques années après, cette pièce avait disparu de la bibliothèque du Roi et se trouvait entre les mains de M. Feuillet de Conches, le plus riche possesseur d'autographes de tout Paris. Il l'avait reçu en présent de M. Lemontey, de l'Académie française, chargé, vers la fin de sa vie, d'un travail relatif au xvi[e] siècle.

L'attention s'étant fixée sur cette lettre, M. Feuillet s'émut des propos qui couraient à ce sujet et apporta loyalement sa précieuse lettre au département des manuscrits, en se déclarant prêt à l'y laisser, si on lui prouvait que la bibliothèque avait des droits sur elle.

MM. les conservateurs gardèrent la pièce durant un mois. Ce temps écoulé,

ils la rendirent à M. Feuillet, disant que l'indication de la *Galerie française* ne signifiait rien et que la bibliothèque du Roi n'avait jamais possédé et ne possédait aucun autographe de Montaigne.

Depuis cependant, en 1826, M. Antonin Masi, élève de l'école normale, découvrit dans le tome 61-62 de la même collection Dupuy, une lettre souscrite seulement de Montaigne, qu'il publia dans le *Journal de l'Instruction publique.* Et tout récemment M. Achille Jubinal, si avantageusement connu par ses travaux philosophiques, faisant des recherches dans le fonds Dupuy, tomba, au tome 62-63, sur la magnifique lettre de trois pages tout entière autographe et complétement inédite, qui a été l'occasion de sa brochure. Il vérifia aussi que sur le titre du tome 712, qui avait servi aux éditeurs de la *Galerie française,* le nom de *Montaigne* avait été perfidement recouvert d'une tâche d'encre destinée peut être à devenir aussi célèbre que celle du manuscrit de Langres, dont Paul-Louis Courier ne s'est pas assez nettement excusé.

Un fait le conduisit à un autre, et dans cet inestimable recueil, il constata, après un examen assez court, les soustractions les plus regrettables et dont un grand nombre peuvent être mises sur le compte des époques révolutionnaires et anarchiques.

Il y a une observation à faire. La position d'un bibliothécaire est aussi difficile que pénible. Il doit tenir sa porte ouverte à tout visiteur quel qu'il soit, et satisfaire à ses exigences sans lui demander le moindre renseignement personnel. Quand le nombre de ces visiteurs est considérable, surtout l'hiver, où l'usage des manteaux et des larges vêtements est un merveilleux moyen de fraude, il lui est impossible de suivre tous les mouvements de ces hôtes, étant lui-même très-souvent obligé de s'occuper d'une foule de détails qu'on ne peut ajourner. Qu'y a-t-il d'étonnant alors qu'un filou qui vous prend votre portefeuille, votre bourse et votre moutre sans que vous vous en doutiez, enlève avec la même prestesse des pages ou des miniatures de manuscrit? Nous ne parlons que des *tireurs* de profession, les *amateurs* sont peut-être plus dangereux encore. Mais, dans tous les cas, ces vols ne devraient jamais être longtemps ignorés, et les vérifications auxquelles est tenu un bibliothécaire, pénétré de ses obligations, devraient l'avertir bientôt du méfait, lui donner le temps d'informer la justice et lui suggérer de nouvelles précautions pour empêcher ces odieux larcins.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, **1850, seizième année. Brux., 1850, in-18 de 168 pp. avec un beau portrait au burin.**

Ce volume contient deux excellents morceaux de littérature, une notice sur M. Verhulst et une autre sur M. Weustenraad. M. Quetelet, chez qui le savant, quelque distingué qu'il soit, n'efface pas l'écrivain, et à qui l'on pourrait dire comme à Mécène, mais dans un sens détourné :

Docte sermonis utriusque linguæ,

a rédigé ces biographies dans un style noble, ferme, élégant et quelquefois plein de charme. Il est du reste, comme on dit, *coutumier du fait*. Remarquez que le sentiment moral, toujours fort élevé et d'une extrême justesse, ajoute infiniment à l'intérêt de cette lecture.—Le portrait gravé de feu M. Verhulst est d'une vérité frappante.

Revue Britannique. Oct. 1849. Bruxelles, Meline, 1849, in-8°.

Pp. 456-474. Suite des excursions de M. Rob. Curzon dans les monastères de l'Orient pour y acquérir des manuscrits. Voy. notre t. VI, p. 323.

Même journal. Nov. 1840.

Pp. 617-623. Continuation du même sujet.

Même journal. Déc. 1849.

Pp. 692-700. Le personnel d'un journal à Londres, ou le bureau d'un grand journal, dans la capitale de l'Angleterre, est comme un de nos ministères. Tout, dans cette nation, remarque, dénote la puissance, la richesse et la faculté d'agir sur le monde.

Pp. 719-724. Fin des razzias bibliologiques de M. R. Curzon.

Même journal. Janv. 1850.

Pp. 17-33. Le journal de Samuel Pepys, bibliophile à célébrité posthume qui, en mourant, le 26 mars 1703, dans sa 72e année, légua sa bibliothèque au collége de la Madeleine à Oxford. On y distingue dix forts volumes in-folio contenant des exemplaires la plupart uniques de poésies du temps, ballades, chansons critiques, refrains à boire, épigrammes. (*Ext. de la Rev. d'Édimbourg*.)

Rudolph Weigel's Kunst Catalog, n° 21. Leipzig, 1850, in-8°.

M. Weigel, très-versé dans la connaissance des arts du dessin et à l'affût de tout ce qui concerne leur littérature, rédige un excellent catalogue qui contient d'abord la bibliographie spéciale la plus étendue, ensuite une indication des gravures anciennes et modernes qu'il peut procurer. Les prix sont marqués et paraissent très-modérés. Le *Kunst Catalog* est indispensable aux bibliothèques, aux artistes, aux amateurs.

L'Investigateur, journal de l'Institut historique, 16e année, t. X, 2e série, juillet-oct. 1849. Paris, 1849, in-8°.

Ce récueil, suspendu par les événements politiques, reparaît supérieur à ce

qu'il était, grâce peut-être à son nouveau secrétaire général. Il est rédigé dans un excellent esprit, et plusieurs morceaux, tels qu'un discours de M. Ach. Jubinal, sont écrits avec beaucoup de talent et de dignité.

Pp. 220-222. On a reproduit l'article sur les bibliothèques de l'Europe inséré dans la *Bibliographie de la France,* du 10 nov. 1849, c'est-à-dire qu'on en a fidèlement répété toutes les erreurs. Voir notre t. VI, p. 475, n° 136.

Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, par A. Dinaux. Nouv. série, t. VI, 4e liv. Valenciennes, Prignet, in-8°.

Pp. 511-514. Le Paradis terrestre d'un chanoine de Liége, déjà inséré au t. VI de ce *Bulletin,* pp. 394.

Pp. 515-518. Pièces dramatiques et curieuses.

Pp. 522-523. Un bouquiniste célèbre (J.-B. Verbeyst, décédé à Bruxelles, le 24 nov. 1849). Il est quelquefois bon de mourir, a dit un sage.

Pp. 532-534. Imprimerie particulière à Douai, celle du chanoine de Dion. Voir t. VI de ce *Bulletin,* pp. 398.

Bibliothèque de l'école des Chartes, 2e série, t. Ier, janvier, février 1850. 3e livr. Paris, J.-B. Dumoulin, 1850, in-8°.

Table des dix premiers volumes, 1839-1849, un cahier de 94 pp., sans l'errata, à deux colonnes.

Ce n'est pas la première fois que nous saisissons l'occasion de déclarer que ce recueil philologique est un des meilleurs qui se publient en Europe. L'érudition en est élégante, choisie, solide et sérieuse. Quelquefois arrive de l'Allemagne un petit avis qu'une pièce, donnée comme inédite, est déjà entre les mains des savants, qu'un texte pourrait être moins fautif, mais cela est inévitable, et de Paris on pourrait quelquefois aussi adresser de semblables remarques aux érudits germains.

Pp. 216-231. M. L. Delisle rassemble des documents sur les livres et les bibliothèques du moyen âge. — Catalogue de la bibliothèque de la cathédrale de Reims au XIIe siècle. — Acquisition d'un texte par les moines de Saint-Ouen, vers 1150. — Bibliothèque d'un official d'Avranches, en 1372. — Du prêt des livres dans l'abbaye de Saint-Ouen, sous Charles V.

Pp. 247-251. M. D. Darcq soumet à un arrangement méthodique les extraits de compte publiés par M. Léon de la Borde, *habillement, ameublement,* fêtes et divertissements. Cette heureuse idée lui fournit aussi un chapitre curieux sur les *livres,* les *enlumineurs,* les relieurs, etc.

Dans la *Bibliographie* il est question de la lettre de Montaigne, publiée par M. Achille Jubinal et que nous avons annoncée (p. 110).

Catalogue of materials for writing early writings on tablets and stones, rollad and other mss, and oriental mss books in the library of the plon. Robert Curzon, at Parham in the county of Sussex. London, 1850 (?) in-fol., 52 pp., 12 pl.

Nous avons lu, dans notre sixième volume, avec quel succès M. R. Curzon se faisait hisser dans les antiques monastères de l'Orient. Muni de toutes les recommandations qu'un sujet anglais peut se procurer, investi de cette considération que la puissante Angleterre communique, quand elle le veut, à ceux qui lui appartiennent, on le prenait souvent pour quelque prince *incognito*. C'était plutôt un habile diplomate et un négociant de la dernière finesse. Avec quel perfide enjouement il détournait l'attention des pauvres moines de la valeur énorme de leurs trésors, qu'il parvenait à acquérir pour une bagatelle. Comme le Rosalio triomphait des faciles résistances de ces vieillards ignorants et sensuels ! Voilà comment M. R. Curzon s'est formé une bibliothèque incomparable, quoique encore assez restreinte : voilà le secret de son catalogue.

Mémoire sur la persécution qu'on fait souffrir en France à M. Libri; par M. Ranieri Lamporacchi, président de l'ordre des avocats toscans, conseiller d'État, membre du sénat toscan, etc.; accompagné des adhésions des professeurs de la faculté de droit de Pise, et précédé d'une lettre de M. del Rosso, avocat, à M. le président de la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Paris. Londres, Barthes et Lowell, 1850, in-8° de 76 (78 pp.).

Après deux ans de dilapidations scandaleuses exercées sur la fortune et les meubles de M. Libri, après une violation insolente de son domicile, après des violences incroyables dont ses gens ont été victimes, après une enquête sans base et que rien ne saurait contrôler, après mille oublis des formalités judiciaires, des garanties qui seules peuvent mettre la fortune et l'honneur d'un individu à l'abri des machinations de ses ennemis, M. Libri, membre de l'Institut, ancien inspecteur de bibliothèques, vient d'être renvoyé devant la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Paris, comme accusé de nombreuses soustractions de livres et de manuscrits dans ces bibliothèques. M. Libri se trouve toujours dans cette position équivoque, où il paraît que ses implacables adversaires veulent le retenir. Dans cette circonstance, des jurisconsultes les plus éminents de l'Italie, qui considèrent, avec raison, M. Libri comme la gloire de leur patrie, et qui pendant longtemps ont eu l'honneur d'appliquer les lois françaises dans des fonctions élevées, se sont réunis pour démontrer les vices révoltants de la procédure suivie contre M. Libri, et pour les redresser, quand il en est temps encore. M. l'avocat del Rosso, le plus proche parent de M. Libri, conclut donc, avant d'aller plus avant, pour qu'il soit procédé à un supplément

d'instruction, et qu'une nouvelle commission, composée de savants haut placés, d'hommes impartiaux, de bibliographes connus, soit chargée de faire un nouveau rapport sur les faits mis à la charge de M. Libri. En troisième lieu, qu'il soit fait une enquête sur les irrégularités dont M. Libri a à se plaindre. Enfin, que le sequestre, mis irrégulièrement sur toutes les propriétés de M. Libri, soit levé, et que la défense soit mise en possession des nombreuses pièces à décharge (factures de libraires, catalogues, etc., etc.), qui sont indispensables pour repousser l'accusation, et qui, si elles n'ont pas été criminellement détruites ou enlevées, doivent être au domicile de M. Libri, à Paris.

Que répondre à des réclamations si raisonnables?

Encore une lettre inédite de Montaigne, **accompagnée d'une lettre à M. Jubinal, relative aux livres imprimés et manuscrits, aux autographes et aux divers fragments précieux qui ont été soustraits, à différentes époques, de la Bibliothèque nationale de Paris, et qui se trouvent en Angleterre. Par M. Lepelle de Bois-Callais, avec un** *fac-simile.* **Londres, Barthes, 1850, in-8°, VII et 32 p.**

Londres est un marché où les trésors littéraires de la France sont chaque jour mis aux enchères. La profonde douleur qu'on éprouve en voyant ces larcins, larcins qui mutilent souvent l'objet dérobé, à une époque plus ou moins reculée, n'est égalée que par la honte qu'inspirent et l'audace des brocanteurs et l'insouciance des hommes qui devraient s'opposer à ces actes de brigandages. M. Lepelle de Bois-Callais a bien moins en vue aujourd'hui le supplément qu'on vient de conquérir aux œuvres de Montaigne, que l'affaire de M. Libri, à qui l'on demande un compte qu'on n'exige de personne, même des individus les plus suspects. Cette justice à deux poids n'est certes pas digne de très-grands éloges. Quant à la lettre de Montaigne, elle est tirée de la collection léguée au *British Museum,* par lord Egerton. M. Libri a bien voulu détacher cette magnifique épître de ses riches extraits, et l'a communiquée gracieusement avec le *fac-simile* à M. Lepelle de Bois-Callais.

Dans tous les cas, il est plus qu'urgent que M. Libri soit enfin jugé, en plein soleil, par un tribunal de magistrats français, et non, dans la nuit, au fond de la caverne des francs juges. Qu'il tombe enfin, ce rocher artificiel qui s'interpose entre le public et la vérité : *Sésame, ouvre-toi.*

Journal de l'amateur de livres. **Paris, P. Jannet, in-8, 1848, 1849, 1850.**

Il faut pourtant être fixé sur le matériel d'un recueil qui intéresse les bibliophiles et qui, à en croire les apparences, sera bientôt inabordable pour eux. Voici ce qui m'est arrivé, je n'exagère rien, et certes on jugera la chose des plus extraordinaires.

Je désirais passionnément posséder tout ce qui existait du *Journal de l'amateur* : en conséquence je le fis demander à Paris par mes correspondants. Après les instances les plus vives et six mois bien comptés, j'obtins enfin un résultat.

On m'envoya :

1848 (sans titre ni table), *Bibliographie universelle, journal du libraire et de l'amateur de livres,* pp. 1-64;

Journal de l'amateur de livres (faisant suite à la *Bibliographie universelle*), nos 5-12, 1er mars-15 août 1848, pp. 65-144 ;

Lacune du no 13 au no 16 inclus, ou 113 pp. : MM. les correspondants déclarent qu'il est de toute impossibilité de se procurer ces pages absentes ;

No 17, 1er septembre 1848, pp. 257 ;

Nos 18-24, 15 septembre-15 décembre 1848, pp. 273-384.

Ce volume, comme ceux de la *Sibylle*, ne diminue pas de prix, malgré son énorme vide ;

1849 (point de titre ni de table), du no 1 au no 16, 1er janvier-15 août 1849, 248 pp.

1850. Janv. 30 pp.

Maintenant, nous le demandons à la librairie parisienne, nous le demandons à M. Jannet lui-même, est-il vrai qu'une publication qui vit depuis deux ans ne puisse arriver entière aux amateurs ? Quels si grands obstacles s'opposent à ce que le désir d'un *helluo librorum* soit satisfait en payant ? Certaines parties du journal sont-elles épuisées par des distributions mal calculées ? Ces questions, je l'avoue, m'intéressent ainsi que plusieurs autres de mes amis, et nous comptons sur une réponse.

Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1850, par MM. J. Garnier et Guillaumin, 7e année. Paris. Guillaumin, 1850, in-8o de 560 pp.

Une plus grande extension a encore été donnée à la *Bibliographie,* qui reflète assez bien la nature des préoccupations vers lesquelles les esprits se sont plus particulièrement portés.

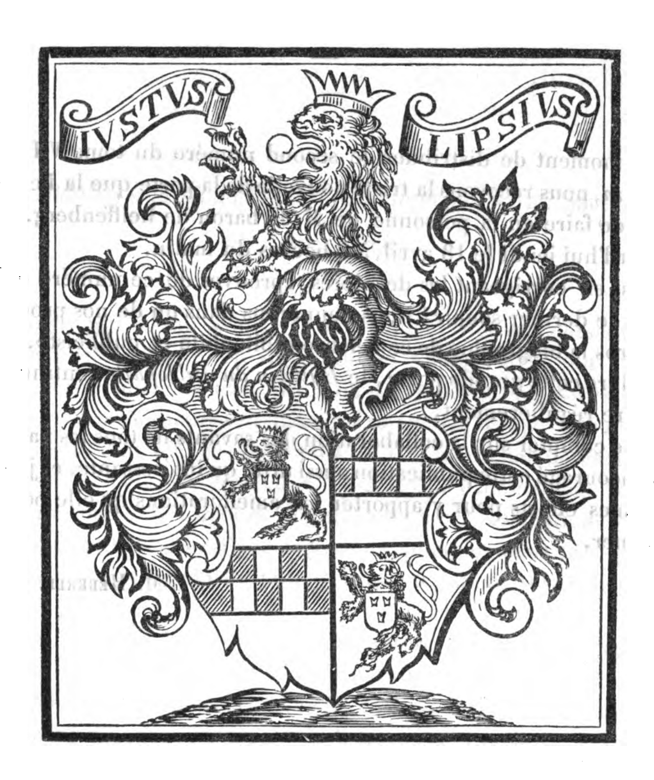
Derniers vers de M. le baron DE REIFFENBERG.

Réparation à M. Haensel, qui signe le JOURNAL DE L'AMATEUR DE LIVRES, *et que j'avais cru un être fantastique.*

Mon cher monsieur HAENSEL, agréez mes excuses ;
Un démon qui me prend bien souvent dans ses ruses
Me fit croire un beau jour que vous n'existiez pas,
Être que dédaigna la vie et le trépas.
Il ne faut pas pourtant que cela vous irrite,
Des sceptiques outrés n'ont-ils pas fait un mythe
De cet homme puissant qui ne nous a laissé
Qu'un successeur, sans force, orgueilleux et glacé ?
Ce colosse détruit, s'il fallait les en croire,
M. Leverrier seul en connaîtrait l'histoire,
Et juché dans les airs, son astrolabe en main,
Retrouverait Saint-Cloud, Wagram et le Kremlin.
Je ne vous compte point au nombre des étoiles
Quoique des sombres nuits en déchirant les voiles,
Des lettres vous puissiez ramener la clarté,
Et leur rendre leur but avec leur dignité.
Vous n'êtes pas non plus parmi les pseudonymes,
Des caprices d'auteurs déplorables victimes.
Quand on écrit si bien, quand le trait est si vif,
Au fond d'un monde abstrait l'on n'est jamais captif.
La réalité bat sous votre phrase heureuse,
Tour à tour enjouée et grave et sérieuse.
Et puis ce dévoûment pour la sainte amitié,
De notre ami Jannet, identique moitié !
Cet accord de pensers, cette douce harmonie,
Démontre à tous les yeux que l'on vous calomnie ;
Lorsque l'on sent si bien, quand le cœur et l'esprit
Chacun, de son devoir est nettement instruit,
Serait-on, par hasard, un être chimérique,
Une création futile et fantastique ?
Non, vous êtes vivant, très-vivant, et le mort
Est peut-être celui qui confesse son tort.

DE RG.

Marques de bibliophiles belges.



Juste Lipse.

Le capitaine A. De Reume.

NÉCROLOGIE.

Au moment de distribuer le second numéro du tome VII de ce *Bulletin*, nous recevons la triste nouvelle de la perte que la Belgique vient de faire en la personne de M. le baron de Reiffenberg, mort aujourd'hui jeudi le 18 avril, à 6 heures du matin.

C'est en corrigeant les dernières épreuves de ce numéro qu'il a rendu le dernier soupir ! Nous donnerons dans un de nos prochains numéros la biographie de ce célèbre bibliophile et publiciste.

Malgré cette grande perte, le *Bulletin du Biblophile* continuera à paraître régulièrement.

J'ose compter sur la collaboration des savants de tous les pays qui ont encouragé cette publication aussi utile qu'intéressante, et je ferai tous mes efforts pour y apporter les améliorations qu'elle pourrait réclamer.

J.-M. Heberlé.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Addition à la bibliothèque dramatique de M. DE SOLEINNE.

(*V.* pp. 8-9.)

Longtemps même avant que Corneille et Molière eussent relevé la scène française de son abjection, on voulut, dans tous les pays, avoir des comédiens français. C'était l'ambition des petits princes, et les grands seigneurs eux-mêmes avaient des troupes à leurs gages, tels que le duc d'Épernon et plus tard le maréchal de Saxe. Si les *la Rancune* y étaient communs, les *Destin* s'y montraient beaucoup plus rarement. Les mœurs singulières de ces associations d'individus ont été retracées d'une façon fort adoucie, mais très-gaie, par Scarron, ce génie cul-de-jatte qui ne put jamais sortir de ce triste milieu ([1]).

Peu à peu ces bateleurs, en s'élevant de quelques degrés, quittèrent les granges et les salles de cabarets pour monter sur des planches un peu plus décemment assises. Mais il se passa encore beaucoup d'années avant que le théâtre sortît de la barbarie et des traditions ridicules. Les galanteries des petits-maîtres de province,

([1]) Le principal mérite du *Roman comique* est d'être entremêlé de nouvelles fort agréables imitées ou traduites de l'espagnol, et que Scarron introduit de gré ou de force dans le courant de la narration : entre celles-là, il en tira plusieurs du recueil de doña Maria de Layas, intitulé : *Novelas ejemplares*. Le châtiment de l'avarice est, pour ainsi dire, une traduction interlinéaire d'*El castigo estla miseria*. *V.* Théophile Gautier, *Paul Scarron,* Revue des Deux Mondes, Brux., 1844, III, 28-58.



les tendresses de chaque petit scélérat, *teneræ conjugis immemor,* ne cessèrent de troubler les coulisses.

Le baron de Pöllnitz, qui voyageait dans toutes les cours un peu en parasite, il faut en convenir, ce qui n'empêche pas ses Mémoires d'être remplis d'anecdotes curieuses, dit que Bruxelles avait une comédie horrible sur un très-beau théâtre. Ce théâtre est celui que l'électeur de Bavière, après le bombardement de cette ville, autorisa le père Paul de Bombarda à construire sur la place de la Monnaie et qu'il acheva, à ses frais, de 1703 à 1705 (1).

Ce théâtre ne fut démoli qu'en 1809, au grand regret de ses habitués qui se trouvaient si bien dans ses loges vermoulues, sur les bancs usés de son parquet, derrière la rampe fumeuse de la scène! Il est vrai que l'arche de Noé, que M. Damesne a fait échouer à demeure sur la place, n'était pas une merveille fort capable d'éclipser l'édifice de Bombarda, quel qu'il fût.

Lorsque le baron de Pöllnitz était à La Haye, les états avaient fait fermer le spectacle à cause de la découverte des vers qui menaçaient de détruire les digues, et, par conséquent, d'engloutir la Hollande sous les eaux de la mer. Il ne paraissait pas séant à ces hommes graves de s'amuser avec des *l'Olive* et des *la Caverne*, quand la patrie était en danger d'anéantissement total. Les comédiens néanmoins n'avaient point quitté, et de plus il y avait un opéra qu'un Israélite avait fait venir de Paris, avec ce sixième sens de la spéculation dont Molock a doué cette race. Un anabaptiste, au contraire, soutenait la comédie, de sorte que tout La Haye prenait parti dans cette *grande querelle*.

> Ut sæpe ingenti bello cum longa cohortes
> Explicuit legio, et campo stetit agmen aperto,
> Directæque acies.

Notre supplément à la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, consiste dans un petit bouquin peu commun, intitulé : *l'Opéra de La Haye, histoire instructive et galante*, 2 parties en 1 vol., à Cologne, chez les héritiers de Pierre le Sincère, 1706, in-8°, pp. 237,

(1) *Annuaire dramatique pour* 1846 (par M. Félix Delhasse), Bruxelles, in-8°, p. 94.

sans l'épitre dédicatoire, et le *Parnasse Belgique,* 46 (48 pp.). Le susdit bouquin est dédié à *Messieurs Henriquès et Judas, seignor, bourgeois de Jérusalem, surintendant des plaisirs de La Haye, et protecteur des vieilles déesses.*

Ce volume, dont il est impossible de faire un extrait, est un factum grossier, mêlé de vers et qui roule sur les querelles ignobles de ces détestables cabotins. Le *Parnasse Belgique* est une revue anonyme d'acteurs, qui a la prétention d'être satirique. Toutefois, malgré son insipidité, ce pamphlet appartient à l'histoire du théâtre, et M. de Soleinne ne le possédant pas, nous avons eu le droit de le signaler comme une lacune.

De Rg.

Des annotations manuscrites mises par certains bibliophiles en tête de leurs livres.

M. Nodier, M. Dinann et d'autres bibliophiles ont consacré quelques pages aux amateurs qui ont signé ou annoté les livres dont ils étaient propriétaires. Ce qui présenterait, pour les études bibliographiques, un intérêt encore plus puissant, ce serait le relevé, la publication des notes que des connaisseurs laborieux et instruits ont écrites sur les premiers feuillets des volumes qu'ils avaient placés dans leurs collections et qui avaient été le but de leurs recherches et de leur examen.

Le célèbre Heber, cet infatigable collectionneur, qui avait réuni plusieurs centaines de milliers de volumes, avait mis en tête d'une multitude de tomes lui appartenant des notes qui témoignent de ses connaissances approfondies. Voici la traduction de deux de ces annotations que nous avons eu la satisfaction de retrouver et qui concernent des volumes fort peu communs.

Appianus, de bellis civilibus (latinè), ingeniosi calchographi Peregrini Pasquali cura hæc traductio Scandiani Camillo Boiardo comite impressa est. Anno a natali Christi MCCCCLCXV (*sic*) in-folio.

« Panzer ne mentionne que quatre ouvrages imprimés à Scan-
» diano, résidence de la famille Boiardo ; celui-ci est le premier qui porte une date ; le second, en 1499, était une collection de statuts, le troisième, le *Timone* de Boiardo, est de 1500 ; le quatrième, l'*Orlando innamorato*, du comte Boiardo, ne porte point de date. Tous ces ouvrages sont imprimés par Peregrinus de Pasqualibus qui paraît avoir été appelé de Venise où il exerçait sa profession. Panzer observe qu'il faut mettre un X au lieu de L et du C qui précèdent les deux dernières lettres ; on a ainsi la date de 1495. En effet, Camille Boiardo succéda, en 1494, à son père, Mathieu-Marie. »

Ajoutons que le *Timone* fut imprimé, ainsi que l'indique le titre, sous un autre comte : « Regnante el magnifico et generose (*sic*) conte e cavaliero misiere Zoauno Boyardo conte de Scandiano. » Cette comédie est fort rare ; un exemplaire fut payé 190 francs, vente Libri, n° 1881. L'*Orlando innamorato* ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur, et l'édition de Scandino est si rare qu'aucun bibliographe ne paraît l'avoir vue, ainsi que le remarque le *Manuel du libraire*.

Horatii odarum libri quatuor. Argentorati, apud M. Schurerium, 1517, in-4°.

« Édition très-rare, ainsi que celles qu'a données le même imprimeur des Épitres et de l'Art poétique, en 1514, et des Satires en janvier 1517 ; le texte appartient à cette famille d'éditions qui commence avec la seconde aldine de 1509 et qui fut continuée dans les éditions de Lyon 1511 et 1518 et dans celle des Juntes 1514 et 1519. Une collation attentive m'a convaincu que cette édition de Strasbourg n'a point été faite, comme Juni le supposait, d'après celle de Lyon, 1511 ; cette dernière est scandaleusement incorrecte, tandis que le volume sorti des presses de Schurer offre, au contraire, un texte revu avec soin. »

Un homme d'État qui jouait en Angleterre, il y a un demi siècle, un rôle assez distingué, et qui avait pu mettre au service de ses goûts de bibliophile une brillante opulence, sir Thomas Grenville, a légué au Musée britannique une collection nombreuse et importante dont le catalogue a été imprimé en 1842, et l'on y a inséré, avec raison, une multitude de notes que cet amateur avait insérées en tête de ses volumes chéris, afin d'en constater la rareté, de

discuter le mérite de telle ou telle édition, et de signaler les circonstances qui recommandent particulièrement certains ouvrages.

Deux bibliographes français de la vieille école, l'abbé Sépher et l'abbé Rive, plaçaient aussi des notes en tête de leurs livres. Un ingénieux académicien, Charles Nodier, se livrait aussi à ce passe-temps; la presque totalité de ses livres étaient accompagnés d'un feuillet de son écriture fixe, correcte et signée; il s'en faut de beaucoup que la totalité de ses notes ait été publiée dans le catalogue raisonné mis au jour chez le libraire Techener, en 1844, de la bibliothèque que laissa en mourant le spirituel écrivain. Nodier avait d'ailleurs échangé ou vendu, de gré à gré, beaucoup de livres auxquels il avait momentanément donné asile sur ses rayons, et les catalogues des trois diverses ventes faites sous son nom ne comprennent qu'une partie des volumes qu'il a possédés et *annotés*.

Nous reviendrons peut-être sur ce sujet.

G. Brunet, de Bordeaux.

L'imprimerie à Arras.

M. le comte d'Héricourt, qui va portant la lumière dans toutes les parties les moins explorées de l'histoire d'Artois, regarde comme le premier produit des presses arrageoises les *ordonnances* publiées en 1528 par Jean de Buyens.

Voici une impression de ce même typographe qui est peut-être unique, mais dont, par malheur, la date n'est pas indiquée. Nous la trouvons signalée dans le riche catalogue de M. Baudeloque, n° 250 : *Copie des lettres envoyées de Constantinople à Rome, contenans l'occision tyranique que le Grandt Turcq a faict des prebtres de la foy,* etc. *Imprimé en Arras,* par Jean Buyens, in-18. (*Voir* notre t. VI, pp. 455-465.)

De Rg.

Liste des ouvrages publiés en Allemagne, à l'occasion de la fête centenaire de la naissance de Goethe.

L'Allemagne a commencé par rendre hommage à Schiller, qui jouit peut-être de plus de popularité que Gœthe. Cette époque de ma vie est l'une des plus douces et des plus sereines de toutes celles que je puis me rappeler. On jouissait du repos, on n'entendait point gronder au loin les orages, ou, s'ils se formaient déjà, leur roulement n'avait encore rien de si menaçant qu'aujourd'hui. J'avais de la jeunesse, j'adorais l'Allemagne; j'y courus avec enthousiasme et j'y reçus un accueil qui me combla d'orgueil et de reconnaissance. Comme la modeste Stuttgart s'aggrandit à mes yeux au milieu de l'admiration sincère de tout un peuple sensible par le génie! Comme mon sentiment approbatif était plein et paisible, sans mélange d'observation ironique! Maintenant Gœthe a eu son tour; l'apothéose de ce sage écrivain, qui ne voulait rien détruire, eut lieu au moment d'une destruction générale rêvée par des factions très-capables d'effectuer leurs horribles projets! Quel contraste! mais le monde est ainsi fait.

La liste suivante a été dressée par notre savant et obligeant collaborateur M. Hoffmann.

F. De Reiffenberg.

1. *Rede zur Jubelfeier der Geburt Gœthe's* am 28 August 1849 auf dem Osnabrückschen Raths-Gymnasium gehalten von *Bernhard Rudolph Abeken.* Osnabrück (Jena, Fromman) 1849. 20 pp. gr. in-8°.

2. *Gœthe's Verdienste um unsere nationale Entwickelung.* Zur Gœthe-Feier am 28 August 1849, von Dr. *W. Assmann.* Leipzig, Brockhaus, 1849. 64 pp. gr. in-8°.

3. *Am* 28 *August des Jahres* 100 *nach der Geburt Gœthe's* in einem Kreise Göttingischer Verehrer und Verehrerinnen dieses grossen Genius über seine Anatome comparata vorgetragen von

Arnold Adolph Berthold. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1849. 32 pp. in-16°.

4. *Zu Gœthe's hundert jaehriger Geburtsfeier am* 28 *August* 1849. Gedicht von *Adolf Bœttger.* Leipzig, Kretzschmar, 1849. 15 pp. in-4°.

5. *Aus Gœthe's Leben.* Wahrheit und keine Dichtung von einem Zeitgenossen (W. C.). Leipzig, Hartung, 1849. IV et 83 pp. in-8°.

6. *Denkschrift zum hundert-jaehrigen Geburtsfeste Gœthe's.* Ueber ungleiche Befähigung der verschiedenen Menschenstämme für höhere geistige Entwickelung, von *Carl Gustav Carus* Mit 1 Taf. (lithog. et color.). Leipzig, Brockhaus, 1849. VI et 108 pp. gr. in-8°.

7. *Gœthe und seine Bedeutung* für diese und die künftige Zeit. Eine Festrede gehalten zu Dresden am 28 Aug. 1849 von *Carl Gustav Carus.* Dresden, Gottschalck (en commiss.), 1849. 16 pp. gr. in-8°.

8. *Zu Gœthe's Jubelfeier.* Studien zu Gœthe's Werken. (1. Band.) von *Heinr. Düntzer.* Elberfeld, Bädeker, 1849. x et 389 pp. gr. in-8°.

9. (*R.*) *Holzapfel,* die Goethefeier zu Berlin im Jahre 1849. Bericht Gedichte, Festreden, Trinksprüche von August Bartsch, von der Hagen, Alexander von Humboldt, Kannegiesser, Kopisch, etc. Berlin, Herm. Schultze, 1849. 48 pp. gr. in-8°.

10. *Gœthe's Briefe* an Leipziger Freunde. Herausgegeben von *Otto Jahn.* Mit drei lithographirten Bildnissen. Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1849. v et 384 pp. gr. in-12.

11. *Reliquien der Fœrulein Susanna Katharina von Klettenberg,* nebst Erläuterungen zu den Bekenntnissen einer schönen Seele, von *J.-M. Lappenberg.* Dem Andenken des 28 August 1849 gewidmet. Hamburg, Agentur des rauhen Hauses in Horn, 1849. x et

312 pp. in-12°, avec une table générale. (*Voir* notre analyse dans les « Hamburger literarische und kritische Blätter » 1849, n° 108.)

12. *Gœthe von* 1770-1773, oder seine Beziehungen zu Friederike von Sesenheim und Werther's Lotte von *Julius Merz*. Nürnberg, Bauer und Raspe, 1850. (Sur le faux titre : Abdruck aus dem Album des literarischen Vereins in Nürnberg.!) VIII et 24 pp. gr. in-8°.

13. *Zu Johann Wolfgang Gœthe's* hundertjähriger Geburtsfeier am 28 August 1849 (Gedichte) von *Wolfgang Müller*. (La couverture porte le titre suivant : Zur Gœthe-Feier zu Düsseldorf am 28 Aug. 1849. Erläuterungen zu den lebenden Bildern und dem dramatischen Festzuge.) Düsseldorf, Buddeus'sche Buchhandlung, 1849. 33 pp. gr. in-8°.

14. *Festrede an dem hundertjaehrigen Geburtstage Gœthe's* bei der akademischen Feier der Universität Marburg gehalten von Geh. Hofrath Professor Dr. *Eduard Platner*. Marburg, Elwert, 1849. 19 pp. gr. in-8°.

15. *Festrede am Säcularfeste Gœthe's, den* 28 *August* 1849. Bei der Einweihung des neuen Anbaues der Grossherzogl. Bibliothek zu Weimar gehalten von *Ludewig Preller*. Jena, Frommann, 1849. 17 pp. gr. in-8°.

16. *Gœthe's hundertjähriger Geburtstag. Festrede in Ratzeburg gehalten vom* Rector Dr. *F. Rieck*. Ratzeburg, Linsen, 1849. 18 pp. gr. in-8°.

17. *Gœthe's Iphigenia auf Tauris*. Gœthe und das griechische Alterthum. Festgabe zur ersten Jubelfeier des Dichters von Dr. *Karl. Friedr. Rinne*. Leipzig, Hartung, 1849. IV et 91 pp. in-8°.

18. *Gœthe. Rede gehalten bei der oeffentlichen Schulfeierichkeit* zu Gœthe's hundertjährigem Geburtsfeste am 28 August 1849, von Dr. *Johann Wilhelm Schaefer*. Bremen, Heyse, 1849. 16 pp. gr. in-8°.

19. *Ein Besuch auf Erden.* Dramatische Skizze in 1 Akt zur Feier von Gœthe's hundertjährigem Geburtstage, von *A. Teichlein.* (Als Manuscript gedruckt.) München, Kaiser, 1849. 46 pp. gr. in-16.

20. *Epilog zur hundertjæhrigen Geburtsfeier Gœthe's gedichtet von Ludewig Tieck.* Berlin (Hertz), 1849, 10 pp. gr. in-8°.

21. *Einleitende Worte* zur Sæcularfeier der Geburt Gœthe's. In der akademischen Aula zu Leipzig gesprochen von Ch. H. Weisse. Leipzig, Dyk, 1849, 8 pp. gr. in-8.

22. *Zum 28 August* 1849, dem hundertjæhrigen Geburtsfeste Gœthe's. Denkschrift auf denselben in seiner welthistorischen Bedeutung, als eine der Hauptsæulen am Tempelbau der Menschheit. Ein mœglichst vollstændiges Repertorium der von seinen denkwürdigsten Zeitgenossen bekannt gewordenen Urtheile über ihn, und der gesammten Gœthe-Literatur überhaupt. Wæhrend eines Menschenalters zusammengetragen. (Aussi avec ce titre : *Gœthe's* sæmmtliche Werke. Supplement zu allen Ausgaben.) Von *Christian Wenig.* Weimar, Voigt, 1849, xvi et 478 pp. gr. in-16.

23. *Gœthe in Walhalla.* Festspiel zur Feier von Gœthe's hundertjæhrigem Geburtstag von *Leonhard Wohlgemuth.* München, Kaiser (en commiss.), 1849, 16 pp. in-8°.

24. *Gœthe in Berlin.* Erinnerungsblætter zur Feier seines hundertsten Geburtstages am 28 Aug. 1849. Berlin, A. Duncker, 1849, 57 pp. in Lexicon 8°.

25. *Deutsche Hausbücher,* zu Lust und Lehre für Leser aller Stænde. N° 5 : Johann Wolfgang v. Gœthe's Leben. Eine Festgabe zum einhundertjæhrigen Jubelfeste der Geburt des Dichters. Stuttgart, K. Müller, 1849, 24 pp. in-8°.

26. *Gœthe-Ausstellung* zu Leipzig am 28 August 1849.

27. *Fragmente aus einer Gœthe-Bibliothek* von *S. Hirzel.* Leipzig, 1849.

(Verzeichniss einer Gœthe-Bibliothek, 1848. — Catalogue de la collection très-riche de M. *S. Hirzel,* à Leipzig, des œuvres et écrits de Gœthe, et des ouvrages dans lesquels on trouve des morceaux dont Gœthe a été l'auteur, imprimé, ainsi que le n° 26, pour être distribué aux amis de M. *Hirzel.*) Voyez « *Blœtter für literarische Unterhaltung,* » 1849, n° 44, p. 176.

28. *Prolog von Karl Gutskow* zur Aufführung eines Lustspiels « Der Kœnigslieutenant, » und Bericht über die ganze Gœthe-Feier ; dans le « Dresdener Journal, » n°s 238-240.

29. *Célébration de la fête à Wetzlar et à Garbenheim,* dans le « *Morgenblatt.* »

30. *Célébrités à Francfort.* Voir « *Illustrirte Zeitung,* » 1849, n° 325.

31. *Notice de la célébration* de la fête de Gœthe à Weimar, dans les « *Blœtter für literarische Unterhaltung,* » 1850, n° 58.

32. *Fest-Album zu* Gœthe's 100-jæhrigem Geburtstage componirt von *Franz Liszt.* Hamburg, Schuberth u. Comp., 1849.

33. *Zum Andenken an Gœthe;* « Blætter für literarische Unterhaltung, » 1849, n°s 30, 31, 32 et 33. (Analyse des Lettres de Gœthe à Mme de Stein : « Briefe Gœthe's an Frau von Stein aus den Jahren 1776-1826. Zum ersten Mal herausgegeben durch *A. Schœll.* Erster und zweiter Band. Mit dem Bildnisse der Frau von Stein. Weimar, Landes-Industrie-Comptoir, 1848, xxxv et 746 pp. in-8°. » *Voir* aussi : *Excurse zu « Gœthe's Briefe an Frau von Stein,* » par G.-E. Guhrauer, dans le journal cité, n°s 225 et 226.)

34. *Gœthe's Sammlungen.* 3 Theile. Jena, 1848-1849 (Leipzig, R. Weigel), in-12, contenant : 1. Kunstsammlungen, 1^r^ Theil. Kup-

ferstiche, Holzschnitte, Radirungen, Schwarz-Kunstblætter, Lithographien und Stahlstiche, Handzeichnungen und Gemælde, beschrieben von *Chr. Schuchardt.* xxvi et 352 pp. — 2. Kunstsammlungen, 2r Theil : Geschnittene Steine, Bronzen, Medaillen, Münzen; Arbeiten in Marmor, Elfenbein und Holz; antike Vasen und Terracotten, Gypsabgüsse, Majolica, u. A., beschrieben von *Chr. Schuchardt* u. A. viii et 310 pp. — 3. Mineralogische und andere naturwissenschaftliche Sammlungen. Mit einer Vorrede der Gebrüder v. *Gœthe.* xii et 297 pp.

35. Une analyse détaillée des n°s 2, 4, 5, 8, 10, 11, 12, 17, 22 et 24, et quelques notices sur les n°s 3, 9, 14, 26, 27, 28, 29 et 30, dans les « Blætter für literarische Unterhaltung, » 1849, n°s 288, 289, 290, 291, 292 et 293 ; 1850, n°s 56, 57 et 58.

F.-L. Hoffmann, de Hambourg.

Singularités bibliologiques.

(3e article ; *voy.* pp. 65-70.)

I. — IMPRIMERIE PARTICULIÈRE.

1. *Les Morales d'Épictète,* de Socrate, de Plutarque et de Sévigné. *Au château de Richelieu, Est : Mignons ;* 1653, in-8°.

II. — IMPRIMEURS ET IMPRIMERIES IMAGINAIRES.

2. *Catéchisme* et décisions de cas de conscience de Cacouacs. *Cacopolis,* 1758.

3. *L'allée de la Seringue ou les noyers,* poëme hérosatyrique ; par le Noble. *A Francheville,* chez *Eugène Arétophile,* in-12, 1691.

4. *Les œuvres de M. François Rabelais,* docteur en médecine.

Troyes, *par Loys, qui ne se meurt point,* 1 vol. in-12, en 4 parties, 1613.

5. *Le cabinet satyrique. Au mont Parnasse, de l'imprimerie de* messer *Appollon, l'année satyrique*; 2 vol. in-12.

6. *Histoire des rats*, pour servir à l'histoire universelle (par de Sigrais). *Ratopolis*, 1737, in-8°.

7. *Sermon* pour la consolation des cocus, suivi de plusieurs autres, comme celui du curé de Colignac, prononcé le jour des Rois; celui du R. P. Zorobabel, capucin, prononcé le jour de la Magdelaine. A Amboise, chez *Jean Coucou, à la Corne de Cerf*, 1751, in-8°.

(*Voir* le n° 6, du 1er article des Singularités bibliologiques, page 21.)

8. *Almanach nocturne,* à l'usage du grand monde, à l'instar de l'almanach de Liége, pour l'année 1741, enrichi de seize centuries, d'une historiette nocturne à la fin de chaque mois, de prédictions nouvelles, de remarques curieuses et d'énigmes nocturnes, par la marquise D. N. N. C. (le chev. de Neuville-Montador). *Imprimé à Nuits, chez Serotin Luna, au Vesper,* 1741, in-12.

9. *Capricciosi et piacevoli ragionamenti* de M. Pietro Aretino. *Stampati in Cosmopoli.* (Amsterdam Elsevier), 1660, p. in-8°.

C'est à la fin de cet ouvrage que se trouve la *Putana errante*, en 38 pp.

10. *L'art de désopiler la rate,* sive de modo c..... prudenter (par Panckoucke). En prenant chaque feuillet pour se T. le D. entremêlé de quelques bonnes choses. *A Gallipoli de Calabre, l'an des folies* 175886, in-18 de 430 pages.

11. *Les libertins en campagne,* mémoires tirées (*sic*) du père de la Joie, ancien aumônier de la reine d'Yvetot. *Imprimé au quartier royal,* 1790, petit in-12.

12. *Le procez,* plaintes et informations d'un moulin à vent de la

porte Saint-Anthoine, contre le sieur Tabarin, touchant son habillement de toille neufve, intenté par-devant messieurs les meusniers du faulxbourg Saint-Martin, avec l'arrest des dits meusniers prononcé en jaquette blanche. *Paris, Lucas le Gaillard, rue des Farces, à l'enseigne de la Naïfveté*, 1622, in-16.

13. *Egérie, anecdote grecque,* trouvée dans les manuscrits d'un poëte de Sybaris, et traduite sans commentaires, sans variantes, et presque sans préface; par J.-B.-Cl. Isoard, dit Delisle de Sales. *A Sybaris,* 1788, in-18.

14. *Les lauriers ecclésiastiques,* ou Campagnes de l'abbé T***. *A Luxuropolis,* 1777, petit in-12.

15. *Le Poëte,* ou mémoires d'un homme de lettres écrits par lui-même. (J.-B. Choudard dit Desforges). *Hambourgos, les principaux libraires.* (Paris), 1799, 8 vol. in-18.

16. *La cour de Saint-Germain,* ou les intrigues galantes du Roy et de la Royne d'Angleterre, depuis leur séjour en France. *A Saint-Germain, chez Jacques le Bon, au château de l'Amour,* 1695, in-12.

17. *Alphabet de la fée Gratieuse* (*sic*) à l'usage de ses élèves (fait pour M[elle] de Beaujolais), par Mirabaud. *Fatopoli,* 1734, in-16 de 29 pp.

18. *Le Blason des danses*, par Guillaume Paradin. *A Beau-Jeu, pour Justinian et Philippes Garils,* 1556, in-16.

19. *Hochepot ou Salmigondi des folz,* contenant un très-pur narré et comme la Salsepareille contre le gouteux; poyuré et maudict édict, nagueres sailly a deux potences des fines fontes de la Haye en Hollande, sur le faict des passeportz et la proscription des jésuites, traduit du hollandais-flamand en vulgaire françois. *Imprimé à Pincenarille, ville de la Morosophie, par Geofroy, à la Grand Dent, l'an* 1596; in-8°.

20. *Péripatétiques*, résolutions et remonstrances sententieuses du docteur Bruscambille aux perturbateurs de l'Estat. *Lyon : prins sur la coppie imprimée à Paris, chez Va du Cul, gouverneur des Singes.* 1619, in-8°.

21. *Gazette svr la cvlbvte des Coyons. Montalban, par a, b, c, d, e, f, g, h, etc.* 1617, petit in-12.

En vers assez faciles, mais fort acérés contre l'ultramontanisme de l'époque.

22. *L'enfant sans soucy* divertissant son père Roger Bontemps et sa mère Boute tout Cuire. *A Villefranche, chez Nicolas l'enjoué, à l'enseigne de la Vigne fleurie* ; 1682, petit in-12.

23. *Les réclusières de Vénus*, allégorie, *A la nouvelle Cythéropolis*, 1750, de 13 pp.

24. *Supplément aux germanismes ;* par M. l'abbé de ***. Nouvelle édition. *A Cosmopolis*, 1784, in-18.

25. *Description topographique, historique, critique et nouvelle* du pays et des environs de la forêt Noire, situés dans la province du Merryland. Traduction libre de l'anglais. *A Boutentativos, chez les veuves Sulamites, aux petits appartements de Salomon. L'an du monde* 100,700,700,000 (1770). Petit in-8°.

26. *Recueil des pièces du régiment de la calotte. Paris, Jacques Colombat, l'an de l'ère calotine* 7726, in-12.

On sait que ce régiment de la calotte dut son origine à quelques beaux esprits de la cour qui imaginèrent, vers la fin du règne de Louis XIV, de former une société dont les adeptes se proposèrent pour but de corriger les mœurs, de réformer le style à la mode en le tournant en ridicule, et d'élever un tribunal opposé à celui de l'Académie française. Mesurant la difficulté de l'entreprise, et sachant bien qu'on ne manquerait pas de les accuser de légèreté, ces censeurs adoptèrent, comme signe sensible de la solidité de leur esprit, une calotte de plomb dont chacun d'eux devait se coiffer, et se constituèrent sous le titre de régiment de la calotte. Il est sorti de cette compagnie littéraire bon nombre de spirituelles facéties dont ce recueil contient un choix.

27. *Journée calotine* en deux dialogues :

1° Association de la république babinienne au régiment de la calotte ;

2° Oraison funèbre du général Aimon Ier. *A Moropolis, chez Pantaleon de la Lune, l'an* 7732 *de l'ère calotine* (1732), in-8°, portrait.

28. *Relations du royaume de Candavia* envoyées à madame la comtesse de *** *imprimées à Jovial, chez Staket le Goguenard, rue des Fièvres-Chaudes, à l'enseigne des Rêves, Paris, Jacques Josse.* S. d, (1715) in-12, petit vol. fort rare.

29. *La vie du fameux père Norbert*, ex-capucin, connu sous le nom de l'abbé Platel, par le même, *ibid. Id.* 1762, 1 vol. in-12.

30. *Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines décrits à la manière de Linné*, ouvrage traduit du latin et orné de figures, par M. Jean d'Antimoine, naturaliste du grand Lama. *A Monachopolis,* 1784, in-8°.

31. *La Messagère d'amour*, ou instruction pour inciter les jeunes dames à aymer ; en forme de dialogue, *par la mère et la fille d'Aliance.* S. l. 1612, petit in-12.

Quelques personnes attribuent cet ouvrage à Mlle de Gournay.

32. *Les très-merveilleuses victoires des femmes du monde,* et comment elles doivent à tout le monde, par raison, commander et mesme à ceux qui auront la monarchie du monde viel. Livret escript par G. Pastel, à ma dame Margarite de France. *A Paris, de l'imprimerie de Jehan Gueullart, à l'enseigne du Phœnix.* 1553, in-12.

33. *Apologie de la fine galanterie de Mademoiselle Françoise de la Montagne.* Traduit de l'anglais par M. de M***, (Lambert). *Todion, chez Barnabas Condomine,* 1756, in-8°.

34. *La seconda cena di Anton Francesco Grazzini detto il Lasca,* ove se raccontano dieci bellissime e piace volissime novelle non

mai piu stampate all illus-triss. sig. Giovanni Bouverye cavaliere Inglese. *In Stambul, Dell' egira* 122. *Apresso Ibrahim Achmet Stampatore del Divano*. In-8°.

Édition originale et rare.

35. *Il libro del Perche,* la Pastorella del Marino, la novella dell'-Angelo Gabriello, e la Putana errante di P. Aretino. *A Pe-King, regnante Kien-long. Nel XVIII secolo,* petit in-8°.

36. *Jésus revélé de nouveau ou d'une nouvelle manière,* par la familière et vive connaissance : 1° de son être; 2° de ses perfections; 3° de ses vertus ; 4° de ses offices; par J. de Labadie. *Proche Hambourg* (Paris), *chez les héritiers de Laurent Autein,* 1673.

Livre rare des plus bizarres, uniquement composé de quatrains.

37. *Le Paquet de mouchoirs,* monologue en vaudeville et en prose, dédié au beau sexe, etc., etc. *Calceopolis, Pancrace Bisaigue,* etc., 1750, in-12.

Pièce bizarre, composée en patois bas-normand, parlé aujourd'hui aux environs de Caen.

38. *Apologie de Cartouche,* ou le Scélérat sans reproche, par la grâce du P. Quesnel. *Cracovie, chez Cracos*, 1731, in-8°.

39. *Amusette des grasses et des maigres,* à l'usage de ceux qui aiment encore à rire. *A K. K. O., à l'image du Faisan,* in-12, fig.

40. *Foiriana,* recueil piquant et amusant pour les amateurs. *A Foirance,* in-8°.

41. *Alcandre,* ou Essai sur le cloître, par un jeune solitaire. *Au Mont Athos,* 1795, in-8°.

42. *Les Princesses malabares,* ou le Célibat philosophique. *A Andrionopolis,* 1734, in-8°.

43. *Les Étrennes du sage. A Théopolis, l'an I du règne de la raison,* in-12.

44. *Dictionnaire*, par le berger Sylvain. *A Gnide*, s. d., 2 vol. in-18.

45. *Mon Serre-tête*, ou les Après-soupers d'un petit commis. *Frivolipolis*, 1733, in-12.

46. *Le Conservateur de la santé*, ou l'Art de p.... et de c.... *A Moncuq* (Lille, Blocquel), s. a., in-8°, fig.

Ce volume, imprimé avec luxe, contient plusieurs autres ouvrages sur le même sujet.

47. *Lettres infernales*. *Aux Enfers*, 1740, in-8°.

48. *Chimerandre l'Anti-Grec*, ou les Équivoques de la langue française. *Balivernopolis*, s. a., in-8.

49. *Le Calembourg en action*, anecdote tirée des aventures secrètes des chevaliers de l'Opéra. *Lampsaque*, 1789, in-12.

50. *Bijoux indiscrets* (par Diderot). *Au Monomotapa*, s. d., 2 vol. in-12.

51. *La Femme docteur*, ou la Théologie tombée en quenouille, comédie. *Avignon, chez Pierre, Sincère, à la Vérité*, s. d., in-12.

52. *Langrognet aux Enfers. Imprimé à Antiboine, de l'imprimerie de Pincefilleux, à la Plume de Fer*, 1734, in-12.

Sortie violente contre M. Doyne, premier président au parlement de Besançon.

53. *Le poëte sans fard*, contenant satires, épigrammes, etc., sur toutes sortes de sujets (par Gacon). *A Libreville, chez Paul, disant Vray, à l'enseigne du Miroir qui ne flatte point*, 1698, in-8°.

54. *Chanson d'un inconnu*, nouvellement découverte et mise au jour, avec des remarques critiques, etc., par le docteur Mathanasius : sur l'air *des Pendus*, ou Histoire véritable et remarquable arrivée à



l'endroit d'un R. P. de la comp. de Jésus. *Turin, chez Alithophile, rue où étaient ci-devant les jésuites, à la Vérité,* 1737, in-12.

55. *Faussillane,* ou l'infante Jaune, conte. *A Badinopolis,* 1743 (à la Sphère), in-8°.

56. *Mélanges de littérature* (par le prince de Ligne). *A Philosophopolis,* 1783, 2 vol. in-18.

57. *Entretien de deux Gascons* sur le temple du Goût. *Éphèse* (à la Sphère), 1733, in-8°.

58. *Essai historique, critique, philologique, politique, moral, littéraire et galant sur les lanternes,* par une société de gens de lettres (Dreux du Radier, le médecin le Camus, l'abbé Lebeuf et Jamet le jeune). *Dôle, Lucnophile* (Paris), 1755, in-12.

59. *Singularités diverses,* en prose et en vers (par Lefèvre de Beauvray). *Cosmopolis,* 1753, in-12.

61. *Le Temple des ivrognes,* par M***, imprimé à *Fez, en Barbarie,* 1765, in-12.

62. *Le Livre de tous les âges,* ou le Pibrac moderne, quatrains moraux, par Sylvain Maréchal. *Cosmopolis,* 1799, in-18.

63. *Recueil de poésies galantes,* du chev. de ***, et de quelques pièces fugitives de l'abbé de Chaulieu et autres. *Au Parnasse, chez les héritiers d'Apollon,* 1744, in-8°.

64. *Les Cinq jouissances amoureuses* de Clindor et Céphise, précédées des sept béatitudes et du jeu de l'amour, et suivies de la douche et des plaisirs de la vie, par M.-D.-C. *Paphos. Brindamour,* 1759, in-12.

65. *Passe-temps des mousquetaires,* ou les loisirs bien employés, choix de petits contes modernes de M. D. B. (Desbiefs), et d'un

recueil d'épigrammes tirées des meilleurs auteurs français. *Au quartier général de l'imprimerie de Tambour-major, en tout temps*, in-8°.

66. *Étrennes gaillardes,* dédiées à ma commère, recueil de contes en vers. *A Lampsaque, de l'imprimerie du Dieu des jardins,* 1782, in-24.

67. *Le Petit neveu de Grécourt,* recueil nouveau de contes en vers, etc. *A Gibraltar, chez les moines,* 1782, in-24.

Ce volume est identiquement le même que le précédent, sauf le titre.

68. *Le Passe-temps du boudoir,* ou recueil nouveau de contes en vers. *Galipoly, veuve Turban,* 1787, in-12.

69. *Délassements d'un paresseux*, par un C. R. d'E. A. C. D. L. *A Pigritiopolis et Lille* (Vanackere), 1790, in-18.

70. *L'Olympe en bel humeur* (*sic*), par Coqueley de Chaussepierre. *Se trouve chez les gens du bon ton.*

Volume de 25 pages gravées et imprimées sur un seul côté, in-12.

71. *Les Amours de Mars et de Vénus*, poëme. *A Cocuscopolis*, 1796, in-16.

72. *Momus redivivus*, ou les saturnales françaises, Biblia jovialis, etc. *A Lutipolis, de l'imprimerie de l'auteur,* 2496 (1796), 2 vol. in-18.

73. *Facéties* du vicomte de Mirabeau. *Imprimerie de Côte-Rôtie,* 1790, in-12.

74. *Recueil général des caquets de l'accouchée. Imprimé au temps de ne plus se fascher,* in-16.

75. *Code de Cythère,* ou le lit de justice et d'amour. *A Érotopolis, l'an du monde* 7746, in-12.

76. *Le Grelot,* ou les etc., etc., etc. *Ici,* à présent, 2 vol. in-18.

77. *Maranzakiniana; de l'imprimerie du Vourst, l'an* 1730, *se vend chez Coroco, vis-à-vis les Cordeliers,* in-24 de 55 pp., dont ni les sept premières, ni les deux dernières ne sont chiffrées.

78. *Les nouvelles et plaisantes imaginations de Bruscambille,* en suitte de ses fantaisies, par le S. D. L. (Des Lauriers). *A Bergerac, chez Martin la Babille,* 1615, petit in-12.

79. *La Farce de la querelle* de Gaultier-Garguille et de Perrine, sa femme, avec la sentence de séparation entre-eux rendue. *Vaugirard, par Aeiou, à l'enseigne des Trois-Raves.* s. a.

80. *Lettres facétieuses de Fontenelle,* qui n'ont jamais été imprimées dans ses œuvres. *Bagdad,* MCCCCCCCCCIIX, petit in-8°.

81. *Le Calendrier des fous. A Stultomomie* (Paris), *l'an depuis qu'il y a des fous,* 7737, in-24.

82. *L'Imperfection des femmes,* tirée de l'Écriture sainte et de plusieurs auteurs, dédiée à la bonne femme. *A Ménage, chez Troptôt Marié,* sans date, avec le portrait de la bonne femme.

83. *Almanach des cocus,* pour l'année 1743. *Pekin, J. Cornar,* 1743, in-12, fig.

84. *Le Cocu consolateur,* par Caron. *L'an du cocuage,* 5810, in-12.

85. *La Galanterie monacale,* ou conversations familières des moines et moinesses, nouvellement augmentée de plusieurs bons contes. *A Neuf-Châtel, chez l'Amant oisif,* s. d., petit in-12, fig.

86. *Mariscalco Assetto,* comedia antica rusticale di Bart, etc. *In Marocco, presso l'anonimo* (Paris, Prault), 1756, in-8°.

87. *La candeur bibliographique* ou le libraire honnête homme, récit dédié à la pucelle, belle-sœur d'Emmanuel, etc., *A Bibliopolis, chez Thomas le Véridique, à l'enseigne de la Vérité*, 1776, in-12.

88. *Lettre d'un rat calotin* à Citron Barbet, au sujet de l'histoire des chats, par M. D. Moncriff. *A Ratopolis, chez Maturin Lunard, imprimeur et libraire du régiment de la calotte*, 1731, in-12.

89. *Merdiana*, ou manuel des Ch... *A Merdianopolis, au bureau des vidangeurs* (Lille, 1829), in-18, fig.

90. *Caquire*, parodie de Zaïre. *A Chio, de l'imprimerie d'Avalons, en vente chez les foireux*, s. a. in-8°.

91. *Le Parnasse libertin. A Paillardisoropolis, l'an des plaisirs*, s. a. in-12.

92. *Les sultanes nocturnes et ambulantes* contre nos seigneurs les réverbères. *A la petite Vertu*, 1769, in-8°.

93. *Le livre fait par force*, ou le mystificateur mystifié et corrigé. *Mystificatopolis*, 5784, in-8.

94. *L'esclavage rompu*, ou la société des francs peteurs (par le Courvaisier), 1re édition. *A Pordé-Polis, à l'enseigne du Zéphir-Artillerie*, 1756, in-12.

95. *L'accoucheur par supercherie*, dialogue entre Bredouille et Latronaux, par *Hally-Pifpouf*. *Au Noir-Ténare*, 1782, in-8°.

96. *Lettre écrite à Madame la comtesse Tation par le sieur de Bois Flotté*, étudiant en droit-fil, ouvrage traduit de l'anglais (par le marquis de Bièvres). *Amsterdam, aux dépens de la compagnie de perdreaux*, 1779, in-12.

97. *Alfred et Mathilde* ou la forêt périlleuse. *Paris, au Pilier littéraire*, s. d., in-24.

98. *Mon radotage et celui des autres*, recueilli par un invalide retiré du monde pendant son carnaval. *A Bagatelle, chez les frères Monloisir, au temple du Délassement*, 1760, in-12.

99. *Le Triomphe de la raison publique*, pièce patriotique et républicaine, dédiée aux sans-culottes, comédie en trois actes et en vers libres. Par le citoyen Guigoud. *Ville-affranchie*, J.-B. Lamollière, 1793, in-8°.

100. *Le fond du sac*, ou restant de babioles de M. X***, membre éveillé de l'académie des dormans. *Venise, chez Pantalon-Phébus*, 1780, 2 vol. in-24.

101. *Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines*, décrits à la manière de Linnée, par J. d'Antimoine. *Monachopolis*, 1784, in-8°.

102. *Les fastes de Louis XV*, de ses ministres, maîtresses et généraux, etc. *Ville-Franche, chez la veuve de la Liberté*, 1782, 2 vol. in-12.

103. *Le règlement de la calotte*, pièce en un acte, représenté par l'Opéra-Comique à la foire de St-Laurent, le 1er décembre 1721. *Impr. aux funérailles de la Foire* (Paris), in-12.

104. *Cataractes de l'imagination*, par Épiménide l'inspiré (Chassaignon). Dans l'*Antre de Trophonius, au pays des Visions* (*Lyon*), 1779, 4 vol. in-12.

105. *La Télémacomanie*, par l'abbé Faydit. *A Eleutheropole*, 1700, in-12.

106. *Pot-Pourri (le)*, ou préservatif de la mélancolie. *A Nevor (Rouen), chez J.-J. Ritoujours, vis-à-vis de la fontaine de Jouvence, cette année* (17..), in-16.

107. *Rominaf*, traduit de l'arabe. *Caca-Douillopolis, l'an* 7539824160000 *des parfums*, s. d., in-12.

108. *Paris en miniature*, d'après les dessins d'un nouvel Argus. *Londres* (*Paris*), 1784, in-12.

109. *Le Réveil-matin*, fait par M. Bertrand, pour recueillir les prétendus sçavans mathématiciens de l'Académie royale de Paris. *Hambourg, imprimé par Bertrand, libraire ordinaire de l'académie de Bertrand, où il se vend*, 1764. *Avec privilége de Bertrand*, in-8°.

Livre rare et curieux avec un portrait gravé dudit Bertrand.

110. *L'Américain semé par hazard en Europe, et fait chrétien par complaisance*. Rome (Hollande), 1769, gr. in-8.

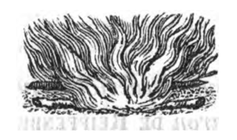
111. *Les amours d'Anne d'Autriche*, épouse de Louis XIII, avec M. le cardinal de Richelieu, le véritable père de Louis XIV, roi de France. *Londres* (Hollande), 1738, petit in-12.

112. *Représentations à M. le lieutenant-général de police de Paris*, sur les courtisanes à la mode et les demoiselles de bon ton. *Paris, de l'imprimerie d'une société de gens ruinés par les femmes*. 1762, petit in-8.

Ouvrage rempli d'anecdotes les plus curieuses sur le libertinage de l'époque, telles que les *Troqueurs de maîtresses, le Magasin des filles de l'Opéra*.

113. *La vie de César Borgia*, appelé depuis le duc de Valentinois, descrite par Thomas Thomasi. Traduit de l'italien, *imprimé à Monte-Chiaro chez Jean-Baptiste Vero* (Holl., Elsev.). 1671, in-12.

Le capitaine A. De Reume.



Bibliographie des ouvrages contenant des FAC-SIMILE, *pour faire suite au Manuel de l'amateur d'autographes.*

(*Voy.* pp. 56-64.)

Mémoires et correspondance du maréchal de Catinat. Mis en ordre et publiés d'après les manuscrits autographes et inédits conservés jusqu'à nos jours dans sa famille. Par M. BERNARD LE BOUYER DE SAINT-GERVAIS. Avec gravures, portrait, fac-simile, cartes, plans, etc. 3 vol. in-8°. Paris, 1819.

Le tome I est orné du portrait de Catinat et contient un fac-simile de l'écriture de Vauban, de Louis XIV et de Catinat.

Le tome II, fac-simile d'une lettre de Mme de Maintenon, de M. le président de Harlay.

Le tome III, le fac-simile fragment d'une lettre de Villars, ainsi que le fac-simile des signatures suivantes extraites des papiers de Catinat :

Le Tellier, chancelier de France ; Colbert, surintendant des finances ; Henri de Bourbon, M. le prince ; la duchesse de Beauvilliers ; duc du Maine ; François-Louis de Bourbon, fils du Dauphin, père de Louis XV ; Charles-Henri de Lorraine ; Mme Royale duchesse douairière de Savoie ; le cardinal de Janson Forbin ; Louis, Dauphin de France ; Louis de Bourbon, fils de Mme de la Vallière ; Victor-Amédée de Savoie ; de Barbesieux, ministre de la guerre ; le Peletier, contrôleur général des finances ; Michel Louvois ; Villeroy, maréchal de France ; Philippe, frère de Louis XIV ; Feuquière, lieutenant général ; Élisabeth-Charlotte, duchesse de Lorraine. A. D. R.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Notice biographique sur Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas baron DE REIFFENBERG.

Il n'y a pas longtemps qu'à propos de la biographie d'un ingénieur distingué, j'essayai d'esquisser à grands traits les résultats obtenus



jusqu'à ce jour en Belgique dans une des branches les plus utiles des *sciences exactes* (1).

Aujourd'hui que la tombe s'est fermée sur un des écrivains qui ont le plus illustré les *sciences transcendantes,* je considère comme un devoir, tout en rendant le tribut de regrets dû à l'homme éminent qui vient de mourir, de continuer l'espèce de revue scientifique dont je viens de parler.

Comme si la fin de ce demi-siècle dût être marquée par un point d'arrêt dans son mouvement intellectuel, la Belgique vient de faire, dans un de ses enfants les plus illustres, une perte difficile à réparer. Une immense étendue de connaissances, jointe à une grande facilité de travail, qualités qu'on rencontre rarement dans un même homme, le baron de Reiffenberg les possédait à un très-haut degré.

C'est le privilége des illustrations de bon aloi de provoquer, après leur mort, un regard scrutateur sur le temps et l'espace dans lesquels ils ont vécu. Les savants sont comme les souverains, dont l'histoire se résume dans l'appréciation raisonnée des actes de leur règne. Aux uns les agitations politiques; aux autres les conquêtes plus pacifiques dans le domaine de l'intelligence. Tous tendent au même but: le bonheur de l'humanité.

Il suit de là que les biographies, pour être réellement fructueuses, doivent moins chercher à satisfaire une vaine curiosité par

(1) *Voy.* ma *Notice sur Guillaume-Benjamin Craan.* — Additions. Son portrait a été fait à Paris en 1805 : il est de profil et en forme de médaillon, de 6 centimètres de diamètre; dessiné au physionotrace, il a été gravé par Quenedey, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 1284. — La notice qui accompagne le plan du champ de bataille de Waterloo a été reproduite en anglais, par le capitaine Arthur Gore, du 30e régiment d'infanterie, sous ce titre : *An historical account of the battle of Waterloo, fought on the* 18th *june,* 1815. *Between the anglo-allied army, under the command of Field Marshal his grace the Duke of Wellington, supported by a part of the prussian army commanded by Field Marshal Prince Blucher, of Wahlstadt, and the french army, under the command of Napoleon Bonaparte, intended to explain and elucidate the topographical plan, executed by W. B. Craan, J. U. D. Examining Engineer of the Government Surveys of South Brabant.* Bruxelles, 1817, in-8° de VIII et 84 pp., plus 3 pp. d'*errata.* — Le plan de Bruxelles, en quatre feuilles, a été édité de nouveau, revu et complété jusqu'en 1850, avec trois tableaux synoptiques.

le récit d'événements purement individuels, qu'à faire ressortir l'influence des hommes supérieurs sur ce qui les environne. Alors elles acquièrent la même valeur que l'histoire, qu'elles complètent en l'interprétant. Qu'il me soit permis de donner quelques développements à ma pensée pour mieux la faire comprendre.

Les différentes conditions de perfectionnement auxquelles les hommes sont soumis peuvent être ramenées à trois caractères principaux : *matériel, moral* et *intellectuel.*

De ces trois caractères, le plus important est sans contredit celui qui se rapporte à l'intelligence ; c'est à peu près le seul dont l'histoire consacre le souvenir, car, à l'exception d'un petit nombre de rois, princes, seigneurs, héros, les trente mille noms environ qui, jusqu'aujourd'hui, composent les biographies universelles les plus complètes, désignent des hommes de savoir ou de talent, distingués dans le domaine des sciences, des lettres ou des beaux-arts. Dans l'ordre matériel, il n'y a guère que l'héroïsme, la bravoure, le dévouement à l'humanité ou à la patrie, qui donnent droit de figurer, dans les fastes de l'histoire, au même rang que le savant, l'artiste, le littérateur ; encore peut-il arriver que ce soit moins aux qualités physiques, qu'à la force morale, à l'énergie de caractère, que donne une intelligence cultivée, qu'on doit attribuer les actions d'éclat qui immortalisent ceux qui les font.

Il est donc certain que la valeur intrinsèque d'un homme se mesure généralement sur son mérite intellectuel.

Il semble qu'il doive en être de même des peuples ; leur principal signe caractéristique ne peut pas être autre que celui des individus qui les composent, et cependant, dans les statistiques, ethnographiques ou comparées, l'élément intellectuel est presque toujours passé sous silence ; il est en quelque sorte sacrifié à l'élément matériel, précisément au rebours de ce qui a lieu dans l'appréciation des individus.

Au milieu de nous et autour de nous, la statistique est en progrès ; nul ne pourrait le contester. Mais les progrès qu'on poursuit portent presque exclusivement sur l'élément matériel ; partout on s'applique à mieux connaître l'étendue et la nature du territoire national dans son ensemble et dans ses détails ; partout on s'attache à perfectionner les méthodes d'observation pour constater l'état et le mouvement

des populations, des richesses agricoles, industrielles, commerciales. On donne aussi une attention plus grande qu'auparavant à l'étude des faits moraux qui se manifestent surtout par les crimes et délits. On s'efforce, en un mot, à tout constater, à tout inventorier, excepté les productions de l'esprit qui, de tous côtés, paraissent vouées à un oubli immérité.

Ces réflexions, suggérées par le travail que j'ai publié sous le titre de *Manuel de statistique ethnographique universelle* [1], ont fait naître en moi l'idée d'une *statistique intellectuelle,* que je considère comme un utile complément de toutes les statistiques existantes. Il s'agit d'opérer le relevé des œuvres de la pensée et de l'imagination, que les biographies générales ont enregistrées depuis les temps les plus reculés, de les classer par pays et par grandes branches de connaissances humaines, tellement que les richesses intellectuelles de chaque nation puissent apparaître aussi clairement, aussi méthodiquement, que les richesses matérielles dans les statistiques de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Aujourd'hui l'économie politique tient compte des richesses immatérielles aussi bien que des richesses matérielles.

De cette manière viendrait se combler une lacune fâcheuse qui se fait remarquer dans l'étude et la description des peuples ; je crois même que ce travail serait d'une utilité réelle pour les études générales, dans lesquelles il servirait de guide : on cite souvent la littérature, la philosophie, la législation, la médecine, la peinture, la statuaire, etc., française, allemande, anglaise, italienne, espagnole, russe, etc. ; une *statistique intellectuelle,* bien faite, montrerait les hommes et les œuvres qui, dans chaque branche d'art et de science, constituent les écoles propres à chaque nation ; elle offrirait incontestablement de nouvelles facilités pour les études comparées d'un peuple à l'autre. En statistique, on établit des comparaisons entre les pays, sous le rapport de leur étendue, de leurs habitants, de leurs productions en tous genres ; ne serait-il pas également intéressant, utile, instructif, de faire de semblables comparaisons pour tout ce qui rentre dans le domaine de l'intelligence ? C'est là un élément d'appréciation, auquel, à mon avis, la statistique ne peut désormais

(1) Bruxelles, 1847-1849, gr. in-8°.

rester indifférente; il doit conduire, il conduira à des conclusions nouvelles, utiles à l'administration et à la science.

Pour la Belgique en particulier, le gouvernement avait chargé l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, de la rédaction d'une *statistique intellectuelle*, comprenant les œuvres produites en Belgique depuis la révolution de 1830. A la page 574 du *Bulletin* de la séance du 3 juin 1848, on lit ce qui suit :

« Le secrétaire perpétuel fait connaître qu'il vient de recevoir de M. le ministre de l'intérieur une lettre qui concerne à la fois les trois classes et qui contient le passage suivant :

« . . . . . La connaissance de l'état intellectuel de la Belgique « est devenue, pour l'administration, une nécessité à laquelle elle « doit se mettre en mesure de satisfaire ; la seule nomenclature des « auteurs et de leurs œuvres serait déjà d'une grande utilité; mais « ce qu'il importe le plus au gouvernement, c'est de suivre les « progrès qui ont pu et pourront encore se réaliser dans tous les « genres. Une appréciation raisonnée, bien que sommaire, des « œuvres produites depuis notre émancipation politique, soit par « des indigènes, soit par des étrangers fixés dans le pays, serait, je « crois, le meilleur moyen d'atteindre le but que je viens d'indi- « quer.

« Un tel travail, qui devrait se continuer tous les ans, ne saurait « être convenablement exécuté que par l'Académie, qui, dans sa « constitution actuelle, réunit tous les éléments propres à constater « le mouvement intellectuel de la Belgique, sous le triple rapport « scientifique, littéraire et artistique.

« Le plan du travail, les moyens de l'exécuter, le mode de publi- « cation, telles sont les premières questions à examiner, et je vous « prie, Monsieur le secrétaire perpétuel, de les transmettre à l'Aca- « démie, avec prière de me faire connaître son avis sur chacune « d'elles. »

« La classe décide, en ce qui la concerne, que la demande de M. le ministre doit être renvoyée à l'examen de la commission mixte, nommée par les trois classes pour la rédaction d'une biographie nationale. »

L'Académie a décliné cette mission. Sur les conclusions de la commission mixte, la compagnie a pensé qu'elle ne pourrait entreprendre

un travail tel que celui dont il s'agit, et qu'il y avait lieu de prier le ministre de ne pas donner suite à sa demande.

Malgré cette décision, l'importance de la question reste entière. M. Quetelet, à la page 250 de son ouvrage sur le *Système social* (1), a tâché de faire comprendre l'utilité qu'il y aurait à constater la part que les divers peuples ont prise au grand mouvement de l'intelligence.

A défaut d'un pareil travail, et en attendant qu'il puisse se faire, c'est y suppléer jusqu'à un certain point que de passer en revue la vie et les travaux d'une de nos grandes individualités littéraires : tout à la fois poète, historien, philosophe, critique, bibliographe, le baron de Reiffenberg, s'il avait encore été théologien et jurisconsulte, aurait résumé en lui toute la série des sciences transcendantes (2). Il est bon de noter ici ce qu'il a écrit, en 1845, à la page 102 du tome Ier du *Bibliophile belge :* « Dans un essai de logique, « nous avions énoncé quelques idées sur les quantités que la statisti- « que peut exprimer par des chiffres, et ailleurs nous avons rassemblé « plus d'une fois des matériaux pour une *Statistique intellectuelle*. »

(1) *Du Système social et des lois qui le régissent*. Paris, 1848, vol. in-8°.

(2) Pour prévenir les équivoques et les méprises, j'ai adopté le cadre ci-après des grandes branches de connaissances humaines. Les deux distinctions *A* et *B* me paraissent essentielles : l'une tient au matérialisme, l'autre au spiritualisme, deux choses qu'il importe de ne pas confondre, aujourd'hui moins que jamais.

A. SCIENCES EXACTES.

I. Sciences mathématiques, physiques et chimiques.
II. Architecture et constructions publiques.
III. Technologie.
IV. Ethnographie, géographie et topographie.
V. Sciences militaires.
VI. Sciences naturelles et médicales.
VII. Sciences agricoles.

B. SCIENCES TRANSCENDANTES.

VIII. Sciences religieuses.
IX. Philosophie et pédagogie.
X. Sciences historiques.
XI. Sciences politiques et administratives ; législation et jurisprudence.
XII. Statistique, économie politique, sciences sociales.
XIII. Littérature, érudition.
XIV. Beaux-arts.

Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas baron de Reiffenberg appartenait à une noble et ancienne famille d'Allemagne ; il a obtenu reconnaissance du titre de baron par diplôme du 25 décembre 1842. Ses armes sont : *d'argent à trois bandes de gueules*. Cimier : *un vol d'aigle blasonné comme l'écu*. Supports : *deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant des bannières aux armes de l'écu.*



On trouve dans les biographies universelles cinq ou six personnages du nom de Reiffenberg :

Philippe de Reiffenberg, lieutenant général de l'électeur de Trèves. C'est sous ses auspices que l'imprimeur Feyrabend publia, à Francfort, l'an 1580, la première collection d'historiens belges, sous le titre d'*Annales sive historiæ rerum belgicarum*, vol. in-fol. ;

Frédéric (ou François) de Reiffenberg, homme de guerre, mort le 12 mai 1595. Robertson l'appelle un soldat de fortune. Entre autres

exploits, il s'était emparé, pour son compte, de l'abbaye d'Echternach, dans le Luxembourg, le 1er septembre 1552;

Jean-Philippe baron de Reiffenberg, petit-neveu du précédent, fut bourgmestre noble de Coblence en 1681 et 1701, et possédait de profondes connaissances en antiquités et en histoire; l'illustre de Hontheim lui a rendu témoignage à cet égard. Il mourut le 4 février 1722, à l'âge de 77 ans;

Philippe-Louis baron de Reiffenberg, cousin du précédent, entra dans l'état ecclésiastique et fut nommé, le 28 avril 1649, coadjuteur de l'électeur de Trèves. Ses ennemis réussirent à le faire déposer et enfermer dans le château de Kœnigstein;

Enfin, Frédéric de Reiffenberg, né en 1719, dans le pays de Trèves, jésuite, historien, poëte latin et théologien; il fut enlevé par une mort prématurée en 1764.

L'ouvrage, d'où ces détails sont tirés (1), ne fait pas mention d'un Justus Reiffenberg, que j'ai eu occasion de citer ailleurs (2).

L'*Annuaire de la noblesse de Belgique,* par le baron Isidore de Stein d'Altenstein, année 1849, établit ainsi qu'il suit la généalogie de la famille Reiffenberg :

« Cette famille tire son nom d'un vieux château dont les ruines « se voient encore non loin de Wiesbaden et qui a été longtemps le « chef-lieu d'un puissant *Ganerbinat.*

« Les seigneurs de cette ancienne terre salique jouissaient du « droit de guerre privée ou de *Fehde.* En 1362, ils firent la guerre « à la ville de Limpurg; en 1373, au comte de Falkenstein; plus « tard, à la ville de Francfort, aux landgraves de Hesse, etc.

« Ils figurèrent dans les diètes de l'Empire et furent convoqués « nominalement à celle de Ratisbonne en 1471.

« Ils ont été constamment reçus dans tous les chapitres nobles.

« Parmi leurs alliances, il y en a avec les maisons de *Hohenlohe,* « *Nassau, Sponheim, Landskron, Hatzfeld, Stolberg, Leyen, Schwartzenberg, Dalberg, Metternich, Eltz, Renesse, Raigecourt,* etc.

« Ils ont produit des *Ministeriales imperii,* des commandeurs de

(1) *Biographie universelle,* édition de Bruxelles, H. Ode, tome XVI, 1846.

(2) *Bibliographie historique de la statistique en Allemagne, avec une introduction générale;* Bruxelles, 1845, gr. in-8°, page 20.

« l'ordre Teutonique et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, un « grand prieur de Malte, maître dans les pays d'Allemagne et prince « d'Heydersheim, des châtelains de Friedberg, des burgraves de « Caub, un coadjuteur de l'électeur de Trèves, un feld-maréchal « en 1440, beaucoup de prélats et d'officiers généraux, un savant « jésuite, dans la personne de Frédéric de Reiffenberg, historio- « graphe de sa société ; un autre historien d'une érudition remar- « quable, Jean-Philippe de Reiffenberg, seigneur de Baldenstein « et de Sayn; des chambellans, des conseillers intimes d'empe- « reurs, etc., etc.

« Cette famille a formé cinq branches sortant les unes des autres « par les mâles et dont la dernière représente toutes les autres. Elle « a eu pour chef Jacob Ier, fondateur de la branche de Buttgenbach, « chambellan de l'empereur, qui, obligé pour une querelle de sortir « des États de l'Empire, vint chercher un asile dans le Luxembourg, « où ses descendants acquirent des domaines ainsi qu'en Lorraine. « Il épousa (6 octobre avant l'année 1524) Béatrix *de Lierneux*.

« Son arrière-petit-fils Jean-Marie-Joseph, baron de Reiffenberg « et du Saint-Empire, seigneur de Mussot, d'Aix-sur-Cloye, de la « Madelaine, de Bettencourt, ancien capitaine de cavalerie au ser- « vice d'Espagne, épousa, 21 avril 1722, Marie-Élisabeth, baronne « *de Gorcy*, à peine nubile. De ce mariage naquirent :

« *A*. Charlotte-Marie-Julienne-Joséphine-Catherine, baronne de « Reiffenberg, née en 1723. Elle épousa André, baron *de Marches*, « seigneur de Guirsch, ancien capitaine au régiment de cavalerie « de Grammont.

« *B*. Anne-Ursule, baronne de Reiffenberg, née le 8 novem- « bre 1724, à Aix-sur-Cloye, baptisée 14 mars 1725 ; parrain, le « comte du Han de Martigny, son oncle ; marraine, Anne-Ursule de « Reiffenberg, épouse dudit comte.

« *C*. Pierre-Philippe-Joseph, comte de Reiffenberg, né en 1730, « mort au château de Laval, paroisse de Bazeilles, en Lorraine, dans « la nuit du 11 au 12 août 1782. Par contrat du 17 avril 1752, « signé par le roi Stanislas, à Nancy, il épousa Anne-Françoise-Ga- « brielle, comtesse *de Raigecourt*, dont il n'eut qu'une fille, mariée « au comte Marie-Innocent-Louis *de Maillard* de Landres, seigneur

« de Beaufort. Leur fils est décédé sans postérité, 20 novembre 1786,
« à Busancy.

« *D.* Marie Salomé, baronne de Reiffenberg, née 2 avril 1734, « à Aix-sur-Cloye. Elle épousa le comte *Dotlew de Reventlow d'Hol-* « *stein,* ambassadeur de Danemark à la cour de France.

« *E.* Deux enfants morts en naissant.

« *F.* Frédéric-Joseph-Charles-Ferdinand, baron et comte de Reif- « fenberg, à titre de son frère aîné, né à Mussot, département de la « Moselle, dans le château de son père, 26 novembre 1756. Il « entra très-jeune au service des Provinces-Unies. Le 22 février 1795, « il épousa Marie-Antoinette *Senault*, dit *des Seize*, petite-nièce du « général de l'Oratoire, restaurateur de l'éloquence sacrée en « France, et dont les armes sont *d'or à trois rameaux de laurier* au « naturel. Il mourut le 17 avril 1830, ne laissant qu'un fils. »

Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas baron de Reiffenberg, objet de la présente notice, naquit à Mons le 14 novembre 1795. Il suivit d'abord la carrière des armes; il était officier au 1er régiment de ligne belge à l'époque de la bataille de Waterloo. On cite, comme son compagnon de chambre, le général Greindl, qui fait encore aujourd'hui partie de l'armée belge. A la chute de Napoléon, de Reiffenberg quitta le service et, s'étant exclusivement consacré aux études littéraires, il fut, vers 1822 (1), nommé professeur de philosophie à l'université de Louvain, et en 1835, à celle de Liége, d'où il fut bientôt appelé à Bruxelles en qualité de conservateur en chef de la bibliothèque royale que le gouvernement venait de créer avec le fonds Van Hulthem. Ses nombreux et savants travaux lui ont acquis une réputation considérable; en correspondance directe avec la plupart des hommes éminents de l'époque, il était de presque toutes les académies, et les souverains lui envoyaient à l'envi les insignes de leurs ordres. Il n'en fallait pas davantage pour lui susciter des détracteurs, qui d'ailleurs ne manquent jamais aux hommes de talent. Avec une trempe d'esprit comme la sienne, il avait appris à vivre paisiblement au milieu de ses ennemis. Les insinuations malveillantes, les basses jalousies, les persécutions dans l'ombre,

(1) C'est par erreur que, dans le tiré à part, on a imprimé 1818.

sont plus coupables encore quand elles partent d'hommes qui, par leur position élevée, exercent une certaine influence sur l'opinion publique, qu'ils égarent en la faussant. Je me rappelle avoir lu, dans des *Lettres sur la Belgique,* que le *Courrier français* a publiées au mois d'octobre 1838, ce passage, qui n'est malheureusement que trop vrai, dans la république des lettres comme dans les régions gouvernementales : « Les Belges vantent à l'excès leur nation et leur natio-« nalité ; mais en revanche ils se font réciproquement, et d'individu « à individu, une guerre constante de mépris, d'injures, de déni-« grement. Les partis et les passions du régime représentatif descen-« dent chez eux au niveau des coteries d'un conseil municipal. Si « vous leur demandez le nom d'un homme capable, ils auront soin « de citer tout autre qu'un ministre. »

De pareilles tendances ne sont guère favorables au progrès de la littérature nationale ; aussi un ministre du roi a-t-il pu dire, dans le discours d'ouverture du salon d'exposition des beaux-arts en 1842 : « La Belgique artistique existe, comme la Belgique industrielle ; la « Belgique littéraire seule n'est point encore parvenue à se faire « reconnaître. » M. de Decker, membre de la chambre des représentants, a exprimé à peu près la même pensée dans une de ses célèbres brochures politiques ([1]).

Disons cependant, pour être juste, que ces assertions sont peut-être trop absolues, sinon quant aux individualités, au moins en ce qui concerne le premier corps savant du pays. En présence des nombreux témoignages d'estime que l'Académie reçoit de tous les principaux corps savants et littéraires des différentes parties du monde civilisé, il n'est pas bien exact de dire, en effet, que la Belgique scientifique et littéraire n'est point encore parvenue à se faire reconnaître, et l'on doit savoir gré au savant secrétaire perpétuel de l'Académie ([2]) d'avoir produit cette espèce de protestation, corroborée, depuis, par la plupart des publicistes allemands qui ont écrit sur la Belgique ([3]).

([1]) *De l'influence du clergé en Belgique ;* 2e édit., Brux., 1843, p. 55.

([2]) M. Quetelet, dans son Rapport sur l'état de l'Académie en 1842. (*Bullet.*, 2e partie, page 679.)

([3]) Entre autres Kuranda, Hœfken, Helfferich.

Par sa position géographique, entre les deux grands foyers de civilisation de l'Europe, la Belgique, dans son développement scientifique et littéraire, doit incliner vers l'Allemagne, pour la pensée, et vers la France pour le style (¹). Tel paraît avoir été le système du baron de Reiffenberg. En effet, ses *Principes de logique*, et mieux encore ses *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller*, témoignent à quelle hauteur il a su s'élever dans l'esprit de l'Allemagne, tandis que, pour la forme extérieure, il possédait le talent si rare aujourd'hui de s'exprimer avec la convenance, l'agrément, l'élégance, la clarté, des bons écrivains français du XVIIIe siècle.

D'après un article nécrologique publié dans *l'Émancipation* du 20 avril, n° 110, édition du matin, les publications du baron de Reiffenberg se résument en une quinzaine de volumes de poésies et de pièces dramatiques, quarante volumes de biographies, d'études et de réimpressions historiques et quinze volumes de brochures, de notices, d'ouvrages de philosophie et d'écrits politiques. Plusieurs de ces ouvrages ont été simplement édités par lui ; mais il y a annexé des textes qui, publiés pour la première fois, constituent de véritables monographies, telles que l'Histoire de la langue française en Belgique, celle des traditions épiques, un Mémoire sur les croisades et Godefroid de Bouillon, considéré sous un point de vue entièrement neuf. Il serait difficile d'énumérer exactement toutes ces productions une à une ; je vais en donner la liste d'après les Biographies belges (Van der Maelen, Pauwels-de Vis, Roger), complétée à la hâte par quelques pièces les plus importantes.

(¹) M. le baron de Stassart, en terminant son discours académique, du 16 décembre 1839, s'est exprimé en ces termes : « Ainsi, je dirai, Messieurs, pour me « résumer, que la pensée soit *belge*, mais l'expression *française !* Et si nous vou- « lons être lus de nos voisins, si nous voulons que la postérité nous accueille, « tâchons, tout en traitant de préférence des sujets nationaux, d'acquérir ce « naturel qui devient tous les jours plus rare, et ce charme communicatif que « rien ne remplace; faisons en sorte de provoquer cet intérêt pour ainsi dire « sympathique qui seul peut assurer, d'une manière durable, le succès d'un « ouvrage. »

POÉSIE.

Les Harpes. Bruxelles, Hayez, 1822; in-18.

L'Ame et le corps. Bruxelles, Hayez, 1823; in-8°.

Le Champ Frédéric, ib.; in-8°.

Épître à Arnault. Ib.

Épître à Talma. Ib.

Les Politiques de salon, comédie en 3 actes et en vers. Bruxelles, Hayez, 1823; in-8°.

Poésies diverses. Paris, Dondey-Dupré, 1825; 2 vol, in-18.

Épître à la statue d'Érasme. Paris, 1828; in-8°.

Épître au général des jésuites. Bruxelles, Tarlier, 1828; in-8°.

Ruines et souvenirs. Bruxelles, Demat, 1833; in-8°.

Apologues, Bruxelles et Leipzig, Ch. Muquardt, 1848, in-18.

Fables nouvelles, Bruxelles et Leipzig, Ch. Muquardt, janvier 1849.

M. de Reiffenberg avait composé en outre une tragédie intitulée : *le Comte d'Egmont*, dont il n'a donné au public que des fragments à la suite d'un essai sous le titre de la Victoire, l'Hymen et la Naissance, et dans son édition de Vandervynckt. On a aussi de lui une comédie en prose, qui a pour titre : *Le malheur imaginaire*.

Il a inséré grand nombre de pièces de vers dans les annuaires de Bruxelles, les recueils du libraire Janet, le Mercure du XIXe siècle, la France littéraire de M. Malo, le journal de la France provinciale, etc.

Il a donné aussi au théâtre un opéra-comique, intitulé : *la Toison d'or*, dont la musique fut composée par M. Mesmaeker.

HISTOIRE.

Du commerce, des manufactures, de l'industrie et de la population des Pays-Bas aux XVe et XVIe siècles. Bruxelles, Demat, 1822, in-4°.

De Justi-Lipsii vita et scriptis. Bruxelles, Demat, 1823, in-4°, fig.

Archives philologiques et historiques des Pays-Bas, 1825-1832; 6 vol. in-8°.

Résumé de l'histoire des Pays-Bas. Bruxelles, 1827; 2 vol. in-18 et in-32.

Histoire des troubles des Pays-Bas, par VANDERVYNCKT, avec un discours préliminaire et des notes qui ont été traduites en hollandais par Olivier Schilperoort. Bruxelles, 1822; 3 vol. in-8°.

Mémoires de Jacques du Clercq, publiés pour la première fois. Bruxelles, 1823; 4 vol. in-8°.

Petri a Thymo historia Brabantiæ diplomatica. Bruxelles, 1830; in-8°.

Histoire de l'ordre de la Toison d'or. Bruxelles, 1830; un vol. in-4°, d'environ 700 pages, avec un atlas in-folio. Travail capital qui restera.

Mémoires sur le séjour de Louis XI aux Pays-Bas; in-4°.

Notice sur Olivier le Diable ou le Daim; in-4°.

Ces deux mémoires ont reparu corrigés dans *le Lundi*.

Note sur une lettre d'indulgence du pape Nicolas V.

Note sur une lettre d'indulgence du pape Jules Ier.

M. de Reiffenberg a encore fait connaître trois autres lettres d'indulgence, inédites et imprimées sur vélin, dans le Bulletin de l'Académie de Bruxelles.

Éloge de l'abbé Mann; in-4°. Reproduit avec des additions dans l'Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique pour 1850.

Remarques sur des actes de Henri II et Henri III, ducs de Brabant; in-4°.

Mémoires sur les sires Dekuyck; in-4°.

Cinq mémoires sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain.

Recherches sur Rubens et sa famille; in-4°.

Mémoire sur Jean Molinet, dans le Recueil de la société d'Émulation de Cambrai, pour 1834, réimprimé avec additions dans l'édition de Barante.

Essai sur la peinture sur verre aux Pays-Bas, in-4°.

Essai sur la statistique ancienne de la Belgique, 2 parties, in-4°.

Particularités inédites sur Charles-Quint et sa cour ; in-4°.

Supplément à l'Art de vérifier les dates ; in-4° de plus de 300 pages.

Recueil historique et héraldique des familles nobles des Pays-Bas ; il n'a paru que 2 livraisons de cet ouvrage.

De quelques solennités anciennement usitées en Belgique, Tournois, Carrousels, Jubilés. Bruxelles, 1838, in-12.

Fastes de la Belgique ; grand in-folio, fig., avec M. Lecocq, ouvrage non terminé.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne ; in-4°.

Manuel de l'histoire politique de l'Europe de HEEREN, revu et corrigé. Bruxelles, 1834 ; 3 vol. in-18.

Notice sur les archives de la ville de Louvain ; in-4°.

Histoire des ducs de Bourgogne de M. de Barante, avec des remarques et des appendices. Bruxelles, Lacrosse, 1835-1836 ; 10 volumes in-8°, fig.

Chronique de Philippe Mouskes, Bruxelles, 1836 ; 2 vol. in-4°.

Documents pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, t. I, IV, V, VII et VIII ; in-4°.

Gilles de Chin, poëme de Gautier de Tournai, in-4°.

Godefroid de Bouillon, avec des recherches sur les premières croisades ; in-4°.

Correspondance de Marguerite d'Autriche avec Philippe II, suivie des interrogatoires du comte d'Egmont, gr. in-8°.

Lettres sur la vie intérieure de l'empereur Charles-Quint, écrites par Guillaume Van Male, gentilhomme de sa chambre, gr. in-8°.

Histoire du comté de Hainaut, 2 volumes in-12 ; Bruxelles, Jamar, 1849-1850.

Le troisième volume qui termine l'ouvrage est sous presse, et fait partie de la collection de la *Bibliothèque nationale.*

M. de Reiffenberg a pris une grande part à la *Collection des chroniques belges inédites*, dont il était un des fondateurs ; il rédigeait le Bulletin de la *Commission royale d'histoire.*

Il est aussi le fondateur du *Bibliophile belge*, dont le 7e volume est en publication.

LITTÉRATURE ET MÉLANGES.

Le Dimanche. Recueil de nouvelles. Bruxelles, 1834 ; 2 vol. in-18.

Le Lundi, Bruxelles, 1835 ; 1 vol. in-18.

La Chronique métrique de Chastellain et de Molinet, revue, corrigée et commentée par M. de Reiffenberg. Bruxelles, Lacrosse, 1836.

Qu'est-ce que le collége philosophique? Brochure, Louvain, 1828 ; in-8°, traduit en flamand par M. Peeters, maintenant juge de paix, à Bruxelles.

Entrerai-je au collége philosophique? Ib., 1828.

Lettre à M. Fétis sur l'histoire de la musique; in-8°, réimprimée, corrigée dans *le Dimanche*.

Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller. Bruxelles et Leipzig, 1839, 1 vol. in-8°.

Nouveaux souvenirs d'Allemagne. Pèlerinage à Munich; 2 v. in-18.

OEuvres choisies de Jean-Baptiste-Dominique Vautier, précédées d'une notice par M. de Reiffenberg. Bruxelles, Parent, 1 vol. in-18, 1847.

Grand nombre d'articles et de notices, dans le Mercure belge, le Nain jaune réfugié, le Vrai libéral, le Courrier des Pays-Bas, la Gazette des Pays-Bas, l'Almanach libéral, la Revue encyclopédique, le Foreign Litterary Gazette, le Times, le Journal de l'institut historique, l'Émancipation, le Bulletin de la Société de l'histoire de France, la France littéraire, l'Atlas des Littérateurs de M. du Jarry de Mancy, la Correspondance mathématique de M. Quetelet, l'Annuaire de l'Académie, le Bulletin du bibliophile de Techener, la Renaissance, chronique des arts, la Bibliothèque économique de De Mat, le Journal bibliographique des Pays-Bas, le Messager des sciences et des arts de Gand, le Recueil encyclopédique belge, le Bulletin de l'Académie royale des sciences de Belgique, le Polygraphe, l'Hermite en Belgique, publié à Liége, l'Almanach des étudiants de Louvain, la Revue universelle, les Soirées littéraires de Paris, les Archives du nord de

la France et du midi de la Belgique, les Belges peints par eux-mêmes, les Belges illustres, les Scènes de la vie des peintres, etc., etc.

Nouvelles leçons de littérature et de morale. Bruxelles, Meline, 1836, in-8°.

Quelques brochures politiques relatives aux circonstances.

Le catalogue des accroissements de la Bibliothèque royale, 11 livraisons, in-8°.

Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, onze années, 1840-1850. Trésor d'érudition, d'esprit et de goût.

Les loges de Raphaël par J.-C. de Meulemeester, accompagnées d'un texte par M. le baron de Reiffenberg. Bruxelles, A. Lacrosse, 1844, in-4°.

M. de Reiffenberg a été un des collaborateurs les plus actifs de la Biographie universelle de Michaud.

Il a fourni aussi un grand nombre d'articles étendus au Dictionnaire de la conversation et de la lecture.

PHILOSOPHIE.

De philosophiæ in fatis academia Lovaniensi, in-4°.

De la tendance actuellement nécessaire aux études philosophiques, 1827; in-8.

Éclectisme, 1827; in-8°.

Principes de logique. Bruxelles, 1833; in-8°.

Essai de réponse aux questions officielles sur l'enseignement supérieur. Bruxelles, 1827, in-8°, en société avec M. Warnkœnig.

M. de Reiffenberg s'occupait d'une Histoire générale du pays et d'une Bibliothèque historique belge.

Le Baron de Reiffenberg s'était marié le 29 août 1827 à mademoiselle Frantzen, fille de feu l'adjudant général du même nom, et

de Nathalie Van der Mersch. De cette union sont nés : 1° *Frédéric*-Guillaume-Émeric-Philippe-Cuno-Marsilius, le 28 août 1830 ; 2° *Herman*-Frédéric-Lothaire, le 14 mai 1832.

Ses derniers temps furent des temps de douleur. Une lettre qu'il m'écrivit le 9 mars, environ six semaines avant sa mort, renferme ce passage : « L'étrange et douloureuse maladie dont je suis affecté « depuis 18 mois ne cède à aucun des efforts de la médecine. Je « commence à me décourager. »

Son activité ne s'est pas démentie jusqu'au dernier moment ; il travaillait encore la veille de sa mort, arrivée le 18 avril, à six heures du matin. Il était âgé de 54 ans.

Ses obsèques eurent lieu le 20, à deux heures, au milieu d'une assistance d'élite : tout ce que la capitale renferme de savants, de littérateurs, d'artistes, s'était empressé de rendre les derniers devoirs à l'homme éminent dont la perte sera vivement sentie dans toute l'Europe littéraire. Des discours ont été prononcés sur sa tombe au nom de la commission royale d'histoire, de l'administration de la Bibliothèque royale, de la Société des bibliophiles de Mons, de la Société des gens de lettres belges et des littérateurs flamands.

Bien que l'Académie royale fût représentée par des membres des trois classes, aucune voix ne s'est fait entendre au nom du premier corps savant de la Belgique, l'honorable secrétaire perpétuel, qui prononce ordinairement l'éloge funèbre des membres de la compagnie, étant alors absent pour une mission du gouvernement.

Le *Bulletin du Bibliophile belge* devait aussi un dernier hommage à son illustre fondateur : désigné par la Rédaction pour remplir cette tâche délicate, je n'ai pu, malgré l'insuffisance de mes moyens, me soustraire à l'obligation de consigner dans ce *Bulletin* les regrets vivement sentis des bibliophiles de tous les pays.

Bruxelles, le 25 avril 1850.

XAVIER HEUSCHLING.



Sur la tombe d'un ami (¹).

14 Novembre 1795 — 18 Avril 1850.

Usque adeone mori miserum est?
VIRGILE, *Énéide*, liv. XII, v. 646.

Tes ouvrages, voilà ton titre souverain.
Qu'importe maintenant, poëte au front serein,
Qu'une suite innombrable et d'aïeux et d'aïeules
T'ait blasonné d'argent à trois bandes de gueules?
Écuyer, duc, baron, comte, marquis ou roi,
Ta noblesse aujourd'hui ne date que de toi;
Mais celle-là du moins elle est sainte et durable:
C'est d'un nom glorieux la source inaltérable;
Source profonde et calme où brille, reflété,
Ton pur éclat aux yeux de la postérité.

Savants, littérateurs, artistes et poëtes,
— Mes frères, mes amis, — tous autant que vous êtes,
Pardonnez si ma voix à vos tristes adieux
Ajoute quelques mots.
Morne et silencieux,
Je regardais sans voir, j'écoutais sans entendre.
Un écho dans mon cœur, écho plaintif et tendre,
Comme un reflet lointain d'un bonheur qui n'est plus,
Un vain ressouvenir de nos vœux superflus,
De nos beaux jours passés une image affaiblie
(Doux rêves du berceau, les derniers qu'on oublie!),
Me rappelait ce temps où, jeunes tous les deux,
Pleins de projets sans nombre et d'espoirs hasardeux,
Nous allions, variant des lectures chéries,
Égarer par les prés nos vagues rêveries;
Poursuivre à travers champs, au détour des grands bois,
La rime dont Boileau se plaignait quelquefois;
Nous redire Racine et Corneille et Molière;
Assouplir à leur joug notre muse écolière;
Donner une âme, un sens, à l'insecte muet,
A tout ce qui dans l'herbe à nos pieds remuait;

(¹) *Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas baron* DE REIFFENBERG.

Traduire en nos accords le chaste et frais murmure
Qu'éveillait le zéphyr à travers la ramure ;
Sourire d'allégresse à l'aube du printemps ;
Relancer dans leurs nids nos gais oiseaux chantants ;
Butiner la ménianthe où l'onde prend sa source....
Heureux quand, arrivés au terme de la course
(Un léger crépuscule assombrissant les airs)
Nous rapportions chez nous des fleurs et quelques vers !

Pauvre ami ! c'était là toute sa jouissance.
Insoucieux de l'or, du rang, de la puissance,
L'étude, qui primait tous ses autres plaisirs,
Ne lui laissait de temps que pour ces doux loisirs ;
Le reste de sa vie, hélas ! sitôt passée,
Il reprenait sa tâche en naissant commencée,
Étudiait sans cesse et sans cesse écrivait.
La lampe qui la nuit brûlait à son chevet
A pâli tant de fois au retour de l'aurore
Qu'à sa gloire future il travaillait encore !
Ce que cet homme a fait, ce qu'il a de sa main
Recueilli, confondrait l'entendement humain.
C'est qu'il avait compris, et compris de bonne heure,
Que l'inspiration, qui trop souvent nous leurre,
Qui fut souvent l'écueil de tant de vrais talents,
Ne donne tous ses fruits qu'après des travaux lents ;
Qu'on n'improvise pas une œuvre impérissable ;
Pas plus que le maçon ne bâtit sur le sable,
Pas plus qu'en un seul jour Dieu n'a fait l'univers.

Pittoresque en son style, élégant et divers,
Actif, infatigable, à sa veine facile
Tout sujet s'est montré complaisant et docile ;
Prose, vers, tout pour lui finit à force d'art
Par se faire en jouant et comme par hasard.
Et pourtant que d'esprit, de verve, de génie,
De pureté, d'éclat, de grâce, d'harmonie,
De science profonde et d'aperçus nouveaux !

D'autres ont déjà dit ses titres, ses travaux ;
Je n'ajouterai rien qui vous induise à croire
Qu'ils aient pu retrancher un fleuron de sa gloire.
L'avenir jugera l'écrivain érudit ;
Mais sur l'homme, Messieurs, tout n'a pas été dit,
Il reste à vous parler de son cœur, de son âme.
Regardez ses enfants, interrogez sa femme,

Ses parents, ses amis, tous ceux qu'avec bonté
Il reçut aux douceurs de son intimité,
Et tous ils vous diront quels trésors de tendresse....
Moi-même (pardonnez au trouble qui m'oppresse),
Moi, qui dans ses plaisirs fus longtemps de moitié,
Quand, liés par le sang moins que par l'amitié,
— Lui si haut! moi si bas! — lui de quelques années
Plus âgé, moi soumis à d'autres destinées,
Trop faible pour le suivre en son vol courageux
Et ne pouvant, hélas! prendre part qu'à ses jeux....
Moi, dis-je, qui, plus tard, sachant à peine lire,
M'enivrais aux accents échappés de sa lyre,
Moi qui revois encor ces jours évanouis,
Ces jours de calme paix, de bonheurs inouïs,
Et ce moment si triste, et pourtant plein de charmes,
Où nous nous embrassions, comme deux frères d'armes,
Que les chances du sort appellent, résignés,
Sous le même drapeau dans des camps éloignés;
Moi-même qui ne sais, contristé de sa perte,
Détacher mes regards de cette tombe ouverte,
Moi, qui sur ce cercueil viens jeter quelques fleurs,
Je devrais.... Mais ma voix qui s'éteint dans les pleurs
En dit assez déjà pour vous faire comprendre
Ce qu'il avait de bon, de bienveillant, de tendre,
De quel amour enfin était digne celui
Qui dans le ciel natal nous devance aujourd'hui.

Un jour vint, ai-je dit, où nous nous séparâmes;
Où loin du lac rêveur que sillonnaient nos rames
Le vent nous emporta; chacun de son côté
Astreint aux dures lois de la nécessité,
Chacun sur une mer trop féconde en naufrages
D'un public incertain recherchant les suffrages,
Chacun suivant de loin son étoile, ignorant
Le but marqué d'avance à son esquif errant;
Et (pourquoi n'en pas faire ici l'aveu candide?
Quel ciel fut toujours pur, transparent et splendide!)
Maint nuage parfois entre nous a passé,
Qu'un rayon de soleil eut bientôt effacé;
Comme après une nuit tempêtueuse et sombre
Un matin plus riant se dégage de l'ombre,
Comme le souvenir d'un hiver rigoureux
De nos champs reverdis rend l'aspect plus heureux.

L'âge, multipliant l'obstacle et la distance,
Désunit depuis lors cette double existence,
Et, — sauf quelques rapports littéraires, je crois, —
Je ne t'ai retrouvé qu'au pied de cette croix,
Pauvre ami, qui manquas souvent de me survivre !
C'est à moi maintenant, c'est à moi de te suivre ?
A moi, sur cette terre ingrate resté seul,
A moi de déposer ces vers sur ton linceul ;
A moi de te crier : Ton œuvre est accomplie !
Ta carrière ici-bas fut dignement remplie ;
Tu lègues à tes fils en cessant d'exister
Un nom que les plus grands seraient fiers de porter,
Et déjà l'un d'entre eux, abrité sous ton aile,
A tenté, plein d'ardeur, la route paternelle.
Puisse-t-il, couronnant de précoces essais,
En suivant ton exemple atteindre à tes succès,
Et, formé lentement par une étude austère,
Continuer ta gloire après toi sur la terre,
Ta gloire, tes vertus, qu'aujourd'hui nous pleurons,
Et le cœur de l'ami dont nous nous honorons !
Puisse-t-il au pays en deuil de ton génie
Rendre cette splendeur qu'en vain on lui dénie,
Évoquer, comme toi, de nos fastes passés,
De nos fastes nouveaux à peine commencés,
Ces noms qui, de l'oubli bravant l'injuste outrage,
Ou de près ou de loin rayonnent sur notre âge,
En montrer que le Belge, en tout lieu, en tout temps,
Partout où la science a ses représentants,
La science, les arts, la douce poésie,
A conquis désormais son droit de bourgeoisie !

Quand pour toi, noble ami, les ans sont révolus,
Quant le ciel qui t'appelle au rang de ses élus,
Sévère en ses décrets, mais juste, te dispense
De jours si bien fournis la sainte récompense,
Je n'attristerai point ces moments solennels
D'égoïstes sanglots, de regrets personnels ;
Ma douleur se taira, dans mon sein refoulée.
Abaisse seulement de la voûte étoilée,
Des célestes parvis ouverts devant tes pas,
Abaisse jusqu'à nous un regard ici-bas ;
Contemple, pour remplir une mission sainte,
Tant d'amis rassemblés dans une même enceinte,

Tant de littérateurs, d'artistes, de savants,
D'unanimes respects témoignages vivants,
Cortége qu'envîraient à ta dépouille aimée
Les plus hauts par le rang, le cœur, la renommée,
Tout ce qui porte un nom qu'avec un juste orgueil
Le Belge revendique en face du cercueil.

Heureux en les quittant et fier d'un tel hommage,
Pour dernier souvenir emportant leur image,
Remonte, ange exilé, dans les bras du Très-Haut !

Et maintenant adieu, Frédéric ; — à bientôt.

Adolphe Mathieu, de Mons.

Bruxelles, le 20 avril 1850.

Imprimeurs, libraires, fondeurs, etc., qui se sont fait connaître à divers titres, principalement comme écrivains.

(*V.* pp. 29-30.)

39. Brunelle (Pierre-Joseph), prote d'imprimerie à Bruxelles, a publié :

Bruxelles ancien et moderne et ses environs, ou Guide du voyageur dans cette capitale. Ouvrage historique, anecdotique, descriptif et critique, utile aux étrangers comme à ses habitants. Bruxelles, in-8°, chez P.-J. De Mat, 1819.

40. De Goesin-Verhaeghe (P.-F.), directeur de la quatrième classe de la Société Royale des beaux-arts et de littérature de la ville de Gand, imprimeur éditeur en ladite ville, a publié :

Description historique et pittoresque de l'église cathédrale de Saint-Bavon à Gand. Gand, in-18, de 50 pages, 1819, de l'imprimerie de l'auteur.

(*V.* tome VI, page 227.)

41. Los-Rios (Jean-François), né à Anvers, en 1728, mort à Malines, le 24 novembre 1820.

Libraire à Lyon, auteur d'opuscules d'un goût bizarre et d'une *Bibliographie instructive,* ou Notice de quelques livres rares, singuliers et difficiles à trouver, etc. Avignon, 1777, in-8°.

42. Tremblay (Victor), né à Beauvais, membre titulaire de l'athénée du Beauvaisis, ancien libraire.

A publié : *Souvenirs poétiques,* ou pensées et maximes instructives pour tous les âges de la vie, en forme de distiques. Paris, in-16, 1815. Il a inséré plusieurs notices historiques et biographiques sur les personnages remarquables du Beauvaisis, dans les Bulletins de l'Athénée ; en 1846, il avait terminé la rédaction d'un Dictionnaire topographique, statistique, historique, etc., des villes, bourgs et communes du département de l'Oise (au nombre de 700), en cinq parties, qui devaient former un très-fort volume in-8°. Son fils, qui est libraire à Beauvais, en publia la première partie seulement.

Le capitaine A. De Reume.

CHRONIQUES ET VARIÉTÉS.

Nécrologie. — Le 23 mars est mort, à Anvers, M. Jean-Paul-Joseph Moretus, descendant du célèbre imprimeur, à l'âge de 67 ans et 9 mois.

Mme Charlotte de Sor (Sophie d'Eilloaux Désormeaux), auteur des *Souvenirs du duc de Vicence* et des *Mémoires du duc de Bassano,* vient de succomber à une longue et douloureuse maladie.

Mémoires d'outre-tombe. — Le charme de cette lecture a complétement disparu ; il y a succédé une impatience, une fatigue, une mauvaise humeur même qu'on ne peut réprimer, en voyant la personnalité de l'autobiographe s'enfler, grandir, s'élever, s'étendre à tout et devenir pour lui une espèce de panthéisme. Comment un homme, comme M. de Chateaubriand, qui n'aurait jamais dû toucher à la politique plus que MM. de Lamartine et Victor Hugo, a-t-il le front de dire que *les Bourbons ont prospéré tant qu'ils ont daigné l'écouter ?* Pauvres Bourbons, à qui sa fidélité fastueuse et tracassière a causé tant d'embarras ! Mais la peinture fidèle qu'il fait de son caractère explique tout ; il se représente, en effet, comme un de ces esprits fatigants qui se rongent et se retournent sur eux-mêmes, et ajoute que son défaut capital était l'ennui, le dégoût de tout, le *doute perpétuel.* Notez ce dernier aveu qui revient plusieurs fois et qui donne le droit aux observateurs attentifs d'examiner si le christianisme pour M. de Chateaubriand n'était pas plutôt instinct de l'opportunité, affaire du passé et de spécialité de position, de fait, enfin, que le résultat d'une profonde conviction religieuse.

Dans tous les cas, nous croyons sincèrement que les *Mémoires d'outre-tombe* rendront un mauvais service à sa mémoire.

Influences révolutionnaires sur les lettres. — Les agitations politiques qui ne cessent d'émouvoir Genève ont décidé le célèbre et très-pacifique botaniste de Candole à résigner son enseignement, la direction du jardin botanique qui lui devait sa renommée.

Les émeutes récentes de l'Italie ont fait aux sciences un tort du même genre à Naples. Par mesure de prudence, et pour ne pas trop exposer les manuscrits précieux à la convoitise des amateurs, on a cru devoir, à la bibliothèque de Naples, mettre ces manuscrits sous les scellés. M. le D[r] Daremberg, chargé d'une mission scientifique pour rechercher, dans les bibliothèques italiennes, les œuvres de l'antiquité médicale, n'a pu voir qu'à travers les grillages, de vieux manuscrits d'Oribase, de Paul d'Egide, de Dioscoride, etc. ; toute son ardeur de bibliophile a dû s'arrêter devant un faible ruban maintenu par deux cachets de cire plus faibles encore. On a été obligé de protéger également par des scellés, une partie du

musée de Pompéï, où il y a une collection d'instruments de la chirurgie antique.

Vente de Tieck, à Berlin. — Nous avons déjà dit que le poëte le plus original de l'Allemagne, le célèbre Henri Tieck, avait vendu sa bibliothèque. Sacrifice immense, quand il s'agit d'une collection formée à prix d'or et d'années, et qui contenait des articles de la plus haute valeur, surtout dans les classes de littérature anglaise et espagnole. M. Tieck a voulu venir au secours de son frère, le sculpteur, et ce dévouement, tout spontané, est digne d'un poëte qui n'a jamais souillé la muse. Le *British Museum,* investi du monopole des grandes ventes, avait sans doute accaparé tout ce qu'il y avait de cher et de précieux. Cependant la bibliothèque royale de Belgique a obtenu trente-quatre numéros, dont plusieurs ont une rare importance; tel est le recueil en 2 vol. in-fol., 2 col., gothiques, des poésies de Hans Sachs. Nurenberg, 1558;

Le Dictionnaire des beaux-arts, de Cean Bermudez, en espagnol;

Un certain nombre d'anciennes sagas, imprimées à Upsal ou à Stockholm, et qui relèvera beaucoup la collection de sagas que possède la bibliothèque;

La Cythérée de Gomberville, ancien roman français, à placer à côté de l'*Astrée,* et des chefs-d'œuvre de MM. de Scudéry;

Le Choix des poésies originales des troubadours, de Raynouard, ouvrage aujourd'hui introuvable, d'un prix en général exorbitant, et qui n'a coûté que 97 francs, etc.

Assurément, la lutte bibliophilique, engagée à Berlin, n'a pas été malheureuse pour nous.

Scandale littéraire. — L'enquête théâtrale poursuivie à Paris, à l'effet d'éclaircir la double question de la liberté individuelle et de celle de la censure ou de la liberté des représentations, a donné lieu à un scandale inouï et contre lequel on est découragé que la France n'ait pas protesté en masse. M. V. Hugo, avec cet air olympien qu'il affecte, a osé dire qu'*il range les tragédies de Voltaire parmi les œuvres les plus informes que l'esprit humain ait jamais produites. Auteur tragique, Voltaire est au niveau de Campistron.*

Campistron! — Je voulais bien mourir, mais c'est mourir deux fois que sentir ton atteinte. Malgré quelques éclairs de génie, quelle incommensurable distance n'y a-t-il pas entre des ouvrages avortés, tels qu'*Hernani, le Roi s'amuse,* etc., et *Zaïre* et *Mérope?* Juste ciel! peut-on entendre de sang-froid insulter à la gloire nationale d'un grand pays et un orgueil aussi monstrueux se diviniser lui-même?

Puis vient un misérable histrion, appelé Bocage, qui, pour prouver péremptoirement que les théâtres doivent être libres, se vante des artifices qu'il employait, sur les planches, pour outrager Louis-Philippe pendant son règne!

Il est consolant, du moins, après des hommes sans aucune idée pratique, d'entendre défendre la cause de la raison, du goût, des convenances par MM. Scribe, Janin, Florent, etc., etc.

Qui niera cependant que l'intelligence humaine, dans ses plus hautes régions, ne soit oblitérée de la façon la plus déplorable? (Voy. *Revue de Paris,* mars 1850. Bruxelles, Meline, pp. 267-289.)

Bibliothèque gratuite des bons livres. — Le 1er avril, le R. P. Dufau a prononçé, à 3 heures, dans l'église des SS. Michel et Gudule, un discours à l'occasion du seizième anniversaire de l'installation de la bibliothèque gratuite des bons livres, à Bruxelles.

Académie des sciences, des lettres et des arts de Belgique. — Dans la séance du 7 mai, la classe des lettres a procédé à des élections; elle avait à pourvoir à la nomination d'un membre et de deux correspondants. Pour la première place elle a élu M. Baguet, le plus ancien de ses correspondants et l'un des philologues les plus distingués du pays. Pour les places de correspondants, les suffrages se sont portés sur M. Kervyn de Lettenhove (auteur de l'*Histoire de Flandre*), et M. Adolphe Mathieu, de Mons, connu depuis longtemps de quiconque s'occupe de la littérature nationale.

Portrait. — Un portrait de feu Weustenraad vient d'être gravé par M. Biot, l'un des élèves les plus habiles de Calamatta. Ce portrait reproduit avec bonheur les traits et, ce qui plus est, l'expression rêveuse, fine, espressive du poëte.

M. le ministre de l'intérieur vient de confier à M. le statuaire G. Geefs l'exécution du buste en marbre de Weustenraad ; ce buste est destiné au local de l'Académie.

Société des antiquaires de la Morinie. — En faisant un appel à toutes les lumières, dans le but d'obtenir la meilleure réponse aux problèmes historiques dont elle cherche la solution, cette compagnie savante propose les sujets suivants, pour le concours des années 1850 et 1851 :

Rappel du concours de 1850.

Une médaille d'or, de la valeur de 500 francs, sera accordée au meilleur mémoire sur l'histoire des corporations marchandes, connues autrefois sous le nom de *Ghildes,* dans l'extrême nord des Gaules.

Concours de 1851.

Dans la séance solennelle du mois de décembre 1851, il sera décerné : 1° une médaille d'or, du prix de 250 francs, au meilleur travail sur l'histoire, soit d'une commune importante, soit d'un groupe de villages du département du Pas-de-Calais ou de l'ancienne Morinie ; 2° une médaille d'or, de la même valeur, sera accordée à la meilleure notice biographique sur le maréchal de France *Arnoud d'Audrehem,* connu au moyen âge sous le nom d'*Arnoud d'Audenhem.*

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. — Cette Académie vient de publier le programme d'un prix qui sera décerné par elle en 1850, à l'auteur de la meilleure étude biographique et littéraire sur Ch. Chênedollé, auteur du poëme *le Génie de l'homme.*

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

39. Serapeum, von Dr. Rob. Naumann, n° 1, 1850, Leipzig, den 15 jan.

Pp. 1-12. Sur l'enquête anglaise relative aux bibliothèques publiques du continent, par M. S. Cassel, de Berlin, qui ne se pique point d'un respect très-profond pour la gravité parlementaire.

Pp. 12-14. Sur la Bible allemande, imprimée par Gunther Zainer de Reutlingen, avant l'année 1474 ; exemplaire de la bibl. de Coblence, par M. T. V. Klend de cette ville.

Même journal, n° 2, 31 jan. 1850.

Pp. 18-26. Liste et description de divers incunables curieux.

Pp. 27-30. Liste des imprimeries dressée par M. Ternaux-Compans et reproduite d'après notre Bulletin, VI, 308-310.

Pp. 30-32. Fin de la notice sur la Bible allemande de Zainer.

40. *Intelligenz-Blatt*, n°s 1 et 2, pp. 1-41, 9-11.

Reproduction des deux catalogues de l'ancienne bibliothèque de St-Vaast, à Arras, insérée par M. le comte Achmet d'Héricourt, dans notre Bulletin, t. VI, pp. 120 et suiv.

Même journal, n° 3, 15 févr. 1850.

Pp. 33-43. Sur un manuscrit de la Croze : *Historia Hispaniæ scripta a Rafi mahumedano*, de la bibliothèque de l'université de Breslau (Dr. Guhrauer).

Pp. 44-47. Suite de l'article sur les incunables de la bibliothèque d'OEdenbourg.

Intell. Blatt. Suite du catalogue des manuscrits de l'abbaye de St-Ghislain, en Hainaut, tiré des *Bulletins du Bibliophile belge*, 1849, t. VI, pp. 245 et suiv.

41. *Catalogue d'anciens livres, en partie rares, curieux et singuliers,*

provenant de la bibliothèque de M. D. G., dont la vente a eu lieu le 5 avril 1850, maison Sylvestre. Paris, P. Jannet, in-8° de 80 pp.

Ce catalogue n'est pas très-étendu, il ne contient que 581 articles; mais tel qu'il est, il se fait remarquer par beaucoup d'ouvrages qui tiendraient dans les cabinets les plus renommés un rang distingué. C'est cette coquille à noix dans laquelle on était parvenu à insérer l'Iliade, l'Odyssée et d'autres chefs-d'œuvre. Pour preuve nous citerons : *Gesta Romanorum*. Paris., F. Regnault, 1508, petit in-8°.

Historia de Flores y Blanca flor. Valencia, C. Granjan, s. a., petit in-4°.

Capitoli... della... compagnia della Lesian, s. a., in-4°, avec les deux pièces rares à la fin.

Floresta espanola. Brucellas, R. Velpius, 1605, petit in-12.

42. *Catalogue de livres rares et précieux composant la bibliothèque et le cabinet de* **M. de Pont de la Ville (27 mars). Paris, J. Techener, 1850, in-8° de 330 (331 pp.)**

Celui-ci l'emporte de beaucoup sur le précédent. D'abord nous sommes attirés par le *Nouveau Testament*, de Martin l'Empereur, Anvers, 1531, in-8° goth.

Sous le n° 133 nous trouvons une *description de l'origine et première fondation de l'ordre sacré des chartreux*. Paris, 1578, in-4°, réimprimé en 1838 par le vicomte *Colomb de Batines*, et l'on a soin de nous avertir que c'est un des *huit* exemplaires sur *papier rose*. Voilà un singulier anachronisme de costume. Des chartreux habillés de rose comme de petits chérubins ! Passe encore pour du papier de couleur tannée et sombre. Cela représenterait au moins leur robe et l'austérité de leur ordre : il faut même, dans les petites choses, respecter la loi des convenances.

H.-C. Agrippa, *De incertitudine et vanitate scientiarum*. Paris, 1531, in-8°.

Exemplaire qui a appartenu à Charles-Quint, dont il porte l'effigie sur la reliure.

Discours et méditations chrétiennes, par Ph. de Mornay. Saumur, 1606, gr. in-12.

Imprimé à Saumur, dont Duplessis était gouverneur, ce précieux volume contient quatre opuscules différents. Quelques circonstances en font un véritable monument de bibliographie : 1° il a appartenu à Duplessis-Mornay, ainsi que le constate la reliure frappée de ses armes et de son monogramme ; 2° il est couvert de notes et de corrections *autographes* de Duplessis-Mornay ; 3° il est imprimé SUR PEAU DE VÉLIN, et cette dernière circonstance achève d'en faire un livre digne des amateurs les plus délicats.

Nous ferons observer en passant qu'on a corrigé, fort mal à propos, le nom du duc d'Arberg en y substituant celui du *duc d'Aremberg !*

De Rg.

43. *Jardin* (le) *des roses de la vallée des larmes,* traduit du latin par J. Chenu. Paris, typographie de Panckoucke, 1850, petit in-12, de IV et 67 pages.

Ce charmant petit volume est une imitation parfaite des éditions elseviriennes, avec têtes de pages, lettres grises, culs-de-lampe très-variés. C'est un livre ascétique, plein d'excellents conseils. Le texte est attribué à Thomas-A-Kempis, à qui on en a attribué bien d'autres, peut-être sans fondement.

M. J. Chenu, avantageusement connu dans le monde bibliographique, a traduit ce livre et fait imprimer avec le plus grand soin. Cet ouvrage plaira certainement à ceux qui cherchent dans la contemplation de Dieu et de la méditation des vertus chrétiennes un remède aux agitations du monde, aussi bien qu'aux bibliophiles, qui retrouveront dans la disposition typographique tout le charme qui fait rechercher les éditions elseviriennes, dont il est une parfaite imitation.

Il a été tiré à 110 exemplaires.

1	exemplaire	sur peau de vélin,	fr. »
2	—	sur papier de Chine,	15
2	—	sur papier vélin lilas,	15
5	—	sur papier vélin vert,	10
100	—	sur papier de Hollande,	5

44. *Catalogue de la bibliothèque de feu* M. Claude Breghot du Lut, conseiller à la cour d'appel de Lyon et membre de plusieurs sociétés savantes, dont la vente aura lieu le mardi 23 avril 1850 et jours suivants. Lyon, Chanoine, imprimeur, in-8° de 148 pp.

M. Claude Breghot du Lut, l'un des collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile belge,* naquit à Montluel, en 1784; il s'est éteint doucement et sans agonie le 30 novembre 1849, entre les bras de ses enfants à qui il laisse un noble héritage dans un nom que la science et la vertu se sont plu à illustrer. Parmi les connaissances si variées que possédait M. Breghot, nous ne devons pas oublier la science épigraphique. Les plus belles inscriptions grecques et latines, que possède le musée de Saint-Pierre, ont été expliquées par lui, soit dans les archives du Rhône, soit dans les deux volumes de ses *Mélanges biographiques et littéraires,* publiés de 1828 à 1831. Ouvrage qui sera toujours recherché par les philologues.

Le catalogue de sa bibliothèque nous révèle des volumes rares, des exemplaires singuliers, une riche collection d'ouvrages et de brochures tirées à petit nombre sur l'histoire de Lyon.

45. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, publié par le baron Isidore de Stein d'Altenstein, chevalier de l'ordre royal et distingué

de Charles III d'Espagne et de l'ordre de Louis de la Hesse-Grand-Ducale, etc. *Quatrième année.* Bruxelles, C. Muquardt, 1850, charmant volume in-18, de 352 pp., avec un portrait de *S. A. Eugène Lamoral, prince de Ligne,* etc., des blasons dans le texte.

Ce volume contient vingt-neuf généalogies et dix-huit notices de moindre longueur ; en tout quarante-sept articles.

46. *Catalogue des accroissements de la bibliothèque du dépôt de la guerre.* Première partie. Bruxelles, Parent, imprimeur du département de la guerre, 1850, gr. in-8° de 475 pp.

Ces accroissements se répartissent par divisions :

Division A. *Art et histoire militaires.*
— B. *Sciences physiques et mathématiques.*
— C. *Histoire, géographie, littérature et beaux-arts.*
— D. *Sciences politiques et morales. — Commerce.*

A la fin une table alphabétique des noms d'auteurs, et une autre des ouvrages anonymes.

47. *L'Indépendance belge* du samedi 11 mai 1850. Bruxelles, journal quotidien.

Le supplément de cette feuille donne une notice biographique sur M. de Reiffenberg. Signée XX. (M. E. Fétis.)

A. D. R.



HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Chronique de Jehan le Bel.

La célèbre chronique de Jean le Bel, dont parle Froissart au commencement de son premier livre, et que l'on croyait à jamais perdue, a été, comme on sait, retrouvée naguère par M. Polain, conservateur des archives de l'État, à Liége, et membre de l'Académie royale de Belgique. Nous apprenons que ce précieux ouvrage est à la veille de voir le jour. Il forme un volume in-8°, imprimé en caractère gothique, sur grand papier royal vergé, *et tiré seulement à cent exemplaires qui ne seront point mis dans le commerce.*

Nous avons obtenu de l'éditeur l'autorisation de reproduire, dans le *Bulletin du bibliophile belge,* la préface qu'il a placée en tête de cette importante publication. Elle renferme, sur un livre qui jusqu'à présent avait échappé aux recherches des savants, des détails qu'on lira, sans nul doute, avec beaucoup d'intérêt.

JEAN LE BEAU ou LE BEL naquit à Liége dans la seconde moitié du treizième siècle. On ne connaît, au juste, ni l'époque de sa naissance ni celle de sa mort. Tout ce que l'on sait à cet égard, c'est qu'il mourut plus qu'octogénaire vers 1370. Son testament, que l'on conservait encore, il n'y a pas longtemps, dans les archives des chanoines bénéficiers de Saint-Lambert, portait la date de 1369 [1].

[1] Mes recherches pour retrouver cette pièce importante ont été infructueuses; elle aura probablement été anéantie par les préposés au triage, sous le gouvernement de la République française.



Jean le Bel était de noble extraction ; il descendait du lignage d'Isle, l'un des plus anciens de la cité de Liége. Son père occupait, en 1310, la charge d'échevin ; un de ses frères, nommé Henri, fit métier des armes et accompagna, comme notre chroniqueur, messire Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, dans l'expédition qu'entreprit Édouard III contre les Écossais, au commencement de son règne. Un autre fut chanoine de l'église collégiale de Saint-Jean, à Liége, et mourut en 1364. On lisait autrefois dans cette église l'épitaphe suivante :

HIC JACET
DOMINUS ÆGIDIUS BELLI, S. JOANNIS CANONICUS,
QUI OBIIT ANNO MCCCLXIV.

VIR PIUS ET LÆTUS HOSPES FUIT HIC TUMULATUS
NON PARCENS OPIBUS, CUNCTIS SOCIALIS AMICUS [1].

Les historiens liégeois ne fournissent presque aucun renseignement sur l'existence et les travaux de Jean le Bel; les seuls témoignages rapportés par tous ceux qui se sont occupés avant nous de ce chroniqueur, émanent de deux de ses contemporains, Jacques de Hemricourt et Froissart [2].

Jacques de Hemricourt naquit à Liége en 1333. On lui doit le *Miroir des nobles de Hesbaye*, le récit des *Guerres d'Awans et de Waroux* et *Le Patron de la Temporalité*, trois ouvrages d'une haute importance pour l'histoire de nos contrées, et pour l'étude des mœurs et des habitudes chevaleresques au moyen âge [3]. Hemricourt se glorifie d'avoir vécu dans l'intimité de Jean le Bel; c'est aussi lui qui nous a laissé le plus de détails sur le compte de l'illustre chanoine de Saint-Lambert :

(1) Loyens, *Recueil héraldique,* page 38.

(2) C'est à ces deux sources qu'ont uniquement puisé La Croix du Maine, Valère André, Fisen, La Curne de Sainte-Palaye, Paquot, le baron de Villenfagne, M. Buchon, M. Monin, et en dernier lieu M. le baron de Reiffenberg.

(3) Le *Miroir* et le récit des *Guerres d'Awans et de Waroux* ont été publiés pour la première fois, par Salbray, à Bruxelles, en 1673, in-folio; nous avons fait imprimer *Le Patron de la Temporalité* à la fin du 2e volume de notre *Histoire de Liége.*



« Messire Johans le Beal desseur nomeis — dit-il — ne doibt pas estre oblieis en ce compte, car onkes deage dhome vivant, a son temps ilh nout ens lengliese sainct Lambert nul miez enlynagiez de ly, ne de plus franck ne de plus noble regiment; car je le veys et hantay tant son hosteit que je en saray bin veriteit recordeir. Ilh fut grans et haus et personablez de riches habits et stoffes, samblanz az habits des bannerez, car ses vestemens de parement astoient hammonteis sor les espalles de bons yermens; ilh astoit foreis de costables pennes et de faims et de cendal sorlon li temporement de temps, et avoit estat de chevaz et de maysnyes al avenant. Ilh avoit eu en ses jovenes jours falkenirs et brakenirs, chiens et oseaz costablement; et astoient ses regimens cotidiens et ly escuwiers donneur quilh avoit escoleit tellement affaitiez, que sains parler a leur maistre, silh veoyent alcon valhant homme estraingne, fuist prelaz, chevaliers ou escuwiez, ilhs le prioyent fuist al dynier ou al sopeir; et sorlon ce astoient tosjours ses hosteit porveus ; et sy alcon princhе senbatoit en la citeit, ilh convenoit quilh dynast deleis ly.

« Ilh portoit tout habit de chevalier de pyet et de corps et del harnas de ses chevaz, et estoit costables de fermas et de botennires de pierles et de vrayes pires ; les cheveches de ses sorplis astoient tous pres overees de pierles, et astoit sa table onie, et ly bankes de soppeir astoit commons a tos, et as solempniteis ons y siervoit en vasel dargent. Ilh nalloit onkes les commons jours delle semaine alle engliese quilh nawist sauze ou vingt personnes qui le conduysoient, tant de ses proismes, come de ses maysnies et de cheaz qui estoient a ses dras. Et quant cestoit as jours solempnes, chilz qui astoient a ses dras, le venoient quere en son hosteit, et le mynoient alle engliese. Si avoit soventfois ossy grant rotte apres ly come apres leveske de Liege, car ilh avoit bin chinquante ou du moins quarante parsiwans quy tos demoroient al dineir deleis ly, sy quilh astoit chief et soverain de son lynaige, et sorlon che ly portoient ses proismes et amis honeur et reverenche, et ilh les hantoit et avanchissoit en tos estatz ; ilh donoit quarante owit paires de robes descuwiers et chinq paires de robes a vayres, assavoir a trois cannones et a dois chevaliers.

« Ilh parsiwist les armes en joventeit, et servit al tournoy, et fut delle hosteit Monss. Johan de Haynau, saingnor de Beamont et de

Cymay. Ilh avoit bon sens natureil et bon regiment sor tos altres; ilh astoit lyes, gays, jolis, et savoit faire chanchons et vierlais, et queroit tos desduys et tos ses solas, et en che faisant, ilh acquist grandes pensions et grans hiretaiges. Se ly fist Dyez la grasce quilh viskat tot son temps en prosperiteit et en grant santeit, et fut anchiens de quatreviens ans ou plus quant ilh trespassat, et sorlon son estat furent reverement et costablement faite ses exeques. Ilh eut en ses anchiens jours une paire de fis germeaz dune poirture, nommeis Johan et Gilhes quy furent dune damoyselle de bonne estration, qui astoit de lynaige De Preit, asqueis dois germeaz, ilh laissat grans possessions (¹). »

Jacques de Hemricourt nous dépeint Jean le Bel comme un puissant et magnifique seigneur, passionné pour tous les exercices chevaleresques, et possédant, en outre, quelque talent dans *la science du gai sçavoir.* Mais il ne parle point des chroniques qu'il avait composées. C'est Froissart qui nous a révélé, le premier, l'existence de cet ouvrage :

« Je me veuil fonder et ordonner — dit-il dans le prologue de son premier livre, — sur *les vraies chroniques, jadis faites et rassemblées par vénérable homme et discret seigneur monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint-Lambert, à Liége,* qui grand cure et toute bonne diligence mit en ceste matière, et la continua tout son vivant au plus justement qu'il put, et moult lui couta a la querre et a lavoir. Mais quelques frais qu'il y eut ni fit, rien ne les plaignit, car il estoit riche et puissant; si les pouvoit bien porteir; et de soy mesme estoit large, honorable et courtois, et qui volontiers voyoit le sien despendre. Aussi, il fut, en son vivant, moult ami et secret a tres noble et doubté seigneur monseigneur Jean de Hainaut, qui bien est ramentu, et de raison, en ce livre; car de plusieurs avenues il en fut chef et cause, et des rois moult prochain; par quoy le dessusdit messire Jehan le Bel put delez lui voir et connoistre plusieurs besognes. »

Le passage que nous venons de reproduire excita, à différentes

(¹) Jacques de Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye,* pp. 158 et 159.

reprises, le zèle des savants belges, français et anglais. Beaucoup se mirent à la recherche de ce précieux travail, mais toutes leurs investigations à ce sujet demeurèrent sans résultat. La découverte en fut, il est vrai, maintes fois annoncée, et dernièrement encore l'un des premiers érudits de France, dont l'amitié nous honore, M. Paulin Paris, croyant reconnaître dans une version inédite et fort remarquable de la chronique de Flandre, la relation originale de l'illustre chanoine de Liége, publiait l'importante trouvaille qu'il supposait avoir faite [1].

L'opinion de cet habile philologue a été combattue depuis, par M. Quicherat, dans le *Journal des Débats* [2] : « Nous avons du regret, écrivait ce dernier, en parlant de la découverte faite par le savant conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale à Paris, nous avons du regret à contester ce résultat, l'un de ceux pour lesquels M. Paulin Paris doit avoir le plus d'affection, eu égard à l'importance du sujet ; mais si nous ne l'avertissions, et que d'ici à peu de temps il sortît de la poussière de quelque bibliothèque un vrai Jean le Bel, tout différent du sien, la surprise de cette découverte ne lui serait-elle pas plus désagréable que les objections que nous lui faisons dès à présent ? »

C'est précisément à l'époque où M. Quicherat imprimait ces lignes que nous retrouvions, du moins en partie, la *vraie Chronique de Jean le Bel.* Nous nous empressâmes d'annoncer cette précieuse trouvaille à l'Académie royale de Belgique, dans sa séance du 8 février 1847, mais sans indiquer alors la source à laquelle nous avions puisé les renseignements nouveaux que nous donnions sur le célèbre chroniqueur liégeois, nous réservant de la faire connaître ultérieurement. Nous comblons aujourd'hui cette lacune, en même temps que nous publions le texte de Jean le Bel, tel que nous l'avons découvert dans deux manuscrits différents conservés à la Bibliothè-

(1) Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la bibliothèque du Roi,* 5e volume, page 334 et suivantes.

(2) L'article de M. Quicherat, publié dans le *Journal des Débats,* a été reproduit dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener. M. Quicherat y fait un bel et juste éloge de l'excellent travail de M. Paulin Paris sur les manuscrits français de la bibliothèque du Roi, ouvrage qui compte aujourd'hui 7 volumes in-8.

que royale de Belgique, et comprenant tous les deux la chronique en prose de Jean d'Outremeuse.

Jean des Prez, dit *d'Outremeuse,* sur la vie et les ouvrages duquel nous avons fait imprimer, en 1839, des recherches que nous nous proposons de compléter un jour, naquit à Liége le 2 janvier 1338, et mourut dans cette même ville vers l'an 1400. Il fut donc, comme Hemricourt et Froissart, contemporain de Jean le Bel. Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons une *Chronique de Liége,* en vers, espèce de chanson de geste, où l'auteur s'est plu à retracer les anciens souvenirs historiques de sa patrie. Plus tard, il écrivit sur le même sujet une autre chronique en prose, divisée en quatre livres, beaucoup plus ample que la première, et s'étendant jusqu'à l'année 1399. L'une et l'autre sont demeurées inédites ; mais la dernière est comprise dans les publications projetées de la Commission royale d'histoire de Belgique.

Jean d'Outremeuse avait amassé, pour la rédaction de ce vaste ouvrage, des matériaux considérables qu'il nous a fait connaître dans le prologue de son premier livre, et ailleurs dans le cours de son récit. Il mentionne, entre autres, plusieurs œuvres originales, dont quelques-unes, telles que la *Chronique d'Enguerrand de Bar* et celle des *Vavassours* (1), par l'évêque de Liége Hugues de Pierrepont, ne sont malheureusement point parvenues jusqu'à nous. Parfois même, il ne se borne pas à la simple indication des sources qu'il a consultées, et il intercale en entier dans son histoire les textes précieux qu'il avait recueillis à grands frais. C'est ce qu'il a fait, entre autres, pour la chronique de Jean le Bel. son contemporain.

Au moment d'entreprendre le récit des guerres qui éclatèrent entre Édouard III, roi d'Angleterre, et Philippe de Valois, roi de France, Jean d'Outremeuse s'exprime en ces termes (année 1325) :

« Partant que chis fait fut si notoire par crestiniteit, sique fait de dois roys tres puissans, assavoir li roy de Franche et cheli dEngle-

(1) L'intéressant récit de la Warde de Steppes qu'a publié Jean d'Outremeuse, est emprunté en entier, *sans prendre ni mettre,* à cette chronique des *Vavassours.* Ce fragment doit nous faire bien vivement regretter la perte de ce précieux travail.



terre, et partant que li junglieurs fisent giestes de chi morteile guerre qui contenoient moult grandes escriptures ou ilh avoit plussieurs deffaultes, si fut pryet et comandeit de part noble prinche monsingnour Johans de Bealmont, comte de Soison deseurdit, a messire Johans li Beal, canoyne de Liege, qui presens avoit esteit avecque ledit monsingnour Johans de Bealmont et le castelain de Waremme deseurdit a tous les fais deseurdits, quilh volsist faire et escrire la pure veriteit de tout le fait entirement, sans porteir faveur a nulles des parties, mains procedant en chu loialment et veritablement, sans faire blasme ne honeur a cheaux qui ne lont mie deservit, al manire de chroniques ; et quant ilh lauroit fait, si fust mostreis aldit monsingnour Johans de Bealmont et az altres qui avoient esteit presens al fait, et fust corregiet a leur vraie volenteit, sans finction.

« Lyqueis messire Johans li Beal, al comandement deldit monsingnour Johans de Bealmont, ilh mist en escript toute la veriteit de la matere et de ladite guerre ; et fut publyet et corregiet par ledit monsingnour Johans de Bealmont, le castelain de Waremme, et plussieurs altres qui avoient esteit presens, et puis mis en fourme. Et en furent fais dois libres dont ledit Johans li Beal en presentat lung aldit monsingnour Johans de Bealmont, et ilh retient laltre, lequel je ay mis en mon present croniques, nient tout ensemble, mains la matere de cascon fait a le daute a chu afferante, enssi quilh appert chi apres. Et comenche lidit libre a la coronation le roy Eduart de Engleterre, enssi que chi sensyet. »

La lecture de ce passage ne peut laisser aucun doute sur l'authenticité du texte que Jean d'Outremeuse nous a conservé ; toute incertitude à cet égard disparaîtrait d'ailleurs par la simple comparaison de ce texte avec celui de Froissart, qui, dans les cinquante premiers chapitres de ses chroniques, s'est presque borné à copier Jean le Bel. Le célèbre clerc de Valenciennes a bien eu raison de dire, en parlant de la chronique du chanoine de Liége : « *Je ny veulx mettre ni ôter, oublier ni corrompre, ni abréger histoire en rien, par deffault de langage, mais la veulx multiplier et accroître ce que je pourrai.* »

Les différences entre les deux textes ne sont vraiment sensibles qu'après le quatre-vingtième chapitre du premier livre de Froissart;

elles le deviennent plus encore après le quatre-vingt dix-huitième. A dater de cette époque (1339—1340), Froissart a réellement *accru* et *multiplié* l'œuvre de son modèle. On s'en aperçoit d'ailleurs aisément au style pittoresque des récits qui suivent : le grand peintre s'y révèle déjà. La prose française commence à s'y développer dans tout son éclat et toute sa magnificence.

Avant de reproduire le texte de Jean le Bel, Jean d'Outremeuse a eu soin de faire observer que cette reproduction aurait lieu *nient tout ensemble, mais la matere de cascon fait a le daute a chu afferante.* Il a néanmoins transcrit d'un seul jet la partie qui embrasse les années 1325 à 1340, c'est-à-dire celle qui correspond aux chapitres Ier à CXLVI du premier livre de Froissart. Ce n'est qu'après avoir raconté le siége de Tournai, qu'il abandonne le récit des affaires de France et d'Angleterre pour reprendre celui des événements arrivés au pays de Liége à la même époque ; il clot ensuite son troisième livre en ces termes :

« Or vos ay deviseit trois libres de croniques ordineis par moy Johan deseur nomeis, et si nay point de fin, ains convient le quart libre recomenchier, liqueis ne serat mie finis de mon temps, ne a ma vie, mains ilh serat al plus avant que je poray et sauray troveir croniques et matere a cronisier. Car de mon temps de ma jovenete, je astois jovene por cronisier, et quant je suys devenus homes, et je comenchay a estudoyer les histoires et croniques, si les en amay mult, et fus dolens que je navoie cronisiet devant plus al moins de temps que li croniques finoient de maistre Johan de Hoqueseme, canoine et escolastre de Liége, et les croniques maistre mess. Johan, vestit de Warnant deleis Huy, qui sont de la deraine date de tous croniques, et sont del date de lan MCCCXLVII, del nativiteit Nostre Singnour, et encore finent plus tempre cheaus des papes et des empereurs, del roy de Franche et chely dEngleterre, et des altres prinches dont je ay parleit en mes trois libres. Mains ilh en sont faites des giestes, et ons trouveroit le fait qui les poroit avoir. Et toutevoie je en aroie se je puy, et parferai avant mon quart libre, car je finis chy le tiers libre al honour, joie et loienge de tres glorieuse Triniteit qui est de Peire, de Fil et Sainct Esperit qui est ung seul Diex sans division de sa substanche et nature, tout puissant,

tout parfait et toute bonteit, sans comenchement et sans fin, bon sans qualiteit, et grant sans quantiteit, en tos liex presens, qui fontaine est de tote sapienche, qui nul bien ne puet amendier, et qui nulz mals ne puet empirier, et qui en deiteit parfaite vit et regne par tous siecles et tous temps ; *amen.* »

Jean d'Outremeuse a conduit son quatrième livre jusqu'à l'année 1399. Ce fait nous est attesté par Jean de Stavelot, moine de Saint-Laurent, qui transcrivit cette chronique en entier, pour son monastère, dans la première moitié du xv[e] siècle, et qui ajouta, aux quatre gros volumes copiés par lui, un cinquième livre servant de continuation à l'œuvre du chroniqueur liégeois. On conserve encore aujourd'hui ce cinquième livre à la Bibliothèque royale de Belgique, ainsi que cette copie de Jean d'Outremeuse ; mais, par une sorte de fatalité qui semble s'attacher à l'ouvrage de Jean le Bel, le volume renfermant le quatrième livre a disparu déjà depuis longtemps.

Les autres copies de la chronique de Jean d'Outremeuse, que nous avons eu occasion d'examiner, et nous n'en connaissons que trois, présentent la même lacune ([1]). On doit d'autant plus vivement regretter la perte de ce quatrième livre qu'on y trouverait, sans aucun doute, la fin de la chronique de Jean le Bel, laquelle, d'après Froissart, s'étendait jusqu'à la bataille de Poitiers, ou plutôt jusqu'à la prise de Calais, en 1348. Le premier livre de Froissart finit là, en effet, dans presque tous les anciens manuscrits, et les chapitres publiés par M. Buchon, et qui servent à lier les événements de la fin du premier livre à ceux qui ouvrent le deuxième, paraissent bien évidemment avoir été écrits beaucoup plus tard, ainsi que l'a d'ailleurs fait remarquer ce savant éditeur.

En analysant le manuscrit portant le numéro 7136 de la Bibliothèque nationale ([2]), M. Paulin Paris avait particulièrement appelé

([1]) Il existe un très grand nombre de manuscrits intitulés : *Chroniques de Jean d'Outremeuse ;* nous en avons eu entre les mains plus de cent, mais qui ne contenaient tous que des extraits fort écourtés de l'œuvre originale du célèbre chroniqueur liégeois.

([2]) *Voir* Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la bibliothèque du Roi.* 3[e]. vol., page 334 et suivantes.

l'attention des savants sur les trente derniers feuillets de ce volume, présentant, disait-il, un récit inédit et très-circonstancié de la première guerre de succession entre la France et l'Angleterre. C'est cette partie du manuscrit qui avait surtout persuadé M. Paulin Paris qu'il tenait en mains le fameux livre de Jean le Bel. Nous conçûmes nous-même, un instant, l'espoir que ces pages pourraient bien contenir, en effet, le texte de la seconde partie de la chronique du chanoine de Saint-Lambert. Nous nous rendîmes donc à Paris, dans le but de collationner le texte retrouvé par nous, avec celui du manuscrit de la Bibliothèque nationale; le travail auquel nous nous y sommes livré nous a malheureusement démontré que cette chronique n'est point l'œuvre de Jean le Bel. Pour les années 1325 à 1340, le texte diffère complétement de celui que nous publions, et, quant au récit embrassant les années suivantes, où les points de comparaison nous manquaient, nous n'y avons reconnu ni le style ni la manière de l'écrivain liégeois. Si ce fragment était réellement de Jean le Bel, on en retrouverait d'ailleurs de nombreux vestiges dans le texte imprimé de Froissart; car celui-ci, comme on le verra plus loin, lors même qu'il amplifie considérablement le travail qui lui sert de modèle, en reproduit néanmoins toujours çà et là des chapitres entiers, sans y apporter aucun changement.

Ayant échoué dans toutes nos recherches pour retrouver la seconde partie des chroniques de Jean le Bel, nous devons nous borner aujourd'hui à la publication de la première, c'est-à-dire de celle qui embrasse les années 1325 à 1340. C'est, du reste, un fragment d'une extrême importance, une source infiniment précieuse à consulter pour l'histoire des règnes d'Édouard III et de Philippe de Valois. Froissart, en effet, ne peut être considéré comme auteur contemporain des événements qu'il a rapportés dans son premier livre; *il estoit alors trop jeune de sens et d'âge;* Jean le Bel, au contraire, s'est trouvé mêlé à la plupart d'entre eux; il les a connus ou par lui-même ou par des personnes qui devaient en être parfaitement instruites, par messire Jean de Hainaut, entre autres, auquel il soumit son ouvrage après l'avoir achevé. La Curne de Sainte-Palaye a donc eu raison de dire qu'il eût été impossible au chroniqueur de Valenciennes de choisir un guide mieux informé, un meilleur garant des faits qu'il avait à retracer. Comme ce dernier,

qu'il a eu la gloire d'inspirer, qu'il nous a valu peut-être, Jean le Bel peint avec de simples et fortes couleurs ; son récit est vif, attachant, plein de charme, digne enfin de Froissart lui-même, le narrateur par excellence.

On sait que M. Buchon a publié en 1835, d'après un manuscrit de la Bibliothèque publique de Valenciennes, un texte inconnu jusqu'alors d'une partie du premier livre de Froissart ([1]). Les différences que ce savant et infatigable éditeur avait remarquées entre cette version inédite et les anciens textes imprimés, lui avaient fait supposer que le manuscrit de Valenciennes devait contenir la rédaction primitive de ce livre, tel que l'auteur le présenta en 1361 à la reine Philippine de Hainaut.

La parfaite ressemblance du texte de ce manuscrit avec celui de Jean le Bel, surtout dans les premiers chapitres, donne un grand poids à l'opinion émise par M. Buchon. Il paraît néanmoins qu'après avoir d'abord copié assez servilement son modèle, Froissart consulta d'autres sources ; il introduisit alors, dans le fond même de son récit, des variantes assez importantes qui ont été signalées par M. Buchon, et que nous avions cru, dans le principe, pouvoir attribuer à Jean le Bel lui-même.

Un examen plus attentif de l'œuvre de ce dernier a modifié notre opinion à cet égard, et nous a démontré que les curieux détails donnés par Froissart, dans sa rédaction primitive, notamment en ce qui concerne l'affaire du vicariat de l'empire, conféré au roi Édouard par Louis de Bavière, et les vrais motifs de l'alliance des Flamands avec les Anglais, ont dû être puisés ailleurs que dans Jean le Bel, probablement dans quelque ancienne version des chroniques de Flandres.

Mais pourquoi Froissart a-t-il ensuite écourté ces événements ? Pourquoi a-t-il cru plus tard devoir adopter de préférence la narration de Jean le Bel ? C'est une question qu'il serait, croyons-nous, impossible de résoudre aujourd'hui. M. Buchon a émis à ce sujet des considérations qui nous paraissent assez probables ; mais comme ce ne sont, en définitive, que de simples hypothèses, nous croyons

([1]) *Voir* le 3e volume du Froissart de M. Buchon, pages 415-417.

inutile d'insister là-dessus, quelque intéressant que soit d'ailleurs à nos yeux ce point de notre ancienne histoire littéraire.

Il nous reste à dire quelques mots touchant les soins que nous avons donnés à cette publication.

Des trois manuscrits que nous connaissons de la chronique de Jean d'Outremeuse, deux seulement s'étendent jusqu'en 1340, et renferment le texte de Jean le Bel ; ils sont l'un et l'autre conservés à la Bibliothèque royale, à Bruxelles. Nous avons déjà signalé le premier, celui qu'a copié Jean de Stavelot, moine de Saint-Laurent. Le second a été acheté, il y a quatre ou cinq ans, pour la Bibliothèque royale, dans une vente publique à Bruxelles ; il faisait autrefois partie de la bibliothèque du château de Famelette ; on lit, sur le premier feuillet de garde, qu'il fut fidéicommissé le 7 septembre 1709 à noble seigneur Florent Henri, baron de Berlaymont, seigneur de La Chapelle, Custine, etc., pour lui et ses descendants masculins.

Cet exemplaire de la chronique de Jean d'Outremeuse, transcrit au commencement du xve siècle, comprenait alors six gros volumes in-folio, sur papier, à deux colonnes. La Bibliothèque royale en possède les tomes 1, 3 et 5 ; je conserve le 4e dans mon cabinet particulier ; le 2e et le 6e sont perdus.

Le manuscrit de Jean de Stavelot a été décrit par M. Gachet, chef du bureau de paléographie, dans un rapport adressé à la Commission royale d'histoire (¹) ; celui du château de Famelette l'a été par M. le baron de Reiffenberg dans les Bulletins de cette même commission. Mais, ni M. Gachet, ni M. de Reiffenberg n'ont remarqué dans ces copies le précieux travail que nous y avons découvert.

C'est sur ces deux manuscrits que nous avons établi notre texte ; ils ne présentent guère de variantes bien importantes et qui nous aient paru mériter une mention particulière.

Il nous eût été facile de multiplier les notes en faisant remarquer les leçons nouvelles que le texte de Jean le Bel fournira pour la rectification de différents passages de Froissart, tronqués ou défigurés par ses copistes ; mais nous n'avons pas cru devoir trop nous étendre là-dessus, des observations de ce genre nous paraissant être beau-

(¹) *Voir* les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 14e volume, pages 168 et suivantes.



coup mieux à leur place dans une nouvelle édition de Froissart. Nous avons eu soin, du reste, de toujours indiquer les chapitres correspondants des deux chroniqueurs : ce qui permettra au lecteur de comparer les deux textes, et de faire lui-même des rapprochements qui ne seront pas sans intérêt.

Nous ne finirons pas cette courte notice sans ajouter qu'il a existé un second historien liégeois du nom de Jean le Bel, et dont les ouvrages se rattachent aussi à l'histoire d'Angleterre.

M. Buchon a publié à la suite de sa première édition de Froissart, imprimée chez Verdière en 1825, une chronique en prose de Richard II, par *Jean le Beau, chanoine de Saint-Lambert, à Liége.* Les événements rapportés dans cette chronique embrassant les années 1377 à 1399, et étant par conséquent postérieurs à l'époque où vivait l'ami de Froissart, on ne peut naturellement lui attribuer cet ouvrage.

Le manuscrit d'où M. Buchon a extrait la chronique de Richard II, existe à la Bibliothèque nationale, à Paris, et porte la signature autographe de l'auteur avec l'année 1449. Elle est donc probablement d'un descendant de notre Jean le Bel.

Jacques de Hemricourt, dans le passage que nous avons rapporté plus haut, parle, en effet, de deux fils naturels que celui-ci eut, dans ses vieux jours, d'une noble demoiselle du lignage des Des Prez, et des enfants de l'aîné, nommé Jean. Il est possible, ainsi que l'a fait remarquer, avant nous, M. le baron de Reiffenberg, que l'un de ces enfants soit devenu plus tard chanoine de Saint-Lambert, comme son aïeul, et que, conservant toujours un attachement de famille pour Richard, fils du prince Noir, il se soit mis *à chroniser,* à son tour, cette partie de l'histoire d'Angleterre. Nous n'avons pu rien découvrir, au sujet de ce personnage, dans le dépôt des archives de l'État, à Liége.

Quand au second fils naturel de Jean le Bel, qui s'appelait Gilles, il devint chanoine de la collégiale de Saint-Martin, à Liége. Lui aussi, à ce qu'il paraît, s'occupa de recherches historiques ; à l'exemple de Hemricourt, son contemporain, il *composa*, dit un ancien héraldiste liégeois, *des resveries touchant les maisons et blasons ;* mais ces travaux ne sont point parvenus jusqu'à nous.

M. L. Polain.

Quelques impressions douaisiennes.

Béthune, comme toutes les villes industrielles, s'occupe peu d'arts, de sciences et de littérature. Si ses marchés sont abondamment fournis de grains de toute espèce, si l'eau qui arrose ses murs fait mouvoir de nombreuses usines, nul n'a souci de recherches bibliographiques, et à l'exception de rares amateurs, les livres métamorphosés en cornets à poivre n'auraient pour principal résultat que d'aider le commerce d'épiceries. Qui connaît la bibliothèque communale, assez riche cependant? Jamais on n'a demandé d'allocations au conseil municipal pour en ouvrir les portes au public. Un député influent et les libéralités d'un des derniers ministres de l'instruction publique, sous la monarchie, n'ont pu triompher de cette apathie naturelle.

Cependant Béthune voyait dernièrement accourir dans ses murs fortifiés par Vauban tous les amis des livres que compte l'ancienne province d'Artois. Il s'agissait de la vente d'une bibliothèque formée par un ancien magistrat que la révolution de février avait rendu sinon au culte des lettres, du moins aux loisirs de la vie privée. Cet homme n'était pas un bibliophile, pas même un collectionneur dans la belle acception de ce mot; il n'achetait point à grands frais de ces incunables recherchés, il n'en possédait qu'un seul très-beau en effet, mais mal défendu contre l'humidité, par une couverture de velours jadis rouge, déchirée en maints endroits. Il n'avait pas même réuni les différents ouvrages écrits sur la ville qu'il habitait [1];

[1] Outre l'ouvrage important de Duchesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, in-fol., on peut citer l'ouvrage ou, pour mieux dire, le discours que publia en 1597 un professeur en langue grecque de l'université de Douai, supérieur du séminaire d'Arras, lorsque les prêtres séculiers en avaient encore la direction. Mais M. Duthillœul dit à tort que le discours sur Béthune offre d'utiles renseignements. Ce travail, qui ne contient que quatre pages, ne mentionne guère que la part prise aux croisades par les avoués de Béthune, le siége de cette place en 1297 et l'échange de cette ville avec l'Écluse en 1365. Enfin en 1838 parut une *Notice historique sur Béthune*, par M. Lequien, alors avocat, depuis sous-préfet et actuellement membre de l'assemblée législative; mais, l'auteur le



nous ne voudrions pas assurer qu'il ait lu les divers volumes qui chargeaient les étroits rayons de sa bibliothèque; seulement chaque fois qu'il rencontrait sur l'étal d'un bouquiniste, si l'on peut donner ce nom aux vendeurs de vieux livres et d'images à Béthune, une édition ancienne, il l'achetait. Il avait ainsi réuni une nombreuse collection d'impressions douaisiennes que nous acquîmes à un prix plus que modeste. Plusieurs de ces livres n'ayant pas été mentionnés dans le travail de M. Duthillœul [1], car c'est surtout en bibliographie que l'on peut dire avec raison que nul travail n'est complet, nous croyons devoir réparer ici ces omissions. Nous ne parlerons point d'un Claudien, d'un Sénèque et d'un Martial, charmants classiques imprimés chez Jean Bogard et mentionnés peut-être trop sommairement par l'auteur [2]. Ces ouvrages sont exécutés avec un soin qui les fait rivaliser avec les Elsevier, les Aldes et les Jansson; nous recommandons la collection de ces classiques aux bibliophiles.

Mais M. Duthillœul n'a nullement parlé d'un ouvrage in-4° de 99 pages, imprimé en 1677, sous ce titre : *Authores classis humanitatis prælegendi in collegiis societatis Jesu provinciæ gallo-belgicæ anno MDLXXVII. — Typis Baltazaris Belleri sub Circino aureo,* 1677. Ce livre donne de curieux renseignements sur les ouvrages qui étaient à cette époque expliqués dans les classes d'humanités et dont quelques-uns, malgré la force progressive que l'on attribue aux études universitaires, seraient avec peine compris par nos élèves de rhétorique. Les études grecques étaient moins suivies; les auteurs

dit lui-même, ce travail n'est que le relevé d'extraits faits sur des lectures toujours rapides et souvent interrompues. Nous comptons prochainement publier une histoire étendue de Béthune.

(1) *Bibliographie douaisienne,* nouv. édit., Douai, 1842.

(2) Nos 304 et 166. Voici les titres exacts : *Cl. Claudianus Theod. Pulman. craneburgii et aliorum diligentia et fide summa e vetustis codicibus restitutus.— Duaci ex officina Joannis Bogardi. MDCXIX. — M. Val. Martialis epigrammaton libri XII. — Xeniorum lib. I. — Apophoretorum lib. I. — Omnes castigati, ex notis et observationibus Matthæi Raderi, Andreæ Schotti, è Societate Jesu, J. Lipsii, Alciati, Modii et aliorum correctiores. — Duaci ex officina Joannis Bogardi.*

M. Duthillœul ne mentionne pas le Sénèque imprimé chez Bogard, et qui est de quelques années antérieur à l'édition de Balthazar Bellère, citée sous le n° 355 de la *Bibliographie douaisienne.*

proposés contiennent à peine cinq pages (1). C'est qu'à cette époque on aimait mieux bien connaître une langue que d'avoir une légère teinture de grec, de latin, d'anglais, d'allemand et de grand nombre d'autres langues.

Un autre ouvrage intitulé : *Aldi Manutii elegantiæ : nunc primum a Jacobo Gaulterio annonæensi, artium liberalium in academia Turnonia Societ. Jesu magistro auctæ, Gallicæ factæ et in accommodatiora capita distributæ. Ac demum novo indice eoq. cum locupletissimo tum fidelissimo insignitæ. — Duaci ex typographia Balthazaris Belleri sub circino aureo, anno* 1633, a été indiqué par M. Duthillœul sous le n° 410, mais d'une manière inexacte. L'auteur de la *Bibliographie douaisienne*, se contentant de regarder à la dernière page qui porte par erreur le chiffre 794, a cru pouvoir donner à ce volume cette pagination, tandis que la page précédente est cotée avec exactitude : 703. Il a négligé également l'épître dédicatoire et une dissertation peu curieuse du reste. Il eût dû aussi mentionner que la pagination ne commence qu'au troisième feuillet et que les quatre premières pages sont numérotées en chiffres romains.

Cet ouvrage n'est, à proprement parler, qu'un traité d'élégance disposé pour être placé entre les mains des élèves studieux ; l'auteur met en marge des phrases latines et en donne la traduction. Pour rendre les recherches plus faciles il a rangé son travail en forme de dictionnaire; ainsi, par exemple, au mot *Nugari* et *Nugæ*, il met : « Tui similes nugæ minime decent, » et traduit par : « Les baveries, sornettes, gaberies, bourdes ne sont pas propres, convenables à telles gens que toy, sont indignes d'un tel homme que toy. »

Nous signalerons encore parmi les omissions de M. Duthillœul : *Mathœi Wesenbecii J. C. commentaria, quæ olim paratitla, in pandectas juris civilis et codicis Justiniani libros. Nunc demum, post nuperam academiæ Duacensis emendationem, accuratius recognita et quibusdam sive erroribus, sive offensivis dogmatibus ac doctrinis, quibus adhuc respersa erant, repurgata, geminoque indice locupletata. Duaci, ex typographia Joannis Serrurier, sub signo Salamandræ. MDCXL.* In-4° de

(1) *Authores Græci exponendi in classe humanitatis,* 1677. — *Apophthegmatum moralium Delectus. Ex lib. I. — Epigrammaton in vitam humanam, et Palladæ. D. Chrysostomi Oratio de SS. Petro et Paulo.*

645 pages non compris les *index*. Une note placée à la fin du volume, en bas du privilége, et indiquant que cet ouvrage se trouvait à Anvers chez Jérôme Verdussenius, a pu induire M. Duthillœul en erreur.

Ces ouvrages ne sont pas de ceux que recherchent généralement les bibliophiles, soit à cause de leur rareté, soit à cause de leur esprit pantagruélique. La *Bibliographie douaisienne* étant aussi complète que possible, et la science bibliographique ne négligeant aucun document, nous avons cru devoir indiquer ces légères omissions. Quelque jour nous reviendrons peut-être sur la vente faite à Béthune, et nous pourrons signaler de plus intéressantes découvertes (1).

Le comte ACHMET D'HÉRICOURT.

Amorum emblemata figuris æneis incisa studio Othonis VænJ. batavo Lugdunensis. Emblemes of Love with verses in latin, english and italian. Antverpiæ venalia apud auctorem 1608. (Othonem Vænium.)

Cet ouvrage est indiqué dans le *Manuel* de M. Brunet, mais il l'est d'une manière incomplète et même fautive. Ce savant bibliographe dit, en effet, que les *Amorum emblemata* sont *versibus lat. et gallicis expressa*. Or, dans les 247 et XVI pages, y compris les planches qui composent cet ouvrage, il n'y a pas un mot de français. Nous avons donc cru devoir compléter la description d'un livre qui doit prendre place dans toutes les collections érotiques; que

(1) Nous avons trouvé à cette vente les *Rossignols spirituels, liguez en duo dont les meilleurs accords nommément le bas relèvent du seigneur Pierre Philippe, organiste de ses altèzes sérénissimes.* — Valenciennes, imprimerie de Jean Vervliet, 1616.

Nous aurions décrit cet ouvrage qui, du reste, se trouve encore facilement, s'il ne rentrait plus spécialement dans les études de notre savant collègue et ami M. A. Dinaux.



n'avons-nous pour accomplir cette tâche la poésie d'Ovide, ou tout au moins la plume facile de Gentil Bernard!

Otho Vænius a dédié ses emblèmes aux deux frères William, comte de Pembroke, et Philippe, comte de Montgomery, *patrons of Learning and Chivalry*. C'est pour leur récréation qu'il leur envoie ces emblèmes composés sur une chose à laquelle les princes sont soumis aussi bien que leurs sujets. Suivent les pièces de vers obligés des savants de cette époque et qui connaissaient l'auteur, des Grotius, Heinsius, Vrientius, de Petro Beneditti, etc. L'auteur adresse ensuite une épître amoureuse à la jeunesse; elle est écrite en vers rimés anglais et traduite en vers italiens. Elle ne manque pas de mouvement et la poésie en est généralement correcte. Tout aime dans la nature, dit-il,

The salamander doth not leave deer loues desyre
Sinie I it do conserve with him ad middes the fyre
Behold the sun and moon, resembling man and wyf
How they remayn in heav'n in love and lasting lyf
By whose conjunction all what men on earth do fynd.
Are both produc'd and kept in nourriture and kynd
Thier springing and encrease and food they freely give
Unto the trees and plants which by them grow and live.

En voici la traduction italienne qui ne lui est certes pas inférieure :

La salamandra in foco monstra amare
Quasi huom' e donna ín ciel la luna e il sole
A'ricenda sì vanno a rincontrare
E'per li corsi lor general picole
Ogni cosa creata in questo immenso.
Herbe, piante, metalli senza scuso
Sente il fuoco d'amor la pietra dura
Benchè sia senza spirto et senza vita, etc., etc.

Vient alors le premier emblème. L'Amour conduit le char de Vénus au milieu d'un nuage de poussière. Cette déesse tient le sceptre de la royauté; les colombes qui le traînent se précipitent sur le monde : hommes et femmes, animaux, oiseaux et poissons sont percés de flèches acérées et paraissent accablés sous la force de la passion. Les astres qui éclairent cette scène sont aussi transpercés des

dards de Cupidon ; enfin sur la droite du premier plan un monstre, victime comme les autres, laisse échapper de sa vaste gueule une quantité de poissons plus petits qu'il avait dévorés.

Cent vingt-quatre planches d'une belle exécution, et dont la première est signée de Boel, représentent l'Amour dans toutes ses fonctions, si nous pouvons nous exprimer ainsi. D'abord les qualités du véritable ; il est enfermé dans un anneau, car il doit être éternel ; il foule au pied les chiffres, tandis que sa main gauche, soulevant un 1 couronné, prouve qu'il doit être seul, *only one*; toujours croissant, pur comme le plus brillant miroir, réciproque (deux Amours se percent mutuellement de leurs flèches) douce cause de querelles, *dolci ire, dolci sdegni, e dolci paci* (deux enfants se disputent une palme), engendrant la communauté. Vénus verse la boisson de ses deux fils dans la même coupe, plus loin l'Amour aveugle porte l'Amour paralytique. Telles sont les qualités d'un véritable Amour qui nous conduit à l'union qui, dit Vænius, en est la fin.

Cet auteur montre ensuite la puissance du dieu, qui lui a inspiré ses emblèmes, il renverse le buste de Jupiter, perce de ses flèches les armures les plus solides, soumet les héros ainsi que les monstres. Changeant ensuite de sujet, et sans que l'on comprenne bien le but de l'auteur, il montre l'Amour pour ainsi dire nous donnant par son exemple de sages leçons : courant deux lièvres à la fois et ne pouvant en attraper aucun, parvenant à force de patience à mettre un bœuf sous le joug ; mais il lui rend bientôt son caractère propre, l'étourderie et la puissance. Une femme le fuit ; elle est percée de flèches avant d'avoir atteint l'asile où elle espérait être à l'abri de ses traits ; ici *res immoderata Cupido,* renverse les mesures où l'on a voulu le renfermer et prend son vol pour diriger contre Hercule cette flèche qui devait lui faire soumettre l'hydre, car immense est la force qu'il sait inspirer.

Ce serait abuser de la bienveillance de nos lecteurs que de décrire tous les emblèmes choisis par Vænius ; qu'on sache seulement que de même qu'il a représenté l'Amour conduit par la vertu, rien dans son livre ne saurait porter atteinte à la morale la plus pure, et si ce n'était une passion si brûlante, quoique Vænius nous représente l'Amour sourd et aveugle, *la mère la plus difficile pourrait en permettre la lecture à sa fille.* Mais il ne faut pas jouer avec lui, car aucun

homme, malgré l'armure la plus épaisse, n'a pu résister. Il pénètre dans les endroits les plus mystérieux et vient même parfois s'asseoir au chevet des jeunes filles dont il trouble le sommeil. Enfin, la mort s'approche, le règne de l'Amour finit, la biche est tombée, et Cupidon, devenu vieux, est impuissant à lancer de nouvelles flèches contre le cerf qui s'enfuit. En vain, l'auteur nous montre la félicité de ceux dont l'Amour dirige l'esquif; c'est le dernier tableau gracieux, car il touche à la fin de son œuvre; un homme est étendu; sa poitrine est percée d'une flèche, il soutient de la main droite les emblèmes de l'Amour; près de lui, agenouillée, une jeune femme verse des larmes amères. Pourquoi? L'auteur nous le dit : *sero probatur amor qui morte probatur.* Puisse cette légende lui avoir valu le cœur d'une de ces jolies Flamandes d'Anvers, les plus jolies parmi les Flamandes !

Si, après avoir décrit les planches, nous revenons au texte, nous pourrons facilement indiquer la manière dont procédait Vænius, car elle est uniforme.

Il expose d'abord une pensée amoureuse extraite d'un auteur latin et la complète par des citations plus explicites tirées de Virgile, d'Ovide, de Plaute, de Térence, de Sénèque ou d'autres auteurs latins. Lui-même compose ensuite les quatrains anglais et italiens que le même sujet lui inspirait.

Après avoir si longuement décrit l'ouvrage de Vænius, après nous être plu à la description de ses emblèmes, avoir pleuré sur les douleurs du véritable Amour, nous permettra-t-on de terminer cet article par l'analyse sèche et aride d'un livre que recommande son excessive rareté?

Brunet, dans le *Manuel du libraire*, cite plusieurs éditions des « 21 épistres d'Ovide translatées en vers de latin en françoys par » Octavien de St-Gelais; » en voici une qui a échappé à ses savantes recherches :

« Les XXI epitres Dovide translatees de latin en françoys par reve-
» rend père en Dieu monseigneur levesque d'Angoulesme nouvelle-
» ment revues et corrigees oultre les precedentes impressions 1541. »

« On les vend à Paris en la rue neufve nostre dame a lenseigne
» sainct Jehan baptiste près Ste Geneviève des Ardens par Denys
» Jamot imprimeur. »

182 feuillets numérotés, plus un pour la table. In-8° minuscule. Le titre contient tout le recto du 1er feuillet, le prologue vient ensuite et comprend trois pages. On voit dans l'ouvrage, au commencement de chaque chapitre, une gravure sur bois représentant un sujet relatif à l'objet traité.

Au feuillet 160 on lit : « S'ensuyvent quatre epistres Dovide nou-
» vellement faictes et composees oultre les premieres par maistre de
» la vigne. »

Ces dernières épîtres sont en vers comme les précédentes.

Le comte ACHMET D'HÉRICOURT.

Remarques (en anglais) *sur les Mille et une Nuits, et spécialement sur les Voyages de Sindbad le Marin,* par RICHARD HOLE. Londres, 1797, in-8°.

Le *Manuel* qualifie ce volume de « petit ouvrage fort bien fait; l'édition est épuisée; vendu 32 francs Langlès. » M. Walckenaer a lu dans une séance de l'Académie des inscriptions (22 juillet 1831) une notice sur les voyages de Sindbad (notice réimprimée dans les *Annales des Voyages,* 2e série, t. LIII, p. 5-36) ; ce savant paraît ne pas avoir eu connaissance du travail de son devancier.

Il existe sans doute, hors de l'Angleterre, très-peu de personnes qui aient eu l'occasion de jeter les yeux sur les *Remarks* de Richard Hole ; on nous saura donc peut-être quelque gré d'en parler ici.

L'auteur s'attache à montrer, à l'aide des ressources d'une lecture étendue, que les récits merveilleux du voyageur arabe se trouvent également consignés dans de graves auteurs occidentaux.

Le navigateur arabe parle-t-il de l'utilité qu'offrent les aigles pour retirer les diamants de certains lieux inaccessibles, son commentateur s'empresse d'observer qu'un des Pères de l'Église, saint Épiphane, présente un récit tout semblable. Voici les paroles du prélat grec traduites par un habile interprète :

« Hyacinthus igneo propemodum colore est, in interiori Scythiæ « barbarie reperitur. Ibi in eremo magnæ Scythiæ penitiori vallis « est quæ hinc atque inde montibus lapideis veluti muris cincta, « hominibus est invia, longeque profundissima : ita ut e sublimi « vertice montium tanquam ex mœnibus despectanti non liceat « vallis solum intueri ; sed ob loci profunditatem densæ adeo sunt « ut chaos ibi quoddam esse videatur. A regibus qui illuc aliquando « sunt provecti, quidam rei ad illa loca damnantur, qui mactatos « agnos in vallem, detracta pelle, projiciunt. Adhærescunt lapilli « seque ad eas carnes agglutinant. Aquilæ vero quæ in illorum mon- « tium vertice degunt, nidorem carnium secutæ devolant, agnosque « quibus lapilli adhæserunt exportant. Dum autem carnibus ves- « cuntur, lapilli in cacumine montium remanent. At ii qui ad ea loca « sunt damnati, observantes ubi carnes aquilæ depaverint, accurrunt « feruntque lapillos. »

Ajoutons de notre côté que Marco Polo raconte un *fait* du même genre. Citons les paroles du vieux voyageur vénitien, d'après la traduction française publiée à Paris, chez Vincent Sertenas, en 1556, in-4°.

« Au royaume de Murphil les paysans grimpent sur les crouppes » et sommets des montagnes pour chercher les diamantz ce qui ne « se faict sans grande difficulté et labeur, tant pour l'extrême cha- « leur qui les moleste que pour le danger où ils s'exposent à cause « des grans serpens qui y repairent en grand nombre. Et quelquefois « advient qu'ilz y recueillent grande quantité de diamantz en ceste « manière. Il y a certains aigles blancs qui se retirent et font leurs « aires en ces haultes montaignes inaccessibles, et quand les paisans « rencontrent quelques rochers éminens qui les empeschent de « passer outre pour parvenir à quelque butte ou colline au fond de « laquelle ilz iugent y avoir des diamantz, incontinent prennent « une pièce de chair fresche et la jettent en cest endroit à la veuë « des aigles qui se ruent incontinent dessus et la transportent : ce « qui ne se peut faire sans qu'il y ait quelques diamantz ioinctz et « adherens à la chair, ce que les paysans scavent bien poursuivre « car ilz regardent en quel endroict l'aigle portera la pièce de chair « et courent après tellement qu'ilz luy font lascher la pièce autour

« de laquelle ilz trouvent les pierres adherentes. Ou bien si l'aigle « mange sur le lieu la chair, ilz adviseront l'endroit de son giste et « ou elle se retirera la nuict, puis recherchant dedans sa fiante, « trouvent les diamantz si aucuns elle a mangez avec la chair. » (Liv. III, chap. XXIX, feuillet 109.)

Un auteur musulman, Teifaschi, raconte qu'il y a des vallées effroyables où jamais le pied de l'homme n'a pénétré et où les diamants sont répandus comme des grains d'orge; pour se les procurer, on jette des morceaux de viande que les aigles viennent enlever. (*Voir* Reinaud, *Monuments musulmans,* I, 18.) On trouve dans un manuscrit turc de la Bibliothèque nationale, une peinture où la vallée des diamants est représentée.

Sindbad et ses compagnons débarquent sur un immense poisson qu'ils prennent pour une île. La chose est loin d'être sans exemple, du moins dans les écrits de graves auteurs.

Olaüs Wormius raconte que les marins norwégiens mettent parfois *pied à terre* sur le dos d'une baleine. Nous ferons remarquer que, parmi les planches qui accompagnent un curieux ouvrage imprimé en 1621 (*Nova typis transacta navigatio*...... Authore Dom. Honorio Philopono. *Voir* le *Manuel du libraire,* 4e éd., III, 730), il s'en trouve une qui représente un missionnaire disant la messe sur le dos d'un gigantesque poisson. On peut consulter également les légendes relatives à saint Maclou et à saint Brandon. (Indépendamment de la légende latine publiée par M. Jubinal, 1836, on peut consulter, au sujet des étranges voyages de ce saint irlandais, la *Revue britannique,* octobre 1839, et l'ouvrage de M. Thomas Wright, *Saint Brandon a medial legend.* London, 1844, in-8°, VIII et 63 pages, opuscule curieux dont il a été rendu compte dans la *Revue de bibliographie analytique,* 1844, page 709.)

Au dire du touriste musulman, la montagne d'aimant est funeste aux marins qui s'en approchent, sans prendre les précautions qu'exige la prudence. Mêmes récits se trouvent en maint autre livre.

Sérapion affirme que les mines d'aimant se trouvent sur les côtes de la mer des Indes et que, lorsqu'un navire en approche, tous les morceaux de fer qu'il recèle s'envolent aussitôt comme des oiseaux;

de sorte que l'on est forcé de n'employer que du bois dans la construction des navires.

Un navigateur dont le nom n'est pas sans célébrité, Cadamosto, qui voyageait dans l'Orient en 1504, mentionne également ces navires construits uniquement de bois, « aliæ sunt quæ idcirco « absque ferro sunt, quoniam vim magnetis pavent, nam is lapis « visitur supra dictas insulas, quâ iter ipsi faciunt ([1]). »

Le véridique Sindbad donne, comme témoin oculaire, des détails étendus sur le *roc,* oiseau colossal qui enlève avec la plus grande facilité un éléphant et le transporte à travers les airs. Les volatiles de cette espèce, inconnus aux ornithologistes modernes, ont fréquemment été rencontrés par d'anciens écrivains orientaux.

Ouvrez le *Talmud,* ce vaste recueil des traditions juives; vous y verrez que le rabbin Bar Channa vit un jour un poisson rejeté par la mer sur le rivage y renverser du choc *soixante* villes; soixante autres cités se nourrirent de sa chair dont il resta encore assez pour que soixante villes encore en fissent leur provision de salaison. A son retour, l'année suivante, le rabbin fut heureux de trouver que les soixante villes renversées avaient été rebâties avec les os du poisson. Ce voyageur vit aussi une grenouille aussi grosse que le village d'Akra lequel contient soixante maisons; un serpent avala la grenouille, puis survint un corbeau qui, avalant le serpent, alla le digérer sur un arbre dont, par malheur, le rabbin ne nous donne pas les dimensions.

Les Musulmans ne se sont fait faute d'imaginer des objets d'une dimension véritablement surprenante; d'après les plus graves de leurs docteurs, la plume dont se sert l'ange qui écrit les actions des hommes est si longue qu'un cavalier courant à toute bride pourrait à peine en parcourir la distance en cinq cents ans. (Reinaud, *Monuments arabes,* II, 29.)

([1]) D'après un appréciateur judicieux (Kulb), la relation de Cadamosto est un inestimable trésor, une peinture fidèle et naïve du pays, des mœurs et des usages. Elle a été imprimée plusieurs fois de 1507 à 1520, en italien, en latin, en allemand; elle se trouve dans le 1er volume des *Viaggi* de Ramusio, dans la *Description historiale de l'Afrique,* 1556, dans la *Collection des voyages en Afrique* publiée par M. Walckenaer et dans d'autres Recueils.

Bornons ici ces remarques qu'il nous serait facile d'étendre davantage, mais il faut se garder de tout dire.

G. Brunet, de Bordeaux.

GILLEBERTI CARMINA *ex codice sec.* XII *bibliothecæ regiæ Burgundicæ nunc primum edidit* Ludovicus Tross. Hammone, *sumptibus* L. Trossii. 1849. 1 vol. in-8°.

« Quand la tempête souffle, le sage adore l'écho. » Ce mot charmant et profond de Pythagore nous est venu à l'esprit pendant que nous tenions là devant nous et que nous parcourions d'un œil avide ces pages remarquables d'un écrivain belge du XIIe siècle. En effet, en ces temps où l'agitation est dans tous les cœurs et où le monde semble entrer dans une phase nouvelle et inconnue, combien d'intelligences gardent le calme nécessaire aux études sérieuses? Il en est bien peu sans doute. Reconnaissance donc aux hommes qui ne se laissent pas entraîner par le flot des passions du moment et qui restent fidèles au culte élevé des choses de l'esprit. Reconnaissance à ceux qui, sans se laisser distraire par les mille bruits du dehors, persévèrent dans leur noble tâche et continuent à fouiller le passé pour en tirer des noms oubliés et en faire sortir des œuvres d'intelligence que le temps y avait ensevelies depuis des siècles.

Parmi ces hommes il faut placer le savant éditeur du volume dont nous rendons compte ici. M. L. Tross est connu depuis longtemps par plusieurs importants travaux sur la littérature ancienne et surtout par sa belle traduction de la *Mosella* d'Ausone et par les notes historiques et philologiques dont elle est accompagnée. Mais ce n'est pas uniquement à l'étude des littératures classiques qu'il s'est voué. Il s'est consacré, avec non moins de zèle, à de grandes recherches sur les poëtes latins du moyen âge. On comprend aisément que son attention se soit fixée sur le riche dépôt des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne où sont encore enfouies tant de richesses, et où

il a fait une ample récolte de productions inédites et intéressantes à plus d'un titre. Malheureusement les circonstances sont si peu favorables à la publication de recueils de ce genre, que l'éditeur a dû se borner à ne publier, pour le moment, que deux ouvrages inédits de Gillebertus, tirés du Codex n°s 723-727, qui provient de l'ancienne abbaye de Heylissem, près de Jodoigne, en Brabant.

Qui est ce poëte inconnu dont le nom frappe ici pour la première fois nos oreilles? Ce simple prénom de Gillebertus, qui ne nous est révélé que par un acrostiche, nous laisse au milieu du champ vague des conjectures, et aucun autre indice ne nous permet d'établir à quelle partie de la Belgique cet écrivain a appartenu, quel rang social il a occupé, à quelle époque précise il a vécu.

M. Tross, si familiarisé avec la paléographie et avec les productions des écrivains du moyen âge, conjecture que l'auteur inconnu a appartenu à la Belgique ou, du moins, qu'il y a vécu et composé ses poëmes, se fondant en cela sur le caractère de l'écriture du Codex qui porte ce cachet particulier que présentent plusieurs manuscrits de la même période, dont l'origine belge ne saurait être révoquée en doute. Pour établir l'époque approximative où le poëte a dû vivre, M. Tross s'appuie sur les formes du style, sur l'ordre des idées et particulièrement sur le caractère de la versification qui est manifestement de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle. Il produit, en outre, plusieurs circonstances historiques qui concourent à appuyer cette thèse, par l'analogie ou l'accord qu'elles présentent avec le fond des idées développées dans le premier des deux poëmes de notre auteur.

La lecture attentive de cet écrit ne laisse presque pas de doute que notre Gillebert n'ait appartenu à un ordre monastique ou, du moins, qu'il n'ait été revêtu du caractère ecclésiastique. Mais parmi les nombreux écrivains du même nom qui ont cultivé la poésie latine, à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle et qui sont mentionnés par Fabricius dans sa *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis,* et par Leyser dans son *Historia poetarum et poematum medii ævi,* quel est celui à qui ces ouvrages doivent être attribués? C'est là une question à laquelle il est difficile de répondre, vu l'absence de tout indice autre que ceux dont il a été parlé ci-dessus. Cependant nous nous permettrions d'ajouter aux noms indiqués par

Fabricius et par Leyser, celui de Gillebert, chancelier du comte de Hainaut Baudouin V, abbé de Notre-Dame et prévôt de Saint-Aubin à Namur, à qui nous devons le *Chronicon Hannoniæ,* publié par le marquis de Chasteler (Bruxelles, 1784), si ce prélat n'avait pas cumulé une multitude de prébendes. Cet écrivain a vécu précisément à l'époque à laquelle M. Tross a rapporté les poëmes de Gillebert, d'après le caractère paléographique du manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne et d'après le caractère littéraire des poëmes inédits qui font l'objet de cet article. Il existait encore en 1221. Mais la date de sa mort est inconnue.

Quel que soit l'auteur qui a fourni les productions dont M. Tross a révélé pour la première fois l'existence au monde savant, nous devons dire qu'elles sont faites pour exciter vivement l'attention de ceux qui s'intéressent à la littérature du moyen âge. Car elles se recommandent, non-seulement sous le rapport de la forme, mais encore sous le rapport des idées qu'elles renferment. La première pièce surtout est précieuse par la peinture vive, énergique et saisissante qu'il nous fait des mœurs et des habitudes d'une partie du clergé à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle. Parfois, il s'arrête presque effrayé de sa propre témérité, et s'écrie :

Nervum arcus igitur paululum remittam,
Adhuc habet pharetra plurimam sagittam,
Et nisi centesimam quamvis non emittam,
Magnum in periculum me meosque mittam.

Mais le courage lui revient, et il reprend :

Sed non est quod timeam, nec possum tacere,
Ubi nullus timor est, vanum est timere,
Nec vetare poterit quisquam me dolere,
Nimium est timidus, qui non audet flere.

Si timoris quicquam est, claudam hic in cista,
Mihi soli scripserim, solus legam ista ;
Sibi soli sæpius canit cytharista,
Et solus psalterium ruminat psalmista.

On sent à ce vigoureux langage que le poëte appartient à cette époque si curieuse à étudier, où le roman du Renard ouvrait son

cycle de sarcasmes et où Rutebeuf s'annonçait dans le lointain.

Le second poëme forme, avec celui qui précède, un singulier contraste. C'est une pièce adressée sans doute à quelque jeune et pieuse fille consacrée à la vie du monastère. Ici la voix du poëte prend un tout autre ton. Elle a quelque chose de doux et de *melliflu* qui repose l'esprit après l'âpre et ardente invective qu'elle vient de proférer. Rien n'est charmant comme les strophes suivantes :

Divites in seculo diligenti cura,
Multa cum possideant, quærunt adhuc plura ;
Hi non cessant rapere cito peritura,
Tu non cesses quærere semper duratura.

Nunc ætatem teneram doceas servire,
Tener equus facile discit obedire,
Fac, dum molle lutum est, rotam circuire,
Ut in usus congruos possit vas exire.

In præceptis domini dulciter labora,
Cito tibi fient hæc melle dulciora,
Et ut nunquam facias nisi meliora,
In te cuncta populi versa credas ora.

In agone similis esto decertanti,
Ubi tantus populus, spectatores tanti,
Magnus ibi provenit honor triumphanti
Et major confusio male dimicanti.

Contra mundi vitia magnus est conflictus,
Ille dat, hic vicibus versis suffert ictus,
Ille stat viriliter, ille cadit victus,
Ille flet tenacibus vinculis astrictus.

At tu, Dei famula, quæ non corruisti,
Sed in bello fortiter adhuc perstitisti,
Quoniam te protegunt armamenta Christi,
Levius eriperis in hac pugna tristi.

Cunctis est facilius intra murum stare
Et ex alto iaculis hostem propulsare,
Quam receptum turribus captis expugnare,
Labor est et tædium fracta reparare.

Nous n'avons pu résister au plaisir de citer ces strophes où se

révèle réellement une haute pensée poétique. Nous aurions voulu en citer un plus grand nombre, pour faire apprécier plus complétement à nos lecteurs le talent du poëte belge que M. Tross nous a fait connaître par son intéressante publication. Mais nous espérons avoir bientôt à revenir sur ce livre, lorsque des circonstances un peu plus favorables aux publications littéraires auront permis au savant éditeur de Gillebert de livrer au public la grande collection de poëtes latins inédits du moyen âge, qu'il prépare et dans laquelle la Belgique retrouvera sans doute plus d'un nom injustement oublié et plus d'une gloire effacée.

A. V. H.

Singularités bibliologiques.

(4e article, *voy.* pp. 139-151.)

II. — IMPRIMEURS ET IMPRIMERIES IMAGINAIRES.

114. *Manloveriana,* pour servir de supplément à l'Europe ridicule, par rapport à la guerre présente. *De l'imprimerie du futur congrès,* 1762, in-18.

115. *Bibliothèque des petits maîtres. Au Palais-Royal, chez la petite Lolo,* 1742, in-12.

116. *Éloge de l'ivresse. Bacchopolis* (Paris), an VI, in-12.

117. *Le Coq-à-l'asne,* ou l'éloge de Martin-Zèbre. *Asnière,* 100070060, in-8°.

118. *Almanach de Dieu pour* 1738, dédié à M. Carré de Montgeron. *Au Ciel,* in-18.

119. *Almanach du Diable pour* 1738. *Aux Enfers,* in-18.

120. *Les filles-femmes et les femmes-filles,* ou le monde changé, par Simien (de Boissy). *Au Parnasse,* 1751, in-12.

121. *Le livre Jaune. A Cocupole, l'an du cocuage d'Adam* 5759, in-8°.

122. *Manuel des boudoirs,* ou essais érotiques sur les demoiselles d'Athènes. *Cythère, l'an du plaisir* 1240, 4 vol. in-18.

123. *Il libro del Perchè,* la pastorella del marino. *Nullibi et ubique,* nel XVIII secolo, in-12.

124. *Histoire secrète du prince Croqu'étron et de la princesse Foirette. Gringuenaude,* s. d., in-18.

125. *Acajou et Zirphile. Minutie,* 1744, in-8°.

126. *Cantiques nouveaux de St-Charles-Borromée, et de Sainte-Catherine. A l'Isle Sonnante,* 1779, in-8°.

127. *Fragments d'un poëme sur Dieu,* par Sylvain Maréchal. *Atheopolis,* 1791, in-8°.

128. *La Caninéide,* poëme en quatre chants. *Caniséis,* 1808, in-18.

129. *Vie du roi Salomon,* surnommé le Sage, rédigée par Théophile, prince R... C...., souverain d'Heredon. *Jérusalem* (Paris), 5802, petit in-8°, fig.

130. *La France galante,* ou histoire amoureuse de la cour. *Cologne, P. Marteau* (Holl. Elsev.), petit in-12.

131. *Les trônes chancellant* (sic), ou dialogue curieux et politique entre le comte Tekeli et Guillaume de Nassau. *Mont* (?), 1690, in-12.

132. *Nouveau dictionnaire français*, par un aristocrate, dédié à l'Assemblée dite nationale. *En France*, juin 1790, in-8°.

133. *Précis de la vie ou confession générale du comte de Mirabeau ; A Maroc, de l'imprimerie impériale*, et se trouve *en Europe* dans les capitales, *en France, partout*. Prix : *Rien*. 1789, in-8°.

134. *Avertissement salutaire aux confrères*... Martyrs persécutés par leurs femmes. *A Souffrance*, in-8°.

135. *Le tableau de la volupté*, ou les quatre parties du jour, poëme en vers libres, *à Cythère, au Temple du plaisir*, 1771, petit in-8°.

136. Recueil de diverses poésies des plus célèbres autheurs de ce temps. *Londres* (Paris), *Chamhoudry*, 1652, petit in-12.

Ce recueil contient : la belle Gueuse, la belle Aveugle, la Muette Ingrate, la Belle Sourde, la Belle Voilée, la Vieille Amoureuse, Métamorphose des yeux de Philis en astres, Métamorphose de Céyx et d'Alcyone, le Temple de la Mort, et autres pièces curieuses.

137. *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus*, traduction nouvelle en prose, suivie de la Veillée des fêtes de Vénus. *A Paphos, et se trouve à Paris, chez le Boucher*, 1773, in-4°.

138. *D'une pugnition divinement envoyée aux hommes et aux femmes pour leurs paillardises et incontinences désordonnées* (en 1493), avec notes amples, fructueuses, et très congruantes au sujet ; par P. Stephen Baliger M. D. (G. Peignot). *A Naples et en France* (Paris), 1836, in-8°.

139. *Combat à mort*, ou mort héroïque de Propret (par Ragot dit Grandval fils). *Imprimé à la campagne*, S. D. in-8°.

140. *Les deux biscuits* (par le même). *Astracan*, 1752, in-8°.

141. *Madame Engueule*, ou les accords poissards, comédie-parade (par Boudin). *Congo*, 1754, in-8°.

142. *Plus de mandarins,* ou la Chine sauvée, bagatelle civico-parade. *Nankin,* s. d., in-8°.

143. *Le triomphe du tiers-état,* ou les ridicules de la noblesse, comédie héroï-tragique. *Dans le pays de la Raison,* 1789, in-8°.

144. *La Targétade.* S. l. *L'an second de la liberté de la presse,* in-8°.

145. *Cornélie, Vestale,* tragédie (par le président Hénault et Fuzelier). *Imprimée à Strawberry Hill.* (Imprimerie particulière d'Horace Walpole), 1768, in-8°.

146. *Éloge historique de Jean-Sylvain Bailly,* par S.-P. de Mérard-St-Just. *Londres* (Paris, Didot), 1794, in-18.

Tiré à 25 exemplaires seulement.

147. *La chasse aux bibliographes et antiquaires mal-advisés,* par un des élèves que l'abbé Rive a laissés dans Paris (l'abbé Rive lui-même). *Londres, N. Aphobe* (*Aix* en Provence), 1789, 2 vol. in-8°.

148. *L'enseigne du prévoyant ;* avec l'enseigne du couronnement de la Royne et reception de sa regence, et changement d'autre nom de Roy. Au treize, quatorze, et quinziesme iours de may, le regne dù roy se separit à l'an mil six cens dix, et l'autre recommencit à l'an seize cens dix, ie le dis à la reigle paternelle, que c'est d'enseigner l'asseurance en foy et loy, faisant instruction, etc. *Paris* (1610), *Cecy a este faict pour sonder les subiet du Prevoyant, qui desire se fonder à recompense en avoir : Les Viettes, par J. L., imprimeur du dict autheur. Avec sa comparence.* In-8°.

Ce singulier opuscule de 8 ff. non chiffrés, est signé P.-D. Chanteraine.

149. *Contes* (en vers) pour ceux qui peuvent encore rire. *Plaisance, sans nom,* 1789, in-18 de 196 pp.

Ouvrage rare lorsqu'il est complet. On le trouve quelquefois finissant à la page 108. Il est donc à présumer que la publication du surplus ne fut pas autorisée.

150. *Satyre d'un curé picard sur les vérités du temps* (en langue picarde), par le R. P. ***, jésuite. *Avignon, Claude Lenclume, à l'enseigne du Mecheten Pot,* 1574, in-12.

151. *Opere di Ferrante Pallavicino. Villa-Franca* (Amsterdam, Elsev., à la Sphère), 1666, in-12.

152. *Vert-vert,* ou les voyages du perroquet de Nevers, poëme héroïque (par Gresset). S. l., *au Perroquet,* 1736, in-12.

153. *Conte à dormir debout,* ou l'art d'ennuyer ses lecteurs. *A Cornu, chez Jendors le Petit, libraire, au Sommeil d'Issé.* 1746, in-12.

154. Le Guide national, ou l'Almanach des Adresses. *Paris, l'an dernier de la despotico-jacobinocratie.* In-12.

155. *Pasquillorum tomi duo quorum primo versibus ac rhythmis, altero soluta oratione conscripta quamplurima continentur* (collect. a Celio Secundo Curione). *Elevtheropoli* (Basileæ), 1544, petit in-8°. Rare.

156. *Histoire politique et amoureuse du fameux cardinal Louis Portocarrero,* archevêque de Tolède, mise au jour pour la satisfaction des personnes galantes. S. l. (Holl., Elsev.). *Imprimé chez Jeune le Sincère* (*à la Sphère*). 1704, petit in-12.

157. *Pantin et Pantine,* conte. Paris, *chez tout le monde, à la folie, l'an du Bilboquet,* 35, in-12.

158. *Mémoires de l'Académie des Colporteurs.* S. l., *de l'imprimerie ordinaire de l'Académie,* 1748, petit in-8°.

159. *Nouvelle école publique des finances,* ou l'Art de voler sans ailes. *Paris, chez Robert le Turc, rue d'Enfer, à la Hache d'Or* (Holl., Elsev., à la Sphère), 1707, petit in-12.

160. *Les baisers de Jean Second,* traduction française, accompagnée du texte latin. 1771, *à Cithère,* in-8°.

161. *Le plaisir, rêve,* poëme, 1755, *Otiopolis,* in-8°.

162. *L'école de la volupté. Dans l'isle de Calypso, aux dépens des nymphes,* 1747, in-8°.

163. *Laus ululæ ad conscriptos ululantium patres et patronos,* authore Curtio Jaele. *Prostat Claucopoli apud Caesium Nyctimenum, in platea ulularia, sub signo amatoris Ululæ,* in-32.

164. *Épître du diable à monsieur de Voltaire. Aux Délices.* 1760, in-8°.

165. *Salomon. De Statu Ecclesiæ evangelico-reformatæ in Transilvania. Claudiopoli,* 1840, in-8°.

166. *Histoire de Fortunatus.* A *Bedarides,* 1767, in-12.
Ce livre appartient à la collection de la Bibliothèque bleue.

167. *L'Ombre Errante,* rêve historique qui embrasse tout ce qui s'est passé d'intéressant depuis Pharamond jusqu'à Louis XVI. *Dans l'Atmosphère, de l'imprimerie des Génies,* 1777, 2 vol. in-12.

168. *Bibliotheca Scatologica* ou Catalogue raisonné des livres traitant des vertus faits et gestes de très noble et très ingénieux Messire Luc (*a Rebours*), Seigneur de la Chaise et autres lieux mêmement de ses descendants et autres personnages de lui issus ouvrage très utile pour bien et proprement s'entretenir ès-jours gras de carême-prenant disposé dans l'ordre des lettres K, P, Q Traduit du prussien et enrichi de notes très congruantes au sujet par trois savants en us. *Scatopolis, chez les marchands d'Aniterges l'année scatogène* 5850. (Paris, P. Jannet, successeur de Silvestre.)
Ce livre singulier forme le complément du *Journal de l'amateur de livres,* tome II. — Année 1849. Nous en donnerons l'analyse dans un des prochains numéros de ce Bulletin.

Le capitaine A. De Reume.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Notice sur JEAN-FRANÇOIS-MARIE GUILLAUME.

M. Guillaume, membre de la Société des Bibliophiles français, naquit en 1766, à Besançon. Après avoir fait de bonnes études, il se fit recevoir avocat au Parlement, et fut, en 1790, nommé procureur du roi de la maréchaussée de Franche-Comté; mais, durant la Terreur, voulant donner des preuves de patriotisme, afin de délivrer son père jeté dans les prisons de Dijon, il s'engagea dans les volontaires de la Côte-d'Or. La carrière des armes était peu de son goût; cependant il resta au service pendant près de trois années, fit la guerre en Vendée, et reçut une blessure. De retour dans sa famille, il devint administrateur du district de Besançon, assesseur au tribunal des douanes en 1810, et en 1818 juge au tribunal de première instance. Il remplit avec zèle et intelligence ces diverses fonctions, et mourut dans sa ville natale, le 28 mars 1848. Il était membre des Académies de Caen, de Besançon, etc. Littérateur estimable et bibliophile passionné, il mit de longues années à former sa riche bibliothèque, qui était pour lui une source inépuisable de jouissances. Habitué à vivre avec simplicité, il se livrait presque exclusivement, et autant que le permettaient ses occupations judiciaires, à son goût pour les recherches bibliographiques. Une vie aussi calme ne devait pas attirer les regards d'un monde qui ne juge que sur les apparences; et M. Guillaume, il faut le dire, fut peu compris. Cependant, sous un extérieur simple, il cachait une instruction solide qui lui permettait d'entretenir une correspondance intéressante et suivie avec un grand nombre de savants. Il a publié une *Notice sur les lettres inédites de Voltaire à l'abbé d'Olivet;* des *Études*

sur La Fontaine ; des *Observations sur la littérature ;* une *Notice sur l'histoire de René, etc. ;* un *Essai sur la bonhomie et l'indulgence ;* un *Conte* intitulé : l'*Abbaye au bois ;* des *Anecdotes Franc-Comtoises.* Sincère admirateur de La Fontaine, M. Guillaume a travaillé, avec M. L. Prel, de Rouen, pendant bien des années à un grand ouvrage sur l'inimitable fabuliste ; ce travail devait former 4 vol. in-8° ; le manuscrit, conservé avec soin dans sa famille, pourrait fournir d'amples renseignements aux littérateurs qui s'occuperaient du même sujet. M. Guillaume a, en outre, laissé en manuscrit des *Mélanges littéraires,* dans lesquels il a cherché à imiter le *Ménagiana.*

* * *

Généalogie de la noble famille Elsevier.

ARMES. D'azur à la croix pleine en talus d'or, cantonnée au 1er et 4e d'un lion, passant d'or, et au 2e et au 3e de trois fleurs de lis d'or. *Cimier,* un lion d'or tenant une croix recroisettée de gueules.



I. N... ELSEVIER. Il procréa :

1. Marie Elsevier, qui épousa, à Anvers, le 22 mai 1565, Josse de Clerck.

2. Nicolas Elsevier, qui épousa, à Louvain, Catherine Van Opstal, née à Louvain, décédée à Leyde, en 1611 ; de ce mariage :

   1.) Jeanne Elsevier, née à Louvain, qui épousa, à Leyde, en 1600, Michel-Mathieu Chimaer, né à Vilvorde, en 1579. Il décéda en 1647 ; elle en 1651.

3. Louis Elsevier, qui suit II.

II. LOUIS ELSEVIER *ou* d'ELSEVIER [1]. Il naquit à Louvain, vers 1540, et après avoir demeuré à Anvers, Wesel, Douai et Louvain, il s'établit, en septembre 1580, à Leyde, où il décéda, le 4 février 1617. Il épousa Marie Duverdyn, décédée à Leyde, le 3 décembre 1613.

De ce mariage :

1. Mathieu Elsevier, qui suit III.

2. Louis Elsevier, né à Anvers, libraire à La Haye, ancien de l'église wallonne, à La Haye, y décédé, en 1621, qui épousa, à Leyde, le 30 juin 1590, Wilhelmine Corneille, de Leyde ; de ce mariage :

   1.) Corneille Elsevier, né à La Haye, en 1591, étudiant de l'université de Leyde, en 1608, décédé avant 1619.

   2.) Marguerite Elsevier, vivant à La Haye, en 1662, qui épousa Jacques Van Egum, décédé en 1648.

3. Gilles Elsevier, né à Wesel, décédé à Leyde, le 1er juillet 1651, qui épousa 1° à Leyde, le 4 février 1597, Anne Hartshals, de Louvain, décédée le 16 août 1599 ; 2° le 4 juillet 1600, Françoise Hendrikx, veuve d'Étienne Bullaert, décédée le 12 octobre 1621 ; du premier mariage :

   1.) Marie Elsevier, née à Leyde, vivant en 1652, qui épousa, en 1617, Pierre Van Vyven, négociant, à Londres, décédé à Leyde, en 1626. Elle se remaria, en 1629, à Joris-Corneille Van Spreeuwen.

(1) Le premier imprimeur du nom d'ELSEVIER.

2.) Élisabeth Elsevier, née à Leyde, qui épousa, en 1621, Abraham de Visschere, négociant à Leyde : ils vivaient encore en 1652.

4. Josse Elsevier, chef de la quatrième branche actuelle, Elsevier-Dom ; il suit III4.

5. Arnaud Elsevier, né à Douai, peintre, à Leyde, décédé à Rotterdam, en 1648, qui épousa, à Leyde : 1° le 22 février 1607, Marie Van Swieten, fille de Simon Thomas et de Jacomine Bailly, décédée le 10 mars 1626 ; 2° le 8 novembre 1626, Christine Everaerts, fille de Pierre et de Madeleine Canin, veuve de Thierri de Boetselaer ; du premier mariage :

1.) Simon Elsevier, né à Leyde, en 1607, capitaine de marine, décédé à Delft, le 11 septembre 1644, qui épousa, le 4 juillet 1634, Cornélie Van den Bergh, décédée en 1668 ; de ce mariage :

1.) Marie Elsevier, née à Delft, le 22 août 1635, décédée, le 20 février 1674, qui épousa, en 1651, Jean Strick, décédé le 17 février 1672.

2.) Jacob Elsevier, né à Delft, le 19 novembre 1637, négociant à Amsterdam et à Delft, décédé à Delft, le 12 août 1719, qui épousa : 1° le 26 mai 1658, Catherine Verney ; 2° le 24 juin 1660, Élisabeth Van Exel, décédée le 25 janvier 1727.

3.) Alette Elsevier, née à Delft, le 27 août 1641, qui épousa, le 5 octobre 1659, Jean Spoors, notaire et procureur.

2.) Louis Elsevier, né à Leyde, peintre, décédé à Delft, le 30 novembre 1675, qui épousa, à Leyde : 1° le 20 janvier 1645, Hélène Waelpot, décédée le 12 juin 1657 ; 2° le 7 novembre 1660, Ide Hem, décédée le 25 février 1682 ; du premier mariage :

(1. Jean Elsevier, né à Leyde, le 5 novembre 1645, négociant à Amsterdam et à Delft, décédé à Delft, le 26 juin 1687, qui épousa, à Delft, le 17 janvier 1677, Claire Van Buyren, décédée en 1696 ; de ce mariage :

(1.) Hélène Elsevier, née le 20 décembre 1677; décédée à Delft, le 25 mars 1678.

(2. Marie Elsevier, née à Delft, en 1648, y décédée le 28 septembre 1703.

3.) Jacomine Elsevier, qui épousa, en 1639, Adrien Waelpot.

4.) Marie Elsevier, qui épousa, en 1641, Hubert de Reewyk.

6. Bonaventure Elsevier, né à Leyde, en 1583, imprimeur, décédé le 17 septembre 1652, qui épousa, à Leyde, le 18 juillet 1625, Sara Van Ceulen, fille de Daniel et de Marie de Backere, décédée le 16 mars 1647; de ce mariage :

1.) Daniel Elsevier, né à Leyde, le 14 août 1626, imprimeur à Leyde et à Amsterdam, inhumé à Leyde, le 26 octobre 1680, qui épousa, à Utrecht, le 4 février 1655, Anne Beerninck, née le 13 mars 1634, décédée le 15 mars 1681, fille de Frédéric Beerninck et de Barbe Elsevier (*voyez 4e branche III*4 1); de ce mariage :

(1. Barbe Elsevier, née à Amsterdam, en 1658, y épousa, le 25 mars 1682, Jacob Haring, né en 1657, fils de Pierre; séparée en 1714.

(2. Louis Elsevier, né à Amsterdam en 1662, y épousa le 4 mars 1684, Jeanne de Roos, née en 1658. Il décéda avant 1688.

(3. Daniel Elsevier, décédé le 15 août 1669.

(4. Marie Elsevier, née à Amsterdam, en 1660, y épousa, le 16 octobre 1684, M. Gerbrand Élias, né en 1652, avocat, fils de Jacob et de Vrouwtje Pancras. Il décéda en novembre 1689; elle, le 21 août 1718.

(5. Anne Elsevier, née à Amsterdam, en 1658, décédée le 27 octobre 1724, épousa, le 10 octobre 1686, Jean Serwouters, fils de N., et de Marguerite Valentyn.

(6. Sara Elsevier, née à Amsterdam, en 1659, y épousa, le 4 mars 1684, Jacob de Roos, né en 1662.

(7. Marguerite-Wilhelmine Elsevier, décédée en 1705, y épousa, en 1700, Michel de Roos.

(8. Claire Elsevier, décédée à La Haye, le 24 mars 1748, épousa, en 1714, Nicolas Gael, né en 1655, décédé à La Haye, le 4 février 1745, à l'âge de 90 ans.

2.) Guillaume Elsevier, né à Leyde, le 21 février 1635, avocat et chanoine à Utrecht, décédé en cette ville, le 16 avril 1671; il épousa; à Utrecht, le 20 mai 1666, Barbe Beerninck, née le 11 octobre 1639, fille de Frédéric Beerninck et de Marie de Solingue, sa seconde femme (*voyez 4e branche, III4* 1); de ce mariage:

(1. Bonaventure Elsevier, né à Utrecht, le 16 octobre 1670, décédé en bas âge.

(2. Frédéric Elsevier, né à Amsterdam, décédé à Utrecht en 1720.

3.) Bonaventure Elsevier, né à Leyde, le 2 novembre 1639, négociant à Amsterdam, décédé à Leyde, le 23 septembre 1679, épousa, le 17 mai 1670, Claire Van der Linden, née à Franeker, le 17 septembre 1640, fille de Jean-Antoine Van der Linden, professeur de médecine, et d'Hélène Grondt, décédée le 12 décembre 1713; de ce mariage:

(1. Bonaventure Elsevier, né à Amsterdam, le 18 août 1673, ministre protestant, à Eethen et Drongelen, où il décéda en 1706.

(2. Sara Elsevier, née le 2 janvier 1678, décédée le 6 juin 1725, à Leyde, qui épousa, le 13 mars 1706, Jean Noë, décédé le 27 juin 1729, fils de Pierre Noë et de Marie Van Dorp.

(3. Claire Elsevier, née à Amsterdam, inhumée à Leyde, le 26 septembre 1733.

(4. Hélène Elsevier, née à Amsterdam, inhumée à Leyde, le 9 septembre 1739.

(5. Jean-Antoine Elsevier, né en 1679, employé à la chambre des comptes à La Haye, décédé le 4 mars

1739, qui épousa, le 29 janvier 1713, Jeanne-Lucie Huysman, décédée le 4 avril 1739 ; de ce mariage :

(1.) Bonaventure Elsevier, né à La Haye, le 12 septembre 1715, décédé le 14 octobre 1738, à Leyde.

(2.) Daniel-Jacob Elsevier, né le 10 août 1721, avocat à La Haye, décédé le 30 novembre 1752, à Leyde.

4.) Sara Elsevier, née à Leyde, le 8 mai 1641, décédée à Amsterdam, et inhumée à Leyde, le 19 juin 1688.

5.) Élisabeth Elsevier, née le 1er juin 1642, inhumée à Leyde, le 12 mars 1705.

6.) Marie Elsevier, née à Leyde, le 8 avril 1637, y décédée le 12 septembre 1691, qui épousa, le 27 mars 1654, Corneille de Lange, docteur en médecine, bourgmestre de Gouda, décédé le 5 mars 1682, fils de Corneille de Lange et d'Alide Cincq.

7. Adrien Elsevier, né à Leyde, en 1585, étudiant à l'université de Leyde, décédé avant 1612.

8. Marie Elsevier, née à Leyde, en 1581, décédée à Dordrecht le 19 mars 1656, épousa, en 1604, Thierri den Oosterling et, en 1622, Samuel Van der Heyde, de Dordrecht.

9. Élisabeth Elsevier, née à Leyde, en 1582, y décédée le 13 février 1655 ; épousa 1° en 1609, Lambert-Nicolas Van Tethode, dit Van Ryn, libraire à Groningue, y décédé en 1616 ; 2° en 1625, Josué-Lucas Van Vuyren.

III. MATHIEU ELSEVIER. Il naquit à Anvers en 1564 ou 1565, et fut libraire à Leyde, où il décéda le 6 décembre 1640.

Il épousa : 1° à Leyde, en 1591, Barbe Lopes de Haro, décédée en 1624, fille de Honesto Lopes de Haro, et de Marie Van der Donc, de Louvain ; 2° en 1624, Marie-Ludolfs Van Ceulen, fille du géomètre et d'Adrienne Symons, décédée en 1626 ; 3° en 1626, Élisabeth Smids, de Brême, décédée en 1639.

Du premier mariage :

1. Abraham Elsevier, qui suit IV.

2. Isaac Elsevier, chef de la deuxième branche actuelle ; RAMMELMAN ELSEVIER : il suit IV[2].

3. Jacob Elsevier, né à Leyde, en 1597, libraire à La Haye, en 1637, receveur du comte de Culembourg et puis capitaine, demeurant à Gensiger, en Allemagne, vivant en 1652, qui épousa, en 1620, Sara van Loo ; de ce mariage :

1.) Jacob Elsevier, né à La Haye, premier pilote au service de la compagnie des Indes orientales, en 1651.

2.) Abraham Elsevier, né à La Haye, lieutenant de marine, qui épousa en 1668, Marguerite Cox ; de ce mariage :

(1. Jean Elsevier, né en avril 1671, décédé à Rotterdam, le 6 mai 1760, qui épousa : 1° en 1707, Marie Baers ; 2° en 1708, Anne Menheer ; 3° en 1709, Anne de Heer ; 4° en 1722, Anne Van Daalen, veuve de Jean-Henri Sluyter.

(2. Gérard Elsevier, né en 1672, décédé à Rotterdam, le 8 mars 1712, qui épousa, en 1695, Marie Morel.

(3. Jacob Elsevier, né en 1674, décédé à Rotterdam, en 1735, qui épousa 1° en 1696, Cornélie Stout ; 2° en 1699, Debora Van den Broeck ; 3° en 1708, Marguerite Slobbe.

(4. Abraham Elsevier, né en 1678, décédé à Delft, le 26 février 1750, qui épousa, en 1716, Gertrude Van Oosten, veuve de Gérard Corver.

(5. Marguerite Elsevier, née en 1681, qui épousa, en 1708, Jean Hamilton.

(6. Louis-Chrétien Elsevier, né en 1685, qui épousa, en 1704, Gertrude Van Diest.

4. Sara Elsevier, née à Leyde, qui épousa, en 1623, Abraham Mytens, négociant à La Haye.

5. Catherine Elsevier, née à Leyde, qui épousa, en 1628, Pierre Caron, né à Bruxelles.

IV. ABRAHAM ELSEVIER. Il naquit le 14 avril 1592, fut imprimeur à Leyde, et décéda le 14 août 1652.

Il épousa, en 1621, Catherine van Waesbergen, décédée le 25 octobre 1659.

De ce mariage :

1. Jean Elsevier, né le 27 février 1622, imprimeur à Leyde, décédé le 8 juin 1661, qui épousa, en 1647, Ève van Alphen, décédée le 18 mars 1695 ; de ce mariage :

    1.) Marie-Catherine Elsevier, née le 7 avril 1655, décédée le 18 janvier 1718, qui épousa, en 1679, Dominique Doessen, né le 30 janvier 1654, secrétaire de Soetermeer.

    2.) Daniel Elsevier, né le 14 avril 1648, capitaine de vaisseau, décédé le 26 février 1688, qui épousa, en 1675, Amaranthe van Swanenveld, veuve de Gilles de Roy, décédée le 18 septembre 1703 ; de ce mariage :

        (1. Jean-Daniel Elsevier, né le 3 août 1678, lieutenant de marine, décédé à Leyde, le 16 décembre 1698.

        (2. Amaranthe-Catherine Elsevier, née le 10 septembre 1679, décédée le 14 octobre 1742, qui épousa : 1° en 1700, Jean-François de Wael-Crommelin, décédé le 9 janvier 1733 ; 2° en 1738, Jean van Teylingen, bourgmestre à Leyde.

    3.) Abraham Elsevier, né le 5 avril 1653, avocat, échevin et imprimeur à Leyde, décédé le 30 juillet 1712, qui épousa, le 22 juin 1695, Marie Vermeulen, décédée le 17 mars 1738, épouse en secondes noces de Isaac Elsevier (*Voyez* 3e branche V³ 1.) ; de ce mariage :

        (1. Ève-Marie Elsevier, née le 19 janvier 1696, décédée le 13 octobre 1727, qui épousa Pierre du Mée, secrétaire et bailli de Soetermeer.

2. Abraham Elsevier, né le 17 juin 1625, solliciteur militaire à La Haye et receveur de Kempeland, décédé à Oorschot, le 9 mai 1694, qui épousa, en 1650, Catherine Blommaert, décédée le 24 janvier 1695 ; de ce mariage :

1.) Samuel Elsevier, né à La Haye, le 9 novembre 1653, négociant au cap de Bonne-Espérance, décédé le 19 juillet 1724, qui épousa : 1° en 1681, Anne-Marie Six de Chandelier ; 2° en 1691, Anne-Christine Mulder ; 3° en 1703, Marie Wasteaux ; 4° en 1709, Anne-Catherine de Wildt, décédée à Leyerdorp, le 15 mai 1721 ; du premier mariage :

(1. Jeanne-Constance Elsevier, né le 15 février 1684, décédée à La Haye, le 13 avril 1759, qui épousa Henri Beck, ministre protestant au cap de Bonne-Espérance.

Du second mariage :

(2. Abraham Elsevier, né en 1693, cadet de marine, décédé en 1717.

(3. Jean Elsevier, né en 1695, cadet de marine, décédé en 1716.

(4. Samuelle-Jacqueline Elsevier, née le 25 juin 1698, décédée le 13 juin 1751, qui épousa, le 27 septembre 1718, Corneille Steenwyk, fils de Jean Corneille et de Sara Rottermont.

2.) Isaac Elsevier, né à La Haye, le 3 octobre 1658, employé à la chambre des comptes, décédé le 2 mars 1727, qui épousa, en 1689, Marie-Théodore de Wildt, décédée le 3 juin 1721 ; de ce mariage :

(1. Guillaume Elsevier, né le 4 septembre 1691, capitaine de vaisseau, décédé à La Haye, le 12 mai 1769.

(2. Marie-Catherine Elsevier, née le 17 février 1699, décédée le 5 juin 1756, qui épousa, le 27 mars 1729, Guillaume Waterbeek, secrétaire de Hoogloon, décédé le 27 novembre 1761.

(3. Samuel Elsevier, né le 1er janvier 1704, décédé le 20 mai 1740, qui épousa : 1° le 15 juin 1730, Adrienne-Sophie Van Overveld ; 2° Petronille-Cornélie Terburgh.

{4. Chrétien Elsevier, né le 30 août 1705, négociant à Batavia, décédé à La Haye et inhumé à Sassenheim, le 20 décembre 1761.

3. Isaac Elsevier, qui suit V.

V. ISAAC ELSEVIER. Il naquit le 26 mars 1627, fut négociant et échevin à Rotterdam, et décéda le 3 septembre 1684.

Il épousa, en 1650, Anne Van der Mast, décédée le 15 novembre 1679.

De ce mariage :

1. Abraham Elsevier, qui suit VI.
2. Marie-Catherine Elsevier, née le 8 décembre 1667, décédée le 25 février 1733, qui épousa, en 1686, Thomas van Naarssen, échevin à Rotterdam, décédé le 22 novembre 1696.

VI. ABRAHAM ELSEVIER. Il naquit le 27 décembre 1654, fut bourgmestre à Rotterdam, et décéda le 13 avril 1707.

Il épousa, en 1680, Antoinette Rosterman, décédée le 24 juin 1741, à Utrecht.

De ce mariage :

1. Anne Elsevier, née le 18 janvier 1685, décédée le 28 novembre 1748, qui épousa, en 1712, Jean-Pierre Van Mansveld, bourgmestre à Utrecht et conseiller à la cour de cette ville, décédé le 10 février 1756.
2. Isaac Elsevier, qui suit VII.

VII. ISAAC ELSEVIER. Il naquit le 29 avril 1690, fut conseiller et échevin à Rotterdam, et décéda le 31 juillet 1747.

Il épousa : 1° en 1721, Wilhelmine-Adrienne Van Hogendorp ; 2° en 1727, Marie van Meel, décédée en 1794.

Du second mariage :

1. Antoinette-Pétronille Elsevier, née le 10 février 1730, qui épousa : 1° en 1745, Antoine Van Heemskerck ; 2° en 1751, Guillaume Van Heemskerck.

2. Jeanne-Marie Elsevier, née le 27 août 1731, qui épousa, en 1755, son cousin germain Abraham-Ludolf Van Mansveld, né le 23 mars 1717, fils de Jean-Pierre Van Mansveld, et d'Anne Elsevier. (*Voyez* ci-dessus VI, 1.)

3. Thymon-Abraham Elsevier, né le 9 septembre 1733, conseiller à Rotterdam, décédé le 14 juillet 1778, qui épousa, le 16 janvier 1759, Catherine Lakeman.

4. Théodore Elsevier, qui suit VIII.

5. Jean-Jacob Elsevier, né le 6 décembre 1746, échevin et bourgmestre à Rotterdam, décédé le 19 décembre 1819.

VIII. THÉODORE ELSEVIER. Né le 5 août 1743, il décéda le 14 août 1778.

Il épousa, en 1774, Vincente-Jeanne Balfour.

De ce mariage :

1. Isaac-Jean Elsevier, né à Rotterdam, le 15 mai 1775, premier lieutenant de marine, décédé à Batavia en 1820.

2. Corneille-Ménard Elsevier, né le 15 novembre 1777, décédé à Rotterdam, le 8 septembre 1810.

3. Thymon-Abraham Elsevier, qui suit IX.

IX. THYMON-ABRAHAM ELSEVIER. Né à Berg-op-Zoom, le 14 août 1778, il décéda en 1842.

Il épousa, en 1820, Alette-Catherine Spielfeld.

De ce mariage :

1. Théodore Elsevier, né le 29 juillet 1821, décédé à Curaçao, le 27 janvier 1849.

2. Jean-Henri-Guillaume Elsevier, né le 22 août 1822.

3. Catherine-Henriette Elsevier, née le 18 août 1825.

4. Alette-Catherine Elsevier, née le 22 juin 1826.

DEUXIÈME BRANCHE. — RAMMELMAN-ELSEVIER.

IV². ISAAC ELSEVIER. Il naquit à Leyde, le 11 mars 1596, fut im-

primeur, puis capitaine des prisonniers à Rotterdam, et décéda à Cologne, le 8 octobre 1651.

Il épousa, en 1616, Jacomine Van Swieten, née à Leyde, le 11 novembre 1590, fille de Simon Thomas et de Jacomine Bailly, décédée à Rotterdam, en 1668.

De ce mariage :

1. Louis Elsevier, qui suit V².
2. Simon Elsevier, né à Leyde, le 14 avril 1621, lieutenant de marine, puis négociant à Delft, décédé le 2 mars 1680, qui épousa : 1° le 19 septembre 1644, Anne de Visschere, née à Leyde, le 1er décembre 1622, fille d'Abraham de Visschere, et d'Élisabeth Elsevier (*voyez* ci-dessus II, 3. 2.); 2° en 1653, Jeanne-Marguerite de Bosch Van Wolfswinkel, décédée à Delft, le 15 août 1679; du second mariage :
   1.) Henri-Elsevier, né à Delft, le 16 août 1665, décédé à Archangel en Russie, en 1713.
3. Isaac Elsevier : chef de la troisième branche actuelle, Elsevier Stockmans : il suit V³.
4. Jacomine Elsevier, née à Leyde, le 16 mars 1618, épousa, en 1647, Jean Bailly, de Dantzig.
5. Marie Elsevier, née à Rotterdam, le 1er mars 1627; épousa, à Delft, le 29 novembre 1648, Pierre Vromans, avocat, et le 26 octobre 1664, Guillaume Veruly.

V². LOUIS ELSEVIER. Il naquit à Leyde, le 15 février 1617, fut capitaine de marine, et inhumé à Rotterdam, au *Princekerk*, le 22 décembre 1640.

Il épousa, en 1639, Adrienne Bosman, fille d'Iman, bourgmestre à Rotterdam, et de Weinande Van der Aa, décédée le 23 juillet 1662.

De ce mariage :

1. Barbe Elsevier, née à Rotterdam, le 11 mai 1640, décédée le 12 avril 1689, qui épousa, le 24 mars 1662, Thierri Meesters, notaire et procureur à Rotterdam, décédé le 15 décembre 1707, fils de Jean-Mathieu Meesters, bourgmestre à Rotterdam, et de Marie Van Gelder.

2. Louis Elsevier, qui suit VI[a].

VI[a]. LOUIS ELSEVIER. Né à Rotterdam, le 27 août 1641, commissaire des convois et licences, décédé le 29 décembre 1711, à Gouda.

Il épousa, le 22 juin 1664, Marie Van den Abeele, décédée le 13 février 1720, fille de Corneille Van den Abeele, docteur en médecine, et d'Ève RAMMELMAN.

De ce mariage :

1. Corneille Elsevier, né à Rotterdam, le 9 avril 1676, ministre protestant, à Sluipwyk, décédé le 24 mai 1759, à Rotterdam. Il épousa : 1° en 1714, Sara Damman; 2° en 1738, Marie-Élisabeth Keyser, veuve de Nicolas Duyf, décédée le 1er décembre 1749.
2. Isaac Elsevier, qui suit VII[a].
3. Barbe Elsevier, née le 16 juillet 1684, décédée en 1740, qui épousa, le 29 novembre 1718, Benjamin Damman, veuf de Gertrude Van den Bogaert, décédé à Bengalen, le 17 octobre 1717.

VII[a]. ISAAC ELSEVIER. Il naquit à Rotterdam, le 3 mai 1678, fut capitaine de marine, et décéda le 6 juillet 1735.

Il épousa à Gouda, le 10 avril 1701, Jacomine-Catherine Taelman, décédée le 29 janvier 1731, fille d'Abraham Taelman, et de Catherine Mom.

De ce mariage :

1. Abraham Elsevier, né le 8 février 1702, lieutenant de marine, décédé à l'île Saint-Eustache, le 25 janvier 1744, qui épousa, en 1723, Reiniere Weymans, décédée le 26 février 1742; de ce mariage :
    1.) Reinier Jean Elsevier, né à Rotterdam, le 1er février 1730, décédé à Batavia le 8 juin 1759, capitaine de marine, épousa à Delft, le 10 janvier 1756, Catherine Vander Mandelen, veuve d'Abraham Brouwenaer, décédée à Amsterdam, le 23 juillet 1793.
    2.) Pierre Elsevier, né le 19 mars 1735, décédé à Delft, le

3 novembre 1791, qui épousa : 1° Jeanne de Haes; 2° Gertrude Schuts; du second mariage :

(1. Abraham Elsevier, né le 1er avril 1777, lieutenant d'infanterie, décédé à Curaçao en 1818.

2. Louis Elsevier, qui suit VIII².

3. Corneille Elsevier, né à Rotterdam, le 19 septembre 1717, décédé à Harlem le 14 novembre 1761 : il est auteur de plusieurs ouvrages littéraires.

VIII². LOUIS ELSEVIER. Il naquit à Rotterdam, le 5 février 1711, fut capitaine de marine, et décéda à Amsterdam, le 9 janvier 1783.

Il épousa : 1° à Amsterdam, le 15 octobre 1751, Gertrude-Agathe Verryn, décédée le 10 juillet 1762, fille de Jean Verryn, et d'Agathe Bogaert; 2° le 27 février 1765, Jeanne de Gorter, décédée à Harderwyk, le 7 mars 1788, fille de Jean de Gorter, professeur de médecine à l'université de Harderwyk, ensuite médecin de la cour impériale de Russie, et de Susanne Van Bassenn.

De ce mariage :

IX². ISAAC-JEAN RAMMELMAN-ELSEVIER. Il naquit à Amsterdam, le 14 décembre 1770, fut gouverneur de l'île de Curaçao, et mourut le 6 mai 1841. C'est le premier qui prit le surnom de Rammelman, et qui porta les armoiries écartelées aux 1er et 4e de gueules à trois bandes ou barres d'or, qui est Rammelman, aux 2e et 3e, Elsevier [1].

Il épousa à Harderwyk, le 4 janvier 1790, Jeanne-Pétronille Martinius, née le 1er octobre 1773, fille de Dithmar Martinius, et de Pétronille-Élisabeth-Jeanne Wynstok, décédée le 2 août 1839.

De ce mariage :

1. Louis Rammelman-Elsevier, né le 2 mai 1794, ingénieur du Waterstaat, décédé à Bois-le-Duc, le 15 juillet 1822.

[1] *Voir* Liste des personnes ou familles dont les titres et la noblesse ont été inscrits sur les registres du conseil suprême de noblesse, du 1er janvier jusque vers le 20 septembre 1830. Cette liste n'a pas été publiée officiellement en Belgique à cause des événements politiques de cette époque.



2. Henriette-Jeanne-Élisabeth Rammelman-Elsevier, née le 24 janvier 1796.

3. Théodorine-Pétronille-Jeanne-Marguerite Rammelman-Elsevier, née le 10 janvier 1801, décédée le 14 juin 1819, qui épousa, en 1816, Jean-Guillaume-Jutting, négociant à Curaçao, décédé en 1828.

4. Isaac-Jean Rammelman-Elsevier, né le 13 février 1802, gouverneur de l'île de Curaçao et de ses dépendances, et major de la garde urbaine, qui épousa, en 1823, Henriette-Catherine Muller, fille de Jacob-Jean-Antoine Muller, ministre protestant à Curaçao, et de Jeanne Lesire de Rochemont ; de ce mariage :

   1.) Louise-Jeanne-Pétronille Rammelman-Elsevier, née le 25 mars 1824.

   2.) Dithmar Melchior Rammelman-Elsevier, né le 2 juillet 1826, étudiant à l'université de Leyde.

   3.) Julie-Antoinette-Henriette Rammelman-Elsevier, née le 9 novembre 1831.

5. Guillaume-Iman-Corneille Rammelman-Elsevier, né le 24 novembre 1810, ex-lieutenant d'infanterie, qui épousa, en 1840, Jeanne-Augustine baronne de Heeckeren de Brandsenburg, fille de Walraven-Robert, baron de Heeckeren de Brandsenburg, et de Jeanne, comtesse de Renesse et Wilp ; de ce mariage :

   1.) Pauline-Jeanne-Pétronille Rammelman-Elsevier, née le 16 février 1841.

   2.) Jeanne Rammelman-Elsevier, née le 7 juin 1842.

   3.) Walraven-Robert Rammelman-Elsevier, né le 23 septembre 1844.

   4.) Jacques Rammelman-Elsevier, né le 8 avril 1846.

   5.) Louise Rammelman-Elsevier, née le 13 juin 1847.

   6.) Guillaume-Auguste Rammelman-Elsevier, né le 15 octobre 1848.

6. Jeanne-Pétronille Rammelman-Elsevier, née le 27 mars 1813, qui épousa en 1836 Ippius Fockens, capitaine de vaisseau au service des Pays-Bas.

TROISIÈME BRANCHE. — ELSEVIER-STOKMANS.

V[3]. ISAAC ELSEVIER. Il naquit à Leyde, le 10 février 1623, fut secrétaire à Sint-Michiels-Gestel, et ensuite secrétaire, receveur et bourgmestre à Hedel; il fut tué au siége de Grave en 1674.

Il épousa : 1° en 1648 Jeanne Pels; 2° en 1653 Jeanne Meyers, née à Bois-le-Duc, le 25 octobre 1623, décédée à Hedel en 1717.

Du second mariage :

1. Isaac Elsevier, né à Bois-le-Duc, le 13 février 1654, secrétaire à Hedel, puis drossart à Sint-Michiels-Gestel et échevin à Bois-le-Duc, décédé le 5 octobre 1742, qui épousa : 1° en 1682, Jeanne de Jongh, veuve de Herman Van Beest, décédée le 6 décembre 1723; 2° en 1725, Marie Vermeulen, décédée le 17 mars 1738, veuve d'Abraham Elsevier (*voyez ci-devant* IV. 1. 3); du premier mariage :

    1.) Isaac-Herman Elsevier, né le 24 avril 1691, lieutenant de cavalerie, décédé le 21 août 1728, qui épousa en 1712 Élisabeth-Henriette Verster, décédée le 27 janvier 1721, fille de Pierre Verster, échevin, conseiller et receveur à Bois-le-Duc, et de Catherine Verster; de ce mariage :

        (1. Isaac-Guillaume Elsevier, né le 5 février 1714, lieutenant d'infanterie, décédé prisonnier au Sas-de-Gand, en 1747, qui épousa, le 4 novembre 1742, Cornélie Bocks, décédée à Hellevoetsluis, le 11 septembre 1783; de ce mariage :

            (1.) Isaac-Herman Elsevier, né le 2 octobre 1743, major d'infanterie, décédé à Gorcum en 1808, qui épousa en 1777 Wilhelmine-Catherine Schouten; de ce mariage :

                a. Wilhelmine-Cornélie Pétronille Elsevier, née le 7 mai 1778, décédée à Gorcum, en 1846, qui épousa : 1° N. Colthof, capitaine d'artillerie; 2° S.-G. Sebel, chirurgien-major, décédé en 1849.

(2. Catherine Elsevier, née à Sint-Michiels-Gestel, le 18 mai 1715, décédée le 19 septembre 1767, qui épousa, le 3 juin 1742, Antoine Versfeld, échevin et conseiller à Bois-le-Duc.

2. Isabelle Elsevier, née à Sint-Michiels-Gestel, en 1656, décédée le 30 novembre 1730.

3. Jean Elsevier, qui suit VI³.

4. Jacob Elsevier, né à Hedel, le 9 avril 1666, bourgmestre, secrétaire et receveur à Hedel, décédé le 29 octobre 1744, qui épousa, en 1692, Marie-Judith Schoock, née à Bommel, décédée le 31 janvier 1746, fille de Pierre Schoock, et d'Alette Tengnagel; de ce mariage :

1.) Isaac Elsevier, né le 8 février 1693, échevin à Hedel et receveur à Thiel, décédé le 26 avril 1742.

2.) Jacob Elsevier, né le 21 août 1697, avocat, conseiller et échevin à Bois-le-Duc, décédé le 16 juillet 1768.

3.) Pierre Elsevier, né le 2 décembre 1699, avocat, receveur et secrétaire à Hedel, décédé le 31 mai 1767.

4.) Frédérique-Élisabeth Elsevier, née le 8 octobre 1707, décédée à Hedel, le 23 février 1798, qui épousa, le 31 novembre 1735, Pierre de Roock, général-major d'infanterie, décédé à Bommel, le 1er décembre 1781.

5.) Henri Elsevier, né le 29 juillet 1710, capitaine d'infanterie, décédé à Steenbergen, le 7 novembre 1747.

6.) Abraham Elsevier, né le 10 janvier 1712, lieutenant d'infanterie, décédé le 2 mars 1742.

7.) Wildt-Gérard-Jean Elsevier, né le 10 décembre 1714, lieutenant d'infanterie, décédé le 15 septembre 1746.

5. Rolandine-Honeste Elsevier, née à Hedel, en 1669, décédée le 21 janvier 1745, qui épousa : 1° en 1696, Nicolas-Backerus Bopp, ministre protestant à Hedel; 2° en 1710, Henri Ringelands.

6. Anne-Louise Elsevier, née à Sint-Michiels-Gestel, le 24 décembre 1661, décédée à Anvers dans un couvent catholique.

VI³. JEAN ELSEVIER. Il naquit à Sint-Michiels-Gestel, le 12 mai 1659, fut commissaire de recherches auprès de l'amirauté et échevin à Hedel, où il décéda le 18 octobre 1738.

Il épousa à La Haye, en 1688, Gertrude Ringelands.

De ce mariage :

1. Isaac-Jean Elsevier, né à Hedel le 3 mai 1691, procureur, échevin et bourgmestre à Hedel, décédé le 29 avril 1743.
2. Chrétien Elsevier, qui suit VII³.

VII³. CHRÉTIEN ELSEVIER. Il naquit à Hedel, le 5 juin 1701, fut ministre protestant à Schoorl et Vlake, en Zélande, et décéda le 25 septembre 1770.

Il épousa Barbe Kooyers, veuve de Guillaume Step, décédée le 23 août 1770.

De ce mariage :

1. Jeanne-Gertrude Elsevier, qui épousa, en 1761, Samuel Stokmans : il suit VIII³.

VIII³. SAMUEL ELSEVIER-STOKMANS, secrétaire de Melis et Mariekerke, décédé à Goes en 1784.

Il épousa, en 1761, comme il est dit, Jeanne-Gertrude Elsevier.

QUATRIÈME BRANCHE. — ELSEVIER-DOM.

III⁴. JOSSE ELSEVIER. Il naquit à Douai, fut libraire à Utrecht en 1600, et y décéda en 1617.

Il épousa, à Leyde, le 8 août 1598, Marguerite Van der Woert, décédée à Utrecht, le 12 janvier 1657.

De ce mariage :

1. Barbe Elsevier, née à Utrecht, décédée le 25 juin 1638, qui épousa, le 19 février 1632, Frédéric Beerninck, décédé le 9 novembre 1658, époux en secondes noces depuis le 20 janvier 1639 de Marie de Solingue.

2. Marie Elsevier, née à Utrecht, décédée le 18 octobre 1680, qui épousa, le 6 avril 1656, André Hellerus, séparé en 1666, fils de Christophe Hellerus et de Wilhelmine Bex.

3. Louis Elsevier, né à Utrecht en 1604, imprimeur à Amsterdam, associé à Daniel Elsevier (*voyez ci-dessus* II. 6. 1), décédé à 's Graveland en 1670.

4. Pierre Elsevier, qui suit IV4.

IV4. PIERRE ELSEVIER. Il naquit à Utrecht, fut négociant à Rotterdam, et décéda en 1657.

Il épousa, en 1639, Anne Van der Mast, décédée en 1657, fille de Thierri Van der Mast.

De ce mariage :

1. Adrien Elsevier, qui suit V4.

2. Pierre Elsevier, né à Rotterdam le 8 mars 1643, libraire, avocat et conseiller à Utrecht, décédé le 22 septembre 1696, qui épousa : 1° en 1666, Alette Van Benthem ; 2° en 1677, Sophie Van Luchtenberg.

Du premier mariage :

1.) Anne Elsevier, née à Utrecht le 21 avril 1667, qui épousa : 1° en 1693, Albert Van Overmeer, avocat ; 2° en 1699, Jean Van Muyden, avocat.

Du second mariage :

2.) Jonathan Elsevier, né le 3 février 1678, décédé le 25 mars 1718.

3.) Pierre Elsevier, né le 8 juin 1679, lieutenant, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709.

3. Marguerite Elsevier, née à Rotterdam le 24 juillet 1646, qui épousa, le 15 avril 1666, Corneille Hackius, fils de François Hackius, imprimeur à Leyde.

V4. ADRIEN ELSEVIER. Il naquit à Rotterdam le 1er novembre 1644, y fut négociant, et décéda en 1679.

Il épousa, le 6 août 1670, Pétronille-Cornélie Van Oudensteyn, née à Alkmaar.

De ce mariage :

VI⁴. PIERRE ELSEVIER. Il naquit à Rotterdam le 4 octobre 1673, fut ministre protestant à Amsterdam, et décéda le 7 avril 1754.

Il épousa : 1° en 1699, Anne-Élisabeth Ortwyn ; 2° en 1716, Gertrude Homan ; 3° en 1743, Gertrude Janknegt, veuve de Corneille Roos ; 4° en 1751, Sophie-Marie Van de Putt, veuve de Pierre Bols.

Du premier mariage :

1. Adrien-Jean Elsevier, qui suit VII⁴.

2. Jean Elsevier, né le 5 juillet 1704, seigneur de Bunschoten, Sparenburg, Dykhuizen, chanoine de Sainte-Marie à Utrecht, conseiller à Enkhuizen, inhumé à Sassenheim le 9 juin 1739, qui épousa, le 5 avril 1727, Ide-Digna Van der Schuer. Elle épousa, en 1746, N. Balquerie, drossart de Culembourg.

De ce mariage :

1.) Anne-Pétronille Elsevier, née le 20 avril 1734, décédée le 20 août 1793, qui épousa, à Culembourg, le 5 avril 1753, Jacques-Charles Reygerman, trésorier général de Guillaume IV, prince d'Orange, décédé le 30 mars 1788, inhumé à Sassenheim.

VII⁴. ADRIEN-JEAN ELSEVIER. Il naquit à Sprang, le 24 juin 1702, fut ministre protestant à 's Graveland et à Amsterdam, et décéda le 16 juin 1756.

Il épousa, le 6 octobre 1727, Jeanne-Madeleine de Mareez, décédée le 15 mars 1768, fille de Pierre de Mareez et d'Adrienne Bicker.

De ce mariage :

1. Gertrude Elsevier, née le 5 août 1731, décédée le 15 juillet 1781, qui épousa, à Amsterdam, Guillaume Dom : il suit VIII⁴.

2. Pierre-Jacob Elsevier, né le 23 avril 1735, décédé en 1808, qui épousa Jeanne-Susanne Jenette, décédée en 1803, fille de David et de Debora de Bruin.

3. Jean Jacob Elsevier, né en 1728, décédé le 16 octobre 1783, qui épousa, en 1766, Pétronille Renshuizen, décédée en 1792.

De ce mariage :

1.) Adrien-Jean Elsevier, né en 1772, décédé aux Indes.

VIII4. GUILLAUME ELSEVIER-DOM. Né le 10 mars 1728, décédé le 10 juillet 1776.

Il épousa, comme il est dit, à Amsterdam, Gertrude Elsevier, née le 5 août 1731, décédée le 15 juillet 1781.

De ce mariage :

1. Guillaume-Adrien-Jean Elsevier-Dom, décédé à Amsterdam, en 1840, épousa, le 17 juin 1795, Elsje-Marie Stopendael.

De ce mariage :

1.) Guillaume Elsevier-Dom, décédé à Amsterdam, le 4 octobre 1847, épousa, en 1800, Jeanne-Catherine-Jacoba Hanssen, fille de Ægidius Hanssen et de N. Trouillart.

De ce mariage :

(1. Elsje-Marie Elsevier-Dom, née le 17 septembre 1822, mariée, en 1847, à F.-N. Berlage, ministre protestant, à Waddenoyen.

(2. Guillaume-Adrien-Jean Elsevier-Dom, né le 17 septembre 1822.

(3. Ægidius Elsevier-Dom, né le 15 janvier 1827.

2. Marie Elsevier-Dom, née le 17 février 1800, décédée le 23 mai 1840, épousa, en 1826, François-Pierre Muysken, né le 17 novembre 1798.

Le capitaine A. DE REUME.

Marques Elsevieriennes.

Marque de Louis I et Matthieu Elsevier.



L'aigle sur un cippe ou demi-colonne, avec un faisceau de sept flèches, et cette devise, qui était celle de la république batave, et où semble être prophétisée la gloire de sa famille : *Concordia res parvæ crescunt*.

Marque de Isaac, Bonaventure et Abraham Elsevier.



L'orme embrassé par un cep chargé de raisins, avec le solitaire et la devise : *Non so'us.*

Marque de Daniel Elsevier.

Daniel Elsevier adopta pour marque, Minerve et l'olivier, avec la devise : *Ne extrà oleas.*

Les éditions anonymes ou pseudonymes de ce dernier sont ordinairement distinguées par une sphère.



Marque de Louis III.



On trouve dans les éditions imprimées par Louis III, de 1638 à 1652, un *bûcher* enflammé. Les éléments du nom Elsevier ou Else—vuur, peuvent signifier *Feu d'orme.*

Le capitaine A. De Reume.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Autographes de Pixerécourt, appartenant à la bibliothèque royale.

François (de Neufchâteau) recourt, pour sortir d'incarcération, à Champein, dont nous avons déjà vu l'influence.

A Paris, le 24 du 1er mois de l'an 2
(mardi, 15 octobre 1793, vieux style).

Mon cher *Orphée-Champein,* voici le moment de parler au citoyen *Voulland,* avec cette chaleur qui distingue votre amitié. Il vient d'arriver de chez moi un nouveau député, expressément chargé par les sociétés populaires de faire réparer l'outrage qu'on m'a fait. Ce député, qui fut jadis constituant et qui se nomme *Cherrier,* est bien connu du citoyen *Voulland.* Dites à ce dernier de s'informer à lui de ce qui me concerne et de s'honorer lui-même en me tirant de cette indigne captivité. Les prêtres triomphent de ma détention dans mon département. Les aristocrates seuls s'en réjouissent. Il est affreux d'être traité ainsi par ceux que j'ai servis et d'apprêter à rire à nos ennemis communs. Au surplus, il est très-probable qu'il y aura une place que je pourrai reprendre à la Convention : mais avant d'y songer, il faut être libre, avec honneur. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage. Il y a six semaines ou quatre décades que je languis. Adieu, mon cher Amphion. Mes hommages à la muse qui n'a pas voulu nous confier ses secrets. Chacun ici vous salue, vous embrasse et vous aime.

François (de Neufchâteau).

Émoluments des gens de lettres de Paris, en 1783. ATHÉNÉE, *revu par Poinsinet de Sivry, né à Versailles, le* 20 *février* 1733.

Nous soussignés, *Pierre-Michel Lami*, sommes convenus de ce qui suit : Que moy *Louis Poinsinet de Sivry* me suis contenté de la somme de douze cent livres pour l'ouvrage entier d'*Athénée* à revoir et retoucher d'après feu *M. Adam*, manuscrit dont M. l'abbé *Desaunais* [1] nous fait présent pour le bien de l'édition. En conséquence de quoi, je renonce dès à présent à tout autre traité subséquent, que même M. l'abbé *Desaunais* pourrait exiger que nous fissions ensemble, cet article étant rigoureusement et honorablement *convenus* (sic) entre les deux contractans. Et moi *Pierre-Michel Lami*, me suis obligé de payer *les dits* (sic) douze cents livres, savoir : quatre louis comptant au moment où M. l'abbé *Desaunais* remettra le manuscrit du premier *livres* (sic) et trois louis à mesure que chaque livre d'*Athénée*, qui auront été visés par M. l'abbé *Desaunais* avec cette formule : *Bon à imprimer*, et qui m'aura été livré. Observant que le quinzième et dernier livre, qui doit être joint avec la table générale, notes, remarques, etc., me sera payé à moi *L. Poinsinet de Sivry* la somme de quatre-vingt-seize livres. Fait à Paris, ce 29 aoust mil sept cent quatre-vingt-trois.

L. POINSINET DE SIVRY.

P. S. Et moi *L. Poinsinet de Sivry* m'engage de plus à corriger les épreuves aussitôt qu'elles seront sorties de la presse et à les *rendres* (sic) sans délai. L. P. D. S.

N. B. La contexture de ce traité, tout entier de la main de Poinsinet, les étonnantes fautes d'orthographe qui le diaprent, donnent une singulière idée de la *correction* promise, malgré les connaissances réelles de Poinsinet. Cet *Athénée* ne parut pas ; Dieu sait s'il ne servit pas à Villebrune. Le mécanisme de la littérature parisienne est depuis longtemps monté de manière qu'on ne puisse jurer que l'écrivain qui signe un livre en est l'auteur véritable. DE RG.

(1) Bibliothécaire du Roi.

Lettre de Dorat à Vernet, à propos de la comtesse de Beauharnais (1770).

Monsieur et cher confrère, vous m'avez promis de proposer à M. *Tourei* la connaissance d'une très-jolie femme; voudriez-vous bien renouveler la négociation que vous avez déjà sûrement entamée? C'est Madame la comtesse de *Beauharnais* qui chérit, respecte les talents et recherche la société des gens aimables : comme M. *Tourei* est de ce nombre, il ne doit plus être surpris des avances qu'on lui fait. Je suis un peu intéressé au succès de ma démarche par le désir que j'ai moi-même de connaître votre charmant ami. J'espère qu'il ne m'en saura pas mauvais gré ; *je suis très-personnel quand il s'agit de mes plaisirs*. Parlez-lui, je vous en conjure ; s'il accepte, j'aurai l'honneur de l'aller voir et de prendre son jour pour faire la première visite.

Voudriez-vous bien me marquer son adresse ; et celle de *Pigal*, le sculpteur, c'est-à-dire l'endroit où l'on voit le *tombeau du maréchal de Saxe*, et son groupe de *l'Amour et l'Amitié*.

Pardon de mes demandes importunes ; quand je serai délivré d'un rhume qui me retient, j'irai vous voir, me délecter par la vue de vos chefs-d'œuvre et nourrir à la source même mon admiration pour leur auteur.

Je suis en attendant avec une cordialité bien fraternelle,

Monsieur,

Votre t-h et t-ob. s.

DORAT.

Le 28 oct. 1770.

A Monsieur; Monsieur Vernet, de l'académie royale de peinture, aux galeries du Louvre.

Lettre de M. De Beaunoir à une association de Comédiens, 1786.

(Peut-être ce Beaunoir est-il celui qui vint quelque temps après dans les Pays-Bas, où il écrivit une foule de pamphlets, dont le plus curieux est intitulé : *Les masques arrachés*. C'est dans cette présomption que nous transcrivons sa lettre.)

MESSIEURS,

J'ai le désir ardent de faire un bon ouvrage, mais je n'ai pas le fol orgueil de croire que je puisse le porter à sa dernière perfection sans conseil. Je sais que dans la société on rencontre à chaque pas de prétendus connaisseurs qui volontiers s'érigent en mentors des auteurs, mais j'ai trop éprouvé combien leurs conseils étaient dangereux pour m'y livrer encore.

C'est vous seuls, Messieurs, vous qui joignez à la connaissance de l'art, l'étude approfondie des effets du théâtre, effets si merveilleux qu'ils ont plus d'une fois fait oublier la faiblesse de l'intrigue, des caractères et même du style ; c'est vous seuls, Messieurs, que je voudrais consulter et voici comment :

Vous lisez, dans un comité, une pièce achevée, vous faites à l'auteur quelques observations très-justes, mais la pièce est faite; il (*l'auteur*) défend ses défauts avec l'aveuglement de la paternité, et la pièce, à quelques petits changements près, reste toujours la même.

Ne me serait-il pas bien plus avantageux, avant de mettre la dernière main à une pièce, de vous en lire le plan bien détaillé, et presque entièrement dialogué? C'est cette grâce, Messieurs, que je prends la liberté de vous demander. Voulez-vous, le plus tôt possible, m'accorder un comité un peu nombreux pour entendre la lecture du plan du *Nouveau Paris* ou l'*École des filles*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes?

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime due à vos talents, Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE BEAUNOIR.

Ce mercredi 16 août 1786.



La Société des gens de lettres belges vient de faire paraître le premier numéro du bulletin qu'elle se propose de publier tous les mois. (Voir *Bulletin bibliographique*.)

Nécrologie. — Le plus ancien journal de Gand, la *Gazette van Gent,* qui existe, comme on sait, depuis l'année 1667, vient de perdre son principal rédacteur dans la personne de M. Pierre-Bernard de Groote, mort en cette ville (où il était né), le 7 février dernier, à l'âge de 45 ans.

M. de Groote publiait annuellement le *Gentsche Wegwyzer,* almanach plein de détails curieux, dont le premier volume parut en 1769.

Journaux. — La Société agricole de Liége vient de fonder un journal, paraissant tous les samedis, sous le titre de : *Journal de la Société agricole de Liége.* Chaque membre de la Société recevra ce journal, par la poste, gratis et franc de port. Le n° 1er porte la date du 1er juin 1850, imprimerie de J. Desoer, à Liége. Afin de conserver à chacun des collaborateurs la responsabilité de sa rédaction, les articles insérés seront tous signés ou porteront une initiale qui, une fois adoptée, ne pourra être changée.

L'*Institut archéologique liégeois,* récemment fondé, vient de faire imprimer son règlement. Nous y remarquons, art. 11, que les objets d'art et d'antiquité, etc., rassemblés par la société, formeront un musée qui sera la propriété de la province; qu'établi à Liége, dans un local désigné par le gouvernement, il y recevra les objets donnés ou prêtés, comme ceux acquis au moyen de subsides ou de souscriptions; et qu'enfin le musée sera ouvert au public à des époques à fixer ultérieurement. Ces dispositions et d'autres qui les complètent, conçues non moins dans l'intérêt de la province et de la commune que de la science, méritent notre sincère approbation et doivent concilier à l'Institut naissant toutes les sympathies.

(*Moniteur belge,* jeudi 2 mai 1850.)

Numismatique.—On se rappelle que, lors de la mort de M. Jamme, ancien bourgmestre de Liége, une souscription fut ouverte pour

faire graver une médaille destinée à perpétuer le souvenir du magistrat populaire. M. Distexhe, professeur à l'Académie des beaux-arts de Liége, fut chargé de l'exécution de cette médaille, qu'il vient d'achever. D'un côté, elle offre la tête de l'ancien bourgmestre, et au revers, l'inscription suivante : « *Laurent-Joseph-Louis Jamme, né à Liége, le* 15 *octobre* 1779 ; *décédé le* 12 *février* 1848 ; *bourgmestre en* 1830. »

M. *Lelewel* a communiqué à plusieurs journaux une note par laquelle il prie les bibliophiles, les géographes et les amateurs d'antiquités de vouloir bien lui faire connaître s'ils ont découvert quelque part un exemplaire de la *grande mappemonde,* dressée sur la projection de Mercator, et dont l'illustre Rupelmondain acheva la gravure de sa main au mois d'août 1569.

C'est un monument géographique de la plus haute valeur et qui malheureusement paraît de nos jours introuvable.

(*Bull. de la Soc. des gens de lettres belges.*)

Histoire de la ville de Dijon. — M. le chevalier Joseph Bard (de la Côte-d'Or), correspondant historique du ministère de l'instruction publique et des cultes, très-connu par ses ouvrages sur l'archéologie sacrée et l'histoire particulière de la Bourgogne et du Lyonnais, vient de faire hommage à la Bibliothèque royale de Bruxelles de son *Histoire de la ville de Dijon.* Les liens qui ont si étroitement uni la Belgique à la Bourgogne héréditaire, sous le sceptre de ces ducs que le concile de Bâle surnomma grands-ducs d'Occident, doivent nous faire attacher un vif intérêt à cet ouvrage. Un livre sur Dijon est presque un livre sur Bruxelles, Bruges, Gand, etc. Aussi savons-nous gré à M. Joseph Bard de l'hommage fait à notre Bibliothèque royale.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

48. *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Bruxelles, 1850, nos 1-5.

Le n° 4 renferme, sur Remacle Fuchs, médecin liégeois du XVIe siècle, une notice fort intéressante, écrite par M. Morren. Nous en extrayons la liste des ouvrages publiés par Fuchs, ouvrages qui sont tous excessivement rares, et que l'auteur de la notice dit avoir vainement cherchés dans les bibliothèques publiques de Bruxelles, de Liége et de Gand.

1° *Methodus curandi morbi hispanici, sive gallici per lignum guaiaci decoctum.* Paris., apud Wechelum, 1541, in-8°.

2° *Historia aquarum quæ hodie in communi practicantium sunt usu.*

3° *Historia conditorum et specierum aromaticarum quarum usus frequentior est apud pharmacopolas.* Venet., 1542, in-8°.

4° *Nomenclatura omnium quorum apud pharmacopolas usus, ordine alphabetico.* Paris., 1541; Venet., 1542; Antw. (apud Nutium), 1544, in-8°.

5° *Pharmacorum omnium quæ in communi sunt practicantium usu tabulæ X.* Paris., apud Aegid. Gorbinum, 1569, in-16; Lugd., apud Guil. Rovillium, 1594, in-8°, et alibi.

6° *De simplicium medicamentorum delectu tabella.*

7° *Vitæ illustrium medicorum.* Paris., 1540, cum *Catalogo Symphoriani Campegii.*

8° *Plantarum omnium quarum hodie apud pharmacopolas usus est magis frequens nomenclatura, juxta Græcorum, Latinorum, Gallorum, Italorum et Germanorum sententiam.* Paris., apud Dionys. Jamotium, 1541, in-8°; Venetiis, ap. Arrivabenum, 1542, in-8°; Antw., ap. Mart. Nut., 1544, in-8°.

9° *De plantis antea ignotis nunc studiosorum aliquot neotericorum summa diligentia inventis libellus, una cum triplici nomenclatura.* Venet., 1542, in-12.

10° *De herbarum notitia, natura, atque viribus, deque iis tum ratione, tum experientia investigandis, dialogus.* Antw., apud Nutium, 1544, in-16. (On y a joint le n° 6.)

— L'habile secrétaire de l'Académie, M. Quetelet, a publié dans le n° 5 du même *Bulletin,* une notice sur Égide-Norbert Cornelissen, né à Anvers le 13 juillet 1769, mort à Gand le 31 juillet 1849. C'est un excellent travail, digne de la plume savante qui l'a rédigé, et de l'homme estimable qui en est l'objet.

49. ***Bulletin du bibliophile,*** **nos 10, 11, 12, 13, 14 et 15. neuvième série. Paris, Techener, 1850, in-8°.**

Pp. 331-347. Mélanges historiques. — Une fête brésilienne, célébrée à Rouen en 1550, par Ferdinand Denis.

Pp. 348-402. Documents et notes bibliographiques relatifs à la notice qui précède.

Nous y avons remarqué une note bibliographique sur les livres relatifs à l'Amérique, qui ont paru en l'année 1550; et des considérations sur le *chiffre* de Diane de Poitiers, extraites en grande partie du savant *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque nationale,* par M. Paulin Paris.

Pp. 403-404. Note sur deux ouvrages espagnols très-rares et très-peu connus, par Gustave Brunet.

Pp. 404-408. Nouvelles.

Pp. 435-453. Notice biographique sur Nicolas Denisot, par E.-J.-B. Rathery, bibliothécaire à la bibliothèque du Louvre.

Pp. 454-461. Mélanges. — Rapport sur la formation de la bibliothèque du conseil d'État, etc.

Pp. 462-470. Notices bibliographiques sur des livres peu connus : *César renouvelé,* etc. Paris, 1554. — Lyon, 1570, in-8°. (N° 830 du catalogue de M. Pont-la-Ville.)

P. 471. Nouvelles.

Pp. 483-494. Recherches sur l'imprimerie dans quelques villes de France, par le comte Achmet d'Héricourt. (Extrait du *Bulletin du bibliophile belge.*)

Pp. 495-498. Souvenirs d'un bouquiniste, par J. T.

Pp. 499-504. Variétés littéraires : L'auteur de don Quichotte, racheté d'esclavage, par un Français.

Pp. 505-506. Lettre de M. Wolf, secrétaire de la bibliothèque et de l'académie impériale de Vienne, en réponse à un passage de M. Quérard.

Pp. 507-511. Revue des ventes.

Pp. 512-514. Variétés bibliographiques.

Pp. 515-516. Nouvelles.

50. ***Messager des sciences historiques et archives des arts de Belgique,*** **année 1850, 1re liv. Gand, Hebbelynck, in-8°.**

Ce cahier contient : Joyeuse entrée de l'empereur Maximilien Ier à Gand, en 1508 (description d'un livre perdu), par Ph. Kervyn de Volkaersbeke. — Essai historique sur Jean le Victorieux, duc de Brabant (suite), par M. de Ring. — Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges, établis à l'étranger, pendant les xve et xvie siècles, par P.-C. Van der Meersch. — X. Renaud de Nimègue et Théodore de Rhynsburg, imprimeurs à Venise de 1477-96. — Origine de l'hospice de Sainte-Catherine, dit *Kinderen Alyn 's Hos-*

pitael, à Gand. — Histoire d'un procès criminel du XIVe siècle, par Jules de Saint-Genois. — Notice sur un petit monument antique, par L.-B. C. Ce monument curieux fait partie du cabinet d'antiquités du vicomte Lambert de Baré de Comogne, au château de Fléron près de Huy. — Revue bibliographique, Variétés, etc.

51. *Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de M.* J.-B. De B., dont la vente a eu lieu le mercredi 29 mai 1850 et jours suivants, à 7 heures du soir, rue des Bons-Enfants, maison Silvestre. Paris, P. Jannet, in-12 de 160 pp.

52. *Notice sur Sante Pagnini,* par M. Ant. Péricaud aîné, Lyon, in-8°, 15 pp., 1850.

C'est un fragment extrait d'un supplément à l'histoire de Lyon, du *P. de Colonia.* Sante Pagnini, en latin *Sanctès Pagninus* (la *Biogr. univ.* l'appelle *Pagnino*); savant orientaliste, naquit à Lucques, en 1470; doué des plus heureuses dispositions pour le talent de la parole et pour l'étude des langues, il entra, à l'âge de seize ans, dans l'ordre des frères prêcheurs, au couvent de St-Marc, à Fiesoli.

Les ouvrages de Sanctès, loués à l'excès par les uns et sévèrement critiqués par les autres, sont aujourd'hui peu lus et rarement consultés; mais sous François Ier et jusqu'à la fin du XVIe siècle, ils furent très-goûtés; il en est même quelques-uns qui furent réimprimés. Il est le premier qui ait donné une vive impulsion à l'étude de la langue hébraïque, et sa Bible latine est la première où l'on ait numéroté et distingué les versets de chaque chapitre.

53. *Catalogue de livres rares et précieux composant la Bibliothèque de feu* M. Guillaume *de Besançon,* membre de la Société des Bibliophiles français, etc., dont la vente a eu lieu le 10 mai et jours suivants ; Lyon, à la librairie de F.-E. Rivoire, in 8° de 288 pp., 1850.

Les arts, les lettres et l'histoire concourent spécialement à former la bibliothèque de M. Guillaume. La collection Elsevirienne se compose de 774 numéros, divisés ainsi : I. Théologie. — Histoire ecclésiastique. — Théologiens hétérodoxes. — Opinions singulières, 1-82 numéros; II. Jurisprudence, 83-123. Sciences : I. Philosophie. — Morale, 124-179; II. Sciences sociales, politiques, économiques, etc., 180-208; III. Sciences physiques, naturelles, médicales, mathématiques, etc., 209-243. Belles-lettres : I. Éloquence. — Poëtes latins, anciens et modernes, 244-299; II. Poëtes italiens. — Poëtes français. — Théâtre, 300-365; III. Fictions en prose. — Romans. — Contes. — Nouvelles. — Facéties, 366-397; III. Épistolaires. — Philologie. — Dialogues. — Polygraphes, 398-467. Histoire : I. Géographie. — Voyages. — Histoire ancienne, 468-526; II. Histoire de France, sous les règnes de Henri III, Henri IV, Louis XIII et

Louis XIV, 527-616; III. Histoire générale. — Provinces-unies. — Espagne. — Italie. — Angleterre. — Allemagne, etc., 617-672; IV. Biographie, 673-693. Dans le supplément à la collection Elsevirienne, sous le nº 694, figure *le Pastissier françois,* où est enseignée la manière de faire toutes sortes de pastisserie, très utile à toutes sortes de personnes; ensemble le moyen d'aprester toutes sortes d'œufs pour les jours maigres et autres, en plus de soixante façons. *Amsterdam, Louis et Daniel Elsevier,* 1655, pet. in-12, vélin. Cet exemplaire est dans sa première reliure. — Haut. 128 millim.

54. *Catalogue des livres composant la Bibliothèque de feu* M. Semaille, *Doyen-curé de la paroisse Saint-Pierre.* Dont la vente a eu lieu le 27 mai 1850. Douai, imprimerie de Céret-Carpentier, rue des Chapelets, in-8° de 50 pages.

55. *Catalogue d'une riche collection de livres* (parfaitement conditionnés et tous bien reliés à peu d'exceptions près) comprenant les poëtes et prosateurs grecs et latins, en grande partie éditions d'Allemagne, si riches d'annotations. Lexiques grecs et latins; littérature française, allemande et anglaise, philosophie, histoire, géographie et voyages, sciences et arts, bibliographie, etc. Le tout délaissé par M. Petit, professeur émérite de langues anciennes de l'Athénée royal de Bruxelles et membre de plusieurs sociétés savantes, dont la vente a eu lieu, à Louvain, du 21 au 23 mai. C. J. Fonteyn, libraire, rue de Bruxelles, à Louvain, in-12 de 50 pp.

56. *Mélanges de littérature et d'histoire.* Paris, imprimerie de Crapelet, 1850, pet. in-8° de xxxiii et 363 pages.

Cinquième volume des publications de la Société des Bibliophiles français, imprimé sur beau papier, avec un soin digne de la Société qui l'a publié. Nous ne pouvons mieux en faire comprendre l'importance qu'en donnant un extrait de la table des matières. Après divers documents relatifs à la Société des bibliophiles elle-même, on trouve : Notice sur la vie et les lettres de madame Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, par madame la V. de N. — Lettres de la duchesse de Bourgogne. — Catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourbon en 1524, publié par M. Le Roux de Lincy.—Aide payée par les habitants du diocèse de Paris pour la rançon du roi Jean, publié par M. Dessalles. — Notice de M. Jaubert de Passa sur un missel du xve siècle. — Du caractère dit de *Civilité* et des livres qui ont été imprimés avec ce caractère au xvie siècle, par M. Jérôme Pichon. — Note sur un papier du xiiie siècle, par M. A. Le Prévost. — Recette de l'encre employée par Tanneguy Le Fèvre, par le même.

57. *Gallerie berühmter und merkwürdiger Frankfurter. Eine biographische Sammlung von* Dr EDUARD HEYDEN. 1re et 2e liv., portraits. Frankfurt a. M., Heinr. Ludw. Bronner, in-8°, 1849-50.

La première livraison contient les notices suivantes :

La mère de Gœthe ; Conrad Stein ; la famille Merian ; Mayer et Nathan Rothschild ; F. Maximilien Klinger ; J. Prestel ; la sœur de Gœthe ; Charles de Dalberg.

La seconde livraison contient :

Sigismond-Fréderic Feyerlein ; Samuel-Thomas Sömmerring ; Adam Elsheimer ; la famille Roos ; Antoine Kirchner ; Gérard Thomas ; George Pforr ; Fréderic-Maximilien de Gunderrode ; Anselme de Feuerbach ; Clément Brentano ; Bettina d'Arnim (Brentano).

58. *Bulletin de la Société des gens de lettres belges,* 1re année, n° 1. Bruxelles, à la Librairie polytechnique d'Aug. Decq, in-8° de 32 pp., 1850.

Pp. 19-22. Notice biographique sur le baron de Reiffenberg, par L. Schoonen.

59. *Catalogue des manuscrits et d'une partie des livres imprimés composant la bibliothèque de feu M.* AMANS-ALEXIS MONTEIL, dont la vente a eu lieu le mardi 11 juin 1850 et jours suivants, rue des Bons-Enfants, n° 28, à Paris. Paris, P. Jannet, in-8° de VIII et 68 pp., 1850.

60. *Life and Correspondence of the late Robert Southey.* London, Longman et Ce, 2 vol.

Le fils du célèbre poëte Southey s'occupe en ce moment de publier la correspondance de son père. Elle renferme une foule de détails intéressants sur l'histoire littéraire de l'Angleterre, au commencement de ce siècle. L'ouvrage n'a pas toutefois répondu à l'attente du public.

61. *London Catalogue.* Depuis la publication de la *Bibliotheca londinensis,* la littérature bibliographique de l'Angleterre s'est accrue d'un livre important. M. Thomas Hudson, connu par différents ouvrages, et notamment par le *London Catalogue,* vient de faire

paraître un supplément à ce travail, pour les années 1846 à 1849. Ce supplément est disposé selon l'ordre alphabétique, comme l'ouvrage auquel il fait suite, avec indication des prix et des noms des éditeurs.

---

62. *Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, publiée pour la première fois; suivie de pièces inédites sur l'assassinat de ce prince et sur les récompenses accordées par Philippe II à la famille de Balthazar Gérard;* par M. Gachard, archiviste général du royaume, etc. Bruxelles, gr. in-8°. Tome premier, 1847, de XLIV et 508 pp.; tome second, 1850, de CLXIV et 520 pp. (La *Correspondance* formera 4 vol.; le 3e est sous presse, et paraîtra à la fin de 1850.)

Quoique cette publication importante ne rentre pas directement dans la spécialité de notre *Bulletin,* nous éprouvons néanmoins le besoin de la signaler à l'attention des amis des sciences historiques. Elle sera consultée avec fruit et avec intérêt par tous ceux qui s'occupent de recherches sur l'époque encore si peu connue de la révolution politico-religieuse des Pays-Bas au XVIe siècle.

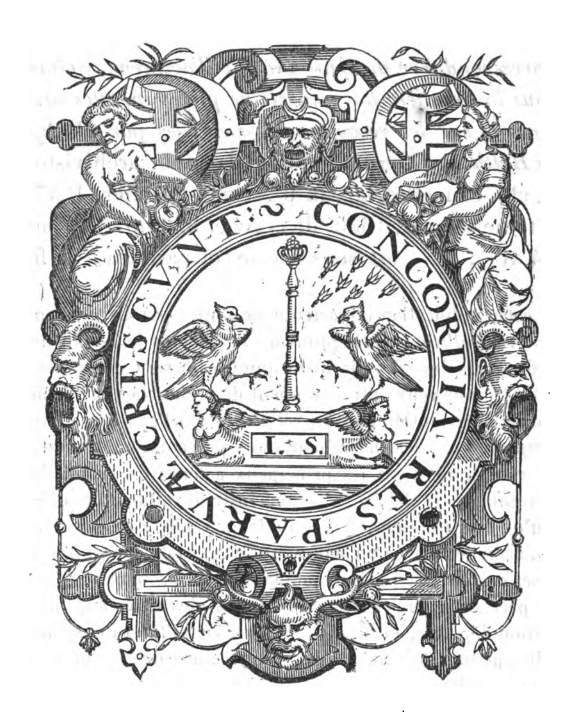
La *Correspondance* est riche en matériaux précieux, en documents inédits qui jettent une vive lumière sur les principaux acteurs du grand drame dont nos provinces furent alors le théâtre. L'homme instruit voit tout de suite, à l'ouverture du livre, qu'un esprit patient, exercé de longue date à ce genre d'investigations laborieuses, a recueilli avec un soin minutieux ces diverses pièces, qu'une main habile a mises en œuvre en les coordonnant par des sommaires analytiques d'une rigoureuse précision, en les éclaircissant par des notes substantielles, sobres d'une érudition déplacée, et disant tout juste ce qu'il est indispensable de savoir pour l'intelligence des événements et la connaissance des personnages qui figurent dans la *Correspondance.*

Nous nous proposons de donner dans notre prochaine livraison quelques extraits curieux des deux premiers volumes. Nous nous attacherons de préférence à présenter des renseignements bibliographiques sur les écrits favorables à la Réforme, imprimés clandestinement aux Pays-Bas, et destinés à préparer, à hâter le mouvement qui devait bientôt éclater, et avoir un si long retentissement.

Ch. de Ch.



Marques d'imprimeurs.



Jean Steelsius d'Anvers. 1561.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Le testament de LOUIS PORQUIN.

Den wtersten wille van LOVVYS PORQVIN deur em ghecomponeert in prose by maniere van een lieflyck Testament, inhoudende veel schoone leeringhen, tot instructie ende stichtinghe van zynen kinderen. Oock seer nut, oorboor ēn nootsakelyck allen ouders, om haren kinderen hier mede tonderwysen, om daer door te comen (met GODS hulpe) tot een goet eerlyck leven, ende salich sterven. — Gheprint Thantwerpen, inde gulden Roosen by Ameet Tavernier Lettersteke, aº 1565.

Tel est le titre d'un petit bouquin in-4º, inconnu jusqu'ici à tous les bibliographes, nous oserions même dire à tous les bibliomanes. Cette rareté appartient à M. J.-L.-C. Jacob, de La Haye, qui l'a communiquée à l'éditeur de ce recueil.

Bien souvent déjà le *Bulletin du bibliophile* s'est occupé de livres singuliers, rares ou curieux, mais rien encore n'a été décrit dans le genre de celui que nous avons sous les yeux. Ne croyez pas, lecteurs, que Louis Porquin se soit contenté de faire imprimer ses dernières volontés en simple et vile prose. Non, ce langage lui a paru trop vulgaire, et il a confié à un certain *Anthonius Verensis* le soin de mettre son testament en vers de six pieds. C'est ce dont il s'empresse de vous avertir en deux lignes placées à la suite du titre : *Ende tot meerder affectie vanden jonghen Leser, heeft tselvde by eenen Anthonius Verensis wter prose in Rhetorycke doen stellen.*

Mais avant d'aller plus loin, ne serait-il pas nécessaire de vous

dire que ce livre est composé de 87 feuillets non paginés, avec réclames, et qu'il est entièrement imprimé en caractères de civilité? Rien de plus logique, nous paraît-il, que d'en faire la description en commençant par le titre. On y voit une petite gravure représentant Louis Porquin assis devant un meuble couvert d'un tapis et sur lequel se trouvent un crâne, un sablier et un livre ouvert. Sa femme est à sa gauche et parle à ses onze enfants rangés par ordre de primogéniture. La chambre où se passe cette scène est ornée d'une horloge et d'un rayon chargé de plusieurs beaux volumes. Louis Porquin semble expliquer l'Évangile à sa famille composée de cinq garçons et de six filles, et qui tous, jusqu'au plus petit, écoutent leur père avec attention. Sur le meuble on voit l'écusson des Porquin.

L'exemplaire de ce livre singulier que nous avons entre les mains est celui qui a appartenu à César Porquin, le deuxième fils de l'auteur et le seul qui vivait encore à cette époque. Aussi les six vignettes dont il est enrichi, au lieu d'être des gravures médiocres comme dans les exemplaires vulgaires, sont-elles ici de véritables miniatures peintes avec soin.

Tous les titres et les premières lettres de chaque alinéa sont également coloriés et dorés. Au 87e feuillet du volume on lit ces deux vers placés dans un encadrement formé de fleurs et de fruits, vers qui établissent le nom de son premier propriétaire :

Aen Cæsar Porquin behoort desen boeck,
God beware hem altijt in duechden cloeck.

L'encadrement et les vers sont imprimés et rehaussés d'or et de couleurs brillantes.

Notre exemplaire a conservé sa reliure primitive en veau gauffré et doré. On y voit aussi le nom de César Porquin avec la date 1565.

Mais hâtons-nous de retourner à la description intérieure.

Au verso du titre se trouve encadré dans une vignette représentant Mars d'un côté et Vénus avec l'Amour, de l'autre, un extrait de l'octroi acordé le 24 septembre 1562, à Tavernier, pour imprimer les dernières volontés de Louis Porquin. Arrivons à l'analyse de l'ouvrage :

Fol. 2 r°. *Lowys Porquin tot syn kinderen.* Il expose à ses enfants le but et le plan de son ouvrage.

Fol. 4 v°. *De Gheboorte van Lowys Porquin.* L'auteur y explique en quinze vers qu'il est né dans la ville de Keer en Piémont, le 13 mai 1511, à neuf heures du matin, dans la maison de Jacques Porquin, son père, à l'enseigne de la Croix d'or, et de Marguerite sa mère, et qu'il fut baptisé le même jour dans l'église de Notre-Dame. Pourrait-on jamais rencontrer plus de détails sur la naissance d'un personnage aussi peu important ?

Fol. 5 r°. *Het bescheyt van Lowys Porquin gheslachte.* L'amateur de généalogies trouvera dans ce chapitre une filiation complète des frères, des sœurs, des oncles paternels et maternels de l'auteur, etc., avec leurs alliances.

Fol. 7 r°. *Hier naer volghen die reysen van Lowys Porquin.* C'est dans ce chapitre que Louis Porquin vous annonce qu'il partit de sa ville natale le 20 janvier 1529, pour se mettre à la recherche d'une position sociale, *omte vinden een goet beiach.* Sans nous expliquer le but de son voyage, Porquin nous dit qu'il arriva à Bruxelles le 20 février suivant, et qu'après y avoir demeuré un an, il se rendit à Nivelles où il s'arrêta le 14 février 1530. Il alla ensuite habiter Anvers pendant un an, et partit de cette ville avec son frère François pour retourner à Keer. Il revint à Nivelles le 20 avril 1536, d'où, après quelque temps de séjour, il fit route pour l'Écluse, ensuite pour Zirickzee dans l'île de Schouwen, puis pour Middelbourg. Il ne resta pas moins de neuf ans cinq mois dans cette dernière ville qu'il abandonna en avril 1556, pour aller se fixer à Berg-op-Zoom, où il se propose de demeurer, dit-il, aussi longtemps qu'il plaira à Dieu.

Daer ick sal wonen soo langhe alst God ghelieft.

Fol. 9 v°. *Prologhe.*

Fol. 11 r°. *Het Blaysoen van twapen van Tporquinsche geslachte.*

Fol. 13 v°. *Het bedietsele op die devyse van Lowys Porquin.*

Dans ces trois paragraphes l'auteur parle de l'antiquité du lignage des Porquin, de ses armes qui sont représentées dans une grande vignette au v° du fol. 10, et de sa devise : *Leeft vroomelyck.* Louis

Porquin portait d'or au sanglier au naturel, au chef d'azur chargé de trois étoiles à six rais ; l'écu timbré d'un casque d'argent grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus en cimier un homme sauvage, tourné à dextre, la main droite levée et tenant une massue, et la gauche appuyée sur la hanche.

Fol. 15 v°. *De gheboorte van Magdalena Muelenaers.*

Fol. 16 r°. *Het bescheyt van tgheslachte van Magdalena Muelenaers.*

Fol. 17 v°. *De troudach van Lowys ende Magdalena Porquin.*

Fol. 19 r°. *Het bedietsel van Tblaysoenen van de Nuptiael Wapen van Lowys Porquin, en Magdalena Muelenaers zyn huysvrouwe.*

Fol. 20 v°. *Het bedietsele op die devyse van Magdalena Muelenaers.*

Après s'être occupé de sa généalogie, Louis Porquin s'occupe de celle de Madeleine Muelenaers sa femme, qu'il épousa le 4 juillet 1540, et dont il détaille aussi la naissance en quinze vers. Il décrit ensuite le blason et fait des commentaires sur la légende de cette famille : *In duechden.* Au fol. 18 v°, on voit une vignette représentant l'écusson mi-parti de Porquin et mi-parti de Muelenaers, dont les armes sont d'or à la fasce d'azur, accompagnée de trois fers de moulin de même.

Les fol. 22 v° jusqu'au fol. 31 r° sont occupés par des couplets de quinze vers dans lesquels il célèbre la naissance de chacun de ses enfants qui furent au nombre de onze, et dont sept moururent avant l'impression de l'ouvrage. Sept autres couplets sont consacrés à la mort de ceux-ci. Au bas de tous on lit la devise de Porquin ou celle de Muelenaers.

C'est ici que se termine la première partie, en quelque sorte, qui n'est autre chose qu'une espèce de préambule nécessaire de l'œuvre de Louis Porquin, c'est-à-dire de ses dernières volontés, *wtersten willen.*

Au fol. 32 r° se trouve un avertissement de l'imprimeur au lecteur, long de deux pages et demie ; puis vient l'indispensable épître de l'auteur au lecteur, faite en acrostiche avec les lettres de son nom LOWYS PORQVIN ; enfin une autre épître à ses enfants. Les dernières volontés de notre personnage occupent depuis le fol. 34 r°

jusqu'au fol. 82 r°, et sont divisées en deux cent quatre-vingt-onze strophes de huit vers. Ce testament, comme l'indique le titre de l'ouvrage, ne contient que des préceptes de morale et de sages conseils adressés à sa famille.

Nous avons vu que rien ne manque à ce livre curieux : préface et épître de toute façon, etc. Il est complété (fol. 83 r°) par l'action de grâces de l'auteur (*Danckseggynghe van den Autheur*), en tête de laquelle il est représenté dans une vignette à genoux et remerciant Dieu, avec sa femme et ses onze enfants, et (fol. 85 r°) par une conclusion intitulée : *Conclusie met den Adieu van den Aucteur teghen syn lieve huysvrouwe ende syn beminde kinderen*. Ici encore ce livre est orné d'une vignette représentant Louis Porquin assis devant une longue table autour de laquelle sont rangés par ordre sa femme et sa famille. Une conclusion aussi tragique ne pouvait mieux finir que par ces mots :

En tot een memorie
Ende een teyken dat ick begeere dat ghy dus doet,
So hebbe ick dit onderteekent met myn selfs bloet.

Suit la signature de *Louwys Porquin*, tracée avec son sang.

Une courte description de ce volume a déjà été publiée dans un journal hollandais, par son heureux possesseur M. Jacob. Il y mentionne différentes éditions qui parurent successivement : à Anvers, in-4°, en 1582; à Delft, chez Albert Hendriksz., in-4°, en 1589; à Amsterdam, chez Herman Jansz. Muller, in-4°, en 1590, et une dernière à Anvers, chez Joachim Trognesius, in-4°, en 1603 (1).

ALEXANDRE PINCHART.

(1) Cet article peut être regardé comme une addition au curieux ouvrage de G. Peignot, *Choix de testaments anciens et modernes*, etc., Paris, 1829, 2 vol. in-8°. Cet investigateur infatigable n'a pas eu connaissance de ce volume rare, malgré les cinq éditions mentionnées par M. Jacob. CH. DE CH.

Histoire de la littérature espagnole, par GEORGES TICKNOR ; *New-York*, 1849, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage, écrit en anglais, publié aux États-Unis, n'est sans doute pas destiné à être fort connu en France et en Belgique. Très-supérieur aux livres de Bouterweck et de Sismonde de Sismondi sur le même sujet, il mériterait bien d'être traduit. L'étendue des recherches, le goût et la sûreté des appréciations littéraires, lui donnent un prix tout spécial. Mais ce n'est pas sous le rapport de son mérite et de l'ensemble de la composition que nous devons nous en occuper ici ; notre cadre nous impose le soin de nous en tenir aux renseignements bibliographiques qu'il offre en grande quantité et qui fournissent les matériaux de nombreuses et importantes additions aux recherches de Brunet, d'Ébert et autres savants versés dans la connaissance des livres. Nous nous bornerons, pour le moment du moins, au premier volume de M. Ticknor, lequel arrive jusqu'au règne de Charles-Quint, et nous ajouterons en note quelques renseignements puisés dans les observations manuscrites que, depuis des années, nous inscrivons sur un exemplaire interfolié du *Manuel du libraire*.

En parlant de la fameuse tragi-comédie de la *Célestine*, M. Ticknor signale un très-bon travail de M. F. Wolf, de Vienne, dans les *Blætter für literarische Unterhaltung*, 1845, n°s 213 à 217. Les corrections introduites dans les éditions d'Alcala, 1586, et de Madrid, 1595, sont peu de chose ; l'édition de Plantin, 1595, n'est point expurgée. L'édition la plus récente est celle que B.-C. Aribau a comprise dans le tome III de sa *Bibliotheca de Autores Españoles*. Madrid, 1846, in-8 (1).

(1) Le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne présente, 4e partie, n° 4797-4818, une réunion d'éditions de la *Célestine*, telle que nulle autre bibliothèque publique ni particulière n'en possède. On peut consulter un article de M. Chasles sur cette pièce dans le *Journal des Débats*, 12 novembre 1839. Conférer aussi l'*Histoire des littératures française et espagnole*, par M. de Puibusque, I, 195, le *Tableau* (en allemand) *de la littérature espagnole au moyen âge,*

Parmi les ouvrages faits à l'imitation de la *Célestine*, on distingue la *Florinea*, en 43 scènes, composée par Juan Rodriguez Florian, et imprimée à Medina en 1554 ([1]). Sans avoir la vigueur de l'œuvre qu'elle prend pour modèle, cette composition est écrite avec pureté et avec quelque talent. Le personnage le plus important est Marcelia, quelque peu sorcière et tout à fait sans scrupule; elle va régulièrement à matines et à vêpres; elle parle religion et philosophie, tandis qu'elle commet ou laisse commettre les actions les plus coupables. Quelques scènes de la *Florinea* sont aussi libres que certaines pages de la *Célestine*, mais le sujet est moins repoussant; il aboutit à un engagement honorable entre Floriano et Balisea, le héros et l'héroïne du drame. L'auteur promettait de montrer ces deux personnages mariés dans une suite qu'il voulait donner à son livre, mais cette continuation n'a pas vu le jour. La *Florinea* est plus longue que son modèle, car elle remplit 312 pages d'une impression serrée; elle abonde en proverbes et elle contient des tirades poétiques dont le mérite est très-faible.

La *Selvagia* d'Alonso de Villegas parut en 1554, à Tolède, la même année que la *Florinea*, qu'elle mentionne avec grands éloges. La donnée est ingénieuse. Flesinardo, gentilhomme opulent, arrivé du

par Clarus, 1846, II, 357-406, et la 4e leçon des *Lecciones de literatura española*, de Lista. Ajoutons aux détails donnés dans le *Manuel du libraire* que l'édition de 1499 s'est payée 409 francs à la vente Soleinne, celle de 1502, 300 francs, celle de 1523, 101, celle d'Anvers de 1545, 120, celle de Madrid, 1601, 101 francs. A la même vente, un exemplaire de la traduction française imprimée à Paris, chez Galiot du Pré, en 1527, s'est élevée à 260 francs. Un exemplaire de l'édition de Valence, 1514, a été adjugé à 138 francs, vente Nodier en 1844. Ces prix démontrent avec quel empressement les bibliophiles recherchent les beaux exemplaires de ces anciennes et rares éditions. Terminons en indiquant de quelle façon un critique judicieux a récemment apprécié la *Célestine* : « Rien ne peut produire « un effet plus saisissant que ce drame audacieux dont les principaux personnages « sont une entremetteuse qui farde son infamie pour mieux semer la corruption, « et une jeune fille qui se laisse prendre au piége de son amour. On peut rap- « procher Rojas de Regnier. Chez les deux écrivains il y a une égale supériorité « d'instinct, la même liberté de satire, la même facilité insouciante à remuer ces « tristes plaies de notre époque. » (Ch. de Mazade, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1847, p. 453.)

([1]) L'exemplaire de la vente Soleinne, relié en veau, a été adjugé à fr. 31-50.

Mexique, devient épris de Rosiona qu'il a entrevue à une fenêtre. Son ami Selvago, instruit de cette circonstance, surveille cette même fenêtre et conçoit une vive passion pour une femme qu'il suppose être la même que la belle de Flesinardo. Après bien des incidents, résultat de cette méprise, tout se termine heureusement par un double mariage. Des disputes de valets occupent une grande portion de ce drame qui, moins étendu que ceux qu'il imite, ne dépasse pas 73 pages. La force comique y manque, le style n'est pas toujours bien pur, mais le dialogue est souvent naturel et animé. L'auteur prétend avoir voulu faire œuvre religieuse et morale, mais il se donne souvent d'étranges licences. Imitateur en tout point de la *Célestine*, il a mis de même, en tête de son livre, des vers en acrostiches d'où l'on tire la phrase suivante : Alonso de Villegas Selvago compuso la Comedia Selvagia en servicio de su sennora Isabel de Barrionuevo, siendo de edad de veynte annos, en Toledo, su patria (1).

Le Jaloux (*el Celoso*) d'Alfonso Vaz de Velasco est également une imitation de la *Célestine*, dont elle reproduit le personnage sous le nom de la Lena. Une édition de cette comédie qui respecte fort peu la morale, mais qui présente quelques caractères bien dessinés, vit le jour à Milan en 1602, et nul doute qu'elle ne fût, comme presque tous les livres espagnols imprimés au dehors, précédée d'une autre édition faite dans la Péninsule, mais demeurée inconnue jusqu'à présent. *El Celoso* figure dans les *Origenes del Teatro Español*. Paris, 1838.

Parmi les compositions en prose castillane de la fin du XVIe siècle, il ne faut pas oublier la *Carcel de Amor* de Diego de San Pedro, livre qui obtint les honneurs d'une multitude d'éditions et qui fut traduit dans toutes les langues de l'Europe. Donnons une idée de ce roman qu'à notre connaissance personne ne lit aujourd'hui. Il débute par une allégorie. L'auteur suppose qu'ayant été faire une promenade un jour d'hiver, il rencontra dans une forêt un personnage à l'air farouche et cruel, traînant un prisonnier enchaîné. Ce sauvage,

(1) M. Ticknor, p. 413, cite un autre exemple d'un nom d'auteur caché sous un voile semblable; la chose n'est pas bien rare parmi les auteurs du moyen âge.

c'est le Désir ; son captif, c'est Leriano, le héros de la fiction. San Pedro, obéissant à une sympathie naturelle, les suit jusqu'au château ou prison de l'Amour ; il y voit la victime garrottée sur un siége entouré de flammes et livrée aux plus cruels tourments. Lériano lui dit qu'ils sont dans le royaume de Macedonia, qu'il est épris de Laureola, fille du roi de ce pays, et qu'il est puni avec rigueur de la faute qu'il a commise en s'abandonnant à cette passion. Tout cela est entremêlé d'une multitude de détails allégoriques ; Leriano finit par prier San Pedro de se charger d'un message pour Laureola. Le message est remis ; une correspondance s'échange ; le captif est délivré ; la narration prend alors une autre forme, celle d'un roman de chevalerie. Un rival découvre l'attachement qui subsiste entre Leriano et Laureola ; il s'empresse de le dénoncer comme criminel au roi de Macedonia ; ce souverain fait mettre sa fille en prison. Leriano défie le délateur et remporte en champ clos une victoire complète, mais l'accusation est renouvelée ; de faux témoins l'appuient, et Laureola est condamnée à mort. Leriano la délivre de vive force, et il la met sous la protection de son oncle afin de déconcerter la calomnie. Le roi, plus irrité que jamais, assiége Leriano dans la ville de Suse. Pendant le siége, Leriano se rend maître d'un des faux témoins ; il l'oblige à confesser son crime. Le roi reconnaît son erreur ; il accueille sa fille avec la plus grande tendresse ; il veut combler d'honneurs celui qui l'a aimée avec tant de constance. Mais Laureola, obéissant à un point d'honneur exagéré, refuse d'avoir désormais aucun rapport avec Leriano ; celui-ci, accablé de douleur, ne veut plus prendre d'aliments ; il expire. Ici se termine l'œuvre de San Pedro ; il en existe une continuation des plus médiocres par Nicolas Nuñez ; elle retrace le tableau du désespoir de Laureola. On ne connaît rien de ce Nuñez, si ce n'est qu'il existe de lui quelques compositions dans le *Cancionero general* de 1573 (f[os] 17, 23, 176, etc.) ; une ou deux d'entre elles ne sont pas sans mérite.

Diego de San Pedro est également l'auteur d'un poëme moral intitulé : *le Mépris de la Fortune* (*el Desprecio de la Fortuna*), imprimé à la fin des ouvrages de Juan de Mena, édition de 1566, ainsi que dans le *Cancionero general* de 1573 ; il y parle de *aquellas cartas de Amores escriptas de dos en dos,* ce qui a fait supposer qu'il avait composé le *Proceso de Cartas de Amores que entre dos amantes pasaron,*

recueil de lettres d'amour pleines d'extravagances et de *concetti* (¹).

C'est incontestablement la *Carcel de Amor* qui donna l'idée de la *Question de Amor,* ouvrage anonyme portant à la fin la date du 17 avril 1512. Il renferme une discussion souvent agitée depuis les cours d'amour ; quel est celui qui souffre le plus, l'amant que la mort a privé de sa maîtresse ou l'amant qui adore une belle sans espoir de retour ? Ce point est controversé entre Vasquiran qui a perdu l'objet de sa flamme, et Flamiano qui est repoussé avec dédain. Des récits de tournois, de parties de chasse, de combats, animent cette fiction qui se termine à la mort de Flamiano blessé à la bataille de Ravenne et qui laisse le problème sans solution.

Le traité de *la Vita Beata* de Juan Lucena mérite une mention spéciale. C'est un dialogue entre plusieurs des personnages les plus célèbres de l'époque, tels que le marquis de Santillane, le poëte Juan de Mena, l'évêque de Carthagène, Alonso, lequel termine le débat en déclarant que le véritable bonheur consiste à servir Dieu et à l'aimer. Cette conversation est représentée comme ayant eu lieu dans une des salles du palais du roi Jean II et devant les personnages les plus distingués de la cour. C'est évidemment une imitation de la *Consolation* de Boëce, mais il y a plus de vivacité et d'effet dans l'écrivain espagnol ; les allusions à l'antiquité abondent, les citations des classiques sont fort nombreuses, mais elles sont employées avec justesse et sans pédanterie. Ce livre mérite donc d'être signalé comme un des monuments littéraires les plus remarquables de l'époque. Il l'emporte sur la *Vision deleytable* d'Alfonso de la Torre, surnommé *le Bachelier*. Cette *Vision* est une allégorie ; l'auteur suppose qu'il voit l'intelligence de l'homme entrer, sous la forme d'un enfant, dans un monde rempli d'ignorance et de péché ; cet enfant est élevé tour à tour par divers personnages tels que la Grammaire, la Logique, la Musique, l'Astrologie, la Vérité, la Raison, la Nature. L'auteur semble avoir voulu faire un abrégé de toutes les sciences humaines ; il étale tout ce qu'on savait alors, il se montre surtout très au fait des ressources de la métaphysique scolastique fort en vogue au xvᵉ siècle. Mais la fiction, gauchement

(¹) Ajoutez aux détails donnés dans le *Manuel du libraire,* 4ᵉ édit., III, 842, qu'un exemplaire a été payé 43 francs à la vente Nodier.

conduite, manque d'intérêt; le style est sec, les explications arides ([1]).

Le *Valerio de las Historias* donna lieu à une circonstance singulière; composé par Diego de Almela, cet ouvrage parut, en quatre éditions successives à partir de 1487, avec le nom de son auteur; mais, en 1541, une cinquième édition l'attribua à Fernan Perez de Guzman, et, bien que signalée par Tamayo de Vargas, cette erreur ne semble pas avoir été généralement reconnue, jusqu'à ce que Moreno fit, en 1793, reparaître derechef le texte primitif. Il offre une discussion sur la morale; après une courte explication des vertus et des vices, l'auteur classe tous les exemples, en bien ou en mal, que lui fournissent la Bible et l'histoire d'Espagne. C'est donc une série d'histoires, plutôt qu'un traité didactique en règle; son mérite consiste dans le ton grave, simple et attachant qui règne dans ces narrations.

Juan de Mena, un des anciens poëtes espagnols les plus célèbres, doit nous arrêter un instant ([2]); son poëme sur les sept péchés mortels se compose de près de 800 vers; il n'offre qu'une allégorie ennuyeuse, pleine de pédanterie et de divagations métaphysiques dont le sujet est une guerre entre la Raison et la Volonté de l'homme. La *Coronacion* vaut mieux; elle raconte un voyage au mont Parnasse afin d'assister au couronnement du marquis de Santillane que les Muses et les Vertus s'empressent de combler d'honneurs, comme poëte et comme héros. On croirait parfois lire une imitation de Dante, car Mena commence par raconter qu'il s'égare dans une sombre forêt; il visite ensuite des régions désolées où il contemple les punitions infligées aux défunts; il rencontre les

([1]) Clarus a donné une analyse étendue de la *Vision,* tom. II, pp. 169-185 du *Tableau* que nous avons déjà cité, note p. 262; la traduction en dialecte catalan, *Tolosa,* 1489, indiquée au *Manuel,* est si rare que l'auteur de la *Bibliotheca Hispana,* Antonio, ne l'avait jamais vue; il s'en trouve un exemplaire dans la riche collection que sir Th. Grenville a léguée au musée britannique. (*Voir* la *Bibliotheca Grenviliana,* 1842, p. 759, analysée dans ce *Bulletin,* t. III, p. 290-297.)

([2]) Le *Manuel* lui consacre deux colonnes remplies de détails réunis avec le soin scrupuleux et la sûreté de recherches qui caractérisent les travaux de M. J.-Ch. Brunet. Clarus offre une juste idée des écrits de Juan de Mena, tom. II, pp. 86-107.

hommes célèbres des temps qui ne sont plus dans le séjour des bienheureux. L'influence de la *Divina Comedia* se révèle bien plus nettement dans le *Laberinto;* ce poëme de 2,500 vers est demeuré inachevé ; il était destiné à retracer, à l'aide de l'allégorie ou sous la forme de la vision, tout ce qui se rattache aux devoirs ou à la destinée de l'homme. Perdu dans un bois, attaqué par des animaux furieux, l'auteur est protégé par une femme d'une grande beauté qui est la Providence en personne et qui s'offre à lui expliquer les mystères de l'existence. Elle accomplit cette promesse en le menant à ce qu'elle nomme le centre sphérique des cinq zones, c'est-à-dire à un point d'où le regard du poëte embrasse toutes les contrées et toutes les nations de la terre. Là elle lui montre trois grandes roues mystiques, les roues de la Destinée ; deux représentent le passé et le futur, elles sont constamment immobiles ; la troisième représente le présent, elle tourne sans cesse. C'est de là que partent les sept cercles des sept influences planétaires. Le poëte voit passer devant lui un grand nombre d'ombres au sujet desquelles son guide lui donne des détails et qui sont des personnages illustres, mais cette série de portraits historiques et mythologiques, faiblement dessinés, ne saurait offrir d'intérêt.

M. Ticknor donne (pp. 295 et suiv.) de curieux détails sur Bartolomé de Torres Naharro, auteur de la *Propaladia,* titre pédantesquement dérivé du grec (les premières choses de Pallas) et qui précède un recueil de huit comédies imprimées pour la première fois à Naples en 1517 ; elles furent représentées en Italie et elles ne tardèrent pas à être mises à l'index, car elles ménagent très-peu le clergé et la cour de Rome. Il y a parfois du mérite, mais aussi beaucoup de grossièreté et d'inexpérience dans ces compositions singulières.

La *Soldadesca* montre de quelle manière se recrutaient les troupes du pape. La *Tinelaria* ou salle à manger des domestiques, retrace le tableau du désordre et de la confusion qui régnaient dans la maison d'un cardinal. La *Jacinta* nous donne l'histoire d'une dame qui vit dans son château sur la route de Rome et qui arrête de force plusieurs voyageurs parmi lesquels elle se choisit un mari. L'*Aquilana* roule sur les aventures d'un prince déguisé qui se rend à la cour d'un roi de Léon dont il épouse la fille après avoir accompli les prouesses ordinaires dans tout roman de chevalerie. La *Calamita*

raconte l'histoire d'un enfant volé à ses parents dès les premiers mois de son existence, et qui, après avoir langui dans les rangs les plus inférieurs de la société, est enfin rendu à sa famille(1).

Un ouvrage consacré à un fait historique fort remarquable vit le jour à Salamanque en 1588; il présente une sorte de procès-verbal authentique du *Passo Honroso* ou *Passage d'honneur,* passe d'armes qui eut lieu, en 1434, au pont d'Orbigo, près de la ville de Léon, durant trente jours, à un moment où la route était couverte de chevaliers se rendant à Saint-Jacques de Galice où les appelait une fête solennelle. Le héros de cette aventure, tout à fait digne de Don Quichotte, était un gentilhomme, nommé Suero de Quiñones; il employait ce moyen pour être relevé du vœu qu'il avait fait de porter chaque mardi, en l'honneur de sa dame, une chaîne de fer autour du cou. Ce tournoi extraordinaire eut lieu avec l'approbation du roi. Neuf champions ou *mantenedores* secondaient Quiñones; à la fin des trente jours, il se trouva que soixante-huit chevaliers avaient répondu à son défi; six cent vingt-sept rencontres eurent lieu, soixante-six lances furent brisées : un chevalier aragonais fut tué; il y eut grand nombre de blessés; Quiñones et huit de ses compagnons d'armes furent mis hors de combat. On trouve des détails sur tout ceci dans la *Cronica de Juan el II°* et dans les *Annales de Aragon* de Zurita, lib. XIV, ch. 22. L'ouvrage connu sous le nom de *Libro del Passo honroso* (2) fut rédigé sur les lieux mêmes par Delena, un des secrétaires du roi, et abrégé par Juan de Pineda, lequel paraît avoir parfois défiguré l'original (Pellicer, *Note sur Don Quichotte,*

(1) Consulter sur Torres Naharro un article de M. Chasles, *Journal des Débats,* 23 avril 1839, une courte notice de M. Ternaux-Compans, *Revue française et étrangère,* t. III, l'*Histoire comparée,* de M. de Puibusque, t. I, p. 202-206, le *Bulletin des arts* (publié par M. Paul Lacroix, bibliophile Jacob), 1847, t. V, p. 295-298, la *Revue des Deux-Mondes,* 1er juin 1840, p. 830. Une analyse avec quelques extraits de ces pièces se trouve dans le *Tesoro del teatro español,* Paris, 1838, I, 64 et suiv. Une d'elles a été traduite en français et insérée dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.*

(2) *Voir* Clemencin, édition de Don Quichotte, 1833, III, 464. Un bel exemplaire de l'édition de 1588, 38 francs, vente Nodier. On trouve au catalogue Raetzel, Paris, 1836, une édition de *Madrid,* 1629, in-4°, dont il n'est pas fait mention au *Manuel du libraire.*

partie I, ch. 49), tandis que des morceaux entiers ont été textuellement reproduits, notamment les sections 1, 4, 7, 14, 74, 75, etc. Le poëme d'*Esvero y Almedora,* en douze chants, par J.-M. Maury (*Paris,* 1840, in-12) est fondé sur les événements racontés dans cette chronique; le duc de Rivas a composé, sous le titre d'*El Passo Honroso,* une épopée en quatre chants qui figurent dans le second tome de ses œuvres. (*Madrid,* 1820-21, 2 vol. in-12.)

Nos lecteurs ne seront sans doute pas fâchés de trouver ici ces détails sur des ouvrages dont personne, à notre connaissance du moins, n'a tenté d'indiquer le sujet. Entre autres particularités bibliographiques intéressantes, nous pourrions citer les jugements de M. Ticknor sur les travaux relatifs au célèbre Garcilasso de la Vega, travaux que le *Manuel* signale sans y joindre aucune appréciation (ce que M. Brunet ne pouvait faire sans sortir des limites où il avait dû se renfermer). Le commentaire d'Herrera, 1580, occupe la majeure partie d'un volume de près de 700 pages; il est très-lourd et très-prolixe et il n'a jamais été réimprimé : on y trouve toutefois des détails curieux au sujet de la vie de Garcilasso lui-même et de l'ancienne littérature espagnole. Les notes de Tamayo de Vargas, 1622, sont de peu de valeur. La traduction anglaise de Wiffen manque de facilité et d'harmonie ; l'*Essai* sur la poésie espagnole qui la précède laisse à désirer sous le rapport de l'exactitude des faits et du goût dans les appréciations. — Au sujet des *Dialogos* de Pedro Mexia, M. Ticknor signale comme étant en sa possession une édition de Seville, in-12, 1562, gothique, 167 feuillets; il faut la joindre à celles que mentionne le *Manuel.*

Nous consacrerons un autre article à l'excellent ouvrage dont nous avons ainsi analysé quelques pages prises sans choix dans le premier volume seulement. Si nous sommes bien informés, il s'en prépare une traduction allemande.

G. Brunet.

Catalogue d'un marchand de livres d'Anvers, en 1491.

Les catalogues de librairies donnent en général une idée assez exacte de l'état intellectuel d'un pays, et font connaître d'une manière assez fidèle la direction des études. Le basard nous a fait découvrir un document de ce genre, qui n'est pas sans importance pour l'histoire du commerce des livres en Belgique vers la fin du xv[e] siècle.

En 1491, le magistrat de Gand fit saisir chez un certain *Nicolas Middeleeren,* demeurant *te Putte* (aujourd'hui place du Lion d'or) dans une maison portant pour enseigne la *bourse* (de Burse), le fond de magasin d'un *Josse Offyn,* marchand de livres, d'Anvers. Tous les livres, enfermés dans un grand coffre de bois, furent en partie vendus à Pierre Catsul, en partie cédés au couvent des Chartreux, à Royghem, près de Gand, d'après un état d'estimation contenu dans un inventaire dressé par un des procureurs de la ville. Nous publions ici cet inventaire d'après une copie transcrite dans un registre conservé aux archives communales de la ville de Gand.

Extrait d'un registre in-fol. portant pour titre: Rekeninge confiscatie absente 1491, *déposé aux archives de la ville de Gand.*

Rekeninghe verclaringhe ende bewys die Adriaen Claens, een van den procureurs der stede van Ghend, ghecommitteert by scepenen van beede den bancken, beeden den dekenen, capitainen ende raedslieden, ter innighe upheve ende ontfanghe van den goede, penninghen, baten ende prouffiten danof commende toebehoorende persoonen die hemlieden van deser stede gheabsenteert hebben, ende andren die hem in vianden plaetsen der zelvere haudende zyn, ofte ghehauden hebben, van der handelinghe, maintenancie ende beleede die hy van haerlieder goede, in ontfanghe ende uutghevene gheadt heeft, sindert den xx[en] daghe van novembre, daermede de eerste rekeninghe, by hem ende Jan uuter meere ghedaen ende overghegheven hendt ende sluudt tooten lesten daghe van maerte beede in dit jaer een en neghentich lestleden.

Ontfanc nopende die van Antwerpen, ende andere hemlieden aldaer haudende of daer ontrent.

Item verclaert de voornoemde Adriaen dat te Clays Middeleeren in de burse te putte bevonden ende gheinventoryert zyn, zekere latynsche boucken in prenten van diversschen materien meest rau ende ongheboriden wesende ghesloten in eenen coufere toebehoorende eenen Joos Offyn, coopman van boucken wonende in de stede van Andworpen danof eeneghe by laste ende letteren van ordonnancien van scepenen van de keure, ghelevert zyn by manieren van ghiften in den handen van myne heere den pryoor van de chaertroisen buuten Ghend blykende by zynder quitancie. Te wetene :

Augustinus de civitate Dei (1).
Quadragesimale Grits (2).
Dialogus dictus malogranatum.
Panormitanus super quinque libros decretalium (3).
Sermones Meffret de tempore et Sanctis (4)
Sermones thesauri de tempore et Sanctis (5).
Sermones Quietini (6).

(1) Probablement l'édition, avec le commentaire de Thomas Valois et de Nic. Triveth, impr. à Louvain, chez Jean de Westphalie, 1488, in-fol.

(2) Il en existe plusieurs éditions antérieures à 1491 : 1° Ulm, Zeiner, 1475; 2° Ibid., 1476; 3° Augsbourg, Wienner, 1477; 4° Nuremberg, Koburger, 1479; 5° Ibid., id., 1481 ; 6° Ibid., id., 1483; 7° Sans lieu, 1484 et 1486; 8° Nuremberg, Stuchs, 1488; 9° Ibid., Koburger, 1489; 10° Sans lieu, 1489; 11° Strasbourg, 1490.

(3) Sans doute l'édition de Pavie de J.-Ant. de Biretis, 1486, ou de Venise, Bern. de Tridino, 1488.

(4) Une des éditions suivantes : 1° Venise, Arnold, 1479; 2° Nuremberg, 1481 ; 3° Strasbourg, 1484; 4° Bâle, Kessler, 1488.

(5) Une des éditions de Strasbourg, de 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1489, ou de Bâle, 1485, ou de Nuremberg, Koburger, 1487.

(6) Probablement les *Sermones Dormi secure*, dont nous possédons les éditions suivantes antérieures à 1491 : 1° Sans lieu, 1481 ; 2° Reutlingen, 1484; 3° Stras-

Speculum ecclesiæ[1].
Bernardinus de evangelio eterno [2].
Fasciculus temporum [3].
Sermones exquisiti.
Summa angelica [4].
Bartholomeus de proprietatibus rerum [5].
Summa baptistiniana [6].
Summa Anthonini, cum tabula [7].
Glossa super psalterium.
Historia Scholastica [8].
Due partes pantheologie.
Tres partes Dictionarii.
Discipulus de eruditione Christi fidelium [9].
Robertus de Licio de Sanctis [10].
Preceptorium Johannis Nider [11].

bourg, 1485, 1487, 1488 et 1489; 4° Vienne, Kestlin, 1485; 5° Nuremberg, Koburger, 1486, et Stuchs, 1489; 6° Sans lieu, 1488; 7° Bâle, 1489.

(1) Édition sur laquelle on ne trouve pas de renseignements.

(2) Édition de Spire, Petr. Drach, 148', ou de Bâle, Kessler, 1490.

(3) Nous ignorons de quelle édition il s'agit ici, cet ouvrage ayant été imprimé plusieurs fois avant 1491; il est probable cependant que c'était celle de Louvain, Veldener, 1476.

(4) Il a également paru plusieurs éditions de cet ouvrage avant 1491, notamment, celle d'Alost, Martens 1490, dont il s'agit probablement ici.

(5) Voici les éditions qui ont paru avant 1491 : 1° Cologne, Koelhof, 1470; 2° Lyon, Pistorius de Bensheim, 1480; 3° Cologne, Koelhof, 1481; 4° Lyon, Petr. Tugarius, 1482; 5° Sans lieu, 1482; 6° Cologne, Koelhoef, 1483; 7° Nuremberg, Koburger, 1483; 8° Strasbourg, 1485 et 1488; 9° Sans lieu, 1488.

(6) Une des éditions suivantes : 1° Novi, Girardengus, 1479; 2° Venise, le même, 1479; 3° Rome, 1479; 4° Novi, Girardengus, 1484; 5° Bâle, 1485; 6° Nuremberg, Koburger, 1488; 7° Spire, Petr. Drach, 1488.

(7) Il a paru un grand nombre d'éditions de cet ouvrage, avant 1491.

(8) Il en a également paru plusieurs éditions, entre autres : 1° Augsbourg, Zainer, 1473; 2° Strasbourg, 1483, 1485 et 1487; 3° Reutlingen, 1485; 4° Bâle, Kessler, 1486.

(9) C'est sans aucun doute l'édition de Strasbourg, Pryss, 1490, car il n'en existe pas d'autre imprimée avant 1491.

(10) Il existe un nombre immense d'éditions de cet auteur si fertile du XVe siècle.

(11) Il existe également un si grand nombre d'éditions de cet ouvrage, qu'il nous est impossible de déterminer celle dont il s'agit ici.

Biblia cum concordantiis.
Sermones Voraginis de tempore et Sanctis (1).
Gerson de decem preceptis.

Ende de naervolghende boucken te wetene :

Catholicon (2).
Bartholomæus de proprietatibus rerum (3).
Aurea legenda (4).
Biblia cum concordantiis.
Viaticum sancte terre.
Vita historia patrum (5).
Discipulus de eruditione Christi fidelium (6).
Historia Trojana Guidonis (7).
Gesta Romanorum moralisata (8).
Remedium utriusque fortune (9).
Boecius de consolatione philosophie (10).
Coronatio Beate Marie.
Fabule Ysopi. Vier waerf (quatre fois) (11).

(1) C'était sans doute l'édition de Louvain, Jean de Westphalie, 1484.

(2) Nous ignorons si c'était une des précieuses éditions de 1460, de 1467 ou de 1469, ou bien de celles moins rares de Mayence, Schoiffer, 1472, Nuremberg, Koburger, 1483 ou 1486; Venise, Lichtenstein, 1483, 1487, ou 1490, ou Lyon, Duprez, 1489.

(3) *Voir* ci-dessus.

(4) Cet ouvrage de Jacques de Voragine a eu un grand nombre d'éditions; nous citerons celles de Deventer, Paffroed, 1474 et 1483; Bruxelles, 1484; Louvain, Jean de Westphalie, 1485, etc.

(5) On possède de cet ouvrage, les éditions suivantes : 1° Vicence, Lichtenstein, 1477; 2° Nuremberg, Koburger, 1478 et 1483; 3° Ulm, Zainer, 1479; 4° Cassale, 1481; 5° Venise, Scotus, 1483; 6° Sans lieu, 1483 et 1485.

(6) *Voir* plus haut.

(7) Une des trois éditions suivantes publiées avant 1491 : 1° Cologne, Terhoernen, 1477; 2° Strasbourg, 1486 ou 1489.

(8) Sans doute la précieuse édition de Louvain, Jean de Westphalie, 1473, à moins que ce ne soit celle de Gouda, Gér. Leeu, 1480; sans lieu, 1480; Hasselt, 1481; sans lieu, 1488; ou de Strasbourg, 1489.

(9) Probablement l'édition de Cologne, Terhoernen, 1471.

(10) Il existe un grand nombre d'éditions de cet ouvrage; celle dont il s'agit ici était sans doute imprimée à Louvain, par Jean de Westphalie, 1481, 1484, ou 1487, ou à Deventer, Jean de Breda, 1490.

(11) Il existe un si grand nombre d'éditions de cet ouvrage, qu'il est impossible

Catho moralisatus (1).
Scholastica historia (2).
Epistole Karoli (3).
Epistole Philelphi (4).
Quadragesimale Bernardini (5).
Sermones Hugonis de prato (6).
Summa Angelica (7).
Sermones ende decretales.
Zyn tsamen vercocht de somme van ij ℔ gr.
Ende noch vyf ander boucken te wetene :
Summa Angelica (8).
Augustinus de Civitate Dei (9).
Sermones discipuli.
Biblia cum concordantiis ende Gesta Romanorum (10).
Zyn vercocht pietren Catsul. xij sch. x d. gr.
Ende tsourplus van den voornoemde boucken, te wetene :
Remedium utriusque fortune (11).
Grecista cum commento.
Sermones thesauri de tempore et Sanctis.
Glosa monachi.

de déterminer celle qu'on a désignée ici ; peut-être est-ce celle d'Anvers, Leeu. 1482, ou 1486, ou de Deventer, Jean de Breda, 1490.

(1) Sans doute l'édition d'Anvers, Gér. Leeu, 1485 ou 1487.

(2) *Voir* plus haut.

(3) Probablement l'édition de Louvain, Veldener, 1476 ; Deventer, Paffroed, 1485 ou 1490.

(4) Louvain, Van der Heerstraten, 1486. (?)

(5) Il n'y a pas de doute que c'était l'édition sans lieu ni date, puisqu'il n'en existe qu'une seule imprimée avant 1491.

(6) Probablement l'édition de Zwolle, 1480, ou de Louvain, Jean de Westphalie, 1484.

(7) Cette édition d'Angelus de Clavasio, était sans doute celle d'Alost, Martens, 1490.

(8) *Voir* ci-dessus.

(9) Il en existe plusieurs éditions, entre autres celles de Louvain, 1484 et 1488.

(10) Probablement une des suivantes : Louvain, Jean de Westphalie, Gouda, Gér. Leeu, 1480, ou Hasselt, 1481.

(11) *Voir* ci-dessus.

Historia Troyana Guydonis (1).
Sermones discipuli (2).
Psalterium cum hymnis.
Boecius de consolatione Philosophie.
Summa angelica (3).
Rationale divinorum officiorum (4).
Speculum regiminis.
Viaticum terre sancte. Twee waerf in vlaemsche (5).
Robertus de Licio.
Summa baptistiniana.
Officium misse. Drie waerf (6).
Sermones Voraginis (7).
Fasciculus temporum (8).
Mammotractus Biblie. Twee waerf.
Quadragesimale Grits. (9).
Antidotarius anime (10).
Questiones evangeliorum.
Discipulus de erudicione (11).
Nicolaus de Cusa (12).
Missale Romanorum.
Sermones discipuli de tempore per anni circulum. Twee waerf.
Sermones Meffret de tempore et Sanctis (13).
Sermones exquisiti super epistolas per anni circulum. Twee waerf.
Concordantie Biblie.

(1) *Voir* ci-dessus.
(2) *Voir* plus haut.
(3) *Voir* plus haut.
(4) Cet ouvrage de Durandus a eu un grand nombre d'éditions.
(5) C'est sans doute *Het boeck van den Pelgherim naer Jerusalem,* Harlem, 1486.
(6) Probablement l'édition d'Anvers, Math. Goes, s. a.
(7-8) *Voir* plus haut.
(9) Une des éditions suivantes : Ulm, 1475 ou 1476 ; Augsbourg, 1477 ; Nuremberg, 1477, 1479, 1481, 1483, 1488, 1489 ; Strasbourg, 1490.
(10) L'édition de Strasbourg, Gruninger, 1489 ou 1490.
(11) C'est l'édition de Strasbourg, Pryss, 1490, la seule qui ait paru avant 1491.
(12) Ce sont les *Opuscula varia,* imprimés sans lieu ni date.
(13) *Voir* plus haut.

Quinque specula (1).
Obitus Sancti Jeronimi.
Sermones quatuor nouissimorum (2).
Opuscula cancellarii pariensis. Vier waerf (3).
Gerson de decem preceptis. Twee waerf.
Hymni et Sequentie. Vier waerf.
Epistole Karoli. Viij waerf (4).
Missale predicatorum en xxv donaten.

Zyn metten voornoemde confer daerse jnne laghen vercocht ende ghelaten den pater van de fraters binnen deser stede, omme de somme van iij ℔. x s. gr. Loopen de voornoemde drie partyen van vercochten boucken tsamen ter somme van vj ℔. ij s. x d. gr. daer af betaelt den anbringhere voor zinen vjen pennync xx s. v d. gr. viij d., blyft net in ontfanghe v ℔. ij s. iiij d. gr. iiij d.

P. C. Van der Meersch.

Preface to the first volume of the Catalogue of the Library of his Majesty George III, s. l. et a. In-8° de 15 pp., papier fort, avec deux planches gravées sur bois.

Ces quinze pages que nous sommes parvenus à procurer à la bibliothèque royale, à la vente de Tieck (*voir* ci-dessus, p. 177), n'ont

(1) Il s'agit ici de ces fameux *Specula humanæ salvationis,* qu'on regarde comme les premiers essais de la typographie hollandaise. On ne connaît que trois éditions du texte latin, imprimées avant 1491 ; elles sont sans lieu ni date, et sont toutes trois d'une égale rareté. *Voyez* la notice sur le *Speculum humanæ salvationis,* par Marie Guichard. Paris, 1840, pp. 32-45.

(2) C'est positivement l'édition d'Anvers, Mathias Goes, 1487, la seule qui ait paru avant 1491.

(3) Ici il n'y a également pas de doute, c'est l'édition, sans lieu, 1475.

(4) Je suppose que c'est l'édition de Deventer, Paffroed, 1483 ou 1490.

pas été destinées au *profanum vulgus*. On en a fait tout au plus quelques rares distributions dans les hauteurs de cette cour d'Angleterre, dont les souverains sont entourés de toute la pompe féodale, et ne peuvent disposer de rien sans leurs ministres. Elles sont parfaitement imprimées, signées *Fred. Aug. Barnard,* Buckingham House, dec. 14, 1820, et contiennent quelques détails historiques.

Le nombre de livres imprimés, conservés dans la bibliothèque royale depuis Henri VII jusqu'à l'année 1759, et transférés en vertu de lettres-patentes du roi Georges II au *British Museum,* ne dépassait pas 9,000 volumes.

Charles I[er] avait rassemblé une importante bibliothèque et d'autres collections, qui furent dispersées après sa mort.

Georges III, au commencement de son règne, fit acheter, en 1762, la bibliothèque de Joseph Smith, consul d'Angleterre à Venise, laquelle était riche en classiques précieux et en monuments de la littérature italienne, et contenait des estampes, des médailles et des pièces gravées. Ce fut un excellent fonds pour une bibliothèque royale. Le D[r] Samuel Johnson fit tous ses efforts pour éveiller le zèle des personnes influentes. Le roi lui fit l'honneur de le consulter, et avant le départ de M. Barnard pour le continent, en 1768, pour y faire des acquisitions, ce littérateur célèbre lui remit, le 23 mai, un mémoire en forme de lettre qui est transcrit dans cette préface.

Pendant cinq ans M. Barnard ne cessa point ses recherches assidues et profita avec habileté, dans l'intérêt de sa mission, de la suppression de l'ordre des Jésuites.

Jacob Bryant offrit à cette collection déjà considérable des *specimens* d'une haute valeur des premiers produits de la presse anglaise.

L'histoire, la géographie, la topographie, les plans militaires acquirent des accroissements considérables, grâce à l'adjonction de la magnifique bibliothèque de Guillaume duc de Cumberland.

Sa Majesté forma de plus un cabinet de médailles et fit acheter, en Italie, au cardinal Albani, 300 volumes de gravures des premiers maîtres, au prix de 14,000 couronnes; ce qui faisait un supplément aux premières acquisitions de M. Joseph Smith. Le roi mit cette propriété sous la surveillance de plusieurs gentilshommes, et quand il eut perdu la raison, la reine qui en eut la souveraine intendance, continua les plans d'accroissement et celui qu'on avait

adopté pour l'impression du catalogue, in-fol., que la bibliothèque royale possède aussi. (1)

DE RG. .

Addition à la Bibliographie douaisienne *de M.* DUTHILLOEUL.

Le dernier *bulletin des comités historiques* de Paris parle, p. 54 de la partie *Archéologie*, d'un livre renfermant *les cérémonies de la messe,* que M. Coille, chanoine, a fait imprimer à Douai, en 1619. Or, ce livre et cet auteur ne sont mentionnés ni par M. Duthillœul, ni par les biographes et bibliographes belges.

A. L. G.

Prix des livres imprimés au XVe *siècle.*

En compulsant les comptes d'exécution testamentaire des chanoines de Cambrai, au XVe siècle, j'y trouve des inventaires de livres avec les prix. Il me semble que ces inventaires contemporains de l'invention de l'imprimerie pourraient offrir quelques documents pour l'histoire de la bibliographie. Le premier inventaire où je rencontre la mention d'un livre imprimé est celui d'un chanoine de Ste-Croix de Cambrai, nommé Angelot Thonis, mort le 4 mai 1474.

« Item, un livret en lettre emprainte, intitulé : *Consolatorium* « *timorate conscientie,* xl s. »

Jacques Le Donnelier, autre chanoine de Ste-Croix, mort en juin 1478, a laissé une collection de livres dans laquelle j'aperçois :

1° « *Summa collationum ad omne genus,* en maule (moule), v s.

2° « *Augustinus Dachy* (?), en papier, en molle ; commenchant « au second fœullet *Multitudine hominum,* x s. »

(1) *Voir* sur la bibliothèque du Musée britannique, dans laquelle ont été incorporées les collections du roi Georges III et de sir Th. Grenville, le *Bulletin,* t. III, p. 290 et 335 ; t. IV, p. 288 ; t. VII, p. 132. CH. DE CH.

Gilles de La Cocquerie, chanoine de la cathédrale, décédé le 19 octobre 1479, avait parmi ses livres :

1° « Un Salluste, en molle de xiiij cahiers, xj s. viij d.

2° « Un livre *De misterio misse*, en maulle, logé en asselles cou-« vertes de blancq cuyr, xv s. »

Enfin Raoul Mortier, chanoine de la cathédrale, mort le 12 août 1480, avait dans sa bibliothèque :

« Une Bible, en 2 volumes, de l'impression de Mayence, xij ℔. »

Il serait curieux de comparer, pour cette même époque, le prix des livres imprimés avec celui des manuscrits.

A. Le Glay.

Singularités bibliographiques.

(5e article, *voy*. t. VII, pp. 20, 65, 139, 213.)

II. — IMPRIMEURS ET IMPRIMERIES IMAGINAIRES.

169. *Le parfait ouvrage*, ou Essai sur la coeffure... Traduit du persan, par L'Allemand. *A Césarée,* 1776, in-8°.

170. *L'art des coeffeurs de dames... A la Toilette de Cythère,* 1769, in-8°.

171. *Sacrifice de l'amour,* ou la messe de Cythère. *Sybaris* (Bordeaux), 1809, in-12.

172. *Avertissement salutaire aux confrères....* martyrs persécutés par leurs femmes. *A Souffrance* (vers 1610), in-8°.

173. *Les délassements d'un paresseux,* par un C. R. d'E. (un chanoine régulier d'Eaucourt, *Louis-Joseph Dumarquez,* mort en 1806). *A Pigritiopolis* (*Douai, Amable Wagrez*), 1790, pet. in-12.

174. *La Retorica delle Puttane. In Cambrai* (Hollande), 1648, petit in-12 de 152 pages.

175. *Rominaf,* traduit de l'arabe (composé par Hécart). *A Caca-Douillopolis* (*Valenciennes, Prignet*) l'an 7539824600000 des parfums. In-18.

Cet ouvrage est du même auteur et du même imprimeur que l'*Anagrammiana*, cité n° 30.

176. *Le moyen de parvenir. A Chinon,* de l'imprimerie de *François Rabelais,* rue du grand bracquemart, à la pierre philosophale, l'année pantagrueline. 2 vol. pet. in-12 (cité incomplétement au n° 7).

177. *Bergeries et opuscules* de Melle d'Ormoy l'aînée. *En Arcadie,* 1784, pet. in-12.

178. *Almanach des compagnies d'arcs, arbalète et arquebuse,* ou les muses chevalières, par M. Pelletier. *Au Champ de Mars,* 1789, in-12.

179. *Le Covrrier desvalisé,* publié par Ginifaccio Spironcini (Pallavicini). *A Villefranche* (Genève), impr. par *J. Guibaud*, in-12, 1644.

180. *Étrennes anacréontiques,* aux Grâces, par M. T. R. *A Tempé,* 1776, in-12.

181. *Les réclusières de Vénus. A la nouvelle Cytheropolis,* 1750, in-8°.

182. *Ruses d'amour* pour rendre ses favoris contents. *Villefranche,* 1679, in-12.

183. *Journée calotine,* en deux dialogues. *A Moropolis,* chez *Pantaléon de la Lune,* impr. et libraire ordinaire du Régiment (de la calotte), l'an 7732 (1732) de l'ære calotine, in-8°.

184. *Relations du royaume de Candavia.* Sur l'imprimé à *Jovial*, chez *Staket le Goguenard*, rue des fièvres chaudes, à l'enseigne des Rêves. 1731, in-12.

185. *Brevet de garde* des manuscripts du régiment de la calote. *A Paris*, à l'*hôtel ordinaire du régiment*, rue de Seve. In-12 (vers 1740).

Cet opuscule et les deux ouvrages précédents sont relatifs à l'histoire facétieuse du régiment de la calotte.

186. *Jean danse mieux que Pierre*, Pierre danse mieux que Jean, ils dansent bien tous deux. *Tétonville*, *Jean Patinet*, 1719, in-12, 5 vol., fig.

C'est une histoire satirique du P. Lachaise et des jésuites de son temps.

187. *Les Jésuitiques. Rome, aux dépens du général* (Paris), 1761, in-8°.

188. *Joseph*, ou l'Esclave fidèle, par dom *Morillon*, bénédictin. *Turin*, 1679. — *Breda, Pierre et Jacques*, 1705, in-12.

On assure que les confrères de l'auteur ont fait retirer du commerce tous les exemplaires de ce singulier poëme qui y étaient entrés. La besogne a dû être rude, puisqu'on en compte trois éditions différentes.

189. *J.-J. Rousseau* vengé par son amie. *Au temple de la Vérité* (Hollande), 1779, in-8°.

190. *Les jeux de l'amour*, contes en vers, par M. G. R. (*G. Regnier*, à Averton) *Paphos* (Alençon), 1785, in-12.

191. *Journal* de ce qui s'est passé à Dijon, etc. *Kehl, Baskerville* (Dijon), 1789, in-8°.

192. *Lettres de M**** (M. *Eugène-Éléonore de Bethizi*, marquis *de Mézières*, lieutenant général gouverneur de Longwy). *A Manheim* (Paris), 1760, in-12.

193. *Le chevalier de R****, anecdote du siége de Tournay. *A Tournay* (Paris), 1745, in-12.

194. *Relation du voyage mystérieux de l'Isle de la vertu,* à Oronte. *A Mons,* chez *Gaspard Migeot,* à l'enseigne des trois vertus. (Paris) 1739, in-12.

195. *Considérations sur l'esprit et les mœurs* (par Senac de Meilhan) *A Londres* (*Valenciennes, Henry*), 1787, in-8°.

M. de Meilhan étant à Valenciennes en 1787, comme intendant du Hainaut, y fit imprimer ce livre *par permission tacite,* c'est-à-dire *sans privilége du Roi,* et avec la suscription d'une ville étrangère. Le censeur royal y avait néanmoins passé.

196. *Le journal de l'amour...,* par M. Roux. *Paris,* chez *Amand l'adopté, à la vérité royale,* 1722, in-8°.

197. *Almanach svelte,* pour l'année 1779. *A Ratopolis,* in-16.

198. *Histoire des Rats. A Ratopolis,* 1737, in-8°, fig.

199. *Le tribunal de l'amour. A Cythère,* 1749, 2 vol. in-12.

200. *La bibliothèque des petits-maîtres. Au Palais-Royal,* chez *la petite Lolo,* marchande de galanteries, 1761, pet. in-12.

201. *Amusette* des grasses et des maigres. *Au Cap de Bonne-Espérance* (sans date). In-12.

202. *Apologie de Cartouche,* ou le scélérat sans reproche. *A Cracovie,* chez *Jean le Sincère,* impr. perpétuel, 1731, in-8°, 98 pages. (Par le P. Patouillet.) — *Voy.* n° 276, pour une autre édition.

203. *La Berlue. A Londres, à l'enseigne du Lynx,* 1759, in-12.

204. *L'allée de la seringue. A Francheville,* chez *Eugène Alétophile,* 1691, in-8°.

205. *Essai sur les lanternes. A Dôle,* chez *Lucnophile* et Cᵉ, 1755, in-12.

206. *L'origine des cabriolets. A l'Isle des chimères,* chez *Tout le monde,* 1755, in-12.

207. *Manuel consolateur des cocus. A Cornopolis* (Lille), imprimerie de l'*Encorné* (*Blocquel*), pet. in-12 (sans date).

208. *Histoire du prince Apprius* (Priapus). *A Constantinople,* l'année présente. In-12.

209. *Le tableau de la volupté. A Cythère,* au *Temple du plaisir,* 1771, in-8°.

210. *Le passe-partout galant. A Constantinople,* dans la présente année. In-12.

211. *Le Congrès de Cythère. A Cythère,* de l'impr. d'*Ovide.* 1749, in-8°.

212. *L'école de la volupté. Cologne, Pierre Marteau,* à la Vérité. 1747, in-12.

213. *Varsovie ridicule. A Londres,* impr. par *Laurant,* 1740, in-12.

214. *Remarques historiques,* critiques et satiriques d'un cosmopolite (par *Deslandes,* publiées par son fils). *Cologne,* chez les *héritiers de Pierre Marteau* (Nantes), 1731, pet. in-8°. — Très-rare.

215. *Lettres de tendresse et d'amour. A Amathonte* et à Paris, 1781, 2 vol. in-12 (1).

ARTHUR DINAUX.

(1) Les lecteurs voudront bien excuser quelques doubles emplois inévitables qui se trouvent dans ces listes, dont les deux premières appartiennent à M. de Reiffenberg, la troisième et la quatrième à M. de Reume. CH. DE CH.

Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, publiée pour la première fois; etc., par M. GACHARD, archiviste général du royaume, etc.; 2 vol. gr. in-8°. Bruxelles, Leipzig, Gand, C. Muquardt; imprimerie d'Em. Devroye et Ce.

Nous venons dégager la promesse que nous avons faite aux lecteurs du *Bulletin* dans notre dernière livraison (*voir* p. 255). Pour nous mettre à même de la réaliser, nous avons parcouru attentivement, la plume à la main, les deux premiers volumes de cette belle publication, si honorable pour le savant éditeur qui lui a consacré ses veilles, et dont l'imprimeur mérite aussi de tous les bibliophiles une juste part d'éloges pour les soins qu'il a donnés à la correction et à l'exécution typographique, hérissées l'une et l'autre de tant de difficultés matérielles, si habilement surmontées.

Nous avons été bien dédommagé de nos peines, en recueillant les documents curieux qui vont passer sous les yeux des lecteurs. Leur réunion présente, pour ainsi dire, une histoire secrète de l'imprimerie et de la librairie aux Pays-Bas, à l'époque où allait éclater la grande révolution du XVIe siècle. On verra, en lisant ces extraits, formant ici un tout homogène, que Marguerite de Parme, cette femme supérieure, comprenait mieux que beaucoup d'hommes d'État modernes, toute l'importance de la presse, cette artillerie légère de la pensée. Elle cherchait à en comprimer la redoutable explosion, et elle ne se dissimulait pas la portée de ces petits traités populaires de controverse, de ces pamphlets incisifs, de ces *plaquettes* incendiaires, de ces mordantes *pasquilles,* de ces chansons satiriques destinés à agir sur les masses, sur des esprits ardents et grossiers, et à les entraîner dans le mouvement insurrectionnel qui aboutit à une révolution complète.

Guillaume le Taciturne, et Brederode surtout s'étaient aussi rendu compte de cette puissance nouvelle, créée par le génie de Gutenberg, grandissant à vue d'œil, dont s'étaient si efficacement servis Luther, Calvin et Ulric de Hutten, et qui devait être un auxiliaire précieux dans la grande lutte à laquelle ils allaient bientôt prendre une part si considérable.

Laissons maintenant paraître sur la scène ces grands et habiles acteurs, et bornons-nous au rôle modeste de transcripteurs fidèles de leurs paroles. Elles en diront plus pour l'homme qui réfléchit que tous les commentaires dont nous pourrions les accompagner.

Extrait d'une lettre de la duchesse de Parme au prince d'Orange, datée de Bruxelles, 22 *septembre* 1566.

« Je ne puis vous céler que je suis advertie que, audict Anvers, en la Lombardeveste, en une maison appellée *de Sayere,* l'on imprime la confession d'Augsburgh en thioys, avecq quelques livres de Luther : ce que je vous prie, mon bon cousin, de vouloir empescher. »

Correspondance, II, 243.

Extrait de la réponse du prince d'Orange à la duchesse, d'Anvers, 23 *septembre* 1566.

« J'ay communicqué au marcgrave de ceste ville ce que Vostre Altèze m'escript, que s'imprimeroit icy, en thioys, la confession d'Ausburgh, qu'en fera le debvoir s'en enquérir, pour après l'en empescher. »

Ibidem, p. 244.

Extrait d'une lettre de la duchesse au prince, de Bruxelles, 26 *septembre* 1566.

« Vous avez bien fait d'avoir donné la charge au marcgrave pour se informer des livres de la confession d'Ausburgh et autres que se impriment en Anvers, comme aussy je vous prie faire le mesmes d'aultres plussieurs livres et painctures séditieuses, scandaleuses et pernicieuses, qui s'y impriment, apportent et vendent par trop licentieusement. »

Ibidem, p. 247.

Lettre du prince à la duchesse, d'Anvers, 29 *septembre* 1566.

« Madame, suivant que Vostre Altèze m'avoit mandé estre advertie qu'en ceste ville, à la Lombardeveste, en la maison appellée *de Sayere,* l'on imprimeroit la confession d'Ausbourg en thioys, avecq

quelques livres de Luther, ce que je debvrois empescher, j'en ay dès lors requis le marcgrave s'en informer, lequel à l'instant m'est venu dire que ladicte imprimerie s'y est faicte en la mesme maison, par un garson, à l'insceu et sans que le maistre en a sceu à parler. Et en a ledict marcgrave fait si bon debvoir, que en a recouvert tous les exemplaires et quaternes (cahiers, du mot espagnol *quaderno*) que ledict garson avoit porté ès autres maisons, pour imprimer.

« Dont j'ay bien volu advertir à Vostre Altèze, à ce qu'elle saiche ce qu'en a esté fait, et en soit à son apaisement. »

Ibidem, p. 248.

Extrait d'une lettre de la duchesse au prince, de Bruxelles, 13 *janvier* 1566 (1567, n. st.).

« Mon bon cousin, le continuel soing que vous sçavez me convient porter aux affaires, en ung temps si périlleux et dangereux que le présent, faict que, de temps à aultre, suis forcée vous escripvre les advertissemens qui me sont donnez, signamment en choses qui touchent vostre gouvernement, affin que, si vous en estes préadverty, je sçace, pour mon contentement, l'ordre que vous y avez donné, ou, si ne l'avez sceu, puissiez incontinent y pourveoir, ou bien, si lesdicts advertissemens ne sont véritables, j'en puisse estre à repoz; mieulx aymant en cecy estre tenue trop doubtifve, que arguée de négligence ou nonchaillance.

« C'est, en effect, que suis été advertie que, à Vianne, en Hollande, depuis ces troubles, se sont imprimez continuellement toutes sortes de livres, tant en françois, latin, que flameng, fort pernicieux tant à a religion que la république, que l'on vend et distribue par tous les païs du Roy, mon seigneur, et ailleurs, tellement que là confluent plussieurs imprimeurs et ceulx qui en deppendent. Et, entre aultres, suis advertie que l'on a imprimé un livre pour concorder les erreurs de Calvin avec la confession d'Ausburg, dont on dit très-grande et quasi innumérable quantité estre imprimée, et que grand nombre a esté porté par le drossart dudict Vianne, en deux grans coffres, en Amestredam, et depuis illec vendus et départy publicquement le jour du Noël dernier et ensuivant. Par où tant s'en fault que le poeuple desvoyé se puist, par ce moyen, rethirer de ses erreurs, et

remectre à l'anchienne religion catholicque (comme Sa Majesté le désire), que, au contraire, cela ne sert que à le confirmer davantaige en ses erreurs. »

Ibidem, p. 328.

Extrait de la réponse du prince à la duchesse, d'Amsterdam, **21** *janvier* **1566 (1567, n. st.).**

« De ce que Vostre Altèze m'escript estre advertie que, à Viane, depuis ces troubles, seroient imprimez continuellement toutes sortes de livres, tant en françois, latin, que flameng, fort pernicieux tant à la religion, que républicque, Madame, j'ay bien entendu qu'audict Vianen se seroient retirez plusieurs imprimeurs; mais ne sçaiz s'il est vray, et encoires moins que les livres susdicts s'y imprimeroient. Mesmes, m'aiant fait enquérir, en ceste ville et ailleurs, après le livre traitant concorder les erreurs de Calvin avecq la confession d'Auspurg, j'asseure Vostre Altèze n'en avoir riens peu trouver : néantmoins, Madame, comme je ne puis sçavoir ce que se fait audict Vianen, la première fois que verray monsieur de Brederode, lui déclarerai l'intention de Vostre Altèze; samblablement, diray à ceulx de la loy en ceste ville prendre soigneux regard à ce que nulz telz livres prohibez s'impriment ou vendent. Le mesme debvoir feray vers les magistratz d'autres villes et lieux où que prendray mon passaige, suivant que Vostre Altèze le m'escript. »

Ibidem, p. 338.

Lettre de la duchesse de Parme au seigneur de Brederode, sur des livres hérétiques qui s'imprimeraient à Vianen.

Bruxelles, 22 janvier 1565 (1566, n. st.).

« Mon cousin, l'on m'advertit d'ung bruit qui va qu'il y auroit à Viane quelque imprimerie de laquelle procéderoient aulcuns livres mauvais contre la saincte foy catholicque, qui se distribuoyent par les pays de par deçà, chose que je n'ay sceu croire. Et, me promectant, là où il en seroit quelque chose, que ce seroit à votre desceu, par la cognoissance que j'ay de vostre affection envers Sa Majesté, et que sçavez combien cela lui desplaisroit, néantmoins, en estant,

comme je dis, le bruit, je n'ay peu délaisser vous en faire l'advertence par ce mot, et joinctement vous requérir, d'affection, de vous en vouloir enquérir soigneusement, et remédier, comm'il convient, à ce que pourrez trouver en estre : en quoy Sa Majesté recepvra plaisir et contentement, comme aussy je feray que me faciés entendre ce que y aurez trouvé et faict. Et, sur ce, mon cousin, je prie le Créateur vous avoir en sa saincte garde. De Bruxelles, le xxij^e jour de janvier 1565.

« Vostre bonne cousine. »

Ibidem, p. 419.

Lettre autographe du seigneur de Brederode à la duchesse de Parme, en réponse à la précédente.

Clèves, 30 janvier 1566.

« Madamme, j'ey repceu la lestre que il ast pleu à Vostre Altèze m'escrypre, datée du xxij^e de jenvyer, par laquelle j'antans que l'on doyct avoir fayt rapport à icelle que l'on devroyct avoyr inprymé, à ma vylle de Vyanne, quelques lyvres suspect de hérésyes, ou poynct confforme à la foy chatollyque. Il est byen vrey, Madamme, que je y eye ung inprymeur auquelle an eyt fayct commandement, sur sa teste, de ne inprymer chose que ce soyt, mesmes vngne seulle chansson, que il ne soyt premyèrement reveu et revysyté par le quré de la vylle, et pareyllement deus jans d'églyse à ce commys. Et mesmes, desgà depuys naguères, à mon retour de Brucelles, je fys appréhender le mesme inprymeur, pour soupssons que j'en avoye pareyllement, que l'on m'avoyct donné à antandre que il devoyct avoyr inprymé quelques lyvres à la secrète. Après l'avoyr retenu plus d'ung moys à mes prysons, et ayant fayct toutes les anquestes au possyble, me l'a fayllu rellâcher, sens avoyr seu trouver ryens à la véryté : quy me donne à pansser que Vostre Altèze an arast estée mall infformée. Toutefoys, je ne lèrey à an fayre derecheff tous devoyrs pour an savoyr la véryté et ce quy an est, pour lors le châtyer sellon ses mérytes ; ne doubtant aussy, Madamme, nullement que je n'eye des bons amys, lesquels recherchent tous moyens me mestre à la movèse grâce de Vostre Altèze, sans savoyr le pouvoyr avoyr desservy an leur androyct. Sy est-ce que, pour quy que ce

soyet, je ne lèrey à demeurer, tant que je vyve, très-humble et obéyssant servyteur de Vostre Altèze; supplyant byen humblement à la bonne grâce de Vostre Altèze, prye le Créateur donner à icelle, an santé, bonne vye et longue, anssamble le comble de ses désyrs. De Clèves, ce pénultyme de janvyer 1566.

« De Vostre Altèze très-humble et obéyssant serviteur,

« H. DE BREDERODE. »

Suscription : A Madamme Madamme la duchesse de Parme.

Ibidem, p. 420.

Lettre de la duchesse de Parme au seigneur de Brederode, contenant de nouveaux renseignements sur les mauvais livres qui s'impriment à Vianen, et l'invitant à sévir contre l'imprimeur.

Bruxelles, 27 février 1565 (1566, n. st.).

« Mon cousin, j'ay, ces jours passez, receu vostre lettre du pénultiesme de janvier, responsive à une mienne précédente, par laquelle vous touchoy des advertences qu'avoye eu de quelques mauvais livres et aultres choses qui s'imprimoyent en vostre ville de Vianen : ce que dictes ne s'avoir sceu trouver par toutes les enquestes qui s'en sont faictes au possible, de sorte que vous a fallu relâcher l'imprimeur de la prison où l'aviés faict constituer pour pareille délation, et où il avoit esté tenu plus d'ung mois ; et ne puys sinon grandement louer ce bon devoir vostre, et aultres contenuz en vostredicte lettre. Depuys la réception de laquelle, toutesfois, je suys véritablement informée que ledict imprimeur, nommé Albert Christiaenssens, a rière luy divers livres, chansons et aultres choses mauvaises; mesmement, que naguères il auroit vendu ung livre en théois intitulé *Een colloquie van Pasquillus ende Marforius*, ung aultre intitulé *Den raedt opt concilium van Trente*, ung aultre intitulé *Een suyverlyck boecxken inhoudende het ordel ende vonnisse dat gewesen is van den paeus Paulo tercio*, le martirologe, et avec quelques chansons mauvaises, et entre aultres d'ung héréticque dogmatiseur, nommé Fabricius, exécuté, il n'y a pas fort longtemps, en Anvers : toutes lesquelles choses il auroit aussy imprimé, et seriont depuys portées, tant en Anvers, que aultres diverses villes de ce pays, oultre

ce qu'il auroit divers bibles deffenduz, l'institution de Calvin, Sledanus et plusieurs aultres de ceste qualité. Par où, trouvant au vray qu'il n'est si innocent, endroict ces choses, comme l'on pense, je n'ay peu délaisser vous faire ceste, pour vous advertir de tout ce que dessus, avec asseurance qu'il se trouvera ainsy, afin que veuillez incontinent donner ordre aux remède et provision requises, par appréhension et chastoy condigne dudict imprimeur : en quoy, pour le mal que causent telles gens en la républicque, ferez chose bien aggréable au Roy, mon seigneur, et en mon endroit le recepvray à bien singulier plaisir. A tant, etc. De Bruxelles, le xxvij[e] jour de janvier 1565. »

Ibidem, p. 421.

Lettre de la duchesse de Parme au S[r] de Quaderebbe et au secrétaire de la Torre, sur des livres hérétiques et séditieux qui s'impriment à Vianen, et les remontrances qu'ils doivent faire à ce sujet au seigneur de Brederode, vers lequel ils avaient été envoyés par elle avec une lettre de créance.

Bruxelles, 11 janvier 1566 (1567, n. st.).

« Marguerite, par la grâce de Dieu, duchesse de Parme, de Plaisance, etc., régente et gouvernante, etc.

« Très-chiers et bien amez, cejourd'hui sommes esté advertie comme à Viane a naguères esté imprimée fort grande quantité de certain livre contenant la concordance, faicte en la ville d'Anvers, de la confession d'Auguste (d'Augsbourg) et de la religion calvinisticque, et que grand nombre desdicts livres seroit desjà, par les officiers et gens du seigneur de Brederode, esté conduict et distribué en la ville d'Amstelredamme, et pourra estre en aultres villes et lieux d'Hollande; en oultre, que, pour la diligente continuation de l'impression dudict livre et aultres héréticques et séditieulx, l'on employe tant de imprimeurs audict Viane, et les y sallarie-l'on si bien, que fort grand nombre se y seroit retiré dudict Anvers. Et, pour ce que cecy est chose si pernicieuse que plus ne pourroit, servant pour tant plus tirer le peuple aux erreurs, et propager et confirmer ès pays de par deçà l'une et l'aultre desdictes deux sectes, nous n'avons sceu obmectre vous en advertir par ce porteur tout

exprès, afin que, après avoir remonstré audict seigneur de Brederode ce que vous est enchargé par l'instruction qu'avez emporté d'icy, vous lui déclairez avoir receu charge de luy faire entendre ce que dessus, et le requérir qu'il pourvoye à ce que ledict livre ne y soit plus imprimé, et moings distribué, et que ceulx qui desjà y peuvent estre imprimez, recouvrables audict Viane par recerche que le requérerez en faire faire, soyent bruslez et consommez ; luy remonstrant, pour à ce le induire, le grand mal et scandale que peult provenir de la publication dudict livre, et le malcontentement que le Roy, mon seigneur, en pourra justement avoir en son endroict, s'il n'y remédie ; y adjoustant, en parfin, cela que, là où il n'y pourverra, nous serons constrainte de cercher les moyens que adviserons propres, pour aller au-devant que les subjectz de Sa Majesté ne viengnent à s'infecter davantaige par ce que dessus. Et annoterez fort diligemment tout ce qu'il vous dira sur ce propos, pour nous en faire rapport avec le demeurant de vostre charge. A tant, etc. De Bruxelles, le xj^{e} jour de janvier 1566. »

Ibidem, p. 426.

***Extrait d'une lettre de la duchesse de Parme au seigneur de Brederode, datée de Bruxelles, le jour de la chandeleur* 1566 (2 *février* 1567, n. st.).**

« Au regard de l'imprimerie, les abuz de ces gens ont esté sy grandz que chascun sçait, s'estant tout à coup le pays remply de livres, painctures et pourtraictz sy scandaleux, infâmes et abominables, mesmes injurieux et contre l'auctorité de Sa Majesté, ensamble de Sa feue Majesté Impériale, que ilz ne sont nullement souffrables ; et, comme ledict Vianne n'est ville marchande ny d'estude, vous povez bien penser que ces deux libraires n'ont changé de leur domicile, ny sont venuz demeurer audict Vianne, pour y faire bien. Pour ceste cause, je vous requiers aussy que vous vous en faictes quictes, et que pourvoyez que ce désordre n'adviengne plus, et que tous telz livres, pourtraictz et choses samblables scandaleuses soient bruslées et estainctes, de sorte qu'il n'en soit plus de mémoire. »

Ibidem, p. 430.

Extrait de la réponse du seigneur de Brederode à la duchesse de Parme, datée d'Anvers, 6 février 1567.

« Touchant aux imprimeurs, je les ay faict causer en justice, et suis sur enquestre, et puis asseurer Vostre Altèze que, si tel est faict comme icelle m'escript, que j'en suis aultant marry que Vostre Altèze sçauroit estre, povant asseurer icelle que je rendray tout bon debvoir d'en sçavoir ce qui en est, pour en user selon que Vostre Altèze m'a rescript; suppliant bien humblement Vostre Majesté ne m'entacher de riens de cela, car ce at esté sans mon sceu. J'espère que Vostre Altèze cognoistra la diligence que je feray en cela, pour en donner appaisement à Vostre Altèze, comme je feray, toute ma vie, en ce qu'il plairat à icelle me commander, pour luy rendre très-humble et aggréable service à tout ce qu'il serat à mon povoir (1). »

Ibidem, p. 438.

Notre tâche est finie : ici se termine le dépouillement des deux premiers volumes de la Correspondance. Ce travail ingrat, mais qui n'est pas, croyons-nous, sans utilité, nous a suggéré une idée que

(1) Nous venons de retrouver dans le *Bulletin*, t. II, pp. 249-254, une lettre de Marguerite de Parme non citée jusqu'ici en note par M. Gachard, dont le second volume s'arrête au 30 avril 1567. Elle est datée de Bruxelles, le 28 d'août 1567, et adressée à messire Jacques Hessel, chevalier de la chambre, conseiller du roi à Gand. Elle est relative à l'arrestation de plusieurs imprimeurs anversois, véhémentement soupçonnés d'avoir imprimé pendant les troubles des *livretz, pasquilles, escriptz et pourtraictz scandaleux*. Cette pièce curieuse, communiquée par M. Em. Gachet, qui l'a accompagnée de remarques piquantes, est postérieure de plus de six mois à la dernière lettre sur le même sujet, écrite à Brederode le 2 février 1567 (*voy.* p. 292). Elle prouve que le système de rigueur inauguré dès 1542 par la décapitation de Jacob Leysvelt ou Liesvelt, mis à mort pour avoir imprimé cette année une Bible en langue vulgaire (*voy.* le *Bulletin*, t. I, p. 80), loin de se ralentir, se poursuivait avec une nouvelle recrudescence. Il devait bientôt parvenir à son apogée par la retraite de Marguerite et l'arrivée du duc d'Albe, qui avait fait son entrée à Bruxelles le 22 août 1567. — *Voy.* aussi dans le *Bulletin*, t. III, p. 49, un décret du conseil privé, du 7 février 1526, sur la traduction du sixième volume de saint Chrysostôme, par OEcolampadius, débitée chez François Berckman, libraire résidant à Anvers.

nous soumettons aux personnes qui seraient en mesure de contribuer à sa réalisation. Les plus riches bibliothèques publiques et particulières des Pays-Bas sont comparativement pauvres à l'endroit des livres et des pamphlets imprimés à l'époque des troubles du XVIe siècle. Nous prenons la liberté d'engager ceux de nos lecteurs de Belgique et de Hollande, auxquels un heureux hasard ferait découvrir quelques-uns de ces rares volumes gisant ignorés dans les recoins poudreux d'une vieille *librairie,* et non indiqués dans les catalogues la Serna, Meerman, van de Velde, van Hulthem, d'Hane de Steenhuyse, etc., nous les engageons instamment, disons-nous, à vouloir bien en adresser une description exacte et une analyse sommaire à l'éditeur du *Bulletin*. Nous nous ferons un devoir d'enregistrer ces documents dans notre recueil. Ils viendront remplir une lacune de notre histoire littéraire, et ils serviront quelque jour à ceux qui se livreront à un travail complet et consciencieux sur cette période mémorable de nos annales.

Puisse cet appel, à la fois national et bibliographique, être entendu de tous les amis des lettres, et ne pas rester sans réponse!

CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

Renseignements sur diverses bibliothèques de la Belgique.

Nous avons jugé utile de compulser les 9 volumes qui viennent d'être publiés dans le chef-lieu de chaque province par la députation permanente du conseil provincial, presque tous sous le titre de : *Exposé de la situation administrative de la province de...* Trois de ces documents officiels nous fournissent seuls des détails intéressants, et qui sont du ressort du *Bulletin*. Nous regrettons vivement que les députations de la Flandre orientale, du Hainaut, de Liége, du Limbourg, du Luxembourg et de Namur ne soient pas entrées, à cet égard, dans la même voie que celles d'Anvers, du Brabant et de la Flandre occidentale. Les *Exposés* de ces six provinces gardent un silence absolu sur le chapitre des sciences et des lettres. Ils ne prennent

même pas la peine de faire mention des subsides que l'État, la province, la commune accordent à ces deux solides pivots de la liberté et de la civilisation. Nous vivons cependant à une époque de rénovation, où les administrateurs des affaires publiques ne doivent pas se préoccuper seulement des intérêts matériels. Il faut aussi compter de nos jours avec le culte et les prêtres de l'intelligence; il faut savoir les employer au profit du corps social, en leur accordant à propos de nobles encouragements, en ne négligeant rien surtout pour leur imprimer à la fois une direction sagement progressive et toujours morale.

Nous formons des vœux pour qu'à l'avenir l'omission, sans doute involontaire, que nous venons de signaler soit réparée. Notre observation acquiert encore plus d'importance quand on se rappelle que c'est l'an prochain (1) que le ministère de l'intérieur doit publier le résumé décennal des *Exposés,* pour servir de suite au beau travail que l'honorable M. Liedts, alors chargé du département de l'intérieur, a fait paraître en 1841 (2). Il serait déplorable que cette lacune ne fût pas remplie dans un document destiné à une grande publicité, et qui sera répandu dans les contrées étrangères.

Ajoutons que le pays aimera toujours à être tenu au courant par les fonctionnaires supérieurs de ce qu'ils font dans l'intérêt des connaissances humaines, et qu'il leur saura gré du zèle qu'ils montreront à cet égard. De notre côté, dans notre modeste sphère de publicité et d'influence, nous nous empresserons, comme nous en donnons la preuve aujourd'hui, de faire bon accueil à ces matériaux

(1) Un arrêté royal du 14 mars 1850, précédé d'un rapport au Roi par le ministre de l'intérieur, et inséré au n° 75 du *Moniteur belge* du 16 mars, porte : « Il sera publié, en 1851, par les soins du ministre de l'intérieur, un résumé décennal de la situation administrative des provinces, combiné avec la statistique générale du royaume. »

Cette publication, dit le rapport, comprendra les faits accomplis du 1er janvier 1841 jusqu'au 31 décembre 1850, et paraîtra en 1851, de même que le premier résumé décennal a été publié en 1841.

L'Indépendance belge du 23 juillet 1850, n° 204, renferme un article remarquable sur les Exposés, et sur l'importance de ces publications périodiques.

(2) Nous en avons donné une analyse critique dans la *Revue belge,* 1841, t. XVIII, pp. 81-91.

servant à constituer les éléments d'une statistique intellectuelle de la Belgique.

Permettons-nous, en terminant, une légère critique, purement de *forme*. Il est à désirer que les députations permanentes adoptent de concert pour ces publications annuelles un format et un titre semblables. Tous les amateurs de livres et même les administrateurs et les simples employés partagent notre opinion, et ils gémissent de devoir placer côte à côte, sur la même tablette, des volumes faisant corps par le fond, mais qui choquent l'œil par des formats disparates et des titres différents. Que serait-ce, grand Dieu! si l'on voulait faire relier ensemble deux ou trois de ces Exposés d'inégale hauteur? Il faudrait impitoyablement, *horresco referens*, les soumettre au supplice de Procuste. Tout ceci soit dit en passant pour l'acquit de notre conscience de bibliophile.

Mais venons-en à nos extraits, que nous présenterons en suivant l'ordre alphabétique des provinces.

PROVINCE D'ANVERS.

La bibliothèque de la ville d'Anvers (¹) a fait de nouvelles acquisitions très-importantes; elle s'est augmentée entre autres de la collection des ordonnances des rois de France, formant 21 volumes in-folio, ouvrage intéressant pour l'histoire et la législation du moyen âge; ainsi que la collection des ornements et tableaux de Pompeia, Herculanum et Stabiæ publiée à Berlin par le professeur Zahn et formant trois volumes in-folio.

Feu M. Stiers d'Aertselaer a légué un papyrus encadré sous glaces, antiquité précieuse, que cet ami des arts avait recueilli à Thèbes.

Le département de l'intérieur a fait don de divers ouvrages et de 20 médailles; le médailler renferme aujourd'hui 1,122 pièces.

La bibliothèque dont les emménagements deviennent insuffisants, possédait au 1er octobre 1849 :

(¹) M. de Reiffenberg a rendu compte dans le *Bulletin*, t. III, p. 334, de l'excellent catalogue de cette bibliothèque, que le conservateur, M. F. H. Mertens, a publié de 1843 à 1846, 2 vol. gr. in-8°.



Ouvrages.	Volumes.	
463	1,549	d'histoire littéraire, biographie, mémoires, dissertations académiques.
392	3,410	de bibliographie, recueils littéraires, périodiques, journaux politiques, y compris 29 manuscrits.
1,813	2,927	de philologie.
411	468	de philosophie.
1,895	2,685	de jurisprudence, statistique, économie politique et commerce.
1,024	1,295	de théologie.
732	929	de mathématiques, physique, chimie et histoire naturelle.
291	465	d'arts et métiers, gravures, lithographies.
471	928	de médecine.
2,535	4,492	d'histoire, géographie, généalogie et antiquités.
9,527 (1)	19,148	

L'augmentation obtenue pendant la dernière année est de 135 ouvrages, formant 305 volumes.

La bibliothèque publique de Malines s'accroît peu à peu tant par les acquisitions que fait la ville que par les dons qu'elle reçoit du gouvernement.

Exposé, p. 180.

Académie royale des beaux-arts d'Anvers.

La collection de gravures a été augmentée : 1° de plusieurs ouvrages contenant ensemble au delà de 100 gravures ; 2° de 24 estampes d'après d'anciens maîtres ; 3° d'un superbe ouvrage donné à l'Académie par M. le ministre de l'intérieur et intitulé : *Ornemental designs for decorations and manufactures by L. Gruner* ; 4° de la continuation de l'abonnement à la galerie de Dusseldorf et à l'œuvre de Zahn sur les découvertes antiques, faites dans les ruines de Pompeia

(1) Si les chiffres partiels sont exacts, l'addition est fautive : le chiffre total devrait être 10,027.

et d'Herculanum, abonnement auquel l'Académie a consacré en 1849 une somme de 1,186 francs, tant sur ses ressources ordinaires que sur le subside spécial du gouvernement.

La bibliothèque s'est accrue de 32 volumes.

Ibidem, p. 165.

Institut des beaux-arts à Malines. (Les cours comprennent *la peinture, le modelage et le dessin.*)

L'accroissement de la bibliothèque en livres classiques et historiques a mis les jeunes artistes à même d'employer utilement leurs moments de loisir; on a cru qu'une instruction littéraire leur est indispensable, et la direction a voulu aller au-devant du désir exprimé récemment par la section des beaux-arts de l'Académie de Belgique.

Ibidem, p. 168.

PROVINCE DE BRABANT.

Bibliothèque royale à Bruxelles.

Cette collection, remarquable à plus d'un titre, continue à s'accroître chaque année dans ses diverses catégories : imprimés; manuscrits; cartes et plans; estampes et dessins; médailles, monnaies, etc. Un nombre assez restreint de personnes obtiennent, chaque année, l'autorisation de disposer, à domicile, des livres faisant partie de la bibliothèque; mais le cabinet de lecture est toujours très-fréquenté. Il y a des jours où une partie des visiteurs doivent se retirer, faute de place.

La dotation de la bibliothèque royale est de 60,000 francs, dont 26,680 francs pour le personnel, 2,400 francs pour frais d'administration et matériel, et 30,920 francs pour achats et reliures.

La bibliothèque royale a fait récemment une perte considérable dans la personne de son érudit et spirituel conservateur, M. le baron de Reiffenberg.

Bibliothèque de l'université de Louvain.

La bibliothèque de l'université de Louvain est l'une des plus anciennes du pays ; elle fait aujourd'hui partie des collections de l'université catholique.

Il n'existe pas de catalogue imprimé de la bibliothèque. Il n'y a que des inventaires partiels, et d'un usage très-difficile. On s'occupe, du reste, depuis 1835, de la formation d'un catalogue complet. On estime que le nombre de volumes s'élève au delà de 60,000.

La bibliothèque possède environ 200 volumes rares, annotés principalement par les anciens professeurs de l'université d'Adrien VI, ou par des personnages célèbres dans l'histoire de la Belgique : plus 300 incunables et 302 manuscrits sur parchemin et sur papier.

Elle est ouverte tous les jours (les dimanches, les jours de fête et les samedis exceptés), de deux heures à quatre pendant le semestre d'hiver, et de deux heures à cinq pendant le semestre d'été.

Des livres sont prêtés au dehors, sous certaines conditions et moyennant différentes formalités.

Exposé, p. 250.

Commission provinciale de statistique.

La bibliothèque de cette commission continue à s'enrichir des différents ouvrages statistiques que publient le gouvernement, les provinces ou des particuliers, et qui sont mis gratuitement à sa disposition par le département de l'intérieur.

Ibidem, p. 252.

Musée de l'industrie à Bruxelles.

Une bibliothèque technologique est tenue au courant de toutes les publications relatives aux arts et à l'industrie, et aux sciences fondamentales, telles que la mécanique, la physique et la chimie.

Le *Bulletin* [1] indique sommairement le contenu des principaux journaux publiés en anglais et en allemand ; on y trouve également une analyse des ouvrages nouveaux qui arrivent au musée.

La bibliothèque est ouverte pour le public aux mêmes jours et aux mêmes heures que l'est le musée ; savoir : les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Un catalogue des collections a paru en 1846 ; il comprend les *instruments et machines*, les *épures et dessins*, et finalement les *livres*, dont se composent ces collections. Il se vend au prix d'un franc. Autant qu'il a été possible de le faire, on a joint au nom des instruments et des machines, l'indication des ouvrages où ils sont décrits ; et, comme ces ouvrages se trouvent tous dans la bibliothèque du musée, il en résulte qu'une personne qui désire étudier un instrument ou une machine peut, au moyen du catalogue, voir si cet instrument ou cette machine est au musée et venir l'étudier, en s'aidant du livre où la description est consignée.

Ibidem, p. 170.

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

Pendant 1849, la bibliothèque publique de la ville de Bruges s'est enrichie de 199 volumes de divers formats, provenant de dons, d'achats et d'abonnements [2].

(1) Le passage suivant de l'*Exposé* donne des renseignements bibliographiques sur ce recueil. « Le directeur du musée, dit-il, est chargé de publier un *Bulletin technologique*, dans lequel trouvent place toutes les découvertes relatives aux arts et à l'industrie, et dont le but principal est de dispenser les fabricants, les manufacturiers, les agriculteurs, de prendre des abonnements aux journaux étrangers.

« Ce recueil qui se publie sous le titre de *Bulletin du musée de l'industrie*, compte déjà seize volumes grand in-8°. Depuis le 1er janvier dernier il paraît par livraisons mensuelles, et le prix de l'abonnement pour l'année a été réduit de 16 francs à 12 ; il continuera à former par an deux volumes du même format qu'auparavant, comprenant ensemble de 45 à 50 feuilles d'impression et au moins 24 planches gravées sur pierre avec le plus grand soin. » *Exposé*, p. 169.

(2) M. P. J. Laude, bibliothécaire de la ville de Bruges, a publié, en 1847, un bon catalogue de cette collection, grand in-8°. M. de Reiffenberg en a rendu compte dans le *Bulletin*, t. IV, p. 121.



Les institutions de cette nature existant à Ypres et à Courtrai n'ont fait aucune acquisition importante.

La ville de Furnes vient également d'être dotée d'une bibliothèque publique.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous voyons ainsi s'étendre pour les populations en général, les moyens de s'instruire. Plus les bibliothèques publiques sont nombreuses et plus les hommes studieux ont des facilités de consulter des ouvrages qui, par leur prix ou leur rareté, ne sont entre les mains que de peu de personnes.

Rapport sur l'état de l'administration, p. 162.

Lorsque, vers la fin de cette année, les différents colléges échevinaux des villes du royaume auront publié le rapport prescrit par l'art. 70 de la loi communale, nous nous livrerons à un travail analogue à celui que nous venons de faire sur les Exposés provinciaux.

Nous aimons à croire que ce dépouillement nous mettra à même de glaner des détails instructifs sur l'état et les progrès de nos bibliothèques locales. Les lecteurs habituels du *Bulletin* y trouveront avec plaisir l'ensemble de ces renseignements, disséminés et comme perdus dans une masse de rapports dont le plus intrépide *collectionneur* ne formerait qu'à grand'peine et à grands frais la réunion complète.

CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Le marquis de Coulanges.

(Fragment extrait d'un Supplément à l'*Histoire littéraire de Lyon*, du P. DE COLONIA.)

Philippe-Emmanuel, marquis de Coulanges, non moins célèbre par ses chansons que par l'amitié que lui portait sa cousine germaine madame de Sévigné, a séjourné plusieurs fois à Lyon; les rapports qu'il eut avec différentes personnes notables de cette ville, lui donnent quelque droit de figurer dans ses fastes littéraires.

Né à Paris, en 1631, M. de Coulanges vit Lyon pour la première fois en 1658, à son retour du voyage qu'il venait de faire en Allemagne et en Italie; mais il ne dut pas s'y arrêter longtemps, car, parti de Rome le 20 août, il avait séjourné à Florence, à Livourne et à Turin ; le 12 octobre il était à Dijon, et le 23 à Paris Il est probable que c'est vers le même temps qu'il contracta mariage avec la fille de François Dugué de Bagnols qui fut plus tard intendant de Lyon (de 1666 à 1682). Madame de Sévigné, comme on le sait, eut en madame de Coulanges la plus fidèle et la plus tendre amie; dans le voyage qu'elle fit à Grignan, en 1672, elle passa par Lyon, et s'y arrêta pendant trois jours (du 25 au 29 juillet), et ces trois jours elle les donna à madame de Coulanges qui était venue à Lyon pour assister aux noces de mademoiselle Dugué avec son cousin issu de germain, M. Dugué de Bagnols, qui fut ensuite intendant de Flandre.

En novembre 1675, on retrouve à Lyon monsieur et madame de Coulanges. Alors, à quatre lieues de cette ville, résidait, dans le château de Thézé, Thérèse Adhémar, épouse de M. de Rochebonne. C'était, suivant Mme de Sévigné, le plus triste château de France, et

M. de Coulanges nous apprend, dans une de ses chansons, combien était triste et monotone la vie qu'on y menait : Je songe, disait-il,

Je songe à tout moment à l'aimable Thérèse ;
Si je la pouvois voir, ah ! que j'en serois aise !
Mais, hélas ! mon chemin n'est point d'aller par Veize.

Je songe à tout moment à l'aimable Thérèse ;
Elle est sur son rocher plus haut qu'une falaise
Dans la belle saison comme dans la mauvaise (1).

Toutefois, malgré la mauvaise saison, M. de Coulanges se décida à passer par Vaise, et à faire une visite à l'aimable Thérèse. (Lettre de Sévigné, du 6 novembre.) Sa femme ne l'accompagna pas; il y avait chez elle le cardinal Pierre de Bonzi, et ce Briole qui devait à sa bonne mine le plus beau parti du pays. *N'étoit-ce pas Paris?* s'écrie Mme de Sévigné.

Le 7 juillet 1680, Mme de Sévigné écrivait (des Rochers) à sa fille qui était alors à Lyon : « ... Le petit Coulanges s'en va à Lyon avec « sa femme, et de là à Grignan. » Tout récemment M. Dugué de Bagnols venait d'être remplacé dans ses fonctions d'intendant de Lyonnois et de Dauphiné, par Henri Lambert d'Herbigny. Ce fut peut-être à cette occasion que M. de Coulanges improvisa ce couplet adressé

AUX DAMES DE LYON,

SUR L'ARRIVÉE D'UN INTENDANT FORT DÉVOT.

(Sur l'air des *Ennuyeux*.)

Épargnez mouches et fard,
Belles, si vous voulez m'en croire ;
De la femme de Putifar
Ne renouvelez point l'histoire.
Laissez en paix ce jouvenceau ;
Que feriez-vous de son manteau ?

S'il faut ajouter foi à ce qu'en a dit Nicolas Chorier dans les

(1) Treize ans plus tard, le château de Thézé avait cessé d'être le plus triste château de France. Le 20 novembre 1688, Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « ... Nous avons reçu vos lettres de Thézé ; vous nous en faites une aimable « peinture ; on ne croiroit pas trouver tant de politesse et d'ajustement sur le « haut d'une montagne... »

Mémoires qu'il nous a laissés *de Vita et rebus suis,* M. d'Herbigny était en effet un homme fort dévot, mais était-il assez jeune pour être traité de *jouvenceau?* Nous laissons à M. Walckenaer ou à M. de Monmerqué le soin de résoudre ce problème.

Le voyage que M. de Coulanges fit de Lyon à Grignan lui a fourni le sujet d'une pièce de vers insérée t. II, p. 39 et suiv. du Recueil de ses chansons ; nous n'avons rien trouvé de saillant à extraire de cette pièce.

En 1683, M. de Coulanges devait encore se trouver à Lyon. Dans le cours de cette année, le chevalier de Tonnerre vint s'y faire minime, et peut-être cet événement aurait-il passé inaperçu sans le couplet un peu mordant que fit alors M. de Coulanges, sur l'air de *Joconde :*

Un jeune cadet de Clermont
D'un esprit peu sublime,
Prit ces jours passés, à Lyon,
L'humble habit de minime.
Ce choix du prélat de Noyon
Doit échauffer la bile ;
Car, pour son illustre maison,
C'est une tache d'huile (¹).

Après la mort d'Innocent XI, arrivée le 12 août 1689, le duc de Chaulnes qui, par ordre du roi, devait se rendre à Rome, choisit pour l'accompagner M. de Coulanges. Partis le 27 août de Paris, ils ne durent pas séjourner à Lyon, car ils arrivèrent le 8 septembre à Toulon; mais, après vingt-sept mois d'absence, M. de Chaulnes, à son retour en France, s'arrêta deux jours à Lyon, pour y voir l'ab-

(¹) *Voyez* le *Menagiana* de 1715, IV, 226. — On lit, p. 286 du *Ducatiana,* que le chevalier de Tonnerre sortit des Minimes pendant son noviciat. M. de Noyon, évêque de Versailles, oncle du chevalier de Tonnerre, fut aussi chansonné vers le même temps, mais ce ne fut pas sans doute par M. de Coulanges. Car, deux couplets cités dans une note sur les *OEuvres de* BAYLE, IV, 672, sont probablement sortis de la même plume que l'épitaphe insolente et grossière rapportée par d'Alembert, dans ses notes de l'*Apologie de Clermont-Tonnerre :* — « Venant de Versailles, — M. de Noyon — Vuidoit ses entrailles — Auprès d'un buisson : — Le cocher d'un fiacre — Claqua sur son... Lanturlu, etc. — L'évêque en furie — Se sentant toucher ; — Je t'excommunie, — Dit-il au cocher : — Le cocher s'en raille, — Et lui dit : cache ton... Lanturlu, etc. »

besse de St-Pierre, Antoinette d'Ailly, sa sœur; il est à croire que M. de Coulanges fut un des convives du très-magnifique repas que la très-noble dame donna à son frère dans son beau monastère (1).

Passé cette époque, nous ne retrouvons plus M. de Coulanges à Lyon. En 1698, parut à Paris, en 2 volumes in-12, le Recueil de ses chansons; mais ces deux volumes n'en contiennent qu'une très-faible partie; il en existe un plus grand nombre à la Bibliothèque nationale et dans les cabinets des bibliophiles. Quoi qu'il en soit, le Recueil de 1698, outre les pièces que nous avons déjà citées, en renferme plusieurs autres qui ont été composées à Lyon. De ce nombre est celle pour les demoiselles Béraud (2), celle pour la marquise de V., peut-être la marquise de Villeroy, le Voyage en Provence, qui finit par ce vers : « Je suis de retour à Lyon; » enfin deux chansons pour M. Dugué de Bagnols.

S'il faut en croire Gacon, M. de Coulanges aurait voulu que Baillet le mît au rang des poëtes lyriques. Cette prétention vraie ou supposée fournit au *Poëte sans fard* le sujet de cette épigramme :

Coulange a grand tort, s'il prétend,
Pour quelques chansonnettes,

(1) *Voyez* les *Mémoires de M. de Coulanges,* publiés par M. de Monmerqué, p. 312. — Madame Antoinette d'Ailly, sœur du duc de Chaulnes, fut liée avec Mme Deshoulières qui lui adressa, sous le nom de son chien, deux Lettres en vers qu'on lit pp. 168 et 190 du tome Ier des *Poésies* des deux Deshoulières, Lyon, 1703, in-12, et Amsterdam (peut-être Lyon), 1715, même format. Nous ferons observer que ces deux Lettres n'ont pas été reproduites dans la jolie édition de Paris, 1747, ni dans les éditions subséquentes.

(2) Il est à présumer que ces deux demoiselles sont les mêmes que les deux sœurs louées par Le Pays, dans ses *Pièces choisies,* 2e partie, p. 31 et 33 de l'édition de La Haye, 1681, in-12. Mme R., peut-être Mme de Rochebonne, voulait faire épouser une de ces demoiselles à Le Pays. (*Voyez* sa lettre à Mlle Béraud, t. II, p. 257, de ses Nouvelles OEuvres, Paris, 1672.) Sous la Restauration, résidait à Lyon, dans le quartier St-Jean, un vieux célibataire, petit-neveu des demoiselles Béraud; c'était un second tome de l'Harpagon de Molière. Un jour, son valet n'ayant pas su trouver le domicile d'une personne chez laquelle il l'avait envoyé porter une lettre, il se fâcha tout rouge, et lui dit : « Puisque tu n'y veux pas retourner, « j'irai moi-même; donne-moi tes souliers; il n'est pas juste que j'use les miens « en te remplaçant. »

Qu'on doive lui donner un rang
Parmi les grands poëtes (1) :
Tout au plus haut du sacré Mont
Phœbus lui feroit grâce,
Près du Cocher de Vertamont (2)
De luy marquer sa place.

Coulanges avait-il chansonné Gacon? C'est ce que nous ne saurions dire, mais, tout jeune encore, était-ce au poëte lyonnais à décocher un trait aussi piquant contre un vieux chansonnier dont les couplets se répétaient encore dans la haute société? Il en est même un qui n'a point été oublié et qui ne le sera jamais; si nous le reproduisons, c'est parce que la plupart de ceux qui l'ont cité, y ont fait de légers changements :

D'Adam nous sommes tous enfants;
La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parents
Ont mené la charrue;
Mais, las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-disnée.

Un poëte antérieur à Coulanges, qui probablement ne l'a pas connu, a exprimé en vers latins la même idée sur l'origine de la noblesse, et l'importance des quartiers; voici sa composition :

Ne pudor longo tibi sit dolorve,
Stemmate, o Gelli, caruisse mecum;
Vilis et quidquid vocitere sanguis
Perfer inultus.

Quotquot in terris agitamus ævum,
Extitit nobis sator unus Adam.
Primus hic pingues didicit colonus
Vertere glebas;

(1) Réminiscence ou plagiat de ces deux vers du second chant de l'*Art poétique :*

Souvent l'auteur altier de quelque chansonnette,
Au même instant prend droit de se croire poëte.

(2) Gilles Ménage. p. 377 de ses *Remarques sur la vie de Guillaume Ménage*, fait mention d'un François de Vertamont (*sic* dans l'*Index* à la fin du volume) lequel était conseiller en la grand' chambre du parlement de Paris.

Sorte nascendi vitiosa proles,
Arte quæ sontis fuerat parentis
Debuit vitam tolerare, et unci
Vomeris usu.

Sarculi tandem fuit et ligonis
Ut tuos, Noë, caperet nepotes
Tædium, junctis caperet juvencis
Findere sulcos.

Hinc novo si quis juga trita sole
Dempserit bobus, generosus audit;
Sordet at frater sua qui rubente
Vespere solvit (1).

Il manque à tout cela cette heureuse facilité qui donne au couplet de Coulanges un air d'impromptu.

Voltaire n'a pas compris Coulanges dans son Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV (2); Titon du Tillet l'a vengé de cet oubli, en lui donnant, malgré le lazzi de Gacon, une place honorable dans son Parnasse français.

A. P. A. L.

(1) Ce *Carmen* nous a été communiqué par l'auteur des *Matanasiennes*, qui, ayant égaré le volume d'où il l'a extrait, ne s'en est plus rappelé le titre ni la date.

(2) L'oubli de Voltaire est d'autant plus étonnant qu'il doit à Coulanges la première idée de ce charmant quatrain fait sur les mêmes rimes que le couplet du fameux chansonnier :

Frère Ange de Charollois,
Dis-nous par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture.

Voyez le *Voltaire-Beuchot,* t. XIV, p. 321, et la *Dissertation de Brossette sur le Vaudeville,* publiée par M. Achille Kuhnholz, Montpellier, 1846, p. 53.

Deux lettres inédites de Jean Chapelain.

Les deux lettres suivantes font partie, la première (n° XLIX), et la dernière (n° LXI), de douze missives écrites par Jean Chapelain à Jean Henri Boecler, dont les autographes reposent à la bibliothèque de la ville de Hambourg, dans un des volumes in-4° (*N. Heinsii, Jo. Christoph. Wagenseilii et aliorum ad Jo. Henr. Boeclerum epistolæ autographæ,* 425 pp., XCV lettres) de sa riche collection de lettres autographes et apographes, sur laquelle on doit consulter le catalogue raisonné du dernier possesseur, Jean-Christophe Wolf, rédigé par ce savant lui-même (*Conspectus supellectilis epistolicæ et literariæ manu exaratæ quæ exstat apud Jo. Christophorum Wolfium, pastorem ad D. Cathar. Hamburgensem, observationibus variis et epistolis nondum editis distinctus. Accedit in calce clavis epistolarum Philippi Melanchthonis ad Joach. Camerarium et index epistolarum B. Lutheri latinarum cum editarum omnium, cum aliquot ἀνεκδότων.* Hamburgi, sumtibus Felginerianis, an. 1736, 7 feuill. non chiffr. et 464 pp. in-8°). Nous possédons un exemplaire de ce *Conspectus,* corrigé et augmenté par l'auteur.

La plus grande partie des lettres de Chapelain, adressées à Boecler, un des pensionnaires du roi de France (voir : *Christoph. Aug. Heumanni Poecile*, Halæ, 1729, in-8°, t. III, p. 257, *Conspectus supellect. epistol.,* pp. 59-61 ; on y lit une lettre de Colbert à Boecler, datée de Paris, le 27 aoust 1665, et une autre, du dernier à Colbert, datée Argentor. 26 April. 1668 ; *Mélanges de littérature, tirez des lettres de M. Chapelain, de l'Académie françoise* [publ. par Franç. Denis Camusat]. Paris 1726, in-8°, pp. 23-24 : « La cour de France offrit une pension à M. Boecler, mais celle de Vienne lui défendit de l'accepter, et lui en donna une en récompense de six cens Risdhalles. Du 2 mars 1666. » [?]), roule sur l'achat de la seconde et dernière partie des suppléments manuscrits de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, laissés par Jean Freinshemius, et imprimés plus tard dans l'édition de Paris *in usum Seren. Delphini,* par Jean Doujat, 1679-82, 6 volumes in-4°. (C'est en vain que nous avons cherché dans la

Bibliothèque française de l'abbé Goujet (t. XVII, Paris, 1756, pp. 351-391) des renseignements sur les relations littéraires et politiques qui s'étaient établies entre l'auteur de l'Ode au cardinal de Richelieu et de la Pucelle, et le professeur de Strasbourg (1); mais en revanche nous y avons trouvé la notice suivante sur la *bibliothèque* de Chapelain : « Chapelain par son testament fait le 12 novembre 1670, et par ses deux codicilles, l'un du 15 avril 1671, l'autre du 3 juin 1673, a légué sa bibliothèque à sa famille pour y être conservée à perpétuité, par celui qui seroit particulièrement dévoué aux lettres, et il en a été dressé un catalogue qui montre que cette bibliothèque était nombreuse et bien choisie. On lit à la fin de ce catalogue celui de tous les ouvrages de Chapelain tant en vers qu'en prose, à l'exception des Poésies galantes de sa jeunesse qu'il avait méprisées lui-même, et qui n'ont point été conservées. »)

I

MONSIEUR

Je reçus il y a quelque temps vn paquet de vous par la voye de

(1) Elles durent sans doute leur origine à la circonstance suivante, que paraît avoir ici perdue de vue notre docte correspondant de Hambourg. Il n'est pas inutile de l'indiquer pour l'intelligence des lettres et des notes qui les accompagnent. En 1662, Louis XIV voulant faire des gratifications à tout ce qu'il y avait de savants célèbres, tant en France que dans les autres parties de l'Europe, ce fut surtout à Chapelain que s'adressa Colbert pour avoir la liste de ces savants. Il y eut soixante *gratifiés,* comme on les appelait, dont 45 français et 15 étrangers (pour l'Allemagne, Boecler, Reinesius, Wagenseil, Hevélius et H. Conring); *voy.* l'*Histoire de l'Académie française* de l'abbé d'Olivet, Paris, 1743, t. II, p. 152. Colbert et Chapelain écrivirent à ces savants étrangers pour les informer des généreuses dispositions du roi à leur égard. *Voy.* dans le *Bulletin,* t. III, p. 169, les missives qu'ils adressèrent à cette occasion à notre savant compatriote G. Gevaerts, qui formait avec I. Vossius, N. Heinsius, J.-F. Gronovius et Ch. Huygens de Zuylichem, le contingent des *gratifiés* des Pays-Bas. La reconnaissance ne suffisait-elle pas naturellement pour établir et cimenter des relations entre le savant professeur d'histoire de Strasbourg et l'académicien français qui l'avait signalé à l'attention du ministre et à la bienveillance du grand roi ? CH. DE CH.

lhoste de Monsieur Vagenseil ([1]) où je trouuay auec vostre lettre vne épistre imprimée qui deuoit preceder l'édition du liure de Seldenus *De Jure Gentium* ([2]) dont vous aués voulu prendre le soin. Je vous auouëray icy que mon estonnement ne fut pas petit voyant que cette épistre m'estoit addressée, et que vous vous estiés abbaissé pour me releuer par vn temoignage si glorieux sinon de vostre justice au moins de vostre amitié. Mais, Monsieur, plus je me trouuay indigne d'vne grace si excessiue, plus je m'en sentis obligé a vostre generosité qui pour vn petit seruice que j'ai eu le bonheur de pouuoir rendre a vostre mérite n'auoit pu estre contente quen le récompensant par vn honneur d'inestimable prix ([3]). Je l'acceptay donc, bien qu'auec vne pudeur extreme et vne crainte que ceux qui ne scauent pas que cette gloire m'est venuë, sans que

([1]) Jean-Christophe Wagenseil, né à Nuremberg, le 26 novembre 1633, mort en 1705, le 9 octobre, à Altdorf. Voyez *Nürnbergisches Gelehrten-Lexicon, von* Georg Andreas Wille. Nürnberg, 1757, in-4°, t. III, pp. 144-145, et la continuation de cet ouvrage par Chrétien Conrad Nopitsch, Altdorf, 1808, t. VIII, pp. 369-370. A la page 143, l'auteur fait mention du commerce littéraire de Wagenseil avec Chapelain. Celui-ci avait recommandé son ami allemand à la bienveillance du ministre Colbert; Wagenseil reçut trois fois du roi Louis XIV, une gratification considérable. « Cet Allemand était absolument livré à la France, et l'on voit qu'il servoit ses desseins en Espagne, où il passa une partie de l'année 1665. » *Mélanges de littérature, tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain,* pp. 22-23. Notre bibliothèque de la ville conserve une grande quantité de ses lettres autographes.

([2]) Joannis Seldeni *de jure naturali et gentium, juxta disciplinam Ebræorum libri septem.* Accessit novæ huic editioni index accuratus. Cum gratia et privilegio Sacræ Cæs^æ. Mai^{tis}. Argentorati, sumptibus Joh. Andr. Endteri, et Wolfgangi junioris hæredum bibliop. Noriburgensium. Anno M.DC.LXV, in-4°, avec 7 planches et quelques figures imprimées dans le texte. La dédicace (4 feuillets) porte cette suscription : Illvstri viro Joanni Capellano Jo. Henricus Boeclerus S. P. D. Voici le commencement : « Venit ad te hæc epistola, nihil aliud quam obsequium grati tuisque meritis æternum dediti animi nuntiatura; occasione officii non tam eleganter lecta, quam cupide arrepta. » Plus bas, on lit : « Quod Mæcenati fuit Maro, id *Capellanum Colberto* esse dicerem, nisi plus in exempli nouitate vel negotii vel elegantiæ appareret. » Vers la fin, Boecler fait mention de la gratification dont nous avons parlé dans notre introduction.

([3]) Cette phrase ne vient-elle pas confirmer ce que nous avons dit dans la note que nous nous sommes permis d'ajouter à la page précédente?

Ch. de Ch.

je l'aye ni mendiée ni deniée, ne s'imaginent que vous ne l'aués pas fait de vostre mouuement et qu'il y est entré de ma vanité assés pour vous faire en ma faueur faire cette violence a vous mesme. Je l'accepte encore icy, Monsieur, et ce seroit auec autant d'apprehension si je ne me promettois que vous comblerés vostre bienfait par vn nouueau tesmoignage, où il sera besoin, que je n'ay eu aucune part à vostre dessein, et qu'il ne vous a esté inspiré par personne. Il faudroit vous en faire vn remerciment proportionné à l'obligation que vous vous estes aquise par là sur moy, mais il faudroit aussi auoir des paroles qui en pussent exprimer la grandeur, et qui ne fissent point de tort a celle de ma gratitude. A ce defaut supleera, s'il vous plaist, la connoissance que vous aués de mon cœur et l'assurance que je ressens le bien selon que j'aime et que mon affection pour des vertus comme la vostre n'a de bornes que l'infinité. J'aurois au reste, Monsieur, presenté a Monsieur Colbert l'vn des exemplaires que M. Pauli s'est chargé de m'apporter s'il neust point eu mon nom a la teste. Ce n'auroit pas esté vous seruir aupres de luy que de luy faire cette offrande, laquelle luy auroit fait faire vne reflexion peu auantageuse, qu'ayant a publier vostre gratitude il auroit esté plus raisonnable de commencer par luy qui est le principal autheur de la grace. Si à l'auenir vous aués quelque chose qui soit tout de vous, d'histoire ou de politique, j'en seray volontiers le porteur et je ne doute point quil ne lui soit tres agreable. Mais je vous puis certifier qu'il le luy seroit beaucoup plus, si vous preniés le Roy pour objet de vostre reconnoissance, et qu'en lui dediant quelque Ouurage digne de Sa M^té vous touchiés dans l'épistre ou dans la preface, ses grandeurs auec la sublimité du stile et la varieté des ornemens qui vous sont naturels et en quoy vous aués si peu de semblables. Monsieur Vaghenseil m'a escrit de Murcià en Espagne (¹) et m'a informé du bonheur de son voyage jusques là et de la continuation de sa santé. Sa traduction (²) a esté

(¹) Wagenseil accompagna, dès l'année 1661, le jeune comte Ferdinand-Ernest de Traun, pendant son grand tour d'Europe.

(²) Chapelain parle ici sans doute de la traduction allemande de quelques pièces concernant l'établissement d'une compagnie pour le commerce des Indes orientales, dont voici le titre : *Der in Franckreich mit Königlichen Verwilligung Neu-auffgerichteten Ost-Indianischen Compagnie, Abschen, Gesätze, vnd Frey-*

icy fort bien receue et à son retour vers la fin de l'esté j'espere qu'il aura sujet de s'en louër. Si je puis rendre quelque office à Monsieur Pauli (¹) en ce païs il s'apperceura que vostre recomman-

heiten zu jederman benöthigter Nachricht ausz dem Frantzösischen in vnsere deutsche Muttersprache übersetzet durch Johan Christof Wagenseil, *von Nüremberg*. Gedruckt im Jahr M.DC.LXV, 96 pp., 1 feuill. non chiff. et 38 pp. in-4°.

La traduction de Wagenseil est en regard du texte français. Les pages 3 à 14 contiennent, écrits en langue latine, une dédicace à Colbert, datée : Lutetiæ, pridie Non. Januarii 1665, l'éloge de ce ministre, en vers, une comparaison du roi Louis XIV avec Salomon, « cujus præclare dicta factaque vbi tardi olim legent nepotes, cumque aliis Principibus componere satagent, uno ore fatebuntur, cæteros Reges homines, hunc *Deum dedisse* »!! et, en langue allemande, un avis aux négociants. Sur le feuillet de titre et à la fin de l'ouvrage, on voit les armes de France.

(¹) Extrait d'une lettre autographe adressée à Boecler par Jac.-Henri Paulli, successivement instituteur des enfants de quelques citoyens de qualité de Hambourg, professeur d'anatomie, professeur d'histoire, à Copenhague, historiographe de Danemarck, en 1665, secrétaire d'ambassade, résident du roi, à Hambourg, jouant un rôle principal dans les troubles intestins de cette ville, ministre danois près la cour d'Angleterre, en 1691, et anobli en 1698 avec le surnom de Rosenschild : « Nimium qvantum tibi debeo, tum ob multa alia beneficia, quibus hactenus me præsentem beasti, tum quod D. N. Chapelano, viro undiqvaque humanissimo me commendaveris, ita mihi ipsius favorem, dum hic ero, maximæ fore utilitati statim in primo congressu percepi. Tradebam illi literas tuas prævia salute in manus, et postridie transmittebam in ejus ædes concreditum fidei meæ librorum fasciculum, quem ubi accepit, per famulum epistolam hanc (la lettre dont nous venons de donner la copie), qvam huic schedulæ inserui, mihi reddidit. Adii primum, uti jusseras, D. N. Menagium, sed is, quod mirabar, non bene sibi jam cum illo convenire mihi dixit, indicavit tamen, qva in parte urbis habitaret, ut facile investigare possem. Forsan nec tibi ingratum erit, si plateæ nomen hic subjungam. Accipe igitur illud gallicis verbis : *Monsr Chapelein* (sic!) *demeure derrière St. Gilles, près des filles penitentes à la ruë St Denis*, et tanto certius in posterum literæ tuæ curabuntur, etc. » Cette lettre est datée : Lutet. Parisior. d. 30 Maji st. n. A. 1665, et se trouve dans le recueil cité. — En 1664, Paulli visita la bibliothèque de Wolfenbüttel ; Jac. Burckhard dans son ouvrage : *Historia bibliothecæ Augustæ* (t. I), Lipsiæ (1744), in-4°, pp. 155-157, cite un poëme de Paulli en l'honneur de cette bibliothèque célèbre et en donne le commencement et la fin, plus quelques détails sur la visite du savant danois. (Celsiss. et illustriss. principis ac domini, Dn. Augusti, D. G. Brunsuic. et Lunæburg. Ducis, Rei Litterariæ Statoris, Herois in Sæculi gloriam nati, *Bibliotheca Augusta, quæ in Arce Wolferbytensi,* carmine celebrata, in transitu, a Jac. Henrico Paulli, Sim. Filio. Wolferb. typis Sterniorum, an. CIϽIϽCLXIV, in-fol.)

dation m'aura esté considerable. Cependant je demeure avec beaucoup de passion.

Je vous suis encore fort obligé Monsieur de cette preface de M. Reinesius sur ses *Nova reperta inscriptionum antiquarum*. C'est vn tres sacuant homme et je liray ces feuilles auec autant de plaisir que de profit. (Lignes ajoutées à la lettre déjà écrite.)

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeïssant seruiteur
CHAPELAIN.

De Paris ce 28 may 1665.

A Monsieur
Monsieur Boeclerus Premr
Professeur en Politique et
en Histoire A Strasbourg.

II

MONSIEUR

Je respons a la haste a vostre dernier billet du 28 auril. Je vous remercie des vœux que vous faites pour la prosperité des armes du Roy qui doit estre a present a Charles Roy ou il fera la reueue de sa grande armée pour aller chastier ces insolens ingrats seulement sans auoir aucun dessein de retomber sur lEmpire qui viura bien comme je lespere auec S. M. Je vous suis bien obligé du paquet de M. Vaghenseil, mais comme il a la mine de vous importuner desormais souuent de pareilles charges je luy mande quil espargne dauantage vos bontés pour luy et pour moy. Je suis bien aise d'apprendre que le quatrme tome de la Biblioteque Imperiale (1) soit publié et de l'esperance que vous me donnes de me le recouurer. Je n'vseray point pour cette fois de la liberte que vous maccordés de me seruir de vostre voye pour ecrire a M. Graeuius, mais je la

(1) *Petri Lambecii* (Lambeck, de Hambourg) *Commentariorum de augustissima Bibliotheca cæsarea vindobonensi libri VIII,* Vindobonæ, 1665-1679, in-fol.

prendray puisque vous le trouués bon si l'ordinaire voye nous est interditte. Voila vn terrible engagement ou s'est mis M. Lambecius de faire trente volumes de la Biblioteque de Vienne. Je luy souhaite assés de vie et de santé pour cela. Faites moy la grace denvoyer le billet cy joint a son addresse et me croyés tousjours fort passionnement

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeïssant seruiteur

CHAPELAIN.

De Paris ce 7. may 1672. (¹)

F.-L. HOFFMANN, de Hambourg.

Imprimeurs du Roi (de France).

M. Jannet a inséré, en plusieurs fragments, dans son *Journal de l'amateur de livres*, une liste dressée par feu Adry, des imprimeurs du Roi. Ne rien oublier n'est pas le fait de la nature humaine, quelque perfectionnée qu'elle soit, quelque force d'abstraction qu'elle possède. Je trouve donc (et d'autres indiqueront sans doute des omissions plus considérables) un *Jean Odot* qui ne figure pas dans la liste du docte bibliographe (²). Ce nom m'est indiqué par l'ouvrage suivant :

PHÆDRI, *Aug. liberti, Fabularum Æsopiarum libri V, nunc primum in lucem editi, Augustobonæ Tricassium excudebat* Jo. ODOTIUS, *typographus regius*. Anno 1596, cum privilegio. In-12 de 70 pp.

DE RG.

(¹) C'est l'année de la mort de Boecler. Jean Chapelain mourut le 22 février 1674.

(²) L'oubli du savant oratorien est d'autant plus étonnant qu'il s'était beaucoup occupé des éditions de Phèdre, et qu'il a donné lui-même en 1807 une bonne réimpression du Phèdre du P. des Billons.

Ce J. Odot ou Oudot est sans doute un des fondateurs de la dynastie typographique des Oudot de Troyes en Champagne, si célèbres par leurs éditions de la *Bibliothèque bleue*, et dont M. de Reiffenberg a parlé dans le *Bulletin*, t. IV, p. 259.

CH. DE CH.



CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Nécrologie. — M. Charles Adolphe Joseph Lavry, l'un des secrétaires et des membres fondateurs de la Société des gens de lettres belges, est mort à Bruxelles, le 2 juillet 1850, à l'âge de 32 ans, 8 mois et 5 jours. Ses obsèques ont eu lieu le 4 du même mois. Cinq discours ont été prononcés sur sa tombe. M. Nolet de Brauwere van Steeland a porté la parole au nom de la section flamande de la Société des gens de lettres belges; M. le docteur Thiry, au nom de *l'Union des anciens étudiants de l'université libre de Bruxelles*, association dont il est le président; M. L. Schoonen, en sa qualité de secrétaire de la Société des gens de lettres. M. V. Cappellemans a lu des vers au nom des amis du défunt. M. E. Van Bemmel a donné lecture du discours suivant que M. Quetelet, vice-président de la Société des gens de lettres, retenu à Bruxelles par des devoirs officiels, n'a pu venir prononcer lui-même. Il renferme une appréciation aussi juste qu'élégamment écrite de la vie trop courte et des travaux estimables du jeune littérateur que les muses belges regretteront longtemps.

« Messieurs,

« Quand, il y a huit jours à peine, nous nous trouvions réunis autour de la tombe de Raoul (*voy.* plus loin, p. 336), nous étions loin sans doute de prévoir qu'une tombe nouvelle dût s'ouvrir sitôt, destinée à recevoir celui-là même qui avait promis de se rendre l'interprète de nos regrets, et qu'une indisposition, passagère disions-nous, retenait éloigné de cette touchante cérémonie.

« La Société des gens de lettres compte à peine deux ou trois ans d'existence; et, déjà, elle a fait les pertes les plus cruelles. A côté des noms de Raoul, de Weustenraad, de Reiffenberg, que la Belgique citait avec un juste orgueil, nous avons à inscrire, aujourd'hui, sur nos tablettes funèbres, un nom plus jeune, mais qui ne promettait pas un avenir moins brillant. Charles Adolphe Joseph Lavry a été enlevé à la carrière des lettres dans un âge où la plupart des écrivains en ont à peine essayé l'accès.

« Quelque court néanmoins qu'ait été son passage, les traces n'en seront pas moins durables ; l'on se souviendra avec reconnaissance qu'il s'est rangé avantageusement parmi les auteurs, peu nombreux, qui ont tenté de créer parmi nous une littérature dramatique. Onze ouvrages qui ont subi successivement, et avec succès, l'épreuve dangereuse de la scène, prouvent assez ce qu'on pouvait attendre d'un écrivain qui avait à lutter contre des préventions injustes et des difficultés de toute espèce.

« Lavry était né à Bruxelles, le 17 octobre 1817. De brillantes études avaient signalé son passage à l'athénée royal et à l'université de sa ville natale. Il avait à peine 21 ans, quand il aborda la carrière dramatique. Son premier ouvrage, le *Mont Blanc,* vaudeville en 1 acte, fut produit en collaboration avec M. Victor Corbisier. L'année suivante (le 20 décembre 1840), cet essai fut suivi d'un autre plus heureux, intitulé : *Un prince russe.* Lavry obtint un véritable succès qui se soutint par la mise en scène des deux vaudevilles : *Les deux sœurs de charité* et *Lise la bouquetière,* qui furent représentés en 1841 et 1842 : chaque année amenait un triomphe nouveau.

« Cependant Lavry sentit le besoin d'aller essayer ses forces et de raffermir ses pas sur un plus grand théâtre. Il prit le chemin de Paris, s'associa à M. Guénée et y fit représenter *Un réveillon au cinquième étage* et *Un bon ange ;* sur cette scène nouvelle, si féconde en dangers, ses premiers succès ne se démentirent pas.

« Rappelé à Bruxelles, au commencement de 1844, pour des affaires de famille et par ses sentiments d'affection pour un père dont il faisait le bonheur et l'orgueil, il donna successivement : *Le double liégeois, Une dame patronesse, Fleur d'églantine ou les ongles du lion*, et le drame du *Prophète.* Ce n'est point ici le lieu de faire l'éloge de ces œuvres dramatiques, ni de passer en revue les *poésies légères* dont Lavry a enrichi différents recueils ; qu'il nous suffise de constater combien ces débuts furent heureux et combien ils présentaient de garanties pour l'avenir.

« Dans une des dernières séances de la Société des gens de lettres, dont il était l'un des fondateurs et des secrétaires, et il convient d'ajouter aussi, l'un des principaux soutiens, il nous avait communiqué un écrit nouveau : *Nicolas Montrichard.* Cet écrit fut un dernier legs ; nous l'avons accueilli avec reconnaissance ; et ses compatriotes ne le liront certainement pas sans un vif intérêt.

« Comme organe de la Société des gens de lettres, en l'absence de son président, je croirais ne m'être acquitté qu'incomplétement de mes devoirs, si je me bornais à vous entretenir des succès littéraires de notre confrère. Ce qui le faisait surtout rechercher dans nos réunions, c'étaient son caractère droit et conciliant, son inaltérable douceur, et l'absence complète de tout sentiment de rivalité. Aussi sa perte prématurée laissera-t-elle dans nos rangs un déplorable vide ; les effets en seront d'autant plus sensibles, qu'ils ont été moins prévus.

« Au moment de quitter ta tombe, Lavry, tes confrères et tes nombreux amis t'adressent un dernier adieu. Reçois ce sincère hommage rendu aux qualités éminentes de ton cœur et de ton esprit. Adieu !!! »

Ajoutons à ces détails intéressants que l'*Annuaire de la société des étudiants de l'université libre de Bruxelles*, 1840, renferme quatre pièces de poésie de M. Lavry, datées de 1836, lorsqu'il n'avait que dix-neuf ans, p. 134, *Hymne de captivité du roi Gélimer*; p. 149, *Emilia*; p. 298, *une imitation du grec*; p. 333, *le Pèlerin*, ballade imitée de l'anglais, et p. 258-297, une dissertation littéraire, intitulée : *De l'opposition religieuse au moyen âge*.

— M. Somerset Gore Darcy Irvine, professeur de langue anglaise au collége communal de Liége, est mort subitement en cette ville, le 7 juillet, à l'âge de quarante ans. M. Somerset, qui appartenait à une ancienne famille d'Irlande (1), était un professeur distingué, un collègue d'un commerce agréable et sûr, un littérateur estimable. Nous connaissons de lui un *Tableau synoptique de la grammaire anglaise*, des *Exercices* sur la même langue, et la traduction de l'ouvrage de J. Dredge, sur les ponts suspendus, imprimée à Liége.

— M. F. D. Girod, pasteur de l'église chrétienne à Liége, y est mort, le 15 juillet, à l'âge de 47 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages de controverse religieuse et de petits traités de polémique.

— Don José Maria Luis Mora, ministre plénipotentiaire du Mexique à Londres, mort à Paris le 14 juillet, est l'auteur de l'histoire du Mexique et de ses révolutions depuis l'indépendance, et il fut rédacteur en chef de plusieurs journaux au Mexique. Après avoir été exilé sous le gouvernement de Santa-Anna, il avait été nommé ministre à Londres, depuis trois ans, par décision de M. Gomez-Farias, vice-président de la République mexicaine.

— Le *Bulletin* doit aussi une mention au doyen des typographes de Bruxelles, dont il avait dit un mot au t. IV, p. 64. Le père Dusoleil, comme on se plaisait à l'appeler familièrement, est mort le 11 juillet, à l'âge de 79 ans. Pierre Dusoleil, né à Wechter, canton de Haecht (Brabant), en 1771, était entré dans une imprimerie dès

(1) *Voy.* sur la famille d'Arcy ou Darcy, l'*Essai historique sur l'Irlande, contenant l'origine de toutes les familles nobles de ce pays*, par P. Comte ô Kelly d'Aghrim ; Bruxelles, 1837, in-8°, p. 123.

l'âge de 14 ans. Pendant la révolution brabançonne il quitta le plomb de la casse pour celui du mousquet, et se distingua à l'affaire de Turnhout. Il se rendit à Paris, au commencement de la révolution française, pour se perfectionner dans l'art auquel il s'était consacré. Il fut bientôt admis à la célèbre imprimerie, nommée tour à tour et comme par rotation, *royale*, *nationale* et *impériale*. Il y resta pendant neuf ans, et fut ensuite appelé dans les ateliers modèles de M. Crapelet, père, où il passa plus de vingt-cinq ans. Frappé d'une maladie cruelle, il revint dans son pays pour y jouir du fruit de ses économies. Mais, victime de sa bonté et de sa trop grande confiance, il perdit en peu de temps ce qu'il avait si laborieusement amassé. Il eut le courage de l'honnête homme : il se remit avec ardeur au travail, et, en 1825, il entra dans le bel établissement de M. P. M. de Vroom, dont la mort seule put l'arracher. Ainsi, fait également honorable pour la mémoire de Dusoleil et pour ses patrons, pendant 65 ans d'exercice non interrompu de son art, il passa un demi-siècle dans deux établissements !

L'Observateur belge du 18 juillet a donné le discours prononcé sur la tombe de Dusoleil, au nom de ses anciens compagnons : nous y avons puisé les éléments de cette courte notice.

Le typographe honoré par ses confrères. — Après avoir parlé du décès d'un modeste compagnon imprimeur, nous nous reprocherions de ne pas citer un fait honorable pour la moralité et les bons sentiments de ses camarades de la capitale. Le 24 juillet, dans la soirée, les confrères de M. Louckx, compagnon imprimeur chez M. Devroye, imprimeur du roi, président d'une société de prévoyance entre typographes-pressiers, lui ont présenté une magnifique médaille de vermeil, de grand module, en reconnaissance du zèle qui l'anime pour l'œuvre philanthropique dont il est le directeur. A cette occasion, trois sociétés de chant d'ensemble, la *Société Weber*, de Saint-Josse-ten-Noode, la *Société lyrique des amis réunis* et la *Société de la Gaieté*, de Bruxelles, se sont rendues en cortége aux flambeaux devant la demeure de M. Louckx, et chacune de ces sociétés de chœurs lui a donné une charmante sérénade. Cette petite fête de famille laissera des souvenirs touchants dans l'âme de tous ces braves ouvriers.

A la bonne heure ! voilà le vrai et loyal socialisme, celui que nous comprenons, que nous aimons, que nous approuvons.

Imprimerie nationale à Paris. Quel contraste entre ces démonstrations pacifiques, entre ces actes si honorables pour les imprimeurs belges, et ce qui se passait naguère dans la ville si fière de sa civilisation, dans le plus admirable établissement typographique de l'univers !

Nous lisons, en effet, dans le *Messager de la Semaine :*

« M. Vernoy de Saint-Georges, ancien préfet des Deux-Sèvres, vient d'être appelé au poste important de directeur de l'Imprimerie nationale ([1]). Il faut se féliciter de cette nomination, au double point de vue de l'ordre public et de notre gloire industrielle et scientifique. Depuis Février, ce magnifique établissement, le plus beau qu'il y ait au monde, était livré à une désorganisation déplorable ; les nombreux ouvriers qui le composent subissaient l'influence et le contact d'un grand nombre de socialistes de la pire espèce ; les travaux d'art étaient suspendus, l'intimidation enchaînait l'obéissance et paralysait le travail. Dans un ordre du jour énergique et senti, le nouveau directeur a annoncé qu'il venait mettre fin à la propagande anarchique, rendre à l'établissement son ancienne splendeur avec ses traditions de discipline, et garantir aux bons ouvriers la sécurité, le bien-être et la justice. Cette allocution a produit le meilleur effet. M. Vernoy de Saint-Georges a donné depuis deux ans trop de gages à la cause de l'ordre pour que nous ne soyons pas assurés qu'elle s'accomplira de point en point. »

Liberté de la presse en France. — A côté de ces licences ultràtypographiques des compagnons parisiens, d'une nature bien autrement dangereuse que les *bourdons,* les *doublons* et les *coquilles* qu'il leur arrive assez souvent de commettre, voyons ce que devient la

([1]) En remplacement de M. Peauger, républicain de la veille, improvisé après Février préfet de Marseille, de par la toute-puissance du *National.* Il vient de donner sa démission des fonctions de directeur, auxquelles il avait été appelé par M. Louis Bonaparte, « parce que, dit-il dans une lettre qu'il écrit au Président, il ne veut plus servir un gouvernement de contre-révolution. » On sait que cet emploi allait lui être retiré.

liberté de la presse à Paris et dans le reste de la France, l'an de grâce 1850, sous le régime de la constitution républicaine de 1848. Il suffit de transcrire les dispositions les plus saillantes de la loi sur le cautionnement des journaux et le timbre des écrits périodiques et non périodiques, délibérée le 16 juillet en séance publique de l'Assemblée nationale, et promulguée par le Président de la République, M. Louis Napoléon Bonaparte.

« Art. 1er. Les propriétaires de journaux ou écrits périodiques politiques seront tenus de verser au trésor un cautionnement en numéraire dont l'intérêt sera payé au taux réglé pour les cautionnements.

« Pour les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et du Rhône, le cautionnement des journaux est fixé comme suit :

« Si le journal ou écrit périodique paraît plus de trois fois par semaine, soit à jour fixe, soit par livraisons irrégulières, le cautionnement sera de vingt-quatre mille francs.

« Le cautionnement sera de dix-huit mille francs si le journal ne paraît que trois fois par semaine ou à des intervalles plus éloignés.

« Dans les villes de cinquante mille âmes et au-dessus, le cautionnement des journaux paraissant plus de cinq fois par semaine sera de six mille francs. Il sera de trois mille six cents francs dans les autres départements, et respectivement de la moitié de ces deux sommes pour les journaux et écrits périodiques paraissant cinq fois par semaine ou à des intervalles plus éloignés.

« Art. 3. Tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse, inséré dans un journal, devra être signé par son auteur, sous peine d'une amende de cinq cents francs pour la première contravention, et de mille francs en cas de récidive.

« Toute fausse signature sera punie d'une amende de mille francs et d'un emprisonnement de six mois, tant contre l'auteur de la fausse signature que contre l'auteur de l'article et l'éditeur responsable du journal.

« Art. 4. Les dispositions de l'article précédent seront applicables à tous les articles, quelle que soit leur étendue, publiés dans des feuilles politiques ou non politiques, dans lesquels seront discutés

des actes ou opinions des citoyens, et des intérêts individuels ou collectifs.

« Art. 6. Dans les trois jours de tout arrêt de condamnation pour crime ou délit de presse, le gérant du journal devra acquitter le montant des condamnations qu'il aura encourues.

« En cas de pourvoi en cassation, le montant des condamnations sera consigné dans le même délai.

« Art. 9. Les peines pécuniaires prononcées pour crimes et délits par les lois sur la presse et autres moyens de publication ne se confondront pas entre elles, et seront toutes intégralement subies, lorsque les faits qui y donneront lieu seront postérieurs à la première poursuite.

« Art. 12. A partir du 1er août prochain, les journaux ou écrits périodiques, ou les recueils périodiques de gravures ou lithographies politiques, de moins de dix feuilles de vingt-cinq à trente-deux décimètres carrés, ou de moins de cinq feuilles de cinquante à soixante-douze décimètres carrés, seront soumis à un droit de timbre.

« Ce droit sera de cinq centimes par feuille de soixante-douze décimètres carrés et au-dessous, dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, et de deux centimes pour les journaux, gravures ou écrits périodiques publiés partout ailleurs.

« Art. 13. Les écrits non périodiques traitant de matières politiques ou d'économie sociale qui ne sont pas actuellement en cours de publication, ou qui, antérieurement à la présente loi, ne sont pas tombés dans le domaine public, s'ils sont publiés en une ou deux livraisons ayant moins de trois feuilles d'impression de vingt-cinq à trente-deux décimètres carrés, seront soumis à un droit de timbre de cinq centimes.

« Par chaque dix centimètres carrés ou fraction en sus, il sera perçu un centime et demi.

« Cette disposition est applicable aux écrits non périodiques publiés à l'étranger, lesquels seront, à l'importation, soumis aux droits de timbre fixés pour ceux publiés en France.

« Art. 14. Tout roman-feuilleton publié dans un journal ou dans son supplément sera soumis à un timbre d'un centime par numéro.

« Ce droit ne sera que d'un demi-centime pour les journaux des départements autres que ceux de la Seine et de Seine-et-Oise. »

L'amendement que M. de Tinguy est parvenu à faire adopter, et qui est devenu l'art. 3 de la loi, a défrayé les grands et les petits carrés pendant quinze jours ; il a fourni la matière d'une polémique très-vive et très-animée à l'endroit de la signature obligatoire des articles.

Cette question est très-grave et très-compliquée. Nous comprenons fort bien qu'elle puisse être de bonne foi discutée et même résolue en sens diamétralement opposé. Nous engageons nos lecteurs à prendre connaissance des articles si remarquables par la pensée et par le style que M. le comte de Marseille-Civry a écrits sur ce sujet brûlant, dans les nos 15, 16 et 17 du *Moniteur de l'Avenir* (1). L'honorable écrivain se prononce en faveur de la signature.

Quant à la loi elle-même, et à ses formes *un peu acerbes*, comme s'exprimait le doucereux B. Barère de Vieuzac, du temps de la première République, nous nous bornerons à dire à nos spirituels voisins du Midi :

Publica res, Galli, vobis hæc otia fecit.

La censure à Rome. — Puisque nous sommes en train de parler de la liberté de la presse, nous qui avons le bonheur d'écrire dans un pays vraiment libre et heureux, où elle est dégagée de toute entrave, faisons une rapide excursion au delà des monts, pour nous tenir au courant de ce qui se passe à cet égard dans la capitale du monde chrétien.

Le *Journal de Rome* contient dans sa partie officielle le décret suivant, rendu par la S. Congrégation de l'*Index*, dans sa séance du jeudi 27 juin 1850 :

« Sont condamnés et défendus les ouvrages suivants :

« *Operette morali del Conte Giacomo Leopardi, — donec emendentur. Decr.* 27 *junii* 1850.

« *L'État et les Cultes,* ou Quelques mots sur les libertés religieuses. *Decr. eod.*

(1) *Voy.* ci-dessus, p. 117, ce que M. de Reiffenberg a dit de ce journal, qui paraît le dimanche à Bruxelles, dans le format in-4o, depuis le 7 avril 1850.

« *Humble remontrance* au R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, sur la troisième lettre à Mgr l'évêque d'Orléans, par M. H. Bernier, vicaire général d'Angers. *Decr. eod.* (1).

« *Histoire de l'École d'Alexandrie,* par M. Vacherot. *Decr. eod.*

« *L'Égypte pharaonique,* ou Histoire des institutions des Égyptiens sous leurs rois nationaux; par D. M. J. Henry. *Decr. eod.*

« *Crux de Cruce. Il Messia,* e la riedificazione et purgazione della Chiesa, e la conversione degli Ebrei. *Decr. S. Officii* 21 *februarii* 1850 (2).

(1) M. l'abbé Bernier, comme jadis l'illustre archevêque de Cambrai, vient de se soumettre entièrement à l'autorité du Saint-Siége. Voici la lettre qu'il adresse à *l'Ami de la religion :*

« Angers, 23 juillet 1850.

« Monsieur le Rédacteur,

« Attaqué dans ma foi par un auteur qui a cru devoir se cacher dans l'ombre, et par un journal avec une violence dont, heureusement, on voit peu d'exemples, et, j'ose le dire, par des arguments qui n'entreront jamais dans une défense judicieuse de l'Église et de son autorité, je préparais une réponse et des explications, lorsque j'ai appris, par une voie officieuse mais certaine, que deux opuscules intitulés, l'un : *L'État et les Cultes,* et l'autre : *Humble remontrance à dom Guéranger,* viennent d'être mis à l'index par un décret de le Sainte Congrégation. Bien que cette décision ne justifie, en particulier, ni telle ou telle assertion de mes adversaires, ni telle ou telle interprétation, je renonce immédiatement à toute discussion, pour n'avoir même pas l'air de me débattre contre une décision qui doit être pleinement respectée.

« Les prêtres, bien pénétrés des principes de Bossuet, de la Luzerne et de Frayssinous, sont prédisposés à la soumission beaucoup plus qu'on affecte de le faire croire, et ils sont bien plus loin peut-être que les âpres et fougueux ennemis de leurs opinions, des procédés téméraires et irrespectueux à l'égard de Rome.

« Je m'empresse donc de déclarer hautement que je me regarde comme bien jugé par la commission de l'*Index,* et que j'adhère à son jugement, sans hésitation ni restriction; que j'en conclus que dans les deux opuscules il s'était glissé, quoique à mon insu, des propositions tout au moins dangereuses et susceptibles d'un sens peu orthodoxe; que c'est à mes yeux un malheur et que, de grand cœur, je rétracte toute erreur contre la foi du Saint-Siége qu'il me serait arrivé d'avancer.

« Vous m'obligerez beaucoup, monsieur le Rédacteur, en donnant à cette déclaration une place dans le plus prochain numéro de votre journal.

« Agréez, etc. Bernier, *vicaire-général.* »

(2) Nous trouvons dans le *Risorgimento* de Turin des détails curieux sur ce

« *Lettres sur l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens,* par Michel-Ange Lanci. *Decr. S. Officii 5 junii* 1850.

« Auctor » *Lettere filosofiche della Marchesa Marianna Florenzi Waddington. Prohib. Decr. die 23 martii* 1850. *Laudabiliter se subjecit.* »

La censure en action à San-Francisco. — Traversons maintenant l'Atlantique, et terminons notre tour typographico-bibliographique,

livre d'un fou, inspiré par un autre fou, et qui nous rappelle involontairement le vers de Boileau :

Un *fou* trouve toujours un plus *fou* qui l'admire.

« Le tribunal de Casal, en Piémont, vient de condamner à la réclusion le prêtre Grignaschi, ancien curé de Cimamulesa, qui avait voulu se faire passer pour Jésus-Christ revenu sur la terre. Quatorze individus compris dans la même cause comme complices, ont été condamnés à de moindres peines.

« L'apparition de ce pauvre Messie remonte à 1842; elle ne peut se rattacher à aucun événement politique. Voici le but de la mission de l'abbé Grignaschi, développé par lui-même :

« Le péché a été vaincu et non détruit par la mort de Jésus-Christ. L'œuvre « de Dieu sera complétée par les souffrances et la mort sur la croix que devra « subir Grignaschi, transformé en Christ. »

« Le notaire Joseph Provana, évangéliste de ce nouveau Messie, exposait la doctrine du maître dans le livre intitulé : *la Croix de la Croix.* « Le divin agneau, « y est-il dit, doit de nouveau porter la croix, non pour racheter l'homme du « péché, mais pour délivrer l'Église de l'esclavage et des erreurs qui l'assiégent. « Par la passion du nouveau Christ, l'Église sera réédifiée au prix de sa croix et « de son sang, de la même manière qu'elle a été fondée. Si le Christ a pu se « constituer sous les espèces sacramentelles, il peut, au lieu du pain et du vin, « prendre un homme et s'incorporer en lui ; le sacrifice de l'autel cessera. Le « culte chrétien sera aboli sous peine de mort; le Christ régira en personne son « Église et Pie IX ne verra pas finir 1849. »

Il serait peut-être piquant de comparer cette élucubration d'un cerveau malade avec l'ouvrage, peu connu sur le continent, du père de la Société des Quakers, le célèbre Guillaume Penn. Il est intitulé : *Point de Croix, point de Couronne. Discours dans lequel, en expliquant la nature et la discipline de la Sainte-Croix de Christ, l'auteur fait voir que la seule voie pour arriver au repos et au royaume de Dieu, est de se renoncer soi-même, et de porter chaque jour la croix de Christ.* Londres, 1793, in-8° de 527 pp. Ce livre est traduit de l'anglais par Ed. P. Bridel, qui a fait passer aussi dans notre langue l'*Histoire abrégée de l'origine et de la formation de la Société dite des Quakers,* de G. Penn. Londres, 1790, pet. in-12, et plusieurs autres productions du même réformateur.

par une courte apparition dans le nouvel Eldorado ([1]), dans cette bienheureuse Californie, où la justice est, à ce qu'il paraît, rendue d'une manière sommaire et singulièrement expéditive, à la façon de Barbari, qu'on nous passe l'expression, ou, en d'autres termes, comme Caussidière jugeait à l'hôtel de la rue de Jérusalem son ancien ami Lucien de la Hodde.

« Nous tenons d'un voyageur qui arrive de la Californie, dit le *Courrier de l'Isère*, que les lois qui régissent ce pays sont aussi simples que positives. La colonie est gouvernée par une manière d'alcade qui réunit dans sa main les trois pouvoirs. Le délinquant est amené devant l'alcade et interrogé ; s'il est reconnu coupable, on tire un coup de canon, et l'auteur du délit est pendu à la vergue d'un des navires qui se trouvent dans le port.

« Il existe à San-Francisco trois journaux ; deux en langue anglaise et un en espagnol ; mais ils ne donnent absolument que les nouvelles d'arrivages et de départs.

« Des Français avisèrent dernièrement que le besoin d'une petite feuille démocratique et sociale s'y faisait sentir.

« Un journal fut donc fondé ; mais l'alcade ayant fait venir auprès de lui le gérant de cette feuille, l'entretint avec beaucoup d'aménité et avec un certain intérêt ; il lui déclara toutefois que si le second numéro paraissait, il se verrait dans la pénible obligation de faire tirer un coup de canon et de l'envoyer à bord d'une corvette qu'il lui fit remarquer dans le port. Le gérant fit part à ses collaborateurs de cette réception. Mais ni les uns ni les autres ne se sont souciés de donner suite à leur entreprise démocratique et sociale. »

Prix courant du papier ordinaire d'impression en France. — Après avoir parlé de compagnons imprimeurs et pressiers, de timbre et de censure, on peut, sans déroger et sans sortir des attributions du *Bulletin*, dire quelques mots du papier dont la presse périodique fait aujourd'hui une consommation vraiment effrayante ([2]).

([1]) *Voy.* dans le *Bulletin*, t. VI, p. 199, le charmant petit article de M. de Reiffenberg, intitulé : *Bibliographie aurifère*.

([2]) Elle nous remet en mémoire ces jolis vers de Voltaire bien plus frappants

Nous empruntons à un journal de département une statistique assez curieuse. C'est un tableau indiquant les diminutions progressives qui se sont produites depuis quelques années dans le prix des sortes de papiers servant à l'impression des journaux, diminutions dues à l'introduction des agents chimiques dans la fabrication.

Voici le tableau successif de ces réductions :

En 1834,	les 100 kilogr. coûtaient . . . . fr.	120
En 1836,	id.	115
En 1838,	id.	110
En 1840,	id.	100
En 1846,	id.	95
En 1848,	id.	90
En 1850,	id.	80

Et aujourd'hui le prix de 80 fr. a déjà baissé de 2 fr. Le cours est à 78 fr.

Il est remarquable que la qualité du papier s'améliorait au fur et à mesure de la baisse du prix ; cette amélioration est estimée à 10 p. °/₀ sur les papiers fabriqués en 1834. C'est là une preuve incontestable des progrès accomplis dans cette industrie et des services que la chimie est appelée à rendre au commerce.

Bibliothèques publiques et particulières. — Deux nouvelles bibliothèques publiques viennent d'être créées à Tirlemont et à Termonde, par les soins des autorités communales de ces localités. Le gouvernement encourage l'institution de ces établissements, en les admettant aux bénéfices de la distribution des ouvrages provenant de souscriptions du département de l'intérieur.

(*L'Observateur belge* du 21 juillet 1850.)

encore aujourd'hui de vérité que lorsque le vieillard de Ferney les laissait tomber de sa plume brillante :

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps;
Linge il devint par l'art des tisserands;
Puis en lambeaux des pilons le pressèrent;
Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
De visions à l'envi le chargèrent;
Puis on le brûle: il vole dans les airs,
Il est fumée aussi bien que la gloire.
De nos travaux voilà quelle est l'histoire.
Tout est fumée, et tout nous fait sentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir.

On nous écrit de Vienne (Autriche), le 26 juin :

« La Bibliothèque impériale de Vienne vient de s'enrichir d'un manuscrit grec fort ancien, intitulé : *Livre de l'apparition et de l'avenir de Jésus-Christ,* et qui, il y a peu de temps, a été découvert à Constantinople par M. Waldiek, philologue hongrois.

« Cet ouvrage, si l'on en croit une indication qui se trouve au bas de sa dernière page et qui est de la même écriture que tout le corps du manuscrit, aurait été composé par un évêque du deuxième siècle, nommé Clément, dont jusqu'à présent on a ignoré l'existence. »

On lit dans le *Journal de l'Ain* du 5 juillet :

« Il paraît qu'une des plus belles bibliothèques de la Bourgogne va être transportée dans le département de l'Ain. Cette bibliothèque, qui est en même temps une des plus précieuses collections d'Elsevier de France, appartenait à M. le chevalier de M. T., mort à Dijon en janvier dernier ; elle a été léguée à M. de M..., de l'Académie de Lyon, qui habite le département de l'Ain. Il a promis ainsi que son fils de la conserver comme propriété de famille. Voici ce qu'ajoute à ce sujet la *Gazette de Lyon :*

« Cette collection se compose de plus de 500 volumes, dont 200 sont d'une valeur réelle et une trentaine hors ligne ; citons l'*Horace* en vers burlesques, non rogné, le plus bel exemplaire connu ; un *Regnier,* un *Nostradamus,* l'*Eschole de Salerne,* l'*Aimable Mère de Jésus,* etc., tous avec de fort belles marges et de belles reliures. De plus, quelques manuscrits sur vélin : des *Aldes,* des *Gryphes* et des *de Tournes,* et une centaine de *Barbou,* typographe dont on ne prise pas assez aujourd'hui les papiers et les caractères. Cette collection est déjà classée et rangée dans le manoir bressan de M. de M... ; mais on peut s'en rapporter à lui sur sa valeur. M. de M... joint la science de l'amateur de livres à son talent d'écrivain et de conteur. Il fait plus, il y ajoute l'art de revêtir ses nombreux volumes de charmantes reliures, que ne désavoueraient pas les artistes en renom. »

Renseignements officiels sur le mouvement de la presse en Belgique. — Deux seulement des neuf *Exposés de la situation administrative,* dont nous avons parlé plus haut, p. 294, se sont occupés des *publi-*

cations nationales [1]. Nous nous empressons de leur emprunter ces documents intéressants qui sont tout à fait de notre domaine. Nous regrettons que les députations permanentes des sept autres provinces se soient abstenues de consigner dans leur travail ces données précieuses pour la bibliographie nationale.

PROVINCE D'ANVERS.

Publications nationales de 1849.

OUVRAGES PÉRIODIQUES.

Ville d'Anvers. — Volksverhalen door P.-J. Van Kerckhoven.
De Vlaemsche Rederyker.
Annales de l'académie d'archéologie.
Annales de la société de médecine.
Journal de pharmacie.
Het Taelverbond.
La Revue de l'Escaut.

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES.

Historische Dramata, door H. Peeters.
Jacob Van Artevelde, door H. Conscience.
Kort Begryp eener geschiedenis der nederduitsche letterkunde, door J.-A. Snellaert.
Landbeschryvingen en Reisverhalen.
Volledige Werken van Th. Van Ryswyck.
Œuvres complètes de Félix Bogaerts.
Geschiedenis van Antwerpen (vervolg) door Mertens en Torfs.

[1] Elles sont cependant indiquées au nombre des matières qui doivent entrer dans la composition de l'Exposé annuel. *Voy.* dans le *Bulletin de la commission centrale de statistique,* t. II, pp. 109-150, le rapport de la sous-commission chargée de rechercher les améliorations à apporter dans les exposés de la situation administrative des provinces. D'après cette instruction si complète et si lucide, mais qui ne paraît pas encore avoir été généralement comprise, le § 7 de la section III (sciences et lettres) du titre VIII, doit mentionner sous la rubrique *Publications nationales,* le nombre d'ouvrages déposés pendant l'année, conformément à la loi sur la propriété littéraire; l'objet, le nombre de volumes, le format des ouvrages; les journaux et revues.

Notice sur l'hospice et l'église de Saint-Julien à Rome, par P. Visschers.

Iets voor de vlaemsche beschaving, door E. Zetternam.

Eene wandeling in de expositie, door J. Van Ryswyck.

De koning of zyn broer, door Em. Rosseels.

Notice sur Jacques Van den Casteele, par C. Broeckx.

Commentaire de J.-B. Van Helmont, par le même.

Considérations sur la peine de mort, par Kiesert.

Voor ieder wat, almanach.

De antwerpsche Sancho Pança, id.

A Malines, huit ouvrages ont été déposés conformément à la loi sur la propriété littéraire. Trois ont trait à la religion et à la morale, un à l'enseignement primaire, un à l'enseignement supérieur et deux aux fêtes inaugurales de la statue de Marguerite d'Autriche (¹).

A Turnhout, la société *de Dageraed* a publié un recueil de poésies intitulé : *De Dauw Droppelen.*

A Berchem, il a été édité un ouvrage ascétique : *de Heilige Dood.*

A Gheel, M. Ysabeau, un des agronomes les plus distingués de France, dirige un journal hebdomadaire d'agriculture.

Les journaux français d'Anvers sont *le Précurseur, le Journal du Commerce* et *le Journal d'Anvers.* Une feuille nouvelle : *le Pilote de l'Escaut,* n'a paru que peu de temps.

Les journaux flamands sont le *Handelsblad,* le *Postryder* et le *Nieuwsblad.*

Malines a deux journaux hebdomadaires : *het Aenkondigingsblad* et *de Dylbode.*

Lierre une feuille d'annonces et Turnhout deux journaux : *De Kempenaer* (²).

Exposé, p. 181.

(¹) *Voy.* dans le *Bulletin,* t. VI, pp. 271 et 346, la *Bibliographie margaritique,* dressée par M. de Reiffenberg. Elle comprend quatre opuscules et deux articles de *Revue.*

(²) L'*Exposé* a omis le titre du second de ces journaux.

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

JOURNAUX.

Parmi les journaux qui paraissent dans la province, une feuille hebdomadaire a cessé d'exister. Par contre, deux autres publications hebdomadaires y ont été créées ; elles portent pour titre : *l'Indicateur de Bruges* et *de Weërgalm.* A Thielt, une nouvelle feuille intitulée : *Nieuwe Gazette van Thielt*, est publiée tous les deux jours.

OUVRAGES DÉPOSÉS.

Les ouvrages déposés, conformément à la loi du 25 janvier 1817, sur la propriété littéraire, n'ont été qu'au nombre de six.

Rapport sur l'état de l'administration, p. 163.

Un dé et des aiguilles de fabrique française réimportés dans leur pays avec la marque anglaise. — M. Léo Lespès, l'ingénieux conteur, avait publié en 1848, dans le *Conseiller des Dames,* une nouvelle faisant partie, sous le titre *le Dé,* d'une série de feuilletons intitulée : *les Lutins de la boîte d'ouvrage.*

Le journal anglais, le *Catholic Standard,* l'a faite sienne, en la donnant comme œuvre originale. Un des collaborateurs de *l'Opinion publique* (n° du 20 juillet 1850) a pris la peine de traduire cette traduction, sans se douter le moins du monde de l'origine française de cette légende. M. L. Lespès a réclamé la paternité de sa nouvelle dans une lettre adressée au rédacteur de *l'Opinion publique,* le 23 juillet.

Ouvrages sous presse. — *Livre en patois de Liége.* — Nous nous proposons de consacrer un prochain article à différents ouvrages wallons, imprimés dans ces derniers temps à Liége. Nous nous bornons aujourd'hui à signaler à l'attention des bibliophiles et des philanthropes la publication des œuvres d'un Liégeois, déjà connu avantageusement comme écrivain wallon. Ce livre a pour titre :

Châre et Panâhe, ou les ouves complettes du J. J. Dehin, maisse-chaudroni à Lige, publiaies â benefice des mâlhureux. Prix : 3 francs.

L'ouvrage ne contiendra que des poésies en wallon de Liége, dont un tiers sont inédites. Il formera un beau volume, format anglais

dit *Charpentier*, pour lequel on souscrit chez les principaux libraires de la Belgique, sans rien payer d'avance. Les quittances porteront la signature de l'auteur et celle de l'éditeur, M. J. Desoer, chargé de verser au bureau de bienfaisance tout l'excédant du produit de la vente de l'ouvrage sur le prix de revient. Il va être mis sous presse et la souscription fermée, parce qu'il ne sera tiré d'exemplaires que pour les souscripteurs.

Péchés de jeunesse.— C'est sous ce titre que le fils aîné de l'illustre fondateur du *Bulletin* va publier un volume in-8° de poésies, du prix de 1 fr. 50 c. pour les souscripteurs. Les nombreux amis et admirateurs du père, qu'ils ne cesseront de regretter, se plairont sans doute à encourager le début poétique du jeune littérateur de vingt ans. De son côté, le nom qu'il porte lui impose un devoir sacré : nous espérons qu'il saura dignement le remplir. Sévère à lui-même, difficile sur le choix des pièces qui entreront dans son recueil, M. Frédéric de Reiffenberg ne perdra pas de vue que la double *noblesse* du sang et des lettres *oblige*, et qu'il ne doit rien négliger pour se montrer le digne fils de l'auteur des *Harpes*, des *Ruines*, et de tant d'autres compositions gracieuses, frappées au coin du goût, de l'imagination et du talent poétique. Il ne voudra pas se mettre dans le cas de dire plus tard : *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine.*

Hommage à la mémoire de M. de Reiffenberg. — Sur la proposition de M. Ad. Mathieu, la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut vient de décider qu'une souscription sera ouverte, sous ses auspices et sous ceux de la Société des bibliophiles belges séant à Mons, pour une médaille en l'honneur de M. de Reiffenberg. Elle portera d'un côté la tête de l'illustre Montois, avec la date de sa naissance et celle de sa mort ; de l'autre, une inscription rappelant les services qu'il a rendus aux lettres, ses principaux titres à l'admiration de ses contemporains et de la postérité, etc.

Une liste de souscription est déposée à la librairie Héberlé.

Le prix de la médaille de bronze, de 18 lignes, est de 5 francs.

Ch. de Chênedollé.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

63. *Serapeum*, von Dr Rob. Naumann, n° IV, 1850. Leipzig, den 28 Februar. (*Voy.* ci-dessus les nos 8, 39, 40.)

Pp. 49-62. Sur les livres de loterie composés pendant le moyen âge. 1er *article.*

Cet article est entièrement consacré à l'ouvrage intitulé: *Delle sorti*, par Lorenzo Spirito, dont la première édition paraît être un essai des presses de Leonardo di Basilea, avant 1474.

Des traductions en ont été publiées en France à la fin du xve et au commencement du xvie siècle, sous ce titre: *Le livre de passetemps de la fortune des dez*, etc.

Pp. 62-64. Sur la traduction allemande des quatre évangiles, par Mathias de Beheim, en l'année 1343.

Intelligenz blatt, n° IV, pp. 25-30.

Reproduction du catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Ghislain, publié dans notre Bulletin, t. VI, p. 243 et suiv.

64. *Bulletin du bibliophile*, n° 16, neuvième série. Paris, Techener, 1849, in-8°, (*Voy.* ci-dessus les nos 6, 24, 49.)

Pp. 563-567. Quelques mots au sujet des difficultés que présente la catalographie, par notre savant collaborateur M. Gustave Brunet.

Pp. 567-569. Correspondance inédite de Charles Nodier.

Pp. 570-575. Revue des ventes (vente de MM. de Pont-la-Ville et Baudelocque). [*Voy.* ci-dessus les nos 21 et 42.]

Pp. 576-587. Notices bibliographiques (par MM. Paul de Malden, Paulin Paris, etc.).

Les livres auxquels sont consacrées ces notices sont les suivants:

Francisci Hotmanni jurisconsulti consolatio, è sacris litteris petita. Liber posthumus, nunc primum editus. Genevæ, apud Franciscum Le Preux, 1594, in-8°, vél.

Anti-Tribonian ou Discours d'un grand et renommé jurisconsulte de nostre temps, sur l'estude des loix, fait par l'advis de feu monsieur de L'Hospital, chancelier de France en l'an 1567. Paris, Jérémie Périer, 1603, in-8°, vél.

Cinquante discours de matière d'Estat de feu messire Guillaume de Willaert,

chevalier, sieur de Basse, reveus et augmentés par son germain Jacques de Willaert, escuier, et imprimé à ses frais. Bruxelles, Godefroy Schoevarts, 1631, in-8°.

Vindiciæ gallicæ adversus Alexandrum patricium Armacanum theologum. Parisiis, 1638, in-8°.

Nouveau recueil des factums du procès d'entre défunt M. l'abbé Furetière, etc. Amsterdam, Henry Desbordes, 1694, 2 vol. in-12.

Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani, o come che sia avendo relazione all' Italia, di G. M.—In Milano, G. Pirola, 1848 ; un vol. grand in-8° de 480 pp. à deux col.

Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des bibliophiles français. Paris, Crapelet, 1850. (*Voy.* ci-dessus, p. 253, n° 56.)

Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France, traduit de l'allemand, et précédé d'une introduction par Edmond de Coussemaker. Paris, Victor Didron, 1849, in-8°.

Pp. 588-592. Nouvelles.

Pp. 593-608. Catalogue des livres de l'éditeur.

65. *Journal de l'amateur de livres.* Paris, P. Jannet. 1849, 1850. (*Voy.* ci-dessus les n°s 7, 37 et la page 126.) — Complément du t. II, année 1849.

Il se compose de la *Bibliotheca scatologica.* (*Voy.* ci-dessus, p. 218, n° 168.)

Tome III, n°s 3 et 4, mars et avril 1850.

M. le docteur J. F. Payen termine ses observations sur les nouvelles lettres inédites de Montaigne, pp. 63-85.

M. H. Ternaux-Compans donne des additions à sa *Notice sur les imprimeries,* pp. 86-103.

Viennent ensuite des notes intéressantes, prises dans quelques grandes bibliothèques d'outre-Rhin, sur quelques anciens livres allemands, italiens, espagnols, français, p. 103-106.

Bigorne et Chicheface sont les titres de deux facéties rares, réimprimées dans les derniers temps par les soins de MM. Silvestre et Georges de Soultrait. Le journal leur consacre les pages 106-108.

Il s'occupe pp. 109-110 d'une épopée allemande inédite, dont le manuscrit (du XVe siècle) repose à la bibliothèque impériale de Vienne. Elle a pour héros un duc d'Aquitaine, et paraît traduite ou imitée d'une composition française sans doute à jamais perdue.

On lit pp. 111-112, quelques extraits des nouvelles lettres allemandes de la célèbre princesse palatine, mère du duc d'Orléans, régent de France. Ces lettres piquantes, au nombre de 662, s'étendent de 1676 à 1722, et forment un volume in-8° de XVIII et 528 pages, publié en 1843, aux frais d'une association littéraire.

Il est question, pp. 113-114, d'une comédie en vers, peu connue, *Le mariage*

de Fine-Epice, 1664, petit in-8° de 114 pages. Cette espèce de satire personnelle ne faisait pas partie de la riche bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.

La fin du cahier, pp. 114-120, renferme des extraits de notre Bulletin, quelques mots remplis d'obligeance sur le recueil que l'on veut bien qualifier d'*excellent ;* la suite des prix des principaux articles de la vente Brizard (lisez Brisart); enfin une juste appréciation des mérites de M. de Reiffenberg, et ses derniers vers, *suprema verba*, comme disaient les anciens, que nous avons insérés (p. 126). M. P. Jannet les fait suivre de ces lignes dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs :

« Pour mieux faire comprendre ces vers, nous croyons devoir expliquer dans quelle circonstance ils ont été écrits. Dans le *Bulletin du bibliophile belge,* numéro de janvier 1850, M. de Reiffenberg avait dit, dans des termes beaucoup trop flatteurs pour nous, que le nom de H. Hænsel était un pseudonyme qui cachait notre véritable nom. Cela nous fournit l'occasion d'écrire à M. de Reiffenberg, et nous lui disions : « Maintenant H. Hænsel n'osera plus écrire ; H. Hænsel est un homme mort. » C'est à cette dernière phrase que M. de Reiffenberg fait allusion. Le mort, dit-il à M. Hænsel, ce n'est pas vous, c'est moi... Et ce mot fatalement vrai, il le dit de son dernier souffle. »

N° 5, mai.

Table des prix de la vente de M. E.-B. (Baudelocque), faite à la salle Silvestre, du 10 au 30 avril dernier. Le reste du cahier est consacré à la reproduction fidèle du célèbre catalogue de la bibliothèque (imaginaire) du comte de Fortsas, devenu aujourd'hui presque introuvable. Il a souvent été question dans le *Bulletin* de cette délicieuse facétie, écrite en Belgique par un savant bibliophile, un profond numismate, avec un esprit tout à fait *nodiérien,* c'est-à-dire français au suprême degré. M. P. Jannet fait suivre sa réimpression de quelques détails sur les déconvenues auxquelles cette habile mystification exposa les plus fins connaisseurs. Nous releverons en passant une légère erreur commise par le libraire parisien. M. de Gerlache (et non Gerlach) n'a jamais été ministre des travaux publics. Le premier président de notre cour de cassation était, en 1840, comme il l'est encore aujourd'hui, président du conseil d'administration de la bibliothèque royale.

66. ***Messager des sciences historiques et archives des arts de Belgique,*** **année 1850, 2e livr. Gand, Hebbelynck, in-8°. (*Voy.* ci-dessus les nos 9 et 50).**

Ce cahier, orné de trois gravures, le portrait de François Romain, celui de Roland de Lassé (de Lattre) et la tombe de ce dernier, érigée à Munich en 1595, renferme beaucoup d'articles intéressants. Nous signalerons entre autres : la Notice sur Roland de Lassé par M. Men de Ring ; le Précis historique de M. L. de Baecker, rempli de recherches curieuses, sur la langue flamande encore aujourd'hui

parlée dans les départements français du Nord et du Pas-de-Calais ; la Notice sur le poëte flamand van Zevecote, par M. Stecher ; une Note érudite de M. F. Nève sur un livre assez rare, un lexique hébreu, publié à Louvain, en 1615, par Joseph Abudacnus, dit Barbatus, chrétien d'Égypte ; des notes pour une future biographie de frère Romain, architecte, par le frère B. C. B. Moulaert, de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Ce travail, d'ailleurs estimable, n'est pas exempt de quelques erreurs dans lesquelles est tombé le respectable Dominicain, faute d'avoir connu plusieurs sources qui les lui auraient fait éviter.

La revue bibliographique et la chronique continuent d'offrir beaucoup de variété et d'intérêt. On y promet, p. 293, une Notice biographique sur M. de Reiffenberg, destinée à faire partie de la 3e livraison.

67. *Hamburger literarische und kritische Blætter,* verlegt und redigirt von F. Niebour, in-4°. (*Voy.* ci-dessus le n° 11.)

Dans le n° 78 du 3 juillet on lit un article de M. le Dr F. L. Hoffmann sur les nos 2 et 3 de notre Bulletin. Il y traduit, par extrait, la Notice biographique sur M. de Reiffenberg, par M. X. Heuschling, et il associe ses regrets noblement exprimés à ceux de l'Europe savante sur la perte immense que les lettres viennent de faire en la personne du conservateur de la bibliothèque royale.

68. *Anzeiger fur Bibliographie und Bibliothekwissenschaft* (Deutschlands und des Auslandes), von Dr Julius Petzholdt. Halle, H. W. Schmidt. (*Voy.* ci-dessus le n° 18.) — 1850, nos 1-6.

Il règne une grande variété dans ces six cahiers rédigés par le savant et infatigable bibliothécaire de S. A. R. le prince Jean, duc de Saxe. Nous avons distingué surtout deux excellents articles contenant des corrections et des additions nombreuses pour la *Bibliographie biographique* d'Édouard-Marie OEttinger (pp. 6-17, 36-38) ; les revues du *Sérapéum,* du *Journal de l'amateur de livres* et de notre *Bulletin,* que M. Petzhold traite toujours avec une si flatteuse bienveillance. Il a consacré une page touchante à la mémoire de son savant émule, ami et confrère, M. le baron de Reiffenberg. L'article sur l'histoire littéraire de la bibliothèque royale de Dresde est rempli de détails curieux et instructifs.

C'est sans doute aux compositeurs allemands de l'*Anzeiger* qu'on doit attribuer les fautes assez nombreuses que nous avons remarquées dans la transcription des titres des ouvrages français cités par M. Petzholdt.

Trois catalogues de livres de la librairie ancienne de H. W. Schmidt accompagnent l'*Anzeiger.* Le n° XXXIX contient les livres d'histoire littéraire, de bibliographie, de biographie (11086 numéros) ; le n° XL, l'entomologie (658 numéros) ; le n° XLI, les sciences naturelles, en général et en particulier (nos 6248-8305).

69. *Bulletin de la Société des gens de lettres belges.* — 1re année, nos 2 et 3. (*Voy.* ci-dessus no 58.)

P. 58, détails sur l'inauguration, le 21 juin, du monument élevé à la mémoire de L. V. Raoul par ses amis et anciens élèves dans le nouveau cimetière de Saint-Josse-ten-Noode. Pp. 60-62, Hommage poétique à la mémoire de l'illustre traducteur des trois satiriques latins, par M. L. Schoonen. Pp. 63-76, enterrement de M. Ch. Lavry et texte des discours prononcés sur sa tombe, et que nous avons mentionnés plus haut, p. 315.

Cette publication naissante mérite d'être encouragée à cause de son but utile. Nous aimons à croire qu'elle prendra insensiblement plus de consistance, et que les articles, moins écourtés, deviendront en même temps plus substantiels. Les rédacteurs, pour répondre à leur noble mission, sauront, au besoin, manier l'arme d'une critique décente, impartiale et instructive, et se tenir en garde contre les séductions de l'amitié, et les exagérations du genre laudatif. Ils ne doivent jamais perdre de vue, en s'adressant au public, qu'ils ont l'honneur d'être les représentants d'une *association* respectable, et non les chevaliers-nés d'une *camaraderie* littéraire.

70. *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, par Ulysse Capitaine. Liége, J. Desoer, 1850, in-18 de 346 pages.

Le nom et les travaux de ce jeune et estimable écrivain ne sont pas inconnus aux lecteurs de notre recueil. M. de Reiffenberg a fait un éloge mérité de sa *Notice sur H. Delloye* (*voy.* t. VI, p. 106). La nouvelle production que nous annonçons aujourd'hui est plus importante. Les recherches consciencieuses de l'auteur, l'abondance des matériaux qu'il a recueillis avec une patience infatigable et qu'il a su mettre en œuvre avec un discernement judicieux, ont donné naissance à un livre curieux et important pour l'histoire du journalisme en Belgique. Comme ce sujet n'a guère jusqu'ici fixé l'attention de nos bibliographes, sauf celle de M. A. Warzée, nous nous proposons de revenir sur les *Recherches* de M. Capitaine dans notre prochaine livraison. Les écrits de ce genre ne sont pas assez nombreux chez nous pour que nous négligions de les faire connaître d'une manière un peu détaillée.

71. *Le Résumé, journal des journaux, paraissant le dimanche.* — Bruxelles, pet. in-fol. Impr. de Delevingne et Callewaert. 5 fr. par an.

Le numéro spécimen du 28 juillet 1850 annonce que le *Résumé* paraîtra régulièrement à dater du 3 août. Le rédacteur en chef est M. A. Rastoul de Mongeot, dont le *Bulletin* a mentionné plusieurs fois les estimables travaux.

Ch. de Ch.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Le testament de LOUIS PORQUIN.

Den wtersten wille van LOWYS PORQUIN. Door hem by maniere van een lieflyck Testament in prose ghestelt, tot onderwys ende stichtinghe van zyne kinderen. Oock seer bequaem ende dienstelyc voor alle christen huysvaders om haren kinderen door tselue te onderwysen in de vreese des Heeren, om daer door te moghen commen (met Gods hulpe) tot een deuchdelyck leuen ende salich steruen. In dicht ghestelt by Antonius Verensis. — Te Ghendt, by de weduwe van Gheeraert van Salenson, op de Hoorhpoort, in den Bybel. Anno 1575. Pet. in-8°.

Ce petit ouvrage paraît avoir eu beaucoup de succès. M. Alex. Pinchart, qui en a donné la description dans le *Bulletin du bibliophile*, t. VII, p. 257, d'après l'édition originale, publiée à Anvers, en 1565, chez *Ameet Tavernier*, en cite quatre autres éditions, imprimées à Anvers, en 1582, in-4° ; à Delft, chez Albert Hendrickz, en 1589, in-4°; à Amsterdam, chez Herman Jansz. Muller, en 1590, in-4°, et à Anvers, chez Joachim Trognesius, en 1603, in-4°.

Nous en avons découvert une sixième édition, qui n'est pas moins rare que celle qu'a décrite M. Pinchart, et qui n'est, que nous sachions, indiquée nulle part.

Louis Porquin naquit le 13 mai 1511, dans la ville de Keer, en Piémont. Il quitta sa ville natale, le 20 janvier 1529. Après avoir visité successivement Bruxelles et Nivelles, il vint résider momentanément à Anvers, en 1530. Il retourna en Italie, d'où il revint en Belgique, en 1536; séjourna de nouveau à Nivelles, se rendit de là

a l'Écluse, à Zirickzee, puis à Middelbourg, qu'il habita pendant neu ans, et se fixa enfin à Berg-op-Zoom, en 1556.

Louis Porquin épousa, en 1540, Madeleine Muelenaers, dont il eut cinq garçons et six filles. C'est sans doute un de ses fils, nommé Bernard, époux de Marguerite Rustique, qui fonda à Liége, en 1566, l'hôpital de St-Dizier, près la porte de St-Léonard, et dont la fille Barbe Porquin, épouse de Jean, seigneur de Rolly, se fit connaître par quelques ouvrages de piété, écrits en français, notamment par un opuscule intitulé : *Le Jardinet de l'âme, émaillé de diverses oraisons* (¹).

C'est par erreur que M. Pinchart a prétendu, que le *Testament de Louis Porquin* avait échappé aux recherches de tous les bibliographes. Willems, dans ses *Verhandelingen* (²), et M. Snellaert, dans son mémoire couronné (³), l'ont non-seulement mentionné, mais l'un et l'autre en ont donné des extraits assez étendus. Cependant ces deux écrivains ne paraissent l'avoir connu que d'une manière très-imparfaite, d'après l'édition imprimée à Anvers, en 1603, chez Joachim Trognesius; car ils ont cru que ce petit poëme était l'œuvre de Porquin, tandis que le titre de l'ouvrage, que nous avons transcrit ci-dessus, porte en toutes lettres, qu'il l'a seulement mis en prose (*door hem by maniere van lieflyck testament* IN PROSE GHESTELT), et que le soin de le mettre en vers flamands a été confié à un certain *Antonius Verensis*.

Nous aurions voulu donner quelques renseignements sur le poëte *Antonius Verensis*, que nous supposons être originaire de Veere ou Ter Veere, en Zélande; mais toutes les investigations auxquelles nous nous sommes livré à cet égard, sont restées infructueuses; nous ferons seulement remarquer ici, en passant, que *De la Rue*, qui a publié, on le sait, une histoire littéraire de la Zélande, n'a pas été plus heureux que nous (⁴).

Notre édition n'est pas aussi complète que celle de 1565 : on n'y trouve ni les particularités relatives à la naissance, à la famille et

(¹) PAQUOT, *Mémoires littéraires*, t. VI, p. 160-161.

(²) *Verhandelingen over de nederduytsche tael en letterkunde*, 2ᵉ deel, bl. 249-250.

(³) *Verhandeling over de nederduitsche dichtkunst in Belgie*, dans les Mémoires couronnés de l'académie de Belgique, 1838, p. 214.

(⁴) DE LA RUE, *Geletterd Zeeland*. Middelb., 1741, in-4°.

aux voyages de Porquin, ni les détails concernant sa femme, son mariage, ses enfants, etc. Elle ne contient absolument que les préceptes de morale, adressés par l'auteur à sa nombreuse lignée.

Le volume, assez mal imprimé en caractères gothiques, et sur du papier assez médiocre, se compose de 107 ff. chiffrés, plus 2 ff. contenant les *dancsegghynghe van den autheur,* imprimés avec réclames et les sign. aij-Gv. Il commence par le titre, que nous avons donné plus haut. On y voit une petite gravure en bois, représentant Porquin, assis devant un meuble et occupé à écrire ses dernières volontés. Vis-à-vis de lui se trouvent trois de ses enfants. Au verso, l'éditeur a réimprimé l'octroi donné à Bruxelles, le 14 septembre 1562. Suit un avertissement au lecteur, dans lequel l'imprimeur fait connaître les motifs qui l'ont engagé à donner une nouvelle édition de cet opuscule : « *Anghesien*, y est-il dit, *dat hier te lande* « *daghelicks veel goede ingenieuse gheesten opwassen, die meer van* « *noode hebben goedt onderwys, dan veel ander voetsels : soo datter vele* « *tot wulpscheyd eñ alle ongheregheltheyd commen, alleenelicken by* « *ghebreke van wel onderwesen, gheleert, ghewent ende vermaent te* « *zyne, dwelc claghelicken is. Soo heuet ons goet ghedocht dit bouxken* « *ghenaemt : den wtersten wille van Lowys Porquin, in desen cleenen* « *ende draghelicken formate deelachtich te maken, op dat een yeghelic* « *tselue te beter eñ bequamer over al mede draghen ofte over hem hebben* « *mach.....* »

Cet avertissement est suivi, comme dans l'édition originale, de deux épîtres ; l'une faite en acrostiche avec les lettres du nom de l'auteur, est adressée au lecteur, l'autre à ses enfants. Le texte, qui commence au recto du 4e f. et se termine au bas de la 107e page, est suivi de : *Dancsegghynghe van den autheur* et d'une pièce de vers, intitulée : *Refereyn.*

Ce curieux ouvrage, qu'on peut regarder comme un *legs d'un père à ses enfants,* contient 301 strophes, de six vers, se terminant chacune par un proverbe. Pour faire connaître le mérite du poëme, nous allons communiquer à nos lecteurs, la pièce de vers qui se trouve à la fin du volume :

REFEREYN.

Edelick van verstande, en suyuer van sonden,
Was Adam gheschepen na schrifts orconden,

Maer van syn eyghẽ vleesch was hy bedroghen,
Dats Eua syn wyf, hoort myn vermonden
Die deur tserpents ingheuen, ten seluen stonden,
Haren man verleet heeft, en van God ghetoghen,
Dus ghinck hem Adam na tsvyants raet poghen,
En hy heeft de begheerte des vleeschs ghedaen,
Die vrucht scheen schoone te syn in syn oghen,
Daer om heeft hi ghegheten na des vleeschs vermaen,
Waer deur hy Gods toorn niet en mocht ontgaen,
En wy waren deur hem al te samen verloren,
Maer Christus ontlaste om met sonden belaen,
Dus en wilt na u eyghen vleesch niet horen,
Maer gheestelick leuen als Gods vercoren :
En dynct op de woorden van Paulus beschreven,
Des vleeschs lust te volghen doet onredelic leuen.

Dronckenschap, oncuyscheyt, en hooueerdyen,
En alle ander sonden wten vleessche wilt myen,
Want het vleesch en can niet dan souden baren,
Dus wilt metten gheeste, teghen dat vleesch stryen,
Ende wilt met Loth teghen Sodoma partyen,
Soo sal v de Heere w̄ synen toorn sparen,
En met Loth den rechtueerdighen wt Sodoma doen varen,
Als die sodomisten sullen wesen gheplaecht
Die na den vleessche leuen, ale Bacchus dienaren,
En Uenus na volghen, dwelck Gode meshaecht,
Die leuen in onredelicheyt, gheheel onuersaecht,
Als peerden en muylen, wilt dit versinnen,
Aenhoort wt ionsten, wat schrifture ghewaecht,
En bedwinghe v vleesch wilt ghy verwinnen,
Ende begheert ghy een redelick leuen te beghinnen,
Volcht den gheest Gods soo weerdig verheuen,
Des vleeschs lust te volghen doet onredelick leuen.

Anmerct wat vrucht het vleesch heeft ghewracht.
In Zambri Saluzone, seer vleesschelick bedacht,
Leuende in oncuyscheyt soot heeft ghebleken,
Met Cozbi dochter wter Madianiten ghesl acht
Heeft hy teghen God oncuyscheyt verpacht,
Ende is openbaerlick tot haer ghestreken,
Deur tvleesch te volghen is hy van God gheweken,
Ende hy heeft onredelick gheleeft bouen maten,
Pinehas die heeftse alle beyde deursteken,
In haer sondich werk van Gode verweken,

Dauid en coste syn eyghen vleesch niet haten,
Doen hy Bersabea sach vrias vrauwe,
Tvleesch volghende ghinck by die omvaten,
Ende schreef dat men vrias stellen sauwe
Int hertste des stryts, al was hy ghetrauwe,
Was dit niet afgryselick van hem bedreuen
Den vleeschlust te volghen doet onredelick leuen.

PRINCE.

Hoe soude v tvleesch oock moghen behaghen
Het begheert te sondighen tot allen daghen,
Diet volghen sy moeten Gods rycke ontberen,
Dwelck hem Amon wel mochte beclaghen,
Die deur svleeschs lust sonder eenich versaghen
Thamar vercrachte, wilt oock ymagineren
Waer deur dat Absalon quam in verseren
Hy wiert vermoort hangheude aen een eecke certeyn
Want hy ghinck op den seluen steen fonderen,
Om het vleesch te volghen met herten onreyn,
Hy quam daer deur in een groot gheweyn,
Hebbende vercracht zyns vaders concubyne :
Salomons wysheyt is oock gheworden cleyn
Deurt volghen des vleeschs in der vrouwen aenschyne
Alle die dat volghen commen deur in pyne,
Dus wilt v ghy menschen tot suyuerheyt begheuen,
Des vleeschs lust te volghen doet onredelick leuen.

P. C. Vander Meersch.

Valenciennes, 15 juillet 1850.

A M. le directeur du Bulletin du Bibliophile belge, *à Bruxelles.*

Monsieur,

Amicus Plato, sed magis amica veritas. Un de mes amis, M. A. d'H., a inséré dans la dernière livraison de votre intéressant recueil (n° IV, pag. 201-205), une charmante et piquante descrip-

tion d'un des nombreux livres d'emblèmes inventés par *Otto Van Veen,* plus connu sous le nom latin d'*Otho Vænius.* Malheureusement cette curieuse analyse est précédée des lignes qui suivent :

« Cet ouvrage est indiqué dans le *Manuel* de M. Brunet, mais il « l'est d'une manière *incomplète et même fautive.* Ce savant biblio« graphe dit, en effet, que les *Amorum Emblemata* sont *versibus* « *lat. et gallicis expressa.* Or, dans les 247 et XVI pages, y compris « les planches qui composent cet ouvrage, il n'*y a pas un mot* de « français. »

Qu'il me soit permis, Monsieur, en qualité de collecteur intrépide de livres d'emblèmes, de relever ces quelques mots et de rétablir la vérité qui s'y trouve légèrement blessée. Au risque d'être comparé à certain historien des fastes de l'Empire qui, à la Chambre, demandait la parole comme pour un fait personnel lorsque le nom de Napoléon était prononcé à la tribune nationale, je viens vous prier de me laisser donner quelques explications bibliographiques sur une des œuvres emblématiques du maître de Rubens.

Le titre indiqué par le savant M. Brunet, si exact et si lucide, ne l'a été ni d'une manière *incomplète,* ni d'une manière *fautive,* comme l'avance un peu légèrement le jeune bibliophile artésien. Notre maître en bibliographie a désigné seulement l'édition originale des *Amorum Emblemata,* et M. A. d'H en cite une autre. Tout ce qu'on aurait pu exiger du *Manuel du libraire,* c'eût été de mettre entre deux parenthèses les mots (*versibus lat. et gallicis expressa*) qui donnent une explication qu'on ne lit pas sur le titre ainsi conçu : *Amorvm Emblemata figvris æneis incisa stvdio Othonis VænI Batavo-Lvgdvnensis. Antverpiæ, Venalia apud auctorem.* M.DC.IIX (1608) pet. in-4° oblong de 8 fol. lim. et 247 pages chiffrées. La dernière, non cotée, porte la censure et le privilége et l'indication de l'imprimeur *Henri Swingen.* Cette première édition est dédiée à *Guilielmus Bavarus*, seigneur de Holinchove, à qui Otho Vænius l'adresse comme étant d'un âge convenable pour s'amuser d'un tel sujet, que lui-même avait conçu et esquissé dans sa jeunesse et qu'il croit devoir graver quoiqu'il soit déjà avancé dans sa carrière. (Il avait 51 ans en 1607, date de l'approbation). Hugo Grotius, Daniel Heinsius, Ph. Rubens, M. Corbinot, et plusieurs autres l'ont encouragé dans son dessein en lui adressant des vers à l'occasion de cet ouvrage.

L'adresse de *Cupidon à la jeunesse,* que M. A. d'H. signale comme étant en vers anglais et italiens, est ici en vers italiens et *en vers français,* et tout le reste du texte est en quatrains latins, italiens et *français.* Les figures d'emblèmes, dont la première est signée C. (Corneille) *Boel fecit,* sont au nombre de 124, plus une grande planche représentant Vénus sur son char conduit par l'Amour.

En même temps qu'on dressait cette édition latine, italienne et française, on en faisait une autre avec la même dédicace, mais où le flamand remplaçait partout l'italien ; ce dut être la plus populaire de toutes ces publications anversoises : aussi a-t-elle été livrée tout d'abord au commerce et les exemplaires en furent usés bien vite ; c'est la moins commune aujourd'hui.

Bientôt suivit l'édition latine, anglaise et italienne, décrite par M. A. d'H. La dédicace est du 20 août 1608, aux comtes de Pembroke et Montgommery, dont les armes sont gravées au verso du titre avec la devise : *Vn ie serviray.* On voit, par ces diverses versions, que la cité d'Anvers, alors occupée par des marchands de toutes les nations, avait le débit de livres en toutes sortes de langues.

François Foppens, imprimeur et libraire de Bruxelles, ayant racheté, des héritiers d'Otho Vænius, ses cuivres et ses livres d'emblèmes, redonna au public, en 1667, l'édition latine, italienne, française (et peut-être les autres) dont il ne changea guère que le titre et le premier folio liminaire en supprimant l'épître dédicatoire qui devenait hors de saison. Le titre nouveau, décoré d'un médaillon d'Ovide, gravé par *P. Bouche,* est ainsi conçu : *Les Emblemes de l'amovr hvmain du sieur Otho Venius ;* à *Brusselles,* chez *Fr. Foppens,* M.DC.LXVII. Il faut qu'il soit arrivé quelque malheur aux figures des pages 29 et 97, car elles ont été refaites avec art et signées *F. Ladomin fecit à Brussel.* L'emblème de la page 141 diffère également de celui de l'édition de 1608 : le sujet est le même, mais il présente une nudité plus voilée. La nouvelle figure est soigneusement recollée sur l'ancien feuillet.

Les figures d'Otho Vænius, qui firent le plaisir et la récréation de tant de générations d'enfants, ont été plus d'une fois empruntées par des éditeurs d'emblèmes : on peut citer l'ouvrage, tout gravé, intitulé : *Emblemes d'amovr illvstrez d'une explication en prose fort*

facille pour entendre le sens moral de chaque embleme, in-4° (sans nom de lieu ni date), 50 feuillets non compris le titre. Chaque page est imprimée avec deux planches contiguës; l'une fournit l'emblème, l'autre sert à reprodnire le quatrain et une glose en prose : quelques estampes sont dépourvues d'explication. Les figures, toutes prises à O. Vænius, sont reproduites en contre-épreuve dans le sens opposé à celui des éditions d'Anvers. Les emblèmes ne montent qu'au nombre de 50 et dans un ordre tout différent de celui qu'avait adopté le peintre de Leyde; outre ses dessins, on lui a pris ses quatrains, l'explication en prose est seulement chose nouvelle. Ce livre a été exécuté à Paris: en ce temps-là, les Flamands inventaient et les Parisiens contrefaisaient.

Les emblèmes d'amour d'Otho Vænius ne sont rien moins que rares; il y a peu de temps on en découvrit un nombre d'exemplaires en feuilles, qui se répandirent à vil prix chez les bouquinistes de Mons et de Valenciennes; c'était l'édition latine, anglaise et italienne, avec la souscription : *Antverpiæ, venalia apud auctorem,* mais sans date; du reste, parfaitement semblable à l'édition de 1608 pour les accidents typographiques, témoin le dernier folio coté 747 pour 247.

Au dire de Van Hulthem, qui s'y connaissait, le plus rare des ouvrages d'Otho Vænius (cat. Van Hulthem, n° 24,375) est celui qui a pour titre : *Emblemata sive symbola a principibus viris ecclesiasticis, ac militaribus, aliisque usurpanda. Deuises ou emblemes pour princes, gens d'église, gens de guerre et aultres. Auth. Otte Vænio. Bruxellæ, ex offic. Huberti Antonii.* Anno M. DC. XXIIII, in-4°, de 2 f^{os} et 24 feuillets chiffrés. Ouvrage dédié par l'auteur à *Jean de Montfort,* général des monnaies de S. M. ès Pays-Bas et garde des dames de la sérénissime infante Isabelle Claire Eugénie, double emploi fort délicat pour un homme de cour.

Si nous ne savions que M. Brunet a toujours de bonnes raisons à donner aux réclamants, nous aurions tenté de lui faire un léger reproche de l'omission de ce livre dans son excellent *Manuel,* mais nous avons trop souvent reconnu l'inanité de ces remontrances à l'illustre maître, et nous ne nous soucions pas qu'on nous accuse de vouloir être Gros-Jean qui en remontre à son curé.

Agréez, etc.

ARTHUR DINAUX.

Singularités bibliographiques.

(6e article, *voy.* t. VII, pp. 20, 65, 139, 213, 280.)

II. — IMPRIMEURS ET IMPRIMERIES IMAGINAIRES.

216. *Les filles femmes et les femmes filles*, ou le monde changé, par M. Simien (*de Boissy*). *Au Parnasse*, par les libraires associés, 1751, pet. in-8°.

217. *Péristère*, ou la colère de l'amour. Poëme en cinq chants. *A Gnide*, 1787, in-12.

218. *L'amant raisonnable*, ou les complaisances amoureuses, fait par le chev. de Saint-Amour. *A Paris* (Hollande), chez *Jacques le Sincère, à la Vérité*. 1712, pet. in-12.

219. *L'apothéose du beau sexe. A Londres*, chez *Van der Hoek*, 1712, pet. in-12.

220. *Le Somnambule*, œuvres posthumes (par Mad. la comtesse de Beauharnais). *A l'Isle de France*, 1786, in-8°.

221. *Les muses de l'Opéra. Au café du Caveau* (Belgique), 1783, in-8°.

222. *Les amours du bon vieux temps. A Vaucluse* (Paris), 1756, in-12.

223. *L'Étourdi. A Lampsaque*, 1784, 2 vol. in-12.

224. *Théâtre Gaillard. Glasgow*, 1782, 2 vol. in-18.

225. *Apologie de la fine galanterie. A Todion,* chez *Barnabas Condomine,* 1756, in-8°.

226. *Le Tempérament,* tragi-parade. A Charlotte de Montmartre, en octobre 1770. *Au Grand Caire,* in-12.

227. *Léandre Nanette*, parade. *A Clignancourt,* in-12.

228. *Nouvelle Traduction du Mursius*, connu sous le nom d'Aloysia, ou de l'Académie des Dames. *A Cythère,* dans l'*Imprimerie de la Volupté,* 1776, 2 vol. in-12, fig.

229. *La nouvelle Académie des Dames. A Cythère,* 1776, in-12.

230. *Les Lauriers ecclésiastiques* (par le chev. *de La Morlière*, de Grenoble). *A Luxuropolis,* 1777, in-24.

231. *La f.....-manie* (attribué à M. *Senac de Meilhan*). *A Sardanapalis,* 1775, in-8°, fig. — Voir *Correspondance de Grimm.*

232. *Le rideau levé. A Cythère,* 1788, 2 vol. in-12, fig.

233. *OEuvres de la marquise de Palmarèze* (par *Mérard St-Just*). *Partout et pour tous les temps*, 3 vol. in-18. — (*Voir* n° 32, p. 67.)

234. *Angotiana,* ou élite de calembourgs, etc., orné du portr. de Me Angot. *Angotionopolis. Benoît Cruchet,* 1809, in-32.

Cette facétie a été imprimée à *Lille,* ainsi que quinze autres environ du même genre. On les attribue à M. *Anagrame d'Auneur*, masque de M. *Armand Ragueneau.*

235. *Les œuvres du Sr Hadoux* commentées, expliquées et rendues intelligibles, par André *Rhiba d'Acunenga,* professeur omni genere (*Brahin du Cange*). *A Criticopolis* (Belgique), l'an des muses 10101 (1783), in-8°.

236. *La double beauté.* Roman étranger. *A Cantorbéry,* 1754, in-12.

237. *Les Soupers de Daphné* et les dortoirs de Lacédémone, anecdotes grecques, etc. *Oxfort* (Paris), 1740, in-8°.

Satire sur les soupers de Marly ou sur ceux que Samuel Bernard donnait à Passy, composée en trois jours par *de Querlon* sur des anecdotes ramassées par *Moret.* Les dames galantes du temps y figurent sous des noms grecs.

238. *Histoire de quelques courtisanes grecques,* précédée du point de vue de l'Opéra, par M. de *Querlon. A Magdebourg* et Paris (sans date), pet. in-12.

Cet ouvrage fait allusion, sous des noms grecs, à des actrices galantes de Paris.

239. *Les amours de Laïs,* histoire grecque, par M. de S***. *A Corinthe,* et Paris, 1745, in-12.

240. *Hipparchia,* histoire galante, trad. du grec. (Par *de Beauchamps*). *A Lampsaque, l'an de ce monde,* pet. in-12, fig.

241. *Candidamentor,* ou le Voyageur grec. *A Athènes,* 1766, in-12. — Dédié au premier eunuque de l'empereur des Indes.

242. *Contes nouveaux* et nouvelles nouvelles, en vers. *A Anvers* (Paris), 1753, in-8°.

243. *Singularités diverses* en prose et en vers. *A Cosmopolis,* 1753, in-12.

244. *Les coups de patte du frère Nicolas. A Gattières,* 1787, in-16.

245. *Acajou et Zirphile,* conte (par Duclos). *A Minutie,* 1744, in-4°, 1770, in-8°, fig.

Ce roman est le résultat d'un pari fait dans une réunion de jeunes gens. Duclos paria de composer un livre d'après les neuf gravures de *Faunillane, ou l'Infante jaune* du comte de Tessin, au rebours de ce que font tous ceux qui font graver d'après le sujet écrit. Il gagna son pari.

246. *Le peintre italien. A la Poste, l'an qui court,* in-12.

247. *Aventures philosophiques* (par *Dubois Fontanelle*). *A Tunquin*, 1766, in-12.

248. *Grigri*, histoire véritable. *A Nangazaki*, de l'imprimerie *de Klnporzencru*, seul imprimeur du très-auguste Cubo. L'an du monde, 59749, 2 part. in-12.

249. *Zaïde*, ou la comédienne parvenue. *A Mimicopole*, 1763, in-12.

250. *Les époux réunis*, ou le missionnaire du temps. *A Berg-op-Zoom*, chez *Pierre la Bombe*, au *Mortier*, 1748, in-12.

251. *Lettres philosophiques* par M. Sauvigny. *A Bristol*, chez les *frères rimeurs*, 1756, in-12.

252. *Lettres d'Héloïse à Abeilard* (par Colardeau). *Au Paraclet*, 1775, in-8°. — *Id. d'Abeilard à Héloïse*. *A Cluny*, 1776, in-8°.

253. *Les Pensées facécieuses* et les bons mots du fameux Bruscambille, comédien original. A Cologne, *Charles Savoret*, rue *Brin d'Amour*, au *Cheval Volant*, 1741, in-12.

254. *Roderic* ou le démon marié. A Baratropolis. DDD 200 XLV (1745), pet. in-12.

255. *L'amour décent et délicat*, ou le beau de la galanterie (par l'abbé *Chayer*). *A la Tendresse*, chez *les Amans*, 1760, in-12.

256. *Histoire d'une franco-indienne*, écrite par elle-même. *A Surate*, 1787, in-12.

257. *La patte du chat*, conte Zinzimois. *A Tilloobalaa*, 1741, in-12.

258. *Les après soupés de société*, petit théâtre lyrique et moral (par de Sauvigny). *A Sybaris* (Paris, Didot, 1782-83), 6 vol. in-18, fig.

259. *Dissertation sur les maléfices et sorciers*... ou l'on examine l'état de la fille de Tourcoing. *A Tourcoing*, 1752, in-12.

260. *Harangues des habitants de Sarcelles. A Aix, J.-B. Girard*, à l'enseigne du Hérault, vis-à-vis le tronc fleury, 1731-32, in-12 ; 1754, in-8°.

261. *Il est temps de parler. A Arles, Pierre Lefranc*, à l'image de la Vérité, 1754, 2 vol. pet. in-8°.

262. *Malagrida*. Tragédie. *A Lisbonne*, de l'imprimerie de l'Inquisition, 1763, in-8°.

263. *Les larmes de St-Ignace. A Arevalo*, en Castille, chez *Dom Juan Velasco*, in-8°.

264. *Le Déjeuné de la Rapée. A la Grenouillère*, imprimerie de *Mlle Manon*, marchande orangère, approuv. par les bateliers. (Sans date, *Paris, Duchesne*, 1755), in-12.

265. *Cinq dialogues* par Oratius Tubero. *A Mons, Paul de Laflèche*, 1671, in-12.

266. *Jeu des Tarots*, etc. *A Memphis*, in-12 (sans date).

267. *Enluminures du fameux almanach* des PP. Jésuites. *Liége*, chez *Jaques Le Noir*, 1683, in-8°.

268. *l'Isle des Sages*, ou le sceptre donné par les grâces. *Aux Champs-Elysées*, chez les ff. *Castor et Pollux*, l'an de la V. L. 5785 (1785), in-8°.

269. *L'Adoption*, ou la Maçonnerie des femmes. *A la Fidélité*, chez *Le Silence*, 100070075, in-8°.

270. *L'Antropophile*, ou le secret et les mystères de l'ordre de la félicité (par P. Moet). *A Arétopolis*, 1746, in-12.

271. *Toinette Le Vasseur,* chambrière de J. J., à la femme philosophe. *A l'hermitage de J. J. Rousseau,* 1762, in-12.

272. *Lettre du Roi de Portugal* qui ordonne le séquestre des biens des Jésuites. *A Lisbonne,* chez *M. Rodrigues,* impr. de l'Em. cardinal patriarche, 1759, in-12.

273. *La femme Docteur,* ou la théologie tombée en quenouille. Comédie. *A Avignon,* chez *Pierre Sincère,* à la Vérité, in-12.

274. *Arlequin janséniste,* ou critique de la femme docteur, comédie. *A Cracovie,* chez *Jean le Sincère,* imprimeur perpétuel. 1732, pet. in-8°.

275. *Le saint déniché. A Bruxelles,* chez *Pierre Prudent.* In-12.

276. *Apologie de Cartouche,* ou le scélérat justifié. *Avignon, Pierre Fidèle,* à la Vérité. In-12 (1733).

277. *Poésies sur la constitution* Unigenitus. *A Villefranche,* chez *Philalèthe Belhumeur.* 1724, 2 vol. in-8°.

278. *Almanach perpétuel,* pronosticatif, proverbial et gaulois (par L.-F. Daire, bibliothécaire des Célestins). *A Wiflispurg* et Paris, 1774, in-18.

279. *Les Etreunes de mon cousin,* ou almanach pour rire. Année 1788, par M. C. D. *A Falaise* (1788), in-12.

280. *Les avantures de Pomponius,* chevalier romain. *A Rome,* chez les héritiers de *Ferranti Pallavicini,* 1725, in-12.

281. *Description de la ville d'Amsterdam,* en vers burlesques. *A Amsterdam,* chez *Jaques le Curieux,* 1666, in-12.

282. *Entendons-nous,* ouvrage posthume de M. Gobbe-Mouche. *Aux Boulevards.* In-8° (sans date).

283. *Le coq-à-l'asne*, ou l'éloge de Martin-Zèbre. *A Asnière*, aux dépens de qui il appartiendra. 100070060, in-8°.

284. *Alphonse, dit* l'Impuissant, tragédie en un acte. *A Origénie, Jean qui ne peut*, 1760, in-12.

285. *Le théâtre de campagne*, ou recueil de parades. *Nugopolis*, 1767, in-8°.

286. *L'espiéglerie amoureuse. Athènes*, rue des Farceurs (sans date), in-8°.

287. *L'amour juge*, ou le congrès de Cythère. *A Cythère*, 1783, in-18.

288. *Paradoxe sur les femmes. Cracovie*, 1766, in-12.

289. *Taxe de la chancellerie romaine. Rome, Pierre la Clef*, 1744, in-12.

290. *Histoire des amours du maréchal duc de Luxembourg. A Cologne, Pierre Batanak*, 1694, pet. in-12.

291. *Pluton maltotier. A Cologne*, chez *Adrien l'Enclume*, gendre *de Pierre Marteau*, 1708, in-12. — *Les Partisans démasquez. A Cologne*, chez le même. 1709, in-12.

292. *Morale des Rois. A Stokolm*, 1785, in-18.

293. *Le Magister plus savant que son curé*, almanach très chrétien. Imprimé *à la vallée des Cygnes* (*Valenciennes, Prignet*), à l'enseigne de la Lumière. An x de la République, in-12.

Ouvrage anti-chrétien, saisi et détruit par arrêté du préfet du Nord *Dieudonné*, daté de Douai, du 26 vendémiaire an xi.

294. *La Caninomanie*, ou l'impôt favorable. *A Caninopolis* et Paris, 1789, in-18.

295. *La Pierre de touche politique. De l'imprimerie du Salon National,* 1790, in-18.

296. *Essais sur l'histoire de la Révolution française,* par une société d'auteurs latins (*Héron de Villefosse*). *Romæ, propè Cæsaris hortos,* et à *Paris, près du jardin des Tuileries.* XII fructidor an VIII, in-12.

297. *Le Martyrologe,* ou l'histoire des martyrs de la révolution. *A Coblentz* et Paris, 1792, in-8°.

298. *Vie de J. Sylvain Bailly,* premier maire de Paris. *De l'Imprimerie de la liberté,* de la vérité et surtout de l'impartialité. 1790, in-8°.

299. *Vie privée,* impartiale, politique, militaire et domestique du marquis de La Fayette, général des Bleuets. A Paris, de *l'imprimerie particulière de M. de Bastide,* président du district de St-Roch. En 1790, in-8°.

300. *Les Troubadours modernes,* ou amusements littéraires de l'armée de Condé. *A Constance,* 1797, in-8°.

301. *Vie privée et politique du roi Isaac Chapelier,* Ier du nom, et chef des rois de France de la 4e race. *A Rennes* (Paris), chez *l'auteur,* historiographe de S. M. 1790, in-8°.

302. *Précis de la vie,* ou confession générale du comte de Mirabeau. *A Maroc,* de l'*imprimerie impériale,* et se trouve *en Europe* dans les capitales, *en France,* partout. Prix : *rien.* 1789, in-8°. — *V.* n° 27, p. 65.

303. *Dialogue du public et de l'anonyme,* par M. J. de Chénier. *A Bagnol,* 1788, in-18.

304. *Le petit almanach de nos grandes femmes. A Londres* (Paris, 1789), in-12.

305. *La vérité chrétienne à l'audience du roy très-chrétien. A Versailles,* chez *Roger Bontemps,* 1689, pet. in-12 (Holl.).

306. *Les articles de la trève* faite entre les états-généraux et le roi très-chrétien, pour l'espace de 20 ans. *A La Haye,* chez *Pierre Promet,* 1684, pet. in-12.

307. *La famine,* ov les pvtains à cvl, par le S[r] de la Valise, chev. de la Treille. *A Paris,* chez *Honoré l'Ignoré,* à la Fille qui traye, rue sans bout.

Une des plus rares *Mazarinades* en vers.

308. *L'art de désoppiler la rate,* sive de modo c. prudenter, en prenant chaque feuillet pour se T. le D. *A Gallipoli de Calabre,* l'an des folies 175884, in-12.

Cette facétie, qui a eu plusieurs éditions, est d'André-Joseph *Panckoucke,* libraire, né à Lille en 1700, mort le 17 juillet 1753.

309. *L'aigle et le hibou,* fable (par Cérutti). *A Glasgow* et Paris, 1783, in-8°.

310. *Description d'une partie de la vallée de Montmorenci,* par M. le Prieur. *A Tempé* et Paris, 1788, in-8°, fig.

311. *Mélanges érotiques et historiques,* publiés par un chapelain de Paphos. *A Salamine,* 1784, in-12.

312. *Le diable cosmopolite,* ou les aventures d'Astarot, dans diverses régions du monde, poëme en vers marotiques (par le père *Joseph Romain Joly de St-Claude*). *Aux Champs-Élisées,* de *l'imprimerie infernale,* 1761, in-8°.

313. *La journée champêtre au Renouveau* (attribuée à *Billard,* auteur du *Suborneur*). *Aux Champs,* 1779, in-8°.

314. *L'Enfant du carnaval* (par Pigault-Lebrun). *A Rome, de l'imprimerie du Saint-Père* (Paris). An v-1796, 2 vol. in-8°.

315. *Étrennes de la Cour-Neuve*, pour l'année 1774, dédiées à M. de La Garde, maître des Requêtes (par *Quétant*). *A la Cour-Neuve*, 1774, in-8°.

Ouvrage non livré au commerce et renfermant des pièces de famille, jouées, chantées et composées au château de la Cour-Neuve, près St-Denis.

316. *Le Pot de chambre cassé*, tragédie pour rire ou comédie pour pleurer, par Enluminé de Métaphorinville (*Grandval* père, ou *Guenet* et *Gaubier*, préface par *de Morand*). *A Ridiculomanie*, chez *Georges l'Admirateur*, rue de la Raison perdue, à l'enseigne de l'Antithèse (Paris, 1749). In-8°.

317. *Combat à mort*, ou mort héroïque de Propret, par le s^r^ de Trois-Étoiles (*Grandval fils*). Imprimé *à la Campagne*, chez un marchand chapelier, au Creuset. In-8° (sans date).

318. *Les Gorges chaudes de Thalie*, petit théâtre facétieux (par Cailleau). *Athènes*, chez *Thespis* (Paris, Cailleau), rue des Farceurs, à la Marotte. Sans date. In-12.

319. *Caquire*, parodie de Zaïre, par M. de Vessaire (*Bécombe*). *A Chio*, de l'imprimerie d'*Avalons*, in-8° (sans date).

320. *Monuments* de la vie privée des douze Césars. — *Id.* du culte secret des dames romaines. *A Rome, de l'imprimerie du Vatican*. 1786-90. 2 vol. in-8°, fig.

321. *Lettres d'Osman* (par le chev^r^ d'Arcq). *A Constantinople*. 1756, pet. in-8°.

ARTHUR DINAUX.



Une rareté bibliographique.

En feuilletant le tome VI (1838) du *Messager des sciences et des arts,* dans le but de rechercher les articles dus à la plume du baron de Reiffenberg, trop tôt ravi aux lettres et aux sciences dont il était le plus digne représentant en Belgique, je m'arrêtai, p. 121, à un article charmant, plein d'esprit et de finesse, intitulé : *Mémoires du comte d'Ongnies*, 1665, commençant ainsi : « Si l'amour pas-
« sionné des livres est une faiblesse, c'est de toutes la plus inno-
« cente et je dirai la plus respectable ; car, dégagée d'un grossier
« matérialisme, elle suppose une préoccupation de l'intelligence
« pour l'intelligence, un culte que la pensée se rend à elle-même.
« L'homme qui vit dans sa bibliothèque ne songe d'ailleurs ni à
« renverser les trônes ni à trahir ses amis. Il doit paraître un peu
« niais aux avocats qui gouvernent le monde, aux épiciers qui
« l'exploitent ; mais en rendant à la politique, aux chemins de fer
« et aux banques l'hommage qui leur appartient, en reconnaissant
« leur incontestable supériorité, ne peut-on pas regarder, sans trop
« de mépris, la satisfaction candide du possesseur d'un certain
« nombre de bouquins inconnus, la joie enfantine de ces Oldbook,
« fiers d'avoir découvert quelque rareté que les Brunet et les Van
« Praet n'avaient point soupçonnée ? »

Ce langage, dont il faut bien reconnaître la justesse, malgré le mépris que certaines gens affectent pour les vieux livres et leurs possesseurs, ce langage me rappela que j'avais, sur les rayons de ma modeste bibliothèque, un petit ouvrage qui pourrait bien être une de ces raretés bibliographiques inconnues aux Brunet, aux Van Praet, aux Van Hulthem, aux Reiffenberg et peut-être à bien d'autres savants bibliophiles que je m'abstiens de nommer parce qu'ils sont encore au nombre des vivants. Cette rareté ne consiste que dans un *cinquième* et un *sixième* volume à ajouter à un ouvrage que l'on croyait généralement n'en avoir que quatre : aux *Fragments généalogiques* de Dumont, official de la chambre des comptes, à Bruxelles,

imprimés in-12, à *Genève*, en 1776, avec cette singulière épigraphe qui semble être la satire de l'ouvrage même :

> Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés,
> Sous les risibles noms d'Éminence et d'Altesse,
> Pensent enfler leur être et hausser leur bassesse.
> En vain des vanités l'appareil nous surprend.
> Les mortels sont égaux, leur masque est différent.
>
> *Disc. sur l'inég. des cond.*, par Voltaire.

Tout le monde sait quelle est la matière contenue dans les quatre premiers tomes de ce recueil généalogique, mais tout le monde ne sait pas ce que contiennent les tomes V et VI, dont la rareté est incontestable ; en voici le détail :

Le tome *cinquième* a 276 pages et la table qui se trouve à la fin en a VII ; elle donne les noms de quatre-vingt-deux familles des Pays-Bas, dont on rencontre des crayons généalogiques dans ce volume, ce sont les maisons de :

Aa (vander),
Anchemant,
Apostolle (de l'),
Arazola d'Oñate,
Bacquehem (de),
Baillet,
Bailly (le),
Berty (de),
Bethisy (de),
Beuf (del ou le),
Bois (du),
Bois de Fiennes,
Bourgogne (de),
Braem,
Cajaffa,
Clercq ou Clercque (le ou de),
Colins,
Coriache (de),
Danois (le),
Delvael,
Deynaert,
Doncker,
Donckers ou Doncquers,
Eversdyck (de ou van),
Franeau,
Gerardi,
Gistelles dit d'Esclebeke,
Goubau,
Groote (de),
Hamme (van),
Hanneron,
Haveskercke (de),
Havre (van),
Heems,
Herselles (de),
Hoons ou Hoens,

Huens,
Huldenburgh dit Vander Borch,
Lanchals ou Lanckhals,
Lievre (le),
Lisques (de),
Locquenghien (de),
Maes,
Mallet dit de Coupigny et de Hecron,
Mandere (vander),
Massiet,
Mechelen (van),
Mechelmans,
Mingersfruyt,
Nebra (de),
Neuf (de),
Partz (de),
Pattyn ou Patin,
Piers,
Potter (de),
Praet (van),
Quesnoy (du),
Raet (de),
Rodoan (de),
Royen (van),
Saint-Genois (de),
Spangen (de),
Stappens,
Stauthals,
Susteren (van),
Suys,
Trompes (des),
T'Serwouters,
Volejo,.
Varent (vander),
Varick (de),
Vecquemans ou Vekemans,
Vignon,
Vilters,
Vinckt ou Vynckt (vander),
Vits,
Vuldere (de),
Wargny (de),
Warluzel,
Wilde (de),
Zannequin ou Zannekin,
Zeghers.

Le tome *sixième* a 278 pages, la table en a IV et le volume ne contient que vingt-sept fragments ou esquisses généalogiques concernant les familles suivantes :

Asseliers,
Baert,
Ballet,
Brialmont,
Bronckhorst,
Chastel-Blangerval (du),
Chastel (du) ou Bleuchatel,
Chevalier (le),
Drinckam ou Flandres,
Eesbeke dit Vander Haghen (van),
Fremaut,
Guines,
Hangovart,
Hornes (de),
Immeloot,
Lunden,
Ognies (d'),
Poorten (vander) dit Dotenis,

Pels,
Ribecke (van),
Sersanders dit Luna,
Steelant (de),
Vooirde ou Voorde (de le),
Waha (de),
Weert (de),
Wyts,
Yve (d').

Tels sont les deux volumes dont, bien certainement, peu de bibliophiles soupçonnaient l'existence. De même que dans les quatre premiers tomes, des gravures représentant les armoiries des familles, devaient figurer en tête de chaque fragment généalogique ; mais, chose assez remarquable, la place qui leur était destinée est restée en blanc dans le texte des deux volumes que je viens de décrire. Que faut-il penser de cette omission ? La publication de l'ouvrage a-t-elle été subitement interrompue, ou bien les gravures n'ont-elles jamais été exécutées ? J'abandonne la solution de cette question à ceux qui voudraient se donner la peine de s'en occuper. Je me contenterai de terminer cette note en demandant au *lecteur bénévole* qui a bien voulu passer son temps à la lire, si je n'ai pas raison de me croire possesseur d'une de ces raretés bibliographiques qui font le bonheur des amateurs de bouquins dont le baron de Reiffenberg nous dépeint si bien la candide satisfaction, lorsqu'ils peuvent acquérir un livre inconnu aux sommités de la bibliographie ?

Ph. Kervyn de Volkaersbeke.

Notice sur la bibliothèque grand-ducale de Darmstadt.

La bibliothèque Grand-Ducale de Darmstadt est sans contredit, parmi les bibliothèques publiques de l'Allemagne, l'une des plus considérables, des mieux composées et des plus sagement administrées. — Cependant, comme c'est en même temps l'une des moins connues, j'ai cru qu'il pourrait être agréable aux lecteurs du *Bulletin* de trouver ici quelques renseignements sur cet établissement,

d'autant plus qu'il renferme beaucoup de livres et de manuscrits qui intéressent la Belgique.

Je viens de dire que cette bibliothèque si importante est l'une des moins connues ; en voici la preuve :

Le savant Adrien Balbi dans son *Essai statistique sur les bibliothèques de Vienne, précédé de la statistique de la bibliothèque impériale comparée aux plus grands établissements de ce genre anciens et modernes* (Vienne, 1835, in-8°, p. 14-16), ne dit pas un mot de celle de Darmstadt, tandis qu'il en cite plusieurs qui lui sont bien inférieures. Il en est de même dans le travail de feu M. Voisin, intitulé : *Statistique des bibliothèques publiques de la Belgique, comparées à celles de l'Allemagne*, qu'il a publié dans les bulletins de l'académie royale de Belgique (t. VI, n° 11). Enfin, M. Hesse dans son excellent livre intitulé : *Bibliothéconomie, ou Nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, édition revue et augmentée, Paris, Roret, 1841, in-18, qu'il a publié sous le nom de *L. A. Constantin*, n'accorde (p. 186) à la bibliothèque Grand-Ducale de Darmstadt que 30,000 volumes, y compris les incunables et quelques Mss !

M. Hesse doit avoir puisé ce renseignement suranné dans le voyage littéraire en Allemagne de *Gercken* (en allemand, Stendal et Worms, 1783-1788, 4 vol. in-8°). C'est un ouvrage justement estimé, mais un peu trop ancien pour qu'on puisse y trouver des statistiques exactes de bibliothèques.

L'auteur y dit en effet (t. IV, p. 285), *qu'il* PENSE *que la bibliothèque de Darmstadt pouvait contenir environ* 30,000 *volumes ;* mais il a visité cette bibliothèque vers l'année 1780, du temps des Landgraves de Hesse.

La bibliothèque de Darmstadt renfermait déjà il y a dix ans (en 1840) au delà de deux cent mille volumes imprimés, au moins trois mille manuscrits, environ soixante mille dissertations et au delà de trois mille cartes géographiques [1]. Je puis assurer que ces chiffres ne sont nullement exagérés.

On ne doit pas juger de l'importance de ce dépôt par le nombre

[1] *Voy*. WAGNER, *Histoire et description de Darmstadt* (en allemand). Darmstadt, 1840, in-8°, p. 168-170.

de volumes seulement, mais par le choix et l'impartialité qui a présidé à sa formation. — Toutes les branches si variées des connaissances humaines y sont noblement représentées ; mais c'est surtout la classe de l'histoire, dans toute son étendue, et la législation des peuples anciens et modernes qui s'y trouvent fort riches, et on cherche principalement à combler le peu de lacunes qui peuvent encore s'y rencontrer.

Les littératures des différentes nations y sont fort bien représentées aussi; je crois, par exemple, que peu de bibliothèques en Espagne sont aussi riches en ancienne littérature de leur pays que l'est celle de Darmstadt.

Pour ce qui concerne la Belgique, j'ai trouvé dans cette bibliothèque, sans compter plusieurs manuscrits fort intéressants pour ce pays, au moins 3,500 volumes concernant l'histoire des Pays-Bas.

Il serait beaucoup trop long d'énumérer ici toutes les raretés et curiosités qui se trouvent dans cet établissement; je me contenterai d'en indiquer quelques-unes [1].

Parmi les manuscrits, il y en a beaucoup d'importants et de curieux; plusieurs remontent à la plus haute antiquité; il y en a du VIIe et du VIIIe siècles. J'y ai remarqué aussi plusieurs manuscrits belges avec des miniatures délicieuses, dont quelques-uns proviennent de l'ancienne bibliothèque de Bourgogne. Pour ce qui concerne l'ancien pays de Liége seulement, j'y ai vu entre autres les suivants :

1. A la fin d'un ancien ms. in-folio sur vélin, provenant de l'abbaye de St-Jacques, et contenant les *Moralia Gregorii*, une chronologie générale depuis Adam, avec une liste de tous les abbés de St-Jacques et plusieurs particularités historiques arrivées au pays de Liége jusqu'à l'année 1395.

2. *Coronicque de la noble cité de Liége, commenchant à la destruc-*

[1] Nous renvoyons pour quelques-unes de ces raretés à l'opuscule qu'un des bibliothécaires, M. Walther, a publié sous ce titre : *Einige Cimelien der Grossherzogl. Hofbibliothek zu Darmstadt.* Darmstadt, 1849, in-12.

tion de Troie, etc., par moy Thiry de Bourmont, dit Fisen; 1617, in-folio sur papier de 255 feuillets.

Cette chronique est divisée en 3 livres et va jusqu'à l'année 1595. Les armoiries de l'auteur se trouvent sur le titre.

3. *Cronique de la noble cité de Liége* (anonyme), 2 vol. in-folio sur papier, de 509 feuillets, jusqu'à l'année 1609.

4. Un beau *pawillart*, recueil de paix, priviléges, etc., de Liége, in-folio sur papier, du commencement du XVIIe siècle, d'une fort bonne écriture (ce qui est rare pour cette époque) avec de belles initiales et de beaux ornements; il contient 165 feuillets.

Tous les manuscrits de la bibliothèque de la cathédrale de Cologne, au nombre de 208 [1], ont passé dans celle de Darmstadt.

Le gouvernement prussien a intenté au sujet de ces manuscrits, un procès à celui de Hesse-Darmstadt; procès qui dure depuis grand nombre d'années, et qui durera encore probablement fort longtemps. Parmi ces manuscrits on en trouve de fort précieux, entre autres plusieurs ouvrages du fameux Alcuin, dont l'un passe pour avoir été écrit par ce précepteur et ami de Charlemagne.

D'autres manuscrits proviennent du baron de Hüpsch, de Cologne, amateur fort connu, qui avait une collection considérable de livres, d'antiquités et d'objets d'art, qu'il a léguée au grand-duc de Hesse-Darmstadt en 1805.

Cet amateur avait su obtenir de plusieurs anciens monastères de Liége beaucoup de manuscrits précieux et fort anciens, dont quelques-uns, ornés de reliures anciennes admirables, se trouvent déposés au musée d'antiquités et d'objets d'art de Darmstadt.

Pour ce qui concerne les livres imprimés, je citerai seulement, d'abord parmi les incunables : la *Biblia Pauperum,* le *Psautier de Mayence,* imprimé en 1457 par Faust et Schœffer, qui est le premier livre imprimé avec date certaine, le *Catholicon,* imprimé à Mayence par Gutenberg en 1460, la Bible latine de Mayence, 1462, un fort bel exemplaire du *Vocabularium ex quo,* imprimé avec les carac-

[1] Le père jésuite Hartzheim en a publié le catalogue sous ce titre : *Catalogus historicus criticus Codicum mss. Bibliothecæ Ecclesiæ Metropolitanæ Coloniensis.* Coloniæ-Agrippinens. 1752, in-4°.

tères de Gutenberg, à Eetvill en 1469, la *Dance des morts,* de 1470 et le Psautier de Schœffer de 1502, qui est le dernier ouvrage qui soit sorti de ses presses.

Parmi les livres moins anciens, j'ai remarqué : le *Theuerdanck* de Maximilien Ier, édition originale, sur peau de vélin, l'un des plus beaux livres qui soient sortis de presses de l'Allemagne, plusieurs romans de chevalerie en français, que l'on ne rencontre plus guère et que l'on paie au poids de l'or, différentes éditions anciennes du *Romancero* espagnol, et une collection curieuse de livres et pamphlets concernant la révolution de Liége de 1789, dont une grande partie, en langue allemande, est fort rare et à peine connue.

Quant au classement de ce vaste dépôt, il me paraît que l'on a suivi le système employé par le grand bibliographe *Francke,* dans son célèbre catalogue du comte de Bunau ; c'est assez dire qu'il est excellent. Aussi, si l'on demande pour les comparer cinq à six manuscrits différents et autant d'anciennes éditions, cinq minutes après tous ces livres sont placés devant vous.

Ce qui contribue encore à rendre attrayante la visite de cette bibliothèque, c'est l'accueil gracieux et cordial à la fois, que vous font les différents employés, dont le vaste savoir n'est surpassé que par leur complaisance inépuisable et par leur extrême modestie (1).

L'influence d'un tel dépôt sur l'étude doit être naturellement grande ; aussi la ville de Darmstadt a-t-elle produit beaucoup de savants dans les derniers temps.

La bibliothèque publique de Darmstadt existe déjà depuis 1670 ; formée de collections particulières de divers membres de la famille des landgraves de Hesse-Darmstadt, dont plusieurs avaient des goûts littéraires, elle acquit surtout de l'importance vers le commencement de ce siècle (la bibliothèque considérable du professeur *Baldinger* y fut incorporée en 1811). — Cette importance, elle la doit surtout au grand-duc Louis Ier, et à M. *Schleiermacher,* secrétaire intime, qui consacra trente années de sa vie à perfectionner cet établissement. M. le conseiller intime *Feder,* habilement secondé

(1) *Voy.* ce que feu M. de Reiffenberg a dit de plusieurs de ces bibliothécaires dans son *Pèlerinage en l'honneur de Schiller.* Bruxelles et Leipzig, 1839, in-8°, p. 39.

par les bibliothécaires, MM. *Metzenius, Walther* et *Maurer*, marche dignement sur ses traces dans la direction de ce beau dépôt. Tout ce qui n'est que curieux et rare est sacrifié à l'utile ; mais tout ce qui est utile vient tôt ou tard accroître les diverses classes déjà si riches de cette vaste collection.

Cette bibliothèque est placée dans le château des Grands-Ducs, où elle est rangée dans un bel ordre systématique, dans neuf salons et deux corridors, séparés par des galeries, à cause de la grande élévation de ces pièces. Elle est ouverte aux étrangers tous les jours, les dimanches et jours de fêtes exceptés, de neuf à douze heures le matin, et de deux à quatre heures l'après-dînée ([1]).

J'engage beaucoup les amateurs de livres qui se rendent en Allemagne, à ne pas manquer de visiter cette belle collection, d'autant plus que depuis l'établissement des chemins de fer, on peut aller de Francfort à Darmstadt en une heure de temps. Ils n'auront certainement pas lieu de se repentir d'avoir fait cette visite.

H. HELBIG.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Nouveaux mélanges inédits du baron DE VILLENFAGNE.

M. le baron de Villenfagne, ancien membre de l'Académie de

([1]) Le même château renferme d'autres collections précieuses et importantes, telles que les archives, un beau musée de tableaux anciens et modernes, qui contient des chefs-d'œuvre de toutes les écoles, un musée d'antiquités et d'objets d'art, un cabinet d'histoire naturelle, etc. — Darmstadt n'est pas la seule ville du Grand-Duché qui possède une grande bibliothèque publique ; — celle de l'université de Giessen est très-importante et celle de Mayence compte environ 110,000 volumes, dont beaucoup de mss. et d'éditions du XVe siècle.

Bruxelles, a publié deux volumes de Mélanges historiques et littéraires, le premier en 1788 et le second en 1810.

Ces mélanges sont des extraits d'un vaste ouvrage entrepris par ce savant, et qu'il se proposait de publier un jour sous le titre de *Bibliothèque Éburonne* (1). Le manuscrit autographe de ce précieux travail est conservé dans la bibliothèque de M. L., à Liége ; nous en avons sous les yeux une copie d'où nous extrayons la notice suivante qui fournit des détails intéressants sur Lambert Le Ruite, Dom Mathias Lambert et Érasme Foullon, trois écrivains liégeois peu connus.

Les prochaines livraisons du Bulletin renfermeront encore d'autres notices inédites du même auteur.

Lettre à Mr... sur LAMBERT LE RUITE, *dom* MATHIAS LAMBERT *et* ÉRASME FOULLON.

Quoique ces trois auteurs n'aient point vécu dans le même siècle, et qu'ils aient traité des matières absolument disparates ; cependant, comme dans la dernière entrevue que nous eûmes ensemble, vous distinguâtes dans ma bibliothèque quelques-uns de leurs ouvrages, classés les uns près des autres, vous m'engageâtes à en faire le sujet de la première lettre que je vous écrirais : toujours empressé, Monsieur, à satisfaire votre curiosité, je vais aujourd'hui remplir ma promesse.

Avant Lambert Le Ruite, nous n'avions rien de certain sur sainte Julienne, si connue dans l'Europe chrétienne pour avoir donné lieu à l'institution de la fête du St-Sacrement, et, encore à présent, ceux qui recherchent tout ce qui concerne cette vierge célèbre, doivent lire son *histoire,* publiée par notre auteur à Liége, en 1598. Lambert Le Ruite était vicaire de la même maison où sainte Julienne avait été prieure. Dans l'épître dédicatoire de son livre, à Philippe du St-Esprit et Jean Jamar, bourgmestre de Liége, il nous instruit de quelques particularités que je dois recueillir parce qu'elles sont ignorées.

(1) *Voy.* ce que nous avons dit de cet ouvrage dans la notice que nous avons consacrée à cet honorable académicien, *Annuaire de l'Académie royale de Bruxelles,* troisième année, 1837, p. 102. CH. DE CH.

En 1570, Lambert Le Ruite trouva dans les archives de la maison de Cornillon, un manuscrit latin sur parchemin, contenant la vie de sainte Julienne; cette vie lui parut curieuse et intéressante; il jugea enfin qu'elle méritait d'être imprimée. Il en envoya premièrement une copie en Allemagne au père Surius, pour qu'il l'insérât dans la collection des vies des saints, à laquelle ce savant travaillait alors; il la traduisit ensuite en français et pria Jean-Baptiste de Glen, écrivain liégeois, dont je parlerai ailleurs ([1]), qui terminait son cours de théologie à Paris, de remettre cette traduction à Nicolas Chesneau. Tout cela fut inutile. Surius et Chesneau venaient d'achever leurs ouvrages; ils moururent d'ailleurs tous les deux peu de temps après, ce qui fit échouer le dessein de Lambert Le Ruite et le frustra de ses peines.

Mais l'art typographique se répandant dans la ville de Liége ([2]), notre auteur prit pour la seconde fois la résolution de traduire de nouveau l'histoire de sainte Julienne et de la faire imprimer lui-même à ses dépens à Liége. Antoine Ghenard ([3]), le savant Chapeauville ([4]), chanoines de St-Lambert, Balthasar d'August, doyen

([1]) *Voy.* les *Recherches sur l'histoire de Liége,* 1817, t. II, p. 471.
CH. DE CH.

([2]) C'est ce que dit Le Ruite. C'est dans son temps seulement, vers 1560, qu'on introduisit à Liége les premières presses; le premier imprimeur, qui se fixa parmi nous, se nommait Morbérius; j'en ferai mention dans mes recherches sur les artistes de ma nation (*).

([3]) Ce savant était d'une famille noble; il vit le jour à Visé, en 1552. Il s'adonna particulièrement à la théologie, et la poésie ne lui était pas étrangère. Antoine Ghenard joignait à un savoir éminent une grande modestie, ce qui est très-rare parmi les érudits. Il ne contribua pas peu par sa piété exemplaire, et son zèle pour la religion, à maintenir, intacte dans Liége, l'ancienne doctrine de l'Église; il assista au concile de Trente, et mourut universellement regretté, en 1595. Il donna au public le *Manuel des prêtres,* composé en 1333 composé par Guide de Montrocher; il y joignit un ouvrage sur la manière de célébrer la messe selon l'usage de l'église de Liége et un poëme sur la même matière de l'évêque Hildebert : Valère André appelle le poëme *elegantissimum.* Nous sommes encore redevables à Ghenard d'une édition du Maître des sentences, qui peut passer, dit Paquot, pour la meilleure. Chapeauville fait l'éloge de Ghenard, t. III. p. 592.

([4]) On peut regarder Chapeauville comme un des principaux ornements de

(*) *Voy.* sur l'introduction de l'imprimerie à Liége, le *Bulletin,* t. IV, p. 337.
CH. DE CH.

de la collégiale de St-Barthélemy, et Jean Curtius, curé de St-Servais, l'encouragèrent et l'aidèrent de leurs conseils. Lambert Le Ruite rapporte ensuite le motif qui l'a engagé à dédier le fruit de ses veilles aux bourgmestres de Liége, Philippe de St-Esprit et Jean Jamar; c'est que la maison de Cornillon étant censée avoir été fondée par leurs prédécesseurs dans cette dignité, les bourgmestres de Liége *en sont les souverains administrateurs.*

L'auteur original a joint à son histoire une préface, traduite de même par Le Ruite, sur laquelle il est aussi nécessaire que nous nous arrêtions. Cet ancien auteur craint qu'on ne lui fasse quelques objections : « Comment, dira-t-on peut-être, pourra-t-on trouver une sainte femme dans le temps où les hommes vertueux sont si rares? Je répondrai que notre siècle en a produit une dans Julienne, cette fille admirable que la mort vient de nous ravir. »

On voit par ce passage que cet écrivain, dont le nom nous est inconnu, était contemporain de cette sainte. C'est donc un témoin oculaire, et qui doit, par conséquent, exciter la curiosité et mériter la confiance du lecteur. Il s'excuse néanmoins de sa brièveté, en disant que les compagnes et les amies de Julienne moururent avant elle; il avoue, d'un autre côté, qu'il n'a pas recueilli tout ce qu'il savait, parce qu'il croit avoir suffisamment prouvé la sainteté de cette vierge, et que d'ailleurs il a voulu éviter d'être prolixe.

Il a appris ce qu'il en a écrit des personnes qui avaient, en partie, vécu avec la sainte; il s'est surtout beaucoup servi d'un recueil des choses principales concernant Julienne, rédigé en français par un homme pieux et approuvé par Jean de Losanne, chanoine de Saint-Martin [1], personnage vertueux qui avait connu particulièrement

l'église de Liége; il remplit dans des temps très-difficiles, pendant près de quarante ans, les fonctions de grand vicaire de ce diocèse. C'était un des plus profonds théologiens de son siècle. Notre histoire lui a de grandes obligations; il tira de la poussière de nos bibliothèques nos anciens annalistes; il y joignit des notes savantes, et en forma un recueil en trois volumes in-4°, que ceux qui veulent s'instruire à fond de nos antiquités doivent nécessairement consulter. Ce grand homme naquit à Liége en 1551 et mourut dans la même ville en 1617.

[1] C'est à ce chanoine que notre sainte donna premièrement à connaître la vision qu'elle avait eue touchant la fête du Saint-Sacrement; et lorsqu'elle s'enfuit de sa maison de Cornillon, c'est chez le même chanoine qu'elle se réfugia.

notre sainte, et dont l'auteur anonyme se faisait gloire d'avoir été l'ami.

Il résulte de ceci que l'ouvrage latin que Lambert Le Ruite traduisit en français ([1]) n'est, en quelque façon, lui-même qu'une traduction d'une vie de la bienheureuse Julienne, composée dans le langage du temps, peu d'années après sa mort, pour ne pas dire de son vivant. L'auteur que Le Ruite rendit dans notre langue s'adresse, à la fin de son ouvrage, à cette sainte, et lui dit, entre autres choses (je conserverai les expressions du traducteur) :

« Il a esté quelquefois un temps, que j'eusse bien pu avoir vers
« toy accès opportun par le moyen de ceux que spécialement tu
« aimois, vivante en ta chair, lesquels tous en mesme temps toi
« et moi cognoissoient et m'aimoient comme vierge chaste, sainte
« de chair et d'esprit, digne par tes propres mérites d'estre aimée,
« mais moy, non pas pour mes mérites qui estoient nuls, ains par la
« faveur et grâces d'anciens miens bons amis ; donc par ces prédits
« médiateurs j'eusse bien pu quelquefois acquérir ta grâce, quand
« tu estois encore en vie, si j'eusse les soins de pourvoir à mon
« salut. »

Ce passage montre clairement, comme on l'a déjà vu, que l'auteur, traduit par Lambert Le Ruite, était contemporain de sainte Julienne. Ce traducteur a joint à l'histoire de cette vierge différentes pièces, entre autres, quelques bulles des papes qui sont relatives à l'institution de la fête du Saint Sacrement; parmi ces pièces j'en trouve une que je ne dois point passer sous silence, c'est un extrait rendu en français par Le Ruite, du commentaire latin de Guillaume Junius, chanoine de Saint-Martin ([2]).

([1]) Paquot se trompe lorsqu'il avance, dans ses *Mémoires littéraires des Pays-Bas*, t. I, p. 274, que Lambert le Ruite dit qu'il composa, en latin, l'histoire de sainte Julienne.

([2]) Guillaume Junius, chanoine de Saint-Martin et non pas de Saint-Materne, dans la cathédrale de Liége, comme le veulent quelques-uns de nos bibliographes. On a de Junius une chronique universelle, où cependant il s'était attaché surtout à l'histoire de son pays; il avait encore composé une Vie de sainte Anne; on lui attribue aussi une Vie de sainte Julienne, mais on a lieu d'en douter, puisque Lambert Le Ruite n'en parle pas. Ses ouvrages n'ont point été publiés. Il mourut en 1608. Il fut enterré dans l'église de Saint-Martin.

Cet extrait nous donne une idée favorable de l'ouvrage de ce chanoine, et fait regretter qu'il n'ait pas été imprimé; il paraît que c'était un homme instruit; il écrivait vers la fin du XVI[e] siècle; il réfute dans cet extrait, un passage de l'historien *Onuphrius Panvin* qui jette du doute sur les visions de la bienheureuse Eve, et la tourne même, en quelque manière, en ridicule. Guillaume Junius cite un morceau d'une histoire de nos annales par un auteur qui est peu connu; il se nomme Dom Jean Blaer (1), qui prit l'habit de moine dans l'abbaye de Saint-Jacques, à Liége, où il exerça les fonctions de prieur. C'était, selon Junius, un homme très-diligent qui acheva son histoire en 1496.

Je ne vous présenterai pas, Monsieur, une analyse du livre de Lambert Le Ruite sur sainte Julienne; je ne ferais que répéter ce que les écrivains plus modernes, tels que Fisen et Bertholet, etc., en ont dit; je passe donc au second des auteurs qui fait le sujet de cette lettre (2).

Dom Mathias Lambert naquit, en 1542, à Thuin, petite ville de notre principauté; il embrassa l'état religieux dans l'abbaye d'Aulne, où il remplit, avec fruit et édification, l'emploi de prieur; il nous a laissé une *Exposition de la règle de Saint-Benoît* qui fut imprimée peu de temps après sa mort, à Liége, en 1596, in-8°. C'est un gros livre où ceux qui se consacrent à Dieu peuvent glaner d'excellentes choses. L'imprimeur le dédia à Henri de Velpen, abbé d'Aulne, qui lui en avait procuré le manuscrit; au frontispice on donne le titre

(1) Jean Blaer naquit à Diest dans le XV[e] siècle, mais il doit être rangé parmi nos écrivains, puisqu'il vécut toute sa vie parmi nous. *Voy.* FISEN, *Origo prima festi corp. Christi,* p. 253. Il paraît certain que Jean Blaer, prieur du monastère de Saint-Jacques, à Liége, a laissé un écrit sur notre histoire, puisque Junius dit positivement qu'il l'acheva en 1496. Foppens n'en fait pas mention dans sa *Biblioth. belg.* Il rapporte seulement le titre d'un ouvrage qui est le seul que le prieur de Saint-Jacques doit avoir composé. C'est une histoire de la révélation de la bienheureuse Julienne : elle a été insérée dans le livre intitulé : *Speculum magnum exemplorum,* mis sous presse, à Douai, en 1603 (*).

(2) *Voy.* pour la bibliographie de sainte Julienne, le *Bulletin,* t. III, p. 330.

CH. DE CH.

(*) M. Duthillœul, dans sa *Bibliographie douaisienne,* 1842, p. 90, n° 242, met sous la date de 1605 cet ouvrage en 2 vol. in-4°, imprimé chez B. Bellère. CH. DE CH.

de *Monseigneur* à cet abbé, et dans le texte le bon Mathias appelle souvent saint Benoît et saint Bernard *monsieur;* à la fin de l'*exposition,* on trouve, du même auteur, un discours intitulé : *Du danger et péril qu'il y a de converser et hanter trop familièrement avec femmes, tant séculières que religieuses.*

Ce discours est orné d'une préface adressée à l'abbé Velpen, préface du docte Chappeauville qui fait le portrait le plus flatteur de la piété et de la doctrine de notre religieux.

On y voit que Dom Mathias avait composé plusieurs traités d'une grande étendue, que l'abbé d'Aulne se proposait de livrer à la presse ([1]). Le discours en question est partagé en dix-neuf chapitres, tous très-courts ; il prouve dans le troisième, combien il est *téméraire de penser henter les femmes et ne point tomber ;* il remarque à ce sujet qu'il est *bien malaisé qu'un homme boive du venin et n'en meure.* « *Celui*, ajoute-t-il, *qui dort sur le bord de l'eau doit craindre qu'il ne tombe dedans.* » Et dans le sixième, pour nous éloigner des femmes, il s'exprime de cette manière : « Le voisinage de la femme « est le larcin des crimes et offenses.... tout ce qui en procède est « malencontreux et son accoitance est toujours nuisible et mal- « heureuse.... des charbons jaillent des étincelles, le fer nourrit « l'enrouillure; les aspics par leur sifflet engendrent et causent des « maladies. La femme aussi produit une peste de concupiscence, « laquelle Salomon compare en cette sorte, disant la tegne sort des « vestements et la malice de l'homme vient de la femme. »

Le bon Mathias montre, dans le huitième chapitre, les inconvénients auxquels peut être sujet, *l'homme d'Eglise avec sa femme chambrière.* Vu la fragilité humaine, comment fera-t-il pour ne pas succomber, *quand ès affaires et négoces domestiques, elle découvre ses bras et ses cuisses en blanchissant les linges ; quand, ayant trop chaud, elle montre ses membres?* ou lorsque, *crevant de rire*, *elle flatte et attache les personnes,* et surtout, *ce qui est pire que poison,* quand *elle prend plaisir de chanter? Il est plus tolérable,* dit-il, *d'ouyer siffler un basilique, qu'ouyer chanter une femme.* Il n'y a rien de plus agréable, il est vrai, que la voix d'une jeune fille ; mais il faut convenir que la morale de Dom Mathias Lambert est excessivement austère ; il

([1]) Ces traités n'ont point été imprimés.

conclut enfin que *telle compagnie* pour les ecclésiastiques *est de la colle et amorce de péchés*. Il objecte dans le douzième chapitre, à ceux qui croient être à l'abri de tout danger, que *jamais un trésor ne fut assuré en une maison* où il y a un larron, et que *jamais un agneau ne fut en sûreté en une caverne avec un loup*.

D'après tout cela, il veut dans le treizième chapitre qu'on évite, autant qu'on peut, la société de la femme, parce que *par elle, comme par une porte entre le diable pour tourmenter l'homme, lequel est frappé d'elle comme un scorpion, et au seul approcher d'elle, il se sent brûler d'un feu flamboyant*, etc. Le reste de ce chapitre n'est pas moins significatif.

Il condamne avec raison, dans le quinzième, l'intimité trop étroite entre moines et moniales : ce qui se pratiquait souvent de son temps. *Ce plaisir*, dit-il, *de cohabiter et vivre ensemble a plus grand amour que le mariage légitime*. Les gens mariés trouvent un remède permis à la concupiscence : les douleurs de l'enfantement et l'allaitement flétrissent les beautés de l'épouse, *mais la vierge demourante avec le clerc conserve sa beauté outre l'âge de quarante ans : d'où vient que ceux qui habitent avec elles sont enflambés de deux feux ; car leur chaleur ne s'amortit aucunement d'autant qu'il ne leur est point nuisible d'avoir compagnie charnelle avec elles, et ainsi la présence et regards de leurs beautés, sont comme allumettes qui rendent leurs ardeurs plus forts et plus véhéments*.

Le bon Mathias conseille dans son dernier chapitre, *non-seulement de se garder des belles et jeunes femmes, mais aussi des vieilles et difformes ;* c'est particulièrement aux ecclésiastiques qu'il adresse ce conseil ; il le motive sur ce *qu'amour ne trouve rien laid*, et cela parce que le diable quand il peint, fait beau et luisant ce qui est sale et épouvantable. Le style de Dom Mathias Lambert est naïf, est souvent même expressif ; mais je ne m'arrêterai pas sur son *exposition de la règle de Saint-Benoît,* ouvrage peu susceptible d'un extrait amusant : je préfère m'étendre davantage sur Erasme Foullon qui a discuté un point de nos fastes qui doit fixer toute notre attention.

Ce savant naquit à Liége en 1606 (¹) et mourut en 1687. Il est plus connu par ses négociations et par les services signalés qu'il

(¹) Il était le frère de notre historien Foullon.

rendit à la patrie que par ses écrits; il remplit avec exactitude différents emplois; il était du conseil privé de notre prince, Maximilien Henri de Bavière; Erasme Foullon exerça la charge d'échevin de Liége et fut bourgmestre de cette ville en 1654. Nous avons de cet habile homme une dissertation latine pour soutenir les droits de l'église de Liége sur le duché de Bouillon; elle a paru en 1681, in-4°, sous ce titre : *Explanatio uberior et omnimoda assertio Excelsioris et supremi juris in ducatum et arcem Bullonienscm, etc. Leodii.* Trois ans avant la publication de cette dissertation, Erasme Foullon avait fait imprimer dans la même ville sur le même sujet, un tout petit écrit; celui dont je viens de transcrire le titre en est le développement.

C'est l'article 28e de la paix faite à Nimègue entre l'empereur et le roi très-chrétien qui a donné lieu à cet ouvrage. On suppose dans cet article, qu'il y a eu anciennement quelques contestations, pour les propriétés des châteaux et duché de Bouillon, entre les évêques princes de Liége et les ducs qui se disent de ce nom : et d'après cette supposition on convient que la possession de ce duché demeurera au duc de ce nom, comme s'il pouvait exister un autre duc de Bouillon que le prince de Liége!

Le but de Foullon est de prouver que le duché de Bouillon appartient depuis six cents ans à l'église de Liége; l'histoire, les anciennes chartes, les traités de paix, tout démontre cette possession. Il répand enfin un si grand jour sur cette question, que les personnes les plus incrédules, après avoir lu sa dissertation, doivent nécessairement être de son sentiment. L'auteur n'avance rien sans preuves; il a la précaution de joindre à son ouvrage quantité de pièces justificatives qui ne laissent rien à désirer. J'ai trouvé tout cela si curieux que je suis persuadé que les amateurs de notre histoire me sauront quelque gré de leur en offrir ici le précis.

Godefroid de Bouillon, roi de Jérusalem, ayant formé le dessein de conquérir la Palestine, et ayant pour cette conquête besoin d'argent, vendit en 1096, à Obert, évêque de Liége, son duché de Bouillon [1]; depuis lors les évêques de Liége ont toujours porté le

[1] Je trouve dans la chronique de Gilbert, qui écrivait vers l'an 1200, un passage qui ne laisse aucun doute, sur l'achat du château et du pays de Bouillon par l'évêque de Liége; le voici : « Sciendum quod cum Godefridus dux iter domini

titre souverain de seigneur ou de duc de Bouillon. Robert, comte de La Marck, seigneur ou prince de Sedan, est le premier qui ait eu l'ambition, au XVIe siècle, d'ajouter aux qualités de sa maison celle de duc de cette province, et cela sans aucun fondement, comme on va le montrer.

Dans le XIVe siècle nous avons eu deux évêques du nom de La Marck, Adolphe et Englebert; ils donnèrent à leurs parents les meilleures dignités de la principauté. Le gouvernement de Bouillon, poste honorable et fort à la bienséance de messieurs de Là Marck, tomba dans leurs mains dès l'an 1455. Nous voyons un Evrard de La Marck en être pourvu, et son fils après sa mort briguer la même place auprès de Jean de Heinsberg, prince de Liége. Il eut la préférence sur ses compétiteurs, à condition qu'il renoncerait à toutes les prétentions que son père pourrait avoir; c'est ce qu'il fit : alors, le chapitre cathédral reçut son serment de fidélité.

Ces prétentions ne regardaient que quelque argent, avancé par Évrard pour les réparations du fort de Bouillon : voilà cependant la source des réclamations des seigneurs de La Marck sur les châteaux et sur la souveraineté de Bouillon. Ils firent dès lors apercevoir quels étaient leurs projets : ce qui engagea Louis de Bourbon, prince de Liége, à ôter le gouvernement de Bouillon à cette famille; mais Guillaume de La Marck, surnommé le *sanglier d'Ardenne*, s'étant, peut-être pour cette raison, brouillé avec ce prince, lui fit la guerre, le tua inhumainement, et entrant dans la ville de Liége avec son armée, força le chapitre de St-Lambert à donner à Robert son frère, la commission de *châtelain* de Bouillon : celui-ci prêta le serment de fidélité en 1482.

Guillaume reconnaissait donc le droit de notre église à la souve-

« accipere proposuisset, allodium suum proprium Bullionense pro quadam « summâ pecuniæ assignavit Leodiensi eclesiæ, hâc interpositâ conditione, quod « si Deo volente, eum decedere in transmarinis partibus contingeret, illud Leo- « diensi eclesiæ in proprietatem remaneret; si verò eum reverti indè Deus per- « mitteret, illud pro acceptâ pecuniæ summâ redimere posset. Et quia regnum « Jherosolymitanum adeptus nunquam indè rediit, ipsum Bullionense castrum « cum pertinentiis suis Leodiensi eclesiæ in proprietatem cessit. Pag. 35. » La chronique de Gilbert ou de Gislebert, chancelier du comte de Hainaut, n'a été imprimée qu'en 1784. Avant ce temps elle était inconnue. Érasme Foullon n'a donc pu s'en servir pour l'ouvrage dont je donne l'extrait dans le texte.

raineté de Bouillon ! Il voulut profiter de l'effroi occasionné par ses armes, pour placer son fils sur le siége de Liége. Quelques chanoines de la cathédrale y consentirent, mais les autres, réfugiés à Louvain, élurent Jean de Horne. La guerre éclata plus fort que jamais ; notre malheureux pays en éprouva toutes les horreurs. Jean de Horne chercha à ramener le calme, en concluant, en 1484, une paix avec Guillaume de La Marck. Par le troisième article de cette paix, le prince de Liége doit restituer à Guillaume le château avec ses dépendances ; et par le quatrième, on lui accorde une somme de trente mille livres de quarante gros de Flandres pour le dédommagement des avances qu'il pouvait avoir faites *pour la garde de la cité et du pays alentour*. Plaisant dédommagement ! on lui accordait une somme très-considérable pour s'être emparé de notre ville et pour en avoir pillé les environs ; mais comme on n'avait point d'argent alors, on stipula qu'on remettrait entre ses mains le marquisat de Franchimont et le duché de Bouillon pour en percevoir les revenus, jusqu'à la concurrence de la somme en question. Guillaume, de son côté, promit de restituer à l'évêque le marquisat et le duché incessamment après qu'il serait entièrement payé (1).

Remarquons que Jean de Horne prend dans le traité le titre de duc de Bouillon, titre que Guillaume ne s'imaginait pas pouvoir lui disputer. Remarquons que son frère, Robert de La Marck, qui était pour lors gouverneur du château de Bouillon, demanda le remboursement de huit mille livres pour des réparations qu'il disait avoir faites à ce château : démarche ridicule si ce château avait

(1) Quelques auteurs français ont regardé cette cession momentanée du duché de Bouillon à Guillaume de la Marck comme une vente véritable, tandis que le traité de Jean de Horne avec Guillaume prouve évidemment le contraire, ainsi qu'on vient de le voir. Martin du Bellay appelle dans ses *Mémoires*, cette cession *une vendition faite à messire Guillaume de la Marck ;* mais il avoue en même temps que l'évêque de Liége s'était réservé le pouvoir de retirer le duché de Bouillon. Si cet auteur avait connu le traité arrêté avec Jean de Horne et Guillaume de la Marck, il aurait dit simplement que notre prince ne remit cette province à Guillaume que pour en percevoir les revenus jusqu'à la concurrence de la somme qu'on lui devait. Martin du Bellay observe que *d'ancienneté iceluy duché avoit été vendu à un évêque de Liége nommé Eusisprand*. Il y a une grande différence entre ce nom et celui d'Obert, prince de Liége, qui fit l'acquisition du duché de Bouillon. *Voyez* la dernière édition des *Mémoires* de M. du Bellay, p. 93.

appartenu à sa famille : ce traité fournit plusieurs autres preuves aussi convaincantes ; j'y renvoie le lecteur.

La paix conclue à Tongres entre Jean de Horne et Guillaume de La Marck ne dura qu'un instant. Le supplice de ce dernier, décapité à Maestricht, en 1485, par ordre de l'empereur Maximilien, ralluma le feu de la guerre. Les La Marck reprirent les armes, et répandirent l'alarme et l'épouvante dans la principauté. On parvint à terminer cette guerre par la médiation du roi de France, du consentement de ce roi et de l'empereur : on arrêta, *que l'évêché de Liége et le duché de Bouillon* jouiraient de la neutralité ; et Jean de Horne, voulant ôter à l'avenir toute semence de division, donna sa parole de payer à la maison de La Marck, dans le terme de huit ans, 50,000 livres.

Ce sacrifice fut infructueux et devint même nuisible à l'Église de Liége. D'abord, Robert de La Marck, second fils de ce Robert que nous avons vu investi du gouvernement du château de Bouillon par le chapitre du Saint-Lambert, s'empara du poste de son père et s'attribua ainsi, sans raison, la possession de ce gouvernement. D'un autre côté, Jeanne de Schonhoven, veuve de Guillaume, décapité à Maestricht, céda à peu près dans le même temps, à son fils, nommé aussi Guillaume, seigneur de Montbazon, tous les droits que la paix de Tongres avait accordés à feu son mari. Ces droits consistaient dans une somme de 30,000 livres : cette dame donc, dans sa concession, ne fait mention que de cette somme. Ce Guillaume eut une fille, mariée au seigneur de Saarbruck, comte de Braine : elle mourut sans enfants en laissant à son mari le droit que sa grand'mère avait cédé à son père.

Le seigneur de Saarbruck eut pour ses héritiers, entre autres, Guillemine, sa sœur, qui épousa Robert, comte de La Marck, maréchal de France (¹) et neveu d'Evrard de La Marck, prince de Liége.

(¹) Ce maréchal, plus connu en France sous le nom de Fleuranges, nous a laissé des mémoires très-curieux ; il n'y parle pas en termes bien clairs de ses droits au duché de Bouillon. Il dit seulement, page 2, que messire Robert de la Marck, son père, *tenoit le duché de Bouillon entre ses mains*. Ce qu'il répète encore à la page 283, en ajoutant que c'était *une chose venue de son grand père qui l'avoit eue d'un prince de Liége*. (*Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France,* t. XVI.) Un prince de Liége n'a pas aliéné, et ne

Robert écrivit à celui-ci ; il écrivit aussi aux Liégeois pour se faire payer la somme en question. On ne voit pas dans tout cela qu'on ait formé la moindre prétention aux château et duché de Bouillon; au contraire, la souveraineté de nos princes sur cette province y est clairement démontrée. Le frère aîné d'Evrard de La Marck, évêque de Liége, remit le château de Bouillon entre les mains de cet évêque, et prêta, en 1506, le serment de fidélité au chapitre de Saint-Lambert, en acceptant le gouvernement; ce n'est que 42 ans après que Robert de La Marck, maréchal de France, s'avisa, le premier, de se faire nommer duc de Bouillon; dans une conférence que ses députés tinrent à Stenay, en 1548, avec les députés du prince de Liége, au sujet des limites du duché de Bouillon et de la principauté de Sedan, il prit, après le titre de maréchal de France, celui de *duc de Bouillon*. Cette nouveauté, ou plutôt cette témérité, irrita le prince de Liége ; il fit rompre la conférence.

En 1552, Henri II, roi de France, s'empara du château de Bouillon; le maréchal de La Marck en prit possession au nom de Sa Majesté : il aurait dû, dans ce moment, faire valoir ses droits sur ce duché, s'il en avait eu de réels. C'est ce qu'il ne fit pas, et c'est ce qu'il n'aurait su faire. Le château de Bouillon fut rendu par l'article 9 du traité de paix du château de Cambresis, de l'an 1559, à l'Église de Liége. Le traité de paix de Cambrai avait, trente ans auparavant, reconnu que, de toute ancienneté, le duché de Bouillon appartenait à cette Église.

Cependant, Henri Robert de La Marck, seigneur de Sedan, renouvela, en 1570, et les années suivantes, les prétentions de sa famille; il se décora aussi du titre de duc de Bouillon ; il tâcha d'engager le prince de Liége à souffrir qu'il partageât ce titre avec lui. Cette proposition fut rejetée avec fermeté ; c'était moins la souveraineté de la province de Bouillon qu'il cherchait alors que le nom fastueux de duc : il savait que l'un pourrait le conduire à l'autre.

pouvait aliéner le duché de Bouillon ; mais un prince de Liége avait donné au grand-père du maréchal de Fleuranges, le gouvernement du château, et celui-ci avait juré, en cette qualité, fidélité à la cathédrale de Liége; c'était aussi en qualité de gouverneur que le père de ce maréchal tenait ce château, et il avait de même, comme on a vu dans le texte, prêté serment de fidélité au chapitre de Saint-Lambert.

La mort enleva subitement Robert ; ses deux fils qui ne se marièrent point le suivirent de près vers 1588, en laissant à Charlotte, leur sœur unique, les obligations pécuniaires que la famille de La Marck avait sur les États du pays de Liége. Charlotte épousa Henri de la Tour, vicomte de Turenne ; elle mourut sans enfants. Charles Robert de La Marck, comte de Maulevrier, son oncle paternel, lui succéda dans ses prétentions. Charles s'accommoda avec le vicomte et les lui céda en 1601. Le vicomte de Turenne voulut les faire valoir en 1605 ; il s'adressa au chapitre cathédral de Liége ; cette affaire resta indécise plusieurs années ; il la poursuivit enfin avec beaucoup plus de chaleur par le canal du prince Frédéric Maurice, son fils, gouverneur, pour les États généraux, de la ville de Maestricht.

Ce prince, profitant des avantages de sa charge, exigea que le chapitre de Saint-Lambert lui donnât le titre de duc de Bouillon, en ajoutant qu'il pouvait appuyer ce titre d'un contrat. Il eut beau menacer le chapitre ; ce corps respectable déclara avec intrépidité, en 1634, qu'il ne pouvait ni tolérer ni donner à ce prince un titre qui n'appartenait qu'à leur église ; que s'il avait un contrat il n'avait qu'à le montrer. Le prince Frédéric se vantait d'une chose qu'il ne possédait pas ; il se contenta donc de présenter au chapitre un état de ses autres prétentions, sans insister davantage sur le titre de duc de Bouillon. Il y eut à ce sujet plusieurs assemblées de nos États. Enfin, il fut convenu en 1641 qu'on lui paierait pour tous droits la somme de 150,000 florins ; ce que le chapitre ratifia, en protestant de nouveau sur la nullité du titre de duc de Bouillon qu'il avait voulu usurper. On arrêta encore que, pour amasser la somme stipulée, les impôts seraient également répartis sur les habitants du duché de Bouillon, et sur ceux du pays de Liége et des comtés de Looz et de Horne. Dès 1658 cet argent fut entièrement compté. Les princes de la maison de la Tour d'Auvergne ne purent donc plus se servir de ce prétexte pour se faire appeler ducs de Bouillon ; ils se rabattirent sur de prétendus droits héréditaires, détachés des prétentions éteintes de la maison de La Marck, droits qu'ils ne purent jamais prouver : et c'est sur cela néanmoins qu'ils fondèrent leur titre de duc de Bouillon.

Extrait du testament de Henri Brucaeus (Vander Brock), *médecin belge, établi à Rostock.*

« Ego Henricus Brucæus medicinæ et philosophiæ doctor et professor ordinarius in acad. Rostoch. ——— Templo D. Jacobi do et lego florenos viginti. Mensæ communi in acad. Rost. florenos qvadraginta : item do legoqve florenos ducentos, ut ex eorum reditibus elocentur ancillæ professorum medicinæ et philosophiæ et filiæ meæ, qvæ fidei et pudicitiæ testimonium habebunt, suisqve dominis ad triennium inserviunt.

Liberis sororum mearum in annos singulos qvoad vivent qvadraginta florenos Flandricæ monetæ, qvorum singuli æstimantur viginti stuveris, qvi qvotannis ex fundis nostris in Chrysegen et Nienwerckercke sitis ipsi numerabuntur.

Heredem nomino filiam meam Annam Brucæam, ——— qvod si ipsa moriatur nec ullos legitimos heredes descendentes relinqvat, in dimidium Spiritum sanctum, hoc est pauperes patriæ meæ Alostensis, substituo ; ——— si aliqvis impugnaverit, portionem ipso facto amittat, eaqve, tali casu existente, ad academiam Rostochianam, pro augmento stipendii theologorum et medicorum, transferatur. »

Henri Brucæus, fils de Gérard Vander Brock, d'Alost, y est né en 1530, et mourut à Rostock, le 4 janvier 1593. *Voir* le Programme funéraire du recteur de l'université de Rostock, dans le *Etwas von gelehrten Rostockschen Sachen, für gute Freunde Andres. Jahr*, 1738, pp. 395-403. En parlant de ses parents, l'auteur du Programme cité dit : Natus est — — patre *Gerardo Brucæo* Geldro, Senatorii ordinis viro, ac liberalium artium Magistro, matre *Anna de Pissote,* fœmina lectissima, ex familia Pissoteorum, in toto Belgio maxime celebri, oriunda.—On trouve la liste de ses écrits dans le *Etwas,* etc., aux pages 403-410, 472-474. Nous nous bornerons à citer une œuvre posthume du savant médecin belge-allemand (H. Brucæus a séjourné à Rostock, dès 1567 jusqu'à sa mort), intitulée :

Musica theorica Henrici Brucæi, artium et medicinæ doctoris, edita opera et impensis M. Joachimi Burmeisteri. Rostochii. Typis Reusnerianis. Anno 1609, *in-4°*, 8 *feuilles.*

L'éditeur dit dans la dédicace : — — In quo sui non parum admirationis etiam apud ignotos, author excitavit, quod hanc Mathesios partem ea quæ fecit, admiranda dexteritate profiteri potuit, *cum tamen (mirum) canendi peritia prorsus destitueretur.* M. Fétis nous donnera ou nous a déjà donné des renseignements intéressants sur cet ouvrage de musique d'un professeur et docteur en médecine, qui ne savait pas chanter (1). — Nous avons tiré l'extrait de son testament de l'*Etwas,* 1740, p. 622 et 623. — L'ouvrage de *J.-B. Krey : Andenken an die Rostockschen Gelehrten aus den drei letzten Jahrhunderten, drittes Stück, Rostock,* 1813, contient, aux pages 37-40, une notice biographique sur H. Brucæus, qui, quelques semaines avant sa mort, avait changé de religion. (*Etwas,* pp. 468 et 469.) (2).

F.-L. Hoffmann, de Hambourg.

(1) M. Fétis, qui ne peut tout relever, n'a pas donné entrée à *Brucæus* dans son savant *Dictionnaire,* et il est probable qu'il ne s'en occupera pas davantage.

De Rg.

(2) Aucun biographe belge ne fait mention de Henri Vander (Vanden ?) Broeck, ce qui rend la communication de M. Hoffmann d'autant plus intéressante (*).

De Rg.

(*) Le savant directeur du *Bulletin,* qui avait écrit ces deux notes peu de temps avant sa mort, est ici tombé dans une légère erreur. Ce médecin belge n'est pas, il est vrai, indiqué dans les biographies de son pays sous le nom de Vander Brock, mais il y est porté tout au long aux mots *H. Brucæus. Voy*, entre autres, le t. XIV, pp 369-371, des *Mémoires littéraires* de Paquot, qui aurait pu citer l'article que C. G. Joecher lui a consacré dans son *Allgemeines Gelehrten-Lexicon,* t. I, p. 1409. H. Brucæus, qui a un article incomplet et peu exact dans la *Biographie universelle,* t. VI, p. 70, se trouve aussi compris dans la Galerie des hommes célèbres nés à Alost, que M. l'avocat F. J. de Smet a placée à la fin des *Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Martens,* par de Gand. Alost, 1845, in-8o, p. 223. Aucun de ces auteurs ne parait avoir eu connaissance du testament de Brucæus, ni de son traité posthume sur la musique. Ch. de Ch.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Revue des ventes parisiennes. — Plusieurs ventes bien faites pour intéresser les bibliophiles, ont eu lieu à Paris ce printemps ; nous croyons être agréables à nos lecteurs en signalant les prix auxquels ont été adjugés divers articles importants. Très-peu de personnes ont l'occasion de connaître ces détails ; ils peuvent cependant être utiles à quiconque s'occupe de livres, soit en amateur, soit en commerçant.

Commençons par la vente E. B. (Baudelocque) ; le catalogue, composé de 1972 n^{os}, offre presque en entier des livres rares et précieux ; bon nombre d'entre eux provenaient de la charmante collection de Charles Nodier, dispersée en 1844 ; quelques ouvrages de la classe du théâtre sortaient de la riche bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. En parcourant la liste suivante, on remarquera qu'une grande partie des volumes achetés, en 1844, ont été revendus avec bénéfice. La révolution n'a donc pas amené de baisse dans les prix des livres véritablement rares. Les adjudications de la vente Nodier étant trop récentes pour avoir pu figurer dans la dernière édition du *Manuel du libraire,* les détails que nous plaçons ici peuvent être regardés comme entièrement neufs. Nous n'insistons pas sur la condition des volumes vendus ; tous étaient d'une parfaite conservation et revêtus de reliures en maroquin dues à des mains habiles.

Bref sommaire des sept Vertus, par Telin (1533), 99 fr.; même prix vente Nodier.
De la Sagesse, par Charron. Elzevier, sans date. 104 fr.; 80 fr. Nodier.
L'Utopie de Thomas Morus. Leyde, 1715. 51 fr.; 61 fr. Nodier.
Balet comique de la royne, 1582. 80 fr.; 102 fr. Nodier.
Le roy Modus des deduitz de la chasse, 1560. 87 fr.; 101 fr. Nodier.
Les Epithètes de M. de la Porte, 1593. 61 fr.; 50 fr. Nodier.
Antonius Arena, ad suos compagnones, 1531. Fr. 65-50; 81 fr. Nodier.
Id. id., 1670. 41 fr.; 40 fr. Nodier.
Guarini Capelli macharonea, 1526. 59 fr.; 61 fr. Nodier.

Stopini capriccia macaronica, 1636. 48 fr.; 49 fr. Nodier.
Le romant de la Rose, A. Verard, sans date. In-4°, 229 fr.
Le romant des trois Pelerinaiges, par Guillaume de Guilleville (Paris, vers 1500, in-4°). 110 fr.
OEuvres de Villon, 1723, sur peau vélin. 48 fr.; 78 fr. Nodier.
Le livre de Matheolus, s. d., in-4°. 120 fr.; 157 fr. Nodier.
Les diverses Fantaisies des hommes et des femmes (par Pierre Gringore), 1538. 91 fr.; 170 fr. Nodier.
Les menus propos de Mère Sotte, par le même, 1528. 83 fr.; 104 fr. Nodier.
Chants royaulx, par le même. 81 fr.; 79 fr. Nodier.
Notables enseignements, par le même. 103 fr.
OEuvres de Bonaventure des Periers, 1544. 119 fr.; 122 fr. Nodier.
Bigorne qui mange les hommes (vers 1520), in-4° de 4 feuillets, seul exemplaire connu. 120 fr. (1).
Blasons de la goutte. Lyon, 1547. 80 fr.; 105 fr. Nodier.
La diffinition d'amour, 1541. 70 fr.; 83 fr. Nodier.
Doctrinal des bons serviteurs, in-8°, 4 feuillets. 90 fr.; 145 fr. Nodier.
Doctrine des Saiges (vers 1520). 80 fr.; 142 fr. Nodier.
La louange et beauté des dames (vers 1500). 149 fr.
Les Songes de la pucelle. *Avignon* (vers 1527). 151 fr.; 90 fr. Nodier.
La voye de Paradis. Paris, sans date, 4 feuillets. 50 fr.; 80 fr. Nodier.
Marguerites de la Marguerite. Lyon, 1547. 640 fr. (payé 230 fr. à la vente Soleinne) (2).
Le Tombeau de Marguerite de Valois. 1551. 70 fr.; 135 fr. Nodier.
Imagination poétique (par B. Aneau). Lyon, 1552. 171 fr.; 210 fr. Nodier.
Élegies de la belle fille, par F. Julyot. 1557. 108 fr.; 200 fr. Nodier.
Hécatomgraphie (par Gilles Corrozet). 1543. 74 fr.
Amoureux repos de Guillaume des Autelz. 1553. 133 fr.; 100 fr. Nodier.
OEuvres de Remy Belleau. 1585. 89 fr.; 68 fr. Nodier.
Recueil du cosmopolite. 1735. 501 fr.
Chansons de Gaultier Garguille. 1636. 69 fr.; 63 fr. Nodier.

(1) A l'égard de Bigorne, animal fantastique et anthropophage, *voir* le *Bulletin des arts,* 1845, p. 80 et le *Journal de l'amateur de livres* (Paris, Jannet, 1850, t. III, p. 106); le *Bulletin du bibliophile belge,* t. VII, p. 333.

(2) De beaux exemplaires de cet ouvrage recherché se sont payés 221 fr. vente Nodier, 205 fr. Cailhava, et jusqu'à 629 fr. de C., en 1847; ce dernier exemplaire était revêtu d'une somptueuse reliure de Niedrée. On peut consulter au sujet de ces Marguerites l'*Analecta biblion* de M. D. R. (le marquis du Roure), 1836, t. I, p. 353 et la *Bibliothèque poétique* de M. Viollet Leduc, 1843, t. I, pp. 185-190. Remarquons en passant que l'édition de 1547 renferme quelques pièces qui n'ont pas été reproduites dans celle de 1549. *V.* le *Catalogue Soleinne,* supplément au t. I, n° 94.

Les ordenansas del libre blanc. Tolose, 1555. 184 fr. — On ne connait qu'un seul exemplaire de ce volume très-curieux et qui appartient à la classe des facéties. Un bibliophile en a publié, en 1844, une réimpression tirée à petit nombre et accompagnée de quelques notes (Paris, Techener, in-8°).

Les triumphes Petrarcque. Paris, 1538. 116 fr.

Le Triomphe de Jésus-Christ, comédie apocalyptique, traduite du latin de Jean Foxus. 1562. 145 fr.

Le Recueil des histoires de Troye (par Raoul Lefevre). *Lyon,* 1544. 460 fr.

Le Mistere de la Passion. 1512, in-4°. 400 fr.; 550 fr. vente Soleinne.

Le Mistere de l'Homme pecheur. *Paris,* s. d., in-4°. 400 fr.; 420 fr. même vente.

Le Triomphant Mystere des actes des apostres. *Paris,* 1540, 2 vol. in-4°. 200 fr.; 320 fr. même vente.

La vie et histoire de madame saincte Barbe. *Paris,* s. d., in-4°. 480 fr.

La vie de madame saincte Barbe. *Lyon,* 1542. 260 fr.

Id. id. *Lyon,* 1602. 140 fr.

Le Mystere de la saincte incarnation, par Henry Burchey. *Anvers,* 1587. 370 fr.; 405 fr. vente Soleinne.

Le Valet à tout faire, farce en vers. *Lyon,* 1606. 125 fr.; 151 fr. même vente.

Tragédie du roi franc-arbitre. *Villefranche* (Genève), 1559. 70 fr.; 108 fr. même vente.

L'Adamo di Andreino. *Milano,* 1613. 120 fr.; 157 fr. même vente.

Florent et Lyon. *Paris,* N. Bonfons (vers 1535), in-4°. 221 fr.

Contes des fées, par Perrault. 1781. in-12, grand papier de Hollande. 295 fr.; 110 fr. Nodier.

Robinson Crusoé. 1731, 3 vol. in-12. 187 fr.; 115 fr. Nodier.

Bringuenarilles, cousin germain de Fessepinte. 1544. 210 fr.; 220 fr. Nodier.

Les Triomphes de l'abbaye des Conards. *Rouen,* 1587. 252 fr.; 183 fr. Nodier.

Les Fantaisies de Bruscambille. 1668. 115 fr.; 151 fr. vente Soleinne.

Recueil général des œuvres de Tabarin. *Rouen,* 1664. 80 fr.; 102 fr. même vente.

Recueil des caquets de l'accouchée. 1623. 265 fr.; 191 fr. vente Pixerécourt et 245 fr. Nodier.

Cymbalum mundi, par B. des Periers. 1538. Seul exemplaire connu de cette seconde édition. 415 fr.

Histoire de Bayard, par S. Champier. *Lyon,* 1602. 100 fr.

Livre de l'antiquité, origine et noblesse de la cité de Lyon. 1529, 32 feuill. 120 fr

La vente Pont La Ville (1676 nos), faite par M. Techener, était très-loin de présenter l'importance de celle dont nous venons de parler; elle offrait toutefois quelques articles remarquables; nous allons signaler les principaux :

Corpus juris civilis. *Elzevirius,* 1663. In-folio, 126 fr., mar. rouge.

Practique judiciaire ès causes criminelles. Paris, Guill. Cavelat, 1555, in-8°. 20 fr., mar. vert, édition non indiquée au *Manuel du Libraire*.

Discours et méditations chrestiennes, par Ph. de Mornay. *Saumur,* 1606, in-12, sur peau vélin, avee notes et corrections autographes de l'auteur. 210 fr., mar. rouge.

Vecellio, de gli habiti antichi e moderni. *Venezia,* 1590, in-8°. 120 fr., mar. bleu.

Ovidius. *Lugd. Bat., Elzevir.;* 3 vol. petit in-12. 124 fr., mar. citron.

OEuvres de Villon. Paris, Galiot du Pré, 1533. 170 fr., mar. citron. (Le *Manuel du Libraire* ne mentionne aucune vente de cette édition.)

Rabelais (Elzevir). 1663. 175 fr. mar. rouge.

Vie de Gargantua. Lyon, François Juste, 1542, in-16. 200 fr., mar. rouge.

Carcer d'amore, tradutto da L. de Manfredi. *Venezia,* 1546, in-8°. 99 fr., mar. rouge; exemplaire avec la signature de Montaigne sur le frontispice.

Sallustius. *Venetiis,* 1546, in-fol. 201 fr., exempl. à la reliure de Maioli.

Duchesne, Historiæ Francorum scriptores. 5 vol. in-fol., exempl. en grand papier, aux armes de Louis XIII. 361 fr.

Chroniques du feu roy Charles septiesme, redigées par Alain Chartier. Paris, 1528, in-fol., mar. bleu.

Bulletin du tribunal révolutionnaire. 3 vol. in-4°, demi-reliure. 121 fr.

Recueil ou croniques du royaume d'Austrasie, par S. Champier. 1510, in-folio. 290 fr., mar. rouge.

Histoire d'Anjou, par J. de Bourdigné. 1529, in-fol., 120 fr., mar. vert.

Le discours des guerres du roy et de l'empereur, par G. Paradin. *Paris,* 1544, in-8°. 60 fr., mar. bleu. (Le *Manuel* indique divers ouvrages de cet auteur, mais il ne parle pas de celui-là.)

Emblèmes ou devises chrétiennes, par Georgette de Montenay. *La Rochelle,* J. Dinet, 1610, in-4°. 45 fr., mar. vert. (Édition non mentionnée au *Manuel.*)

Cæsar. *Elzevir.,* 1635. 82 fr., mar. rouge. (C'est le prix le plus élevé qu'ait atteint ce volume dans les ventes faites depuis cinquante ans. Le *Manuel* indique des adjudications à 49 fr. et 71 fr.; nous pouvons y joindre les suivantes : 61 fr. Mac Carthy ; 79 fr. Duriez ; 73 fr. Bérard ; 62 fr. Lebeau, en 1846.)

La bibliothèque du général Despinoy était nombreuse (4002 n^{os}); son propriétaire, amateur fervent de tableaux, avait réuni un grand nombre d'ouvrages relatifs aux arts ; la littérature, les voyages, l'histoire, avaient de même attiré son attention, mais, dans ces longues séries de titres, on ne rencontre pas une grande quantité de livres qui méritent une mention spéciale :

Nouveau Testament. Bâle, 1525, in-8°, goth. (figures en bois). 50 fr., v. t. d.

Heures à l'usage de Romme. Paris, Guillaume Godar. 130 fr.

Les six livres de la République de J. Bodin. Paris, 1577, in-fol. 50 fr., v. t. d.
Histoire de l'art par les monuments, par Seroux d'Agincourt. 6 vol. in-folio, demi-reliure. 170 fr.
Monuments français, par Willemin. 2 vol. in-fol., demi-rel. 279 fr.
Les Arts au moyen âge, par M. du Sommerard. 5 v. in-8° et 10 v. in-fol. 400 fr.
Trattato della pittura di Leonardo da Vinci. Milano. 1804, in-4°. Exempl. sur papier vélin, demi-rel. 47 fr.
J. de Sandrart, Academia artis pictoriæ. 1683, in-fol. 89 fr. v. t. d.
Livre d'architecture de du Cerceau. 1582, 38 planches.— Livre des édifices antiques romains, par le même. 1584, 43 planches. Fr. 39-50, v. (1).
Il Vaticano descritto da Pistolesi. Roma, 80 livraisons (l'ouvrage complet en a 86). 330 fr.
Musée des antiques, par Bouillon. 3 vol. in-fol., cart. 118 fr.
L'Etruria pittrice. 1791, 2 vol. in-fol. 143 fr., v.
Raynouard. Choix de poésies des Troubadours. 6 vol. in-8°, bas. 100 fr.
Parnasse satyrique. 1625, in-8°, mar. rouge. 43 fr.
Opera del divino poeta Dante. Venetia, 1520, in-4°. v. 40 fr.
L'Astrée de d'Urfé, 1633, 5 vol. in-8°. v. 60 fr.
Le Décameron de Boccace. Londres, 1757, 5 vol. in-8°, mar. rouge. 120 fr.
Histoire militaire de Louis le Grand, par de Quincy. 1726, 8 vol. in-4°, grand papier. 100 fr.

D'autres ventes importantes sont annoncées pour cet hiver; nous en parlerons en temps et lieu. G. Brunet.

Ouvrages sous presse.— Nos lecteurs apprendront avec plaisir que les grands travaux historiques et philologiques, si honorables pour la France savante, qui étaient restés presque tous en souffrance depuis la *catastrophe* de Février, pour nous exprimer comme le ministre de la justice, M. Rouher, reprennent enfin la vie et le mouvement, et sont en bonne voie d'exécution.

Dans la séance du 5 juillet, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. le baron Walckenaer a lu le rapport suivant sur

(1) L'article du *Manuel du Libraire,* consacré à Androuet du Cerceau ne mentionne pas toutes les publications dues à ce célèbre architecte; plusieurs d'entre elles sont d'une excessive rareté. On trouve à leur égard de curieux détails dans le *Catalogue des livres de M. Vivenel,* beau volume tiré à petit nombre et qui n'a pas été mis dans le commerce. Nous reproduirons un autre jour ce qu'il dit concernant du Cerceau.

les travaux des commissions de cette Académie pendant le premier semestre de l'année 1850 :

« MESSIEURS,

« Quelques feuilles de la première partie du tome XVI des *Mémoires de l'Académie* restent encore à tirer. Ce volume, vous le savez, contient l'histoire de l'Académie pendant ces quatre dernières années, et l'ouvrage de Fréret sur la géographie : il devait vous être présenté dans cette séance ; mais il ne pourra être mis en distribution que dans une quinzaine de jours.

« Je vous annonce avec une véritable satisfaction que la table des matières des quatorze premiers volumes des *Notices des manuscrits,* pour la partie occidentale, est terminée et livrée à l'impression. Deux feuilles sont bonnes à tirer, huit en épreuves et six en composition. La copie de la partie orientale s'avance et sera terminée avant qu'on ait achevé l'impression de celle qui la précède.

« Le tome VI de la *Table chronologique des chartes, diplômes,* et autres pièces concernant l'*Histoire de la France,* est achevé. Ce volume, dont M. Pardessus est l'éditeur, comprend les années 1240 à 1270, et se termine avec le règne de saint Louis ; cinq feuilles restent encore à tirer et j'espère qu'il vous sera bientôt distribué.

« Du supplément aux *Ordonnances des rois de France,* dont s'occupe aussi M. Pardessus, il y a une feuille bonne à tirer, quatre en épreuves, trois en composition et cinq en copie.

« M. Laboulaye, qui a été chargé de continuer la collection de la *Table chronologique des chartes, diplômes,* etc., est en mesure de commencer l'impression du tome VII de cette collection, et a déjà en copie les huit dixièmes de ce volume.

« De la première partie du tome XIX des Mémoires de l'Académie, il y a trente-quatre feuilles tirées et quatorze en épreuves ; il y a de la copie pour cette partie de ce volume.

« Comme dans mon précédent rapport, vingt-huit feuilles du tome II de la première série des *Mémoires présentés à l'Académie par divers savants* sont bonnes à tirer ; vingt-huit autres feuilles sont en épreuves et trois et demie en composition.

« La deuxième partie du tome XVII des *Notices des manuscrits* est restée au même point où elle était lors de mon dernier rapport ; il y a seulement en plus une feuille en épreuve.

« La première partie du tome XVIII, contenant les *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun,* se continue. Il y a de une à soixante-dix formes ou trente-cinq feuilles tirées, deux en épreuves et deux en composition.

« L'impression du tome Ier des *Historiens orientaux des Croisades* a été reprise après avoir souffert une longue interruption ; il y a quatre-cent trente-deux pages en bonnes feuilles, vingt-quatre en épreuves, quatre en composition, et environ soixante en copie entre les mains du traducteur-éditeur qui seront incessamment envoyées à l'imprimerie.

« Le tome II de ce recueil est resté au point où il en était dans mon dernier rapport.

« Des *Historiens grecs des Croisades,* il y a trente-cinq feuilles tirées, une en composition et vingt-cinq en copie.

« Des *Historiens occidentaux des Croisades,* neuf cahiers, c'est-à-dire, dix-huit feuilles, sont en épreuves, quatre en composition et douze en copie. Plus d'activité et de suite dans la rédaction de ce recueil nous sont promises.

« Du tome XXI des *Historiens des Gaules et de la France,* huit cahiers et demi, c'est-à-dire dix-sept feuilles, sont tirés, six cahiers ou douze feuilles sont bons à tirer, une feuille est en épreuve et six en composition. La copie du volume est très-avancée, et pourra bientôt être livrée à l'impression.

« Le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France,* qui doit être le septième et dernier des annales des lettres en France au treizième siècle, sera mis sous presse dans un mois ou deux.

« MM. Guérard et de Wailly, chargés de surveiller la bonne exécution du travail relatif à la recherche, à l'inventaire et à la transcription des chartes de la seconde et de la troisième race jusqu'à Philippe-Auguste, m'annoncent que la copie de la collection Moreau est terminée. L'inventaire des pièces de cette collection est parvenu à la fin de la seconde race. Il se compose de mille huit cent cinquante cartes. »

Si, en dépit des préoccupations politiques, l'Institut travaille avec ardeur, les Bénédictins, à plus forte raison, détachés des intérêts mondains, étrangers aux débats de la presse et de la tribune, se montrent dignes continuateurs des collections utiles qui ont fait la gloire de leurs illustres devanciers.

Nous lisons dans *l'Union,* du 4 juillet 1850 :

« L'*ordre des bénédictins* a gardé en France une grande autorité et une grande renommée, même auprès des opinions les moins bienveillantes pour l'Église ; non qu'il ait mérité l'indulgence par des faiblesses, mais placé plus loin des luttes politiques ou philosophiques par la nature de ses travaux et par le calme de ses retraites, il semble avoir moins irrité l'orgueil des sectes et s'être fait plus aisément pardonner sa foi.

Aussi cet ordre, en renaissant parmi nous, a repris très-heureusement les habitudes qui avaient forcé le respect des indifférents et des sceptiques sans s'abstenir pour cela des travaux qui attaquent de front l'indifférence et le scepticisme.

Déjà les bénédictins ont publié des livres importants ; aujourd'hui, ils annoncent une publication tout à fait digne de la célébrité

de leurs monuments scientifiques. Nous nous empressons de faire connaître cette entreprise.

Spicilegium Solesmense complectens SS. quorumdam Patrum, auctorumque ecclesiasticorum, qui a primo inde sæculo ad duodecimum usque floruere anecdota hactenus opera, publici juris facta curante domno J. B. Pitra O. S. B. monacho, e congregatione gallica, nonnullis ex abbatia Solesmensi opem conferentibus.

(PROSPECTUS.)

« L'ordre de Saint-Benoît a toujours rencontré, dans le monde érudit, un si favorable accueil, que l'on a regardé comme un service rendu à la chrétienté, tous les efforts de ses membres pour recueillir et publier les monuments des saints Pères. Il y a donc lieu d'espérer que, malgré la difficulté des temps, les bénédictins de l'abbaye de Solesmes, en marchant sur les traces de leurs pères, recevront les mêmes encouragements et seront honorés des mêmes suffrages. En effet, dès la première nouvelle du projet que nous annonçons, se donnant pour ainsi dire le mot, des amis inconnus, même des étrangers, et les personnages les plus distingués, se sont empressés de nous venir en aide. C'est à nous de remercier et de féliciter ces protecteurs d'une œuvre naissante, qui devra à l'honneur et à la recommandation de leurs noms son premier et principal lustre.

« Les plus importants travaux de nos pères de Saint-Maur, leurs soins les plus heureux, il faut l'avouer, furent consacrés aux éditions des grands docteurs de l'Église, dont les ouvrages forment comme un corps de doctrine, et sont à bon droit appelés les arsenaux et les remparts de la foi chrétienne. Toutefois les recueils choisis des moindres Pères ou des œuvres d'une étendue plus restreinte ne furent point dédaignés. De nos jours encore, qui n'admire ces collections nouvelles, ce *Spicilège romain*, qu'un prélat aussi éminent par sa science que par sa dignité, le cardinal Mai, a récemment publiés?

« Il existe plusieurs collections semblables, mises au jour par l'ordre de Saint-Benoît. Entre les plus remarquables, le premier rang appartient au *Spicilège de d'Achery*, qui, n'annonçant rien de grand sous son titre modeste, ne contient pas seulement quelques rares épis perdus, mais une abondante moisson littéraire.

« Suivent les *Analectes* de Mabillon, où l'on ne sait ce qu'il faut le

plus admirer, des monuments qui s'y trouvent, ou des notes savantes qui les accompagnent.

« Il faut y joindre les *Anecdota græca* de Montfaucon, l'un des plus célèbres de nos devanciers. Il entrait alors dans la carrière littéraire, et ce début fit concevoir de sa future renommée une espérance qui n'a pas été déçue.

« Deux autres membres de la congrégation de Saint-Maur, D. Martène et D. Durand, ont successivement publié, de concert, le *Thesaurus anecdotorum* et l'*Amplissima collectio monumentorum*.

« En dernier lieu vint le *Thesaurus anecdotorum novissimus* de dom Bernard Pez, qui fut accueilli, surtout par l'Allemagne savante, avec de grands applaudissements.

« Le *Spicilége de Solesmes* est une septième collection, destinée à servir de complément aux précédentes. Pour en faire connaître la nature et la valeur, il nous suffit de faire remarquer que l'on y trouvera plus de cent cinquante auteurs, en partie ou même intégralement inédits. »

Le prospectus donne la série des auteurs qui seront compris dans le *Spicilége ;* c'est une nomenclature du plus grand intérêt. Déjà l'annonce de cette publication a appelé le concours de personnages éminents d'Angleterre et d'Allemagne. La France ne voudra pas rester en arrière. Mais peut-être les savants éditeurs s'apercevront que la Révolution a laissé à la grande science bien peu de ressources dans ce malheureux pays, nourri de feuilletons et rongé de socialisme.

Il ne reste que des hommes épars, dévoués au bien, c'est à eux que nous recommandons une entreprise dont les puissantes institutions de la vieille France auraient jadis assuré la fortune. »

Nous nous associons volontiers au noble langage de *l'Union*. Nous formons des vœux pour que la patrie des Bollandus, des A. le Mire, des Hoynck van Papendrecht, des Ghesquière, ne reste pas indifférente à cette grande œuvre. Elle aussi doit fournir un ample contingent aux doctes successeurs des Martène, des Durand, des Mabillon.

CH. DE CH.

De tout et de rien.

(*Notes bibliographiques, historiques et littéraires.*)

I. Couvertures et feuillets de garde des registres et manuscrits;
II. Langage des fleurs au xvie siècle;
III. Livres saisis, en 1521, sur Jean Petit et Josse Badius, libraires à Paris;
IV. Notes bibliographiques diverses extraites des comptes des exploits du grand conseil de Malines, du conseil privé et du conseil de Flandre;
V. Notes sur la place d'historiographe;
VI. Un poëme-nain.

Presque toutes ces notes ont été trouvées dans l'intarissable trésor des Archives du Royaume; c'est dire qu'elles sont inédites. Aux autres de juger si elles sont intéressantes : c'est là un point sur lequel nous ne voulons pas appeler la discussion, tant il y a à craindre que nous serions battu. Nous aurions bien voulu donner un titre quelconque à cet article, eussions-nous dû en forger un en *ana*, mais il nous a été impossible de rien trouver qui pût expliquer ce qu'il contient. Force nous a donc été de l'intituler *De tout et de rien.*

I

Les couvertures et les feuillets de garde des manuscrits et des registres ont depuis longtemps fixé l'attention des savants, des bibliothécaires et des archivistes. Que de fragments de chroniques, de poëmes, de chansons, de musique, etc., n'y a-t-on pas découverts, et qui nous font accuser de vandalisme des gens que la poussière des tombeaux recouvre depuis des siècles! Sans aller chercher les exemples bien loin, il suffira de citer l'article de M. le baron Jules de Saint-Genois, publié dans le tome Ier de ce recueil, page 323. Le hasard nous a quelquefois aussi favorisé de la façon la plus gracieuse. C'est ainsi que nous avons découvert sous le cuir de la reliure

D'un ample et poudreux bouquin
Dont aux bons jours on parait le lutrin,

comme dit Gresset, plusieurs légendes de saints du xive siècle en

flamand ([1]); un fragment de 95 vers d'un poëme français du XIII[e] siècle, que M. le baron de Reiffenberg a publié dans les *Bulletins de l'académie* ([2]), enfin un autre fragment d'un poëme flamand sur la rédemption du genre humain, d'une écriture du XIV[e] siècle, que nous avons communiqué à M. Snellaert, pour s'en servir, s'il le juge à propos, dans son histoire de la littérature flamande. Les gardes des registres sont quelquefois aussi couvertes d'annotations historiques, de versets des livres saints, de devises, de sentences, de maximes, de vers de toute espèce, etc. En voici quelques exemples que nous avons recueillis aux Archives du Royaume.

Dans différents comptes de confiscations en Flandre du XVI[e] et du XVII[e] siècle :

Pour reposer en vieillesse
Fault travailler en jeunesse.

Espoir n'a repos.

Espoir me conforte.

Espoir me gouverne. (Arent Van Boymer mil V[c] LXXXVIIJ.)

Semblant m'abuse. (Arent Van Boymer 1589, le XXJ de mars.)

Amour me fait vivre. (Van der Beke, 1588.)

Contentement souffict
Quand j'ay la dame au lict.

La mort n'y mord.

J'endure pour parvenir.

Sans estre suis sauvage. (Jehan de Wilde.)

Dans un registre du contrôle du sceau de l'audience, de 1578 à 1584 :

A nueva esperança nuevo aliento sucede.

No ay amores do no ay compendidores.

Almio de agraviados
En su pena tener acompañados.

Nulla fides sociis belli.

Dans un journal du droit de tonlieu à Nieuport, de 1488 :

Een vrauwe es een ymage ;
ij vrauwen een clappage ;
iij vrauwen een garemarct ;
iiij vrauwen een jaermarct ;
v vrauwen een heer ;
Jeghen vj vrauwen de duvel een heeft gheen weer.

Voilà un recueil de proverbes flamands qui ne manque certes pas d'énergie pour caractériser la loquacité du sexe féminin.

([1]) M. le baron Jules de Saint-Genois auquel nous les avions adressées, les a données à M. Willems pour les insérer dans le *Belgisch Museum*, t. IX, pp. 418-434.
([2]) T. XIII, 2[e] partie, p. 506.

Dans un registre aux archives judiciaires à Mons :

1575.
Plus que jamais
Hamayde.

C'est ung abus, erreur et grande folie
A tous mortelz cuider rompre et dis-ioindre
Ce neud d'amour qui jamais ne deslye
Quant par honneur on l'at voulu con-ioindre.

Amen.

II

Dans le registre du contrôle du sceau de l'audience de 1578 à 1584, que nous venons de citer, nous avons encore trouvé un traité complet du langage des fleurs au xvie siècle. Nous n'avons point eu la patience de le comparer avec le piquant ouvrage de M. Aimé Martin, mais il est certain qu'il y a là matière à faire plus d'une addition à son livre. On en jugera mieux, au reste, par la lecture :

Signification des herbes, arbres et fleurs.

Girofle rouge.	Beaulté.
Girofle blanche.	Amour chaste.
Mariolaine grosse.	Mensonge.
Mariolaine menue.	Bonté.
Thym.	Persévérance.
Thym coppé.	Vous parviendrez.
Fleur de thym.	A vous me donne.
Laictue.	Bonnes nouvelles.
Liz blanche.	Foy.
Rose blanche.	J'ay bon vouloir.
Bouton de rose blanche.	Je vous ayme.
Rose rouge.	Largesse.
Bouton de rose rouge.	Angoisse.
(Les deux signifient occasion et premier désir de parvenir).	
Rose musquette.	Ie vous refuse.
Rose de province.	Soyez secret.
Bouton double de rose musquette.	Occasion.
Rosmarin.	Congé.
Rosmarin coppé au boult.	Amour sans fin.
Cicado.	Amour durable.
Violette jaulne.	Contentement.

Violette de mars blanche.
Violette de mars bleue.
Violette de mars double.
Violette d'oultremer.
Violette d'yver.
Ourtye.
Sus.
Chanvre.
Genestre.
Fleur de genestre.
Buglosse.
Bourache.
Aspic.
Lavandre.
Saulge grosse.
Saulge menue.
Ysope.
Lière.
Trèfle.
Byment (*sic*).
Pavot.
Passencloux.
Bon espoir.
Douleur.
Envye à soy déclairer.
Pacience.
Tempz perdu.
Trahyson.
Désespoir.
Deffiance.
Adresse.
Pour amour j'endure.
Légièreté.
Reproche.
Amendez-vous.
Travert.
Entreprise.
Chasteté.
Amertume.
Ingratitude.
Reconfort par faulx semblant.
Douleur.
Prison.
Beaulté sans bonté.

III

En 1521, lors de la déclaration de guerre que fit l'empereur Charles-Quint au roi François Ier, tous les biens des sujets de ce dernier furent confisqués dans toute l'étendue des Pays-Bas. Nous avons extrait d'un compte dressé à cette occasion (Archives du Royaume, chambre des comptes, n° 19783), les deux notes suivantes qui concernent des confiscations de livres, faites sur Jean Petit et Josse Badius, libraires à Paris :

De Guillamme Vosterman, libraire d'Anvers, pour certains livres trouvez en ses mains appartenans à maistre Josse Badius, de Paris, valissans environ xxxvj dont luy sont rabatuz xiiij florins pour deux pièces de tapischerie que ledit Guillamme affermoit avoir délivré audit maistre Josse passé demy an, devant la guerre présente, sans qu'il en avoit esté payé.

De Cornelle le Grave, libraire d'Anvers, en tant moins qu'il debvoit à Jehan Petit, marchant de Paris, assavoir de la somme de xxxj florins receu xxiij liv. xij s.

Et pour le reste desdits xxj livres a ledit Cornèle rendu ès mains desdits commis ceux livrés imperfectz luy délivrez et envoyez par ledit Jehan Petit, comme il affermoit, à tels pris qu'il les avoit achetez audit Jehan Petit, assavoir :

Opera Bernardi, à xxxv patars.;

Summa Henrici de Gandavo, ij livres ;
Psalterium, x s. ;
Illustrations de la Gaule, xiiij s. ;
Missale romanum, xxxij s. ;
Vita Christi, xxij s.

IV

Le dépouillement des comptes des exploits des conseils de justice qui se trouvent aux Archives du Royaume, nous a procuré aussi quelques notes bibliographiques qui ne sont pas sans intérêt :

A maistre Jehan Artus, conseiller et maistre des requestes ordinaire de l'empereur, et son procureur général, pour avoir vacquié à Anvers les xixe et xxe jours de juing xv^{c} xxiij, à l'ordonnance de monsieur le président et autres seigneurs du grant conseil, et de illecq faire venir à Malines ung imprimeur nommé Michel Helleimmes (?), aïant imprimé une bulle par lesquelles estoient indictes trèves de trois ans, pour le interroghuer de quel auctorité et par enhort de qui il avoit imprimé ladicte bulle.

(Compte des exploits du grand conseil de Malines.)

A maistre Joachim Hoppers, conseillier, la somme de xl livres, pour son rembourssement de semblable somme pour luy employée à l'ordonnance et pour l'usaige de la court en l'achat des deux corps de droit et des Pandectes florentines.

(Comptes des exploits du grand conseil de Malines, pour l'année 1557.)

A Guillain Manilius, imprimeur juré à Gand, la somme de lxxviij livres iij s. pour avoir imprimé par expresse charge de mesdicts seigneurs pluissieurs et divers placcartz, touchantz les troubles, ravictaillemens des villes des pays de Hollande, de Zeelande et aultrement.

(Compte des exploits du conseil de Flandre, pour l'année 1572.)

A Jehan Van den Steene, et la vefve de feu Ghislain Manilius, libraires audict Gand, la somme de xx livres tournois, pour avoir imprimé le nombre de cent exemplaires de certaines lettres, poinctz et articles touchant Sa Majesté et le prince d'Orange, avecq les responses dudict seigneur prince, le tout traictant et tirant à la pacification d'iceulx et de leurs subiectz, attendu qu'ils n'en povoient imprimer non plus.

(Comptes des exploits du conseil de Flandre, pour l'année 1575.)

Payé le xxxe du mois de juillet 1599, à Rutger Velpius, la somme de cincq livres Arthois et ce pour les exemplaires et livres d'apologies de Jehan Chastele, faicts par le Sr Bouchiez en nomero de xxv, lesquelles ont esté par ce rendant levé hors le bouticle dudict Velpius. (Pour le conseil privé.)

(Compte des exploits du grand conseil de Malines et du conseil privé.)

Au mois de juillet 1601, achapté, par charge de monseigneur d'Enghien, un almanach du docteur Franco Lie en parchemin pour le service du conseil (privé), vij s. Arthois.

(Compte des exploits du grand conseil de Malines et du conseil privé.)

A Jehan Van Salenson, imprimeur, ij livres viij solz tournois, pour l'achapt d'un petit livre imprimé, intitulé : *les Droits féodaux de Flandres,* faict par Philippe Wielant.

(Comptes des exploits du conseil de Flandre, pour l'année 1618-1619.)

V

M. C. Piot, notre ami et collègue, a publié dans le t. II du *Bulletin* (pp. 149-152), un article ayant pour titre : *Quelques mots sur les circonstances qui portèrent Marie-Thérèse à nommer Paquot son historiographe.* Voici une note extraite du carton n° 1649 des archives du conseil privé (Archives du Royaume), qui donne quelques détails sur les personnages qui l'ont précédé dans cette charge.

Le célèbre Juste-Lipse est le premier qui ait esté revêtu de la qualité d'historiographe, du moins ses patentes, qui sont du 14 décembre 1595, ne portent pas qu'il ait succédé à quelqu'un. Il y est nommé *chroniste et historiographe,* et il jouissoit, à ce titre, d'une pension de mil florins. Il mourut en 1606.

Il fut remplacé par Ericius Puteanus dont on n'a pas les patentes; mais il résulte des comptes des domaines de Louvain que sa pension, qui d'abord n'estoit que de 600 florins, fut portée jusqu'à mille, par acte du 12 décembre 1612. Il mourut en 1646.

Il est à remarquer qu'Ericius Puteanus estoit aussy professeur de la langue latine au collége des trois langues, à Louvain. Cette chaire avoit esté fondée, aussy bon que le collége et les leçons des langues grecque et hébraïque, par Jérôme Busleyden, conseiller au grand conseil, ambassadeur de l'empereur Charles V auprès de l'archiduc Ferdinand, son frère, et ami d'Erasme. Elle n'eut, d'abord, pour objet que la langue latine, mais les archiducs Albert et Isabelle, pour luy donner plus de lustre et d'utilité, la convertirent en leçons d'histoire latine, et en augmentèrent la dot ; d'où il est arrivé dans la suite que l'on a quelquefois confondu la chaire d'histoire latine avec la place d'historiographe.

Le savant Gaspard Gevaerts, greffier du magistrat d'Anvers, succéda à Ericius Puteanus. On ne trouve pas ses patentes, mais il résulte des comptes que sa pension estoit de 400 florins. Dès l'an 1644 il avoit esté nommé historiographe de l'empereur Ferdinand III, et mourut en 1666.

Par lettres-patentes du 18 décembre 1676, Pierre Galardi fut nommé conseiller et historiographe du roi avec la pension de 400 florins.

Il fut remplacé par le père Bernard Désirant, religieux augustin et docteur en théologie de la faculté de Louvain, à la pension de 500 florins. Ses patentes, qui sont du 11 avril 1689, l'établissent historiographe du roy, luy donnant « plein pouvoir, autorité et mandement spécial de faire bien et duement touttes « et singulières les choses que bon et léal historiographe peut et doit faire, « avec faculté d'enseigner non seulement au collége des trois langues en l'uni- « versité de Louvain, comme ont fait d'autres pourvus de semblable état, mais « aussy en tous colléges où il sera trouvé convenir. » La mauvaise conduite de ce religieux aïant excité le ministère public, il fut dépouillé de touttes ses places par un arrêt.

Par lettres-patentes du 20 juillet 1708, Gérard Kerckendere fut pourvu de la place d'historiographe, vacante par la sentence donnée à charge du père Bernard Désirant, à la même pension de 500 florins par an, et avec obligation d'enseigner l'histoire au collége des trois langues, jusqu'à ce que S. M. aura ordonné de l'enseigner en quelqu'autre endroit. Il mourut, en 1742, et ne fut remplacé qu'en 1762, lorsque S. M. l'impératrice-reine, par patentes du 23 avril de cette année, donna la place d'historiographe de la langue hébraïque à Jean-Natalis Paquot, avec une pension de 600 florins.

VI

Nous donnerons le nom de *Poëme-nain* à un petit poëme de 192 vers alexandrins, intitulé : *Le spectre de Missolonghi*, par M. Ulysse Tencé, avocat, et qui est sorti des presses de M. Louis Tencé, à Bruxelles. Il se compose de 19 pages chiffrées, plus un titre et un faux-titre, le tout format oblong, et n'a que 7 centimètres 4 millimètres de largeur sur 5 ½ de hauteur. L'exemplaire que nous avons vu fait partie de la bibliothèque de M. Adolphe Mathieu, correspondant de l'Académie royale de Belgique, à Mons. ALEXANDRE PINCHART.

Ouvrages qui ne sont pas dans le commerce.

1. *Rabbinische Gutachten über die Beschneidung*, gesammelt und herausgegeben von Salomon Abraham Trier, Rabbiner. (Als Manuskript gedruckt. (Frankfurt am Main, 1844, in-8°, 240 pp.

Quelle que soit la circonstance à laquelle nous sommes redevables de la publication du recueil que nous annonçons, les amis de la littérature rabbinique ne peuvent que se féliciter de le voir paraître. Les décisions contenues dans le volume que nous avons sous les yeux sont au nombre de vingt-huit; les unes sont écrites en hébreu, les autres en allemand.

2. *A Hebrew and English and English and hebrew Dictionary with roots and abreviations.* By Abigaïl third daughter of David Abarbanel Lindo, esq. (Not published.) London, 5606-1846, in-8°, 359 pp.

Cet ouvrage a fait une grande sensation en Angleterre, et cela se conçoit. Tout le monde ne sait pas l'hébreu, surtout une jeune demoiselle, belle, riche et noble. En lisant les vers hébraïques qui se trouvent à la tête de cet ouvrage, on ne verra pas sans émotion la description que fait M[lle] Abigaïl Lindo de ses études sacrées : les objets qu'on sait le mieux peindre, ce sont les objets qu'on aime. L'esprit en trouve l'image dans le cœur. E. C.

3. **Les vrayes chroniques jadis faites et rassemblées par vénérable homme et discret seigneur Monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége** : retrouvées et publiées par M. L. Polain, conservateur des archives de l'État, à Liége, membre de l'Académie royale de Belgique, de la société des Bibliophiles belges, etc., etc. MDCCC.L., gr. in-8°, papier fort de Hollande, de 27 pp., et 60 feuillets non chiffrés. (On lit au verso du faux-titre : *Cette édition des chroniques de Jehan le Bel, imprimée à cent vingt-cinq exemplaires numérotés à la presse, n'est pas dans le commerce ;* — et au bas de la dernière page du texte, avant les notes : *imprimé à Mons, par Emm. Hoyois, l'an de grâce m.dccc.l.*)

Les lecteurs de notre *Bulletin* ont déjà pu se former une idée de l'importante publication que nous nous faisons aujourd'hui un devoir et un plaisir d'annoncer au monde savant, et de signaler surtout à l'attention des bibliophiles. Nous avons inséré dans ce volume, p. 185-197, la docte préface que le consciencieux éditeur a placée en tête de sa publication, et dont il avait bien voulu nous accorder les prémices.

Le texte si naïf et si intéressant du bon chanoine de Saint-Lambert est reproduit avec la plus rigoureuse exactitude. Il est suivi de notes courtes et substantielles dans lesquelles l'habile éditeur s'est borné, en général, à établir la concordance entre les récits de Jehan le Bel et ceux de Froissart. Il a eu le bon esprit de ne pas prodiguer un luxe d'érudition déplacée, et il ne s'est attaché à annoter que les

points essentiels. On doit lui savoir gré de cette sage réserve, si rare à une époque où pullulent tant de demi-savants qui étalent sans goût et sans utilité les oripeaux d'un savoir emprunté et indigeste.

Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici un regret qui sera partagé par toutes les personnes qui s'occupent sérieusement des études historiques. Un nombre d'élus bien restreint, et nous nous félicitons d'en faire partie, est appelé à jouir de cette belle publication, qui vient remplir un vide que présentait jusqu'ici le texte de Froissart. Mais nous avons appris avec plaisir qu'un savant distingué, M. Lacabane, enrichira l'édition qu'il prépare depuis longtemps de l'illustre narrateur de Valenciennes, des découvertes dues à la sagacité persévérante du conservateur des Archives de l'État, à Liége. De l'autre côté du détroit le *Roxburgh Club* a aussi manifesté l'intention de faire réimprimer la chronique de Jehan le Bel pour ses membres.

Déjà les principaux organes de la presse en Belgique et dans les pays étrangers, surtout les rédacteurs de l'*Athœneum*, de Londres, et du *Journal des savants*, de Paris, ont fait ressortir l'importance de cette précieuse trouvaille et la reconnaissance que l'on doit au savant qui a découvert ce texte vénérable caché dans des manuscrits souvent feuilletés, mais où personne avant lui n'en avait soupçonné l'existence. Cette espèce de divination fait autant d'honneur au tact et au jugement de M. Polain qu'à ses lumières et à son infatigable patience.

Ce somptueux volume est dédié par l'éditeur à son digne émule, M. Paulin Paris, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris. Il est imprimé avec le plus grand soin en caractères gothiques, semblables à ceux d'A. Vérard, et l'exécution, confiée aux presses montoises et au goût de M. Emm. Hoyois, mérite des éloges à cet habile typographe auquel on doit les publications de la Société des bibliophiles belges. C'est sous sa direction que l'élégant frontispice qui orne ce volume a été gravé par M. Van Hecke.

Ch. de Ch.

NÉCROLOGIE.

Sæpius ventis agitatur ingens
Pinus : et celsæ graviore casu
Decidunt turres, feriuntque summos
Fulmina montes.

HOR., OD., II, X, 9.

A deux mois de distance à peine, la France, la Belgique, l'Europe entière, les plus illustres maisons royales ont fait une double et douloureuse perte. Le roi LOUIS-PHILIPPE, chargé d'ans et de gloire, sa fille bien-aimée, la REINE DES BELGES, dans tout l'éclat de la jeunesse, de la grâce, des vertus et des talents, sont également descendus dans la tombe.

La mort prévue depuis quelque temps de ce prince toujours supérieur dans la bonne et dans la mauvaise fortune, pour qui l'heure de la justice a commencé enfin à sonner, et le trépas prématuré de son auguste et digne fille, ont enlevé à la fois aux lettres, aux sciences, aux arts, à ceux qui les cultivent, des protecteurs aussi délicats que généreux, des juges aussi éclairés que bienveillants, et, si j'osais l'ajouter, des disciples, des émules aussi habiles que modestes.

Le respect aurait dû peut-être nous interdire d'enregistrer ces deux grands noms dans ces tablettes nécrologiques, partie obligée de notre modeste publication. Mais nous aurions cru manquer à un devoir sacré si nous nous étions abstenu de déposer sur ces deux tombes, à peine refermées, l'hommage spontané de vénération et de regrets dicté par le cœur à une plume libre et indépendante. qui peut écrire sans crainte : *mihi nec beneficio nec injuria cogniti.*

Nous laissons à d'autres écrivains le soin de louer les nobles et précieuses qualités que le père et la fille possédaient dans un degré si éminent. Nous ne voulons pas sortir ici de notre

spécialité, ni nous écarter de la sphère circonscrite du *Bulletin du bibliophile*. Nous nous bornerons donc à envisager au point de vue littéraire et bibliographique le roi Louis-Philippe et la reine Louise, qu'un nouvel Horace Walpole inscrirait avec un juste orgueil dans un *Catalogue of the royal and noble authors*.

L'élève distingué de Mme de Genlis, le professeur improvisé de mathématiques du collége de Reichenau, l'infatigable explorateur du nord de l'Europe et de l'Amérique, a toute sa vie aimé l'étude. Il s'est dit avec l'orateur romain, battu comme lui par les tempêtes politiques, comme lui exilé d'une patrie qu'il chérissait : « Hæc studia adolescentiam alunt, « senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfu- « gium ac solatium præbent : delectant domi, non impediunt « foris : pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur. » (*Pro Archia poeta*, c. VII.) Cette main qui a porté si honorablement le sceptre a tenu souvent aussi, et non sans distinction, le crayon, le compas et la plume.

Le roi Louis-Philippe a beaucoup écrit, mais presque toujours sous le voile de l'anonyme. M. Quérard, ainsi qu'il l'avait annoncé dans l'*Introduction* de ses *Supercheries littéraires*, p. LIX, a consacré un long et curieux article à la bibliographie de l'ancien roi des Français, dans le troisième volume du même ouvrage, pp. 124-138. Nous y renvoyons les lecteurs désireux de connaître les titres des productions composées réellement par le Roi, ou attribuées à ce prince par l'auteur que nous venons de citer. Nous ajouterons aux renseignements qu'il donne qu'à l'époque où la brûlante question des fortifications de Paris fut si vivement débattue, Louis-Philippe ne resta pas étranger à la rédaction, ou au moins à la révision de plusieurs brochures anonymes, imprimées alors chez Mme veuve Delacombe, par les soins d'un de ses aides de camp, M. le lieutenant général comte Th. de Rumigny. Nous nous rappelons fort bien d'avoir vu un de ces opuscules qui portait

en marge et au bas des pages des corrections et des changements autographes de Louis-Philippe.

Nous avons éprouvé un sentiment pénible en rencontrant dans l'article de M. Quérard, écrit après la révolution de 1848, les mots *couardise, cupidité, corruption*, etc. (p. 125). L'auteur, nous aimons à le croire, regrettera un jour l'emploi de ces termes injustes et passionnés, indignes de la majesté de l'histoire et de l'impartialité d'un bibliographe vraiment digne de ce nom. M. Quérard, dont les services incontestables rendus à la république des lettres n'ont pas encore reçu jusqu'ici, pas même de ses amis du 24 février, la récompense qu'ils méritent, est aigri par l'oubli dans lequel l'ont laissé les divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis vingt ans. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'acrimonie de son style et la violence de ses attaques contre une foule d'écrivains estimables : l'auteur des *Supercheries littéraires* prend trop souvent pour modèle le fougueux abbé Rive, au lieu de conserver les formes décentes et remplies d'urbanité et de convenances dont ne se sont jamais écartés les Mercier de Saint-Léger, les Chardon de la Rochette, les Barbier, les Daunou, les Beuchot, etc.

Nous ne pouvons résister au plaisir de placer ici une citation empruntée à l'excellente publication intitulée *le Roi Louis Philippe et sa liste civile,* dans laquelle M. le comte de Montalivet a noblement vengé le prince, dont il eut l'honneur d'être le ministre et l'ami, des calomnies qui l'ont poursuivi pendant son règne.

« De tous les établissements dépendants de la liste civile qui ont dû à la libéralité de Louis-Philippe de nombreux et précieux accroissements, il ne me reste plus à citer que les bibliothèques de la couronne. Le roi se plaisait à témoigner sa sollicitude aux lettres ; un des premiers actes de son règne avait été de confier à l'Académie française le soin de distribuer entre les descendants de Corneille des pensions dont il faisait

les fonds de ses deniers personnels. En dehors de ses largesses publiques, la discrétion de ses nombreux bienfaits ménageait toujours la dignité de l'homme de lettres et laissait intacte son indépendance. Lorsqu'il rencontrait des souffrances à soulager, il n'était arrêté ni par la divergence, ni par l'hostilité prononcée des opinions; la main du roi s'étendait à droite comme à gauche. Qui saurait, si je ne le révélais aujourd'hui, que le républicain Fontan lui a dû de mourir tranquille, et que, sans lui, Charles Nodier eût été forcé de vendre la précieuse bibliothèque dont il n'allait se séparer qu'avec désespoir? Cette bienveillance, trop sceptique peut-être, peut seule expliquer la prodigieuse liberté d'esprit que Louis-Philippe apportait dans l'acquisition de tous les ouvrages qu'à défaut de titres plus sérieux une célébrité passagère ou la popularité du moment recommandait à la curiosité des bibliophiles et des hommes d'études. Rien n'atteste mieux cette impartialité du roi que la longue liste des souscriptions destinées à venir successivement prendre place dans la bibliothèque du Louvre. A côté des noms les plus accrédités dans le parti conservateur et monarchique, on peut y lire les noms de Ledru-Rollin, Cormenin, Lamennais, Marrast, Pierre Leroux, Louis Blanc, Raspail, Michelet, Vaulabelle, Quinet, Considérant, etc., de tous ceux enfin qui, vaincus dans les sphères élevées de la discussion politique et de la morale sociale, appelaient par avance à leur aide la brutalité des masses. Je me hâte d'ajouter qu'il n'était pris qu'un seul exemplaire de ces œuvres de désorganisation, les souscriptions n'ayant pour but que de tenir la bibliothèque du Louvre au courant de tout ce qui pouvait intéresser le mouvement de l'esprit humain. Il arriva un jour où cette inaltérable impartialité mit Louis-Philippe aux prises avec la diplomatie et embarrassa son ministre des affaires étrangères. Fidèle aux intentions du roi relativement à l'acquisition des livres destinés à la bibliothèque du Louvre, j'avais souscrit à l'ouvrage intitulé *la Russie en* 1839,

par M. de Custine. On se rappelle le retentissement de ce livre en Russie et en France; l'éditeur s'était d'ailleurs empressé, comme à l'ordinaire, de faire publier dans les journaux la souscription royale; le *Moniteur* avait innocemment répété les journaux. Le jour même où la feuille officielle avait parlé, le ministre de Russie signala au ministre des affaires étrangères cette souscription comme un mauvais procédé envers l'empereur de Russie. Le roi me manda près de lui. Pour donner une explication satisfaisante, il suffisait d'exhiber la liste de souscription aux livres ou aux libelles les plus hostiles à sa politique et à sa personne. « Je le vois bien, me dit le roi, il faut que je demande à l'empereur de Russie de me passer M. de Custine en considération de MM. Lamennais et Cormenin. »

« Le roi employait à l'accroissement de ses bibliothèques un crédit annuel considérable, et, de même que nous avons traduit en chiffres les sacrifices qu'il n'avait cessé de faire pour enrichir le domaine de l'État en améliorant la dotation immobilière de la couronne, il nous est facile de mesurer ici les efforts de chaque année en faveur des arts, des lettres et de l'industrie par les dépenses que lui coûtaient les établissements placés sous son patronage aux termes de la loi de 1832, ou qu'il avait créés lui-même. Pendant le cours de son règne, Louis-Philippe a alloué aux musées, aux manufactures royales, au service du mobilier de la couronne, aux haras et aux bibliothèques une somme de 50,868.000 francs, soit en moyenne par année à peu près trois millions. Les calomniateurs de Louis-Philippe, victorieux en 1848, ont réduit ce budget des arts, des lettres et de l'industrie à la somme de 1,500,000 fr. La république du 24 février prête ici une haute éloquence aux chiffres de la monarchie. »

Nous terminerons par une autre citation tirée aussi de l'œuvre consciencieuse de M. de Montalivet. Ces détails, peu connus, sont de nature à plaire aux bibliophiles.

« Le roi n'aurait pas cru lui-même à l'achèvement de son œuvre, si la pensée créatrice du musée de Versailles n'avait pas été complétée par un grand travail historique, et si l'art de la gravure n'avait pas été appelé à rendre, par une reproduction fidèle, le nouveau musée accessible à ceux-là même qui ne pouvaient venir l'admirer de tous les points de l'Europe. La plus grande partie du travail historique avait paru avant le 24 février 1848, sous le titre de *Galeries historiques du palais de Versailles* (1). Il avait été confié par le roi aux savantes recherches de M. A. Trognon, ancien précepteur de M. le prince de Joinville. L'impression était faite aux frais de la liste civile par l'imprimerie royale. Le roi n'a pas cessé de suivre de l'œil cette importante publication ; il en a même écrit quelques pages. Neuf cent soixante exemplaires étaient gratuitement distribués, et chaque volume, aussitôt après avoir paru, était envoyé spécialement et sans exception à toutes les bibliothèques de France. Quant à l'œuvre de gravure, la liste civile n'en faisait pas directement les frais ; le roi est venu seulement en aide à un habile éditeur, M. Gavard, au moyen d'une subvention totale de 1 million environ, consacrée bien moins à l'éditeur qu'à l'art de la gravure, aux artistes qui le cultivent, à toutes les industries qui s'y rattachent et aux nombreux ouvriers qu'elles font vivre (2). C'est

(1) Neuf tomes, dont le sixième en deux volumes, avaient déjà reproduit la plus grande partie du musée de Versailles ; le dixième tome, déjà commencé, devait être consacré aux portraits du règne de Louis XIV ; le onzième, aux portraits des règnes de Louis XV, de Louis XVI et de la révolution française ; le douzième, aux portraits du consulat, de l'empire et des règnes de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe ; le treizième, aux sculptures, et le quatorzième, aux résidences royales et aux plans ; enfin, un quinzième volume de supplément devait être réservé pour les galeries et les salles qui pourraient être ultérieurement construites. (*Note de M. de Montalivet*.)

(2) Pour donner une idée de l'étendue de ces divers encouragements, il suffira de dire que M. Gavard a payé pour les trois éditions in-folio, in-4°

ainsi que la résurrection de Versailles a été à la fois un accroissement du domaine de l'État, un encouragement pour les arts, et une nouvelle source de prospérité pour le travail national. »

La reine des Belges, née à Palerme, sous le ciel admirable de la Sicile, près de la Méditerranée, a vu briser le fil délicat de sa trop courte carrière dans cette ville d'Ostende qu'elle affectionnait, sur ce rivage brumeux battu par les vagues de la mer du Nord. Nous ne redirons pas cette vie si sainte, si pure, si poétique, si remplie de dévouement et d'abnégation. C'est le cadre d'une idylle antique comme celles que nous a laissées le chantre gracieux de Syracuse, si bien inspiré par le climat enchanteur de la Grande Grèce.

Nous nous permettrons seulement d'indiquer à nos lecteurs que notre reine bien-aimée partageait le goût éclairé des princes de sa maison pour les livres, et qu'elle attachait un grand prix à la collection d'élite qu'elle ne cessait de compléter avec le discernement le plus exquis. M. de Reiffenberg, dans le tome premier du *Bulletin du bibliophile*, p. 247, a mentionné le catalogue de la bibliothèque particulière de la reine, mis en ordre par M. Scheler père. Au 1er juin 1843, elle comprenait 1055 nos, mais elle a reçu depuis lors de notables accroissements. Grâce à l'urbanité de l'honorable conserva-

et in-8o seulement des *Galeries historiques*, et sans y comprendre en rien les dépenses relatives aux parties détachées et publiées à part :

Au commerce de papier . . . . fr.	456,000
Aux imprimeurs et typographes	70,000
Aux imprimeurs en taille-douce	292,000
Aux graveurs et aux dessinateurs, environ.	1,000,000
Total . . . fr.	1,818,000

(*Note de M. de Montalivet.*)

teur, il nous a été permis plusieurs fois de visiter ce dépôt précieux, et de reconnaître qu'un goût sévère en avait dirigé la formation. La piété douce et tolérante de la reine, ses connaissances variées et étendues dans les littératures modernes et les beaux-arts étaient noblement représentées dans cette collection, où se trouvent les principaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain. L'excellente mère de famille s'y révèle aussi par le choix des livres sur l'éducation. L'esprit élevé de la reine lui avait fait comprendre sans peine l'importance de ses devoirs comme chrétienne, comme mère, comme souveraine. On sait avec quelle tendre et ingénieuse sollicitude elle présidait elle-même à l'éducation de la princesse Charlotte, si tôt privée des leçons et des exemples de cette auguste institutrice qu'aucune autre ne pourra jamais remplacer. Elle prodiguait aussi ses soins à nos deux *princes de la jeunesse,* destinés peut-être l'un et l'autre à occuper un jour un trône, et dans son amour pour sa patrie d'adoption, elle disait comme Burrhus :

J'en dois compte à l'empire romain
Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main.

On comprend maintenant pourquoi la reine aimait à s'entourer des meilleurs ouvrages sur l'éducation : c'était pour s'en aider dans la pratique.

Si nous sommes entré dans ces détails, c'est que peu de personnes connaissent la composition de la bibliothèque de la reine. Le catalogue tiré à petit nombre, et dont nous sommes assez heureux pour posséder un exemplaire, ne se trouve qu'entre les mains de quelques bibliophiles.

Le reine ne se bornait pas à augmenter sa collection particulière : elle voulut aussi enrichir l'admirable dépôt si célèbre sous le nom de *Bibliothèque de Bourgogne,* qu'elle se plut à visiter plusieurs fois pour en examiner attentivement les précieux manuscrits, ornés de ces délicieuses miniatures, de ces

élégantes arabesques dont les couleurs sont encore aujourd'hui si fraîches, si vives, si brillantes. Le 14 juin 1833, M. Jules Van Praet, alors secrétaire de la maison du roi, adressa, de la part de la reine, à M. le chevalier Marchal, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, un superbe manuscrit de la traduction de la Cyropédie de Xénophon. Tout porte à croire, comme le dit M. Van Praet, dans la lettre d'envoi annexée à ce précieux volume, que ce manuscrit a appartenu à Charles le Téméraire, et Sa Majesté en avait fait faire l'acquisition, à un prix élevé, dans une vente publique à Paris, pour le rétablir dans le sanctuaire scientifique dont il n'est pas un des moindres ornements.

Nous croyons inutile d'entrer ici dans des détails sur ce beau manuscrit, coté n° 11703 de l'inventaire général, et contenant 7 miniatures, dont la première a 7 pouces de haut sur 6 ½ de large, les 6 autres 4 pouces sur 3. Il nous suffira de renvoyer les lecteurs à la notice sommaire qu'en a donnée M. Marchal dans le tome premier des *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, n° 15 du 12 octobre 1833, p. 99, et dans son Inventaire des manuscrits de Bourgogne, n° 11703. Nous ne pouvons trop engager l'honorable conservateur à ne pas priver plus longtemps le public du mémoire qu'il a rédigé sur cette traduction française de la Cyropédie, faite pour Charles le Téméraire par Vasque de Lucene, *portugalois*. Nous ignorons pour quel motif cet intéressant travail, que l'auteur a bien voulu nous communiquer en manuscrit, n'a pas été inséré jusqu'ici dans les Mémoires de l'Académie dont il doit faire partie.

M. Florian Frocheur, employé à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale, dans sa *Notice sur la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles* (1), a donné (p. 324) un extrait curieux

(1) *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1839, p. 313-348.

de la dédicace de Vasque de Lucene à Charles le Téméraire. Enfin, M. Namur a aussi parlé de ce manuscrit, dans son *Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique* (1).

Cet ancien joyau des ducs de Bourgogne, égaré depuis si longtemps et recouvré grâce à la délicate et intelligente libéralité de la reine, ne quittera plus la place d'honneur qui lui est assignée à la section des manuscrits de la bibliothèque royale. Relié richement en maroquin bleu, par Bozerian jeune, il porte en lettres d'or sur le plat ces mots :

DONNÉ
PAR S. M. LA REINE DES BELGES
LOUISE D'ORLÉANS
A LA BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE
LE 14 JUIN 1833.

Ces lignes ne seront jamais lues sans attendrissement par les nombreux visiteurs de cette riche collection. Elles rappelleront toujours aux Belges et aux étrangers le souvenir de cette bonne, de cette excellente reine, son attachement à sa seconde patrie, son amour si vif pour les livres, sa munificence envers un établissement qu'elle honora sept fois de sa présence.

Après deux siècles et demi l'université de Louvain n'a pas encore oublié la visite de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle (2). La Bibliothèque de Bourgogne n'oubliera pas non plus les visites de la reine Louise, tantôt accompagnée de son auguste mère, tantôt des princesses ses sœurs, quelquefois d'illustres étrangers devant lesquels elle était fière de voir étaler nos richesses littéraires et artistiques.

Pourquoi n'exprimerions-nous pas ici le désir qu'une inscription, en style lapidaire, placée dans la salle des manuscrits,

(1) Tome Ier, 1840. *Bibliothèque publique de Bruxelles*, p. 27 et 165.

(2) *V.* dans l'*Annuaire de l'université catholique de Louvain*, 1843, septième année, p. 190-199, *une leçon de Juste Lipse*, par Colin de Plancy.

conserve à la postérité le souvenir de ces pèlerinages scientifiques de la reine, de l'accueil si gracieux et si bienveillant qu'elle daignait faire aux conservateurs et, en général, aux hommes de lettres, et, enfin, de sa générosité envers la *librairie* des anciens ducs de Bourgogne?

Qu'il nous soit permis, en consignant dans notre recueil ce faible et respectueux hommage, en émettant le vœu que nous venons de former, oui, qu'il nous soit permis de dire avec le poëte du sentiment :

Manibus date lilia plenis :
Purpureos spargam flores, animamque *Beatæ*
His saltem accumulem donis, et fungar inani
Munere.

CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

72. ***Recherches historiques sur la ville de Bergues, en Flandre,*** **par Louis Debaecker, Bruges, 1849, in-8° de 288 pages.**

Les recherches de l'auteur, déjà connu par plusieurs publications sur l'histoire de la partie flamande du nord de la France, qui fut autrefois et pendant si longtemps liée à l'histoire de nos provinces, ne se sont pas seulement bornées à nous raconter les faits et gestes de la petite ville de Bergues-St-Winnoc, c'est-à-dire le rôle qu'elle a joué dans nos annales, ni à nous donner une description de son curieux beffroi et de ses autres monuments; elles ont eu pour but de rappeler au souvenir de ses concitoyens et de tous ceux qui s'occupent d'histoire en général, les moindres particularités qui peuvent les intéresser. C'est ainsi que nous en avons extrait ce passage relatif à l'introduction de l'imprimerie dans cette ville.

« Il existe à la bibliothèque de Dunkerque, un volume in-4°, inscrit au catalogue « sous le titre *Argumenta*. Ce volume est composé d'un recueil de programmes « de pièces dramatiques, jouées par les élèves des Jésuites, à Dunkerque, « Bergues, Cassel, Bruges, Ypres, Gand, Courtrai, Anvers et autres villes. « Une de ces pièces a été imprimée à Bergues, en 1656; elle est intitulée : « *Gewillige blintheydt der vrienden, een aensienelyck teecken van ghetroewicheydt* « *sal vertoont worden in Daudamis ende Amisocas, door de studente van de* « *derde schoole van het collegie der societeyt Jesu binnen Berghe-St-Winnoc de* « 13 *juin* 1656. — *Tot Berghen-St-Winnox, ghedruckt by Pieter Van Ouwen, in* « *de Poterstraete,* 1656 (in-4°, de 4 pages). Il paraît que cette tragédie de Dau- « damis et Amisocas a été longtemps en vogue et qu'on la jouait dans toutes les « villes de préférence à d'autres pièces.

« M. Du Faitelle, dans ses *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans* « *le Nord et le Pas-de-Calais,* insérées dans les *Archives historiques et littéraires* « *du nord de la France et du midi de la Belgique,* avance que l'ouvrage le plus « anciennement connu, sorti des presses de Bergues, est un in-4°, imprimé « en 1664, chez Ketelaer. D'après le programme que nous venons de mentionner, « cette époque doit être reculée jusqu'en 1656. D'autres pièces de ce genre ont « encore été imprimées à Bergues : une en 1657, chez P. Van Ouwen, une « autre en 1666, chez Jacques Ketelaer, et une troisième, en 1706, chez Gilles « Bommelaer. »

---

73. ***Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France,*** **par Benjamin Fillon. Fontenay-Vendée, 1850, in-8°.**

On ne s'attend guère à trouver des renseignements de bibliographie dans un ouvrage de numismatique. En lisant le travail de M. Fillon, et en applaudissant à ses remarques savantes, à ses considérations nouvelles et si pleines d'intérêt, il ne nous est pas échappé certaine petite note, placée à la p. 172, comme un hors-d'œuvre, et que nous avons cru utile de reproduire ici :

« Pierre de Sacierge, issu d'une famille poitevine, fut secrétaire du cardinal « Ballue et maître des requêtes sous Louis XI, qui le nomma évêque à Luçon ; « mais il ne put faire valider son titre qu'en 1495. L'amitié du cardinal Georges « d'Amboise le fit bien voir de Louis XII, qui lui conféra, en 1500, les fonctions « de chancelier de Milan. Ce prélat était un homme instruit et aimant les lettres. « Il fit bâtir, à Poitiers, le collége de *Geleasis,* et installa, en 1508, dans son « château de Moustier-sur-le-Lay, situé à deux lieues de Luçon, le premier « imprimeur qui se soit établi en Bas-Poitou. Il se nommait Jehan Clémenceau, « et n'a pas été mentionné par M. Ternaux-Compans et les autres écrivains qui « ont publié des travaux sur l'introduction de l'imprimerie dans les villes de « France. P. de Sacierge mourut, à Poitiers, en 1514. »

74. ***Les Belges en Bohême, ou Campagnes et Négociations du comte de Bucquoy, grand-bailli du Hainaut,*** **par Charles Rahl. Bruxelles, Muquardt, 1850, in-8°, 105 pages.**

Il n'est pas d'ouvrage d'histoire bien fait où chacun, quelle que soit sa spécialité, ne trouve une note à prendre. Sous le titre de : *Les Belges en Bohême,* M. Charles Rahlenbeck, dont la modestie s'est refusée à transcrire entièrement son nom sur son livre, se propose de publier successivement la biographie de tous les grands capitaines et de tous ces diplomates habiles, tels que Tilly, Mérode, Mansfelt, Zelander, Neufforge, etc., etc., qui se sont distingués dans la *Guerre de trente ans.* L'auteur ne pouvait mieux débuter que par le récit des hauts faits d'armes et par l'exposé des talents et du noble caractère de Charles de Longueval, comte de Bucquoy, mort en 1621. Aux connaissances historiques dont M. Rahlenbeck a fait preuve dans ce travail, il a ajouté des détails bibliographiques relatifs aux ouvrages parus sur le personnage célèbre qui fait l'objet de sa notice, détails que nous nous sommes empressé d'extraire pour les reproduire ici :

« Laus posthuma Bucquoi supremi S. Cæsareæ Majestatis Exercitus præfecti « a quinque militibus Wallone-belga, Italo, Germano, Hispano, Cosacco-polono « celebrata. Stylo Nicolai Vernulæi. Lovani, typis Dormalii, 1622.

« Lambert de Vlierden revint des campagnes de Bohême pour chanter en vers « latins *l'Hercule belge* et la valeur de sa nation. Cet ouvrage est malheureuse- « ment resté en manuscrit.

« Denis Coppée écrivit un panégyrique du comte Charles de Bucquoy qui éprouva le même sort. Olivier de Wree, enfin, transforma les discours de Vernulæus en un poëme flamand qu'il publia sous ce titre :

« *De vermaerde oorlogh-stucken van den wonderdadighen velt-heer Carel van* « *Longueval, grave van Bucquoy, baron de Vaux, etc., gedicht door Olivier de* « *Wree.* Tot Bruggen, by N. Breyghel, 1625. » Alex. P.

75. *Journal de l'amateur de livres.* Paris, P. Jannet, 1850. (*Voy.* ci-dessus les nos 7, 37, 65.) — Tome III, n° 2, février 1850.

Nous n'avons reçu ce numéro qu'après les nos 3, 4 et 5 dont nous avons parlé plus haut, p. 333. Nous en dirons aujourd'hui un mot, pour ne pas laisser de lacune dans le compte rendu de ce recueil bibliographique, qui devient de plus en plus digne de fixer l'attention des amateurs.

Le premier article est consacré au commencement des observations curieuses de M. le docteur J. F. Payen sur les nouvelles lettres inédites de Montaigne, pp. 33-46.

Vient ensuite la première lettre d'un bibliophile russe à un bibliopole français, pp. 46-59.

L'auteur qui signe S., initiale qui, à ce que nous croyons, désigne M. Sobolesky, dont il a été question plusieurs fois dans le *Bulletin*, y rend compte d'une excursion bibliographique qu'il vient de faire en Espagne. Le touriste décrit d'une manière spirituelle les tribulations et le désappointement réservés au voyageur qui parcourt les salles de vente, les boutiques de libraires et de bouquinistes de la Péninsule, pour y découvrir des livres espagnols rares, précieux ou utiles. Comme il le dit avec raison : « Si vous avez l'intention de vous faire une bibliothèque espagnole, restez à Paris, écrivez à Londres, et vous vous formerez en trois mois, avec moins de dépense, sans tracas et sans perte de temps, une collection plus nombreuse et mieux choisie que vous ne pourriez le faire par dix ans de séjour et de voyages en Espagne. »

Le cahier est terminé par l'indication du prix de quelques ouvrages de la vente Dumersan, et par le bulletin bibliographique, nos 16-45, pp. 60-64.

Nos 6-7, juin, juillet.

Nous trouvons en tête de cette livraison des notes inédites du plus illustre des bibliographes français, Mercier de Saint-Léger. Il les avait consignées sur les marges d'un exemplaire de la *Bibliothèque du théâtre français,* rédigée sous les auspices et avec le secours de la riche collection du duc de La Vallière, par Mercier lui-même, l'abbé Rive, Marin, Capperonnier, etc. (1), pp. 133-156.

(1) *V.* une note piquante de Mercier, transcrite dans la *Bibliothèque dramatique de M. de Solcinne,* tome V, 1re partie, p. 61, n° 272.

Il est question ensuite d'un volume petit in-8°, très-rare, imprimé à Toulouse en 1565. C'est une traduction en vers gascons de 58 psaumes de David, par Pey de Garros. On en donne quelques extraits, pp. 156-158.

Puis viennent les marques et devises d'une soixantaine de typographes, parmi lesquelles nous avons trouvé avec plaisir celles de J. Bellerus, de M. Nucio et de J. Van Meurs, tous trois imprimeurs à Anvers; pp. 158-164.

La suite de la première lettre du bibliophile russe dont nous avons parlé plus haut, renferme des détails peu connus sur les trois bibliothèques publiques de Madrid. Il entretient aussi son correspondant des principales collections particulières que possède la capitale, entre autres celles de don P. de Gayangos, élève de l'illustre orientaliste S. de Sacy, et professeur d'arabe à l'université de Madrid, de don S. Calderon, écrivain spirituel, de M. Parga, savant minéralogiste et habile bibliographe, de don A. Duran, éditeur d'un recueil d'anciennes poésies espagnoles, et qui vient de faire paraître le premier volume d'une édition critique du *Romancero*.

M. S. ne néglige pas de parler de ces riches bibliothèques de famille, immobilisées dans les grandes maisons, comme chez le duc de Medina-Celi, et le duc d'Ossuna qui possède 25,000 volumes d'un choix exquis.

L'auteur a aussi visité la bibliothèque si souvent décrite de l'Escurial, et celle de Tolède, où il a eu le bonheur de faire la connaissance de don B. Gallardo, l'homme le plus instruit peut-être et l'un des plus remarquables de toute l'Espagne.

Dans la lettre suivante, l'auteur doit nous raconter son pèlerinage en Andalousie, à Valence et en Catalogne; pp. 165-180.

Le journal s'occupe ensuite de la *Société agathopédique* de Bruxelles et de son *Annulaire,* dont M. de Reiffenberg a parlé dans ce volume, p. 13. Il reproduit même *in extenso* une ingénieuse facétie d'un docte académicien, son commentaire, à la façon de Matanasius (Saint-Hyacinthe), sur la chanson : *Au clair de la lune;* pp. 180-188.

Il n'est pas inutile de noter en passant, pour la satisfaction des bibliophiles, que cet honorable académicien-professeur, qui se cache sous le voile assez transparent de l'anagramme (Sébaste Norab) a donné dans le n° 167 du *Journal de Liége et de la province,* du 16 juillet 1850, une seconde édition *enlarged and improved,* comme disent les Anglais, de son piquant commentaire. Il l'a dédiée à son ami Alfred-Nicolas (M. le conseiller Grandgagnage), et l'a intitulée : *Noctes pevillianæ,* du nom d'une petite localité, Péville, à une demi-lieue de Liége, non loin de l'ancienne Chartreuse, où il va planter sa tente pendant la belle saison (1).

M. Jannet offre ensuite la réimpression figurée d'une facétie très-rare en

(1) Nos lecteurs voudront-ils bien nous passer la fantaisie de faire aussi un instant le Matanasius, en mettant sous leurs yeux une liste que nous avons

vers : *La legende et description du Bonnet Quarré, auec les proprietez composition et vertuz d'iceluy.* — A Lyon, par Pierre Hazart, au Port S.-George, 1578, petit in-8o, de 13 pp.; pp. 191-204.

Une *Notice sur quelques livres à clefs,* pp. 205-207, présente des détails curieux et intéressants. Nous nous proposons de revenir un jour sur ce sujet, et de consigner dans le *Bulletin* les notes que nous avons recueillies sur cette partie de la bibliographie qu'on pourrait nommer cryptogamique.

Sous le titre d'*Affaire Libri* nous trouvons, pp. 208-210, la liste de 26 pièces imprimées jusqu'ici à l'occasion de ce procès mémorable. Au début, immédiatement après la publication du rapport de M. Boucly, M. de Reiffenberg s'était

dressée des ouvrages portant pour titre le mot *Nuits,* à l'imitation des célèbres *Noctes atticæ* d'Aulu Gelle?

Henri Estienne a écrit les *Noctes parisinæ* (1).
Félicien Betera, — *brixianæ.*
Curtius Lancilottus, — *romanæ* (2).
Jo. Matthæus Caryophyllus, — *tusculanæ et ravennatenses.*
Sigismundus Pauluzius, — *africanæ.*
J.-B. Persona, — *solitariæ.*
Jo. Nardius, — *geniales* (3).
M. Ant. Bonciarius, — *augustæ* sive *perusinæ.*
Jo. Bachotius, — *mormantinæ.*
Martinus de Guichard, — *granzovianæ.*
Rutgerus Ouwens, — *haganæ.*
Freytag, de Groningue, — *medicæ.*
D Jo. Fechtius, de Rostock, — *christianæ.*
Un anonyme, — *theologicæ,* titre que les malins changèrent en *Tenebræ theologicæ,* à cause de l'obscurité qui régnait dans cet ouvrage.
Franciscus Rubæus, *Nocturnæ exercitationes.*
Ant. Borremansius, *Vesperæ gorinchemenses.*
Jac. Gussetus, — *groningenses.*

Enfin, on pourrait encore citer, mais seulement pour le titre, *les Nuits clémentines* de Bertola, *les Nuits élyséennes* (par Glaise), *les Nuits de Paris,* ou le Spectateur nocturne (par Restif de la Bretonne), *les Nuits terribles* (par H. de Saint-George), *les Nuits d'exil,* par Ostrowski, les *Night-thoughts* d'Young et les *Noches lugubres* de Cadalso ; mais nous aimons mieux quitter les ténèbres, et dire : *fiat lux.*

(1) Nous avons aussi en français les *Nuits parisiennes* (par Chomel, frère du médecin). Paris, 1769, 2 vol. pet. in-8o.

(2) On connait un célèbre ouvrage d'un tout autre genre, dû à la plume éloquente du comte Al. Verri, les *Notti romane al sepolcro dei Scipione,* traduites en français par Lestrade, sous ce titre : *les Nuits romaines au tombeau des Scipions.*

(3) C'est justement la contre-partie du titre adopté par un autre Italien, Alexander ab Alexandro, pour son recueil philologique, *Genialium dierum libri sex.* C'est le jour et la nuit, comme dit le proverbe.

prononcé dans notre recueil en un sens défavorable à M. G. Libri. Plus tard, il avait changé d'opinion, et s'était fait à plusieurs reprises un des champions les plus zélés du savant Italien. Mais aujourd'hui le doute ne nous semble plus guère possible : il faut s'incliner devant le jugement solennel rendu par la justice du pays. M. Libri s'est soustrait volontairement au débat contradictoire, lorsqu'il pouvait, sans crainte de réaction politique, se présenter la tête haute devant le jury, s'il était réellement innocent. Sa Lettre à M. le président de l'Institut, imprimée à Londres depuis sa condamnation, ne nous a point convaincu, nous devons le dire, et nous ne pouvons nous empêcher de nous ranger à l'opinion si nettement formulée par un savant Allemand, M. Edwin Tross ([1]), résidant à Paris, dans le *Serapeum* du docteur R. Naumann, nº 20 du 31 octobre 1850. Nous serions heureux de nous rétracter, et de reconnaître franchement notre erreur, si le condamné par contumace, cet homme éminent par ses talents et ses connaissances aussi solides qu'étendues, parvenait à établir sa justification complète.

Le cahier est terminé par un bulletin bibliographique, comprenant les nos 46-91, pp. 211-216.

76. *Histoire des races humaines d'Europe, depuis leur formation jusqu'à leur rencontre dans la Gaule,* par M. P.-A.-F. Gérard. Bruxelles, A. Decq. 1849, grand in-18, format anglais, de 389 pp. et un feuillet pour l'*erratum*.

Il n'est point de notre domaine d'entrer dans l'examen et encore moins dans la discussion des théories et des hypothèses émises par le Belge ingénieux auquel nous devons cet ouvrage. *Non nostrum tantas componere lites.* « Ce livre, comme le dit l'auteur dans sa conclusion, n'est point fait pour le vulgaire. C'est une œuvre d'examen et de méditation qu'il serait déplorable de voir tomber dans le domaine des intelligences incultes ou défectueuses. C'est pourquoi l'édition en est restreinte à un très-petit nombre d'exemplaires. »

Nous savons, en effet, que ce volume, fort bien exécuté, n'a été tiré qu'à deux cents exemplaires, dont plus de la moitié a été envoyée en Allemagne, cette terre classique des libres penseurs et des hommes à système. C'est cette considération qui nous a déterminé à ne pas passer sous silence ce livre *de bonne foi,* comme dit Montaigne, qui deviendra bientôt une rareté bibliographique. Un savant Portugais, M. le commandeur da Gama Machado, vient de terminer à Paris un grand ouvrage du même genre, auquel il travaillait depuis vingt ans. C'est la *Théorie des ressemblances,* en trois volumes in-4º, ornés de 36 planches coloriées ; on y trouve un curieux travail de comparaison entre la Genèse de Moïse et les

([1]) M. Tross est fils du savant éditeur des *Gilleberti carmina,* demeurant à Hamm, en Westphalie, dont M. A. Van Hasselt a rendu compte dans notre Bulletin. *V.* ci-dessus, p. 209.

livres sacrés du Japon. Il serait sans doute intéressant d'établir les points de contact ou d'opposition qui doivent se rencontrer entre l'œuvre de l'écrivain portugais et celle de notre estimable compatriote.

77. *Notice historique et archéologique sur les églises des villes du Brabant et sur quelques monuments gothiques de cette province* (1). Bruxelles, Ve Wouters, 1850, in-8°, de 84 pp. (On lit au verso du faux-titre : *Édition tirée à* 100 *exemplaires, plus* 4 *sur papier vélin.*)

Nous ne pouvons mieux faire connaître le but et l'utilité de cette notice qu'en transcrivant la courte introduction qui la précède. « Chaque année, y est-il dit, des pétitions sont adressées au Conseil provincial pour obtenir son concours dans les frais de restauration de quelques monuments de la province; chacune de ces demandes donne lieu à l'examen de plusieurs questions que l'absence de renseignements complets et impartiaux ne permet pas toujours de résoudre.

« L'édifice qu'il s'agit de restaurer a-t-il un caractère monumental; quel est son style architectural; à quelle époque remonte sa construction; dans quel état se trouve-t-il; c'est pour éclaircir toutes ces questions qu'il nous a paru utile d'insérer dans l'Exposé de la situation administrative de la province, une notice historique sur les principaux monuments et sur les édifices religieux des villes et de quelques communes suburbaines de Bruxelles.

« Le même caractère d'utilité nous engage à faire tirer cette notice à part, à un certain nombre d'exemplaires. »

Cette idée est heureuse, et elle sera, nous l'espérons, féconde en résultats. Nous félicitons la Députation permanente du Brabant de l'initiative qu'elle a prise, et qui servira sans doute d'exemple aux autres provinces. Quant à l'exécution de ce travail, elle a été confiée à un des plus jeunes, mais en même temps des plus capables et des plus laborieux employés du gouvernement provincial, M. A.-J. Sterckx, dont nous nous plaisons à trahir l'anonyme. Il s'est acquitté de cette tâche d'une manière distinguée, et de nombreuses citations puisées avec discernement aux meilleures sources révèlent le bibliophile intelligent qui sait tirer bon parti de la collection considérable et parfaitement choisie d'ouvrages sur le pays qu'il est parvenu à réunir en peu d'années. Cette notice, d'un style pur et correct, en général, est écrite avec une noble simplicité, qui n'est même pas dépourvue d'élégance. L'auteur, après la publication de l'*Exposé,* a revu son travail avec soin, et ce tiré à part renferme des corrections et des additions importantes. Il sera donc toujours recherché par les archéologues, et regardé d'un œil de convoitise par les bibliophiles. C'était un motif suffisant pour en dire un mot dans le *Bulletin*.

(1) La couverture imprimée porte un titre un peu différent. Il est ainsi conçu : *Notice historique sur les principaux monuments et édifices religieux de la province de Brabant. — Monuments et édifices des villes.*

78. *Fables* (par F. VANDENZANDE). Paris, F. Didot, 1849, in-18, de VII et 328 pp., papier vélin. — *Cet ouvrage,* est-il dit sur le verso du faux-titre, *tiré à deux cents exemplaires, ne se vend pas.*

M. de Reiffenberg a dit un mot de ce recueil anonyme d'un de nos compatriotes, dans le *Bulletin,* t. VI, p. 147 (¹). Mais il a omis de consigner la particularité bibliographique que nous venons d'indiquer. A ce mérite de rareté, si précieux pour les bibliophiles, ce charmant volume en joint un plus réel. M. Vandenzande est de la bonne école : sa versification est pure et coulante ; ses sujets, en général, piquants, bien choisis et d'une heureuse concision. Les lecteurs en jugeront par l'échantillon suivant, un peu à l'adresse des amateurs des livres *vieilz et anticques,* dont se moquent si agréablement les petits-maîtres de nos jours :

LA NOUVEAUTÉ ET L'ANTIQUITÉ.

La Nouveauté, se targuant de la vogue,
Se moquait de l'Antiquité.
Celle-ci lui dit : Sotte, abjure ce ton rogue ;
Je fus jadis la Nouveauté.

79. *Catalogue d'une collection magnifique de livres, livres d'estampes, de gravures et de dessins,* ayant formé le célèbre cabinet de M. G.-M. Röntgen, ci-devant directeur de la société hollandaise des bateaux à vapeur à Rotterdam (vente publique à Rotterdam, du 26 août au 2 septembre 1850). In-8°, de IV et 78 pp., sans nom de lieu ni d'imprimeur.

Cette collection est vraiment des plus remarquables. Nous y avons distingué les articles suivants : N° 1 des in-folio. Theatrum biblicum, hoc est historiæ sacræ veteris et novi testamenti tabulis æneis expressæ, ed. J. Piscator, 1639 ; 450 gravures, accompagnées d'un texte écrit en caractères coloriés de la main de Jean Schabaelie, Alcmaar, 1644 ; — n° 37 des in-4°, le beau don Quixote d'Ibarra, 1780, 4 vol., en veau, d. s. tr. ; sous le n° 186 des in-8°, différents opuscules, rares en Europe, imprimés à Java, de 1826 à 1843 ; — parmi les livres d'art, le n° 8, *Levensbeschryvingen der nederlandsche kunstschilders,* door Campo Weyerman, 's Hage, 1729, 4 vol. in-4°, exemplaire unique, tiré sur grand papier et contenant, outre les portraits gravés par Houbraken, un grand nombre d'autres exécutés par différents artistes, ou dessinés au crayon par une main habile ; sous les n°s 14, 28, 29, les différents ouvrages si recherchés du baron de Heinecken ; n° 30, *le Peintre graveur,* d'Adam Bartsch, Vienne, 1803, etc., 21 vol. in-8°,

(¹) Il avait parlé de l'auteur et de ses *Fanfreluches poétiques,* au t. III, p. 389.

exemplaire sur grand papier vélin; nos 31 et 32, les ouvrages de Weigel et de R. Dumesnil, servant de suite au livre précédent.

La collection des livres d'estampes est d'une grande richesse : elle offre une réunion précieuse de toutes les principales galeries de l'Europe, des œuvres des grands maîtres et de voyages pittoresques, en fort beaux exemplaires. Cette série ne renferme pas moins de 173 nos.

Les estampes et dessins des maîtres hollandais, flamands, allemands et français comprennent 1465 nos, renfermés dans 52 portefeuilles. On y trouve beaucoup de pièces d'Albert Durer, de Lucas de Leyde, de H. Goltzius, de Scheltius a Bolswert, L. Vorstermans, H. Witdonc, Corn. Galle, A. Lommelin, J. Neeffs, Marinus et P. Pontius, d'après Rubens. Le portefeuille 5, nos 204-231, contient des eaux-fortes de Rembrandt. Les nos 581-598 sont d'Andrea Meldolla ; quelques-uns sont accompagnés des dessins originaux de ce maître dont les pièces sont si rares qu'elles n'existent même pas au riche musée de gravures à Amsterdam.

Nous avons trouvé avec plaisir des dessins de quelques-uns de nos grands artistes contemporains, que nous voudrions voir reconquérir par des amateurs belges : ils sont dus à Eug. Verboeckhoven (no 1456), à F de Braekeleer (no 1457), à L. Gallait (no 1459), à P.-J. Ommeganck (no 1463).

80. *Les psaumes qui prophétisent la passion de Notre Seigneur Jésus et la ruine des impies,* traduits par Bedm (le baron Eugène du M....l). Bruxelles, Calais, libraire, 1850, in-18, de 128 pp.

Nous avons cité, à la page 411, une traduction de 58 psaumes en vers gascons. En voici une de la moitié de l'œuvre du prophète-roi, c'est-à-dire de 75 psaumes rendus en vers français faciles et coulants par un gentilhomme bourguignon, qui a voulu conserver l'anonyme. Pendant un séjour momentané dans la capitale, il a fait imprimer sous ses yeux ce bon et beau petit volume, fort bien exécuté chez M. G. Stapleaux, qui a eu tort de ne pas mettre son nom sur le titre, et de s'effacer complétement devant le libraire-éditeur. Il n'est pas inutile, en passant, de rappeler aux imprimeurs que c'est là une infraction formelle à l'art. 3 de l'arrêté du prince souverain du 23 septembre 1814.

Ch. de Ch.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Une épopée en langue romane.

Nous avons sous les yeux une publication intéressante à plusieurs égards et qui nous semble être restée inconnue aux historiens et aux littérateurs que nous avons consultés. Il s'agit d'un poëme sur la guerre civile qui éclata à Pampelune durant la minorité de la reine Jeanne, fille de don Henri, lorsqu'un chevalier français, Eustache de Beaumarché, était gouverneur du royaume de Navarre. Nous n'avons pas à nous occuper ici d'exposer les faits consignés dans les chroniques au sujet de cette guerre qui s'alluma en 1276 et qui se termina par la défaite du parti navarrois, grâce à l'intervention d'une armée française arrivée au secours du gouverneur (1). Le poëme qui relate ces événements est l'œuvre de Guillaume Anelier de Toulouse ; demeuré oublié pendant des siècles, il a enfin vu le jour, grâce au zèle de la commission des monuments historiques et

(1) Voici comment ces événements sont succinctement racontés par M. Achmet d'Héricourt, art. NAVARRE de l'*Encyclopédie moderne,* 1850, tom. XXI, pag. 670 : « Jeanne Ire, fille d'Henri, dit *le Gras,* lui succéda sous la tutelle de sa mère. La « Navarre fut en proie à des troubles qui obligèrent la régente de se réfugier à « Paris avec la reine. Eustache Beaumarchais, seigneur français, fut envoyé par « le roi pour rétablir le calme dans le pays. Ses efforts furent heureux et il avait « fait reconnaître son autorité dans tout le royaume, lorsqu'un malentendu « donna une nouvelle force aux insurgés qui vinrent l'assiéger dans la forteresse « de Pampelune. Philippe le Hardi donna l'ordre à Robert, comte d'Artois, et au « connétable de Beaujeu de conduire une armée française sous les murs de Pam- « pelune. Cette ville fut emportée d'assaut au mois de septembre 1276 et livrée « au pillage. »

artistiques de la Navarre. Un des membres de cette réunion, don Pablo Ilarregui, l'a publié en 1847, en un volume in-4°, de 183 pages. L'introduction et les notes remplissent 48 pages ; le reste est consacré au poëme divisé en 104 *coplas* de longueur inégale ; elles forment en tout 5,400 vers environ ; la fin de l'ouvrage manque dans le manuscrit conservé aux archives de Pampelune.

Voici le début de cette composition :

« Jesucrist ques mon paire et vera trinitatz
« E ver Dios e ver oms e vera unitatz
« Ma dat sen e saber queu sia aprimatz,
« En entendre raros e en far motz doblatz
« Per queu vuyll far. i. libre, que razon ay assatz
« Queu vey que zes seyle es assy atornatz
« Que mas pot traicios que no fa leialtatz.
« Per quem platz quen vos digua ab que siescoltatz
« De zo qua estat fait el temps que nes passatz,
« E prec à Ihesucrist, en son totas bontatz,
« Quem layz ben comenzar, e meiltz finir silplatz
« Quenlui est totz podes. »

Chaque copla est monorime. Comme échantillon du style de Guillaume Anelier et de l'idiome qu'il emploie, nous allons emprunter quelques vers à la copla 78.

Trou quel jorn pareyssia que issian li arquers
Per comenzar la gerra cadonx eran mesters,
Si que pauc cada pauc montava lo brasers
Quades nission. ii. e zades lo tercers.
E quant vene al mei jorns quels sols fo montaners
Cridega via fora las gaytas e ls torrers.
Lay auziratz campanas sonar de lor cloquers
E zayuel jorn fo mals e durs e sobrancers,
De la Navarreria ysigo ls cavalers
E trastotz los ricomes e sirventz soudaders,
E de los boox yssian borgues e mercaders,
Els valentz menestrals queran ben avanters
E del gobernador los apertz balesters
Que zeran de Navarra leyals e dreitures,
Car hanc no l desparego per pretz ni per diners
Enantz lo deffendian ab ferm cor glaziers.
E los sen conava oltra l pont als gravers
E lautre al cap del forn hon era lo chaplers.

Nous sommes d'ailleurs heureux d'apprendre qu'un savant, bien connu par ses nombreux travaux sur la littérature et sur l'histoire du moyen âge, M. Francisque Michel, s'occupe d'une édition nouvelle du poëme de Guillaume Anelier. Il y joindra une introduction étendue; il l'accompagnera, nous aimons à le croire, d'un glossaire et de notes telles que celles dont il a enrichi les textes de la *chanson de Roncevaux*, du poëme de *Tristan*, etc. Le tout doit sortir des presses de l'Imprimerie nationale à Paris et faire partie de l'importante *Collection des documents inédits;* entreprise depuis une quinzaine d'années sous les auspices du gouvernement, elle dépasse déjà soixante volumes. Le *Manuel du libraire* en fournit la liste, tome V, p. 841, mais cette liste doit s'augmenter de plusieurs publications importantes, telles que les documents relatifs à la *captivité de François Ier*, publiés par Aimé Champollion-Figeac, les *Négociations de la France dans le Levant*, publiées par M. Charrière, la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, dont M. Depping a commencé l'impression.

G. Brunet, de Bordeaux.

---

*Ouvrages d'*Androuet du Cerceau.

La bibliographie est loin encore d'avoir dit son dernier mot à l'égard des productions de cet architecte célèbre; l'article que le *Manuel du libraire* lui consacre est rédigé avec toute l'exactitude que M. J. Ch. Brunet apporte à chacun de ses travaux, mais il est loin d'être complet. Nous espérons que les amis des arts nous sauront gré d'y suppléer en reproduisant ici des détails empruntés au catalogue que M. Vivenel a publié à Paris, il y a une dixaine d'années, de sa bibliothèque (1). Cette collection est riche surtout en

(1) *Voy.* dans le *Bulletin*, t. II, p. 491, l'article que M. de Reiffenberg a consacré à la *Notice bibliographique* sur cette bibliothèque, par M. Alkan. Ch. de Ch.

livres d'architecture, et ce catalogue (très-beau volume in-8°, supérieurement imprimé) a été tiré à un petit nombre d'exemplaires qui ne sont pas entrés dans le commerce. Les renseignements qu'il renferme sont presque inédits. Ajoutons que M. Vivenel avait fait des productions d'Androuet du Cerceau l'objet d'une étude persévérante et passionnée. Voici les livres devenus introuvables qu'il énumère et dont le *Manuel* ne parle pas.

Arcs de triomphe des anciens monuments existant à Rome. Orléans, 1549, in-folio, 49 planches y compris le titre en latin sans aucun texte.

Vues perspectives d'anciens monuments; 12 planches, sans titre ni texte.

Fragments d'architecture ancienne de Leonardo Teodorico, Orléans, 1550, in-folio; 13 planches y compris le titre; pas de texte; ce petit recueil est très-rare.

Recueil de petits sujets d'ornements et arabesques, Orléans, 1550, in-folio, 60 petites pièces y compris le titre sans texte.

Il existe au moins cinq suites de petits arabesques dessinés par Androuet du Cerceau.

M. Vivenel a réuni :

20 pièces de la première suite.

60 pièces de la deuxième ; il la croit complète.

36 pièces de la troisième, gravée par Hans Siebmacher de Nuremberg ; le frontispice lui manque, mais il en connaît l'existence.

4 pièces sans titre de la quatrième suite.

La 5°, dont il a réuni 10 épreuves sans titre, se reconnaît à des changements importants.

Modèles de différents genres de temples. Orléans, 1550, 36 pièces. M. Vivenel y a joint 51 autres modèles de temples, beaucoup plus grands que ceux de la première et, pour la plupart, avec des notes marginales et autographes de du Cerceau. Ils provenaient du cabinet d'un amateur de Nuremberg.

Vues perspectives de monuments intérieurs, 22 pièces (l'exemplaire

de la bibliothèque Sainte-Geneviève n'en contient que 21, mais il en renferme deux qui manquent à celui de M. Vivenel).

Recueil d'entablements, chapiteaux, etc., 56 pièces.

Second livre d'architecture, Paris, 1561, in-folio (dédié à Charles IX). 68 planches et 2 feuillets de texte. Les figures représentent 20 cheminées, 12 lucarnes, 14 portes, 6 fontaines, 6 puits, 6 pavillons, 10 sépulcres.

Recueil de vases, 68 pièces, sans titre, ni texte. (Aucune des bibliothèques publiques de Paris ne réunit cette collection aussi complète. M. Vivenel possède en outre 49 dessins originaux et inédits de vases par du Cerceau et il y a ajouté 17 calques de dessins conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

G. Brunet.

Documents pour servir à l'histoire des livres et des bibliothèques.

(Extraits de la *Bibliothèque de l'école des chartes*. Paris, 1850.)

Ce savant et curieux recueil, qui en est actuellement à son onzième volume, contient dans la 1re livraison (janvier-février) du t. Ier de la 3e série, un article de M. L. Delisle, intitulé : *Documents sur les livres et les bibliothèques au moyen âge.* Il est divisé en quatre paragraphes dont voici l'analyse :

I. *Bibliothèque de la cathédrale de Rouen au XIIe siècle.* C'est un catalogue complet de cette bibliothèque « où nous distinguons, — dit M. Delisle, — parmi les auteurs ecclésiastiques, qui y sont naturellement en majorité, les œuvres de Freculphe et de Hugues d'Amiens. L'antiquité y est représentée par quelques noms très-connus : Virgile, Ovide, Stace, Juvénal, Marcien, Priscien, Pline l'Ancien, Vitruve. L'indication de la musique de Boèce n'a rien que de très-ordinaire. La mention des bréviaires à cette époque est beaucoup plus remarquable. »

II. *Acquisition d'un texte par les moines de Saint-Ouen, vers* 1150. « Les textes précieux dont parle l'inventaire de la cathédrale de Rouen, — continue M. Delisle,

— devaient contenir une portion du Nouveau Testament. Ils tiraient leur principale valeur de la matière et du travail de la couverture. Ils jouaient un grand rôle dans certaines cérémonies ecclésiastiques. C'était sur ces livres que se prêtaient les serments les plus solennels. C'était en les déposant sur l'autel que des seigneurs aumônaient aux religieux des terres considérables. Il est donc facile de s'expliquer l'ambition qui poussait chaque établissement à acquérir un texte qui, par sa magnificence, éclipsât ceux des églises voisines et rivales. Les archives de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen nous en offrent un exemple bien remarquable. Suit un chirographe d'où il résulte que Froger, abbé de ce monastère, achets, vers 1150, un texte magnifique (*optimus textus ecclesiæ*) pour son église. L'acte présente lui-même une particularité diplomatique très-curieuse, en ce que les dernières lignes sont écrites au dos du parchemin : ces chartes opistographes sont excessivement rares au XIIe siècle. »

III. *Bibliothèque d'un official d'Avranches, en* 1372. M. Delisle a trouvé dans les Archives du département de la Manche, deux pièces qui font connaître les livres dont se composait la bibliothèque de Nicolas le Prévost, official d'Avranches et curé de Vergoncei, qui mourut à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, vers 1372. L'énumération et le prix des livres qui presque tous étaient des ouvrages de droit, n'est pas ce que ces documents renferment de moins curieux.

IV. *Du prêt des livres dans l'abbaye de Saint-Ouen, sous Charles V.* Cette dernière partie de l'article de M. Delisle est précédée de réflexions qui nous ont paru trop intéressantes pour ne point être reproduites ici : « Le prix exorbitant des livres et la misère des temps, — écrit-il, — ne permettaient pas à beaucoup de clercs d'acquérir les livres dont ils auraient eu besoin pour leurs études. On n'a pas assez remarqué les services que les bibliothèques monastiques leur rendaient dans ces circonstances. Le prêt des livres était alors considéré comme une des œuvres de miséricorde les plus méritoires. A la vérité, pour s'en exempter, on avait dans plusieurs maisons placé les livres sous l'anathème, c'est-à-dire que, sous peine d'excommunication, on ne pouvait ni les prêter ni les emprunter. Cette rigueur égoïste n'était guère en rapport avec les principes de l'Évangile. Aussi fut-elle formellement condamnée, en 1212, au concile de Paris. Nous avons été vivement touché des paroles par lesquelles les Pères de ce concile rappellent les religieux à des sentiments plus charitables. *Nous leur défendons,* disent-ils, *de jurer qu'ils ne prêteront pas leurs livres aux pauvres : car le prêt est une des principales œuvres de miséricorde. Nous voulons qu'après un sérieux examen les livres soient divisés en deux classes : les uns resteront dans la maison pour l'usage des frères ; les autres seront prêtés aux pauvres, d'après l'avis de l'abbé, qui veillera à ce que l'intérêt de la maison ne soit pas lésé. Que désormais aucun livre ne soit placé sous l'anathème ! Nous annulons, d'autre part, tous les anathèmes portés par le passé.* »

Dans un gros registre en parchemin provenant de l'abbaye de Saint-Ouen, qui existe aux Archives du département de la Seine-Inférieure, M. Delisle a

trouvé un document qui se rapporte à cet usage de prêter les livres des abbayes. Ce sont quelques notes d'un trésorier ou bibliothécaire de ce couvent. Il a marqué des prêts de livres faits en 1372, 1373 et 1378. Parmi ces livres, on remarque beaucoup d'ouvrages de droit, des bibles, des commentaires sur l'Écriture, plusieurs Pères, quelques scolastiques, des vies de saints, un seul classique, le *De officiis* de Cicéron. « Peut-être s'imagine-t-on, — continue l'auteur, — que les emprunteurs sont quelques-uns de ces pauvres clercs dont le concile de Paris défendait les intérêts avec une si vive sollicitude. On se détrompera en voyant inscrits sur la liste le doyen et le chantre de la cathédrale, l'évêque de Beauvais, l'archevêque de Rouen lui-même. »

ALEXANDRE PINCHART.

Appendice à la Bibliographie douaisienne *de M.* H.-R. DUTHILLOEUL. Douai, 1842, in-8°.

C'est au 5 octobre 1562 que remonte la fondation de l'université de Douai, et le premier volume connu comme ayant été imprimé dans cette ville porte la date de 1563. L'art de la typographie y fut importé de Louvain : Jacques Boscard et Jean Bogard quittèrent l'ancienne capitale du Brabant où leurs presses jouissaient d'une grande réputation, et ils furent avec Loys de Wynde, promoteur de l'université, les premiers imprimeurs douaisiens. Plus tard, Balthasar Bellère d'Anvers, Pierre Borremans du Hainaut, marchèrent sur leurs traces, et l'on peut dire avec raison que l'histoire de la typographie à Douai comprend en même temps l'histoire de cet art dans les autres provinces belges. Douai partage jusqu'ici avec un très-petit nombre de villes l'honneur d'avoir une histoire particulière de ses imprimeurs, et les deux éditions du curieux ouvrage de M. Duthillœul sur la *Bibliographie douaisienne* attestent assez tout ce que son entreprise a d'utile et de patriotique.

C'est à Louvain, dans l'antique bibliothèque de l'université de Martin V, dont l'université de Douai fut la fille, que nous avons rassemblé presque tous les matériaux de cet appendice au patient travail de M. Duthillœul et nous nous empressons de lui en faire hommage.

Nous avons adopté l'ordre suivi dans ses recherches (édition de 1842) pour décrire les volumes que nous avons rencontrés ([1]), et nous nous sommes fait un devoir d'y renvoyer sans cesse. Si quelque ouvrage, non cité dans la *Bibliographie*, avait déjà été revendiqué pour les presses douaisiennes par quelque bibliographe, nous prions le lecteur de nous pardonner ce double emploi. Nous avons tenu à décrire *ex visu* tout ce qui n'a pas trouvé sa place dans le répertoire du zélé bibliothécaire de Douai.

Louvain, 10 septembre 1850.

EMILE NÈVE,
Bibliothécaire à l'université de Louvain.

H. LOYS DE WINDE ([2]). 1564-1576.

1. Prières et consyderations pour assister et entendre au service diuin es assemblées des chrestiens catholicques principalement à la messe, vespres et complies, faictes françoyses du latin de M. Mathieu Galien, docteur et professeur en théologie a l'Vniversité de Dovay par Paul du Mont Douysien. Reueu et corrigé sur son autheur. — Chez Loys de Vvinde imprimeur juré. AN 1569. — 13 ff., 375 pp. et 3 ff. dont un blanc. In-24.

Le nº 17 décrit l'édition flamande de cet ouvrage, imprimée chez le même imprimeur à la date de 1567 en lettres dites *de Saint-Pierre*.)

(1) Les chiffres romains désignent la place chronologique qu'occupent les imprimeurs dans l'ouvrage de M. Duthillœul. Pour faciliter les recherches et les annotations, nous avons placé un chiffre arabe avant le titre de chaque édition douaisienne dont nous avons eu à parler.

(2) La première impression de cet imprimeur, citée par M. Duthillœul, est de 1564 et la dernière de 1576 (p. 402). Il doit être mort cette même année 1576, puisque nous trouvons à cette date sa veuve en possession d'une imprimerie à Anvers. A la fin de l'ouvrage de Stapleton intitulé : *Orationes sex, tres funebres, dogmaticæ III,... à Th.* STAPLETONO *in celeberrima academia Duacena publice omnes habitæ.* — ANTV., apud Iohannem Foulerum Anglum 1576, on lit l'inscription suivante :

Excudebat vidua Ludovici de Winde cura et impensis Iohan. Fouleri. — Loys de Winde était promoteur de l'université de Douai et comme tel il pouvait bien exercer les fonctions d'imprimeur, mais non celles de libraire. Il était logé à l'université et faisait vendre ses livres par JEAN PÉLU.

2. Ad Pœnitentem recensque cõfessum exhortatio per Ludovicum Talesium Claromarensem. Dvaci, typis Lodouici de Vvinde. 1570. — 119 ff. in-32 non chiffrés.

(Ce petit opuscule, qui porte trois épigraphes tirées de saint Pierre, de saint Paul et de saint Jérôme, commence par un dialogue assez curieux entre Vivès qui parle latin et Talesius qui lui répond en français.)

III. Jean Bogard. 1574-1634.

3. M. Tvllii Ciceronis epistolarum ad Quintvm fratrem libri tres. — Duaci, excudebat Joannes Bogardus. Typographus Iuratus. — 1580.

Titre encadré d'un entrelacs de bon dessin. — Dernier feuillet : fins. — 39 ff. in-4° non chiffrés, caractère italique.

4. Brevis per conclvsiones aliqvot dedvctio qva demonstratur eorum crimen qui nouo et fictitio Brabantiæ Duci iuramētum præstant obedientiæ et auxilii adversus Hispaniarum Regem et ei adhærentes. Auctore Ioanne Lensoeo. Belliolano, saeræ theologiæ Regio Lovanij professore. — Duaci ex officina Ioannis Bogardi. Typog. iur. sub Bibliis aureis. — 1582.

8 ff. non chiffrés, in-8°. — XVII conclusions avec l'approbation de Joh. Molanus (*hæ conclusiones utiliter excudentur*). Opuscule très-curieux non cité dans Foppens.

5. Discovrs svr le Banqvet faict le xxvie de mars par Dam^le^ Margverite de Cvncy héritière de Libessart, etc., à aucuns de ses proches parens et autres amis acquis. Par le s^r^ du Beavregard. 1588. — A Dovay chez Iean Bogart. 14 pp. in-4°. — 1588.

Petit poëme imprimé en caractères italiques et assez bien mené. Il pourrait trouver place dans un recueil gastronomique. Il se termine par ces mots : *et non plus. Iean de Blondel.*

6. Hymne chrestien dv sainct nom de Iesvs par Iean Loys Dovysien licentié es loix, avec un cantiqve de la nativité de nostre seigneur Iesvs-Christ.—A Dovay de l'imprimerie de Iean Bogart. mdlxxxviii.

17 pp. in-4°, caractère italique.

7. Le gvidon dv Prince, traictant de l'office d'vn chef et conducteur de gens de guerre, vrayement Chrestien : composé en latin par Don Ferrand Carthaginois, il y a enuiron xj^e^ ans. *Liuret fort conuenable à ces temps que nous auons à guerroyer contre les heretiques. Traduit nouuellement en François* par Pavl Dv Mont, auec vn petit aduertissement tiré de la saincte Escriture touchant la guerre; et vne Epistre seruant de Toque-sing-d'armes, à tous Princes Catholiques pour

s'éployer chrestiennement, et tot, à l'extirpation des heresies. — A Douay, de l'imprimerie de Iean Bogart à la Bible d'or, l'an 1592.

1 vol. in-16 de 83 ff. chiffrés, plus 2 ff. non chiffrés, et 2 pages blanches.

(Ce petit volume d'un style fort original est dédié au prince Charles de Croy par le traducteur qui a daté son *Epistre de l'hostel de Sainct Amand en l'Vniversité de Douay*. Il porte les approbations de Bartholomeus Petrus Lintrensis, et d'Antonius Surius. Plusieurs pièces de vers ont été placées, selon l'usage, au commencement et à la fin de ce volume : elles sont dues à Jean Loys Douysien, à Noël le Teneur, régent du collége de Navarre à Paris, enfin à R. de Sailly de Saint-Omer, et l'ode de ce dernier a quelques strophes qui ne sont pas sans mérite. Le traducteur a trouvé, nous dit-il, le *liuret* de D. Ferrand, Diacre de Carthage, « escry du temps que les Vandales hérétiques Arrians dominoient l'Affrique, » si bien approprié à son temps, qu'il s'est mis à le *traduire en nostre vulgaire, le deuestant de sa robbe* Carthaginoise *pour luy en donner vne* Belgeoise, et il a pris pour devise : Providence, richesse.)

8. Cœnobiarchia ogniacensis, auctore F. Moscho. 1598. — Le nº 1486, où une édition de cette date est décrite, qualifie l'auteur par ces mots : *Nivellensi Brabantio, ad sanctum Piatum in Brabantia canonico*. Il y a probablement une erreur, car nous lisons sur l'exemplaire de 1598 : Nivigellate jc° et Armentarianorum in Flandris curione et ad S. Piatonis apud Sichinium Melanthesiorum canonico. — 127 pp. in-8°.

Voy. l'édition de Raissius chez Bardou en 1636.

9. Federici Iamotii parodia Pindarica ad F. Moschum theologum et poetam præstantissimum. Duaci ex officina I. Bogardi MDXCVIII. — 16 pp. in-8°.

Le nº 1553 cite sommairement le titre de cet ouvrage sans nom d'éditeur. — Il est imprimé en grec et en latin ; la version latine placée en regard du texte comprend, en deux colonnes parallèles, l'*interpretatio verborum et sententiarum*.

10. D. Richardi a sancto Laurentio qui ante qvadringentos annos floruit de laudibus B. Mariæ virginis libri XII, mira pietate ac eruditione referti. Accessesunt similis argumenti S. Anselmi Cantuariensis archiepiscopi oratio ad B. Virginem sive meditatio de laude meritorum ejusdem. Omnia ex M. S. nunc primum edita : una cum B. Hildephonsi archiepis. Toletani libris duobus de perpetua Virginitate et Parturitione B. Mariæ et sermonibus de eadem, item D. Amedei episcopi Lausaniæ de Maria virginea matre homiliis octo recognita. Dvaci typis J. Bogard. — 8 ff. 7 pp. et 1189 colonnes in-4° sans les tables. — 1625.

Le nº 1596 annonce une édition de 1615 sans indication de format ni d'éditeur : celle-ci paraît cependant être la première.

11. ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ ΦΩΝΗΣ ΕΠΙΤΟΜΗ sev græcæ lingvæ Breviarivm græcolatine, opera Antonii LAVBEGEOIS, e societate IESV. D. T. Desbarbievx. DD. — Duaci e Chalchographio Ioannis Bogardi. CIↃ IↃ CXXVI. — Frontispice gravé, avec

inscriptions grecques et latines et les figures de Minerve et de Mercure. — Au titre imprimé voici comment le P. Laubegeois explique le but de son livre : **Græcæ linguæ Breviarium quo radicum ejus et optimi cuiusque ex eis compositi usus ex auctoribus reipsa ostenditur, in gratiam græcis literis initiatorum.—8 ff., 265 pp. et 5 ff. in-8o sur VÉLIN.**

M. Duthillœul cite sommairement le titre de cet ouvrage au no 180 (Græcæ linguæ Breviarium opera Antonii Laubegeois, in-8o. 1626) et rappelle que le P. Laubegeois, Douaisien, avait enseigné à l'université de Coïmbre les langues grecque et hébraïque. Il ne mentionne pas que le volume a été imprimé en grec, ce qui est assez rare à cette date. Les citations marginales du nombre infini d'auteurs que le P. Laubegeois a dépouillés pour son livre sont bien disposées; l'imprimeur demande excuse pour les fautes survenues *in tanta nominum verborumque cõgerie*, et promet de les réparer dans une nouvelle édition; nous ne pensons pas qu'elle ait vu le jour.

M. de Reiffenberg, cet habile explorateur de toutes nos curiosités nationales, avait décrit dans ses *Archives philologiques* (t. I, 1825-1826, p. 74) le beau volume sur vélin, qui avait échappé à Van Praet et qui se conserve à la bibliothèque de l'université de Louvain. M. Voisin, dans ses *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques de Belgique* (1840, p. 201) cite aussi ce volume précieux, et le *Manuel* de Brunet en constate également l'existence. Remarquons en passant que M. Brunet n'a pas donné exactement le titre du *Breviarium*, et que M. Duthillœul ne fait connaître dans son excellent ouvrage aucune impression douaisienne sur vélin : remarquons aussi que le titre indique chez Jean Bogard un établissement chalcographique.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux provient de la bibliothèque des jésuites de Lille. Il porte sur les plats l'inscription suivante : COLLEG. - INSVLENSI - SOCIETATIS - IESV - DONO - D. - TVSSA - DESBARBIEVX - D. DESPRETS - 1626. Il est fort bien conservé, quoique la reliure ait dû être restaurée; il renferme plusieurs corrections probablement de la main de l'auteur. Il est à remarquer que le P. Laubegeois, qui mourut à Lille en 1626, avait fait imprimer son livre cette même année, et qu'il l'avait dédié à *D. Tussano Desbarbievx, Toparchæ Des Prez.* J. U. L., qui l'a offert aussi en 1626 au collége des jésuites de Lille.

L'ouvrage porte les deux approbations du censeur de Douai, M. Naveus, et de J. Herennius, provincial des jésuites de la province belge.

IV. Vve Jacques Boscard. 1588-1605.

12. Descriptio horrendæ tempestatis quæ Hesdinium gravissime afflixit Iulij 25 An. 1589. — Duaci ex officina Viduæ Iacobi Boscardi. — Anno clɔ Iɔ xc. 12 ff., in-4o.

(Cet ouvrage, dédié à D. Jean Sarracenus, abbé de S. Vaast, par J. Carpentarius, contient des élégies latines et françaises et porte l'approbation de Estius et de B. Seulin.)

13. Templum justitiæ lusus Francisci Moncæi Atrebatis domini de Froidevah 7 ff. et un blanc, in-4°. — 1590.
(Le n° 185, qui porte à peu près le même titre, est peut-être le même ouvrage in-8°).

14. Rycki Gandensis præludia poetica. — 1606.
(Indiqué sous le n° 552, il contient 5 ff. et 153 pp., in-4°. Le frontispice gravé est signé : *Martinus Bas fe. Duaci.*)

V. Balthazar Bellère. 1590-1684.

15. De ratione conscribendi epistolas, vtilissimæ præceptiones in juventutis grrtiam (*sic*) potissimum conscriptæ, Ioanne Vuello Rhetorices et græcarum litterarum professore societatis Iesv in Academia Turnonia autore. — 1594, in-12. — 41 ff. non chiffrés et un blanc.
(Ce volume rare, que nous avons vu à la bibliothèque des pères jésuites de Louvain, est dédié : Ivsto Lodovico Tvrnonio, comiti Rossillonæo.)

16. La Méthode de servir Dieu divisée en trois parties, avec le miroir des personnes illustres, augmentées du *Mémorial* de la vie de Jésus-Christ contenant sept belles Méditations pour tous les jours de la semaine, faites en Espagnol par le R. P. Alphonse de Madril, religieux de l'ordre de Saint-François. Et mis en nostre langue de la traduction de Gabriel Chappvis, Tourangeau, annaliste et translateur du Roy. — Au R. P. Frère Paul de Mol, guardien du couvent des Frères capucins de Bethune. 12 ff. et 194 pp., in-24. — 1600.
Au n° 1573, une édition de 1606 de cet ouvrage sans nom d'imprimeur.

17. La Princesse chrestienne en forme de dialogve composée en latin par le Reverend Père Dom Denys le chartreux personnage de tressaincte vie, tracduite en françois par M. Paul du Mont Douysien. — A Douay de l'imprimerie de Baltasar Bellere au compas d'or, l'An 1602. — 163 pp., 8 ff. non chiffrés, avec encadrements. — Approbation de G. Colvenère, licentié et professeur en la S. Théol., visitateur des livres de l'université de Douay.

18. Meditationes. svper sacrosancta Dom. N. Iesv. Christi passione, cum artificio meditationis inibi instituendæ, auctore R. P. et Doct. D. Gaspare Loartio. Soc. Iesv. presbytero, eadem nunc primum e gallico in latinum sermonem conuersa et undeviginti hexastichis ad singulas icones illustata (*sic*) per Andream Hoivm Brugensem, Pr. gr. — 8 ff., 196 pp. et un f., in-24. — 1605.
Petites vignettes sur bois avec encadrements, assez grossières. — Une édition *sans date* de cet ouvrage est citée au n° 494.

19. Opvscvla pia sive meditationvm de vita D. N. Iesu Christi eiusq. matris et virginis Mariæ de sacros. Eucharistiæ sacramento. de IIII hominis novissimis,

item de passione eiusdem D. N. Iesu Christi, avctoribus RRdis e Soce Iesv patribus Prioris quidam partis Lvca Pinello, alterius vero Iaspari Loartio, interpretibus illius. R. P. Ian. Busko, huius And. Hoio Brugensi. — Duaci excudebat Baltazar Bellerus.... 384 et 48 pp., in-24. — Ao 1606.

Titre gravé, non signé; dessin de l'enfer à citer dans l'histoire du diable, commencée par M. Didron.

20. Magnum speculum exemplorum... studio R. P. Joannis Majoris. 14 ff. et 806 pp., in-4° à 2 col. — 1618.

Au no 284, édition de 1614 du même imprimeur.

21. Abbregé de la doctrine spiritvelle recueilly la plus part de diverses sentences des saints Pères par le Réverendissime P. F. Bartholomy des martirs, archevesque de Braga de l'ordre de sainct Dominique mis en lumière à l'instance du sainct personnage F. Lovys de Grenade du mesme ordre et traduit du latin en françois par Ian de la Rivière chevalier Sr de Warnes.... 498 pp., in-16. — 1620.

22. Le chemin asseuré de Paradis enseigné par Nostre Seigneur Iesvs-Christ, avec diverses practiques et exercices pour refrener les appetits, regler les passions et porter la croix avec tranquillité de cœur. — OEuvre très vtile du R. P. Alexis de Salò, prédicateur capucin, mise en François par un Religieux du même ordre. — Avec approbation des Docteurs. — 20 ff., 680 pp. in-12. — 1625.

Au no 398 édition de 1631 du même ouvrage.

23. Le cœvr devot, Throsne royal de Iesvs Pacifique Salomon. Par le R. P. Estienne Lvzvic, de la compagnie de Iesvs auquel sont premises les sainctes faueurs du petit Iesus au cœur qu'il ayme et qui l'ayme par le R. P. Estienne Binet de la mesme compagnie. — 7 ff. et 282 pp. in-32. — 1627.

Vingt gravures allégoriques fort soignées, signées M ou Mart. Baes fec. — Le *sto ad ostium,* le *dum scrutaris in lucernis* sont rendus avec une gracieuse naïveté; le *Purgas suis manibus,* le *lustra totum,* ont provoqué un emploi fort risible du balai et du goupillon.

24. De arte bene moriendi libri duo, auctore Roberto S. R. E. Card. Bellarmino, e societate Iesv. — 10 ff., 379 pp. et la table, in-16. — 1627.

25. Ephemeris sev kalendarivm SS. Virginis genitricis Dei Mariæ in quo singuli dies aliquid exhibent ad eam spectans. Authore A. P. Antonio de Balinghem e societate Iesv. — 51 ff. et un blanc, 720 pp., in-8o. — 1629.

Au no 405 édition de 1629 in-folio.

26. Advis pour les elemens de la vie vrayment devote et condvite à l'oraison mentale par le R. P. Lovis Bavldry Docteur de la Sorbonne, Religieux de l'ordre des Frères Prescheurs dits Dominicains. Seconde édition, corrigée et augmentée de la moitié. — 8 ff. et 185 pp., in-32. — 1633.

27. Methode admirable pour aymer servir et honnorer la glorieuse vierge Marie nostre aduocate, auec les Exercices practicables, confirmez par les apparitions faites à ses deuots, le tout enrichy de plusieurs beaux et memorables exemples. De l'italien du R. P. Alexis de Salo, Prédicateur capucin. Reueu et corrigé en ceste dernière édition. — 30 ff. et 646 pp. in-24. — 1634.

28. Incitationes ad sacrosanctvm nomen Iesv vnice amandvm, venerandum et inuocandum. Operâ *Georgii Stengelii* e societate Iesv. — 1638. — 8 ff., 286 pp. et un feuillet blanc, in-32.

Au n° 437, où le titre de cette édition est rapporté, on a écrit *Strangelii.*

VIII. Charles Boscard. 1596-1610.

29. L'Estoille mystiqve servāt de guide à toute âme qui desire parvenir au port de salut, dressée sur le suiet de l'hymne ave maris stella, enrichie à chacun quadrain de belles figures des mysteres de nostre redemption par le R. P. Frāçois Bonald du Guiaudan, Prestre de la compagnie de *Iesvs.* — 376 pp. in-24. — Encadrements, petites vignettes sur cuivre imprimées dans le texte sans signature. — 1609.

Le n° 1737 mentionne, sans indication d'auteur ni d'imprimeur, un ouvrage intitulé : *Stella mystica* publié en 1688.

X. Pierre Borremans. 1604-1616.

30. Hortvlus Bibliothecarivs continens Florentissimos flores librariæ Petri Borremans. — Petrus Borremans typographus et bibliopola, bibliotheces, et cuiusvis disciplinæ studiosis. S. — Dvaci ex typographia Petri Borremans, sub signo SS. Apost. Petri et Pauli. Anno 1614. — 24 ff., in-8°.

M. Duthillœul a décrit sous le n° 240 le *Thesaurus Bibliothecarius, sive cornucopiæ librariæ Bellerianæ,* in-4° de 68 ff. 1603-1604. Après Balthasar Bellère et Jean Bogard, l'imprimeur douaisien qui a le plus imprimé est Pierre Borremans dont nous avons rencontré, par hasard, le catalogue daté de 1614 à la fin d'un volume contenant divers opuscules de droit canon imprimés en Allemagne et en Belgique. Quoique ce catalogue soit postérieur à celui de B. Bellère, il n'en est pas moins curieux, et il nous a fourni de nombreux renseignements pour compléter le catalogue de la librairie de son auteur, et les inductions de M. Duthillœul dans son appendice. A l'imitation de B. Bellère, P. Borremans a fait précéder son catalogue d'une petite préface, non pas en vers mais en prose, et si quelque humaniste ne lui a point prêté le secours de sa plume, le morceau qu'on va lire atteste que le typographe habile était en même temps un homme lettré.

« *Prologus.* — Ridet Hortulus, vos euocat, legite et capite ex floribus suauissimis, colligat Theologus, habet sanctos flores ex sanctorum patrum, et eximiorum Dominorum viridarijs transplantatos, recludit et Iurisprudentiæ odoratissimos,

ex Pōtificum et Cæsarum pascuis florigeris extricatos; hos Canonum et Legum alumnus demetat, tibi medice medicinalia et sanitatis floridantia violaria ex colonijs Æsculapij et Hippocratis desumpta ostentat; ista carpe, tibi Philosophe; ex florido campo aristotelico flores depromptos offert; illos elige, tibi facunde orator eloquentiæ flosculos, ex diserto agro Tusculano lectos porrigit; hos cape : tibi Poëta florentes violas, ex florulentis floralijs pratis accersitas largitur, istas usucape. Accedite omnes ex quauis arte, ex quouis ære, et ad odorem Hortuli nostri accurrite; vobis enim parat et præbet olfactorium et floreum sertum; reddetis uberiorem ac floridiorem si ipsius flores prensaueritis, eos ergo ut refloreat prendite et efflorescite. »

Le catalogue est divisé en plusieurs séries alphabétiques : la première et la plus riche est consacrée aux *Libri Theologici*, elle comprend environ vingt pages : la seconde est intitulée : *Livre en François* (sic), et se compose de livres de toutes sortes. Deux nouvelles séries latines recommencent ensuite pour la littérature et l'histoire et pour la jurisprudence. Enfin, à la dernière page, sous la rubrique *Medici*, figurent seulement cinq ouvrages dont deux appartiennent à la médecine et les autres à l'histoire naturelle. Ce sont ceux de Celse et de Riolan.

M. Duthillœul a circonscrit par ses recherches aux années 1604-1616 l'espace pendant lequel les presses de P. Borremans ont fonctionné. Nous n'avons trouvé aucune impression en dehors de ces limites, mais nous avons noté avec soin toutes les éditions qui lui appartiennent et qui se trouvent mentionnées dans son catalogue. Nous en avons copié les titres en les faisant suivre soit de remarques, soit de simples renvois à la *Bibliographie douaisienne*. Nous avons cru également utile d'enregistrer par ordre de date les éditions de Douai, dont la mise en vente était annoncée chez Borremans. Ce dépouillement nous a encore fourni l'indication de plusieurs ouvrages non cités.

Éditions de P. Borremans mentionnées dans son catalogue.

31. Épistres de Fr. Vmbert. 12. 1604. Pierre Borremans. (Citée au nº 569.)

32. Pseaultier de Iesvs. 12. Douay, 1605. (Non citée.)
(Le nom de P. Borremans se trouve placé entre le titre de cet ouvrage et l'indication d'un *Pseaultier de la Vierge*. Paris, 1611. Il n'a probablement d'autre signification que d'indiquer que ce livre se trouvait en vente chez l'imprimeur qui avait commencé par se borner à être libraire.)

33. Pratique de l'homme Chrestien par Nic. Grenier. 12. Douay, 1605. Pierre Borremans.

34. F. Phil. Boskuieri ara cœli. Duaci, 1606.
(Le nº 571 cite une édition de cette date de P. Borremans.)

35. F. Phil. Boskuieri monomachia. In-8º. 1607.
(*Idem*, au nº 573.)

36. D. Thomæ opuscula. In-8°, 2 vol. Duaci, 1608. Petri Borremans.
(Édition non citée. — De 1607 à 1612 il n'est fait mention dans la *Bibliographie douaisienne* d'aucun livre imprimé chez P. Borremans.)

37. Status et origo fr. minorum et ord. tam mendicant. quàm non mendicant. Ioannis Bousserii. In-8°. Parisiis, 1610. Petri Borremans.
(Cette indication est probablement encore une simple réclame de libraire.)

38. Codrus Euangelicus Boskuierij. In-8°. Duaci, ex typographia Petri Borremans. 1612.
(Citée au n° 574. In-18.)

39. Soto in quartum librum sententiarum. In-fol. Duaci, apud Petrum Borremannum. 1612.
(Édition non citée; au n° 576 se trouve indiqué l'ouvrage du même auteur, In octo libros physicorum Aristotelis, imprimé en 1613 chez P. Borremans, in-4°.)

40. Guide spirituelle de Louis du Pont. In-12. Douay, 3 vol. 1613. Pierre Borremans.
(Nous avons vu un exemplaire de cette édition non citée, qui n'a qu'un volume et dont voici le titre entier : La gvide spiritvelle où il est traicté de l'oraison meditation et contemplation des visites divines et grâces extraordinaires de la mortification, et des œuvres qui l'accompagnent. Composé en Espagnol par Lovys Du Pont religieux de la Compagnie de Iesvs et traduit en françois par M. René Gavltier Angevin advocat général au grand conseil. Dovay, ... an 1613. — 12 ff., 512 pp., in-12.)

41. Scholastica commentaria in Primam Partem Diui Thomæ vsque ad LXIIII quæstionem, auctore F. Dominico Bannes ordinis Prædicatorum in Salmanticæ academia sacræ Theologiæ Primario Professore. Duaci ex typographia Petri Borremans. In-folio. Tomus primus. 1614.

— Eiusdem tomus secundus Reliquarum quæstionum. Primæ Partis summæ angelici Doctoris interpretatio. In-folio. 1614.

— Eiusdem tomus tertius scholastica commentaria in secundam secundæ D. Thomæ, quibus, quæ ad fidem, spem et charitatem spectant, clarissime explicantur.... 1614.

— Eiusdem de Iure ac Iustitia vsque ad quæstionem LXXVIII angelici Doctoris sancti Thomæ. In-folio. 1614.
(Édition non citée; le n° 575 se borne à indiquer la 1re partie : *Scholastica commentaria in primam partem S. Thomæ, auct. Des Bans.* 2 vol. in-folio. 1614. — Au n° 585 on trouve parmi les impressions de Marc Wyon, en 1614 : *Com-*

ment. in D. Thomam ; auct. Des Bans. In-fol., 4 vol. Il y a peut-être ici une erreur, car il s'agit, nous paraît-il, du même ouvrage et l'on supposerait difficilement que deux libraires de la même ville aient imprimé, la même année, le même Commentaire sur S. Thomas en 4 volumes in-folio. P. Borremans annonce de plus, qu'il est en possession d'un privilége de douze années pour son édition. Aux titres abrégés de son catalogue et à la citation incomplète de M. Duthillœul, rapportée plus haut, qui n'avait probablement pas vu d'exemplaire, nous nous empressons d'ajouter la description suivante de l'œuvre capitale du typographe douaisien. Elle est faite comme toutes les autres d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Louvain.

Scholastica commentaria in primam partem angelici doctoris S. Thomæ Vsque ad LXIIII quæstionem, auctore F. Dominico Bañes Mondragonensi ordinis prædic. in florentissima Salmanticensi academia sacræ Theologiæ primario Professore, nunc postremò post omnium editiones millibus aliquot mendarum sublatis summa Theologorum Duacensium fide ac diligentia recognita et illustrata cum indicibvs locvpletissimis locorvm scriptvræ sacræ, et rerum notatu dignarum. — Tomvs Primvs. — Dvaci ex typographia Petri Borremans. 1614. 4 ff., 636 pp., à la dernière desquelles on lit le chiffre de mdcxiii, et 18 ff. de table et index.

— Id., à quæstione LXV ad CXIX et vltimam. — Tomvs secvndvs. — 2 ff., 568 pp., datées de mdcxiii, et 10 ff. de table et index.

— In secvndam secvndæ angelici doctoris S. Thomæ. quibus quæ ad Fidem, Spem et Charitatem spectant ; clarissimè explicantur... quibvs tres adjecti sunt indices, Vnus Quæstionum ex D. Thoma per articulos disputatarum : alter locorum omnium ex tota Scriptura sacra citatorum atque explanatorum. Tertius vero omnium rerum memorabilium. — Tomvs tertivs. — Duaci, 1615. 10 ff. d'introduction, dans laquelle on trouve une liste fort soignée des papes et des conciles, 368 pp. et 20 ff. de table.

— Dominici Bañes ordinis Prædicatorvm Theologiæ Salmanticæ primam cathedram regentis *Decisiones de jure et justitia*, in quibvs qvid æqvvm vel iniqvvm sit, et qva ratione ad æqvitatem et jvstitiam recurrendvm in omnibvs negotijs et actionibvs, tam pvblicis qvam privatis, tam ecclesiasticis quam sæcularibus, et in omnibus pariter universorum hominum contractibus et commercijs, copiose explicantur. — Cum indice rervm omnivm quæ in hoc opere continentur, summa diligentia ordine alphabetico non inconcinnè digesto. — Tomvs quartvs. 1615. — 2 ff., 356 pp. et 6 ff. tables et index.

Les trois premiers volumes portent la vignette ordinaire de P. Borremans, S. Pierre et S. Paul de chaque côté du chiffre de IHS. Le tome IV porte le chiffre de Notre-Seigneur placé au milieu de détails d'architecture avec la légende : *Exaltemvs nomen eivs in idipsum ;* ce volume est la reproduction de l'édition de Venise de 1595.

Éditions douaisiennes citées dans le catalogue de P. Borremans de 1614, avec l'indication de la ville et de l'année.

42. Broustini de 4. nouissimis. In-8°. Duaci, 1593.
(Duthillœul, n° 1548, sans nom d'imprimeur.)

43. Oratores Latino-attici. In-8°. Duaci, 1595.
(Cités au n° 195, éd. de B. Bellère.)

44. Sannazarii opera. In-12. Duaci, 1602.
(Le n° 135, éd. de J. Bogard.)

45. Psalterium Buchanani. In-12. Duaci, 1603.
(Le n° 52, id.)

46. Dialogues de St. Grégoire, pape. In-12. Douay, 1604.
(Le n° 206 est une édition latine de cet ouvrage de 1596, publiée chez B. Bellère.)

47. Epistolæ Pauli Manutii. In-8°. Duaci, 1605.
(Cité sans nom d'imprimeur au n° 1571.)

48. Epigrammata Frusii. In-12. Duaci, 1606.
(Au n° 111, éd. de 1596 de J. Bogard.)

49. Orator terræ sanctæ Boskuieri. In-8°. Duaci, 1606.
(Le n° 560 attribue une édit. de cette date à L. Kellam.)

50. Miracula B. Mariæ apud Tongros, Camberones et Servios. In-12. Duaci, 1606.
(Le n° 1572 cite cet ouvrage par un titre français.)

51. Histoire des Indes orientales et occidentales par Ant. Magin. In-fol. Douay, 1607.
(Éd. de P. Auroy, décrite au n° 500.)

52. Orationes Peripanini. In-12. Duaci, 1608.
(Il y a sans doute une faute d'impression ; le n° 143 cite une édition de cette date, in-16, des Discours de P. Joannis Perpiniani.)

53. Orationes Richardoti. In-4°. Duaci, 1608.
(Au n° 310, une édition de 1563 de J. Boscard.)

54. Vie du père Louys Gonzaga. In-8°. Douay, 1609.
(Non citée.)

55. Triumphus veritatis ordinati Euangelii quadriga inuectæ P. Seruii è Soc. Iesv. In-fol. Duaci, 1609.

(Éd. non citée.)

56. Moralitates Bibliorum Berchorii. In-8°. Duaci, 1609.

(D'après le nº 606, c'est l'édition de Gérard Pinchon.)

57. Abrégé des Médit. de Bruno. In-16. Douay, 1610.

(Le nº 227 cite une édition de B. Bellère de 1602.)

58. Speculum exemplorum diuersorum authorum. In-4°. Duaci, 1610.

(Non citée.)

59. Sermones funebres Ioannis de Sancto Geminiano. In-8°. Duaci, 1611.

(Citée au nº 1583 sans nom d'imprimeur, *Joannis de S. J. Germiniano Orationes funebres, aut. Gibbono,* in-12.)

60. Ribera in 12 Prophetas. In-fol. Duaci, 1612.

(Le nº 263 cite une édition de 1611, imprimée chez B. Bellère. C'est sans doute la même.)

61. Examen ordinandorum Binsfeldij. In-12. Duaci, 1615.

(Éd. non citée; au nº 294, on décrit une édition de 1617 imprimée chez B. Bellère.)

62. Enchiridion theol. Pastoralis Binsfeldij. In-12. Duaci, 1615.

(Éd. non citée ; au nº 297, éd. de 1618, comme première.)

---

63. Jardin d'hyver ov Cabinet des Flevrs contenant en XXVI Élegies les plus rares et signalez fleurons des plus fleurissans parterres. Illustré d'excellentes figures représentantes au naturel les plus belles fleurs des jardins domestiques. Par Iean Franeav, licentié ès droits, Sr. de Lestocquoy. — A Dovay, de l'imprimerie de Pierre Borremans à S. Pierre et S. Paul, an. 1616. — 8 ff., 198 et 24 pp., in-4°.

Le frontispice et 52 planches dont une double (la vue d'un jardin) sont gravés à l'eau forte par Antoine Serrurier.

Quoique ce volume ait été décrit succinctement sous le nº 578, l'intérêt qu'il présente pour l'histoire de l'horticulture dans les provinces belges, et même pour l'histoire de la poésie française, nous paraît un motif suffisant de nous y arrêter.

Les planches se recommandent par un mérite d'exécution souvent remarquable et toujours par leur fidélité, à l'exception de celle où Serrurier a dessiné la fleur de la Passion plutôt en peintre d'emblèmes qu'en naturaliste. On observera volontiers les efforts de l'artiste pour représenter avec exactitude les diversités des anémones et des tulipes célèbres de son temps, dont plusieurs portent des noms

propres. Le frontispice est d'une composition fort heureuse; on y voit d'un côté Ste-Dorothée qu'un ange vient couronner de roses, et de l'autre, S. Théophile, recevant du même ange la miraculeuse corbeille de fleurs et de fruits qui, selon la légende, vint confirmer les paroles de la martyre et déterminer la conversion du témoin de son supplice.

Les vers de Franeau sont faciles : « Ce n'est pas encore, dit M. Duthillœul, le goût épuré de Malherbe, mais déjà la poésie de notre auteur est dégagée des tours vicieux du marotisme et de l'affectation qui dépare plusieurs ouvrages de la même époque. » Pour ne pas être trop long, nous ne citerons que quelques vers sur les jardins les plus célèbres de la Belgique : le poëte paraît les avoir visités tous, non-seulement dans les villes mais « dans plusieurs chasteaux, maisons de plaisances et demeures aux champs où se retrouvent pareillement les plaisirs et déduits du Printemps, et de Flore. »

Il était lui-même assez amateur de fleurs pour que son nom ait été donné à une anémone. Il se sert dans ses descriptions de Dodonée et surtout de l'histoire des plantes rares de Charles de Lécluse, mort peu de temps avant la composition du *Jardin d'hyver*. Il a dédié son livre au comte d'Aremberghe, « possesseur d'un fleurissant parterre autant signalé et riche que nuls des Pays-Bas, qui fait l'ornement de Bruxelles. » Ses vers et les notes curieuses qui les accompagnent abondent en détails que ne manqueront pas de recueillir ceux qui voudront faire l'histoire de la culture de tel ou tel genre de plantes dans nos provinces et constater l'époque où elle était la plus florissante. Mais hâtons-nous de laisser parler le poëte : nous n'avions pas la liberté de choisir *le plus bel endroit* de ses XXVI élégies. Nous reproduisons celui où il a peint le plus vivement le goût de nos aïeux pour le culte de Flore.

Voulons nous esplucher, de combien de couleurs
Nostre Flore se pare, avec ses viues fleurs,
Allons voir en Auril, les Iardins de Bruxelles,
Ou beaucoup de Seigneurs, beaucoup de Damoiselles,
Font parade à monstrer les singularitez
D'un grand nombre de Fleurs, et leurs diversitez,
Tout le mesme en Anuers, en trafique opulente,
Superbe en ses maisons, et magnifique en plante :
Approchons de plus près nos endroits plus voisins,
Nous trouuerons aussi des semblables Iardins ;
Comme nous montre assez la trafiqueuse Lille,
Aussi Arras la noble, et l'ancienne ville
Qui porte de Turnus, le beau nom de Tournay,
Et la docte Douay, et la forte Cambray ;
Sans fleurons ne sont pas la valée des Cygnes,
Betune la polie, et aultres lieux insignes :
On en peut remarquer les esprits curieux,
Qui nous ont despouillé d'un soin industrieux,

Les signalez fleurons des plus lointaines terres,
Pour enrichir en mieux le plan de ces Parterres,
Lesquels ont rechercez si curieusement,
Tout l'Esmail enfermé du large firmament :
Et les fleurs du Peru, et celles de Bizance
Des monts Piedmontais, des Alpes, de Florence,
Des Espaignes, des Grecs, du Midi, et du Nort,
Du Leuant, du Ponant, les ont faict prendre port
En nostre pays bas, et en ceste contrée
L'addresse du Printemps se trouue rencontrée :
Si bien que nostre Belge a dequoy se vanter,
Que Flore a faict chez soy son throsne transporter ;

Ce trône semble être transporté de nos jours dans la ville de Gand ; si le poëte Douaisien n'a point cité cette ville dans sa première élégie, il cite ailleurs et dans les notes les merveilles qu'on y admirait déjà de son temps.

XI. Marc Wyon. 1609-1630.

64. Vita Beatæ Mariæ Raggiæ sanctitate et miracvlis inclytæ ex insvla Chio orivndæ quæ tertii ord. S. Dominici Regvlam amplexa obiit in Vrbe an. ∞.I.C. — Hispaniæ quidem scripta auctore Ex. D. R. P. Ioanne Petro à Cæsar-Augustâ Dominicano, deinde vero in Gallicum conuersa : et nouissime latinitate donata breuibusque adnotationibus marginalibus illustrata ab Arnoldo de Raisse, Dvacensi sancti Petri in eadem urbe canonico. — Dvaci apud Marcum Wyon typographum Iuratum, sub signo Phœnicis. — Avec portrait, 8 ff. et 312 pp. in-8°. — 1622.

(Au n° 367, une traduction française de cet ouvrage imprimée en 1626, chez Balthasar Bellère. — Foppens cite une édition latine de 1621.)

65. Vvlnera Iesv Christi sive homiliæ quinqve Christo Passo dictæ a R. P. Iacobo Corn. Lummenæo à Maria, Relig. Presbyt. Benedictino-Blandiniensi ad Gandavum. — 126 pp. in-4°. — 1629.

66. Parthenii Flores sive homilia in festo *missus* dicta, authore eodem. — 27 pp. in-4°. — 1629.

XII. Gérard Pinchon. 1609-1630.

67. Summa juris canonici in quatuor institutionum libros contracti, septimo recognita, restituta et notationibus illustrata. Accessit commentarius in regulas juris Libri VI Decretal. — item appendix de differentia utriusque juris. Auctore Henrico Canisio Noviomago Jcto et SS. Canonum in catholica et celeberrima

Academia Ingolstadiensi Professore ordinario et primario. — Novissima editio. Duaci, ex officina Gerardi Pinchon sub signo Coloniæ. Anno 1639.— 8 ff., 543 pp. et l'index, in-8°.

(Au n° 799, éd. de 1640 de J. Serrurier.)

XIV. Vve Laurent Kellam. 1614-1661.

Selon M. Duthillœul, Laurent Kellam cessa d'imprimer en 1614 et sa veuve continua l'établissement de son mari avec la même enseigne et la même marque.

68. Scutum inexpugnabile æquitatis sive æqua et modesta responsio ad libellum nvper editvm sub nomine propugnacvli Reformationis monasticæ ordinis sancti Benedicti per Reverendum admodum dominum D. Gerardum Rym abbatem S. Petri in monte Blandinio ordinis ejusdem sancti Benedicti iuxta Gandavum. Duaci, typis Laurentii Kellami typographi jurati sub signo agni Paschalis. — 8 ff., 528 pp. in-4°. — 1635.

69. Panathenæa Dvacena primi sæcvli in avspiciis inevntis ab vnivers. C. 3. nonas octob. CIↃ IↃCLXI. Anni Centesimi in qvibus primordia vniversitatis Dvac. eivs parentes, et fvndatores; prælati, et episcopi ex ea assvmpti, deinde ex eadem scriptorvm omnis generis scientiarvm brevia elogia continentvr, deniqve carmen sæculare ad Alexandrvm VII. S. P. et Philippvm IV. regem catholicvm. — 29 pp. in-4°. — 1661.

Biographie académique, en vers, des professeurs et des élèves de l'université de Douai; on y a ajouté, comme le titre l'indique, celle des fondateurs et des bienfaiteurs; opuscule intéressant à consulter pour l'histoire des universités de Douai et de Louvain.

XVII. Gérard Patté. 1616-1649.

70. Francisci Montmorencii e Societate Iesv cantica. — Duaci, ex officina Patteniana: 7 ff. et 335 pp., plus 3 ff. non chiffrés, très-petit in-8° carré. — 1629.

Frontispice gravé. — On trouve au n° 631 le même ouvrage, même date, in-4°, avec un titre un peu différent.

XVIII. Barthélémi Bardou.

M. Duthillœul le cite comme ayant imprimé de 1617 à 1641 et ne rapporte aucune impression de 1636, date de l'ouvrage suivant:

71. Cœnobiarchia Ogniacensis, sive Antistitvm Ogniacensivm catalogvs, auctore Francisco Moscho. Accessere *Elenchus Sacrarum reliquiarum, quæ ibidem in cimeliarcho piè adservantur*; et Sanctorum vitæ, qui ibidem quiescunt, donec illucescat dies æternitatis in futurum. — Omnia cvra et labore Arnoldi Raissi.

— Duaci, Typis Bartholomæi Bardov, sub signo S. Ignatii. Anno ᴐ.Iᴐcxxxvi. — 8 ff. et 128 pp., in-8°, avec approbation de G. Colvenère.

(Sous le n° 720, on trouve citée une édition du même ouvrage, de la même date, comme ayant paru chez les héritiers de Jean Bogard.)

XIX. Vve Pierre Telu. 1622-1647.

72. *Parentalia principi Robecano* (faux titre). Frontispice gravé par P. Rucholle, représentant deux anges sur un tombeau soutenant des armoiries placées sous un dais avec l'inscription ΑΠΔΑΝΩΣ. On lit au titre : D. O. M. Piis manibus Joannis de Montmorency Principis Robecani, Stegræ comitis, Morbekæ marchionis, equitis aurei velleris, Regi Philippo IIII a cubiculis, cataphractorum equitum tribuni, natalium splendore, facundiæ laude, rerum agundarum peritia, pietate in Deum, in regem fide, in patriam charitate, spectatissimi viri Mæcenatis sui, collegium Duacense Societatis Jesu parentabat. Obiit Mechliniæ pridie idus octobris cIↃ.IↃcxxxi, annos natus duodequinquaginta. — *Bene precare lector mortuo mortis memor.* — A Dovay de l'imprimerie de la Vefve Pierre Telu, à l'enseigne de la Nativité. — 29 pp., in-4°. — 1632.

(Au n° 702 se trouve l'opuscule intitulé : *Fundatio seminarii morbecani, translata in collegium Marchianense Duaci,* par le prince de Robec, imprimé chez la veuve Telu en 1629. Cette pièce consacrée au panégyrique du fondateur en est, pour ainsi dire, le complément.)

73. Gloria virtutis Hungaricæ auctore G. de Monyorokoreck. — 1633.

(Opuscule décrit sous le n° 705, où on lit *Monyoroberéck*. — Les onze gravures emblématiques citées sont des eaux-fortes de P. Rucholle. Quelques-unes sont fort remarquables pour les costumes et les symboles.

XXIV. Vve Marc Wyon. 1630-1659.

74. Theses à Ch. Rodolpho Barone à Bredau, opuscule de 1648, décrit sous le n° 760 : le frontispice remarquable est d'Érasme Quillin ; il a été gravé par Corn. Galle.

75. Relation des solennitez faites à Naples, à l'honnevr de S. François Xavier, apostre des Indes lorsqu'il fut honnoré pour la première fois en qualité de patron de cette ville. Traduite de l'italien, imprimée à Naples, chez Luc Antonio di Fusco. 1657. — A Dovay, chez la vefve Marc Wion, à l'enseigne du Phœnix. — 19 pp. in-4°. — 1658.

XXXII. Jean Serrurier. 1633-1653.

76. Méditations sur les plus grandes et plus importantes veritez de la Foy rapportées aux trois vies purgative, illuminative, et unitive, par le R. P. Jean-Baptiste S. Ivre. — Douay, Jean Serrvrier. — 8 ff., 370 pp., 5 ff., in-12. — 1642.

Au n° 808, édition de 1630.

77. Chemin royal pour arriver bientost a la perfection par la conformité à la volonté de Diev, avec la vie du vénérable père Pierre Canisivs de la compagnie de Iesvs svrnommé l'apostre d'Allemagne. Composé en Espagnol, par le R. P. Ican Evsebe Nieremberg. Traduit en François par le R. P. Pierre d'Ovtreman, tous deux de la même compagnie. — 8 ff., 588 et 130 pp. petit in-8°. — 1642.

La vie de Canisius a un titre particulier et une pagination distincte ; elle se trouve tantôt séparée, tantôt unie au *Chemin royal.*

Sous le n° 1689, on indique, à la date de 1642, sans indication d'imprimeur ni de format, le *Chemin royal.*

La *vie de Canisius* n'est pas citée.

78. Traité de la condvite spiritvelle selon l'esprit du P. François de Sales, evesque de Genève, par le R. P. Nicolas Cavssin de la compagnie de Iesvs. A Dovai, de l'imprimerie de Jean Serrurier, à la Salemandre. — 8 ff., 304 pp. in-12. — 1643.

XXXV. Vve Jean Serrurier.

79. Éloge du très augvste Roy des Romains, de Hongrie et de Bohême, Ferdinand IV. A Dovay, chez la vefve Jean Serrvrier, à la Salemandre couronnée, 1653, avec approbation de Theodore Van Cowerden. — 28 pp. in-18.
(*Bulletin de la Commission royale d'histoire,* t. VI, p. 55.)

80. Ombra Spinola, tragédie dédiée à Son Excellence Monseigneur Philippe Hippolyte Charles Spinola, comte de Bruay, baron d'André et de la terre de Caunitz, seigneur d'Embry, Monchel, Curlv, Haffringves, Vavdringhen, Ripevsart, Bourgeoi, etc., general de bataille des armées du Roy, govvernevr et capitaine general des villes de Lille, Dovay et Orchies. Représentée par les escöliers de la compagnie de Iesvs à Douay. — A Dovay, chez la vefve Jean Serrvrier, à la Salemandre, 1656. — 52 pp. in-4°.

81. Excellentissimo domino D. Philippo Emmanuelli de Croy, comiti de Solre, etc., aurei velleris equiti, filium primogenitum conclusiones de universa philosophia sub auspiciis augustissimæ cœlorum imperatricis Sapientiæ Sedis, generose propugnantem spectanti, gratulatur collegium Marchianense. Duaci, typis Viduæ Joannis Serrvrier, sub signo Salamandræ. — 6 ff. folio. — 1660.

Voy., au n° 834, la description de la Thèse du jeune de Croy, imprimée chez le même, en 1660.

XXXVII. Jean Patté. 1661-1678.

82. María sanctíssima concebida sin mancha de pecado original, En el primer instante de su ser—Memorial de los seruicios de D. Carlos Antonio de Calonne ;

Dado à Su Magestad, (que Dios guarde.) — Impresso en Douay, por Juan Patté. 35 pp. in-fol. — 1666.

Vignette : médaillon oval gravé sur bois, représentant la Vierge et l'enfant Jésus nimbés, sans globe ni serpent. — On lit autour du médaillon : *Ego qvasi vitis frvctificavi svavitatem odoris. Eccl. XXIIII.* — A la fin du volume se trouve la mention suivante : Segun el original impresso en Murcia, por Miguel Lorente. Año 1665.

XLVIII. Jacques François Willerval. 1725-1779.

83. Description des réjouissances qui se feront le 2 d'octobre 1729 dans la ville de Douay pour la naissance de Monseigneur le Dauphin. — Douay, chez Jacques François Willerval, imprimeur du Roi. — 16 pp. in-4°.

M. Duthilleul écrit Jean François Willerval.

84. Ordre de la procession de la ville de Douay, qui se fera le 17 de juin 1731. — 7 pp. in-4° et 1 page blanche.

La page 7 contient la liste des noms des personnes, qui ont pris place sur les *Phaétons :* elles sont presque toutes natives de Douay : on remarque que celle qui *fait le Roy* sur le premier char s'appelle Antoine Harissone, *anglois.* — On lit à la fin : à Douay, chez Jacques François Willerval, imprimeur du Roy et de Mrs. du Magistrat.

85. Ordre de la procession de la ville de Douay, qui se fera le 19 juin 1740. — Id. 8 pp. in-4°.

Renseignements officiels sur les bibliothèques des villes en Belgique.

Ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, p. 301, nous allons présenter à nos lecteurs l'ensemble des documents que nous avons extraits des divers *Rapports sur l'administration et la situation des affaires des villes,* que chaque collége échevinal a présenté, en séance publique, au conseil communal, pendant le mois d'octobre dernier.

Nous suivrons l'ordre alphabétique des provinces et des villes du royaume.

PROVINCE D'ANVERS.

Ville d'Anvers. (Population au 31 décembre 1849 : 86,994.)

« Depuis la publication du catalogue général ([1]), nous nous sommes bornés à constater annuellement dans nos rapports, par un simple tableau comparatif, les accroissements numériques de la bibliothèque, en accordant toutefois, par exception, une mention particulière à des ouvrages d'une importance reconnue ; mais ces citations, quand même on y donnerait plus de développement, sont toujours incomplètes, et comme le catalogue imprimé ne contient que 8,762 ouvrages, tandis que leur nombre est actuellement de 9,629, il sera peut-être utile de publier, à des périodes déterminées, des suppléments propres à tenir le public au courant des nouvelles acquisitions qui viennent enrichir notre dépôt littéraire ([2]).

« Parmi ces acquisitions, nous devons mentionner spécialement l'ouvrage intitulé : *Le costume ancien et moderne*, publié à Milan, de 1815 à 1830, par Giulio Ferrario, et formant 19 volumes in-fol. C'est le recueil le plus complet qui existe dans ce genre. Il contient environ 1800 planches coloriées, représentant l'habillement, les cérémonies, les jeux, les fêtes, les armes, etc., des divers peuples du globe, avec les variations que le temps a pu y apporter. Nos artistes pourront y puiser les notions les plus utiles à leurs études.

« Nous devons citer également *le costume du moyen âge chrétien d'après des monuments contemporains*, qui se publie à Manheim, par J. de Hefner et autres artistes et savants. Cette publication, que la bibliothèque a acquise depuis le commencement, est maintenant près d'être achevée. Elle est très-intéressante en ce qu'elle fournit à toutes les classes d'artistes ainsi qu'aux antiquaires une riche col-

([1]) *Voy.* plus haut, p. 296, pour cette œuvre si consciencieuse et si recommandable.

([2]) C'est avec plaisir que nous verrons donner suite à ce projet. Tous les hommes studieux se félicitent de pouvoir consulter les catalogues des *accroissements,* qu'ont publiés dans ces dernières années la bibliothèque royale, celle de la chambre, les départements de l'intérieur et de la guerre. Ch. de Cr.

lection de dessins, dont les sujets ont été recueillis dans les principaux cabinets de l'Allemagne.

« Nous avons encore reçu du ministère de l'intérieur un envoi d'un grand nombre d'ouvrages, consistant, en dehors des continuations, en plusieurs nouvelles publications nationales et étrangères d'un grand intérêt historique et littéraire, ainsi que seize médailles, dont quinze en bronze et une en argent.

« Le médaillier renferme aujourd'hui 1138 pièces.

« La bibliothèque contient aujourd'hui :

	Ouvrages.	Volumes.
a. Histoire littéraire, biographies, mémoires et dissertations des académies	505	1,640
b. Bibliographie, recueils littéraires, périodiques et journaux politiques, y compris les manuscrits	404	3,471
c. Philologie	1,823	2,938
d. Philosophie	443	469
e. Jurisprudence, statistique, économie politique et commerce	1,412	2,719
f. Théologie	1,025	1,348
g. Sciences mathématiques, physique, chimie et histoire naturelle	735	940
h. Arts et métiers, gravures et lithographies	295	501
i. Médecine	471	935
k. Histoire et géographie, généalogie et antiquités	2,546	4,580
	9,629	19,541

« Ainsi il y a eu, pendant l'année qui vient de s'écouler, un accroissement de 102 ouvrages, formant 393 volumes. »

Rapport, p. 106.

Athénée royal d'Anvers.

« Les collections scientifiques, que possède l'athénée, se complètent successivement. »

Idem, p. 80.

Académie royale des beaux-arts d'Anvers.

Le *Rapport* se borne à reproduire textuellement l'*Exposé*, dont nous avons donné l'extrait ci-dessus, p. 297.

Ville de Lierre. (Population au 31 décembre 1849 : 13,920.)

« Une bibliothèque publique sera incessamment organisée en cette ville. »

Rapport, p. 41.

Ville de Malines. (Population au 31 décembre 1849 : 30,172.)

« Nous aimons à mentionner ici les actives démarches que M. le représentant de Perceval a faites pour amener la reprise des envois que le gouvernement faisait à notre bibliothèque publique.

« Ces démarches ont été couronnées de succès ; déjà une expédition considérable nous est arrivée dans les premiers mois de l'année ; une autre est attendue, et notre établissement passera de la cinquième classe à la deuxième.

« Des remerciements ont été adressés à M. de Perceval, au nom du conseil communal (¹). »

Rapport, p. 8.

Ville de Turnhout. (Population au 31 décembre 1849 : 14,341.)

Le rapport, rédigé en langue flamande, ne fait mention d'aucune

(¹) Le *Rapport* ne donne aucun autre renseignement sur la bibliothèque publique, dont nous ignorons le chiffre même approximatif. Mais il consigne à la même page quelques détails curieux sur les Archives communales, que nous ne croyons pas inutile de reproduire ici. « Les comptes de la ville, dit-il, remontent à l'année 1311 ; il manque quelques registres des premiers temps ; mais ensuite la série est complète. Ces précieux documents se trouvent déposés au local voûté dit *la Chapelle ;* ils sont conservés avec soin.

« L'archiviste commencera dans peu de temps l'inventaire des pièces qui se rapportent à l'ancien ordre judiciaire. »

Voici une autre particularité que nous empruntons au *Rapport*, p. 40. Elle n'est pas sans intérêt pour les amis des antiquités nationales. « L'hôtel de ville possédait une œuvre d'art très-remarquable, mais sur le point de périr de vétusté ; c'était un plan complet et détaillé de la ville et de sa banlieue de la fin du XVIe siècle. Un membre du conseil, M. du Trieu de Terdonck, ayant signalé, en 1849, le mauvais état dans lequel se trouvait ce précieux document, on résolut d'en faire faire une copie par M. de Noter, père, artiste connu pour le talent particulier avec lequel il reproduit ces sortes d'ouvrages. Le travail a été achevé en 1850 ; il est très-satisfaisant. »

bibliothèque publique. Il serait cependant d'une haute importance, au point de vue de la civilisation et des besoins intellectuels, de songer à former dans cette localité intéressante le noyau d'une collection littéraire et scientifique. Nous nous permettons d'appeler, sur cet objet, l'attention du conseil communal, et de le désigner à la sollicitude de M. le ministre de l'intérieur.

(La suite à la prochaine livraison.)

CH. DE CH.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Nouvelle appréciation du génie de SIMON STEVIN *à l'étranger.*

M. A. Morgan, dans un examen analytique de quelques points de l'histoire de l'arithmétique, vient de publier en Angleterre, une notice très-bien faite dans laquelle notre Simon Stevin occupe une place des plus honorables.

Il nous a paru qu'il ne serait pas inutile de présenter à la Belgique les idées émises par un étranger, sur un Belge célèbre, d'autant plus que si l'attention publique a été fixée plus particulièrement sur Stevin, par un auteur anglais, c'est à la biographie si spirituelle et si nourrie de faits curieux, composée sous le pseudonyme de Dufan, par notre ministre plénipotentiaire à Londres, que nous le devons (1).

(1) *Voy.* sur cette brochure, qui a eu un si grand retentissement, le *Bulletin*, t. II, p. 416, t. III, p. 417. CH. DE CH.

Si les principaux d'entre nos grands hommes rencontraient des écrivains qui voulussent faire des recherches aussi étendues sur leurs biographies, nous aurions en peu d'années une des histoires littéraires les plus complètes qui existent. Malheureusement aujourd'hui l'on travaille trop à la hâte, et au jour le jour. M. Van de Weyer, quoiqu'ayant publié son travail en 1845, n'a cessé de recueillir de nouveaux matériaux, d'après son axiome ordinaire : *il faut être complet*. Probablement que sous peu une nouvelle édition de la biographie de Simon Stevin prouvera la vérité de ces paroles, en nous présentant une soixantaine d'auteurs de plus, qui se sont occupés de notre illustre compatriote.

Toute personne qui a exploré l'histoire des sciences exactes, sait, par expérience, que les écrivains sur ces matières sont généralement tombés en quelque erreur dans les questions de détail, faciles à rectifier par ceux qui peuvent examiner les ouvrages auxquels ces auteurs n'avaient pas accès. Ces livres ont rarement été consultés, et lus plus rarement encore. Souvent leurs titres mêmes ne sont pas indiqués dans les bibliographies spéciales.

Un pareil état de choses conduit à des fautes plus graves que de simples fautes d'omission. Il donne entre autres l'habitude de parler des découvertes scientifiques, comme si elles avaient été faites tout d'une pièce, si l'on peut s'exprimer ainsi.

On dit communément : telle découverte est due à tel savant, qui la fit connaître au monde en telle année ; ou bien on accumule sur le front d'un homme célèbre les palmes d'inventions dues à d'autres individus dont les noms sont moins répandus.

Parmi les cas dont nous venons de parler, nous choisirons, entre mille, celui de l'*introduction des fractions décimales* en arithmétique.

Le lecteur demandera s'il y a un bien grand effort d'imagination à trouver que dix, cent, mille, engendre un dixième, un centième, un millième.

M. Morgan démontre par l'examen des travaux d'Oronce Finé, de Tartaglia, de Ramus, de Recorde, et de Buckley, etc., que ce fut un effort d'intelligence trop grand pour un seul homme, et même pour un seul siècle.

Simon Stevin publia son arithmétique, contenant son traité sur les fractions, en 1585. Il est à remarquer toutefois que cet auteur

ne propose pas des fractions; mais seulement des nombres entiers qui en tiennent lieu. L'idée de fraction, distincte de celle d'un nombre entier, mais traitée d'après les mêmes règles, n'est pas encore née.

Ici M. Morgan, expliquant le système de Simon Stevin, démontre par des chiffres, qu'à l'exception d'une superfluité dans la notation, remplacée aujourd'hui par une précision plus grande, le système moderne des fractions décimales est bien réellement celui du mathématicien belge. Il ne faut nullement s'étonner, ajoute-t-il, qu'il ne soit point arrivé tout de suite à la méthode la plus simple d'exprimer son idée. Les inventeurs, surtout dans les matières qui exigent de nouveaux modes d'expression, agissent souvent envers le principe qu'ils viennent de trouver, comme un honnête homme agit envers son bienfaiteur, c'est-à-dire qu'ils ne s'enquièrent point s'ils en ont obtenu tout ce qu'il est possible d'en obtenir. Stevin fut un de ces génies qui ne peuvent être complétement appréciés à leur époque; ce n'est même qu'en notre siècle que pleine justice lui a été rendue, par l'érection d'un monument dans sa ville natale, et par plusieurs biographies, dont la plus complète comme la plus intéressante est, sans contredit, celle que nous avons nommée au commencement de cet article.

M. Morgan, dans une note, rend compte de la circonstance qui y donna lieu (1).

D.

(1) Cette note se termine par l'observation suivante: « Assuredly a Belgian Pantheon without Stevinus would have been a joke against the nineteenth century through all which are to follow, and against Belgium through all the nineteenth century. »

Bibliographie politique et judiciaire (¹).

J'ai eu l'occasion, dans ce recueil même (²), de signaler la distinction qu'il faut faire entre les fonctionnaires que les Allemands nomment *Brodgelehrte*, et ceux que la pratique des affaires n'empêche pas de se mêler au monde littéraire. Le fonctionnaire homme de lettres est chose rare en Belgique, relativement plus rare qu'en France et en Allemagne, où, quoi qu'on en puisse dire, règne un parfum de vrai talent et de bonne compagnie, que l'esprit de

(¹) C'est toujours avec une nouvelle satisfaction et pour le profit de nos lecteurs que nous accueillons les communications dont notre honorable collaborateur veut bien favoriser le *Bulletin du bibliophile*. Les travaux si consciencieux du membre secrétaire de la commission centrale de statistique sont aujourd'hui connus dans toute l'Europe et estimés à leur juste valeur. M. Heuschling, qui sait allier avec bonheur la précision mathématique de l'école française à l'étendue de l'érudition d'outre-Rhin, s'est attaché dans ses diverses productions à tenir le public au courant de ce que les Allemands nomment la *littérature* de la science. Ses ouvrages, si substantiels et si instructifs pour le fonds, offrent également sous ce rapport une mine abondante, d'où l'on peut extraire sans peine une foule de renseignements précieux et d'indications bibliographiques que l'on trouverait difficilement ailleurs réunis dans un cadre aussi resserré et appréciés d'une manière aussi judicieuse et avec une aussi remarquable impartialité. Son *Essai sur la statistique générale de la Belgique* a eu jusqu'ici trois éditions, dont une dans le *Journal des travaux de la société française de statistique universelle.* Un bon juge, M. de Reiffenberg, a payé dans notre Recueil, t. III, p. 91, un juste tribut d'éloges à sa curieuse *Bibliographie historique de la statistique en Allemagne.* Enfin, son *Manuel de statistique ethnographique universelle*, précédé d'une introduction théorique d'après l'état actuel de la science, publié en 1849, se trouve déjà entre les mains de tous les hommes instruits, et des jeunes diplomates qui se préparent à subir l'examen de secrétaire de légation. C'est, en effet, un de ces livres dont on peut dire avec justice : *indocti discant, et ament meminisse periti.* C'est aussi en partie sous l'habile direction et avec le concours si actif et si zélé de M. Heuschling, chargé à titre de chef de division du bureau de statistique générale au ministère de l'intérieur, qu'ont été préparées les grandes publications statistiques si honorables pour notre pays, imprimées par les soins de la commission centrale. Il met sous presse en ce moment un traité *ex professo* sur la question encore si controversée de l'impôt sur le revenu, dont il a fait une étude approfondie ; la première livraison a paru au mois de novembre 1850.

Ch. de Ch.

(²) *Voy.* plus haut, p. 82.

coterie ne saurait suppléer. On rencontre même ailleurs encore des exemples à suivre sous ce rapport; c'est ainsi que, dans une convention postale avec l'Espagne, publiée par le *Moniteur belge* du 12 septembre 1849, on remarque qu'à ses titres de noblesse et de chevalerie, le plénipotentiaire de la reine a joint sa qualité d'académicien. Les gouvernements ne pourraient que gagner en honneur et en considération si, pour remplir des missions importantes à l'étranger, et même pour occuper les postes les plus élevés de l'administration dans l'intérieur du pays, leurs choix portaient de préférence sur des membres de corps savants légalement reconnus; ce serait rehausser l'administration au contact des distinctions que donne la science.

M. Charles Faider est un de ces fonctionnaires hors ligne qui font honneur à leur pays. Tout à la fois magistrat d'un rang élevé et académicien, il justifie pleinement l'une et l'autre qualité par des études consciencieuses et des travaux incessants, auxquels il fait participer ses concitoyens; il réalise de tous points la définition que Laharpe donne de l'homme de lettres : « celui qui cultive son esprit » pour ajouter à celui des autres. » La liste de ses productions littéraires est déjà longue; les objets sur lesquels elles portent ne sont variés qu'en apparence; au fond, c'est la même pensée, la même tendance vers le développement de l'esprit public, vers la science du publiciste et de l'homme d'État. En voici les titres : *Coup d'œil historique sur les institutions provinciales et communales en Belgique, suivi de quelques mots sur les principes d'organisation;* Bruxelles, 1834, vol. in-8° de 118 pages. *Études sur les constitutions nationales (Pays-Bas autrichiens et pays de Liége)*; Bruxelles, 1842, in-8° de 248 pag. *Esquisse du développement social de la Belgique* (dans le *Trésor national,* livraison de septembre 1842). *État de l'instruction primaire en Belgique, de* 1830 à 1840; Bruxelles, 1842, 16 pages in-8°. *Remarques sur Hembyse,* histoire gantoise à la fin du XVI° siècle (dans la *Revue belge,* tome III, 2° livraison). *De la nationalité littéraire en Belgique et du nouveau drame de M. Prosper Noyer* (*ibid.,* 5° livraison). *Paroles d'un voyant;* Bruxelles, 1834, vol. in-18 (œuvre de jeunesse, inspirée par les *Paroles d'un croyant* de l'abbé de Lamennais). *De la personnification civile des associations religieuses en Belgique;* Bruxelles, 1846, in-8°. *Jurisprudence scandée;*

Bruxelles, 1847, 21 pages in-8°. (Extrait de la *Belgique judiciaire*, année 1847, n° 52). *De la désuétude des lois;* Bruxelles, 1848, 24 pages in-8° (extrait du *Moniteur belge*). *Particularités sur les anciennes fondations de bourses de l'université de Louvain,* 15 pages in-8° (extrait du tome XV des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* et reproduit dans l'*Annuaire de l'université catholique de Louvain,* année 1849). *Étude sur l'application des lois inconstitutionnelles,* 52 pages in-8° (extrait du tome XVII des *Bulletins de l'Académie royale*). Des articles bibliographiques dans la *Belgique judiciaire;* des rapports étendus et raisonnés dans les *Bulletins de la commission centrale de statistique,* etc. Jetons maintenant un coup d'œil sur la *Jurisprudence scandée* et sur les *Lois inconstitutionnelles;* aussi bien c'est là le principal but de cet article.

Rien de plus curieux que la *Jurisprudence scandée* (1). Nous avions bien le *Code Napoléon* mis en vers français; « mais avant « cela, » s'écrie M. Faider, « que de vers sur toutes les choses judi- « ciaires imaginables! » L'application de la poésie à la jurisprudence forme effectivement toute une littérature, qui remonte jusqu'à l'antiquité, car Cicéron parle de formules rimées ou scandées, qui furent rédigées d'après la loi des XII tables et eurent pour titre : *Legis actiones.* Les sources dont M. Faider a chargé chacune des pages de son opuscule, prouvent que celui-ci est le fruit de lectures assidues et de recherches multipliées; les proverbes qu'il cite sont souvent aussi instructifs qu'amusants, en ce qu'ils reflètent fidèlement les mœurs des temps auxquels ils se rapportent. Par exemple, qui se douterait qu'autrefois on se soit bien gardé d'aller demeurer dans le voisinage d'un avocat? Marcouville s'exprime ainsi sur le compte des membres du barreau de son temps :

« Au lieu des orateurs ont succédé les advocats, *lesquels il faict* « *dangereux d'avoir pour voisin* quand ils se mettent à suyvir leurs « avaricieux proficts, car on dict en commun proverbe :

« Bonne terre, mauvais chemin.
« Bon avocat, mauvais voisin.

(1) *Voy.* ce qu'en a dit M. de Reiffenberg dans notre Recueil, t. IV, p. 345.

Ch. de Ch.

« Bonne femme, mauvaise teste.
« Bonne mule, mauvaise beste. »

La place que le même auteur réserve aux avocats dans l'autre monde, n'est guère plus flatteuse pour eux :

« En paradis, s'ils vont
« Par les œuvres qu'ils font
« Le diable sera
« Qui les y portera. »

Ailleurs, M. Faider nous apprend ce qu'on pensait jadis des secondes noces ; c'est le fils de Charondas qui parle :

« La femme derechef se mariant désire
« Enrichir la maison de celuy qui l'attire
« A nouveau mariage, et de son mary mort
« N'a plus mémoire et soing, qu'ell'vivant aimoit fort,
« Ny des enfans premiers que d'elle il a fait naistre
« Qui toutesfois très chers luy devroient encore estre. »

Dulaury, arrêt 78, vol. 2, a donné, sur le même sujet, l'explication suivante : « Partout on observe que les législateurs se servent « simplement du mot *inire matrimonium*, lorsqu'ils parlent d'un « premier mariage contracté entre un garçon et une fille ; et que « d'abord qu'il s'agit d'un second, ils emploient généralement tous « le mot *convolare*, apparemment parce qu'ils supposent qu'une « heureuse expérience de l'agrément de leur premier mariage *fait « plutôt prendre aux veufs et aux veuves le galop que le petit trot pour « arriver au second.* »

Au reste, les facéties ne manquent jamais au mariage, quoique ce soit là un des actes les plus sérieux de la vie. Rappelons ici un bon mot du premier président Séguier, que les journaux ont rapporté quelque temps après son conflit avec l'ordre des avocats vers 1844 ; voici, s'il m'en souvient bien, dans quelles circonstances le bon mot s'est produit. La cour d'appel avait à prononcer sur un empêchement de mariage : l'arrêt paraissait devoir être favorable aux futurs époux ; mais il manquait une pièce, dont la production pouvait retarder de peu de jours le prononcé de l'arrêt. Les futurs époux ayant insisté pour que la cour passât outre, M. Séguier les

congédia en disant : « Ne dirait-on pas que le feu est à la maison ? »

Passons à un sujet plus grave.

Le régime constitutionnel, produit des temps modernes, est un fait nouveau, dont la science, la théorie, est loin d'être faite. Comme tous les actes importants qui dominent la vie sociale, il comporte des points de controverse qui provoquent la discussion : l'examen de la constitutionnalité des lois est de ce nombre. Il s'agit de savoir s'il appartient au pouvoir judiciaire de rechercher si une disposition législative est ou non en harmonie avec la Constitution ? MM. Britz, Roussel, Tielemans, Van Hoorebeke, Eugène Verhaegen, disent *oui* ; MM. Neut, Thonissen, Thimus, Destriveaux, et la *Belgique judiciaire* disent *non* avec les tribunaux de Hasselt et de Bruxelles, avec la cour d'appel de Bruxelles et la cour de cassation.

M. Faider, dans son *Étude sur l'application des lois inconstitutionnelles,* met toutes les opinions en présence, les examine, les discute et finit par se ranger à l'avis de ceux qui pensent que les tribunaux doivent appliquer la loi, sans en examiner préalablement la constitutionnalité. « Cette étude, » dit-il en terminant, « où nous avons « réuni quelques documents et quelques souvenirs, montrera, « nous l'espérons, le danger d'une doctrine trop facilement propa- « gée par quelques écrivains et contre laquelle nos corps judi- « ciaires ont cru devoir enfin opposer l'énergique unanimité de « leurs arrêts. Qu'il nous soit permis d'applaudir à ces arrêts, et « d'exprimer le vœu de voir des athlètes plus exercés que nous « entrer dans l'arène pour nous soutenir ; il faut montrer que l'on « a tort de reprocher un peu durement aux tribunaux les décisions « fondamentales par lesquelles ils s'enchaînent eux-mêmes avec une « noble soumission à la loi ; par lesquelles ils posent eux-mêmes des « limites à leur propre puissance et une digue à de périlleux et « faciles envahissements. »

Voilà donc une littérature qui se forme sur un point spécial de droit public moderne. Le *Bulletin du Bibliophile* n'a pas à intervenir dans un débat de cette nature ; il se borne à enregistrer le travail de M. Faider comme document bibliographique, auquel viendront probablement s'en ajouter d'autres, l'auteur lui-même ne paraissant pas considérer la question comme définitivement résolue. Déjà on annonce une contre-réfutation de son travail par M. Eugène Ver-

haegen (¹). D'ailleurs, la même question, qu'on soulève à l'égard du pouvoir judiciaire chargé *d'appliquer* les lois, ne doit-elle pas être étendue au pouvoir chargé de les *exécuter?* Qu'il nous soit permis d'ajouter ici un renseignement de plus, qui peut également avoir son utilité. Le discours d'installation, que M. de Gerlache, premier président de la cour de cassation, a prononcé le 15 octobre 1832, renferme ce passage : « Quand on vous alléguera désormais quel- « que texte tiré de cet immense arsenal où se confondent les lois de « la république, de l'empire et du régime qui vient d'expirer parmi « nous, votre droit, votre devoir sera d'abord d'en examiner la « constitutionnalité. » (*Moniteur belge*, n° 289, 17 octobre 1832.)

X. H.

Lettre du P. DE MARNE *sur un passage de son Histoire du comté de Namur.*

Les trois lettres qui suivent se trouvent aux archives de l'État à Namur. La liasse qui les contenait portait pour titre : *Pièces historiques,* et, à en juger par l'enveloppe, elle a dû être autrefois assez volumineuse. Mais je n'y ai retrouvé que ces seules pièces, fort endommagées par l'humidité.

Cette petite correspondance me paraît digne d'être conservée. Elle traite un point qui n'est pas sans importance pour l'histoire du comté de Namur ; elle nous apprend en second lieu les ménagements auxquels les historiens de cette époque n'étaient que trop souvent astreints.

La première lettre est de l'écriture du P. de Marne. Elle ne porte point de superscription ; mais elle est évidemment adressée à l'Plu-

(¹) Cette contre-réfutation paraît au moment même où nous mettons sous presse ; elle a pour titre : *Lettre à M. Ch. Faider, avocat général près la cour d'appel de Bruxelles, sur son examen de la brochure intitulée :* DES LOIS INCONSTITUTIONNELLES, par M. EUGÈNE VERHAEGEN, avocat ; in-8°.

beau qui remplissait alors les fonctions de procureur général au conseil provincial de Namur.

« Maseyck, ce 15 août 1753.

« Monsieur,

« Permettés moy de vous consulter sur un point que j'ai inséré « dans mon Histoire de Namur. Quoique je n'y voie rien qui puisse « être désagréable au gouvernement et qu'au contraire je juge que « ce point doit plutôt servir à appuyer vos prétentions qu'à les in- « firmer, je ne veux cependant rien faire à cet égard, qu'après vous « avoir consulté. Voici de quoy il est question.

« 1548. Traité entre la reine de Hongrie, gouvernante des Pays- « Bas, et le pays de Liége, touchant quelques jurisdictions, et le droit « de tonlieu, sur les rivières de Meuse et de Sambre. Il y fut réglé « qu'on s'en tiendroit pour la perception de ce droit, à ce qui s'étoit « pratiqué avant l'année 1518, et que ceux de Namur qui meneroient « pour leur compte, des mairins, etc., par la Meuse, ne payeroient « aucun droit à Huy; bien entendu que ces mairins tirés des forêts « de Bouillon, auroient été achetés des officiers de l'évêque de « Liége. Et à l'égard du différend pour la hauteur, jurisdiction et « chemins de Falmignoul, on convint que le seigneur de Château « Thierry, vassal du comte de Namur, retiendroit la jurisdiction, « mais que la supériorité territoriale des chemins appartiendroit au « comte, de façon néanmoins, qu'on ne pourroit y arrêter les habi- « tans du ban de saint Hubert, ni autres voisins dudit lieu, sinon « pour amandes, forfaitures, ou delits, commis sur ces chemins. « Qu'au surplus le ban de saint Hubert demeureroit pays et terri- « toire de Liége. *Hist. de Liége par le père Bouille*[1]. Tel est, Mon- « sieur, le morceau, au sujet duquel j'ai quelque inquiétude. Il y a « des choses vrayes qu'il ne faut pas toujours dire, quand elles ont « raport avec les démelés des princes. Il y en a d'autres qui sont si « conües, qu'il seroit ridicule de les taire.

« Je serai charmé de recevoir vos instructions sur ce point, et je « saisis avec empressement cette occasion de me rapeller dans votre

(1) *Galliot*, V, 48, donne une assez longue analyse de ce traité de 1548.

« souvenir, en vous réitérant les assurances d'attachement et de res-
« pect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble
« et très-obéissant serviteur,

« De Marne, Soc. Jesu.

« On vous aura dit, je crois, que j'eus l'honneur de vous cher-
« cher, Monsieur, dans le peu de tems que je passai à Namur, il y
« a quelques mois. Je vous supplie de me répondre d'abord parce
« que l'impression presse (¹). »

Les deux lettres suivantes sont des minutes du procureur-général Plubeau.

« *Au père Demarne, jésuite, au sujet de son* Histoire de Namur.

« Du 20 août 1753.

« Mon très-révérend Père,

« Je n'ai reçu que hier soir celle que vous m'avé fait l'honneur de
« m'écrire le 15 du courant, sans quoi je n'eus pas manqué d'y
« repondre plutot. Puisque vous voulé, mon révérend Père, que je
« vous dise ma pensée sur quelques points de votre histoire, je le
« fais avec plaisir, car je serois mortifié que votre ouvrage étant
« imprimé et paroissant dans le publiq on y trouva des traits sujets
« à critique et principalement dans une matière où le souverain
« seroit compromit.

« Nous tenons icy pour certain que toute souveraineté apartient
« à S. M. I. et R., comme comtesse de Namur, sur la rivière de
« Meuse depuis le saule d'Ervin jusqu'au ruisseau d'Abin et l'on
« conserve bien précieusement dans les archives toutes les pièces
« propres à le constater; il est vrai que les Liégeois ont formés des
« contestations à cet égard pour ce qui est scitué vis a vis de Dinant
« où ils ont fait bâtir un pont et où on leve certain pëage, mais il y
« a des conférences entamées la dessus depuis quantité d'années, et
« des acts de juridiction si formels de la part de S. M. que quand

(¹) La première édition du livre de de Marne porte la date de 1754.

« on examine la chose sans prévention lon ne pourroit que résoudre « la question contre les Liégeois : en votre place donc, mon révé-« rend Père, je me dispenserois de traiter ce point, parceque le « gouvernement ne trouveroit certainement pas bien que lon « repandit quelques equivoques ou obscurités sur les droits de la « reine. Il en est de même des chemins de Flamignoule sur lesquels « toute souveraineté lui apartient aussi. Les François à la verite de « concert avec les Liegeois y ont formés des obstacles et à la faveur « de la dernière guerre ils ont fait démolir le bureau que S. M. y « avoit fait construire, mais le traité d'Aix la Chapelle a reintegré « un chacun dans ses droits et si ce bureau n'est point encore « relevé, ce que lon a eu différentes autre affaires sur les bras. L'on « se propose cependant très serieusement à le faire. J'eusse sou-« haité, mon révérend Père, avoir eu le bonheur de vous voire à « votre passage par icy, parceque tout à la fois nous eussions parlé « de tout cela plus particulièrement à la vue de quantité de pieces « et de titres très respectables que je me serois fais un vrai plaisir « et un devoir de vous communiquer afin de rendre votre ouvrage « à l'abri de toute censure, et j'eus eu l'honneur de vous assurer de « bouche du parfait et sincere dévouement avec lequel j'ai l'hon-« neur d'être, mon révérend Père, etc. »

A M. Limpens (¹), *au sujet de l'histoire de Namur composée par le père Demarne, jésuite.*

Du 20 août 1753.

« Monsieur,

« Jai hier recue lettre du pere Demarne jesuite et confesseur du « prince de Liége, par laquelle il me mande qu'il a nourrit dans

(¹) Un J.-G. de Limpens était conseiller et procureur général au conseil de Brabant, en 1774 (*).

(*) Nous croyons qu'il est ici question d'un autre Limpens qui, en 1753, était conseiller et commis aux causes fiscales au département du conseil privé et de celui des finances. Ces fonctions furent occupées quelques années plus tard par un sieur Plubeau, peut-être le correspondant même de Limpens, devenu son successeur. Cette circonstance nous parait assez piquante pour être consignée ici : c'étaient sans doute deux magistrats également dévoués dont on pouvait dire :

Et cantare pares et respondere parati. Ch. de Ch.



« l'histoire qu'il compose de la province de Namur quelques traits « concernans la souveraineté des rivières de Meuse et de Sambre, « et des chemins de Flamignoule; il me proposoit le doute qu'il « avoit la dessus, parceque selon les mémoires qu'on lui avoit mis « en mains, on devoit l'avoir persuadé que cette souveraineté n'étoit « pas bien établie et qu'elle auroit plutot apartenu aux Liegeois ou « à des seigneurs particuliers. Dans la réponce que je lui fais au- « jourd'huy, je lui fais comprendre combien son ouvrage seroit « rejetté icy, et que des traits de cette espèce ne seroient point « soufferts, et cette notification empechera peut-être que cet ouvrage « ne paroisse et ne soit d'abord distribué icy; mais comme il pour- « roit arriver qu'on l'envoia dans d'autres provinces, j'ai cru, Mon- « sieur, devoir avoir l'honneur de vous en informer, afin que si on « le distribue ou qu'on le vendit chez vous, vous donnié les ordres « nécessaires et que l'on prévint toutes insinuations contre les inté- « rêts de notre souveraine. J'ai l'honneur d'etre avec respect... »

De Marne eut égard à la recommandation de Plubeau. Dans son ouvrage, il passe assez légèrement sur le point délicat qui fait l'objet de sa lettre [1].

Du reste, l'assertion du procureur général était fondée. Il paraît bien certain que la Meuse appartenait aux comtes de Namur depuis *la saulx à Revin jusqu'au peuplier d'Andennes*. Dans ce fait, assez singulier au premier abord, je vois là, comme je l'ai dit ailleurs [2], un reste de l'ancienne démarcation du comté de Lomme, lequel s'étendait au midi jusque vers Revin.

Comme l'avance également Plubeau, on conservait bien précieusement, dans les archives de Namur, toutes les pièces propres à constater les droits des comtes sur cette partie de la Meuse. Il est fait mention de cette souveraineté dans plusieurs anciens titres et notamment dans un curieux record de la cour de Feix dont je donne ici un extrait :

« Item wardent et sauvent les dis eschevins (de Feix) que de le « saultch à Revin jusques au poplier à Andenne, li cours de le « rivière de Moese sy avant qu'il appert par les pappiers monsei-

(1) *Voy.* p. 203 (note f.) et 497 de l'édit. de 1754.
(2) *Histoire du comté de Namur*, p. 69.

« gneur de Namur, salvez les droitures des seigneurs marchissans, « est et appartient à monseigneur le conte de Namur; et toute en « samblable manière sauvent et wardent le rivière de Sambre de « tant qu'elle est et gist en ladite conté [1]. »

J. B.

BIOGRAPHIES BELGES.

LAMBERT WILLOT.

Lambert Willot, récollet, naquit à Fontaine-l'Evêque, selon le témoignage de son neveu Henri Willot [2], et aussi selon une biographie à peu près contemporaine, dont le manuscrit autographe se trouve dans un recueil qui fait partie de la bibliothèque des Bollandistes. Ce volume est formé de différentes pièces provenant des archives des Récollets de la province des Flandres. Paquot avance dans ses Mémoires manuscrits (t. Ier, p. 7086) qui appartiennent aujourd'hui à la Bibliothèque de Bourgogne, que Lambert Willot vit le jour à Biez, en Artois. Dès sa jeunesse et même dès son enfance, « il s'appliquoit « tellement aux exercice pieux et dévote — dit l'auteur anonyme « auquel nous empruntons ces détails,—qu'il sembloit que la nature « l'avoit comme forgé et formé, et mis en lui tous les traict de fer- « veur et dévotion, et ne s'estudiant seulement de s'avancer et « promovoir en la piété, ains tâchoit d'effectuer le mesme aux cœurs « dautruy. »

Willot entra au couvent des Frères mineurs ou Récollets de Farciennes ou de Beau-Lieu, situé sur la Sambre, non loin de sa ville natale. Peu de temps après avoir été ordonné prêtre, il fut élu gar-

(1) *Jugemens, rencharges et consellez de la haulte cour du Feix,* fol. 42; manusc. de 1440, aux Archives de l'État à Namur.

(2) *Athenæ,* etc.

dien du couvent de Biez ; c'est là probablement ce qui a induit Paquot en erreur. Notre religieux dirigea successivement, en qualité de gardien, les couvents de Namur et de Liége ; « et en tous lieux— » où il faisait résidens ou eust gouvernement—ajoute son biographe, » — il laisoit une suave odeur et doulce mémoir de ces labeurs et » mérites. » Il mourut dans cette dernière ville le 23 avril 1579 (Henri Willot dit le 24 avril), et fut enterré dans le chœur de l'église des Récollets à côté de l'autel gauche devant le maitre-autel, avec cette épitaphe gravée sur une pierre de marbre où étaient représentés deux flambeaux :

Lampades eius ignis atque flammarum.

Religiosissimo in Deum, Theotocon Mariam
Sacerdoti, Ecclesiastæ ardentissimo P. Lamberto
Willot, huius Conventus Cœnobiarchæ
Meritissimo discipuli mœsti posuerunt.
Obiit 8 calendas Maias anno 1579.

Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut ardeat.

Voici ce que le biographe anonyme rapporte des ouvrages de Lambert Willot : « il composa — dit-il — affin de dégouster davan- « taige les humains des apâs faux du monde plusieurs beau cantic- « ques ou chansons spirituelles, qu'il mestoit en main à ses filles « pour les chanter, et ainsy emflamber tousiours de plus en plus en « elles le feu de l'amour divine, en l'une desquels il monstre les « regret de l'âme mondaine convertie à la pénitence sur la personne « de la Magdalaine ; il en composa un aultre sur sa vanité du service « du monde, mesme il tyra des cantiques de Salomon vinct-quatre « sentence qu'il fit réduire en image auxquelles il représente le « grand regret et soupire de l'âme dévote à l'endroit de son espoux « Jésus-Christ, et les at réduict en ung lievret quy estoit de son « temps très comun entre les personnes spirituelles. » Ces allégories

étaient peintes sur les fenêtres du cloître du couvent des Récollets, à Liége.

Paquot (Mss, t. Ier, p. 7086), nous dit que cet ouvrage qui n'avait pour but que d'expliquer les images dont il était orné, est intitulé : *Varii fidelis Sponsæ affectus, quibus ergà Sponsum Redemptorem dulcissimum variè illa fertur.*

Henri Willot a porté le jugement suivant sur son oncle : *Qui etsi oratione et vivæ vocis oraculo plùs quàm calamo valuerit, et Ecclesiæ Dei profuerit ; illo tamen non vulgata reliquit suæ solertiæ et pietatis argumenta.* Lambert Willot est regardé comme vénérable par les religieux de son ordre.

MAXIMILIEN LENGLET.

Maximilien Lenglet, écrivain ascétique, naquit à Arquennes, près de Nivelles, à la fin du XVIe siècle. Il se fit récollet au couvent de Farciennes (sur la Sambre), et en devint successivement gardien en 1628 et en 1643, définiteur, etc. Dans le chapitre tenu à Nivelles en 1649, Lenglet fut choisi pour ministre provincial de Flandre : il tomba malade à son retour de Rome où il avait été assister au chapitre général, et mourut en réputation de sainteté à Lugano, chez les religieux de son ordre, le 9 août 1651.

Voici l'éloge que fait de ce religieux la chronique contemporaine dont nous avons extrait ces détails : « Vir erat in religiosâ conver« satione affabilis, in rebus agendis prudens, sui statûs zelosis« simus, modestus, humilis; in prædicando Dei verbo fervens; « ergà B. Virginem Deiparam singulariter devotus. »

Lenglet est auteur d'un livre qui eut deux éditions. La première fut publiée à Mons en 1636 dans un petit format, et la seconde in-4°. Celle-ci est un volume de 693 pages dont Paquot rapporte le titre exact dans ses mémoires manuscrits (1) :

L'escole de la Vierge Marie, en laquelle elle enseigne l'art de l'aymer, servir et imiter ses vertus, dressée par le R. P. Maximilien Lenglet, ministre provincial des FF. Mineurs Recollets de la province de

(1) Mss. de la Bibliothèque de Bourgogne, nos 17630-17633, page 1527.

Flandre. Seconde édition, reveue et augmentée par l'autheur de plusieurs nouvelles et rares histoires.—Namur, chez les PP. Recollets (1), 1652. In-4°, 693 pages.

Alexandre Pinchart.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

LETTRE AUTOGRAPHE DE THEROIGNE DE MÉRICOURT.

Fidèle à son système de transformer l'histoire en roman, M. de Lamartine, dans sa fantasmagorie des *Girondins,* a paré de couleurs presque séduisantes Anne-Josephe-Lambertine Theroigne dite de Méricourt (2), cette furie révolutionnaire qui conquit, aux exécrables journées du 6 octobre 1789, du 20 juin et du 10 août 1792, son horrible célébrité. Lorsqu'il la fait parler, il lui prête même les charmes de son éloquence. S'il faut en croire l'historien-poëte, elle avait reçu la meilleure éducation.... Je puis mettre le public à même d'en juger, car je possède une lettre autographe de la sanguinaire Messaline, qui mourut folle à l'hospice de la Salpêtrière en 1817. Cette lettre, adressée au banquier Perregaux, la voici textuellement reproduite.

(Liége) le 16 octobre 1790.

« Monsieur

« Je vous remercie beaucoup de m'avoir envoyer la procedure du « Chateloit, je n'ai pas moins de grace à vous rendre d'avoir accepté

(1) Cette souscription indiquerait-elle que l'ouvrage a été *imprimé* chez les PP. Récollets?

(2) Elle était née au village de Méricourt, à quelques lieues de Liége sur les bords de l'Ourthe.

« le petit arrangémant que je vous ai proposée. Si vous voulez bien « avancer trois mois a mon frere pour faire revenir mes effets, « vous me feriez grand plaisir. D'après notre arrangémant a quatre « louis par mois, se serait douze louis que vous lui donneriez et « pendant l'espase de trois mois vous ne m'enveriez rien a Liége.

« Si mon frere a besoin de votre ministaire ou de vos conseils « pour m'arrenger quelque petites affaires ou faire revenir mes « effets a meillieure marche, je vous serois obligée, Monsieur, d'avoir « toujour les même bontes pour moi. Je crainderois de vous fatiguer « si je ne comptois singulierrement sur le plaisir que vous avez a « obliger.

« Je suis avec estime, Monsieur, votre servante,

« Theroigne. »

Quant à l'écriture, elle est tout à fait digne de l'orthographe et du style de ce chef-d'œuvre épistolaire.

Le baron de Stassart.

Bibliothèques publiques et particulières.

La bibliothèque royale. — Le *Moniteur* du 12 septembre a publié les arrêtés suivants :

« Par arrêté royal du 31 août 1850, le traitement de sept mille francs, dont jouissait le titulaire de la Bibliothèque royale, est fixé, pour l'avenir, à cinq mille francs.

« Par arrêté royal de la même date, le sieur Louis Alvin, directeur de la division de l'instruction publique, au ministère de l'intérieur, membre de l'Académie royale de Belgique, est nommé conservateur de la Bibliothèque royale, en remplacement du baron de Reiffenberg, décédé. »

Nous aimons à croire que le nouveau titulaire, ami zélé des lettres et des beaux-arts, mais qui n'a guère eu jusqu'ici, dans sa

carrière littéraire et administrative, l'occasion de s'occuper spécialement de bibliographie, ne restera pas au dessous des fonctions délicates, difficiles et importantes dont il vient d'être revêtu. Nous avons appris avec plaisir qu'il a déjà introduit dans l'administration intérieure plusieurs améliorations de détail, réclamées depuis longtemps par les besoins du service.

M. Alvin, en persévérant dans cette voie, et en tenant compte des observations judicieuses et impartiales de la presse, fera cesser les plaintes parfois fondées que l'on a souvent élevées contre ce bel établissement. Le titre même et le plan de notre recueil nous imposent le devoir de parler fréquemment de notre premier dépôt littéraire : nous serons heureux de n'avoir que des éloges à donner au conservateur de la Bibliothèque royale et à ses subordonnés.

Nous nous permettrons dès aujourd'hui de recommander à sa sollicitude la confection du catalogue et le triage raisonné des *doubles* inutiles qui encombrent plusieurs salles du Musée. La réalisation successive de ce capital aujourd'hui improductif donnerait le moyen, sans nouvelle charge pour l'État, d'acquérir une foule d'ouvrages importants, anciens et modernes, dont les travailleurs regrettent vivement l'absence sur les tablettes de la bibliothèque.

La onzième partie (année 1849) du *Catalogue des accroissements de la Bibliothèque royale, en livres imprimés, en cartes, estampes et en manuscrits*, a paru depuis peu. Elle est précédée de l'avis suivant : « En laissant publier ce *Catalogue*, qui se rapporte à une époque antérieure à son entrée en fonctions, le conservateur actuel de la Bibliothèque royale ne s'engage aucunement pour l'avenir, quant au mode de classification adopté jusqu'ici. »

Nous applaudissons de grand cœur à cette sage réserve. Nous espérons que désormais les recherches aujourd'hui si laborieuses dans ce catalogue seront rendues plus faciles et plus commodes. Il a été aussi imprimé jusqu'à présent avec une déplorable incorrection ; les noms des auteurs souvent tronqués ou dénaturés, les formats mal indiqués, etc., etc. En prenant pour modèles le 1er *supplément* (1847) du *Catalogue systématique de la bibliothèque de la chambre des représentants*, et la première partie des *Accroissements de la bibliothèque du dépôt de la guerre* (1850), on ferait un travail fructueux, vraiment utile, et qui, nous le croyons, ne laisserait rien à désirer.

— *Bibliothèque publique à Termonde.* — Le 26 août 1850, Termonde a inauguré la nouvelle bibliothèque publique (V. ci-dessus p. 326), et le buste de son ancien annaliste, David Van der Linden ou Lindanus ([1]).

Le bourgmestre a prononcé à cette occasion les paroles suivantes :

» La ville de Termonde célèbre aujourd'hui une fête qui fera époque dans ses annales. Son Académie a répandu de larges bienfaits dans tous les rangs de la société. La ville continuera de la protéger par tous les moyens possibles.

« Pour consacrer ce jour par un souvenir durable, nous avons le bonheur d'inaugurer une bibliothèque publique.

« Honneur au gouvernement qui s'est associé volontiers à ces vues en nous adressant les ouvrages et les médailles qu'il avait à sa disposition. Les livres que le gouvernement nous a fait parvenir entourent comme un trophée le buste de Lindanus.

« David Lindanus a bien mérité de la ville de Termonde dont il a écrit l'histoire avec tant de talent.

« Après plus de deux siècles, cette ville vient lui offrir un hommage de reconnaissance.

« Au nom du conseil communal, je déclare sanctionner cet hommage. »

— *Les tribulations d'un bibliophile belge.* — La riche bibliothèque de M. Huart-Capelle, à Charleroi, a singulièrement souffert des grandes inondations du mois d'août dernier. Les eaux de la Sambre ont envahi à l'improviste la salle basse qui la renfermait, et ont causé des pertes considérables.

Nouvelle bibliothèque de sainte Geneviève, place du Panthéon, à Paris ([2]). — La nouvelle bibliothèque, construite sur les plans de

([1]) *Voy.* sur ce savant Gantois, qui fut longtemps greffier de la ville de Termonde, les *Mémoires littéraires* de Paquot, édition in-8°, t. VII, p. 186.

([2]) Dans *l'Esprit des journaux*, janvier 1778, pp. 204-211, on lit des détails curieux et instructifs sur l'ancienne bibliothèque de Sainte-Geneviève et sur le beau vaisseau qui la renfermait. Ils ont été fournis par Lefebvre, chanoine régulier de cette congrégation. On peut consulter aussi les *Mélanges de critique et de philologie*, par S. Chardon de la Rochette, t. II, p. 243. N'oublions pas de noter

M. Lassus, a cent mètres de longueur, dix-neuf croisées de face et un étage; elle s'étend de la rue des Sept-Voies au collége Sainte-Barbe.

Sur les panneaux supérieurs et extérieurs de ses quatre grandes façades sont burinés les noms des plus célèbres auteurs de tous les temps et de tous les pays.

On entre du côté du Panthéon par une belle porte de bronze, à deux battants, massive, et d'un style sévère. Un large vestibule précède le magnifique escalier à double rampe brisée et à paliers qui conduit à la bibliothèque proprement dite.

A droite du vestibule sont les bustes de saint Bernard, de Montaigne, de Pascal, de Molière, de la Fontaine, de Bossuet, de Massillon, de Voltaire, de Buffon et de Laplace. A gauche sont ceux de l'Hospital, de Descartes, de Poussin, de P. Corneille, de Racine, de Fénélon, de Montesquieu, de Rousseau, de Mirabeau et de Cuvier.

Le mur du fond de l'escalier a reçu la copie du tableau de Raphaël, connu dans le monde artistique sous le nom d'Ecole d'Athènes. Cette copie est due à M. Paul Balze. Quatre médaillons allégoriques et en grisaille et de riches candélabres décorent en outre cet escalier.

On a tracé en lettres d'or, sur le mur du fond du premier palier du grand escalier, au-dessous de ce beau tableau, l'inscription suivante :

« *Bibliothèque Sainte-Geneviève, fondée par les Génovéfains, en* 1624, *transférée de l'ancienne abbaye dans cet édifice, en* 1850. »

La salle de lecture et de travail, qui n'est guère moins grande que la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice, est formée d'une immense double nef dont les arcs s'appuient au centre sur des colonnettes de fonte de fer reposant sur des bases de pierre artistement ouvragées. Quatre rangées de tables, où mille lecteurs, chauffés et

en passant qu'on a retrouvé, en préparant le déménagement des livres de cette bibliothèque, un manuscrit très-curieux du père Faure, qui fut en 1626 le réformateur de l'ordre des Génovéfains. Ce manuscrit est d'autant plus précieux qu'il renferme la copie littérale d'une charte de Clovis dont l'original est entièrement perdu aujourd'hui.

éclairés par le gaz, pourront trouver place, s'étendent au milieu de la grande salle. Les corps de bibliothèque sont disposés à l'entour dans les parties rentrantes des murs. Vingt et une larges croisées éclairent cette salle. Enfin, des grilles sont disposées en avant des corps de bibliothèque, afin que les lecteurs ne puissent fouiller dans les armoires.

Bibliothèque de la ville de Paris. — Ce dépôt vient de s'enrichir d'une collection curieuse de livres, imprimés en Amérique. Elle dépasse le chiffre de 4,000 volumes, et se compose surtout d'ouvrages relatifs à la législation des États-Unis, et de documents historiques et administratifs tirés des archives américaines. Une salle spéciale, où il y aura une place particulière pour chaque Etat de l'Union, sera affectée à ces présents de l'Amérique, apportés par M. Alexandre Vattemare.

Nous supposons que cet envoi est plutôt le résultat d'un échange ménagé entre les deux peuples par les soins actifs et intelligents de M. Vattemare. Les amis de l'instruction se rappellent encore une pétition qu'il adressa, en 1839, aux chambres législatives de France. Il y proposait un système général d'échange des doubles de livres, manuscrits, objets d'art et d'histoire naturelle, entre les collections, les musées, les bibliothèques des divers Etats de l'Europe. Ce projet, accueilli avec faveur par les hommes les plus éclairés de tous les pays, reçut alors la haute approbation des souverains de Saxe, de Prusse, d'Autriche, de Russie. Nous désirons vivement qu'il puisse se réaliser sur une vaste échelle. Personne n'est plus propre à le faire réussir et à triompher des obstacles que M. A. Vattemare, que nous connaissons personnellement. On trouve des détails intéressants sur cet homme remarquable dans le *Dictionnaire de la Conversation,* édition de Paris, t. LI, p. 472.

La bibliothèque et le bibliothécaire du Conservatoire de musique et de déclamation de Paris. — La distribution des prix pour l'année d'études 1849-1850 a eu lieu le 10 novembre. Nous avons remarqué dans le discours par lequel M. Baroche, ministre de l'intérieur, a ouvert la séance, le passage suivant : « N'oublions pas, parmi les pertes les plus douloureuses que les arts aient subies cette

année, la mort d'un de ces hommes modestes, passionnés pour l'art, dont ils semblent destinés à retrouver les titres, à perpétuer les traditions, de M. Bottée de Toulmon, bibliothécaire au Conservatoire! Créateur de la bibliothèque qu'il dirigeait depuis 1831, M. Bottée de Toulmon a doté le Conservatoire de collections classiques, et surtout d'œuvres de musique religieuse qui lui manquaient complétement. Grâces à ses persévérantes recherches, cette collection réunit aujourd'hui les œuvres les plus remarquables des maîtres depuis le XIIIe jusqu'au XVIe siècle, et l'œuvre entière de Palestrina.

C'est presque une dette de l'Etat que j'acquitte, messieurs, en rappelant les services de votre savant bibliothécaire, qui, dévoué jusqu'au sacrifice, a constamment refusé de toucher aucun traitement à raison de ses fonctions. »

La bibliothèque royale de Munich. — Ce bel établissement vient d'être doté de deux nouveaux monuments dus au ciseau du célèbre statuaire Schwanthaler, que les arts et l'Allemagne ont perdu depuis peu. L'un est en mémoire du duc Albert V de Bavière, fondateur de la bibliothèque royale (a. 1595); l'autre en l'honneur du roi Louis qui a fait élever le palais actuel.

Prêt des livres en Angleterre. — Le 26 septembre 1850, la cour du conseil commun (*the court of common council*) a tenu une séance pour délibérer sur les nombreuses demandes faites à l'effet de faciliter les prêts de livres de la bibliothèque de Guildhall. Après une longue discussion, la cour a supprimé le prêt, et a décidé qu'on ne pourrait plus à l'avenir consulter les livres que dans le local de la bibliothèque. Cette mesure radicale nous paraît fort rigoureuse et quelque peu anti-littéraire, surtout dans une immense capitale où les distances sont si considérables.

Honneurs mérités conférés à de savants bibliothécaires.—MM. WEISS. — DE FELETZ. — DE REIFFENBERG.— On lit dans *l'Union franc-comtoise*, journal légitimiste, qui s'est fait remarquer par l'ardeur de son hostilité contre le Président :

« Nous nous empressons d'annoncer que M. Ch. Weiss, bibliothécaire de la ville et membre de l'Institut, a reçu le 29 août, de M. le

Président de la République, la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Tous les amis des lettres applaudiront à une distinction si bien placée, qui honore également celui qui la donne et celui qui la reçoit. M. Weiss, à qui sa modestie ne permet pas de croire qu'on puisse penser à lui, est le seul à s'en étonner, comme il sera le seul à s'en plaindre.

« L'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon a été admise à présenter ses hommages au chef de l'Etat. M. Perron, secrétaire perpétuel, a remercié le prince du plaisir qu'il avait fait à la compagnie, en décorant celui de ses membres que chacun consulte comme un maître et estime comme un ami. En sortant de l'audience du président, l'académie s'est rendue, en corps, chez M. Weiss, pour lui offrir les félicitations les plus empressées et les plus affectueuses. »

Nous aussi nous applaudissons de tout notre cœur à la promotion accordée spontanément à l'habile littérateur, au savant et infatigable bibliographe qui, depuis quarante ans, a rendu de si précieux services à l'immense entreprise de la *Biographie universelle*, dont le supplément n'est pas encore terminé au moment où nous écrivons. Sans l'utile et active collaboration de MM. Weiss, Beuchot et Pillet, ce vaste répertoire n'aurait pas atteint le degré relatif de perfection où il est parvenu, malgré les lacunes, les erreurs, les imperfections qui le déparent encore, et qu'on n'a guère songé à faire disparaître de la nouvelle édition commencée en 1843 et abandonnée depuis 1845.

— M. le ministre de l'intérieur a chargé M. Amédée Doublemard, sculpteur, de l'exécution du buste de feu M. de Féletz, membre de l'Académie française. Ce buste est destiné au palais de l'Institut.

On sait que cet écrivain si ingénieux, si pur, si élégant, ce critique si judicieux, ce gardien fidèle du bon goût et des bonnes traditions, était conservateur-administrateur de la bibliothèque Mazarine.

— Le gouvernement belge vient de confier à M. Jean Geefs, lauréat du grand concours de 1846, l'exécution du buste de marbre de feu M. de Reiffenberg, doyen de réception de la classe des lettres

de l'Académie royale, conservateur de la bibliothèque royale et fondateur du *Bulletin du bibliophile belge.*

— *La propriété littéraire dans les Pays-Bas et en Belgique.* — On lit dans *le Messager de Gand :*

« La haute-cour des Pays-Bas vient de porter un arrêt qui tranche une question de propriété littéraire, d'un grand intérêt pour la Belgique.

La propriété littéraire est réglée en Belgique, comme en Hollande, par une loi de 1817. Les tribunaux de ce dernier pays ont été appelés à examiner la question de savoir si, sous l'empire de la loi de 1817, l'auteur d'un discours quelconque, prononcé en public, pouvait empêcher la reproduction de son discours par la voie de la presse.

La question a été décidée contre les auteurs et en faveur des éditeurs, par ces motifs que la propriété littéraire est une pure création de droit civil qui n'existe, aux termes de la loi, qu'au profit de ceux qui, imprimant une œuvre littéraire, font, au moment de la publication, le dépôt de trois exemplaires accompagnés des déclarations requises.

L'Institut royal, classe des lettres, s'est ému de cette décision de la haute-cour, conforme d'ailleurs aux décisions des tribunaux inférieurs, et a adressé une pétition au roi dans le but d'obtenir que cette « *regrettable* » lacune soit comblée par une prompte intervention du pouvoir législatif.

L'Institut fait valoir le danger des reproductions inexactes, la crainte qu'on aura désormais de parler en public, et, *très-accessoirement,* ce qu'il y a d'injuste à priver les orateurs des profits pécuniaires de leurs travaux.

Mais l'Institut a le tort de ne pas indiquer sur quelle base la loi nouvelle devrait être conçue, et quelles distinctions elle devrait admettre pour se concilier avec la publicité qui est de l'essence de notre organisation politique, et avec le droit qu'a la presse d'exposer et de discuter les opinions de quiconque se présente aux suffrages du public. »

On a enfin senti en Belgique la nécessité de réformer les deux lois si imparfaites du 25 janvier 1817, sur la propriété littéraire

et industrielle. Le ministère a nommé une commission dont le rapporteur a terminé depuis peu son travail. Il est imprimé, mais non encore rendu public. Nous nous proposons d'en parler lorsque nous aurons pu le lire et l'examiner avec l'attention que réclame une œuvre officielle. En attendant, nous engageons toutes les personnes qui s'occupent de cette grave question, et qui sont directement intéressées à la voir enfin résoudre dans un sens vraiment libéral et progressif, à prendre connaissance d'un livre qui vient de paraître sous le titre de : *Organon de la propriété intellectuelle.* Cette nouvelle production du directeur du Musée de l'industrie, M. Jobard, est une œuvre consciencieuse et remarquable de tout point. On sait que cette intelligence d'élite, cet esprit prime-sautier, est un athlète infatigable qui, depuis vingt ans, monte pour ainsi dire chaque jour sur la brèche avec de nouvelles armes pour combattre en faveur de l'émancipation de la pensée et de l'invention. L'*Organon* est un excellent résumé, habilement condensé, de tous les arguments souvent si profonds et toujours si ingénieux que l'auteur a fait valoir dans ses nombreuses publications antérieures sur cette question qui préoccupe aujourd'hui les producteurs intellectuels de tous les pays civilisés. Les hommes d'État et les législateurs auront sans doute le bon esprit de ne pas traiter dédaigneusement ce livre sérieux, de le méditer à tête reposée, et de ne pas rejeter sans examen les principes qu'il pose par cela seul qu'ils n'émanent pas d'un écrivain officiel. Le livre de M. Jobard est sur le point d'être traduit en anglais, à Londres, et il va être réimprimé à Paris à dix mille exemplaires. C'est là un beau et légitime succès ; il ne surprendra pas ceux qui, ne se laissant pas aller à de fâcheuses préventions, savent reconnaître tout ce qu'il y a de profond, de neuf, de piquant dans les écrits toujours originaux de M. Jobard, mieux apprécié souvent à l'étranger que dans la Belgique. Nous ne devions pas laisser passer inaperçu cet énergique plaidoyer *pro domo*, car M. Jobard n'est pas seulement un penseur, c'est aussi un inventeur, qui plus d'une fois a fait honorablement ses preuves.

— *Encore un triomphe pour la littérature française.* — Il s'est formé à Semlin, en Esclavonie, une société de littérateurs pour publier en langue esclavonne les classiques français. Cette société

vient de faire paraître le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, par Barthélemy, dont la traduction esclavonne est due à l'archiprêtre Joakevic, de Semlin, et a été imprimée à l'imprimerie nationale de Mekodovic.

On annonce aussi la création d'une revue mensuelle, en esclavon, avec illustrations lithographiques, et qui aura pour rédacteur en chef M. Segijo Nikdle, savant avocat de Peterwaradin, qui a fait ses études en France et en Allemagne.

Nos abonnés, qui nous témoignent une bienveillance dont nous sentons tout le prix, nous permettront de leur annoncer, dût la reconnaissance être taxée de vanité, que le Roi et les Princes ont accueilli avec un vif intérêt la nécrologie du roi Louis-Philippe et de la reine Louise (*Voy.* ci-dessus, p. 397-407), tirée à part à petit nombre, sur grand papier, sous le titre de : *Hommage du Bulletin du Bibliophile belge à la mémoire de LL. MM. le roi Louis-Philippe et la reine des Belges, Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans*, avec cette épigraphe : *Ambo florentes virtutibus, ambo Beati.* S. M. et ses fils ont bien voulu faire exprimer au directeur du Bulletin toute leur satisfaction, par l'organe de M. le ministre de la maison du roi.

Ch. de Ch.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

81. *Bulletin du bibliophile*, n° 17 inclus 24, 9e série, Paris, Techener, 1850, in-8° (*voy.* ci-dessus les nos 6, 24, 49, 64).

Pp. 611-623. Dissertation inédite du P. Adry, imprimée sur son manuscrit autographe, sur la question de savoir à qui l'on doit attribuer l'ouvrage intitulé : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu.*

Le docte oratorien, contrairement à l'opinion la plus répandue, croit que ce livre, imprimé pour la première fois en 1680, n'est pas l'œuvre de la célèbre carmélite, la duchesse de la Vallière. Mais il ne se prononce ni en faveur de la duchesse de Longueville, ni de Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, auxquelles on pourrait aussi adjuger cette production pieuse. La question n'est donc pas complétement résolue, et peut-être ne découvrira-t-on jamais le nom du véritable auteur des *Réflexions.*

Pp. 623-631. Bibliographie espagnole, par B. (Gustave Brunet.) C'est un article sur l'ouvrage de Tichnor, différent de celui dont notre savant collaborateur a bien voulu enrichir notre Recueil (*voy.* ci-dessus, pp. 262-270). Il s'occupe ici particulièrement des *romances* et des *comedias.*

Pp. 631-637. Le baron de Reiffenberg.

Cette courte notice nécrologique commence ainsi : « M. de Reiffenberg n'est plus ! la Belgique pleure l'un de ses plus nobles enfants ; le monde savant, un homme de talent, dévoué à la science. Ceux qui jouissaient de son intimité regrettent un ami fidèle. Le *Bulletin du bibliophile* a perdu l'un de ses plus anciens collaborateurs, un guide toujours bienveillant qui, en maintes circonstances, lui prêta un appui cordial et efficace. » Les beaux vers de M. Ad. Mathieu (*voy.* ci-dessus, pp. 170-174) sont reproduits à la suite de l'article.

Pp. 638-640. Un autographe de la Bruyère. Après de longues investigations, et grâce à l'obligeante communication de M. le duc d'Aumale, possesseur de plusieurs lettres du profond moraliste adressées au grand Condé, on a pu constater l'authenticité de cette précieuse lettre de la Bruyère à Ménage, formant quatre pages in-4° et contenant un *caractère* inédit. Elle provient de la vente de feu M. Tarbé, faite à Sens, en septembre 1849.

Pp. 641-656. Catalogue de livres rares et curieux de la librairie de J. Techener.

Pp. 659-704. Deux couvents au moyen âge, ou l'abbaye de Saint-Gildas et le Paraclet du temps d'Abélard et d'Héloïse par Paul Tiby.

Pp. 705-707. Variétés. (Sur un sieur Collin, bouquiniste, se donnant comme un membre de la famille de Jeanne d'Arc.)

P. 708. Nécrologie. (Sur le célèbre dénicheur d'Elsevier brochés, Motteley, que nous avons connu particulièrement, et dont nous nous proposons de parler dans notre prochaine livraison.)

Pp. 709-711. Les ventes de livres en Angleterre. Détails curieux et, en général, peu connus sur le continent.

Pp. 712-716. Ventes de MM. Payne et Foss, à Londres. La vente à l'encan de cette librairie ancienne, célèbre dans toute l'Europe, et dont l'origine remontait à 1727, a produit 8,644 livres sterling, soit 220,422 francs. Beaucoup de livres ont atteint des prix vraiment fabuleux. Ainsi, un *Cancionero* d'Anvers, 1557, petite édition in-16, a été adjugé à 300 francs.

Pp. 717-720. Nouvelles diverses.

Pp. 721-744. Catalogue de livres rares et curieux de la librairie de J. Techener.

Pp. 747-772. Nicolas Rapin, par Alfred Giraud. Curieuse notice sur cet antiligueur, l'un des auteurs de l'ingénieuse *Satire Ménippée.*

Pp. 775-778. Variétés.

Pp. 779-795. Notice sur un livre roman imprimé à Toulouse au milieu du xvie siècle (1544), par Desbarreaux-Bernard, D. M. C'est un petit in-4° de 88 ff., sans chiffres ni réclames, portant les signatures A L, en caractères gothiques, à longues lignes de 40 à la page, avec de petites gravures sur bois, en tête de presque tous les chapitres. Il est intitulé : « Vita Christi — la Vida de nostre Saluador et Redemptor Jhesuchrist al lengaget de Tholosa, am lo trespassament de nostra Dama, et la benjansa et destruction de Hierusalem, fayta per Vespasien Emperador de Roma, ystoriada. Nouelament imprimada aldict Tholosa. »

Pp. 796-800. Vente de livres de M. M*** (Mareschal), faite à Paris le 14 novembre 1850 et les vingt-trois jours suivants. Collection très-remarquable par la rareté des livres et le choix des exemplaires.

Pp. 801-805. Notices bibliographiques. L'une, de M. P. de Malden, roule sur l'édition originale du *Miroir politicque,* de Guillaume de la Perière, Tolosain, *à Lyon, par Macé Bonhomme,* 1565, in-fol.; l'autre sur un supplément à l'édition elsévirienne des Mémoires du duc de Rohan, par M. J. Chenu.

Pp. 806-808. Nouvelles. Nous avons distingué l'annonce de la Chronique de Jehan le Bel, dont nous avons nous-même rendu compte ci-dessus, p. 395.

Pp. 809-816. Catalogue de livres rares et curieux de la librairie de J. Techener.

Pp. 819-866. Fin de l'article sur Saint-Gildas et le Paraclet. Cette notice de 94 pp., quelque intérêt qu'elle offre d'ailleurs, n'est-elle pas un hors-d'œuvre dans un journal spécial de bibliographie?

Pp. 867-881. Variétés littéraires. On y lit avec intérêt des notes piquantes du

libraire Prault sur quelques littérateurs du XVIIIe siècle, communiquées par M. Rathery, ainsi qu'une lettre inédite de J.-J. Rousseau à un écrivain assez obscur, le fabuliste Pesselier.

Pp. 882-890. Notices bibliographiques. Elles sont au nombre de quatre, et consacrées à une bibliographie spéciale de la peste, aux nouveaux documents du docteur Payen sur Montaigne (par P. de Malden); au tombeau de Narcissa, fille d'Young, et à l'Histoire de Flandre de notre savant compatriote, M. Kervyn de Lettenhove (par J. de Gaulle).

Pp. 891-897. Fin de l'article de M. Techener sur la vente de M. M***.

Pp. 898-912. Nouvelles. Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Feugère vient de faire réimprimer, avec des notes, l'excellent traité philologique de Henri Estienne, la *Précellence du langage françois*. Il ne faut pas désespérer de l'avenir des études solides dans un pays où l'on s'occupe de semblables publications, et où l'on vient de conduire à bonne fin la nouvelle édition si notablement augmentée du Glossaire de du Cange.

Un philologue ingénieux, qui a fait depuis longtemps ses preuves, entre autres dans ses doctes commentaires sur Rabelais, M. Éloi Johanneau, va bientôt publier un curieux *Catalogue des opuscules imprimés et manuscrits* de N. Catherinot, célèbre avocat à Bourges, au XVIIe siècle.

Nous avouons sans honte notre faiblesse et notre ignorance : nous nous croyons incompétent pour parler de la nouvelle production de M. Barrois, *Dactyliologie et langage primitif restitués d'après les monuments,* que nous n'avons pas encore eu d'ailleurs l'occasion de voir, et dont il est question aux pages 906 et 932. D'après ce qu'en dit le *Bulletin* lui-même, ce livre nouveau est bien conjectural, et M. Techener a tort, ce semble, de trouver mauvais l'euphémisme du *Journal des savants* (numéro de novembre 1850), qui applique à l'œuvre du savant Lillois le nom de *système,* qui ne renferme rien d'injurieux et qui, soit dit en passant, n'est pas une *épithète,* comme l'écrit par inadvertance M. J. T.

Nous sommes moins sûr de nous égarer en nous associant aux éloges que notre confrère de Paris donne à deux excellentes notices dues à la plume élégante de notre honorable collaborateur, M. le baron de Stassart. La première, lue à l'Académie royale de Belgique, le 4 novembre 1850, et extraite du tome XVII de ses Bulletins, est consacrée à un Belge, Philippe Cospeau, né en 1570 à Mons, et mort à Lisieux, dont il était évêque, le 8 mai 1646. Il fut, pour nous servir des expressions de l'académicien belge, un digne précurseur des Bossuet, des Bourdaloue et des Massillon. Dans la seconde, destinée à la nouvelle édition de l'*Album biographique des Belges célèbres,* M. de Stassart met en relief les qualités guerrières de Constant-Ghislain-Charles Van Hoobrouck, baron d'Asper, né à Gand le 27 décembre 1754, général au service d'Autriche, mort le 6 juillet 1809 des blessures reçues à la journée de Wagram.

M. Auguste Bernard vient de publier le prospectus d'un livre sur l'*Origine de l'imprimerie et de ses débuts en Europe*. Cet ouvrage, orné de plusieurs *fac-simile,* formera un volume in-8o du prix de 10 francs. L'auteur, que nous avons vu à

Bruxelles au mois de septembre dernier, n'a rien négligé pour faire de cette production une œuvre vraiment consciencieuse. Il s'est déterminé à visiter la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, pour s'y livrer à un examen comparatif des premiers monuments typographiques. Les connaissances techniques qu'il possède en sa qualité d'ancien imprimeur, lui donnent un avantage incontestable sur la plupart de ses devanciers, et le mettent à même d'éviter les fautes dans lesquelles ils sont souvent tombés. C'est avec un véritable intérêt que nous avons lu sa curieuse *Notice historique sur l'imprimerie nationale*, publiée en 1848. Ainsi que ses autres travaux littéraires et biographiques sur le Forez et sur les d'Urfé, elle nous fait augurer favorablement du grand ouvrage que M. Bernard va mettre sous presse, aussitôt qu'il aura réuni un nombre suffisant de souscripteurs.

Nous trouvons, pp. 909-910, une addition de quatre articles à la liste des livres imprimés en caractère dit de *civilité*, dont notre Bulletin a fait mention ci-dessus, p. 233.

Le volume est terminé, pp. 913-928, par le catalogue des livres rares et curieux de la librairie de J. Techener, suivi du catalogue de ses livres de fonds, de propriété et en nombre, pp. 929-1003, comprenant 330 numéros.

82. *Serapeum*, von Dr Rob. Naumann. N° 5, 15 mars. — N° 24, 31 décembre 1850. (*Voy.* ci-dessus les n°s 8, 39, 40, 63.)

Nous nous reprochons d'être si en retard avec cet excellent recueil qui, par l'heureux choix, l'abondance et la variété de ses matériaux, remplit toutes les conditions d'un bon journal de bibliologie. Pressé par le temps et resserré par l'espace, nous devons nous borner à l'indication sommaire des principaux articles des vingt derniers numéros.

Pp. 65-89. Suite de l'article curieux du conseiller de finances Sotzmann à Berlin, sur les livres de loterie.

Pp. 89-96, 109-112. La bibliothèque du baron de Meusebach (né en 1789, mort en 1847), s'élevant à 25,000 ouvrages, formant 36 à 38,000 volumes, décrite par le D^r^ Fr. Zarncke.

Pp. 97-101. Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial, par E. Miller; par E.-G. Vogel.

Pp. 101-109, 121-125, 189-190. Catalogue des manuscrits allemands de la bibliothèque du chapitre de Klosterneuburg dans la Basse-Autriche, par le chanoine Dr H.-J. Zeibig. Il y a joint quinze inscriptions singulières tracées sur des manuscrits du xive et du xve siècles appartenant au même établissement. La septième, sur un manuscrit en parchemin du xve siècle, est due, sans doute, à un copiste bachique :

Vinum scriptori detur de meliori. bonum ē.

La dixième, sur un manuscrit sur papier du xive siècle, vient évidemment d'un homme positif et que nous supposerions volontiers Suisse de naissance :

Finis adest vere scriptor vult precium habere.

Pp. 113-115. Sur la littérature de la Danse des Morts, d'après N.-E. Kist, par le Dr E. Zoller à Stuttgart.

Pp. 115-120. Sur l'histoire de l'imprimerie en Russie, d'après les Archives d'A. Erman. La première imprimerie russe fut établie à Moscou en 1553. En 1787, le fameux Potemkin avait à son quartier général une imprimerie de campagne, d'où sortirent quelques livres et même un journal français intitulé : *Courrier de Moldavie.*

Pp. 126-128, 137-143. La science du bibliothécaire, par le Dr E. Zoller, à Stuttgart. (Continuation de l'article commencé dans le *Serapeum,* année 1848, pp. 129-137, et indiqué dans notre Recueil, t. V, p. 197.)

Pp. 129-137, 145-158, 173-176. De codicibus Bibliothecæ Amplonianæ Erfurtensis potioribus, a Dr Fr. Kritz, prof. et bibliothec. Cette collection, qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque royale d'Erfurt, a été formée jadis par un savant médecin, Amplonius Ratink, né dans la petite ville de Rheinberg au diocèse de Cologne, et mort dans cette dernière ville en 1435. Les manuscrits qu'elle contient, et qui sont décrits ici avec beaucoup de soin, sont, en général, importants et précieux.

Pp. 143-144. Réponse (en anglais) de M. W. Ewart à la lettre de M. Cassel. (*Voy.* ci-dessus, p. 180.)

Pp. 159-160. Sur une traduction de l'allemand en flamand de la légende du Dr Jean Faust, imprimée, à ce qu'il paraît, à Anvers, en 1592, par M. Ed. Tross.

Pp. 161-173, 177-188, 193-208. Un catalogue (manuscrit) des manuscrits de l'ancienne bibliothèque palatine de Heidelberg, décrit par notre savant et honorable collaborateur, M. le Dr F.-L. Hoffmann.

Pp. 209-254. Traduction en allemand, par M. le Dr E. Zoller, de l'essai historique et critique du curé Winaricky sur Jean Gutenberg. Tout le monde sait que cet ouvrage, traduit du manuscrit allemand en français par le chevalier Jean de Carro, a été publié à Bruxelles en 1847. Tandis qu'il était prôné par M. de Reiffenberg dans le *Bulletin,* t. IV, pp. 117-120, il était fort maltraité dans la *Revue de Belgique,* t. IV, pp. 367-369. On ne pourra, croyons-nous, asseoir un jugement définitif sur la valeur des recherches du prêtre bohême, que lorsqu'il se sera déterminé à faire paraître lui-même son ouvrage avec toutes les pièces justificatives. Jusque-là *adhuc sub judice lis est.*

Pp. 254-255. Détails, par C. Molbech, sur la bibliothèque royale de Copenhague, qui renferme 300 à 350,000 volumes imprimés et 10,150 manuscrits.

Pp. 257-266, 273-282, 289-299, 305-315, 321-329, 337-367. Renseignements sur les calligraphes, les enlumineurs, les miniaturistes de manuscrits dans l'Europe occidentale, pendant le moyen âge jusqu'à la fin du xvie siècle,

par E.-G. Vogel [1]. Nous avons trouvé pour la Belgique et la Bourgogne les noms de David Aubert, bibliothécaire de Philippe le Bon, de Gillet Daunai de Dijon, de Nicolas de Diest, ou Borremans, d'Erneston, moine de Stavelot au IXe siècle, de Fulco, grand chantre de l'abbaye de Saint-Hubert, au XIe siècle, de Gérard Van Crombrugghe, de Girbert, moine de Saint-Bénigne de Dijon, de Gislebert, doyen de l'abbaye de Saint-Hubert, au XIe siècle, d'un autre Gislebert, moine de Tournai dans le même siècle, de Godefroid, moine de l'abbaye de Saint-Martin de la même ville, et aussi dans le XIe siècle, de Jean Gossard de Maubeuge, de Guillaume de la Charité, de Guntbert, moine de Saint-Bertin, de Guyot d'Angers, d'Harline, abbesse des Bénédictines à Eyck-sur-Meuse, d'Hans Hemling, de Jaquemart de Hesdin, de George Hoefnagel, d'Antoine, de son fils François et de J.-A. de Hollandia, d'Huguenin, de Jean de la Rose de Dijon, de Léonard de Ruremonde, d'Adrien de Lessines, de Lievin d'Anvers, de Pierre de Louvain, de Loiset ou Louis Lyeder, de Colard Mansion, de Polequin et Janequin Manuel, de Jean Maseret, de Jean Mielot, de Jean Paradis de Hesdin, de Craes Peters soen, de Raoul moine de Saint-Vaast au IXe siècle, de Jean Raoul de Dijon, de Jean Regnaud de Cambrai, de Jean de Ries de Bruges, de Robert de Dijon, de Wibald, abbé de Stavelot au XIIe siècle, de Guillaume, moine de l'abbaye de Saint-Laurent de Liége, au XIVe siècle, de Guillaume Wyelant et d'Elisabeth Wyteus. Nous avons cru utile de dresser cette liste, pour qu'elle serve à compléter celles que M. de Reiffenberg a successivement insérées dans notre recueil.

Pp. 266-272. La Bibliothèque de l'ancien couvent de l'ordre de Cîteaux à Lehnin, par le Dr Heffter de Brandenburg.

Pp. 283-288, 299-304. Un manuscrit sur papier, en vers allemands, de la première moitié du XVe siècle, provenant de la collection de Hugo de Trimberg, décrit par le Dr G. Freiherr de Löffelholz.

Pp. 315-320. Le procès Libri, par Edwin Tross, à Paris. *Voy.* ce que nous avons dit ci-dessus, p. 412, de cette déplorable affaire.

Pp. 329-336. La Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Cette notice donne des détails curieux et peu connus sur ce vaste établissement, qui occupe le troisième ou le quatrième rang parmi les bibliothèques du monde entier. Elle est extraite de la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, 1850, no 125, et est rédigée par le conservateur, le Dr R. Minzloff.

Pp. 369-377. La bibliothèque d'Alexandrie (d'Égypte), par P.-H. Budik, bibliothécaire à Klagenfurt. L'auteur rapporte sérieusement, et sans se donner la peine de la soumettre au plus petit examen critique, l'historiette apocryphe du

[1] Chaque fois que l'auteur a cité, d'après M. de Reiffenberg (*Bulletin*, V, 394), les recherches de M. le chanoine J.-J. de Smet, son nom se trouve métamorphosé en Smel; M. Michiels est nommé Miechielz, et la célèbre abbaye de Saint-Evroul, en Normandie, est appelée plusieurs fois Saint-Evront.

Calife Omar et du philosophe Jean Philoponus ou le Grammairien. Il ne manque pas d'ajouter que les bains publics furent chauffés pendant six mois avec les manuscrits du Serapéum!!!

Pp. 377-378. Acte de vente, en latin, de manuscrits, par les supérieurs du couvent de Dobrilug, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Misnie, faite aux Prémontrés de Marienberg, près de Vieux-Brandenbourg, l'an 1441, communiqué par le Dr Heffter.

Pp. 379-381. La bibliothèque des comtes de Schönborn au château de Weissenstein, près de Bamberg. Elle est riche surtout en anciens manuscrits sur vélin.

Pp. 381-382. Trois éditions rares non décrites jusqu'ici par les bibliographes, par M. Ed. Tross (*a. Opere del facundissimo Seraphino Aquilano collecte per franisco flavio.* Roma, 1502, in-4°. *b. Malla, Phelip d', Memorial del Peccador remut,* s. l. et a. goth., 2 col. in-fol. *c. Das newe Testament,* u. s. w. Krakau, 1540, in-fol.

Les nos 5, 6, 7 de l'*Intelligenz-Blatt* renferment la fin du catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Ghislain, emprunté à notre recueil.

Dans les nos 8, 9, 10 on a imprimé un ancien catalogue manuscrit du XIVe siècle de la bibliothèque de l'université de Prague.

Les nos 11 et 12 reproduisent le *Bibliothecæ cantabrigiensis ordinandæ methodus quædam,* du bibliothécaire en chef Conyers Middleton, le célèbre historien de Cicéron, imprimé pour la première fois en 1723.

On trouve dans le no 13 un Système scientifique pour l'organisation des bibliothèques populaires des villes, etc., dressé par M. Ch. Preusker, de Grossenhain.

Les nos 14 à 18 nous offrent un extrait du travail publié en 1678 par le jésuite Garnier, sous le titre de : *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu.*

Le règlement pour la bibliothèque royale de l'université de Tubingue remplit les nos 19 et 20.

Les nos 21 et 22 donnent le texte d'un document semblable rédigé par le comte Uwaroff pour la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, avec des articles additionnels, signés par le prince Wolkonski, le 20 février 1850.

Enfin, les nos 23 et 24 nous font connaître d'anciens catalogues manuscrits des livres appartenant au couvent de Klosterneuburg, en Autriche, recueillis par le chanoine H.-J. Zeibig.

83. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft* (Deutschlands und des Auslandes), von Dr J. Petzholdt. Halle, 1850, nos 7-12. (*Voy.* ci-dessus le no 68, p. 335.)

Le chiffre de notre arriéré avec M. Petzholdt est si considérable que nous

avons hâte de clore le plus brièvement possible notre compte courant, en faisant des excuses pour notre laconisme forcé à notre savant et aimable confrère en bibliographie.

A la page 173 nous n'avons pas été étonné de trouver un résumé de l'intéressante notice de M. X. Heuschling sur M. de Reiffenberg. M. Petzholdt, ancien ami de notre honorable prédécesseur, s'est fait un devoir de payer ce tribut à sa mémoire.

La liste des ouvrages publiés en Allemagne, à l'occasion de la fête centenaire de la naissance de Goethe, que M. le Dr F.-L. Hofmann a communiquée à notre recueil (*voy.* ci-dessus, pp. 134-139), reçoit ici, p. 175, de notables additions, qui peuvent aussi servir à compléter l'article de l'auteur de *Werther* dans la *Bibliographie biographique* d'OEttinger, p. 755.

Nous avons distingué, p. 214-220 une curieuse liste des représentants du quatrième pouvoir, c'est-à-dire des journaux publiés en Hongrie pendant les vingt années d'opposition. On en compte 32 en langue magyare, 21 en allemand, 2 en langue serbienne, le même nombre en illyrien et 2 aussi en latin.

Un livre important sur la littérature militaire est annoncé à la page 231. Il est intitulé : *Deutschlands Militär-Literatur im letzten Jahrzehent und Übersicht der wichtigsten Karten und Pläne Central-Europa's. Von A. v. Witzleben.* Berlin, 1850, in-8o. La fin de l'article renferme un supplément et des corrections pour cet ouvrage.

Pp. 278-282. Le procès de Libri. Dans un article plein de convenance M. Petzholdt discute les faits avec une louable impartialité, et finit par émettre une opinion entièrement conforme à la nôtre. (*Voy.* ci-dessus p. 477.) Nous sommes heureux de nous rencontrer sur le même terrain avec l'honorable bibliothécaire du prince Jean, duc de Saxe.

Pp. 288-295. *Geognostische Karten unseres Jahrhunderts. Zusammengestellt von Bernhard Cotta, Professor der Geognosie in Freiberg.* M. Petzholdt montre encore ici l'étendue de ses connaissances en ajoutant un supplément de 73 articles à la *littérature* de la géognosie.

84. ***Bulletin de la Société des gens de lettres belges,*** 1re année, nos 4, 5 et 6. (*Voy.* ci-dessus, n° 69, p. 336.)

Pp. 78-80. La comédie en 1850, par L. S. (Louis Schoonen.) Pp. 81-89. Revue de la littérature belge (annonce de 25 productions nouvelles); pp. 89-94. Littérature flamande (13 livres écrits depuis peu dans cette langue). Pp. 95-99. Chronique.

Pp. 101-107. Séance annuelle de la Société des gens de lettres belges (17 novembre 1850); notice sur l'ensemble des travaux de la Société pendant l'année 1849-1850, par M. L. Schoonen, secrétaire. Pp. 108-114. Du mouvement littéraire et théâtral en Belgique, par le même. Pp. 115-118. Revue de la littéra-

tnre belge (17 ouvrages nouveaux); pp. 119-120. Littérature flamande (deux nouvelles Nouvelles du coryphée de cette littérature, H. Conscience, déjà traduites en allemand, à Leipzig). Pp. 121-124. Chronique.

Pp. 125-130. Étude sur le théâtre flamand, par Louis Schoonen. Pp. 131-136. Revue de la littérature belge (6 ouvrages nouveaux); pp. 136-138. Littérature flamande (11 productions nouvelles). Pp. 139-151. La mort de Louise-Marie-Thérèse d'Orléans, première reine des Belges. Ode par A. Van Hasselt. Nous avons remarqué dans cette longue pièce, trop longue peut-être, et qui gagnerait à être réduite, quelques nobles pensées noblement exprimées. C'est avec le plus vif intérêt que nous avons lu un autre morceau anonyme de poésie, inspiré par le même sujet si douloureux à un autre académicien, M. Ad. Mathieu. Il forme 8 pages in-8°, élégamment imprimées à Mons, chez Em. Hoyois; elles sont extraites du journal *le Modérateur,* du 13 et du 23 octobre 1850.

C'est un devoir pour nous de constater que la critique a fait des progrès dans le *Bulletin de la Société des gens de lettres belges.* Nous avons remarqué bon nombre d'articles de la *Revue,* dans lesquels l'éloge et le blâme nous ont paru distribués avec une véritable impartialité. Nous en félicitons sincèrement les rédacteurs, auxquels nous nous étions permis de donner un conseil à cet égard. (*Voy.* ci-dessus, p. 336.)

85. *Messager des sciences historiques et archives des arts en Belgique,* année 1850, 3e et 4e liv., Gand, L. Hebbelynck, in-8°. (*Voy.* ci-dessus le n° 66, p. 334.)

Pp. 297-345, 409-477. Suite et fin du remarquable travail de M. L. de Baecker, sur les Flamands de France. Pp. 346-373. Église et monastère de l'ordre Saint-Antoine, à Maestricht, par Al. Schaepkens, avec planches. Travail archéologique plein d'intérêt, comme tout ce que nous avons eu occasion de voir du même auteur. Pp. 374-384. Du crime de sorcellerie. Lettre du grand conseil en Flandre, 2 décembre 1595. Cette pièce inédite, fort curieuse, est communiquée par M. A. Dubois, avocat à Gand. Pp. 385-389. Un mot à propos d'un livre intitulé : *Philippe II et la Belgique,* de M. Ad. Borgnet, par M. Kervyn de Volkaersbeke. Ces observations dictées par une saine critique et écrites avec l'urbanité d'un homme du grand monde, nous ont paru aussi judicieuses qu'impartiales. Nous croyons, comme l'honorable M. Kervyn, que de grands reproches pèsent sur la mémoire du cardinal de Granvelle, et que ce prince de l'Église, par sa sévérité excessive et par la haine dont il était animé contre le prince d'Orange, attisa l'incendie loin de chercher à l'éteindre. On ne nous comptera jamais dans les rangs de ceux qui plient adroitement l'histoire aux exigences d'un parti religieux ou politique [1].

[1] On sait que dans ces dernières années la controverse s'est ranimée plus

Pp. 390-395. Notice biographique sur Paul-Joseph-Ghislain baron Surmont de Volsberghe, peintre-paysagiste, né à Gand, le 25 avril 1802, mort dans la même ville le 14 avril 1850. Cet article nécrologique, dû à M. A. van Lokeren, avocat, l'un des échevins de la ville de Gand, fait convenablement apprécier le mérite de cet *artiste* distingué (car M. de Surmont fut plus qu'un *amateur*), enlevé à la peinture et à l'amitié à la fleur de l'âge et dans toute la vigueur de son talent.

Pp. 396-404. Revue bibliographique (nos 199-209). Sous le no 208 nous trouvons une analyse sommaire du no 5 de notre *Bulletin*, faite avec une bienveillance dont nous ne pouvons que remercier nos confrères gantois.

Pp. 405-408. Chronique des sciences et des arts, et variétés.

Pp. 478-482. Le baron de Reiffenberg, par Ph. Kervyn de Volkaersbeke. Nous regrettons que l'auteur, faute sans doute de matériaux, n'ait pas donné plus de développements à cette notice consacrée à l'un des plus anciens rédacteurs des deux séries du *Messager*.

Pp. 483-489. Un document contemporain de la guerre de Grimberghe, terminée en 1159, communiqué par notre collaborateur M. Al. Pinchart, est accompagné d'un beau *fac-simile* d'une charte de l'abbaye de Forêt, reposant aujourd'hui dans la bibliothèque des PP. Bollandistes, à Bruxelles.

Pp. 490-506. M. Steeher a donné la fin de son intéressante notice sur le poëte latin et flamand Jacques van Zevecote.

Pp. 507-510. Le baron d'Exaerde. Cette notice sur le comte François de Kerchove, baron d'Exaerde, né à Gand le 23 juin 1780, mort le 26 septembre 1850 à son château d'Exaerde, (représenté dans une planche jointe à l'article tel qu'il était en 1644), est, comme le dit l'auteur lui-même, M. S., un petit croquis généalogique. Les détails biographiques et littéraires sur cet homme estimable et sur ses productions y font presque complétement défaut.

Pp. 511-518. Deuxième congrès littéraire flamand ou néerlandais, tenu à Amsterdam les 16, 17 et 18 septembre 1850.

Pp. 519-524. Monument élevé à la mémoire de M. le chanoine Triest (né à Bruxelles le 31 août 1760, mort à Gand le 24 juin 1836), dans l'église des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles. Une belle planche, gravée par M. Billoin, donne une idée exacte et complète de cette œuvre capitale de l'habile statuaire Eugène Simonis, de Liége.

Pp. 525-534. Revue bibliographique (nos 210-225). Le no 219 entretient les

vive que jamais au sujet du jugement que l'on doit porter sur Charles-Quint, sur son fils Philippe II, sur le prince d'Orange et sur Granvelle. Quant à ce dernier, nous engageons nos lecteurs à recourir à un passage remarquable de M. Gachard, qui se trouve dans la préface du tome deuxième (p. v-xi) de la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, dont nous avons parlé plus haut, pp. 255 et 285.

lecteurs du *Messager* des chroniques de Jehan le Bel, retrouvées par M. Polain, et fait un juste éloge du travail du savant académicien, dont nous avons parlé plus haut, pp. 395 et 473.

Pp. 535-540. Chronique des sciences et des arts, et variétés.

Les rédacteurs annoncent à leurs abonnés que le prospectus d'une table générale des matières contenues dans les vingt-quatre volumes du *Messager des sciences et des arts* (1823-1850) sera distribué avec la 1re livraison de 1851. Nous applaudissons avec tous les hommes d'étude à cette idée utile, et nous engageons nos confrères gantois à ne rien négliger pour rendre cette table aussi complète et aussi commode que possible. C'est un service signalé qu'ils rendront aux personnes qui éprouvent souvent le besoin de consulter cet excellent recueil.

C'est ce motif qui nous engage dès aujourd'hui à leur indiquer une addition qui augmenterait encore le prix de ce travail. La publication des *Annales belgiques des sciences, arts et littérature* avait précédé celle de la première série du *Messager*. Elles parurent dès le mois d'octobre 1817 à Gand, où elles avaient été fondées par un Espagnol réfugié, Candido d'Almeida. (*Bulletin*, t. VI, p. 225.) Elles furent continuées sans interruption jusqu'en 1824, époque à laquelle elles vinrent se fondre dans le *Messager*. Elles furent même reprises plus tard, mais dans un esprit tout à fait différent du plan primitif, et rédigées, jusqu'à la révolution de 1830, par Ch. Durand de Saint-Hippolyte. Quoique ce recueil, devenu rare, soit loin de valoir celui qui l'absorba, il renferme cependant beaucoup de morceaux historiques intéressants, entre autres ceux qui sont dus à MM. J.-J. Rapsaet et N. Cornelissen. Nous croyons donc que le rédacteur de la table générale du *Messager* ferait chose utile et profitable aux travailleurs en y ajoutant celle des *Annales belgiques*. Pour que cette dernière soit complète et sans omissions, il ne doit pas perdre de vue : 1° que les six livraisons publiées par C. d'Almeida, d'octobre à décembre 1817, forment un volume de 300 pages, indépendant des *Annales* et non compris dans la tomaison, commençant avec le volume du premier semestre de 1818 ; 2° qu'il y a deux éditions différentes des livraisons de janvier et février 1818 ; 3° que les 6e, 7e et 8e livraisons, qui terminent le tome XIV, s'arrêtant à la page 408, n'ont paru qu'en 1829, et manquent à la plupart des exemplaires (1) ; qu'enfin il existe un XVe volume commencé, en octobre 1829, par le rédacteur du *Journal de Gand*, Ch. Durand.

Les bibliophiles seront disposés à excuser cette petite digression bibliographique, en sachant que nous sommes tellement pénétrés des avantages nombreux des bonnes tables, trop négligées de nos jours, que nous avons senti, dès notre entrée en fonctions, la nécessité d'améliorer celles de notre recueil, et d'en ajouter une essentielle dont il a été privé jusqu'ici, au détriment des lecteurs. Nous

(1) M. A. Voisin lui-même, quoique habitant depuis longtemps la ville de Gand, paraissait ignorer l'existence de ces livraisons ; car il dit dans le tome Ier de la seconde série du *Messager*, 1833, p. 93, que la 6e livraison du tome XIV n'a pas vu le jour

nous occupons même déjà de la confection d'une table décennale, indiquée dans le prospectus joint à cette livraison.

86. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.* Tome VII. Anvers, Froment, 1850. In-8° de 454 pp., avec planches.

Ce recueil, qui a déjà accompli avec honneur une période de sept années, a reçu successivement des améliorations importantes. Les derniers volumes, où l'on s'est montré plus sévère sur le choix des matériaux, sont bien supérieurs à leurs aînés, et l'on peut dire sans flatterie, en parlant de cet utile magasin, dans lequel viennent prendre place tant de dissertations curieuses, de mémoires instructifs, *vires acquirit eundo.*

Nous devons nous borner, bien à regret, à n'indiquer que les morceaux rentrant plus spécialement dans le cadre du *Bulletin.*

Pp. 58-68. Etudes historiques et archéologiques sur la *Germania* de Tacite, par M. A. van Hasselt.

Pp. 243-293. Aperçu historique sur la langue française, par M. D. Marlin. Le *Bulletin de la société des gens de lettres belges*, n° 6, p. 152, reproche à l'auteur l'absence d'idées philosophiques, et des erreurs de détail assez nombreuses. Nous-même, en parcourant son travail, nous avons noté quelques fautes ; par ex., p. 255, Munetto Latini, pour Brunetto Latini, p. 257, Dom. Goulin (nom d'un médecin), pour dom Gourdin, savant bénédictin, p. 289, le président Bouhier, désigné comme traducteur de Suétone, prosateur latin, tandis qu'il fallait dire du poëme de Pétrone sur la guerre civile, ouvrage au sujet duquel le docte Dijonnais a écrit la phrase citée par M. Marlin, que « les meilleures traductions en prose, et le mieux travaillées n'approchent pas de l'agrément de celles qui sont en vers, quand même celles-ci ne seraient pas de la dernière beauté. »

Pp. 391-399. Notice sur Gabriel le Clercqz, conseiller-médecin de Louis XIV, par le Dr C. Broeckx.

Pp. 400-407. Lettre sur les illustrations médicales belges, par le docteur P.-J. d'Avoine.

Nous ne devons pas omettre non plus les curieuses Analectes archéologiques, historiques, géographiques, etc., recueillies par M. A.-G.-B. Schayes, pp. 81-180. Elles renferment une foule de documents précieux et inédits relatifs à divers points de l'histoire nationale.

Dans notre prochaine livraison nous parlerons de l'important ouvrage auquel met en ce moment la dernière main le savant académicien, l'*Histoire de l'architecture en Belgique.*

87. *Bulletin administratif du ministère de l'intérieur.* — 12 août 1847. — 31 décembre 1850. T. I-IV, in-8°, avec tables chronologique et alphabétique. Bruxelles, B.-J. Van Dooren.

M. le ministre de l'intérieur, qui sait apprécier les avantages de la publicité,

a pris, le 26 mars 1849, un arrêté statuant qu'il sera publié mensuellement, sous le titre de : *Bulletin administratif*, un recueil qui contiendra les circulaires et les principaux actes de l'administration centrale du département de l'intérieur, ainsi que d'autres documents administratifs et politiques.

Le classement des matériaux et la surveillance de l'impression ont été confiés à un employé qui avait déjà fait ses preuves, et montré son aptitude pour ce genre de travail, dont il s'acquitte avec une intelligente et consciencieuse exactitude. Nous voulons parler de M. L. Gonne, attaché au secrétariat général, à qui l'on doit l'excellente *Table générale alphabétique et analytique des matières contenues dans les documents de l'enquête commerciale et industrielle* (27 pp. in-fol.).

Le Bulletin renferme une foule de documents intéressants qu'on chercherait vainement ailleurs : on y a joint, lorsqu'elles sont nécessaires, des notes courtes et substantielles, des renvois de concordance, et un fort bon résumé, tenu à jour, de la jurisprudence des arrêts en matière administrative.

La circulaire suivante de M. Ch. Rogier, en date du 23 février 1848, dont nous devons la connaissance à ce recueil (1), ne peut manquer de recevoir l'approbation des amis des lettres et en particulier des lecteurs de notre recueil.

« Monsieur le Gouverneur, la plupart des grandes bibliothèques de l'Europe possèdent des collections d'autographes. On a commencé à la bibliothèque de l'État une collection analogue. Déjà elle peut montrer aux amateurs beaucoup d'originaux précieux, tels que des lettres de Luther, de Voltaire, de Juste Lipse, de Rubens, du grand Frédéric, de Wieland, de Goëthe, de Canova et de bien d'autres illustrations de tous les pays.

» Afin d'aider à enrichir, sans dépense, cette collection, je vous prie, Monsieur le Gouverneur, de vouloir bien engager la députation permanente et les administrations communales de votre province à se dessaisir, en faveur de la bibliothèque royale, des pièces isolées, signées ou écrites par des hommes célèbres des princes ou des hommes politiques, qui peuvent exister aux archives provinciales ou communales, et qui peuvent en être distraites, sans inconvénient.

Ch. de Ch.

(1) M. de Reiffenberg ne l'a citée ni dans le *Bulletin* ni dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale*.

(L'abondance des matières et l'étendue des tables nous forcent de renvoyer à la prochaine livraison la suite de la *Revue bibliographique*.)



ERRATA

POUR LES TROIS PREMIÈRES LIVRAISONS,

imprimées avant l'entrée en fonction du nouveau directeur.

Page 16, ligne 8, *facito;* lisez *Tacito.*
— 17, — 6, Tabor; — Faber.
— 19, dernière ligne, L. P.; — F. L. Hoffmann.
— 26, ligne 10, Milczia; — Milizia.
— 31, — 17, Vauxbains; — Vauxbuins.
— 19, 1802; — 1852.
— 41, — 12, Sylvestre; — Silvestre.
— 43, — 12, *extensine;* — *extensive.*
— 14, dags; — days.
— 107, — 2, G.-G. Vogel; — E.-G. Vogel, *et effacez* bibliothécaire.
— 108, — 5, annales; — séances.
— 112, — 6, Kaerstner; — Kaestner.
— 114, — 31, *antiquitatitas matis;* — *antiquitatibus matis.*
— 117, — 4, 7, 13, Trost; — Tross.
— 118-125, on a oublié de numéroter les articles de la *Revue bibliographique;* ils doivent porter les nos 23 inclus 38.
— 135, ligne 25, *Færulein;* lisez *Fræulein.*
— 27, 28 August 1849; — 28 August 1749.
— 136, — 1, table générale; — généalogique.
— 139, — 16, pp. 65-70; — pp. 65-72.
— 150, Effacez le no 101 qui, dans cet article de M. le capitaine A. Dercume, fait double emploi avec le no 30 de la page 143.
— 161, ligne 4, *Dotlew;* lisez *Detlev.*
— 164, — 5, Épître à Arnault; ajoutez 1821, in-8o.
— 10, 1828; lisez 1825.
— 168, — 18, *in fatis;* — *fatis in.*
— 176, — 24, de Candole; — de Candolle.
— 177, — 4, Henri Tieck; — Louis Tieck.
— 21, MM.; — Mlle.
— 178, dernière ligne, espressive; — expressive.
— 179, — Ch. Chênedollé; — Ch. Lioult de Chênedollé.
— 180, ligne 11, *après les mots:* incunables curieux, ajoutez: de la bibliothèque d'Oldenbourg, décrits par M. Merzdorf, conservateur de cette bibliothèque.
— 22, OEdenbourg; lisez Oldenbourg.

ADDITIONS POUR LES 4e, 5e, 6e ET 7e LIVRAISONS.

P. 201, à la fin de la note, ajoutez : *Voy.* le *Bulletin,* t. III, p. 345.

P. 279, à la note, après t. IV, p. 288, ajoutez : t. VI, p. 170.

P. 280, nº 173. Dans le *Bulletin mensuel* de la librairie ancienne et moderne de Vanackere, à Lille, nº 10, octobre 1850, p. 30, un exemplaire de cet ouvrage rare, avec deux lettres autographes et signées de l'auteur, relié en v. fauve. fil., écussons, tr. d., est annoncé au prix de 40 fr. Les initiales A. C. D. L., placées après C. R. D'E., signifient : ancien curé de Liégecourt. M. Duthillœul a fait mention de ce volume dans sa *Bibliographie douaisienne,* sous le nº 1164. Au nº 1207, il indique une autre production du même écrivain.

P. 293, à la note. Pour une autre condamnation à mort, celle d'Herman Schinkel, *voy.* le *Bulletin,* t. I, p. 49.

P. 371, à la note. Sur la question si longtemps controversée de la vente du château et du pays de Bouillon, M. de Villenfagne aurait pu citer un passage de l'abbé Lambinet, dans les anciens *Mémoires* de l'Académie de Bruxelles, t. V, 2e partie, p. 262.

P. 393, nº V. Suivant Paquot, *Mémoires,* édit. in-8º, t. XIII, p. 375, qui dit tenir cette date de bonne main, l'archiduc Albert, pour retenir à Louvain E. Puteanus, auquel on offrait une place de professeur à Bologne, le nomma son historiographe le 7 juin 1608. En 1612, il éleva ses *gages,* comme on disait en ce temps-là, à deux cents ducats, faisant, au cours d'alors, 790 fl. En effet, par une ordonnance du 22 mars 1611, le single ducat avait été fixé à 3 fl. 19 pat. Il y a donc contradiction entre Paquot et l'anonyme, car, sur ce pied, 1,000 fl. représentent 253 ducats et 13 sous.

P. 412, à la note, ajoutez : F. Bœrner, *Noctes guelficæ.*

P. 428, ligne 14, lisez Rossilionæo.

P. 433, ligne 15, lisez recogniti et illustrati, faute répétée sur le titre des trois premiers volumes.

P. 455, ajoutez :

59 bis. Apparatus Euangelicus quo ea disquiruntur et illustrantur quæ de Euangelio possunt disputari authore P. Ioanne de la Hage, soc. Iesv, in-4º. Duaci, 1611.

(Édit. non citée. Le P. Sotwel mentionne une édition portant ce titre et cette date, imprimée chez Laurent Kellam : P. Borremans, dans son catalogue, a mal écrit le nom de l'auteur, qui est Jean de la Haye (*Haius*), originaire du Hainaut.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME.

I. HISTOIRE DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

II. HISTOIRE DES AUTEURS, DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

III. CHRONIQUES ET VARIÉTÉS.

IV. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

(Les chiffres indiquent les pages du volume et non les numéros de la *Revue*.)

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES.

[*Voy.* aussi la table de la *Revue bibliographique*.]

(Les noms des collaborateurs sont en PETITES CAPITALES, ceux des auteurs et des personnages cités en *italique*.)

H

I

J

N

P

V

W

Y

FIN DES TABLES DU TOME SEPTIÈME.



